


57. ~~g.18.~~
a.24b
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA
Taylor Institution.





LETTRES INÉDITES

ET OPUSCULES DIVERS

DE CORAY

LETTRES INÉDITES

DE CORAY

A CHARDON DE LA ROCHETTE

(1790-1796)

SUIVIES D'UN RECUEIL DE SES LETTRES FRANÇAISES A DIVERS SAVANTS,
DE SA DISSERTATION SUR LE TESTAMENT SECRET DES ATHÉNIENS,
DU MÉMOIRE SUR L'ÉTAT DE LA CIVILISATION DANS LA GRÈCE EN 1803
ET DE SES THÈSES LATINES DE MÉDECINE
RÉIMPRIMÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS.

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie
56, RUE JACOB, 56

1877


LIBRARY OF THE TAYLOR
UNIVERSITY
23 JAN. 1935
OF OXFORD

Le présent recueil de lettres inédites et d'opuscules de Coray est presque devenu ce que l'on pourrait appeler un livre de souvenirs. En effet, celui qui l'avait préparé depuis longtemps, et celui à qui il devait être dédié, sont morts tous deux à peu de mois de distance. M. W. Brunet de Presle avait particulièrement connu Coray; M. Ambroise Firmin-Didot avait été son élève et conservait pour son maître une vive reconnaissance. Aussi avait-il personnellement réclamé l'honneur de publier ce recueil que M. Brunet de Presle s'était attaché à rendre aussi complet que possible. Mais la maladie qui a naguère enlevé M. Brunet de Presle à la science et à notre affection ralentit bientôt et finit par interrompre le travail auquel il se dévouait avec une égale ardeur d'helléniste et de philhellène. Cette cruelle interruption, qu'il avait courageusement prévue, nous impose le devoir d'achever, en son nom et d'après ses instructions, le travail commencé; elle lui laisse tout son droit d'être nommé ici comme éditeur de la publication posthume que nous offrons au public après bien des retards involontaires.

E. Egger,
membre de l'Institut.

Mis de Queux de Saint-Hilaire.

Janvier 1877.

A

M. AMBROISE FIRMIN-DIDOT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Monsieur votre père est un des hellénistes français qui ont de bonne heure apprécié le mérite de Coray : il vous fit prendre ses leçons, et, dans ces relations de votre jeunesse avec le grand philologue grec, vous avez puisé, non-seulement une connaissance intime des auteurs anciens, mais cet ardent amour de la Grèce ancienne et moderne qui s'est manifesté par vos belles publications des classiques grecs, par votre édition du Thesaurus, *et par les services que vous avez rendus aux Hellènes lorsqu'ils luttaient pour reconquérir leur indépendance.*

Publiant aujourd'hui une correspondance inédite de Coray dans laquelle le savoir et le patriotisme de cet homme éminent se montrent dans tout leur jour, à qui pouvais-je mieux la dédier qu'à son ancien élève, au dernier survivant du comité grec? C'est avec empressement que j'ai saisi cette occasion de vous témoigner ma gratitude pour la bonté avec laquelle vous m'avez accueilli, lorsqu'il y a près d'un demi-siècle, initié aussi par un Grec instruit et patriote à la langue néo-hellénique, je confiais à vos presses mes premiers essais dans cet idiome. Depuis lors, la communauté de nos sentiments nous a souvent réunis dans des associations philhelléniques, et je suis heureux de pouvoir maintenant, chaque semaine, échanger avec vous quelques mots de nos chères études, sur les bancs de l'Institut.

W. BRUNET DE PRESLE,
Membre de l'Institut.

Mars 1875.

AVERTISSEMENT

Il y a environ deux ans, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, qui a déjà bien mérité de la Grèce par d'intéressantes études sur plusieurs de ses poëtes contemporains, fut informé par M. Charavay que des lettres de Coray à Chardon de la Rochette se conservaient dans la famille de ce savant, et qu'il serait possible d'en faire l'acquisition. M. de Saint-Hilaire en obtint communication et apprécia tout de suite leur intérêt. Il les acheta sur-le-champ, et se disposait à en faire jouir le public (ce trésor ne pouvait tomber en de meilleures mains); mais, connaissant le respect que j'ai conservé pour la mémoire de Coray, qui encouragea mes débuts dans l'étude du grec, il voulut bien me céder le plaisir de devenir l'éditeur de cette correspondance. C'était dès lors une sorte d'obligation pour moi de ne pas frustrer les amis des Hellènes de documents qui font honneur au savoir et au caractère élevé d'un des précurseurs et des apôtres de la régénération de la Grèce. Je donnai, en 1873, dans l'Annuaire de la Société pour l'encouragement des études grecques, quelques-unes de ces lettres que j'avais

communiquées à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'intérêt avec lequel elles furent accueillies m'a engagé à publier cette correspondance en entier.

Les Grecs ont toujours conservé pour la mémoire de Coray un culte véritable, qui leur fait honneur à eux aussi bien qu'à celui qui en est l'objet; dès qu'ils furent informés de ce projet, de divers côtés des propositions généreuses me furent adressées pour publier ces lettres inédites dans un recueil que prépare une société hellénique de Marseille portant le nom de *Coray,* qui s'est donné la mission de recueillir tous ses écrits. Mais il m'a semblé que les lettres françaises de Coray devaient être publiées à Paris, dans cette ville « qu'il a aimée, comme il l'a dit lui-même, à l'égal de sa patrie », chez M. Didot, son élève et ami, éditeur de ses derniers ouvrages.

Si Coray eut sur la régénération de la Grèce une grande influence, sa présence à Paris, ses relations avec nos hellénistes ont aussi contribué, chez nous, à une sorte de renaissance des études grecques au commencement de ce siècle. C'est ce que je me suis efforcé d'établir en cherchant à réunir, autant qu'il m'a été possible, d'autres lettres françaises de Coray à Villoison, à Thurot, à Boissonade, à Barbié du Bocage, à M. Firmin Didot, etc. Je me félicite d'avoir ainsi répondu au vœu qu'un savant grec de mes amis, feu le Dr Piccolos, après avoir publié dans son Supplément à l'Anthologie grecque quelques lettres de Coray à Chardon de la Rochette, exprimait en ces termes :

« Il faut espérer que sa correspondance sera, tôt « ou tard, enrichie de nouvelles lettres, car il en a

« écrit un grand nombre à des personnes de condition « diverse. Celles qui ont déjà paru n'ont pu qu'ajou-« ter à la vénération qui s'attache à sa mémoire. Il « s'y montre tel qu'on l'a connu de son vivant, hel-« léniste incomparable, critique de premier ordre, « philosophe d'une candeur et d'une simplicité anti-« ques, entièrement voué à la science, à la vertu, à « l'amitié. »

W. Brunet de Presle.

1875.

PRÉFACE[1]

En 1829, trois ans avant sa mort, Coray, dans la plénitude de sa réputation en France, et on peut dire de sa gloire en Grèce, cédant aux sollicitations de ses jeunes compatriotes, prit la plume pour écrire sa vie. Il s'étendit avec complaisance sur sa jeunesse à Smyrne, sur ses parents, et particulièrement sur son grand-père maternel, qu'il n'avait pas connu, mais qui fut le premier auteur de ses succès, en léguant par testament sa bibliothèque à celui de ses petits-fils qui sortirait de l'école ayant appris tout ce que le maître y pouvait enseigner. Diamantis Coray remplit cette condition et ne s'en tint pas là. Il chercha toutes les occasions d'étendre ses connaissances : il apprit le latin, l'hébreu, les sciences physiques, alla en Hollande, en Allemagne, étudia la médecine à Montpellier, et, reçu docteur dans cette école alors célèbre, il vint enfin se fixer à Paris en 1788, âgé de quarante ans, et n'ayant pour toute fortune que son amour du travail et les recommandations de quelques-uns de ses professeurs, tels que Chaptal, dont il s'était fait apprécier.

(1) Nous réimprimons sous ce titre les pages que M. Brunet de Presle avait écrites pour la publication qu'il fit de quelques lettres inédites de Coray, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* (année 1873, p. 297-329).

M. L. de Sinner, qui a écrit dans la *Biographie universelle* une très-bonne notice sur Coray, nous dit : « La révolution depuis longtemps menaçante était « alors sur le point d'éclater. Coray ne prit aucune « part active à ce drame historique, et c'est même ici « qu'il interrompt son autobiographie littéraire pour « ne la reprendre qu'aux premiers jours de l'empire. « Si quelques données fournies par ses ouvrages de « 1799 à 1804 ne venaient combler cette lacune, nous « en serions réduits aux conjectures pour nous re- « présenter quels furent durant ce long orage et ses « idées et ses travaux. »

Cette lacune a été en partie comblée en 1838 par la publication d'une correspondance que Coray entretint, du 15 septembre 1788 au 23 janvier 1793, avec un de ses amis intimes de Smyrne (1). Cette correspondance grecque n'est pas, comme celle de Stamaty, qui vient d'être retrouvée, une correspondance diplomatique. Autant Stamaty court après les nouvelles pour les transmettre immédiatement à son prince, autant Coray se tient, le plus qu'il peut, éloigné du tumulte

(1) Le protopsalte ou premier chantre Dimitrios Lotos. Cette correspondance parut à Paris en 1838, sous le titre de :

ΑΔΑΜΑΝΤΙΟΥ ΚΟΡΑΗ ἐπιστολαὶ πρὸς τὸν Σμύρνης προτοψάλτην, νῦν πρῶτον ἐκδοθεῖσαι ἐκ τῶν ἀρχετύπων χειρογράφων φιλοτίμῳ συνδρομῇ τῶν ὁμογενῶν. — In-18 de 140 pages.

Cette publication avait été précédée trois ans auparavant, en 1835, de deux longues lettres grecques de Coray, imprimées à Smyrne, sous ce titre :

ΕΠΙΣΤΟΛΗ πρὸς τοὺς Σμυρναίους τοῦ ἀοιδίμου Α. **ΚΟΡΑΗ**, τῆς ὁποίας τὸ πρωτότυπον εὑρέθη μεταξὺ τῶν ἐγγράφων τοῦ Μακαρίτου **ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ ΠΕΤΡΙΤΣΗ.**

Ἐν Σμύρνῃ, ἐκ τῆς Ἰωνικῆς τυπογραφίας διευθυνομένης παρὰ Ἀντωνίου Πατρικίου (1835).

La première de ces lettres est datée de Paris, le 3 novembre 1803, la seconde, du 8 novembre 1810 (30 pages).

de la rue. Il lui est impossible néanmoins de rester étranger à ces grands événements, dont tout le monde recevait le contre-coup, et qui firent sur son esprit une profonde impression. Dans ces lettres, séparées quelquefois de plusieurs mois, Coray résume avec une grande précision les événements survenus dans l'intervalle, de manière à permettre à son ami d'en saisir l'enchaînement. Elles mériteraient d'être traduites en français, car elles apportent des documents très-sincères sur ces temps si diversement jugés.

Coray parle aussi dans presque toutes ses lettres des travaux qui l'occupaient alors, de son Hippocrate, de sa traduction de Théophraste et de ses relations avec les savants du temps, surtout avec Villoison.

Mais ce qui nous rendra tout à fait l'image de ces années, qui furent pour Coray l'époque la plus douloureuse et la plus féconde à la fois de sa vie, c'est une volumineuse correspondance dont lès autographes ont été jusqu'à ce jour soigneusement conservés dans la famille d'un de ses plus intimes amis, et qui s'étend de 1790 à 1796.

En arrivant à Paris, Coray se lia surtout avec quelques médecins instruits, auxquels il avait été recommandé, et avec des hommes placés dans des situations diverses, mais que réunissait un commun amour de la langue grecque.

Le premier était Villoison, l'éditeur des scholies d'Homère, le compagnon de Choiseul-Gouffier dans son voyage d'Orient, qui travaillait avec une fougueuse ardeur à réunir les matériaux d'un grand ouvrage, qui n'a jamais vu le jour, sur la Grèce ancienne et moderne. Villoison avait conçu la plus vive admiration

pour les ingénieuses corrections que Coray, grâce à son double savoir d'helléniste et de médecin, introduisait chaque jour dans le texte d'Hippocrate. Ayant des relations étendues avec les savants de toute l'Europe, Villoison faisait d'avance au futur éditeur une renommée dont Coray, qui avait horreur du bruit, se défendait le plus qu'il pouvait. Ces relations n'étaient pas sans quelques nuages, et c'est probablement à Villoison que Coray fait allusion dans une de ses lettres, en parlant d'un ami qui n'aime en lui que le grec.

Clavier, le traducteur de la Bibliothèque d'Apollodore et de Pausanias, était alors un jeune magistrat qui jouissait d'une assez grande fortune, et était possesseur d'une belle bibliothèque classique. Il avait engagé Coray à venir demeurer dans son voisinage; il lui prêtait des livres et profitait de son savoir.

Pendant la tourmente révolutionnaire, Clavier s'était retiré dans une petite terre qu'il possédait près de Nemours (1), et y avait offert un asile à son ami, qui n'accepta pas sans bien des hésitations, et regretta bientôt d'avoir cédé à ces amicales instances.

Coray était d'une excessive timidité, d'une sauvagerie même et d'une délicatesse peut-être un peu orgueilleuse, qui lui faisait repousser tout ce qui pouvait ressembler à de la protection et risquait de compromettre sa chère indépendance. Sa santé était épuisée par un travail excessif; sa sensibilité nerveuse était surexcitée; une inquiétude, une contrariété, lui donnait la fièvre, des insomnies. Il crachait le sang, croyait

(1) Voici comme il donnait son adresse : Clavier, agriculteur à la Nozaye, par Nemours, département de Seine-et-Marne.

sa fin prochaine, chargeait ses amis de ses dispositions dernières, et rédigeait son épitaphe, qu'il refit quarante ans plus tard.

En arrivant chez Clavier, près duquel il croyait continuer paisiblement ses études, il trouva la petite maison remplie d'hôtes auxquels Clavier, consultant son cœur plus que sa bourse, dans un temps où toutes les fortunes étaient anéanties par la dépréciation des assignats, avait offert également un refuge. Le beau-frère de Clavier céda à Coray la chambre qu'il occupait; mais cette chambre était froide, humide et sans feu; on ne pouvait y travailler. Le cabinet de Clavier était le lieu de réunion de toute la maison. Coray, plus souffrant que jamais, craignant d'être à charge à ses hôtes, et ne pouvant continuer loin de Paris les collations de manuscrits qu'il avait commencées pour des savants étrangers et qui l'avaient fait vivre jusqu'alors, écrivait par tous les courriers à son plus intime ami, à Chardon de la Rochette, confident de ses peines comme de ses travaux littéraires. Il le supplie de lui trouver à Paris une chambre garnie, dût-elle coûter 25 fr. par mois, bien que ce fût beaucoup pour ses moyens, mais où il puisse reprendre ses travaux au milieu de ses livres. Il le prie de vendre, n'importe à quel prix, quelques meubles qu'il avait laissés à Paris, de lui acheter des éditions dont il a besoin, de presser l'impression des livres de médecine dont il avait commencé la publication à Montpellier et à Paris, et de trouver un éditeur pour son Théophraste. D'autres fois il oublie tous ces soucis et communique à son savant ami des conjectures, des corrections qui se présentaient en foule à son esprit dès qu'il ouvrait un

livre grec. Quelquefois enfin, à l'occasion de son pays, loin duquel il vit, parce qu'il ne veut pas se soumettre au despotisme turc, mais qu'il aime avec passion, il écrit alors des pages qui font entrevoir l'affranchissement de la Grèce, dont il fut un des plus fervents apôtres, et qu'il eut la consolation de voir se réaliser en partie avant de fermer les yeux. Presque toutes ces lettres touchent à des sujets littéraires. Un certain nombre des corrections qu'il soumet avec une grande modestie à la critique judicieuse de son ami ont peut-être trouvé place dans ses éditions de la *Bibliothèque grecque* ou dans les publications des hellénistes, auxquels il les communiquait volontiers; il nous semble cependant, d'après une première inspection, qu'il y en a bon nombre dont on n'a pas encore profité.

Quant aux détails intérieurs de sa vie, qui peuvent sembler parfois bien mesquins, il font ressortir la grandeur du caractère de l'homme, et rappellent quelques passages des lettres si touchantes qu'à la même époque un autre savant encore obscur, mais depuis célèbre, Ampère, écrivait à sa femme. Cette lutte journalière contre les difficultés de la vie, auxquelles tous deux furent en butte, et dont ils triomphèrent à force d'abnégation et de courage, sont un enseignement salutaire pour les jeunes gens qui se laissent trop souvent décourager par des obstacles bien moins grands.

VIE

DE

DIAMANTIOS CORAY

ÉCRITE PAR LUI-MÊME

PRÉCÉDÉE DE LA REPRODUCTION EXACTE DE SON INSCRIPTION FUNÉRAIRE
COMPOSÉE DE SA MAIN,
ET PUBLIÉE A PARIS AUX FRAIS DE SES COMPATRIOTES, EN 1833,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS DU GREC

PAR

LE BARON PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

b*

ÉPITAPHE DE CORAY

COMPOSÉE PAR LUI-MÊME ET GRAVÉE SUR SON TOMBEAU

AU CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE.

ΑΔΑΜΑΝΤΙΟΣ ΚΟΡΑΗΣ	ADAMANTIOS CORAY
ΧΙΟΣ	de Chio
ΥΠΟ ΞΕΝΗΝ ΜΕΝ	sous la terre étrangère
ΙΣΑΔΕ ΤΗΙ ΦΥΣΑΣΗΙ Μ'ΕΛΛΑΔΙ	de Paris
ΠΕΦΙΛΗΜΕΝΗΝ ΓΗΝ	que j'aimai à l'égal de la Grèce
ΤΩΝ ΠΑΡΙΣΙΩΝ	ma patrie
ΚΕΙΜΑΙ	je repose ici.



Imp. Lemercier & Cie Paris

VIE

DE

DIAMANTIOS CORAY [1]

« S'il t'est agréable de te rappeler tes dangers, il n'est pas agréable aux autres d'en entendre le récit. »

(ÉPICTÈTE, *Manuel*, XXXIII, § 14.)

Un de mes compatriotes de Chio, un brave jeune homme de mes amis (Eustrate Rhalli, si la mémoire ne me trompe pas), me demandait un jour que je l'avais rencontré à Paris si j'avais songé à écrire ma vie. — La question me parut étrange ; je pense qu'il trouva ma réponse aussi singulière.

Celui qui raconte sa propre vie doit en noter les bonnes et les mauvaises actions, avec assez d'impartialité pour n'exagérer en rien les premières, ni atténuer les secondes, ou se taire absolument. Chose bien difficile en raison de l'amour-propre que nous avons tous en nous-mêmes. — Que celui qui en doute essaie de tracer seulement deux lignes de sa biographie, il comprendra la difficulté.

Des actions de ma vie dignes d'être citées, je n'en ai pas à énumérer ; mes fautes, je les aurais publiées avec joie si j'avais pensé que leur aveu pût corriger quelqu'un. J'écris donc simplement quelques événements de ma vie,

(1) Nous nous sommes attaché surtout dans cette traduction à suivre le texte de très-près et à conserver autant que possible à la version française le caractère du style de Coray, pensant que la meilleure traduction d'un écrit doit aussi bien viser à en expliquer le sens qu'à en reproduire, sous des mots nouveaux, la forme originale. (*Note du traducteur.*)

et cela dans le seul but (je le jure par la vérité sacrée) de rectifier certaines erreurs de ceux qui, même de mon vivant (j'ignore pour quelle cause), ont voulu faire ma biographie.

Je suis né le 27 avril 1748 à Smyrne, fils aîné de Jean Coray né à Chio et de Thomaïde Rhysia de Smyrne. De leurs huit enfants, je survécus seul avec mon frère Andréas, plus jeune que moi de trois ans.

Mon père n'avait pas eu le bonheur de recevoir de l'instruction, non-seulement parce que à cette époque la nation entière en était privée (à l'exception de quelques hommes qui avaient une instruction plutôt fausse que véritable), mais aussi parce qu'il s'était trouvé orphelin dès son plus jeune âge. Ma mère avait reçu une éducation plus libérale parce qu'elle avait le bonheur d'avoir pour père Diamantios Rhysis, l'homme le plus versé à cette époque dans la philologie grecque, et qui mourut en 1747, un an avant ma naissance. Il exerçait, encore jeune, la profession de maître de littérature grecque à Chio ; ensuite il vint à Smyrne où il épousa une veuve d'Ancyre [1].

Comme il ne lui était pas né de garçons, Coray s'occupa, pour se consoler de ce qu'il regardait comme un malheur, à élever comme des fils ses quatre filles, Thomaïde, ma mère, et ses trois sœurs, Anastasie, Théodora et Eudoxie. L'état de la nation était tel alors, que dans la grande ville de Smyrne les quatre filles de Rhysis étaient presque les seules qui sussent lire et écrire : elles avaient aussi (mais bien peu) appris à lire et à écrire la langue grecque. Théodora, la plus instruite de toutes, mourut, vierge, de la peste. Ma mère comprenait suffisamment les ouvrages de la décadence grecque.

L'éducation de ma mère n'aurait pas suffi à nous ins-

(1) Dans un ouvrage anonyme publié à Venise (1824), intitulé : Κωνσταντινιὰς παλαιά τε καὶ νέα (Ancienne et nouvelle Constantiniade), page 113, je trouve que Diamantios avait professé aussi à Constantinople, probablement avant d'être professeur à Chio. (*Note de Coray.*)

truire, mon frère et moi, si les événements suivants n'étaient pas survenus :

Mon père, quoique dépourvu d'instruction, était naturellement doué d'un esprit très-fin et avait d'autres qualités naturelles nombreuses, en sorte qu'il comprit que l'instruction seule peut compléter les dons de la nature, et il se passionna pour elle ; mais, ne pouvant plus l'acquérir à l'école, il essaya d'en combler le vide en fréquentant, partout où il les pouvait rencontrer, les savants, pour apprendre d'eux l'antique science grecque. Outre son esprit naturel, il possédait la grâce de la parole, comme il le prouva plus tard par la conduite politique qu'il tint dans l'administration des affaires publiques autant du moins que les tyrans en toléraient l'usage aux tyrannisés. Il consacra toute sa vie aux intérêts publics, aux dépens de sa propre fortune. Huit ou dix fois, il fut élu conseiller municipal; il ne se passa pas une année sans qu'il fût nommé ou conseiller municipal, ou administrateur de l'église ou de l'hôpital, ou premier maître du conseil des marchands de Chio. Outre ces occupations, tous ceux qui avaient entre eux des différends commerciaux, domestiques, ou autres, de quelque nature qu'ils fussent, s'adressaient à mon père, comme au seul homme dont l'expérience pût les mettre d'accord et dont la parole pût apaiser les deux parties. C'est en raison de ces qualités que mon grand-père maternel l'avait choisi pour gendre, le préférant à de beaucoup plus riches en argent et en réputation qui briguaient l'honneur d'entrer dans sa famille.

Enflammé d'un tel amour pour l'instruction, mon père devait songer à celle de ses enfants. Si mon grand-père eût encore vécu, c'est à lui qu'il eût certainement confié ce soin ; mais sa mort le força à nous envoyer à l'école grecque organisée depuis peu par un Chiote, Pantaléon Sébastopoulos, et dirigée par un religieux, moine de l'île d'Ithaque. Le maître et l'école ressemblaient à tous les maîtres et à toutes les écoles de la Grèce d'alors, c'est-à-dire que l'enseignement y était fort pauvre en instruction, mais très-riche en coups de bâton ; on nous les prodiguait à tel point

que mon frère, ne pouvant les supporter, renonça à ses études grecques, contre l'avis de nos parents.

Deux causes avaient surtout fortifié ma patience, l'amour de l'instruction et l'amour de l'honneur. L'amour de l'instruction n'était pas moins violent chez moi que l'amour proprement dit. L'amour de l'honneur était alimenté et augmenté en moi par la renommée de la science et de la sagesse de mon grand-père, D. Rhysis d'abord, puis d'un autre parent un peu plus ancien, le philosophe médecin Antoine Coray [1], et d'un troisième qui vivait encore à cette époque, enseignant la littérature grecque à Chio, le moine Cyrille, neveu de mon père (par sa mère). J'aurais passé sous silence une autre cause de ma persévérance, l'amour du gain, s'il n'était pas un témoignage en l'honneur de mon grand-père défunt, et un exemple de ce que les parents gagnent à encourager leurs enfants et leurs descendants à la poursuite du bien.

J'ai dit que mon grand-père, regrettant beaucoup de n'avoir pas de garçons, s'etait efforcé de doter ses filles d'une partie de sa science. Quant il les eut mariées, il donna à chacune d'elles, outre leur dot en argent, une maison solidement bâtie par lui, et attendit impatiemment d'elles des garçons dans le seul but de leur donner lui-même une instruction grecque.

Voyant cependant approcher la mort que la cécité avait déjà précédée, craignant de ne pas voir son désir réalisé, il écrivit son testament. Le premier article instituait héritier de ses livres celui de ses futurs descendants mâles qui devait quitter le premier l'école grecque en sachant au moins autant que le maître de l'école. Mes cousins, devenus mes rivaux et mes condisciples, ne montrèrent pas moins d'ardeur que moi pour hériter de ces livres ; pourtant le sort qui me fit sortir le premier de l'école me rendit héritier de la bibliothèque de mon grand-père.

Ses livres n'étaient pas nombreux ; il y en avait assez

(1) Une *Ode à d'Aguesseau* de lui fut publiée en 1819. Antoine l'avait écrite en 1702, lors de son passage à Paris. (*Note de Coray.*)

cependant pour me faire comprendre combien était peu de chose l'instruction que j'avais acquise à coups de bâton, et combien était ridicule l'orgueil qu'avait inspiré à mon cerveau ce titre de « *très-savant* » « *très-sage et très-savant* » que l'on donnait alors par habitude et communément à tous ceux sans exception qui savaient les déclinaisons des noms et les conjugaisons des verbes.

Je frémis en voyant quels secours me manquaient encore pour comprendre avec certitude les écrivains grecs, et je m'indignai en songeant combien j'avais perdu de temps inutilement pour acquérir si peu de science, la science de quelques mots. Je trouvai pourtant une consolation dans ma jeunesse, qui me permettait de reconstruire d'une façon quelconque mon éducation mal faite. Mais dans une ville, quoique grande comme l'était alors Smyrne, les moyens manquaient pour une telle entreprise ; cela fortifiait la haine que je nourrissais dans mon âme, depuis ma naissance, contre les Turcs, cause de cette privation, et mon désir de renier ma patrie, que je considérais désormais plutôt comme une marâtre que comme une mère. Un pareil désir m'animait chaque jour et m'enflammait surtout à la lecture des plaidoyers de Démosthène, jusqu'à ébranler ma santé. A partir de treize ans, je commençai à cracher le sang et je le crachai sans interruption jusqu'à vingt. Dès lors il ne m'arriva plus de le cracher qu'à de longs intervalles, presque jusqu'à soixante ans. Avec tout cela ni mon état maladif, ni la crainte de l'augmenter, n'empêchaient mon désir de m'instruire.

Je trouvai avec peine un homme qui m'enseignât la langue italienne, et je rencontrai plus difficilement encore un maître de français. La langue italienne était alors la seule qu'apprissent quelques rares jeunes gens, plutôt pour le besoin de leur commerce que dans le but d'étendre leurs connaissances; quant au français, aidé par l'intervention empressée de mon père, je fus presque le premier à songer à chercher un maître ; mais le maître d'italien et celui de français ne différaient du maître que j'avais pour le grec

et dont j'étais délivré, qu'en ce qu'ils enseignaient sans me donner des coups de bâton.

J'étudiai les deux langues à la fois, non pas tant pour l'utilité que j'en tirais, — car je n'avais pas de livres italiens ou français, et il ne m'était pas facile d'en emprunter pour les lire, — mais pour me perfectionner dans la connaissance de la langue latine. Le désir d'apprendre cette langue s'était allumé dans mon âme en voyant des notes latines sur plusieurs livres grecs, et surtout les notes de Casaubon. Il s'était trouvé par hasard, dans les livres de mon grand-père, l'édition de Strabon réimprimée à Amsterdam (1707) par Casaubon : je dis, par hasard, parce que de telles éditions étaient alors inconnues à Smyrne. A l'école où je fis mes études, on ne trouvait pas et il est probable que mon maître ne connaissait même pas la bonne édition de Strabon. Mon grand-père l'avait acquise, comme les bonnes éditions de quelques ouvrages, parce que son commerce se faisait principalement avec la Hollande, quand il songea à faire venir, de temps en temps, d'Amsterdam, des livres grecs pour son propre usage. Toutes les fois que j'ouvrais Strabon, je souffrais à la seule vue des longues notes de Casaubon, dont je cherchais à comprendre le sens, parce que je n'avais pas à attendre grand secours de ce que l'on m'avait appris à l'école grecque.

Pour acquérir la connaissance de la langue latine il aurait fallu que je recherchasse les prêtres occidentaux qui se trouvaient à Smyrne et surtout les jésuites, chose difficile à cause de leurs préjugés qu'augmentait encore la fureur de prosélytisme dont ils étaient possédés ; fureur si véhémente, que ces ennemis de Jésus, les jésuites, croyaient et croient encore aujourd'hui plus méritoire de convertir un Grec à leur église que dix Turcs ou dix idolâtres. La chose aurait été bien plus difficile si mon grand-père eût vécu ! Comment Diamantios Rhysis eût-il pu me livrer aux mains des jésuites, lui qui a composé un poëme tout en vers ïambiques sur les abus du papisme, intitulé : *Critique de la religion des Latins*, en trente-six chapitres, et qui voulait

le publier à Amsterdam[1] pour le faire distribuer gratuitement à ses compatriotes, comme un préservatif contre le venin de la fureur papiste?

Ce que je cherchais de tous côtés avec un désir si vif, la fortune me l'apporta d'une manière inattendue. Ce temps-là fut, je crois, et je me le rappelle avec reconnaissance, la plus heureuse partie de ma vie : j'avais trouvé un maître capable non-seulement de m'apprendre le latin, mais encore de mettre un frein à l'impétuosité désordonnée de ma bouillante jeunesse.

Il y avait alors pour ministre de la chapelle du consul hollandais un homme sage, vénérable et vénéré, Bernhard Keun. J'avais entendu dire qu'il cherchait un professeur grec de langue grecque, pour se perfectionner dans la connaissance qu'il en avait déjà ; je fis proposer, par un ami, mes leçons à un élève qui connaissait la langue peut-être plus à fond que moi, et qui n'avait besoin que de leçons quotidiennes de prononciation. Le bon Bernhard, croyant que je voulais de mes leçons un salaire en argent, était prêt à me le donner; quand il apprit que je ne lui demandais pas autre chose que de m'apprendre en retour le latin, il accepta avec joie, plutôt dans le charitable désir de servir un jeune homme empressé de s'instruire, que pour s'éviter une dépense qui aurait cessé au bout de quelques semaines. En effet, quelques semaines lui suffirent pour prononcer comme moi la langue grecque, mais ensuite, sous le prétexte qu'il avait encore besoin de moi, il me garda tout le temps que je passai encore à Smyrne avant mon départ. Sa bienveillance à mon égard s'accrut au point qu'il m'engageait à l'accompagner dans ses promenades après le dîner, m'apprenant toujours de vive voix tout ce qu'il savait être utile à mon bonheur, me prêtant les meilleurs auteurs latins qu'il

(1) L'année de la publication est 1748. Étant mort en 1747, il ne le vit pas imprimé, et cela heureusement pour lui, car il ne le vit pas rempli de fautes de typographie qui rendaient beaucoup de passages du poëme inintelligibles. Je songeai à en apporter une copie de Smyrne pour la Bibliothèque royale, et c'est ce que je fis en 1829. (*Note de Coray.*)

possédait et enfin me laissant seul dans sa bibliothèque toutes les fois qu'il était forcé de sortir de chez lui.

J'ai oublié de dire qu'avant de connaître ce respectable maître, j'avais désiré savoir l'arabe. Je passe la cause de ce désir, de peur de paraître écrire un roman. Mais il eût fallu nécessairement prendre un maître turc; et cela m'était impossible; le nom seul de turc me donnait des spasmes insensés. J'appris que la langue arabe avait un grand rapport avec l'hébreu; en sorte que je me décidai à chercher et que je finis par trouver un maître d'hébreu. Mais quel maître! Eux aussi, les malheureux, ont souffert ce que nous avons souffert nous-mêmes; de même que, fiers de notre langue ancienne, nous en étions réduits à ce que quelques gens croient être ou appellent *notre bon grec*, de même eux aussi s'enorgueillissaient de *leur bon hébreu*. Cependant j'étudiai la langue hébraïque comme acheminement à la langue arabe, pour laquelle j'espérais trouver aussi un jour un maître qui ne fût pas Turc. La nécessité de payer le maître d'hébreu me força naturellement à m'adresser à mon père. A cette époque (1764) et dans la situation où était la nation, tout autre père sans exception, parmi les habitants de la ville, entendant son fils lui demander un maître d'hébreu, aurait certainement appelé le médecin, pensant qu'il perdait l'esprit. Mais mon bon et sage père se contenta de me demander dans quel but je voulais apprendre l'hébreu. Quand je lui eus dit que cela me servirait à comprendre plus exactement l'Ancien Testament. — *Bien! commence donc*, me répondit-il. Jamais je ne me suis rappelé cette courte réponse sans verser des larmes. Voilà quel était son empressement à m'instruire!

En voici encore une preuve : j'avais souvent désiré, aux fêtes solennelles de l'Église, comme c'était la coutume pour les jeunes gens, avoir un habit neuf, et il me renvoyait de Noël à Pâques et de Pâques à Noël; mais quand je demandais un maître, un livre, ou toute autre chose pour mon instruction, il ne me le refusa jamais.

L'ignorance de mon maître d'hébreu était telle qu'elle m'aurait dégoûté de l'étude de cette langue, si je n'avais

trouvé, dans la bibliothèque de mon autre bienveillant maître et père Bernhard, des secours pour l'hébreu comme j'en avais trouvé pour le latin et le grec. Mais cela augmenta le désir que j'avais conçu depuis longtemps de visiter l'Europe. Je voyais, en effet, les Européens, bien que n'étant ni Grecs ni Romains, s'aider de l'instruction grecque et romaine, et, n'étant pas Hébreux, avoir des grammaires et des dictionnaires hébraïques inconnus chez les Hébreux; il me fallait naturellement en conclure que dans l'Europe moderne s'étaient réfugiées toutes les lumières de la Grèce et de Rome, et même de la Palestine.

Mon père vendait de la soie, exerçant son commerce dans le quartier de Smyrne appelé Bezestènes, où étaient tous les autres Chiotes, et non pas, comme le dit mon biographe [1], à Chio, qu'il avait quittée dès son enfance sans y jamais retourner. Il désirait étendre son commerce par mer en Hollande, à l'exemple de son beau-père et de mon grand-père; mais il voulait avoir là-bas un des siens, et non pas faire le commerce par l'intermédiaire des Hollandais, comme l'avait fait mon grand-père. Après de nombreuses objections de la part de ma mère, il fut décidé que j'irais à Amsterdam. Ma mère considérait le voyage par mer à peu de chose près comme mon arrêt de mort; moi de mon côté j'avais en horreur la vie de commerce, comme un grand obstacle à mon désir de m'instruire. Cependant j'entrevis dans ce voyage un grand bonheur, espérant que l'occupation du commerce me laisserait le temps nécessaire pour acquérir toute la science que je pourrais, mais non pas toute celle que je voudrais.

Je partis donc (1772) à bord d'un vaisseau danois; après vingt-six jours de bonne traversée, je débarquai à Livourne, et de là, peu de jours après, à Amsterdam, muni de nombreuses lettres de recommandation. Une seule d'entre elles me servit, la lettre de mon ami et maître (Bernhard Keun)

(1) *Biographie nouvelle des contemporains*, *t. V*, *p.* 52. (*Note de Coray.*)

à un certain ministre, son ami, nommé ***Adrien Buurt***, homme très-savant, très-respectable et très-vénéré parmi les ministres que je rencontrai là.

Ce maître socratique me reçut comme son fils, et, quand il eut examiné mes faibles connaissances, me demanda si mes occupations commerciales me permettaient de venir deux fois par semaine chez lui, afin d'apprendre ce qu'il jugeait nécessaire pour bien raisonner, par quoi (disait-il) devait commencer toute véritable instruction. J'acceptai, je ne dis pas avec joie, mais avec enthousiasme, cette proposition paternelle à laquelle je ne m'attendais pas. Il m'apprit les éléments d'Euclide et la science de la logique. J'étudiai celle-ci dans un livre de logique composé par sa docte femme Caroline (*Iosina Carolina van Lynden*), ouvrage complétement différent de la logique que j'avais apprise à l'école de Smyrne[1].

Cet homme savant et sa savante femme étaient sans enfants ; heureux pourtant parce qu'ils avaient travaillé ensemble au bonheur de leurs concitoyens. Outre une riche bibliothèque, ils avaient un cabinet d'histoire naturelle, et les deux jours par semaine qui m'étaient accordés, à moi étranger, étaient aussi réservés aux fils et aux filles des principaux habitants de la ville. Les filles venaient entendre la leçon de Caroline, et les fils suivaient les leçons de son mari Adrien.

A la vertu de ces deux respectables personnes, et à mon premier ami et vénérable maître Bernhard Keun, je dois, non pas d'avoir acquis la vertu, mais d'avoir en quelque sorte mis un frein à mes passions.

Ma jeunesse fut agitée par des passions orageuses, et la seule chose qui m'a sauvé du naufrage, c'est le respect envers mes maîtres, et l'ambition de me rendre digne de

(1) Je conserve encore dans ma bibliothèque cette Logique (écrite en langue hollandaise), don précieux de la vénérable Caroline. J'ai aussi de son mari quelques ouvrages, également en hollandais ; mon premier maître (Bernhard Keun) en traduisit un en français, sous le titre d'*Abrégé de la théologie dogmatique,* édité à Amsterdam, 1779. Celui-là est aussi resté dans ma bibliothèque. (*Note de Coray.*)

leur affection. Telle fut, je crois aussi maintenant, la jeunesse de mon père; il est à croire que lui non plus ne se serait pas sauvé, s'il n'avait eu l'ambition de se montrer digne de l'affection de Diamantios Rhysis. Enseignement nécessaire aux parents qui songent au salut de leurs enfants. Ils doivent les confier à des maîtres tels, qu'ils puissent non-seulement en admirer la science, mais en ambitionner l'affection et en redouter le mépris.

Je passai six ans à Amsterdam, livré au commerce et, autant que me le permettaient mes occupations commerciales, à l'instruction; importuné sans cesse par un violent désir de ne plus retourner dans ma patrie esclave. Cette haine contre les Turcs, nourrie dans mon cœur dès l'enfance, devint, quand je goûtai la liberté d'un État bien gouverné, une aversion insensée. Un Turc et une bête sauvage étaient dans ma pensée des mots synonymes, et le sont encore, bien que dans le dictionnaire des ennemis du Christ, amis du tyran, ils signifient des choses différentes.

Malgré cela, je fus contraint de revenir, et j'allai par Vienne (où j'étais passé déjà la première fois en me rendant à Amsterdam) afin de voir encore une fois mon oncle (frère de mon père) Sophronios, archevêque de Belgrade, qui, pour fuir le pacha de cette ville, était venu se réfugier sous la protection de Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne.

Après un séjour de quarante jours à Vienne, je passai à Trieste et de là à Venise, où je demeurai presque tout l'hiver de 1778 encore nourri de l'espérance de recevoir de mes parents la permission que je leur avais demandée de passer en France pour étudier la médecine. Mon intention n'était pas de me faire médecin; je ne considérais que deux choses, ou gagner du temps pour ne pas voir les Turcs, ou, si j'étais enfin forcé de les voir, vivre au milieu d'eux comme médecin, parce que cette nation sauvage est obligée de feindre envers les médecins seuls une certaine douceur.

Je débarquai à Smyrne quelques jours après l'incendie

qui détruisit une grande partie de la ville, encore ébranlée par un tremblement de terre. Ces malheurs publics joints aux nôtres propres (la maison de mon père avait été aussi brûlée) changèrent le dégoût que m'inspirait le séjour au milieu des Turcs en une telle mélancolie que je fus en danger d'arriver à une véritable folie. Et ici le nom folie n'est pas une figure de rhétorique ; aujourd'hui encore, quand je me rappelle le désordre de ma tête dans ce temps-là, je suis sûr que je serais inévitablement devenu fou sans les consolations journalières de mon maître et ami Bernhard. Je ne fréquentai la plupart du temps que lui seul dans un séjour de quatre ans que je fis encore à Smyrne; le reste, je m'enfuyais à quelques stades, loin de la ville, dans la campagne, pour ne pas voir de Turcs. Mes parents, nourrissaient encore l'espoir de me garder dans leur patrie, et ils essayaient tous les moyens, jusqu'à celui de l'appât du mariage, pour me faire changer de sentiment. Cet appât devait me séduire, tant à cause de ma jeunesse, qu'à cause de la beauté et de la richesse de la fiancée, orpheline d'un père extrêmement riche, si l'amour de la liberté ne m'avait pas forcé de dédaigner les autres amours de quelque nature qu'ils fussent. Mes parents, voyant que cela même ne pouvait me fléchir, et en présence du danger que courait ma santé qui dépérissait chaque jour, me permirent enfin d'aller en France.

Pour abréger la traversée, je passai de nouveau à Livourne, puis à Marseille, et j'arrivai enfin à Montpellier le 9 octobre 1782 et non 1787 ; j'y demeurai six ans et non huit [1], étudiant la médecine autant que me le permettait un corps affaibli par les fatigues journalières de l'étude et par la pensée dont j'étais rongé, que je serais à la fin obligé de retourner dans une patrie opprimée par les Turcs.

C'est à Montpellier que j'appris la funeste nouvelle que mon père était mort le 21 juillet 1783, et que ma mère

(1) *Biographie nouvelle des contemporains*, t. V, p. 52.

l'avait suivi dans la tombe un an après. Que leur mémoire soit éternelle! Je souhaite de pareils parents à tous les jeunes gens.

Ici je dois encore corriger une erreur de mon biographe. Il dit que je séjournai à Montpellier et que j'y étudiai grâce à une pension annuelle de 2000 francs que me faisait Bernhard Keun. Ce bon et cher maître serait venu avec joie à mon aide si sa situation de fortune lui avait permis de pareilles libéralités. Il ne manqua pas cependant, lui aussi, avec mes parents, de grossir par des dons passagers le secours que j'obtins d'eux tant qu'ils vécurent, et que je tirai après leur mort de la vente de la maison paternelle qui avait été reconstruite, ainsi que de mes propres travaux. Ces travaux étaient, entre autres, la traduction de l'allemand en français du catéchisme du Russe Platon; de la *Médecine clinique* de Selle que j'ai publiée en 1787 à Montpellier, où je me trouvais, et quelques autres ouvrages de médecine traduits des langues allemande et anglaise en français et publiés ensuite à Paris.

Quand j'eus terminé mes études, je désirai visiter la nouvelle Athènes, Paris, pour échapper du moins à la honte de ceux qui autrefois ne connaissaient pas l'ancienne. Je vins donc à Paris le 24 mai 1788, avec des lettres de recommandation de mes professeurs dont la bienveillance à mon égard, et particulièrement celle de Broussonet, de Grimaud et de Chaptal, fut un des bonheurs de ma vie.

Mais j'arrivai dans un temps qui allait voir se produire sous peu cet événement prodigieux et le premier dans l'histoire, conçu dès le milieu de ce siècle, le changement politique d'une nation dont on n'espérait pas une pareille révolution. Les Français, semblables jusqu'alors aux Athéniens par la science, la douceur, l'humanité, l'amabilité, étaient jugés légers comme les Athéniens, et dignes de ce qu'écrivit sur leur légèreté le poëte comique Aristophane. La révolution montra que, dans ce pays si léger en apparènce, se cachàient un grand nombre de philosophes que les abus de la monarchie, absolue à cette époque, découvrirent à

l'improviste, et rendirent législateurs d'un nouveau régime.

Mes inquiétudes au sujet de mon retour dans ma patrie, diminuées déjà par la mort de mes parents, se dissipèrent complétement lors de la révolution politique de la France, et je résolus définitivement de ne plus vivre à l'avenir avec des tyrans. Cela augmenta le désir que je nourrissais depuis longtemps de contribuer, selon mes forces, à l'instruction de mes compatriotes, et surtout quand je fus convaincu que le progrès et le développement de l'instruction chez le peuple français avaient enfanté l'amour de la liberté. Le seul moyen que je trouvai pour y contribuer fut de publier les auteurs grecs avec de longues préfaces en langue vulgaire, que pussent lire non-seulement ceux qui étudient la langue ancienne, mais les hommes du peuple. Mais dans une telle entreprise il fallait une plus grande connaissance de la langue grecque, pour donner une édition critique du texte des auteurs. Je mis donc tous mes soins à l'acquérir, abandonnant à la fois la profession de médecin et toute autre occupation.

Les troubles amenés en France par les chefs de parti qui suivirent, sans leur ressembler en rien, les auteurs de la révolution, devaient nécessairement produire un chef de parti plus terrible pour apaiser les troubles, et ils le produisirent en effet. C'était le fameux Napoléon. Doué de qualités de gouverneur et de général supérieures à toutes celles que nous a transmises l'histoire, et créé par la nature pour inspirer la terreur aux perturbateurs et le respect à ceux qui désiraient le calme, il ne se trompa que sur un point : il ne comprit pas quels fruits les hommes attendaient de ses grandes qualités. Au lieu de délivrer les peuples d'Europe accablés sous leurs despotes, il préféra devenir lui-même le despote des despotes. Au lieu de répandre le bonheur dans toute l'Europe, et d'être un dieu sur la terre, célébré par les hymnes immortels de ses contemporains et des générations infinies dans l'avenir, il préféra les plus basses flatteries des plus ignobles flatteurs. Le malheureux, il s'est trompé!

Cet homme aux grandes entreprises, mais non pas véritablement grand, étant consul (consulat qui devait anéantir et lui-même ainsi que les nombreuses et grandes espérances que l'on avait conçues de lui), désira qu'on fît la traduction de la Géographie de Strabon. Mon ancien professeur de chimie à Montpellier, *Chaptal,* alors ministre du consulat, proposa comme traducteurs du texte *La Porte-du-Theil* et moi, et un troisième, le géographe *Gosselin,* pour les observations géographiques, en fixant à chacun de nous 3,000 francs par an comme rémunération de notre travail, et non pas comme une pension annuelle, ce qui devait être fait plus tard [1].

Nous présentâmes en 1805 à Napoléon (non plus consul mais empereur) le premier volume imprimé de la traduction de Strabon. A la présentation du second, outre notre traitement annuel de 3,000 francs, il nous fit aussi don à chacun de 2,000 francs en rente viagère. Quand nous vint la nouvelle inattendue de cette disposition, soupçonnant (je ne sais pourquoi) la munificence de Napoléon et craignant qu'elle ne me forçât un jour à me montrer envers lui reconnaissant au-delà de ce qu'il convenait, je voulus me libérer de ce bienfait ; ne pouvant pourtant pas le faire seul, j'exposai à mes collègues que, la traduction de Strabon devant être longue, il valait mieux refuser ou le traitement ou la pension. Mes collègues m'approuvèrent sans opposition.

Nous écrivîmes donc tous trois collectivement au ministre d'alors pour renoncer à notre traitement annuel de 3000 francs, nous contentant de la pension viagère de 2000 francs. La réponse du ministre était un éloge de notre *désintéressement* comme il l'appelait, et la suppression de notre traitement annuel. Si j'avais prévu quels maux devait causer à la Grèce l'alliance formée dans le but d'empêcher l'affranchissement des peuples, et nommée avec impiété la *Sainte-Alliance,* j'aurais préféré certainement voir ma patrie gouvernée aujourd'hui par le sceptre d'un

(1) *Biographie nouvelle des contemporains, t. V, p.* 53.

Napoléon, qui aurait chassé les Turcs de la Grèce, plutôt que par la verge de fer de plusieurs souverains absolus dont pas un ne valait Napoléon.

Sous le règne de ce malheureux Napoléon, quelqu'un entre beaucoup d'autres proposa à feu Clavier et à moi de nous nommer, avec une forte rémunération annuelle, *censeurs,* lui, pour les livres publiés en latin, moi, pour les livres grecs anciens ou modernes. Mon ami repoussa la proposition avec effroi, et m'engagea à en faire autant, réfléchissant que celui qui espérait de nous un pareil ouvrage nous jugeait probablement capables de faire, moyennant un salaire, d'autres choses plus méprisables.

Mais je laisse ce héros plus malheureux d'avoir séparé ses intérêts des intérêts publics que d'avoir été renversé par des despotes qui lui étaient incomparablement inférieurs, et je poursuis l'histoire du reste de ma vie.

Ici je dois raconter un des bonheurs de mon existence; je le voulais passer sous silence, mais mes amis m'auraient cru orgueilleux et mes ennemis indigne. J'exècre l'orgueil, et je redoute aussi beaucoup d'être jugé indigne. Quelques personnes s'étonnaient que je n'eusse jamais demandé à être élu membre de l'Académie. Voici comment les choses se sont passées : celui qui désire être élu membre de l'Académie doit d'abord demander par lettre au président de l'inscrire sur la liste des candidats ; en second lieu, il doit, avant le vote, visiter en personne chacun des électeurs et le prier humblement de lui accorder son suffrage. Je ne connaissais que le premier point et je m'y conformai, non pas que ce fût un devoir nécessaire ni une coutume irrépréhensible, et je me fis inscrire comme candidat.

L'année même (1805) de la publication du premier volume de Strabon en français, je publiai aux frais des frères Zosimas l'introduction de la *Bibliothèque grecque*, avec une préface très-étendue sous le titre de : Αὐτοσχεδίων στοχασμῶν (réflexions personnelles). Elle se répandit en Grèce ; la faveur qu'elle inspira pour moi à la nation me montra que la Grèce commençait à sentir la nécessité de

l'instruction, et augmenta les espérances que j'avais manifestées depuis cinq ans[1] de son prochain affranchissement. Je ne me trompai qu'en un point : l'insurrection contre le tyran, que mes calculs plaçaient vers le milieu de ce siècle, survint trente ans plus tôt. Ce contre-temps vint à la fois de la hardiesse des chefs de l'insurrection (agissant spontanément ou sous l'impulsion de la Russie), et de la conduite imprudente que tinrent plus tard jusqu'aujourd'hui de nombreux citoyens en Grèce; conduite qui causa une si grande effusion de sang innocent et qui faillit effacer jusqu'au nom grec de la surface de la terre, si les soldats armés contre le tyran n'avaient fait, soit sur terre, soit sur mer, des exploits vraiment dignes des héros de Marathon et de Salamine. Si la nation avait eu des gouverneurs instruits (et elle les aurait eus sûrement, si l'insurrection était venue trente ans plus tard), elle aurait fait la révolution avec plus de prévoyance, et elle aurait inspiré aux autres nations un tel respect qu'elle eût évité tous les maux qu'elle a soufferts depuis de la Sainte-Alliance antichrétienne.

Mes publications n'avaient pas manqué cependant de me rendre hostiles quelques pédants joints à un petit nombre de médecins; ils me firent une guerre à outrance comme novateur, non-seulement en matière d'instruction, mais dans ma propre religion. Je regrette maintenant de les avoir combattus à mon tour; j'aurais agi plus sagement, si j'avais suivi le sage précepte d'Épictète : « *Cela lui a paru bon ainsi.* »

Avant d'entreprendre la correction des œuvres ma faites, il faut s'attendre à une guerre inévitable de la part de ceux dont la réputation et la fortune sont attachées à ces mêmes œuvres mal faites et qui s'en nourrissent; et au lieu d'espérer de leur part une chose impossible, la paix, il faut poursuivre son travail tranquillement, en se contentant de la bienveillance de ceux qui savent en profiter.

(1) Voir la fin du *Discours préliminaire* du traité publié en 1800 *sur les Airs, les Eaux, les Lieux, d'Hippocrate.* (*Note de Coray.*)

Avant de commencer la *Bibliothèque grecque*, je publiai (1799) les *Caractères de Théophraste* en grec et en français, avec une préface et des notes françaises ; de même *le Traité des airs*, *des eaux*, *et des lieux d'Hippocrate*, 1800 [1], la Trompette guerrière, τὸ Σάλπισμα πολεμιστήριον (1801), la première édition de la traduction de Beccaria [2], τὸ Γαλλιστὶ γραμμένον Ὑπόμνημα περὶ τῆς παρούσης καταστάσεως τοῦ πολιτισμοῦ τῆς Ἑλλάδος (1803) [3], mémoire écrit en français et lu d'abord à la Société des observateurs de l'homme, et les *Éthiopiques d'Héliodore*, avec des notes grecques et des prolégomènes en langue grecque moderne (1804). Après *Héliodore*, je commençai (en l'an 1805) la *Bibliothèque grecque* [4] nommée plus haut. Je la continuai sans interruption jusqu'au commencement de la révolution politique des Grecs, à la si grande satisfaction des lecteurs, que quelques-uns de mes compatriotes jugèrent utile de réunir et de publier en un volume séparé les prolégomènes écrits sur chaque auteur ou Αὐτοσχεδίους στοχασμούς.

L'inopportunité plutôt que l'imprévu de la révolution politique des Grecs me causa une telle frayeur que, si c'eût été possible pour une pareille chose et dans ma situation d'argent, j'aurais publié à Paris tous les écrivains moraux ou politiques, pour atténuer, autant que je l'aurais pu, les maux qu'on redoutait de la révolution.

Mais il y avait longtemps que les frères Zosimas (à la suite de circonstances imprévues) avaient cessé de subvenir à mes frais d'impression : ma situation de fortune ne me permettait pas de payer autant d'ouvriers ou de correc-

(1) En 1816, je le publiai une seconde fois, mais seulement avec le texte d'Hippocrate et la traduction ; j'y adjoignis la Loi d'Hippocrate et « *le Meilleur Médecin et philosophe* » de Gallien.

(2) Cette traduction fut publiée une seconde fois en 1823.

(3) Mémoire sur l'état actuel de la civilisation en Grèce. (*Note française de Coray.*)

(4) Aujourd'hui (1827) la *Bibliothèque grecque* et l'introduction forment 17 volumes, dont 9 volumes sont intitulés *Supplément*. Les 17 tomes contiennent en outre les facéties d'Hiéroclès, les quatre premiers chants de l'*Iliade* d'Homère, et deux volumes intitulés Ἄτακτα (*Varia, choses diverses*). (*Note de Coray.*)

teurs qu'il en fallait pour publier en même temps de nombreux volumes.

Je commençai donc (1821) par la publication de la *Politique* d'Aristote. Un an auparavant j'avais traduit et publié, sans le signer, l'étonnant *Concile des trois évêques ouvert par le pape Jules III*. Le but de la publication de cet ouvrage était la réforme et en même temps la justification de l'Église d'Orient. Il était impossible que cette longue servitude qui avait détruit l'instruction de la nation ne corrompît pas le clergé et ne troublât pas nos sentiments religieux : quelque nombreux et de quelque nature qu'aient été les vices des chrétiens d'Orient, comparés aux terribles abus de la cour papale, ils doivent être comptés dans la balance de la justice comme quelques gouttes d'eau auprès de l'océan, et les défenseurs de la cour papale qui accusent amèrement les Grecs accusent des hommes qui ont une paille dans l'œil, alors qu'eux-mêmes sont aveuglés par une large poutre. Décrier tous les prêtres d'Orient pour le luxe de quelques archiprêtres amollis par Byzance, c'est la même chose que de comparer tous les Grecs aux Phanariotes de Byzance.

Εἰς ὄμματ᾽ εὔνου φωτὸς εἰσβλέψαι γλυκύ.

Εὐριπίδ. Ἴων. 732

Il y a plaisir à rencontrer les yeux d'un cher ami.

A. Coray.

Α. Κοραῆς

LETTRES INÉDITES

DE CORAY

I[1]

M. Bernard Keun, ministre de l'Église hollandoise, à Smyrne[2].

Montpellier, 4 décembre 1786.

Très-cher ami,

Le 3 du mois passé, je répondis en partie à votre lettre, du 26 août, en vous envoyant en même tems la consulte que vous m'avez demandée au sujet de votre santé : puisse-t-elle vous être aussi salutaire que je le désire!

Je reçus depuis vos deux lettres du 26 septembre et du 1er octobre. Je suis on ne peut plus flatté et des complimens que vous me faites, et de la part que vous prenez au

(1) Nous publions cette lettre d'après le deuxième choix des lettres de Coray, par M. Rotas, p. 79. Il existe trois recueils des lettres de Coray. Le premier, imprimé en 1838 sous le titre : Ἀδαμαντίου Κοραῆ ἐπιστολαὶ πρὸς τὸν Σμύρνης πρωτοψάλτην, ne contient que des lettres grecques adressées à Dimitrios Lotos, que Coray désigne sous son titre de *protopsaltes, protochantre*. En 1839, M. Rotas, ami et exécuteur testamentaire de Coray, a fait imprimer à Athènes un choix de lettres de Coray sous ce titre : Ἀπάνθισμα ἐπιστολῶν Ἀδαμαντίου Κοραῆ ἐκδιδόντος Ἰακώβου Ῥώτα, et en 1841 un second choix : Ἀπάνθισμα δεύτερον. Ces deux derniers recueils contiennent quelques lettres en français que nous avons réunies à celles que nous avions nous-même rassemblées.

(2) Bernard Keun, ministre de l'Église hollandaise à Smyrne, enseigna le latin et les principes de diverses sciences à Coray, qui en témoigne d'une façon touchante sa reconnaissance dans son autobiographie et dans plusieurs de ses écrits.

succès de ma thèse. C'était un succès, mon ami, que je dois à la Providence, qui mêle toujours les biens avec les maux pour soutenir notre foiblesse. Vous ne savez pas ce qui vient de m'arriver? Vous m'avez si souvent recommandé la résignation, que je vous cache la moitié de mes aventures, crainte de perdre votre estime. Mais de celle-ci vous allez voir si j'ai tort de me plaindre quelquefois de mon sort. MM. B... m'avoient envoyé par MM. Majastre frère et Ce une remise, qui étoit déjà à Marseille depuis le 10 du mois d'août. Ces messieurs me l'envoyent par conséquent (à ce qu'ils prétendent) accompagnée d'une lettre de leur part, datée du 11 août. De Marseille à Montpellier la lettre s'égare avec la remise, je ne sais comment ni pourquoi; et N. B. c'est la première lettre que je perds depuis que je suis en France. Ne recevant aucune réponse de ma part, ils s'avisent, après trois mois, d'envoyer la seconde remise à un négociant d'ici, avec prière de chercher et de déterrer mon individu pour me la remettre : et je ne reçus qu'au 21 novembre l'argent que je devois avoir dès le commencement du mois d'août. Jugez d'après cela de la situation où je devois être dans cet intervalle du temps avec des dettes, que je crains plus que vous ne pensez pas peut-être, et sans le sou. Cette petite aventure est cause que je ne suis pas encore docteur, que je n'ai pu prendre certains arrangemens relatifs à mes études, et que j'ai eu quelques très-petits accès de fièvre encore.

Je compte après mon doctorat de me donner tout entier à la pratique, en suivant un médecin de la Miséricorde à raison de douze francs par mois.

Tous mes professeurs, mais particulièrement M. de Grimaud, s'intéressent à moi. Ce dernier.... me conseille mille choses, s'évertue, le brave homme, à songer à mille expédiens pour me retenir ici.

Je vous en parlerai plus au long dans une autre lettre. Je vous témoignai dans le temps les remercîmens de Mme Fesquet au sujet de votre cadeau. Je lui avois déjà conseillé les ouvrages de Sturm, et elle vient de les recevoir de la Haye. Elle en est fort contente, ainsi que toute

la famille Allut : et mon crédit a augmenté auprès d'eux. Cette idée d'avoir été votre élève me donne chez cette famille du relief, dont je suis fier. M. Allut est fort sensible aux soins que vous avez eus pour que ses narcisses fussent de la belle espèce, et il les attend avec impatience. En attendant il m'a remis une note concernant vos questions pour différens livres, que vous trouverez ci-incluse. Je vous demanderai ce que c'est l'*Art de vérifier les dates.*

Ἔρρωσο φίλων φίλτατε.

T. T.
Q. N. [1]

II [2]

A la Société royale des sciences de Montpellier.

[1787]

Messieurs,

Les dédicaces ont toujours offert le moyen le plus propre pour témoigner d'une manière solemnelle les sentimens d'estime ou de reconnoissance dont on étoit pénétré pour quelque illustre personnage. C'est à ces deux titres que j'ose vous offrir cette traduction. Plusieurs de mes maîtres partagent vos travaux et votre gloire littéraire; j'ai même le bonheur de compter des amis parmi vous. Les liens qui vous unissent, et le zèle qui vous anime pour les progrès des sciences, donnent à toute l'illustre Société des droits sur mes hommages. Daignez les recevoir, Mes-

(1) Coray employait volontiers cette manière de signer qui signifie *quem nosti*. Quelquefois il signait aussi en grec O. O, *id est*, ὃν οἶδας. Voyez la lettre n° XXVII.

(2) Dédicace de la *Médecine clinique, ou Manuel de pratique traduit de l'allemand de M. Chr.-G. Selle, par M. D. Coray, docteur en médecine de l'université de Montpellier.* Montpellier, 1787, 2 vol. in-8°.

Le produit de ce livre, dont il est souvent question dans la correspondance que nous publions, fut une des modiques ressources qui aidèrent Coray à vivre pendant la Terreur.

sieurs ; ce sera l'encouragement le plus flatteur pour une personne qui entre dans la carrière littéraire.

Je suis avec le plus profond respect, Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

D. Coray.

III[1]

A M. d'Ansse de Villoison.

Sans adresse et sans date [1790].

Le passage que vous m'avez demandé, mon cher ami, se trouve dans le deuxième livre des Épidémies, section première, p. 688, édit. Vander Lind : Αἱ τῶν ἤτρων ῥήξιες, αἱ μὲν περὶ ἥβην τὰ πλεῖστα ἀσινέες τὸ παραυτίκα · αἱ δὲ σμικρὸν ἄνωθεν τοῦ ὀμφαλοῦ ἐν δεξιοῖς ὀδυνώδεες αὗται καὶ ἀσώδεες, καὶ ΚΟΠΡΙΗΜΕΤΟΙ · οἷον καὶ τῷ Πιττακῷ. Γίνονται δὲ αὗται ἢ ἀπὸ πληγῆς, ἢ σπάσιος, ἢ ἘΜΠΗΔΉΣΙΟΣ ἘΤΈΡΟΥ. Le sens de ces derniers mots est rendu par les interprètes : *aut ab alterius insultu*. Je ne conçois pas comment Hippocrate, après avoir parlé des causes générales d'une hernie, telles que πληγή et σπάσις, a ensuite attribué ces deux derniers accidents à la seule ἐμπήδησιν, tandis qu'il y en a plus d'une cause qui peuvent les produire. Je lis donc : ἢ ἘΜΠΙΛΉΣΙΟΣ ἘΝΤΈΡΟΥ, *aut a constipatione intestini*. Cette correction me paroît vraisemblable, non-seulement par l'histoire des maladies, où l'on voit que les intestins constipés par des vents ou par d'autres matières peuvent s'échapper hors de la cavité du ventre et former ce qu'on appelle une hernie, mais encore par un endroit parallèle d'Hippocrate, liv. 3, de Morb., p. 103 de la même édit. de Vander Lind,

(1) Cette lettre et les suivantes sont tirées du recueil des lettres autographes inédites de Coray à Chardon de la Rochette.

où, en parlant de la passion iliaque, il dit : Ξυναυαίνεται γὰρ τὸ ἜΝΤΕΡΟΝ καὶ ΞΥΜΠΙΛΈΕΤΑΙ. — ὥστε ἘΜΈΕΙΝ ἐνίοτε, πρῶτον μὲν φλεγματώδεα, ἔπειτα δὲ χολώδεα, τελευτῶν δὲ ΚΌΠΡΟΝ : où vous voyez, mon cher ami, que la même cause ἡ ἐμπίλησις ou ξυμπίλησις τοῦ ἐντέρου est suivie du même terrible accident, τῆς κοπριημεσίας.

A peine j'ai fini ces remarques que j'ai voulu consulter Arétée. Il ne parle que de cette dernière maladie à la p. 18 : τοὔνεκε καὶ τὸ πάθος ἐπίκλησιν ἔσχεν εἰλεόν· κῆν πρὸς τοῖς στρόφοις δὲ καὶ ΠΊΕΣΙΣ, καὶ μάλθαξις, τῶν ἐντέρων ἔῃ, χορδαψὸς ΤῸ ΤΟΙΟΥ̃ΤΌΝ ἐστι· οὔνομα δ' ἕψησις μὲν γὰρ ἡ μάλθαξις, χορδὴ δὲ ἐντέρων ἐπώνυμον. Petit, dans ses notes, prétend qu'au lieu de πίεσις il faut lire ἕψησις, par rapport à l'οὔνομα δ' ἕψησις qui suit. Cette correction me paroît destituée de tout fondement. Πίεσις peut très-bien rester comme il est; mais s'il falloit le changer, j'aimerois mieux encore lire ΠΊΛΗΣΙΣ, comme plus conforme à Hippocrate, dont Arétée souvent est le copiste. Au reste, ce passage corrompu et mal ponctué doit être lu de cette manière : — κῆν πρὸς τοῖς στρόφοις δὲ καὶ πίεσις (ou, si vous approuvez ma conjecture, πίλησις), καὶ μάλθαξις τῶν ἐντέρων ἔῃ, χορδαψὸς ΤΩ̨͂ ΤΟΙΟΎΤΩ̨ ἐστὶν οὔνομα· (je supprime le Δ') ἕψησις μὲν γὰρ ἡ μάλθαξις, χορδὴ δὲ ἐντέρων ἐπώνυμον.

Mes sincères amitiés, je vous prie, à notre ami M. de la Rochette. Priez-le de ma part de ne communiquer à personne ces remarques. Il me tarde de le revoir; je vous prie de lui dire que je vais m'éloigner de lui, en passant chez M. Clavier; mais que notre amitié ne souffrira rien de cet éloignement.

Ἔῤῥωσο σοφώτατε καὶ τιμαλφέστατε φίλε !

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour. J'avois écrit les remarques précédentes hier au soir; mais ce matin, en me levant, je me suis rappelé un autre endroit d'Hippocrate, qui me paroît propre à confirmer davantage ma conjecture. C'est un parallélisme plutôt rationnel que verbal; le voici : en parlant des eaux des marais et des étangs croupissantes, ὕδατα ἑλώδεα καὶ στάσιμα καὶ λιμναῖα (de aër.,

loc. et aq., p. 334 et suiv.) et des mauvais effets qu'elles produisent dans ceux qui en font usage, il dit : Τοῖσι δὲ πίνουσι σπλῆνας μὲν αἰεὶ μεγάλους εἶναι καὶ μεμυωμένους, καὶ τὰς γαστέρας σκληράς τε καὶ λεπτὰς καὶ θερμὰς, et plus bas, p. 335 : Τοῖσι δὲ παιδίοισι κῆλαι ἐπιγίγνονται, *pueris vero herniæ accidunt*. Pourquoi? Parce que ceux qui ont les ventres durs, et qui se présentent difficilement à la garde-robe, sont ceux qui sont les plus sujets à la constipation des intestins, τὴν ἐμπλησιν τῶν ἐντέρων. C'est pendant la nuit que m'étoit venue cette idée : Ὀνειροπολῶ γὰρ καὶ καθεύδων, non ἱππικὴν comme le Phidippide d'Aristophane (Nub., v. 26), mais αὐτὸν τὸν Ἱπποκράτην.

Cette lettre de Coray avait été adressée à Villoison; mais celui-ci, pensant qu'elle intéresserait Chardon de la Rochette, la lui envoya en écrivant lui-même sur la quatrième page, restée blanche, la lettre que nous imprimons ci-après. Villoison, au milieu de sa lettre, dit : *M. Favras est resté près de trois heures à l'Hôtel-de-Ville avant d'être pendu.* Favras fut exécuté le 19 février 1790. Cette circonstance sert donc à faire connaître la date de la lettre de Coray. Mais on est péniblement surpris de voir avec quelle indifférence Villoison parle de la mort d'un homme que les juges condamnèrent sous la pression des clameurs de la rue. *Nous saurons demain,* ajoute Villoison, *s'il a fait des dépositions.* Voici ce que les journaux du temps rapportent sur les derniers moments du marquis de Favras :

Lorsqu'il fut à l'Hôtel-de-Ville, il dicta une déclaration dont voici les phrases les plus remarquables : « Prêt à paroître devant Dieu, je pardonne aux hommes qui, contre leur conscience, m'ont accusé de projets criminels.... J'aimai mon Roi, je mourrai fidèle à ce sentiment; mais il n'y a jamais eu en moi ni moyen ni volonté d'employer des mesures violentes contre l'ordre établi.... Je sais que le peuple demande ma mort à grands cris. Eh bien! puisqu'il lui faut une victime, je préfère que le choix tombe sur moi, plutôt que sur un innocent foible, peut-être, et que la présence d'un supplice non mérité jetteroit dans le désespoir. Je vais donc expier des crimes que je n'ai pas commis. »

Voici maintenant la lettre de Villoison :

IV

Lettre de Villoison à Chardon de la Rochette.

Monsieur et cher ami,

Je vous écris sur le redos d'une lettre de notre ami, M. Coraï, parce que j'ai cru que cette lettre vous intéresse. Elle contient, cher ami, une superbe correction d'Hippocrate, telle qu'il en] fait tous les jours. J'espère que dans six mois il sera dans le cas de nous donner ses remarques sur la moitié d'Hippocrate. Ce sera un chef-d'œuvre digne de Toup, d'Hemsterhuis, de vous. Je n'ai pas encore reçu l'*Analogia linguæ græcæ* de Van Lennep publiée par M. Scheidius, parce que la librairie ne veut le laisser pa roître qu'avec le dictionnaire étymologique de la langue grecque du même Van Lennep. Il sortira bientôt de la main des imprimeurs, qui en sont à la lettre X. Je ne suis nulle ment content de l'éd. de l'Ἀποκολοκύντωσις de Sénèque. L'avez vous lue ? Est-ce que l'Hécube de M. Ammon a paru ? Est-ce une édition grecque et latine avec des notes ? Sont-elles bonnes ? Je n'ai pas vu ce livre annoncé dans le catalogue de Leipsig. M. Coraï va demeurer chez M. Clavier. M. Favras est resté près de trois heures à l'Hôtel-de-ville, avant d'être pendu. Nous saurons demain s'il a fait des dépositions. Avez-vous enfin reçu le commencement de votre Anthologie, ce qui m'inquiète fort? Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles, et marquez-moi surtout quand vous comptez revenir. Il me paroît qu'il ne faut nullement compter sur votre libraire de Londres. Je vous prie de ne pas oublier de lui marquer le plus tôt possible de ne me pas envoyer les livres que je vous avois demandés. J'ai trouvé la Morale d'Aristote de Wilkinson, qui est assez rare, et l'Anthologie d'Oxford, et je n'ai pas laissé échapper l'occasion de les acheter. Je ne voulois pas en être privé si longtemps. Avez-vous reçu des nouvelles littéraires ? Que dit-on à

Rouen? J'aurai bientôt fini la lecture des Conciles grecs, où j'ai trouvé des choses importantes qu'on ne s'aviseroit guères d'y chercher.

Je vous prie en grâce, cher ami, quand vous écrirez à Porcelli, de lui demander pour moi les deux livres suivants:

1° I. Dominici de Sanctis III dissertazioni sopra la villa di Orazio Flacco. II. Mausoleo de ' Plauzi in Tivoli. III. Antino citta municipio. Ravenna, 1784, in-4°.

2° Dei paghi dell' agro Veleiate, per M. Antonio Iacintho Cara de Canonico. Vercell., 1788, della tipographia patria, in-8°. Je vous en serai fort obligé. Ἔῤῥωσο.

Paris, ce vendredi soir.

V[1]

De Coray à Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1790].

Très-cher ami,

Si je n'ai pas plus tôt répondu à votre lettre, c'est qu'elle s'étoit égarée parmi les livres et les papiers de M. de Vil-

(1) Les lettres de Coray adressées à Chardon de la Rochette, à cette époque, sont presque toutes sans dates. Nous avons été obligé, pour les ranger dans un ordre chronologique quelconque, de nous référer d'abord aux matières dont elles traitent, ensuite à quelques détails qui y sont contenus, enfin même à certains signes matériels, comme la couleur et la qualité du papier, l'adresse même de Chardon de la Rochette, qui demeura rue Saint-Jacques, au n° 43, jusqu'après 1793, et au n° 36 de la même rue passé cette époque.

Cette lettre nous semble du même temps que la précédente, et écrite à peu de jours de date de celle-là, c'est-à-dire en 1790. Villoison, dans la lettre à Chardon de la Rochette, du mois de février 1790, lui écrit : *Que dit-on à Rouen?* Il est probable que cette lettre-ci fut adressée par Coray à Chardon de la Rochette à Rouen. Il y est dit, en outre, que Villoison lit les Conciles, et Villoison, dans la lettre précédente, dit qu'il aura bientôt fini la lecture des Conciles.

loison, et qu'il ne l'a retrouvée que depuis peu. Cela ne pouvoit pas être autrement, vu le volume de votre lettre; le moyen de l'apercevoir parmi les volumes immenses des Conciles et de la Byzantine dont votre bon ami est actuellement occupé, pour nous procurer de nouvelles jouissances?

Cette lettre m'a fait beaucoup de plaisir; quoique petite, elle étoit pleine de suc, mais de ce suc ancien, qui est μέλιτος γλυκίων, et qui inspire à l'âme des sentimens héroïques et dignes de la majesté de l'homme. Je pourrois fort bien la comparer à Tydée :

. . . μικρὸς μὲν ἔην.... ἀλλὰ μαχητής.

Oui, mon ami, je ne suis point dans une situation fort heureuse. Obligé de quitter mon pays et de mener une vie errante, d'avoir une existence précaire, de lutter sans cesse contre des idées affligeantes, que fait naturellement naître l'incertitude accablante de l'avenir, je ne puis être heureux. Il n'y a que la seule idée de la liberté qui me console de mes infortunes.

Ἡμῖν δ' ἄλλα μέν ἐστι [, φίλος,] κακὰ πόλλ', ἐπεὶ ἐκ γῆς
Φεύγομεν · ἀργαλέη δ' οὐκ ἔπι δουλοσύνη.

Mais laissons là mes malheurs, causés par les tyrans de ma patrie, τῶν εἴη μέλαν αἷμα πιεῖν! et venons à vous, mon cher ami. Reviendrez-vous à Paris, ou non? Si c'est un badinage, il est temps qu'il finisse; cela commence à me donner de l'humeur. Votre voyage étoit pour deux mois; vous l'avez depuis prolongé jusqu'après la Pâque; la Pâque est passée, et nous ne pouvons encore voir M. de la Rochette. Je me proposois cet été de jouir de votre conversation d'une manière plus suivie, en vous donnant rendez-vous au Palais-Royal; mais vous avez dérangé tous mes projets.

Je m'occupe toujours d'Hippocrate; et j'y ai ajouté l'étude d'Hérodote, que je lis régulièrement tous les soirs, la plume à la main, et en le comparant avec l'excellente tra-

duction de M. Larcher, et ses savantes et instructives notes. Il faut avouer que ce savant a fait un beau présent à sa nation en lui donnant un Hérodote de sa main. Je ne puis cependant dissimuler que, malgré les soins de M. Larcher, et des éditeurs qui l'ont précédé, il ne reste encore dans Hérodote des endroits à corriger.

Tel est, par exemple, celui du livre IV, chap. LXII, où il parle de la manière de sacrifier des Scythes : Καὶ ἔπειτα καὶ τὰ ἄλλα ἈΠΈΡΞΑΝΤΕΣ ἱρήϊα ἀπαλλάσσονται. M. Larcher adopte la conjecture de Wesseling, qui lit ἀπαράξαντες, et traduit *mutilé.* Pauw a voulu corriger ἀπάρξαντες, mot fort usité lorsqu'il s'agit des sacrifices, mais qui ne peut avoir ici lieu, parce que Hérodote avoit déjà exposé en détail, dans tout ce qui précède, la manière de sacrifier, et qu'ici il ne s'agit plus que d'une dernière opération, après laquelle ils s'en alloient. Je crois, mon ami, qu'il faut lire : ἈΠΟΡΈΞΑΝΤΕΣ, *ayant achevé de sacrifier ou d'offrir.* Ῥέζω est un mot consacré, pour ainsi dire, à ces sortes d'expres sions :

. . . Φοίβῳ θ' ἱερὴν ἑκατόμβην
ῬΈΞΑΙ ὑπὲρ Δαναῶν. . .

Iliad. A. 444.

Vient ensuite un passage du V[e] livre, chap. LXVIII. Il y est question de Clisthène, tyran de Sicyone, qui avoit poussé l'insolence jusqu'à changer les noms des tribus en leur substituant d'autres formés de noms d'âne et de cochon : Ἐπὶ γὰρ ὑός τε καὶ ὄνου τὰς ἐπωνυμίας μετατιθεὶς, ΑΥ̓ΤᾺ τὰ τελευταῖα ἐπέθηκε, πλὴν τῆς ἑωϋτοῦ φυλῆς· ταύτῃ δὲ τοὔνομα ἀπὸ τῆς ἑωϋτοῦ ἀρχῆς ἔθετο· οὗτοι μὲν δὴ Ἀρχέλαοι ἐκαλέοντο, ἕτεροι δὲ Ὑᾶται, ἄλλοι δὲ Ὀνεᾶται, ἕτεροι δὲ Χοιρεᾶται. M. Larcher traduit : *Il les change en hys et en onos, auxquels il n'ajoute que des terminaisons*, etc., parce qu'il prend l'αὐτὰ dans le sens de *sola* vel *solum,* ainsi qu'il le déclare dans ses notes. Je pense, au contraire, qu'il faut lire : Αται τὰ τελευταῖα (subaud. γράμματα vel στοιχεῖα) ἐπέθηκε : « auxquels il ajouta la terminaison *ates* »; cela me paroît prouvé par les noms mêmes qui suivent : ὑᾶται, ὀνεᾶται et χοιρεᾶται, *hyates, onea-*

tes et *chœreates*. L'erreur est venue, je crois, de ce que quelque *Græculus,* voyant que le mot αται étoit un terme insignifiant, l'avoit changé en αὐτὰ, sans faire réflexion aux noms suivants, qui présentent cet αται, ainsi qu'Hérodote a voulu l'exprimer.

Un troisième endroit est celui du même livre, ch. XCII. Il s'agit de l'oracle rendu à Cypselus, et dont le dernier vers porte :

Αὐτὸς καὶ παῖδες· παίδων γε ΜÈΝ ΟΥ̓ΚÉΤΙ παῖδες.

« Qu'il régneroit lui et ses enfans, mais non point ses petits-fils. » C'est la leçon et le sens qu'a suivis M. Larcher. Mais, comme il se trouve qu'un de ses petits-fils avoit effectivement régné, M. le président Bouhier, pour sauver l'honneur d'Apollon, corrigeoit : παίδων γε μὲν εἰσέτι παῖδες. M. Wesseling ne veut rien changer, et se contente de dire que l'oracle est vrai à la lettre, puisqu'il n'y eut qu'un petit-fils seulement (παῖς, non παῖδες) qui régna. Cette manière de défendre Apollon est plus ingénieuse que vraie. Je corrige le vers par un changement si léger que je m'étonne de ce qu'aucun de ces savans n'y a pas songé. Je lis παίδων γε ΜÈΝ ΟΥ̃Ν ἜΤΙ παῖδες, *imo filiorum filii,* « et même les enfans des enfans. »

Au risque de vous ennuyer, je vais vous rapporter un quatrième endroit pris du VII[e] livre, chap. VIII : Ξέρξης δὲ μετὰ Αἰγύπτου ἅλωσιν, ὡς ἔμελλε ἘΣ ΧΕΪ́ΡΑΣ ἄξεσθαι τὸ στράτευμα τὸ ἐπὶ τὰς Ἀθήνας, etc. M. Larcher traduit : ***Étant sur le point de marcher contre Athènes.*** Je m'étonne de ce que ce savant ne s'est point aperçu que cela ne s'accordoit en aucune manière avec la suite. Bien loin d'être sur le point de marcher, Xerxès n'en formoit que le projet, projet qu'il a fallu cinq ans pour mettre en exécution, comme nous l'apprend Hérodote lui-même au chapitre XX du même livre : Ἐπὶ μὲν τέσσαρα ἔτεα πλήρεα παραρτέετο στρατιὴν — πέμπτῳ δὲ ἔτεϊ ἀνομένῳ ἐστρατηλάτεε. Je crois, mon ami, qu'il faut lire : ὡς ἔμελλε ἘΠΑΓΕΊΡΑΣ, ἄξεσθαι τὸ στράτευμα τὸ ἐπὶ τὰς Ἀθήνας, ***voulant rassembler l'armée qu'il devoit***

conduire contre les Athéniens. Cela me paroît d'autant plus vraisemblable que le spectre qui parut à Xerxès en songe, après qu'il eut été conseillé par Artabane d'abandonner ce fol projet, lui parle en ces termes : Μετὰ δὴ βουλεύεαι, ὦ Πέρσα, στράτευμα μὴ ἌΓΕΙΝ ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα, προείπας ἉΛΊΖΕΙΝ Πέρσας...

(La fin de cette lettre manque.)

VI [1]

A M. Bernard Keun, ministre de l'Église hollandoise, à Smyrne.

Paris, 8 janvier 1791.

Je reçois, mon bon ami, votre lettre avec beaucoup de plaisir; et je m'empresse à y répondre, crainte de m'exposer à de nouveaux reproches de votre part.

Je travaille toujours sur Hippocrate et les Septante; deux occupations bien incompatibles et par la nature et par le stile. La demande que vous me faites, mon cher ami, quoique très-flatteuse pour moi, est superflue. Passe encore pour votre médecin, auquel je n'aurois pas peut-être songé; mais pour vous et notre brave Dentand, je sais trop ce que je dois à l'un et à l'autre, pour ne pas m'empresser à vous témoigner dans toutes les occasions les doux et profonds sentimens de ma reconnoissance.

Comme ce travail est long, je prendrai peut-être le parti de le publier par petites parties, pour me tirer au plus tôt possible de l'inquiétude du *que dira-t-on?* La critique en fait la plus grande partie; la médecine n'y entre qu'autant qu'il faut pour engager les médecins non hellénistes à me lire. M. de Villoison persiste toujours à regarder mes corrections et conjectures comme les plus heureuses et les

(1) Rotas, deuxième choix des lettres de Coray, p. 81.

plus solidement motivées. Outre ces restitutions, vous y verrez une infinité d'endroits qui, quoique sains, n'ont pas encore été compris, et dont je me flatte d'avoir enfin deviné le sens, à l'aide des endroits parallèles. Chemin faisant et à mesure que l'óccasion se présente, je rétablis un grand nombre de passages d'autres Grecs (et quelquefois Latins) et j'éclaircis quelques-uns qui sont obscurs. Vous serez peut-être surpris de ce que je vous dis des auteurs latins; d'autant plus que la littérature romaine ne m'est pas à beaucoup près aussi familière que la grecque. Mais je vais vous en donner un exemple de restitution, muni de l'approbation de M. de Villoison et de M. de la Rochette, deux savans distingués de cette capitale.

« *Nondum umbraticus doctor* (dit Pétrone au commencement de son *Satyricon,* p. 13, édit. Burmann) ingenia deleverat, quum Pindarus novemque lyrici Homericis versibus canere *timuerunt.* » Ce *timuerunt,* qui fait un contre-sens manifeste, a beaucoup exercé les critiques, qui ont cherché mal à propos à le changer en *non timuerunt, sustinuerunt, invenerunt,* tandis qu'il faut absolument, ainsi que je le pense, lire *tenuerunt,* dans le sens de *scierunt* ou *norunt.* Outre les exemples qu'on trouve dans Pétrone même de cette signification de *teneo,* et dans cet endroit de Plaute : « *Nullus frugi potest esse homo,* nisi qui et bene et male facere *tenet* (*Bach.,* IV, iv, 10), » la langue grecque, que les Romains se sont toujours proposée pour modèle, emploie le verbe analogue ἔχω dans la même signification. C'est ainsi qu'ἔχειν δμῆσιν ἵππων, dans Homère, signifie *savoir dompter les chevaux,* et que les habitans de Candie parmi les Grecs d'aujourd'hui disent encore δὲν κατέχω γράμματα, *non calleo literas.*

Je suspens, ainsi que vous le désirez, l'achat du second atlas. J'espère que vous avez déjà reçu le premier. Je ne sais à quel propos vous me parlez de la perte sur l'argent. Je ne vous en ai point demandé, mon cher ami. Si j'étois riche, je vous aurois offert cet atlas comme un foible témoignage de ma reconnoissance ; mais, en attendant que je le devienne, faites-moi la grâce au moins d'en placer la valeur vis-à-vis de ce que je vous dois. Ç'a été toujours mon

intention ; et je vous prie, mon bon ami, de vous y conformer.

La mort du pauvre Cormulli m'a vivement affecté. Quoique je n'aie point l'honneur de connoître sa veuve, faites-lui sentir, je vous prie, la part que je prends à son malheur, et mes regrets pour la perte d'un ami que j'estimois infiniment.

La tranquillité n'est pas encore tout à fait rétablie dans cette capitale. Il y eut, les jours passés, une rixe entre les chasseurs et la garde nationale, qui coûta la vie à sept ou huit personnes, sans compter une quinzaine de blessés, parmi lesquels se trouvent deux femmes.

Je passe une vie bien monotone et mélancolique. Je n'ai qu'un seul plaisir, que la Providence semble m'avoir ménagé, pour m'empêcher de succomber à mes chagrins. C'est la connoissance d'une dame respectable, fille de Mme Fesquet, et par conséquent sœur de Casimir Fesquet. Je lui étois recommandé par sa mère. Je dîne quelquefois chez elle, et elle a beaucoup d'attentions pour moi. Je m'étonne que vous n'ayez pas connu cette aimable dame à votre passage ici. Notre ami Dentand (que j'embrasse de tout mon cœur) doit la connoître, puisqu'elle m'a parlé de lui.

Ἔῤῥωσο φίλων φίλτατε.

P. S. N'oubliez pas, mon ami, je vous prie, de me dire comment vous qualifieroit-on en latin comme membre de la Société de Harlem ; est-ce *Socius Academiæ Harlemensis?*

Vous aurez la bonté de remettre le paquet ci-inclus au chantre.

Je vous prie de témoigner mes respectueuses amitiés à tous ceux de votre nation qui ont la bonté de s'intéresser à moi.

VII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1791].

Bien des remercîmens, mon cher ami, de l'attention que vous avez eue de songer à moi avant que de chercher quelque autre pour les collations qu'on vous demande. Je suis fâché de ne pouvoir pas absolument servir votre ami, par la raison qu'il me faudroit, si j'acceptois ce travail, suspendre celui de M. Holmes, ou, ce qui est pis, celui que je fais sur Hippocrate. Ce travail de collations, mon ami, me tue, et je ne le supporte que comme un moindre mal que celui de retourner parmi les Turcs.

Ci-jointe je vous envoie la lettre de M. Van Santen, et vous embrasse de tout mon cœur. Ἔῤῥωσο! et le bon Dieu vous conserve des collations!

Dimanche matin.

VIII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1791].

Je persiste, mon bon ami, à regarder votre correction d'autant plus certaine qu'elle est d'une rare élégance. Il y a dans σαυτὴν στρέφε une double ellipse, σαυτὴν στρέφε [κατὰ] πᾶσαν στροφήν· de ces deux derniers mots l'un est sous-entendu par répétition (ou, comme disent les grammairiens, ἀπὸ κοινοῦ) du précédent πάντα; et le στροφὴν découle du στρέφε même. C'est ainsi que les dictionnaires citent

στροφάς τε παντοδαπὰς ὑπ' ὀδύνης στρεφόμενον au propre, et ἱκανὸς πάσας στροφὰς στρέφεσθαι, au figuré, pour un homme à expédiens. Je préfère aussi le τέκε, ναὶ τέκε à toutes les autres leçons, parce qu'il quadre mieux avec tout le reste, où il tâche de rassurer sa maîtresse et de la délivrer de l'inquiétude du *que dira-t-on?* Votre ἀλλὰ ἐκείνοις me paroît la seule vraie leçon.

Quant à l'épigramme qui commence par χαῖρε σύ.... καὶ σύγε, etc., quoique je ne sois pas encore persuadé de votre distinction, je la trouve cependant infiniment plus raisonnable que celle de Reiske, dans laquelle il y a un entortillage d'idées qui choque moins l'oreille que le bon sens. Pour l'autre, qui suit χαῖρε κόρη, etc., le δεσπότις ἡμετέρη doit absolument être prononcé par la servante, ainsi que vous l'avez très-bien distingué. Dans la bouche du jeune homme ce n'est qu'une platitude.

Venons au grand Sophocle. L'endroit que vous me faites l'honneur de me proposer, mon cher ami, m'a beaucoup embarrassé. Votre explication est très-ingénieuse, et peut même être justifiée par la hardiesse qui règne ordinairement dans les chœurs des poëtes tragiques. Malgré cela, j'ai de la peine à l'adopter. Discutons cela à l'amiable. Il y a d'abord un principe dont heureusement nous convenons tous, M. Larcher, vous et moi. Ce principe est que le mot φυτάλμιος signifie φυτοσπόρος (ou, ce qui est la même chose, πατήρ, γεννήτωρ, etc.), ainsi que l'a très-bien vu le scholiaste d'Eschyle, et que le confirme l'autre endroit d'Euripide, cité par Hesychius au mot φυταλίμοις; et que, par conséquent, l'explication qu'en donne le scholiaste de Sophocle, ἀπὸ φύτλης, ἀπὸ γενέσεως καὶ ἐξ ἀρχῆς, etc., est fausse, de toute fausseté. Ce principe posé, je crois que toute l'obscurité du passage provient de la vicieuse distinction. Il me semble qu'il faut le distinguer ainsi :

ἒ ἒ
ἀλαῶν ὀμμάτων. ἈΡΑ καὶ
ἦσθα φυτάλμιος δυσαίων
μακραίων θ', ὡς ἘΠΕΙΚΆΣΑΙ;

ce qui, traduit presque mot à mot, offre ce sens : *Que tu es malheureux d'être privé de la lumière! Serois-tu aussi un vieux père de famille infortuné, ainsi qu'on peut le soupçonner* [*par la jeune personne qui te conduit*]*?* Ce sens me paroît tout naturel. Le chœur voit un vieux aveugle conduit par une jeune fille plongée dans la tristesse, et exprimant par son ajustement, par son maintien, enfin par tout son extérieur, tous les malheurs dont ils venoient d'être frappés. Il le plaint d'abord sur sa cécité, et lui demande ensuite si par hasard il ne seroit aussi quelque père accablé de malheurs de famille, φυτάλμιος δυσαίων, ainsi que des maux de la vieillesse, μακραίων. Je suis d'autant plus persuadé de ce sens, que l'exclamation ἒ, comme ces synonymes αἶ, φεῦ, βαβαὶ, etc., régissent ordinairement le génitif moyennant le sous-entendu ἕνεκεν. Quant à l'ἆρα, une ancienne édition de Sophocle, que j'ai sans frontispice, porte ἄρα; mais, si l'explication que j'en donne est vraie, il faut nécessairement lire ἆρα interrogatif. Au lieu d'ἐπεικάσαι j'aimerois mieux ἈΠΕΙΚΆΣΑΙ, comme il se trouve dans les *Trachinies* du même poëte, vers 144. Celui-ci est *conjicere aliquid ex aliquo;* parce qu'on conjecture les choses cachées par les choses manifestes, τὰ ἀφανῆ ἈΠῸ τῶν φανερῶν, au lieu qu'ἐπεικάσαι est *insuper conjicere*. Ce dernier sens convient parfaitement à l'endroit d'*Electre*, v. 665*:

XO. . . . . αὐτὸς εἴκασας καλῶς.
ΠΑΙ. Ἦ καὶ δάμαρτα τήνδ' ἘΠΕΙΚΆΖΩΝ κυρῶ
Κείνου; .....

(*num et regiam conjugem hanc esse recte insuper conjicio?*); mais il n'y a que cet endroit où l'ἐπεικάζειν convient. Dans l'*Œdipe à Colone,* dont il est question, il faut ἀπεικάσαι. La même erreur se trouve dans les *Trachin.*, v. 1236 :

Ἰόλην ἔλεξας, ὥστ' ἘΠΕΙΚΆΖΕΙΝ ἐμέ.

Je corrigerois également : ὥστ' ἈΠΕΙΚΆΖΕΙΝ ἐμέ.

Voilà, mon cher ami, ce que je pense au sujet de ce passage de Sophocle; je serois charmé si mon opinion avoit

votre suffrage et celui de M. Larcher, à qui je vous prie de témoigner ma respectueuse amitié. Je suis fort sensible à l'intérêt que vous prenez l'un et l'autre à mes observations sur Hippocrate. Je tâcherai d'y insérer au moins la plus grande partie de mes remarques sur d'autres auteurs, et particulièrement sur Hérodote. Vous m'avez donné occasion, par les ἀλαὰ ὄμματα d'OEdipe, de voir enfin clair (si je ne me trompe) sur un passage d'Hérodote, que voici. Il s'agit des coutumes des Perses : Ὃς ἂν δὲ τῶν ἀστῶν λέπρην ἢ λεύκην ἔχῃ, ἐς πόλιν οὗτος οὐ κατέρχεται...... ξεῖνον δὲ πάντα τὸν λαμβανόμενον ὑπὸ τουτέων ΠΟΛΛΟῚ ἐξελαύνουσι ἐκ τῆς χώρης (libr. I, cap. CXXXVIII). Les corrections πολλόν, οἱ πολλοί, ou πομποί, que les critiques ont proposées, me paroissent fort douteuses. Je lis simplement ΠΆΛΙΝ ἐξελαύνουσι. C'est ainsi que dans *Œdipe à Colone*, v. 74, sqq., on dit à OEdipe :

Οἶσθ' ὦ ΞΈΝ', ὡς νῦν μὴ σφαλῇς. . . .
. . . .
. . . . ἕως ἐγὼ
Τοῖς ἐνθάδ' αὐτοῦ μὴ κατ' ἄστυ δημόταις
λέξω τάδ' ἐλθών. Οἵδε γὰρ κρινοῦσί γε
εἰ χρή σε μίμνειν, ἢ ΠΟΡΕΎΕΣΘΑΙ ΠΆΛΙΝ.

Et plus bas, v. 224 ou 234, le chœur dit au même OEdipe :

Σὺ δὲ τῶνδ' ἑδράνων
ΠΆΛΙΝ ἔκτοπος, ΑΥ̓͂ΤΙΣ ἄφορμος ἐμᾶς
χθονὸς ἔκθορε. . . . .

Vous voyez, mon ami, que πορεύεσθαι πάλιν ou ἐκθορεῖν πάλιν ἐκ τῆς χθονὸς sont synonymes de πάλιν ἐξελαύνεσθαι ἐκ τῆς χώρης.

Je suis tout à vous.

CORAY.

IX

A M. Chardon de la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43.

Sans date [1791].

Je crois, mon bon ami, que vous avez raison de suivre le sentiment du scholiaste concernant le vers 797 de l'*Antigone* de Sophocle. Je ne sais point si c'est par distraction que vous avez traduit ἐν ἀρχαῖς, *dans ses commencements;* car c'est le seul endroit où vous différez du scholiaste, qui, en disant θαυμαστή τις ἐστὶν ἡ τοῦ ἱμέρου ἀρχὴ, l'entend, si je ne me trompe pas, comme synonyme de κράτος, *empire*.

Je suis également de votre avis au sujet de χολαὶ du vers 1009 de la même pièce; et je crois que c'est encore dans le même sens qu'Eschyle l'a employé dans son *Prométhée,* v. 495 :

Χολῆς, λοβοῦ τε ποικίλην εὐμορφίαν,

ainsi qu'*Athénée*, l. VII, p. 277 E (où vous pourrez consulter Casaubon, p. 312); l. VIII, p. 353 D; l. IX, p. 392 C. Ajoutez à cela que dans notre langue moderne, encore aujourd'hui, χολὴ quelquefois se prend pour la *vésicule du fiel*.

Je ne prends point, mon ami, le λικμάζειν dans un sens absolu; mais je le rapporte au πλοῦτον du vers 752 des *Perses* d'Eschyle, par opposition à l'ἐκτήσω. *On dit que tu as procuré à tes enfans de grandes richesses par vos exploits militaires, et que lui, au contraire, les dissipe dans son palais, bien loin d'augmenter son patrimoine.* Πλοῦτον κτᾶσθαι ξὺν αἰχμῇ répond à la phrase homérique δουρὶ κτεατίζειν (*Iliade*, Π, 57), et λικμάζειν πλοῦτον au κατακείρειν βίοτον πολλὸν (*Odyss.* Δ, 686), *morceler, consumer en détail*, ou même, si vous voulez, au δαρδάπτειν χρήματα (*Odyss.* Ξ, 92). Ces deux dernières expressions métaphoriques d'Homère me

rappellent une observation que j'ai faite autrefois, et qui semble justifier le λικμάζειν, expression également métaphorique. C'est que les Grecs se sont plu singulièrement à exprimer la dissipation des biens par des mots pris au sens figuré. Diphile, dans *Athénée*, p. 292 C, dit, en parlant d'un jeune libertin :

Τὰ πατρῷα ΒΡΥΚΕΙ καὶ ΣΠΑΘᾼ,

Isocrate, *Aréopagit.*, tom. II, p. 102, édit. Auger : οὐδένα χρόνον τὰς εὐτυχίας κατασχεῖν ἠδυνήθημεν, ἀλλὰ ταχέως ΔΙΕΣΚΑΡΙΦΗΣΆΜΕΘΑ, καὶ διελύσαμεν αὐτάς. Hesychius explique, beaucoup mieux que n'a fait Harpocration et Suidas, le mot διασκαριφῆσαι : Ἐπὶ ὀρνέων τῶν τοῖς ὄνυξι σκαλευόντων τὴν γῆν κυρίως λέγεται. Quant au figuré, le même grammairien dit Σκαρφᾶσθαι (je lis σκαριφᾶσθαι), σκεδάννυσθαι. Et ce qu'il y a de curieux dans ce mot, c'est que les oiseaux, surtout les poules (observation qu'on peut faire dans une basse-cour), en grattant la terre, répandent autour d'elles et lancent dans les airs les particules de terre qu'elles enlèvent avec leurs ongles, de la même manière qu'on fait en vannant (λικμάζειν) les bleds.

Un peu plus bas, il dit : ΣΚΑΦΊΟΝ · πτύον, καὶ εἶδος κουρᾶς.... Auroit-il confondu ΣΚΑΡΙΦΊΟΝ (qui signifieroit un *van*, qui s'appelle πτύον ou λικμητήριον ou λικμός ; voyez ces mots dans le même) avec σκαφίον, qui signifie εἶδος κουρᾶς, comme dans Aristophane? Si cela est, διασκαριφήσασθαι devient synonyme de λικμάζειν. Je finis toute cette ennuyeuse diatribe en vous prévenant que je fais aussi une différence entre πλοῦτον et ὄλβον d'Eschyle, pour éviter le reproche de la tautologie ; vous pouvez consulter la note d'Abresch sur les vers 161 et 162 de la même pièce.

Je ne vous parlerai des autres remarques, sur lesquelles je suis en partie de votre avis. Je vais soumettre à votre jugement et à celui de M. Larcher quelques autres conjectures.

Dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, v. 1630 :

Γνώσῃ γέρων ὢν, ὡς διδάσκεσθαι βαρὺ
Τῷ τηλικούτῳ ΣΩΦΡΟΝΕΙ̃Ν εἰρημένον,

la construction grammaticale de ces vers est on ne peut plus embarrassée, quoique le sens en soit assez clair. Ainsi je lis ΣΩΦΡΌΝΩΣ, et je les construis : Γέρων ὢν γνώσῃ εἰρημένον σωφρόνως ὡς [ἔστι] βαρὺ τῷ τηλικούτῳ (id. e. τῷ γέροντι] διδάσκεσθαι : *Tu sauras ce proverbe dicté par la prudence, qu'il est difficile d'endoctriner un vieux homme.*

On peut encore lui donner cette tournure : γ. ὢ. γ. ὡς ἔστι σωφρόνως εἰρημένον, βαρὺ [εἶναι] τῷ τηλικούτῳ διδάσκεσθαι. Mais je préfère la première. La raison pour laquelle je joins le σωφρόνως avec l'εἰρημένον, c'est que les Grecs, dans toutes les sentences ou proverbes dont ils font usage, commencent d'ordinaire par faire l'éloge de celui qui en a été l'auteur. C'est ainsi qu'Aristophane dit, *Lysistr.*, v. 1037 :

Κᾆστ' ἐκεῖνο τοὔπος ὈΡΘΩ͂Σ κοὐ ΚΑΚΩ͂Σ ΕἸΡΗΜΈΝΟΝ :
Οὔτε ξὺν πανωλέθροισιν, οὐδ' ἄνευ πανωλέθρων.

Sophocle, *Antig.*, v. 620 :

ΣΟΦΊᾼ γὰρ ἔκ του
Κλεινὸν ἔπος ΠΈΦΑΝΤΑΙ :
Τὸ κακὸν δοκεῖν. . . . . .

Notre Eschyle même, *Prométhée*, v. 893 :

Ἠ ΣΟΦῸΣ, ἦ σοφὸς ἦν
Ὃς πρῶτος ἐν γνώμᾳ τόδ' ἐβάστασε
Καὶ γλώσσᾳ διεμυθολόγησεν ·
ὩΣ τὸ κηδεῦσαι. . . . .

Hippocrate, *Præcept.*, p. 27, édit. de Foësius : Καί τοι γε οὐδὲ ΨΕΥΔΈΩΣ κατανενόηται : πάσῃ γὰρ εὐπορίῃ ἀπορίη ἔνεστι.

Revenons à l'*Agamemnon* d'Eschyle, vers 1644 :

ὩΣ δὴ σύ μοι τύραννος Ἀργείων ἔσῃ,
Ὃς οὐκ, ἐπειδὴ τῷδ' ἐβούλευσας μόρον,
Δρᾶσαι τόδ' ἔργον ΟΥ̓Κ ἘΤΛΗΣ αὐτοκτόνως ;

Je lis ΠΩ͂Σ δὴ.... ὃς οὐκ.... ἈΝΈΤΛΗΣ αὐτοκτόνως ; *quo pacto*

tu Argivis imperare possis, qui, etc.? Vous savez que les anciens copistes laissoient la place des lettres initiales des vers, ou des chapitres, pour les peindre ensuite en rouge ou quelque autre couleur, et que cela faisoit qu'on oublioit souvent de les remplir. C'est de là que je m'imagine que l'ὡς tire son origine au lieu de πῶς. Quant à l'οὐκ ἔτλης, vous savez également que l'ουκ s'est souvent confondu avec l'ουν et l'αν; d'ailleurs cette négation est superflue.

Dans *Prométhée*, vers 620 :

Τοῦτ' οὐκ ἂν ΟΥ̓Ν πύθοιο, μηδὲ λιπάρει·

Je lis : τοῦτ' οὐκ ἂν ΜΟΥ πύθοιο... ainsi qu'on le trouve plus bas, vers 622 :

Λέγ' ἥντιν' αἰτῇ · πᾶν γὰρ ἂν ΠΎΘΟΙΌ ΜΟΥ.

Et dans Sophocle, *Œdip. T.*, v. 333 :

. . . . οὐ γὰρ ἂν ΠΎΘΟΙΌ ΜΟΥ.

Dans *Sept. contr. Th.*, v. 604 ad. 611 :

Ἢ γὰρ ξυνεισβὰς πλοῖον εὐσεβὴς ἀνὴρ
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
ΟΥ̓ΤΟΣ Δ' ὁ μάντις κ. τ. λ.

Personne, que je sache, n'a encore entendu ce passage, qui est une similitude composée de sa protase et de son apodose. Si vous lisez : Ἧι γὰρ ξυνεισβὰς πλοῖον εὐσεβὴς ἀνὴρ... ΟΥ̓ΤΩΣ ὁ μάντις κ. τ. λ. *De même qu'un homme de bien qui a eu le malheur de s'embarquer sur un vaisseau avec des scélérats.... de même ce devin, etc.;* le premier ᾗ doit être écrit avec l'esprit rude, et l'ι souscrit, et équivaut à l'ὡς ou

ὥσπερ. L'οὕτως, que j'adopte à la place d'οὗτος δ', est une leçon de manuscrit rapportée par Brunck.

Le même malheur est arrivé à une similitude d'Homère, *Iliad.* Θ, 551 ad 556, et les scholies publiées par M. de Villoison, p. 209.

Ὡς δ' ὅτ' ἐν οὐρανῷ ἄστρα.....
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
ΤΌΣΣΑ μεσηγὺ νεῶν. . . .

où je lis ΤΩ͂Σ ΤᾺ μεσηγὺ, ainsi qu'on le trouve, *Iliade*, Γ, 415 :

ΤΩ͂Σ δέ σ' ἀπεχθήρω, ὩΣ νῦν ἔκπαγλ' ἐφίλησα.

Vous connaissez le fameux passage de Sophocle, *Antigone,* v. 4 :

Οὐδὲν γὰρ οὔτ' ἀλγεινὸν, οὔτ' ἌΤΗΣ ἄτερ,
οὔτ' αἰσχρὸν, οὔτ' ἄτιμον ἐσθ' ὁποῖον σu, κ. τ. λ.

M. Brunck, dans son édition de Sophocle, propose, à la place d'ἄτης ἄτερ (leçon sans contredit corrompue), ἀτήριον, et dans ses notes sur le vers 1321 du *Prométhée* d'Eschyle, ἀτήσυλον. Je crois qu'il faut lire tout bonnement :

. . . . οὔτ' ἌΓΗΣ ἄτερ.

Hesychius, Ἄγη · θάμβος.... παρὰ δὲ τοῖς τραγικοῖς (remarquez ce τραγικοῖς), τιμὴ, σεβασμὸς, et Ἀγαῖς · ζηλώσεσιν. Αἰσχύλος Θρήσσαις; et Ἀγητοί · θαυμαστοί, et Ἀγετοί · θαυμαστοί, ἔνδοξοι, λαμπροί · Suidas, Ἀγή · θαῦμα, χαρὰ, ἀπιστία, ζῆλος, κ. τ. λ. Du rapprochement de ces gloses il résulte qu'ἄγη signifie χαρὰ, τιμὴ ou σεβασμὸς ou δόξα, ζῆλος, et ἀπιστία. La dernière de ces significations ne convient point à notre endroit; mais, de toutes les autres, il n'y a pas une qu'on n'y pourroit adapter. Si Ἄγης ἄτερ est employé pour χαρᾶς ἄτερ, il équivaut à λυπηρὸν et est synonyme d'ἀλγεινὸν qui pré-

cède. Si on le prend pour τιμῆς, σεβασμοῦ, ou δόξης ἄτερ, il sera ἄτιμον, ἀσεβές, ἄδοξον, δυσκλεές, et vaut la même chose que l'αἰσχρὸν et ἄτιμον du vers suivant, et se rapporte de plus au vers 50 (et à l'inceste, ἀσεβὲς ἔργον, d'OEdipe) :

. . . . πατὴρ
Ὡς νῷν ἀπεχθὴς δυσκλεής τ' ἀπώλετο.

Si enfin Sophocle l'a employé dans le sens de ζήλου ἄτερ, ce sera la même chose qu'ἄζηλον, i. e. κακοδαίμον, δυστυχές, comme l'explique très-bien le scholiaste dans le v. 284 des *Trachin.* :

ἐξ ὀλβίων ἄζηλον εὑροῦσαι βίον,

car ζῆλος, dans Sophocle, signifie *le bonheur*, comme dans *Ajax,* v. 503 :

Οἵας λατρείας ἀνθ' ὅσου ζήλου τρέφει.

Vous savez d'ailleurs que, de toutes les confusions que les copistes ont commises, il n'y en a jamais eu de plus fréquente que celle des lettres T et Γ. C'est ainsi que, dans *Athénée*, p. 297 D, on lit :

Φησὶ γοῦν..... τὰς ὑπερφυεῖς τῶν κωπαΐδων ἐγχέλεων, ἱερείων τρόπον στεφανοῦντας, καὶ κατευχομένους, οὐλάς τε ἐπιβάλλοντας θύειν τοῖς θεοῖς τοὺς Βοιωτούς. Καὶ πρὸς τὸν ξένον τὸν διαποροῦντα τὸ τοῦ ΓΈΝΟΥΣ παράδοξον, καὶ πυνθανόμενον, ἓν μόνον εἰδέναι φῆσαι τὸν Βοιωτὸν, φάσκειν τε, ὅτι δεῖ τηρεῖν τὰ προγονικὰ νόμιμα, κ. τ. λ. Il me paroît indubitable qu'il faut lire ... τὸ τοῦ ΤΈΛΟΥΣ παράδοξον, κ. τ. λ. ; ***qui s'étonnoit de cette étrange cérémonie ou de ce singulier sacrifice, etc.*** Τέλος est synonyme de τελετή, ainsi que l'explique le scholiaste de Sophocle sur le v. 1050 d'*Œdipe à Colone*, p. 305, édit. d'Henry Estienne : τέλη, τὰς τελετάς. Καὶ Αἰσχύλος· Ἔφριξ' ἔρως δὲ τοῦδε μυστικοῦ τέλους. Hesychius : τέλεα καὶ τέλη... ἱερά, d'où vient ἐπιτελεῖν dans le sens de θύειν (Ælian., *Var. hist.*, XII, 61).

Heureusement pour vous, mon ami, que je n'ai plus de place, qu'autant qu'il faut pour vous souhaiter le bonjour.

X

A M. Chardon de la Rochette, avocat, rue Saint-Jacques, 43.

Paris (sans date) [1791].

Un moment plus tard, mon cher ami, et vous auriez substitué le terme de bavard à celui de silencieux; car je venais de vous envoyer une lettre fort laconique de huit pages seulement[1], lorsque je reçus la vôtre. J'ai commis dans cette lettre une erreur (parmi peut-être beaucoup d'autres) dont en vérité j'ai honte; tant il est vrai que parler beaucoup et parler bien sont deux choses bien différentes : χωρὶς τό τ' εἰπεῖν πολλὰ καὶ τὰ καίρια. Dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, v. 1644 : ΩΣ δὴ σύ μοι τύραννος κ. τ. λ., je changeois l'ὡς en πῶς, et je persiste dans cette conjecture; mais je ne sais par quelle distraction, dans le vers suivant, 1646, je voulois changer οὐκ ἔτλης en ἀνέτλης en dépit du mètre. Ainsi je chante la palinodie et je fais amende honorable à Eschyle, en lisant οὐκ ἔτλης : la négation, il est vrai, est superflue; mais il ne manque point d'exemples de ces pléonasmes; témoin Sophocle, *Antigone*, v. 5 :

> Οὔτ' αἰσχρὸν, οὔτ' ἄτιμόν ἐσθ' ὁποῖον ΟΥ
> τῶν σῶν τε κἀμῶν ΟΥΚ ὄπωπ' ἐγὼ κακῶν.

Quant au passage de l'Étymologique, je crois qu'il faut lire τὴν μὴ ἘΩΣΑΝ πληρῶσαι, *qui ne permet pas, qui ne laisse pas de rassasier*. Mais que ferons-nous du mot suivant, ἀγαθὴν, dont vous ne dites rien, et que je regarde comme plus malade que l'εὐῶσαν? Ne faudroit-il pas lire ἌΑΤΗΝ au lieu d'ἀγαθὴν? Si cette conjecture vous plaît, vous en aurez l'obligation à M. Clavier, qui l'a trouvée, pour ainsi dire, du

(1) La lettre précédente a précisément huit pages sur le même sujet.

premier coup. Quoique la construction cloche, et que la répétition d'εἶναι soit embarrassante, je crois cependant que l'ἀάτην est infiniment plus probable que l'ἀγαθὴν, qui ne signifie absolument rien dans cet endroit.

Dans le vers de Sophocle : ἔφευγε τὸ μὴ εἰδέναι, l'opinion générale des grammairiens [est] que ces particules négatives chez les auteurs attiques sont souvent pléonastiques. C'est ainsi que dans l'*Oreste* d'Euripide, v. 1059, ηὐλαβεῖτο μὴ σώζειν φίλους, le scholiaste dit : τὸ μὴ περιττεύει. C'est le sentiment aussi de Gregorius, *de Dialectis*, p. 43, édit. de Kœn. (Voyez aussi Maittaire, *de Dialect.*, p. 76). Ce n'est pas cependant indistinctement qu'ils emploient ce μὴ pléonastique ; cela n'a lieu ordinairement qu'avec les verbes ἀπιστεῖν, κωλύειν, ἀπαγορεύειν, ἀρνεῖσθαι, εὐλαβεῖσθαι, φεύγειν et φυλάττεσθαι, comme : ἀπιστοίη μὴ γενέσθαι (Thucydide),

κωλυόμεσθα μὴ μαθεῖν (Euripide, *Ion*, v. 391).

Cet atticisme se trouve aussi dans votre langue : *empêcher qu'il n'apprenne.*

Ἀπαγορεύω μὴ ποιεῖν ἐκκλησίαν (Aristophane, *Acharn.*, v. 168).

Ἐξαρνοῦμαι μὴ τοῦτον ἔχειν τὸν τρόπον (Eschine).

Ηὐλαβεῖτο μὴ κ. τ. λ. (Vid. supra).

Ἔφευγε τὸ μὴ εἰδέναι (Sophocle).

Φυλάττεσθε μὴ πάσχειν (Démosthène).

Votre langue a également imité cet atticisme ; car, quoique on dise : *prenez garde de tomber,* on est cependant dans l'usage de dire : *prenez garde qu'il ne tombe,* et *prenez garde à ne vous pas trop engager.* Vous trouverez la plupart de ces exemples dans Gregorius et Maittaire, et dans la savante note de Berglerus sur Alciphron, p. 215. Mais ce que vous ne trouverez dans aucun de ces critiques, et dont j'ai souvent tâché de me rendre compte à moi-même, c'est de savoir d'où vient que ce pléonasme se rencontre ordinairement après ces verbes dont j'ai déjà donné la liste. Voici, je crois, la raison la plus probable qu'on puisse donner de ces locutions singulières. On peut regarder tous ces

verbes comme synonymes par l'idée de *répugnance à faire quelque chose,* qui est commune à tous, et dont l'âme paroît fort préoccupée dans le moment qui précède l'action. Ainsi ce pléonasme me paroît une répétition de la négation contenue implicitement dans ces verbes mêmes; répétition propre à marquer cette aversion. Par exemple, ἀπιστῶ μὴ γενέσθαι est équivalent d'οὐ πιστεύω οὔ, γενέσθαι, *je ne crois pas, non je ne crois pas, que cela soit arrivé.* Κωλυόμεσθα μὴ μαθεῖν est οὐκ ἐώμεθα οὔ, μαθεῖν, *on ne nous permet en aucune manière d'apprendre.*

Ἀπαγορεύω μὴ ποιεῖν est la même chose que οὐκ ἐῶ οὔ, ποιεῖν.

Ἐξαρνοῦμαι μὴ τοῦτον ἔχειν τὸν τρόπον est la même chose que οὐχ ὁμολογῶ οὔ, τοῦτον κ. τ. λ.

Ηὐλαβεῖτο μὴ σώζειν φίλους est la même chose que οὐκ ἐβούλετο οὔ, σώζειν κ. τ. λ.

Ἔφευγε τὸ μὴ εἰδέναι est la même chose que οὐχ ὡμολόγει οὐκ, εἰδέναι.

Φυλάττεσθε μὴ πάσχειν est la même chose que μὴ βούλεσθε μὴ, πάσχειν.

A peine ai-je écrit ces remarques, qu'en me rappelant d'avoir lu autrefois dans du Marsais une observation analogue sur votre *empêcher qu'il ne,* je l'ai consulté, et je vois qu'il est à peu près du même sentiment (voyez ses *Principes de grammaire*, p. 205, édit. de Paris, 1769). Je crois cependant l'avoir mieux développée par la considération et l'analyse de ces verbes à la suite desquels se met ordinairement le μὴ pléonastique. On pourroit encore expliquer ces locutions par une ellipse du verbe λέγειν; mais c'est que cette manière n'est pas applicable à toutes. Par exemple, on diroit bien : ἀπιστῶ (λέγων) μὴ γενέσθαι; ἀπαγορεύω, ἐξαρνοῦμαι, φεύγω (λέγων) μὴ ποιεῖν, μὴ τοῦτον ἔχειν κ. τ. λ. μὴ εἰδέναι; et alors ἔφευγε τὸ μὴ εἰδέναι seroit : *s'excusoit en disant qu'il n'en savoit rien.* Le κωλυόμεσθα μὴ μαθεῖν peut encore se ranger sous la même catégorie, si vous l'énoncez en actif, κωλύουσιν ἡμᾶς, (λέγοντες) μὴ παθεῖν; mais

que ferez-vous du φυλάττεσθε μὴ πάσχειν, et du ηὐλαβεῖτο μὴ σώζειν?

Je vous suis bien obligé, mon ami, de votre remarque sur le μάζα; j'ai rencontré, il y a quelque temps, un autre endroit qui est encore plus décisif, et que vous trouverez dans *Poëtæ gnomici* de Brunck, p. 188 : Εἰς σπυρίδα μάζας ἐμβαλεῖς, ἀλλ' οὐ φακῆν. Cependant il faut vous observer que je n'ai jamais prétendu que le μάζα fût liquide; j'ai toujours pensé, et je pense encore, d'après un endroit d'Hippocrate que je vous communiquerai une autre fois, que la consistance de ce mets varioit depuis celle de la brioche jusqu'à celle de la bouillie.

Je finis par demander votre avis et celui de M. Larcher sur une correction que je viens de faire sur le *Theæt.* de Platon, tom. II, p. 104, édit. de Deux-Ponts : Ταῦτα, ὦ Θεόδωρε, τῷ ἑταίρῳ σου εἰς βοήθειαν ΠΡΟΣΗΡΞΑΜΗΝ κατ' ἐμὴν δύναμιν σμικρὰ ἀπὸ σμικρῶν· εἰ Δ' αὐτὸς ἔζη, μεγαλειότερον ἂν τοῖς αὐτοῦ ἐβοήθησε. Je lis : ΠΡΟΣΗΡΚΕΣΑ ΜΕΝ κατ' ἐμὴν..., εἰ Δ' αὐτὸς ἔζη κ. τ. λ. Vous savez que προσαρκεῖν est synonyme de βοηθεῖν. Sophocle, dans *Œdip. T.*, v. 11, dit :

. . . . . ὡς θέλοντος ἂν
Ἐμοῦ προσαρκεῖν πᾶν. . .

Il emploie aussi le mot ἄρκεσις pour βοήθεια, ὠφέλεια. *Œd. Col.*, v. 72 :

Καὶ τίς πρὸς ἀνδρὸς μὴ βλέποντος ἄρκεσις;

XI

Τῷ σοφωτάτῳ *la Rochette* (1).

Sans date [1791].

Je vous remercie, mon cher ami, des réponses satisfaisantes que vous faites à mes éternelles questions. Le passage de Pline, qui est une version de celui d'Aristote concernant la seiche, me confirme dans la conjecture que j'ai faite il y a longtemps. Aristote dit, t. I, p. 840, édit. Duval : ὁ ἄῤῥην παρακολουθῶν καταφυσᾷ [τὸν θόλον] ΚΑΙ γίνεται στιφρά, et Pline, dans Gesner, p. 1028, traduit : *masculus prosequitur afflatu, ALIAS sterilescunt.* Il est donc évident qu'il avoit lu dans Aristote. . . . . . . καταφυσᾷ, Ἢ γίνεται στιφρά, *le mâle les souffle en les suivant de près; autrement ils deviennent stériles*, ou *elles ne sont point fécondées.* Vous n'ignorez pas que l'ἢ chez les Grecs équivaut souvent à l'εἰ δὲ μὴ, *si non,* ou *alioquin,* ce que Pline a voulu exprimer par *alias,* qui n'est pas dans ce sens de la bonne latinité.

Κἂν ταῦτ' ἀνύσῃ, τετταράκοντα βούλεται,
Ἢ φησιν οὐ βιωτὸν αὐτῷ τὸν βίον.
Aristoph., *Plutus,* v. 196,

dans le sens d'εἰ δὲ μὴ [λάβοι], φησὶν οὐ βιωτὸν κ. τ. λ. Quant à στιφρὰ, c'est dans le sens de *sterilia* que l'emploie Hippocrate *De aer., loc. et aq.,* t. I, éd. Lind, p. 332, en parlant des pays froids : πρῶτον μὲν ΣΤΙΦΡΑΙ πολλαὶ γίνονται διὰ τὰ ὕδατα ὄντα σκληρά τε καὶ ἀτέραμνα καὶ ψυχρά κ. τ. λ. Car,

(1) Cette lettre est des plus importantes pour le caractère de Coray. L'adresse Τῷ σοφωτάτῳ *la Rochette,* sans autre indication, montre qu'elle a dû être portée. Coray était donc à Paris. Elle n'est pas datée, mais elle pourrait l'être par la lecture de Lévêque qui y est mentionnée.

quoique le texte porte στρυφναὶ, Foësius remarque très-bien, d'après Galien, qu'il faut lire στιφραί, leçon qu'approuve également Ruhnkenius dans ses notes sur Timée v. στρυφνόν, et qu'Hippocrate lui-même met hors de doute, en lui opposant plus bas (p. 333) le mot εὐαρικύμονες, *des femmes qui conçoivent facilement*. Voyez Hésychius et Foësius, v. Ἀρικύμων. Cette influence des eaux sur la conception et même l'accouchement est un fait d'observation constante chez les anciens. Ainsi vous trouverez dans Athénée, l. II, p. 41, extr., ὕδατα πολύγονα, παιδογόνα, et ἄγονα. Empédocle y avait une fois remédié, en corrigeant les eaux d'une rivière par le mélange de deux autres : Τοῖς δὲ Σελινουντίοις ἐμπεσόντος λοιμοῦ διὰ τὰς ἀπὸ τοῦ περικειμένου ποταμοῦ δυσωδίας, ὥστε καὶ αὐτοὺς φθείρεσθαι, καὶ ΤΑΣ ΓΥΝΑΙΚΑΣ ΔΥΣΤΟΚΕΙΝ, ἐπινοῆσαι τὸν Ἐμπεδοκλέα, καὶ δύο τινὰς ποταμοὺς τῶν σύνεγγυς ἐπαγαγεῖν ἰδίαις δαπάναις, καὶ καταμίξαντα γλυκάναι τὰ ῥεύματα. *Diog. Laert. in Vit. Empedocl. circa finem.* Il faut que cet Empédocle fût bien bête de faire une pareille dépense, tandis qu'il y avoit un moyen bien simple et qui ne lui auroit coûté que quelques boisseaux de sel. Mais, malheureusement pour lui, Empédocle n'étoit point prophète, quoiqu'il prétendît être un dieu. Voici comment se tira d'affaire Élisée le prophète : Καὶ εἶπον οἱ ἄνδρες τῆς πόλεως [Ἱεριχὼ] πρὸς Ἐλισαιέ · Ἰδοὺ ἡ κατοίκησις τῆς πόλεως ἀγαθὴ, καθὼς ὁ κύριος βλέπει, καὶ τὰ ὕδατα πονηρὰ, καὶ ἡ γῆ ΑΤΕΚΝΟΥΜΕΝΗ · καὶ εἶπεν Ἐλισαιέ · Λάβετέ μοι ὑδρίσκην καινὴν, καὶ θέτε ἐκεῖ ἅλα · καὶ ἔλαβον, καὶ ἤνεγκαν πρὸς αὐτόν · καὶ ἐξῆλθεν Ἐλισαιὲ εἰς τὴν διέξοδον τῶν ὑδάτων, καὶ ἔῤῥιψεν ἐκεῖ ἅλα, καὶ εἶπε · Τάδε λέγει κύριος · Ἴαμαι τὰ ὕδατα — οὐκ ἔσται ἔτι ἐκεῖθεν θάνατος καὶ ἀτεκνουμένη · καὶ ἰάθησαν τὰ ὕδατα ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης. *Liv. IV des Rois, c. II,* 19 *ad* 22.

Dites-moi, je vous prie, si, dans votre langue, le mot *foireux* se prend quelquefois dans la signification de *peureux*. Vous savez que la grande peur produit quelquefois l'effet d'une décharge du ventre involontaire et subite. Avez-vous jamais entendu en Italie appeler un homme qui s'effraie facilement *caca-braghe,* ou quelque chose d'approchant? Je trouve dans Hesychius : Κίναρχος, ἄψυχος. Les cri-

tiques ayant regardé ce mot (qui paroît pris de quelque poëte comique) comme suspect, le corrigent κίναργος, *vacuus a motu, i. e. mortuus :* je crois au contraire qu'il ne faut rien changer, mais qu'il faut seulement l'expliquer en remontant aux éléments dont il est composé : οὗ ὁ ἀρχὸς [ῥᾳδίως] κινεῖται, *cujus anus facile movetur, i. e. solvitur.* Ἄψυχος, suivant le même Hesychius, est δειλός, et l'on trouve le κινεῖσθαι dans le sens d'avoir *un cours de ventre,* non-seulement chez les anciens, ainsi que vous pouvez le voir dans Foësius, v. κινέειν, mais encore chez nous autres pauvres Grecs modernes. Nous donnons aujourd'hui le nom de κίνησις au *dévoiement,* et nous disons τὰ σταφύλια τὸν ἐκίνησαν, *les raisins l'ont purgé,* ou *lui ont donné le dévoiement.*

Je vous remercie des consolations que vous me donnez sans cesse en me recommandant d'εὐελπεῖν. Mais je ne voudrois pas cependant passer dans votre esprit comme un κίναρχος, et je vais à cet effet vous répéter à peu près ce que j'écrivois, il n'y a pas longtemps, à Clavier. Mes principes peuvent être outrés, mais j'agis toujours en conséquence. J'ai toujours considéré le meilleur gouvernement possible comme un mal nécessaire, auquel les hommes se sont soumis pour se soustraire à des maux plus grands encore, dont leur sottise et leur orgueil n'auroient pas manqué de les accabler. J'ai sacrifié à ces principes ma patrie, ma santé, peut-être même ma fortune : ces principes, sans cesse obsédant mon âme par la recherche et l'espoir d'une indépendance absolue, qui vraisemblablement est une chimère, ont imprimé dans tout mon système nerveux une irritabilité excessive, qui me dévore et me consume tous les jours. La moindre gêne est pour moi un véritable supplice ; le moindre obstacle dans l'exercice de mes facultés physiques et morales est une tyrannie cruelle. C'est en agissant d'après ces principes que j'ai pendant tout le cours de ma vie évité autant que j'ai pu toutes les occasions qui pourroient m'exposer à comparoître devant un juge, un magistrat, un fonctionnaire public quelconque. Leur supériorité, nécessaire sans doute dans l'ordre social,

et l'idée de recevoir de leur part des ordres, peut-être même des reproches, m'ont toujours révolté. Ce sont ces principes qui m'ont fait abandonner le commerce, après l'avoir exercé six ans, parce que le commerce me mettoit dans un cercle de rapports et de dépendances multipliées très-gênantes pour mon âme farouche, et qu'il m'exposoit à des affaires litigieuses avec des hommes qui m'auroient peut-être opprimé. J'ai embrassé l'état d'homme de lettres comme le seul dans lequel je pusse conserver mon indépendance. Quel fut mon chagrin lorsque, arrivant à Paris, je me vis obligé de débuter par enseigner le grec pour de l'argent! Le jour que je reçus le premier payement fut pour moi un jour de deuil; et il m'arriva précisément la même chose que Plutarque raconte d'Isocrate. Cet orateur, bien différent des démagogues d'Athènes, ἰδὼν τὸν μισθὸν ἀριθμούμενον, εἶπε δακρύσας· Ἐπέγνων ἐμαυτὸν νῦν τούτοις πεπραμένον. Enfin la fortune, me délivrant de cet état, m'en donna un autre beaucoup plus pénible, mais qui au moins me permettoit la jouissance de ma liberté jusqu'à un certain point, puisque je pouvois, dans ma chambre et à mon loisir, me procurer les moyens d'une honnête existence, sans être obligé d'aller les chercher ἐν ταῖς τῶν πλουσίων θύραις. Cette même fortune, jalouse apparemment du petit répit qu'elle m'a donné, me menace de nouveau de la perte de mon indépendance. Dans les angoisses d'une pareille perspective, et luttant sans cesse contre un état de langueur insupportable, je m'aperçois tout à coup que j'étois *nolens et nesciens* inscrit dans la liste des défenseurs de la République françoise; je me vois en relation avec des sergents, des capitaines, des commandants. Je suis contraint de me trouver à des appels. Je sais bien, mon ami, que c'est peut-être un devoir de ma part de servir de toutes mes facultés une nation qui m'a donné l'hospitalité. Je sens de même que les François sont trop généreux pour me sacrifier, sans qu'il résulte de ce sacrifice aucun profit pour eux, dès qu'ils sauront l'impossibilité physique où je suis de les servir. Mais cette nécessité même d'exposer les raisons de mon refus, jointe à la crainte de passer pour un

homme suspect dans un moment où les esprits sont aigris par les malheureuses circonstances, est un véritable supplice pour moi. Le bruit de la caisse, toutes les fois que je l'entends, met tous mes nerfs en convulsion. Jugez de l'effet qu'y doit produire le tocsin ou le canon d'alarme. Ajoutez à tout cela l'idée d'être très-peu connu dans Paris, et de ne savoir à qui me réfugier ni par qui me faire réclamer dans le cas d'une vexation. Le jour où je fus obligé d'aller chercher ma carte de sûreté, ce jour, dis-je, si vous étiez présent et que vous pussiez lire dans mon âme, vous m'auriez plaint, tout en riant peut-être de ma foiblesse. Des questions sur mon nom, surnom, âge, état, patrie, tout cela n'étoit encore rien, quoiqu'il me fît bien de la peine; mais il falloit sentir ce que je sentis, lorsqu'on vint à prendre mon signalement : me fixer entre deux yeux, me toiser de pied en cap comme une bête de somme, pour consigner dans les fastes de la République mes yeux et mes sourcils noirs et mon énorme bouche. Je pensai me trouver mal. Je sais bien, encore une fois, que toutes ces précautions sont autorisées et justifiées par les circonstances; mais toutes ces considérations ne peuvent point apaiser le trouble qu'excite dans mon âme la cruelle idée d'être traité comme un conspirateur contre la liberté par un de mes égaux, qui auroit honte lui-même de me faire de pareilles questions s'il pouvoit lire dans le fond de mon âme. Jusqu'à présent je n'ai parlé que de moi-même. On auroit grand tort si l'on jugeoit par là que je suis un égoïste. Je vous le jure, mon ami, par les mânes de Socrate, l'homme le plus philanthrope peut-être qui ait jamais existé. Je ne crains ni ne déteste l'oppression dans les cas seulement que je crois en être l'objet. La même chose, et pis encore, m'arrive, lorsque je vois souffrir les autres, surtout quand je ne puis pas les venger. Le jour à jamais mémorable du pillage des épiciers, j'eus la fièvre le soir, pour avoir eu la sotte curiosité de m'avancer jusqu'à la rue des Lombards. Témoin d'une injustice aussi criante, et indigné de ne pouvoir prendre par le collet aucun de ces coquins, qui couroient par la rue chargés de sucre et de café, pour

les revendre ensuite, je me sentis tout à coup par tout le corps les frissons précurseurs de la fièvre.

Voilà, mon ami, une bien longue et bien ennuyeuse lettre; mais j'ai cru me soulager en vous exposant toutes les raisons de ma pusillanimité. Vous aurez beau dire que c'est une folie digne des Petites-Maisons; mais la folie, mon ami, est une maladie tout comme les autres, surtout lorsqu'elle tient à des raisons physiques; et on n'est pas plus coupable d'avoir la tête dérangée que d'avoir la migraine. Ce qu'il y a de vrai dans tout cela, c'est que ma façon de penser, exaspérée par les circonstances, achèvera peut-être de me délivrer pour jamais de toute crainte de tyrannie et d'oppression. Déjà je sens mes forces diminuer de plus en plus, et je sens le besoin de mettre un peu d'ordre dans mes affaires. Je ne suis pas embarrassé de mes richesses; mais enfin, le peu que je possède en livres ou en meubles vaut quelque chose, et il faut que quelqu'un de mes amis se charge de le vendre et d'en envoyer le produit à M. Keun, ministre de l'Église hollandaise à Smyrne, et mon intime ami, homme aussi recommandable par ses connoissances que par ses vertus. Une autre fois, quand j'aurai la tête un peu libre, je vous enverrai toutes mes volontés cachetées, pour que vous, Villoison (qui connoît le ministre Keun particulièrement) et Clavier ayez la complaisance de servir après sa mort un ami à qui vous avez prodigué tant d'honnêtetés pendant sa vie, et dont vous auriez prolongé l'existence sans doute, si vous l'eussiez pu. En attendant, je vous envoie une inscription que vous garderez jusqu'à ce que je puisse en faire une meilleure. J'exige de votre amitié de la faire graver sur ma tombe; c'est moins comme un monument d'une existence pleine d'amertume et inutile que je le désire, que comme une leçon pour les Grecs qui pourroient venir quelquefois à Paris. Ils apprendront à détester de plus en plus leurs exécrables tyrans, puisque leur présence chasse de leur patrie le peu d'hommes de lettres qui pourroient leur être de quelque utilité. La voici telle que je l'ai envoyée à Clavier :

ΔΙΑΜΑΝΤΗΣ. ΚΟΡΑΗΣ. ΙΑΤΡΟΣ. ΠΑΤΡΙΔΑ. ΦΙΛΗΝ. ΕΚΩΝ.
ΑΕΚΟΝΤΙ. ΘΥΜΩι. ΦΕΥΓΩΝ. ΕΝΘΑΔΕ. ΚΕΙΜΑΙ. ΑΛΛ. Ω.
ΧΑΙΡ. ΕΛΛΑΣ. ΠΟΘΕΙΝΟΝ. ΟΜΜΑ. ΚΑΙ. ΓΕΝΟΙΟ.
ΚΑΝ. ΟΨΕ. ΤΩΝ. ΤΥΡΑΝΝΟΥΝΤΩΝ. ΚΡΕΙΤΤΩΝ.

Je n'ai trouvé d'autre expression plus propre que l'ἑκὼν ἀέκοντι θυμῷ d'Homère, pour exprimer l'état d'une âme tiraillée en sens contraire par deux passions diamétralement opposées, le désir et l'horreur d'une chose. Imaginez-vous, mon cher ami, un amant passionné vis-à-vis de sa maîtresse placée dans un endroit dont l'entrée est défendue par un monstre à cent têtes ; figurez-vous ce malheureux amant prêt à s'élancer pour s'unir à l'objet qu'il chérit, et qui l'appelle en lui tendant les mains, et toujours repoussé par la crainte que son moindre mouvement sera le signal de sa destruction et de celle de son amante ; et vous aurez une idée des regrets qui embrasent et qui consument sans cesse mon âme. J'ai encore bien des choses à vous dire ; mais je dois finir une lettre déjà trop longue.

M. Lévêque a grande envie de faire votre connoissance. Je le rencontrai avant-hier aux Thuileries au sortir de l'Académie. Il m'a fait l'honneur de me communiquer un mémoire qu'il venoit d'y lire, dans lequel il fait un parallèle de la langue grecque avec la langue illyrienne. J'ai cru y voir des choses frappantes, et des analogies qui prouvent que la langue et la religion des Grecs tirent leur origine de la Thrace plutôt que de tout autre pays.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν !

XII [1]

A M. Chardon de la Rochette.

Sans date [1792].

Trois fois j'ai été chez vous, mon bon ami, trois fois j'ai manqué le plaisir de vous y trouver. J'ai remis les cahiers que vous m'aviez prêtés à la fruitière. Je vous prie de me dire si vous vous rappelez un endroit de Platon, où il dit que « celui qui veut connoître bien les choses, πράγματα, « doit premièrement bien entendre les mots, ὀνόματα, qui « les expriment. » Vous m'obligerez beaucoup de chercher dans la table de l'édition de cet auteur in-f° qui nous manque. Si la table est bien faite, il doit se trouver à l'article *Nomina.*

Vous vous rappelez peut-être un endroit de Pindare où il parle de l'expédition de Jason. C'est *Pyth.*, od. IV, antistroph. 9, p. 361, édition de 1620 par le médecin Benoît. Sur le point de partir, Jason prend une coupe d'or et fait des libations à Jupiter en lui adressant des prières concernant leur départ et leur retour. A ces prières Jupiter répond par un coup de tonnerre dont tous les Argonautes furent interdits :

> ÀΜΠΝΟÀΝ δ' ἥρωες ἔ-
> στασαν, θεοῦ σάμασι
> πειθόμενοι. Κάρυξε δ' αὐτοῖς
> ἐμβαλεῖν κώπαισι τερασκόπος, ἁ-
> δείας ἐνίπτων ἐλπίδας.

Le scholiaste, en expliquant cet ἀμπνοὰν ἔστασαν, dit ἀναπνεύσαντες δὲ οἱ ἥρωες, ἔστησαν τοῖς τοῦ Διός σημείοις πειθό-

(1) A cette place, nous avons réuni toutes les lettres sans date où il est question de la collation faite par Coray sur les manuscrits de la *Poétique* d'Aristote.

μενοι· δῆλον ὡς πρὸ τούτου ἀγωνιώντων αὐτῶν· τὸ γὰρ ἄμπνοὰν ἔστασαν περιφραστικῶς ἀνέπνευσαν δηλοῖ. On voit, à chaque mot de cette interprétation, l'embarras du scholiaste ; car il dit premièrement ἀναπνεύσαντες. . . . . ἔστησαν, et ensuite il prétend que cet ἔστασαν doit régir l'ἀμπνοὰν pour signifier ensemble ἀνέπνευσαν. Mais l'ἀμπνοὰν ἔστασαν, dans toutes les langues du monde, ne peut signifier littéralement que *ils ont arrêté la respiration, ils cessent de respirer*. On pourroit à la rigueur penser que ce fut l'idée du poëte, pour exprimer la terreur qu'a dû répandre sur eux le tonnerre, au point de leur intercepter la voix et la respiration. Mais je crois cependant que ce maudit ἀμπνοὰν nous vient de la maudite plume de quelque imbécille copiste, et qu'il faut le remplacer par

ἌΜΠΛΟΟΝ δ' ἥρωες ἔ-
στασαν. . . . . . .

A ce coup de tonnerre, les héros suspendirent leur départ.

Ἄμπλοος est formé (ainsi qu'ἀμπνοὰ pour ἀναπνοὴ) par syncope d'ἀνάπλοος, et ceci d'ἀναπλέω, *e portu solvo*. Plus bas, stroph. 10, p. 363, vous trouverez ἡμιθέων πλόος ἄγαγεν. Ce qui me fait croire qu'il faut lire ἄμπλοον, c'est qu'effectivement tout étoit prêt pour le départ. L'ancre était levée, ἐμβόλου κρέμασαν ἀγκύρας ὕπερθεν; stroph. 10, p. 359 ; et ils alloient mettre la main à la rame, lorsque le tonnerre les obligea de suspendre leur départ, ἄμπλοον στῆσαι, parce qu'ils ne savoient si c'étoit un bon ou sinistre augure. Ce qui suit immédiatement confirme encore cette correction. Le devin, les voyant dans cette perplexité, les rassure et les exhorte à ramer :

. . . . . . κάρυξε δ' αὐτοῖς
ἐμβαλεῖν κώπαισι τερασκόπος, ά-
δείας ἐνίπτων ἐλπίδας.

Je vous communique, mon ami, cette conjecture, et pour la soumettre à votre jugement, ainsi qu'à celui de M. Larcher, et pour vous demander si, dans les éditions posté-

rieures de Pindare, il y a quelque explication ou conjecture différentes de celles qui se trouvent dans la vieille édition grecque et celle de Benoît.

L'ouverture de la Bibliothèque approche. Auriez-vous, mon ami, la complaisance de me procurer le manuscrit n° 1741, qui contient, entre autres divers opuscules, la *Poétique* d'Aristote? Je dois, comme vous savez, en faire la collation pour M. Burgess. Si vous pouvez prendre en même temps le n° 2038, cela vous épargnera la peine pour une autre fois ; car il y en a six manuscrits en tout qui contiennent la *Poétique;* les numéros des quatre suivants sont 2040, 2117, 2551 et 2938. Si nous pouvions les prendre deux à deux, ce sera trois fois que vous aurez cet embarras. Je suis très-fâché de vous le causer; mais vous savez que le sort qui me poursuit partout a voulu dans cette occasion aussi me faire éprouver ses rigueurs. Aussitôt que vous aurez le premier numéro, vous aurez la bonté de m'avertir, pour que je vienne le chercher chez vous.

Ἔῤῥωσο!

C. D. M.

P. S. Permettez-moi d'ajouter encore une autre conjecture sur Pindare, *Pyth.*, od. I, stroph. 2, p. 254. Il parle du mont Etna :

. . . τέρας μὲν θαυμάσιον προσιδέ-
σθαι, θαῦμα δὲ καὶ ΠΑΡΙÓΝ-
ΤΩΝ ἀκοῦσαι.

Je crois qu'il faut lire ΠΑΡ' ἸΔÓΝΤΩΝ[1].

Monstre terrible à voir, aussi bien qu'à entendre de ceux qui l'ont vu.

Aussitôt que M. de Villoison sera de retour, je vous prie de lui communiquer cette lettre; parce que c'est lui qui m'engage à étudier dans ce moment-ci Pindare, pour envoyer, dit-il, mes conjectures, si elles valent la peine, à M. ***, qui va donner bientôt une nouvelle édition de ce poëte.

(1) Coray ne s'aperçoit pas qu'il s'agit des *passants*, παριόντας, παροδῖται. (Note de M. Egger.)

XIII

A M. de la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43.

Sans date [1792].

Je suis venu chez vous, mon cher ami, pour vous rapporter le second manuscrit, vous ayant déjà renvoyé le premier avec Thomas. Ne vous y trouvant pas, et n'osant le confier à personne, je l'ai porté chez M. de Villoison, qui vous l'enverra demain matin. En vous remerciant de tout mon cœur de votre complaisance, je sollicite cette même complaisance pour les autres quatre, dont les numéros, si vous les avez oubliés, sont 2040, 2117, 2551 et 2938. Je suis tout à vous.

Q. N.

Mercredi soir.

XIV

A M. la Rochette, avocat, rue Saint-Jacques, n° 43.

Sans date [1792].

Ci-joints, je vous renvoie, mon cher ami, les trois derniers manuscrits avec mille et mille remercîmens de la complaisance que vous avez eue de me les procurer. Si vous voulez m'envoyer le dernier, n° 2551 [1], je vous serai bien obligé. Je ne le garderai pas longtemps.

Vous vous rappelez sans doute qu'on avoit demandé à

(1) La *Poétique d'Aristote*. Voyez le n° XII.

Sophocle pourquoi il différoit d'opinion sur le compte des femmes, et qu'il avoit répondu que lui représentoit les femmes telles qu'elles devoient être, tandis que Euripide les représentoit telles qu'elles étoient. Pouvez-vous m'indiquer l'auteur de cette anecdote?

Nous avons donc perdu le pauvre abbé Auger[1]. Je n'en savois rien, et n'en ai été instruit que par les papiers publics. Voilà un honnête homme de moins pour la liberté et pour les mœurs.

Bien loin de m'offenser de vos conseils, j'en sollicite la continuation de la manière la plus énergique.

Quant à la lettre que je dois bientôt envoyer avec la collation à M. Burgess, soyez tranquille. Je lui marquerai tout ce que vous souhaitez. Il y a plus ; si vous voulez, rédigez vous-même le paragraphe qui concerne la collation, l'encens qu'il faut donner à M. *** pour son humanité et sa complaisance, et la demande d'un exemplaire, etc., etc., et envoyez-le-moi ; vous me fairez (*sic*) plaisir, et vous me tranquilliserez sur la manière dont je dois me comporter pour vous mettre à l'abri de tout reproche. Faites cela, je vous prie ; vous savez que ma correspondance avec M. Burgess est en françois.

J'avois mille autres choses à vous dire; mais, grâce à mon heureuse mémoire, je ne me rappelle plus rien, si ce n'est que je ne me porte pas trop bien. Ce triste état

(1) Auger (Athanase), né à Paris le 12 décembre 1734, mourut le 7 février 1792. La mention de cette mort sert à dater cette lettre et celles qui traitent du même sujet.

Parmi les nombreux ouvrages de l'abbé Auger, celui qui est intitulé *de la Tragédie grecque,* 1792, in-8°, qui était destiné à servir de préface à une traduction des trois tragiques grecs en prose et en vers, parut quatre jours après la mort de l'auteur. Dans cette même annee, 1792, parurent plusieurs ouvrages de ce laborieux savant : les orateurs athéniens, ou les harangues de Lycurgue, d'Andocide, d'Isée, de Dinarque et de Démade, traduites en français par M. l'abbé Auger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1re partie.— *De la Constitution des Romains sous les rois et au temps de la république,* 3 vol. in-8°. — *Combien il nous importe d'avoir la paix*, 1792, in-8°. — D'autres écrits de l'abbé Auger furent publiés en 1794. L'ensemble forme une collection de 29 volumes.

de ma santé, fruit des soucis et des inquiétudes qui me dévorent, est tellement identifié avec mon être, que j'oublierois plutôt mon nom que d'oublier que je suis malade. Je suis triste et mélancholique. Je songe sans cesse à l'existence précaire que je mène depuis si longtemps ; je songe aux malheurs publics, aux circonstances qui nous menacent, et je m'indigne d'un côté contre ceux qui s'en réjouissent et qui en plaisantent, et de l'autre contre ces hypocrites de liberté. Car, mon ami, la liberté, ainsi que la religion, a ses hypocrites et ses fanatiques.

Ἔῤῥωσο !

XV

A M. de la Rochette, avocat, 43, rue Saint-Jacques.

Sans date [1792].

Je n'entends point, mon cher ami, que vous alliez par le mauvais temps me chercher des livres. Je vous prie en grâce, δέομαι καὶ ἀντιβολῶ πρὸς γενείου καὶ πρὸς γουνάτων, de n'y aller (lorsque vous aurez le loisir d'y aller) et de n'en revenir qu'en fiacre, et cela dans chaque voyage que vous aurez la complaisance de faire pour moi : *primo,* parce que cela est si juste, que si j'étois dans le cas de vous rendre un pareil service, je ne l'aurois pas fait d'une autre manière, je vous le proteste foi d'honnête homme, et, si vous avez besoin d'un serment, μὰ τοὺς ἐν Μαραθῶνι προκινδυνεύσαντας, serment aussi sacré pour mon cœur, qu'il le fut jadis pour mes ancêtres ; 2° parce que ce ne sera pas moi, mais bien M. Burgess qui paiera les fiacres. Je vous envoie ci-incluse sa dernière lettre. Ainsi, je vous le répète, mon ami, de la manière la plus sérieuse et la plus pressante, de ne point faire un seul pas pour cette affaire, soit pour aller

soit pour revenir, sans être conduit par un fiacre mené par deux haridelles aussi décharnées et ῥακόεντας, que vous pourriez les trouver. J'attends cette marque d'amitié de votre part, et j'y compte.

Je regarde le μένουσα τύμβευε comme équivalent de μόνιμον τύμβον πάρεχε, ou ἐχρῆν σε τυμβεύειν μένουσαν, *donne-moi une sépulture stable, tu devois me garder enseveli dans vos eaux, sans sortir de votre lit, sans me jetter sur la terre.* Je crois cette leçon préférable au κρατοῦσα qui sent furieusement la main téméraire de Planude. Malgré cela, il se peut très-bien que l'auteur de l'épigramme ait écrit ΚΑΝΟΥΣΑ τύμβευε. Aoriste second du verbe καίνω, *occido,* ou sers-moi de tombeau, *puisque c'est toi qui m'as ôté la vie*, etc. Euripide se sert souvent de ce mot; voyez entre autres *Hercule Furieux*, v. 865, et *Iph. T.*, v. 1170, cf. et *Hesych.* V. κανὼν, etc. Ou je me trompe fort, ou cette leçon est extrêmement probable.

Je crois que le ῥάκος répond en quelque manière au *vieille carcasse* des François.

Il faut garder l'ἐπίῤῥοθος, puisqu'il se trouve dans les manuscrits, mais je le tiens toujours pour suspect et très-suspect.

J'étois sûr d'avance que vous aviez entendu les calembours d'αἰτωλὴ et μῆδος, et voilà pourquoi je m'étois bien gardé de vous en donner l'explication.

Ἔῤῥωσο!

Votre CORAY.

Mercredi matin.

XVI

A M. de la Rochette, avocat, rue Saint-Jacques, n° 43.

Sans date [1792].

Quoique, mon cher ami, la conjecture ἄναξ καὶ δῖος Ἀπόλλων, que vous mettez à la place de la leçon corrompue

d'ἄναξ Διὸς Ἀπόλλων, soit excellente et pour la mesure et pour le sens, je pense cependant qu'Hésiode pourroit avoir dit :

Ἰλέα, τόν ῥ' ἐφίλησεν ἄναξ ΔΙΟΣ ΥΙΟΣ Ἀπόλλων.

La conformité du son de Διὸς et υἱὸς, et même la ressemblance des traits de l'écriture de ces deux mots, a probablement été la cause de l'omission d'υἱός. Vous savez d'ailleurs que parmi les nombreux (*sic*) épithètes d'Apollon se trouvent encore les διογενὴς et διόπαις.

Quant au second vers, voyez si vous trouvez à propos de lire :

Καί οἱ ΘΗΚΕΝ τοῦτ' ὄνομ' ἔμμεναι, οὕνεκα νύμφην.

Il est évident qu'il manque un vers pour compléter et le sens et la mesure; et je ne vois d'autre plus propre que θῆκεν ὄνομα, qui est une locution homérique.

Les autres vers doivent être lus comme ils sont imprimés parmi les fragmens d'Hésiode.

Pour ce qui regarde la *Dittographie* d'Ἰλεὺς ou Οἰλεὺς, Pindare de même a dit (*Olymp.* IX, epod. ultim., fol. 75 editionis gr. Francofurt.) :

. . . . Αἰάντειόν γε δαι-
τὶ ὅς τ' Ἰλιάδα κ. τ. λ.

où le scholiaste attribue cette façon d'écrire à Hésiode, ce qui est remarquable : Ἰλιάδα, τοῦ Οἰλέως παιδός, τοῦ Αἴαντος τοῦ Λοκροῦ· ἄνευ δὲ τοῦ ο εἴρηκε τόν (f. τοῦ) Ἰλιάδα, ὥς που φησὶ καὶ Ἡσίοδος. Le docteur Benoît, dans son édition, p. 182, s'obstine à écrire Οἰλιάδα, pour avoir apparemment ignoré ces vers d'Hésiode. Voilà, mon cher ami, ce que je puis vous dire sur ce passage, sauf les meilleures conjectures que vous pourriez faire, vous et M. Larcher, à qui je vous prie de présenter mes respectueux complimens.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν !

P. S. Vous vous rappelez sans doute l'endroit d'Euri-

pide où Hécube, reprochant à Ulysse de l'avoir autrefois sauvé du danger d'être reconnu et puni comme un espion, lui dit :

Ἥψω δὲ γονάτων τῶν ἐμῶν ταπεινὸς ὤν (*Hécub.*, 245).

Celui-ci répond :

Ὥστ' ἘΝΘΑΝΕῖΝ γε σοῖς πέπλοισι χεῖρ' ἐμήν.

M. Brunck prétend avec raison que c'est une leçon corrompue ; mais je ne sais pas si c'est également avec raison qu'il propose ἐνταχῆναι au lieu d'ἐνθανεῖν γε. Ne pourrait-on pas lire à moins de frais :

Ὥστ' ἘΜΒΑΛΕῖΝ γε σοῖς πέπλοισι χεῖρ' ἐμήν ?

Il semble qu'Euripide lui-même autorise cette leçon par ces vers des *Troades,* 557 :

. . . . βρέφη δὲ φίλια περὶ
ΠΈΠΛΟΙΣ ἜΒΑΛΕ ματρὶ ΧΕῖΡΑΣ
ἐπτοημένας. . . . .

Vide et judica.

Je trouve cité, Epigramm., lib. II :

Τῷ Βρομίῳ παύω φροντίδας ἀργαλέας.

Pouvez-vous me dire dans quel endroit des *Analectes* de Brunck ce vers se trouve ? J'ai grand besoin de ce passage, quoique je ne sois pas assez heureux de pouvoir noyer quelquefois mes cruels soucis dans cette liqueur νηπενθῆ, par la raison qu'elle est contraire à mon tempérament. Je suis dans ce moment si cruellement tourmenté que mon existence m'est à charge. Tâchez de conserver *mentem sanam in corpore sano :* c'est là le suprême bonheur, et je vous le souhaite de tout mon cœur !

XVII [1]

A M. de la Rochette, avocat, rue Saint-Jacques.

Sans date [1792].

Malgré la confiance que je dois avoir, mon bon ami, à vos lumières et à celles de M. Larcher, je persiste à lire :

Καί ΟΙ ΘΗ̃ΚΕΝ τοῦτ' ὄνομ' ἔμμεναι, οὕνεκα νύμφην (Hésiode).

Je ne saurois approuver l'ἤθελεν et encore moins l'ἔνευσεν. Dire que les dieux ne nomment point, mais qu'ils inspirent la nomination, c'est juger trop à la rigueur les expressions poétiques. Si c'est une apparence de pléonasme dans le θῆκεν ἔμμεναι qui vous choque, Pindare vous lèvera ce scrupule :

Μάτρωος δ' ἐκάλεσσέ μιν
ἰσώνυμον ἔμμεν (*Olymp.*, IX, str. 3).

Et Τὸ καὶ κατεφάμιξεν καλεῖ-
σθαί μιν χρόνῳ σύμπαντι μάτηρ
τοῦτ' ὄνυμ' ἀθάνατον... (*Olymp.*, VI, antistr. 3.)

Aimez-vous mieux lire :

Καί οἱ κλῆσεν τοῦτ' ὄνυμ' ἔμμεναι κ. τ. λ.

du verbe κλήζω ou κλητίζω, dont Euripide se sert souvent, et qui signifie *celebro* et *voco*? Je ne m'y oppose point. Alors cette phrase, dans la première signification, sera l'équivalente de κατεφάμιξεν καλεῖσθαι, et dans la seconde d'ἐκάλεσσεν ἔμμεναι. Je préfère cependant le θῆκεν ἔμμε-

(1) Cette lettre est venue par la poste, mais ne porte pas le timbre de date. Le cachet de Coray y est adhérent avec la légende qu'il y avait fait graver : Βίον ποζίσου πάντοθεν πλὴν ἐκ κακῶν.

ναι, non-seulement parce que ὄνομα τιθέναι est homérique, mais encore parce que cette leçon découvre en partie les traces de l'erreur du copiste, qui vraisemblablement fut trompé par la ressemblance de la première syllabe du ΘΗΚΕΝ avec le pronom ΟΙ qui précède. Le νεῦσε λαὸν σόον ἔμμεναι se dit très-bien quand il s'agit d'accorder une grâce à un suppliant, qui dit : Ἀλλά, Ζεῦ, τόδε πέρ μοι ἐπικρήηνον ἐέλδωρ (*Iliad.* Θ, 242). Mais νεῦσε ὄνομα ἔμμεναι me paroît sortir absolument des règles du langage.

Ἔῤῥωσο !

XVIII

Billet à Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Mon ami, je vous remercie de vos recherches concernant la prétendue édition de Lucrèce. A la première occasion que j'aurai d'écrire à M. E...., je lui enverrai votre notice. J'aurois cependant voulu, mon ami, que cette petite leçon, quoique fort honnête, n'y fût pas. Quand on est en état, comme vous, de donner du bon, il me semble que c'est en diminuer le mérite que de l'annoncer d'avance : Μὴ τὰ θεωρήματα τοῖς ἰδιώταις ἐπιδείκνυε, ἀλλ' ἀπ' αὐτῶν πεφθέντων τὰ ἔργα. On a deux fois raison quand on laisse la raison marcher seule sans que notre sensibilité s'en mêle. Que vous en semble-t-il? Je l'enverrai toutefois, si vous ne me donnez point de nouveaux ordres.

Ci-inclus vous trouverez le passage de Galien que vous me demandez. Il s'agit de l'Égypte, comme vous voyez, et non de la Grèce. Cependant je doute fort de la vérité de l'observation que rapporte Galien. Il est plus que probable que la pêche ait (*sic*) été améliorée beaucoup en Égypte ; mais qu'elle fût mortelle en Perse, cela me paroît au moins exa-

géré, s'il n'est pas faux. Au reste, vous verrez ce qu'il faut penser de cette relation, d'après l'usage que vous vous proposez d'en faire. Vous ne feriez pas mal de consulter Chardin. Je crois qu'il parle des fruits de la Perse.

Ἔῤῥωσο !

P. S. Il y a longtemps que je n'ai écrit au docteur Gruner; et vraisemblablement je n'aurai pas sitôt occasion de lui écrire, à moins qu'il ne m'écrive pour me demander quelque chose.

Il y a plus de deux mois que j'attends la traduction allemande de Strabon, ainsi que la traduction espagnole du III[e] livre du même auteur. Leur retard est du nombre d'une demi-douzaine de chagrins qui me tourmentent.

XIX

A M. Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1792].

Mon cher ami, après avoir beaucoup rêvé sur les vers d'Apollonius, ainsi que sur le sens que le scholiaste leur donne, je crois :

1° Que l'ἀμφασίη du troisième vers est une syncope d'ἀμφιφασίη, qui signifie τὴν ἀμφιβολίαν, le doute, comme sont les ἀμφίδοξοι μῦθοι qu'Hesychius explique οἱ διχογνωμούμενοι des *mots* ou des *paroles équivoques,* et l'ἀμφίλογον, qu'il explique ἀμφιβαλλόμενον, παρὰ τὸ ἄμφω καὶ ἐρῶ τὸ λέγω (f. καὶ λέγω τὸ ἐρῶ) ῥῆμα. Le scholiaste prétend que l'ἀμφασίη est équivalent d'ἀφασίη auquel on a inséré le μ. C'est aussi le sentiment d'Hesychius, qui l'explique ἀλαλία, ἀφωνία, ἀγρυξία, et c'est dans ce sens qu'on le prend communément dans l'*Iliade*, P, 695. Je ne nie point que cela ne puisse avoir

cette signification ; mais cette signification est plutôt, comme les grammairiens disent, ἐκ τοῦ παρεπομένου, *per consequens*. Car ceux qui sont dans le doute suspendent leur jugement, et par conséquent ils ne parlent point. Ma façon de l'expliquer, au contraire, est fondée sur l'analogie. C'est ainsi qu'Hesychius explique ἀμφαρής (l. ἀμφανής)..... γυμνός, ἐπιφανής (f. περιφανής); où l'on voit clairement que l'ἀμφανής (si ma conjecture est vraie) est fait d'ἀμφιφανής. Euripide a dit δῆλα καὶ ἀμφιφανῆ, *Andr.*, 834. Le même Hesychius dit Ἀμφόνον, περὶ τὸν φόνον, à moins que ce ne soit une faute au lieu d'ἀμφὶ φόνον.

2° Que l'ὁρμαίνοντι signifie dans cet endroit διανοουμένῳ, comme l'explique très-bien Hesychius.

3° Que le μιν du quatrième vers (ἠέ μιν) que le scholiaste paraît rapporter à Médée, doit être rapporté au κάματον du premier vers, et que l'ἀεικελίην doit être pris adjectivement par rapport au φύζαν, et non substantivement, ainsi que le pense le scholiaste, comme s'il étoit synonyme d'ἀεικείης.

Ainsi, d'après ces petites considérations, permettez-moi de paraphraser en abrégé les cinq vers de la manière suivante : Ὦ θεά, ἔννεπε αὐτὴ τὸν κάματον καὶ τὰ δήνεα τῆς Κολχίδος κούρης· ἦ γὰρ νόος ἔνδον ἑλίσσεται ἀμφασίῃ ἔμοιγε ὁρμαίνοντι [i. e. διανοουμένῳ] ἠὲ εἴπω [pro καλέσω, ὀνομάσω] μιν [αὐτὸν τὸν κάματον sc.] πῆμα δυσίμερον Ἄτης [*Deæ infortunia hominibus imminentis*] ἦ φύζαν ἀεικελίην, ᾗ [φύζῃ] κατέλιπεν ἔθνεα Κόλχων. *C'est à vous, ô déesse, à nous raconter l'exploit de Médée, et* [*de lui donner le nom qu'il mérite*] *; car pour moi, j'hésite fort, si je dois l'appeler du nom d'un malheureux amour effet de la vengeance céleste, ou d'une fuite honteuse du lieu de sa naissance, exécutée par de mauvais motifs.* Je sais, mon ami, que cette traduction est détestable ; mais il me suffit que vous compreniez le sens que je veux donner aux vers d'Apollonius.

Ἔρρωσο !

Je vous renvoie avec Apollonius les mémoires de M. de la Glace avec mille et mille remercîmens.

XX

A M. de la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43.

Sans date [1792].

J'ai tardé, mon cher ami, à répondre à votre lettre, parce que je n'avois point grande chose à vous dire sur l'épigramme de Méléagre. Voilà pour le coup un démenti formel que j'ai le malheur de donner à vous et à M. Larcher pour l'*acumen criticum*.

A l'ἔρωτες du premier vers je préférerois ἐρῶντι, *amanti*. Au second je lis avec Reiske : εἰ μή δούς τι λαβεῖν ἐθέλοι, mais je l'entends comme vous, εἰ μή δοὺς αἰδοῖον, λαβεῖν αἰδοῖον ἐθέλοι. Ce second vers confirme encore la leçon ἐρῶντι du premier; car, si vous lisez ἔρωτες (ou, comme j'ai pensé pour un moment, ἐρῶντες, *voi amanti*), le δοὺς n'aura à quoi se rapporter étant au singulier, à moins de lire : δούς τις, *nisi si quis data mentula,* etc., ce qui gâteroit la mesure du vers; au lieu qu'en lisant ἐρῶντι, ce mot est sous-entendu au second vers, εἰ μή ὁ ἐρῶν δοὺς κ. τ. λ. Il n'y a pas de doute que dans Guyet ce ne soit une faute d'impression, *matulam* pour *mentulam*. Dans le troisième vers je place un point après χεῖρα.

Ἁ χεὶρ γὰρ τὰν χεῖρα. Καλὰ μένειν κ. τ. λ. Vous savez que c'est un proverbe : χεὶρ χεῖρα νίπτει. Ce dernier mot est sous-entendu dans Méléagre, et tout le proverbe sert à confirmer l'εἰ μή δούς τι λαβεῖν ἐθέλοι, *à moins* qu'il ne veuille ESSER FOTUTO *à son tour; car, comme on dit, une main lave l'autre*. Pour le reste καλὰ μένειν κ. τ. λ., je vous avoue, mon ami, que je n'y vois pas du tout clair : *Davus sum, non Œdipus*. Je crois pourtant que le poëte, après avoir décrié d'une manière caustique l'amour des garçons, revient par opposition à celui des femmes. Auroit-il dit par hasard :

. . . . . . ΚΑΛΌΣ μένειν ΠΑΡ' ἈΚΟΊΤΙ
ἘΝΤῚ ΠᾶΣ ἄρσην ἀρσενικαῖς λαβίσιν?

mais le premier vers est fautif, à moins que vous ne lisiez μίμνειν au lieu de μένειν, et le second n'est pas moins bête. Peut-être a-t-il dit :

. . . . . . ΚΑΛΆ ΜΊΜΝΕΙΝ ΠΑΡΆΚΟΙΤΙΣ
ἘΝΤῚ ΠΑΡ' ἌΡΣΕΝΙ, ἀρσενικαῖς λαβίσιν·

Mais il manque encore une syllabe longue après l'ἄρσενι du dernier vers. Rien de tout cela ne me satisfait ; cependant, ayant eu souvent occasion de tirer des conjectures heureuses de celles même qui n'avoient point le sens commun, j'ai cru devoir vous communiquer tous mes rêves. Peut-être, étant plus familiarisé avec l'*Anthologie*, parviendrez-vous enfin à corriger cet endroit, *et exulceratum Meleagrum pristinæ reddere sanitati*. Quant au σφιγκτὴρ, ainsi qu'à toute l'épigramme de Straton, je suis d'un bout à l'autre entièrement de votre avis.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Lundi matin.

XXI

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1792].

Hesychius, mon cher ami, appelle ἀποτομάδα le *javelot*. Pollux avait dit la même chose, ainsi que les critiques l'observent dans les notes sur l'ἀποτομάδα d'Hesychius. Euripide appelle le couteau σφαγίδα (*Electr.*, v. 811), et κοπίδα (*ibid.*, v. 837). Si ces petits détails vous paroissent répandre quelque lumière sur ma conjecture τομὰς au lieu de τοκὰς dans Eubulus, dont M. Larcher nous a fourni le fragment il y a quelque temps, vous pouvez lui en faire part. Vous pouvez y ajouter ἐκτομάδια (je corrige ἐκτομάδα), εἶδος δόρατος, autre glose d'Hesychius.

Puisque nous avons parlé de l'*Électre* d'Euripide, voulez-vous me dire votre sentiment sur ce vers 1301 :

Μοίρας ἈΝΆΓΚΗΣ ἡγεῖτο χρεών?

Il me semble qu'il faudroit lire ἈΝΑΓΚΑΊΗΣ, et compter alors le final χρεὼν pour une syllabe *per synizesin*, comme disent les métrographes. Sophocle a dit :

Ὦ δέσποτ' Αἴας, τῆς ἈΝΑΓΚΑΊΑΣ ΤΎΧΗΣ
Οὐκ ἔστιν οὐδὲν μεῖζον ἀνθρώποις κακόν.
(*Ajax*, v. 485.)

Je crois même qu'en lisant μοίρας ἀναγκαίας dans Euripide, nous n'avons pas besoin d'une *synizèse* dans le mot χρεών. Quand même vous n'approuveriez [pas] la correction, dites-moi toujours si vous y voyez quelque inconvénient pour la mesure.

Ἔῤῥωσο !

On pourroit encore lire : μοίρας ἈΝΆΓΚΗC Θ' ἡγεῖτο χρεών. Vous savez que cette dernière manière d'écrire le C a souvent donné occasion de le confondre avec le Θ. C'est ainsi que dans *Athénée,* liv. XI, p. 479, E, on lit : . . . . Οἶκοι κατεσκευάζοντο κυκλοτερεῖς [κύλικας], ἵνα πάντες εἰς τὸ μέσον τοῦ κοττάβου τεθέντος, ἐξ ἈΠΟΘΉΜΑΤΟΣ ἴσου, καὶ τόπων ὁμοίων ἀγωνίζοιντο περὶ τῆς νίκης, où il faut lire : . . . . ἐξ ἈΠΟΣΤΉΜΑΤΟΣ ἴσου, d'*une égale distance*. J'ignore si Casaubōn a touché cet endroit[1].

Dites-moi, je vous prie, si vous trouvez dans vos dictionnaires, excepté Hesychius, ἀλυταίνειν et ἀλυσθαίνειν, et dans quelle signification.

Je fus mardi à la Bibliothèque sans y trouver M. Langlés. Demain c'est la répétition de mardi ; par conséquent, je ne crois pas non plus qu'il y seroit.

M. Villoison est-il donc parti ? A-t-il eu ma lettre avant son départ ?

(1) Chardōn de la Rochette a écrit après cette phrase : *Anthol. græc.*, tom. VII, p. 966).

XXII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792.]

La *quenouille*, ἠλακάτη, de Reiske, mon bon ami, est aussi contraire aux lois du bon goût que la succession à la couronne de vos reines à la loi salique. Votre correction est on ne peut plus ingénieuse, et d'autant plus séduisante, qu'elle ne s'écarte point de la leçon des manuscrits. Malgré cela je ne puis l'adopter, parce que Ἄτην αὐδῶ présente quelque chose d'ampoulé, si on le considère dans son rapport avec le reste de l'épigramme. L'ἀναιδέες du premier vers et le τόλμης de l'avant-dernier me tentent de lire :

καὶ τί ΠΡΟΗ͂ΚΑΤΕ ΤῊΝ ΑἸΔΩ͂; καὶ θῆρες ἄτεγκτοι
δέρπονται κ. τ. λ.

Pourquoi êtes-vous si insolens, pourquoi manquez-vous au respect et aux égards dus à la beauté? tandis que les bêtes féroces même, etc. Προϊέναι τὴν αἰδῶ est *verecundiam aut pudorem abjicere,* et se dit très-bien par opposition à l'αἰδῶ λαβεῖν, *pudore tangi,* dont s'est servi Sophocle, je ne me rappelle [pas] dans quelle tragédie. Προϊέναι ἀντὶ τοῦ ῥίπτειν, καὶ ἀπολέσαι, καὶ σκορπίζειν, dit le scholiaste d'Aristophane sur le vers 1226 des *Nuées.* Ma correction, quoique un peu éloignée de la leçon des manuscrits, ne le paroîtra point à celui qui en a beaucoup lu. La confusion de πρὸ et πρὸς a toujours été une source d'erreurs de toute espèce. Le τε de προήκατε a vraisemblablement été absorbé par la syllabe τὴν qui le suit immédiatement; et vous savez que les diphthongues qui finissent par υ ont été souvent confondues avec celles qui finissent par ι, comme τοὺς avec τοῖς et αὐ avec αἰ. Je le répète, mon ami, sans parler d'ἀναιδέες

du premier vers, le λήγετε τόλμης me paroît confirmer ma conjecture τί προήκατε τὴν αἰδῶ; au reste, je me rapporte à votre jugement; examinez-le bien, et adoptez ce que vous aurez trouvé plus vraisemblable, excepté cette maudite *quenouille,* que je ne souffrirai jamais.

Quant à χεὶρ γὰρ τὰν χεῖρα, je persiste toujours, mon ami, à le croire proverbial; et il me semble que c'est justement là où consiste la causticité de l'épigramme. *Quel plaisir y a-t-il a* ἀνδροβατεῖν, *à moins qu'on ne soit bien aise de recevoir ce qu'on donne? car, comme on dit, une main lave l'autre* [*ce qu'on ne peut attendre d'une femme*]. Je vous recommande sérieusement de le bien examiner, et de consulter nos grands grécistes MM. de Villoison et Larcher.

Dans l'épigramme de Diodore, Saumaise a tort de changer le τοι du premier vers en σοι, d'autant plus qu'il ne pouvoit point ignorer que τοι, en dialecte dorique, est la même chose que σοι. Εἴδεται ὅσσων ἀμφοτέρων est la vraie leçon, et non εἴδεαι ὅσσω ἀμφοτέρω. J'adopte votre correction κλεινόν, Κῦρε, Μεγιστοκλέα par préférence à κλεινός, Κῦρε, Μεγιστοκλέης. L'ἀμφιδοκεύοις de Saumaise est excellent (pourvu qu'il soit au subjonctif ἀμφιδοκεύῃς), mais non dans le sens qu'il lui donne; ἀμφιδοκεύειν est *regarder avec curiosité, examiner de tout côté,* et répond parfaitement à votre *dévorer quelqu'un des yeux.* Bion, II, 6, s'en est servi dans ce sens :

Τᾷ καὶ τᾷ τὸν Ἔρωτα μετάλμενον ἈΜΦΕΔΌΚΕΥΕΝ.

Homère se sert du simple δοκεύειν, qu'Eustathe explique ἐπιτηρεῖν, *observer :*

Ὡς δ'ὅτε τίς τε κύων συὸς ἀγρίου ἠὲ λέοντος
Ἅπτηται κατόπισθε, ποσὶν ταχέεσσι πεποιθὼς,
Ἰσχία τε γλουτούς τε, ἑλισσόμενόν τε ΔΟΚΕΎΕΙ.
(*Iliad.* Θ, 338).

On diroit que l'auteur de l'épigramme avoit songé à ces vers d'Homère lorsqu'il la faisoit, si l'on fait attention au

συὸς ἀγρίου, qui lui auroit pu fournir l'idée d'οὐκ ἤπιος οὐδ' ἄκακος, et à l'ἰσχία καὶ γλουτοὺς, qu'il exprime tacitement par λελουμένος, parce que c'est surtout au sortir du bain que ces parties στίλβουσι χαρίτεσσι.

Vous vous rappelez sans doute une épigramme où il y avoit λόγος ὁ πορνικὸς, que quelques-uns avoient changé en λόγος ὁ παιδικὸς, choqués vraisemblablement par l'ἀκυρολεξία du mot πορνικὸς qui ne se dit que des femmes. Il est vrai que l'usage est de dire pour les hommes ἑταιρεῖν, et pour les femmes πορνεύεσθαι, témoin ce passage de Démosthène (*contra Adrotion.,* p. 612, édit. de Reiske) : Τοῦ δὲ τὸν πατέρα ἡταιρηκέναι, τοῦ δὲ τὴν μητέρα πεπορνεῦσθαι, et le παιδὸς ἡταιρηκότος d'Aristophane (*Pac.,* v. 11); cependant vous pouvez conserver et défendre la leçon πορνικὸς par un autre passage de Démosthène (*De fals. legat.*, p. 413, 414) : Εἰ δέ τις, ὢν ἐφ' ἡλικίας ἑτέρου βελτίων τὴν ἰδέαν..... τοῦτον ὡς πεπορνευμένον κέκρικε ; où vous voyez clairement, mon cher ami, que l'orateur a employé le πεπορνευμένον dans le sens d'ἡταιρηκότα.

Voilà, mon bon ami, tout ce que peut vous dire un malade, qui garde la chambre depuis dimanche ; mais, comme on dit, *malheur est bon à quelque chose;* ma maladie, m'ôtant absolument la faculté de travailler sur Hippocrate, m'a au moins procuré le plaisir de vous répondre plus tôt que je ne suis accoutumé à faire ordinairement.

Au reste, je vous suis bien obligé de m'avoir fourni l'occasion *de sacrifier aux Grâces.* Quelles Grâces ! Vous me prenez donc pour un B.? Il est vrai que je suis Grec ; mais je n'ai jamais eu le goût si dépravé. Ἀσπασία, Λαΐς, Φρύνη ἡ δωδεκαμήχανος, voilà les seuls objets qui puissent me tenter. Adieu !

Gardez-vous bien de venir me voir ; je compte de sortir demain.

Mercredi matin.

XXIII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Je vous prie, mon bon ami, de me faire venir un livre allemand dont voici le titre : *Archiv für die Geschichte der Arzneikunde, etc., par M. Philippe-Louis Wittver D. M., premier volume, première partie, à Strasbourg, chez Amand Kœnig, 1790, in-8° de 230 pages. Prix : 2 livres 5 s.*

Comme c'est un ouvrage périodique, vous aurez la bonté de charger le libraire Kœnig de continuer à vous en envoyer la suite à mesure qu'elle sera imprimée. Je vous prie de lui demander aussi des nouvelles de la table de la troisième décade des *Commentaria de rebus in scientia naturali et medecina gestis.* Mais tout cela à votre loisir et à la première occasion que vous aurez de lui écrire.

Vous vous rappelez sans doute la conjecture καὶ τί προήκατε τὴν αἰδῶ que je vous communiquai au sujet d'une épigramme de Méléagre. Je viens de rencontrer dans Eschyle la même phrase, à la différence de la préposition près : Εἰπὲ, καὶ πέραινε πάντα, τὴν ἐμὴν ΑἸΔΩ̃ ΜΕΘΕΊΣ (*Perses,* v. 696) , où il pouvoit également dire τὴν ἐμὴν ΑἸΔΩ̃ ΠΡΟΕῚΣ, quoique peut-être le μεθιέναι signifie plutôt *laisser* simplement, et le προϊέναι, *laisser par mépris, rejeter.*

Comme la grande chaleur m'empêche de travailler ce matin, je vais soumettre à votre jugement et à celui de M. Larcher quelques conjectures sur Eschyle. Dans la tragédie *Prométhée dans les fers*, v. 554, le chœur dit au patient :

Ἔμαθον τάδε σὰς προσιδοῦσ'
Ὀλοὰς τύχας, Προμηθεῦ.
Τὸ ΔΙΑΜΦΊΔΙΟΝ Δ' ἐμοὶ μέλος προσέπτα
Τόδ' ἘΚΕῖΝΌ Θ', ὍΤ' ἀμφὶ λουτρὰ
Καὶ λέχος σὸν ὑμεναίουν κ. τ. λ.

Ce mot διαμφίδιον me paroît très-suspect, par l'explication même qu'en donnent les commentateurs ; et je crois qu'il faut lire et distinguer τὸ ΔÈ ΝΥΜΦΊΔΙΟΝ ἐμοὶ μέλος προσέπτα, τόδ' ÈΚΕΪΝ', Ὃ ΤΌΤ' ἀμφὶ λουτρὰ, etc. Cette conjecture me paroît d'autant plus probable que je trouve dans l'*Agamemnon* du même tragique, v. 714 :

> . . . . . . τὸ ΝΥΜΦΌΤΙΜΟΝ ΜΈΛΟΣ ἐκ-
> φάτως τίοντας
> ὙΜΈΝΑΙΟΝ, ὋΣ ΤΌΤ' ἐπέῤῥεπε
> Γαμβροῖσιν ἀείδειν κ. τ. λ.

Dans les *Perses* du même auteur, v. 753 :

> . . . . . . λέγουσι δ' ὡς σὺ μὲν μέγαν τέκνοις
> Πλοῦτον ἐκτήσω ξὺν αἰχμῇ, τὸν δ' ἀνανδρίας ὕπο
> Ἔνδον ΑἸΧΜΆΖΕΙΝ. . . . .

Je lis ΛΙΚΜΆΖΕΙΝ, *dissiper,* ce qui est confirmé par Hesychius : λικμάζειν ΠΕΡΙΕΚΧΕΪΝ (d'après la belle correction de Pergerus), *répandre autour de soi,* et λικμηταὶ (f. λικμησταὶ) διασκορπισταί.

La même métaphore a lieu dans l'*evannare* des Latins ; voyez Forcellini.

Dans *Agamemnon*, v. 124 :

> . . . . . . ἰδὼν δύο
> Λήμασι ΔΙΣΣΟΎΣ
> Ἀτρείδας μαχίμους κ. τ. λ.

Ne pouvant jamais me persuader qu'Eschyle, après avoir dit δύο, ait répété δισσοὺς, je lis : ΔΕΙΝΟΎΣ. Euripide, dans *Médée,* v. 119, a dit :

> ΔΕΙΝᾺ τυράννων ΛΉΜΑΤΑ. . . . .

Dans la même pièce, v. 171 :

> οὐκ ἔχω προσεικάσαι
> πάντ' ἐπισταθμώμενος,
> πλὴν Διός, εἰ ΤΌΔΕ ΜΑΤΑΝ
> ἀπὸ φροντίδος ἄχθος κ. τ. λ.

Voyez les notes et les conjectures de M. Schütz sur le μάταν, qu'il regarde avec raison comme suspect. Pour moi, je lis :

Πλὴν Διός, εἰ ΤΌΔΕ Μ' ἍΠΑΝ
ἀπὸ φροντίδων ἄχθος, *tout ce poids.*

Plus bas, v. 178, pour :

οὐδὲν ἂν λέξαι, ΠΡῚΝ ὪΝ,

il faut peut-être lire :

οὐδὲν ἂν λέξαι ΚΡΊΝΩΝ, *discernens, dijudicans.*

Et au vers 282 de la même pièce :

Τί γὰρ ΤῸ πιστόν ἐστι τῶνδέ σοι τέκμαρ;

Les Grecs disent ordinairement sans article τί γὰρ πιστόν. Ainsi je crois qu'il faut lire et distinguer :

Τί γάρ, τί πιστόν κ. τ. λ.

Ce redoublement marque l'empressement de celui qui demande. La même faute se trouve dans Anacréon, ode 41 :

Τί γάρ ἐστί σοι τὸ κέρδος;

où il faut lire :

Τί γάρ ἐστί σοι, τί κέρδος;

d'autant plus que ce bon Anacréon aime singulièrement ces repétitions, ainsi qu'on peut le voir dans son πόθεν πόθεν πέτασαι, et θέλω θέλω μανῆναι, etc., etc. A cette occasion, je vais vous ennuyer encore avec un endroit d'Anacréon, ode 45 :

Ἀκίδας δ' ἔβαπτε Κύπρις
ΜΈΛΙ ΤῸ ΓΛΥΚῪ λαβοῦσα.

M. Brunck vouloit changer le λαβοῦσα en βαλοῦσα; mais la faute n'est point là. Il faut lire :

ΜΈΛΙΤΙ ΓΛΥΚΕΪ, λαβοῦσα

dans ce sens et cette construction des mots : ἡ δὲ Κύπρις λαβοῦσα τὰς ἀκίδας ἔβαπτε [ἐν] μέλιτι γλυκεῖ.

Adieu! je suis tout à vous.

Q. N.

Je vous prie de faire remettre par votre domestique ce billet à mon tailleur, votre voisin.

XXIV

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Dans le *Philèbe* de Platon, mon cher ami, p. 217 du quatrième volume, édition de Deux-Ponts, on lit : ἁπάσης ἀπορίας αἴτια, μὴ καλῶς ὁμολογηθέντα, καὶ εὐπορίας ÀN AΫ καλῶς. Il n'est pas douteux qu'on ne doive lire et distinguer..... καὶ εὐπορίας AΫ, ÀN καλῶς (1), c'est-à-dire ἂν καλῶς ὁμολογηθῇ. Mais comme je crains que ce ne soit une faute d'impression simplement, je vous prie de confronter ce passage avec l'édition de Platon in-f°, et de m'en faire part à votre loisir.

Diogène Laerce, dans la *Vie d'Héraclite,* dit que ce philosophe appeloit la présomption *morbum sacrum*, τήν τε οἴησιν ἱερὰν νόσον ἔλεγεν. Vous savez que ἱερὰ νόσος, *morbus sacer*, est ce que nous appelons aujourd'hui l'*épilepsie*,

(1) T. II, p. 15, c-d. (Note de Coray.)

et plus vulgairement le *haut mal*. Héraclite, ami toujours de l'obscurité, l'eût-il pris dans ce sens ; alors où croyez-vous que consiste le sel ou l'esprit du rapprochement de ces deux idées, οἴησις et ἱερὰ νόσος? Je vous prie de consulter là-dessus aussi M. Larcher. Pour moi, je pense qu'on ne peut y trouver aucun esprit, à moins qu'on ne considère la chose médicinalement. Voici en peu de mots l'explication que me fournit un traité d'Hippocrate sur l'épilepsie, intitulé Περὶ ἱερῆς νόσου. Ce père de la médecine, dont les idées sur la génération des êtres sont analogues à celles d'Héraclite, y dit expressément que l'origine de cette maladie est dans le cerveau (ἐγκέφαλος) ; voyez édit. de Van der Lind, tom. II, p. 331, sqq. Après en avoir tracé l'histoire et exposé tous les symptômes, il revient au cerveau, en disant que c'est par ce viscère que nous viennent les plaisirs, les chagrins, le bon sens, le délire, etc., etc. : ἡδοναὶ..... λῦπαι..... καὶ τούτῳ φρονέομεν μάλιστα καὶ νοεῦμεν..... καὶ μαινόμεθα καὶ παραφρονέομεν κ. τ. λ. (*Ibid.*, p. 340.) D'après cela, mon ami, je pense qu'Héraclite, en disant que la présomption étoit une épilepsie, n'a voulu dire autre chose, si ce n'est qu'elle étoit une maladie du cerveau au sens moral, ainsi que l'épilepsie l'étoit au sens physique. L'idée d'Héraclite, considérée sous ce point de vue, devient spirituelle (*acute dictum*) ; car c'est le comble du délire que de se croire les talens qu'on ne possède point.

Malgré tout cela, je soumets mes conjectures à votre jugement, à celui de M. Larcher et de M. de Villoison, si vous avez occasion de voir ce dernier.

Quant au καὶ θῆρες ἄτεγκτοι de Méléagre, vous avez raison de l'attribuer aux κώνωπες.

Je vous demanderai la permission de vous présenter, un de ces jours, M. Nougarède, conseiller à la cour des Aides de Montpellier, et mon ami, qui désire de faire votre connoissance. Vous aurez la bonté de m'indiquer les heures de l'après-midi que vous êtes ordinairement chez vous, sans vous gêner.

Ἔρρωσο !

XXV

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

J'accepte, mon bon ami, les trois derniers numéros de la *Bibliothèque allemande,* puisque vous voulez m'en procurer au plus tôt la jouissance. Je vous les payerai à la première occasion que j'aurai le plaisir de vous voir. Le journal hollandois. dont je désire l'acquisition. porte pour titre : *Neues medicinischen Magazin der medicinischen Litteratur.* Il est rédigé en hollandois par MM. Jansen, Jonas, Arnz et Crefeld, à Marburg, et annoncé comme ayant commencé l'année 1788 dans la collection que j'ai sous le titre de *Commentaria de rebus in scientia naturali et medicina gestis,* vol. trentième. Je vous prie de demander à votre ami : 1° combien de cahiers ou de volumes on donne par an de ce *Nouveau Magasin de médecine*; 2° combien coûte chaque cahier, ou, ce qui est la même chose, chaque collection annuelle; 3° si ce journal continue toujours, et 4° s'il est estimé par les connoisseurs. Enfin vous le prierez de nous indiquer les moyens de le faire venir, en cas qu'il me convienne, ou sinon, de nous indiquer quelque autre journal de médecine, bien entendu toujours en hollandois : attendu que le principal motif de cette acquisition est le désir que j'ai d'entretenir le peu de hollandois que je sais et que je cours risque d'oublier.

Le πηχὺς σχοίνῳ me paroît très-admissible, et je suis tenté de l'adopter; mais ce ne sera point pour éviter la cacophonie; car certainement le κεῖνος κεῖτο n'est pas plus cacophone que le σχοῖνόν τι σκῶλόν τι d'Homère (*Iliad. Bœotia*, v. 4), ou le στίχας ἵστασαν (*Ibid.*, 32); et que diriez-vous, mon cher ami, de cet horrible chef-d'œuvre de cacophonie :

Τυφλὸς τά τ'ὦτα τόν τε νοῦν, τά τ'ὄμματ'εἶ (Sophocl.,

(*Œdipe Roi,* v. 371) qui déchire les oreilles, en même temps qu'il crève les yeux? Vous connoissez sans doute le :

ἜΣωΣά Σ'ὡΣ ἴΣαΣιν Ἑλλήνων ὅΣοι (Euripide, *Médée*, v. 476), et le :

Κακά γε πρὸΣ τοῖΣιν οὖΣιν, ἕως ἂν ἰΣώΣῃ τοῖΣιν ἐμοῖΣοιν. (Aristophane, *Guêpes*, v. 563.)

Hier au soir, en lisant l'*Hippolyte* d'Euripide, je tombai sur l'endroit, v. 30 :

Πέτραν παρ' αὐτὴν Παλλάδος, κατόψιον
Γῆς τῆσδε, ναὸν Κύπριδος ἐγκαθίσατο
Ἐρῶσ' ἔρωτ' ἔκδημον. ἹΠΠΟΛΎΤΩι δ'ἔπι
Τὸ λοιπὸν ὠνόμαζεν ἱδρῦσθαι ΘΕÁΝ.

Vous savez toutes les conjectures de Valckenaer, de Musgrave, de Brunck et C., et toutes les façons d'expliquer ces vers, différentes les unes des autres. Il n'y a que le θεάν du dernier vers que tous s'accordent à expliquer *Deam*. Brunck lit au second vers καθείσατο au lieu d'ἐγκαθίσατο, et de prendre l'ἔρωτ' du troisième vers pour le dieu Cupidon. Bref, je crois que les critiques se sont tourmentés à corriger les endroits qui n'avoient besoin d'aucune correction, et qu'ils n'ont pas fait attention aux mots qui avoient véritablement besoin de correction. Je lirai donc, *si per eruditos liceat :*

. . . . ἹΠΠΟΛΎΤΟΥ δ' ἔπι

Τὸ λοιπὸν ὠνόμαζεν ἱδρῦσθαι ΘÉΑΝ, dont la construction est : Τὸ δὲ λοιπὸν ὠνόμαζεν (c. ἔλεγεν) ἱδρῦσθαι [τὸν ναὸν] ἐπὶ θέαν Ἱππολύτου. Le sens de tout le passage est : . . . . . . *Ad ipsam Palladis rupem, e regione hujus terræ ædificavit Veneris templum, amore absentis* [*Hippolyti*] *perculsa; quod in posterum dicebat ædificatum fuisse Hippolyti spectandi gratia.* Le scholiaste l'a entendu dans le même sens; quoiqu'il soit difficile de le voir dans ses paroles égalément corrom-

pues : Ἐν γὰρ τῇ ἀκροπόλει ἱδρύσατο Ἀφροδίτης ἱερὸν ἘΠῚ ΚΑΚΩ͂Ν Ἱππολύτου. Mais je crois être autorisé par un passage de Diodore de Sicile à lire : . . . . . . ἱερὸν ἘΠῚ ΣΚΟΠΗ͂Ν Ἱππολύτου, mots qui expliquent l'ἐπὶ θέαν Ἱππολύτου de notre poëte. Σκοπή, selon Hesychius, est ἄποψις, et c'est dans ce sens que Lucien l'emploie ὡς ἔχοιμεν ἀφ'ὑψηλοτέρου ἀκριβεστέραν τὴν σκοπήν. (*Contempl.*, t. I, p. 495.)

Le passage de Diodore, dont je viens de parler, vient encore à l'appui de ma conjecture : Ἱδρύσατο [ἡ Φαῖδρα] ἱερὸν Ἀφροδίτης παρὰ τὴν ἀκρόπολιν, ὅθεν ἦν ΚΑΘΟΡΑ͂ΙΝ τὴν Τροιζῆνα. (Voyez les notes de Valckenaer.) Il est vrai que Pausanias met ce temple à Trézène et non pas à Athènes ; mais quelle que soit la cause de cette différence, son passage confirme encore le sens que je donne à Euripide, et les lignes correctives que j'y fais : Καὶ ναὸς ὑπὲρ αὐτοῦ [Ἱππολύτου] Ἀφροδίτης ΚΑΤΑΣΚΟΠΊΑΣ · αὐτόθεν γὰρ, ὁπότε γυμνάζοιτο ὁ Ἱππόλυτος, ἈΠΈΒΛΕΠΕΝ εἰς αὐτὸν ὉΡΩ͂ΣΑ [ἡ Φαῖδρα]. Voyez les mêmes notes de Valckenaer. Je soumets ces réflexions à votre jugement et à celui de M. Larcher. Ἔῤῥωσθε ἀμφότεροι!

CORAY.

P. S. — D'ailleurs θέαν est un mot dont se sert quelquefois Euripide :

Πᾶς δ'εἰς θέαν ὅμιλος ἔρχεται δρόμῳ. *Iphig. Aul.*, v. 427.

Je crois maintenant qu'on peut même laisser l'Ἱππολύτῳ, et alors la construction est : ἱδρῦσθαι τὸν ναὸν θέαν ἐπὶ Ἱππολύτῳ, toujours dans le même sens. Le génie de la langue ne s'y oppose pas.

XXVI [1]

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Je prie mon ami M. de la Rochette de se trouver prêt après-demain mardi, à dix heures du matin, pour que je puisse le prendre chez lui en passant, pour aller à la Bibliothèque du roi.

On cite cette épigramme de l'*Antholog. gr.*, liv. III, à l'article :

Εἰς ἰατρούς·

Θεσσαλὸς Ἱπποκράτης, Κῷος γένος, ἐνθάδε κεῖται,
Φοίβου ἀπὸ ῥίζης ἀθανάτου γεγαώς,
πλεῖστα τρόπαια νόσων στήσας ὅπλοις Ὑγιείης,
δόξαν ἑλὼν πολλὴν οὐ τύχῃ, ἀλλὰ πόνῳ.

Je voudrois savoir si, dans toutes vos éditions, elle est écrite de cette manière. Comment se peut-il qu'Hippocrate soit de Thessalie et de Cos à la fois? Il est mort en Thessalie; mais, si je mourois en France, m'appelleroit-on pour cela François? Cette épigramme ne sembleroit-elle pas plutôt avoir été faite pour le fils d'Hippocrate, qui s'appelait *Thessalus* (voyez *Suid. in* Ἱπποκράτης), et ne faudroit-il pas alors lire au premier vers Ἱπποκράτους au génitif, au lieu d'Ἱπποκράτης? Voyez, pesez, examinez dans votre sagesse, Ἐπιγραμμαθερμηνευτὰ σοφώτατε.

Au reste, lorsque vous serez aux notes de cette épi-

(1) Nous réunissons à cette place six lettres de Coray à Chardon de la Rochette, déjà publiées par N. Piccolos, dans son volume intitulé : *Supplément à l'Anthologie grecque*, Paris, Reinwald, 1853, in-8°; en nous permettant de renvoyer le lecteur à cet ouvrage de Piccolos, où il trouvera, sur chacune des corrections proposées dans ces lettres, des notes nombreuses et savantes, que leur longueur ne nous a pas permis de reproduire ici.

gramme, n'oubliez pas, je vous en prie, de lire le livre d'Hippocrate *De arte*, sect. V et IX, et *De locis in homine*, sect. LIX (édition de Van der Lind); deux endroits auxquels me paroît faire allusion le dernier vers de l'épigamme — οὐ τύχῃ, ἀλλὰ πόνῳ.

Je suis tout à vous.

Q. N.[1]

Dimanche le soir.

XXVII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Pour ce qui est, mon cher ami, de la confusion de γνῶσαι et γυιῶσαι, vous la trouverez dans l'*Œconomie* de Foësius, v. γυιοῦν, où vous verrez, en même temps, qu'Hippocrate joint ensemble γυιῶσαι ἢ λειποθυμῆσαι, *affoiblir ou même porter jusqu'à la défaillance*. Je vais maintenant vous marquer l'endroit où je trouvai γυιοῦσθαι confondu avec l'ὑγιᾶσθαι. C'est dans les *Épidémies*, I, VII, p. 1212, E. édit. Foës., où il parle de la maladie mortelle de la femme d'Hermoptolème. Cette femme ἐξανέστη, καὶ τὴν καρδίαν ῩΓΙΑ͂ΣΘΑΙ ἔφη, c'est-à-dire, suivant quelques-uns des interprètes, *surrexit, et cor se sanasse dixit;* et suivant d'autres, *exsurrexit et cor valere dixit*. Vous voyez, mon ami, que c'est du pur galimatias qu'on fait dire à Hippocrate. Je lis donc : . . . . καὶ τὴν καρδίαν ΟἹ ΓΥΙΟΥ͂ΣΘΑΙ ἔφη, mot à mot : *surrexit ad exonerandum alvum, et sibi cor minui ac debilitari* [*i. e. animo linqui*] *dixit.*

Vous voyez que cela répond parfaitement au *venir meno* des Italiens, et, en quelque manière, au κραδίη μινύθει de

(1) Pour cette signature, voyez la note de la lettre I.

Théognis, v. 351 ; car γυιοῦσθαι, selon Galien, signifie aussi βραχύτερον καὶ λεπτότερον γίνεσθαι, ainsi que vous le verrez dans l'endroit déjà cité de l'*Œconomie*. C'est ainsi que les Grecs modernes se servent du verbe ὀλιγοῦσθαι dans la même signification, en disant ὠλιγώθη νὰ γελᾷ, *il s'est pâmé de rire*. De là ὀλιγοῦσθαι τὴν ψυχήν, expression dont se servent les Septante, *Judic.*, 10, 16, et ὀλιγοψυχίη, *pâmoison*, dont se sert Hippocrate. Voyez ce mot dans l'*Œconomie* de Foësius ; ou *pusillanimité*, sens que lui donnent les mêmes Septante, ἀπὸ τῆς ὀλιγοψυχίας, *Exod.*, 6, 9, pour exprimer le *micotzer Ruha* du texte hébraïque, que Symmachus rendit plus à la lettre, en traduisant ἀπὸ κολοβότητος (i. e. γυιώσεως) πνεύματος. Quant à l'ἐξανίστη, c'est une expression elliptique pour ἐξανίστη ἐπὶ θάκον ou θῶκον, qui répond à votre *aller à la selle* ou au *zu Stuhl gehen* des Allemands, et dont Hippocrate se sert souvent. Voyez l'*Œconomie* de Foësius, mots : ἐξανίστασθαι, θάκος et θῶκος; cf. et *Theophrast. Character.*, Περὶ ἀναισθησίας. Il se sert également du mot ἐξανάστασις, simplement pour signifier l'action d'aller à la selle, qu'il appelle aussi δίφρον ou θρόνον · καταμανθάνειν δὲ καὶ ἐν ταῖς ἐξαναστάσεσιν, εἰ λειποθυμέει. . . . . . διαναστὰς ἐπὶ τὸν θρόνον ἢ αὐτοῦ ἐν τῇ κλίνῃ, ἣν ἀψυχίη ἐνῇ, *de Rat. vict. in morb. acut.*, *p.* 400, *lin.* 12 *et* 24 ; Καθεζόμενος ἐς δίφρον ἠψύχησε, *Epidem.*, I, VII, *p.* 1207, *lin.* 6. Je crois que le rapprochement de tous ces passages justifie ma correction καὶ τὴν καρδίαν οἱ γυιοῦσθαι ἔφη.

C'est à présent votre tour de me dire si votre manuscrit porte θώρακας ΜΕΓΑΛΩΝ ἐντὸς ἔχει νεφέων, *Analect. Brunck.*, t. II, p. 64. Pourquoi ne liroit-on pas ΜΕΛΑΝΩΝ? Vous savez que μέλαν νέφος est une expression homérique[1].

A la même page, λείη (οἶμος) μὲν γὰρ ἰδεῖν καὶ ἘΠΙΚΡΟΤΟΣ[2]. Ne falloit-il pas plutôt écrire ἘΠΙΤΡΟΧΟΣ, facile à courir? Hésychius explique ἐπίτροχον par ῥᾴδιον, ἕτοιμον, γοργόν.

P. 150, XXXVI, *lin. penultim.*, y a-t-il ῥάκος, et dans quel sens le prenez-vous[3]?

(1) *Anthol. Palat.*, tom. II, p. 558, nº 15. — M. Jacobs a fait, mais plus tard, la même conjecture.

(2) *Anthol. Palat.*, VII, 380.

(3) *Anthol. Palat.*, VII, 380. (Notes de Piccolos.)

P. 235, LXXXII, *lin. penultim.*, y a-t-il κενοῦσα ou μένουσα? Je préférerois le second[1].

P. 267 du *même volume* VI, πέντε πενιχρότερος me semble une faute d'impression. Je lirois, en un seul mot composé, πεντεπενιχρότερος, qui me paroît plus épigrammatique et plus facétieux[2]. Vous connoissez τὰς πενταχυμίας καὶ δεκαχυμίας de notre Rabelais, de *Mercede conductis*, t. I, 2, p. 653.

A la *même page*, vous connoissez sans doute le sens de la cinquième épigramme[3] Ἀντιγόνη, Σικελή κ. τ. λ.

Ἔῤῥωσο!

Votre Coray.

XXVIII

Voici la réponse de Chardon de la Rochette à la lettre de Coray publiée également par Piccolos, p. 115, d'après les papiers conservés à la Bibliothèque nationale.

Vous avez dit, mon cher ami, à M. de Villoison, que je voulois émigrer en cas que les émigrants devinssent victorieux; celui-ci l'a dit à M. Larcher et le fera bientôt savoir aux quatre-vingt-trois départemens. J'ai répondu à M. Larcher, qui m'en fesoit de tendres reproches, que c'étoit en plaisantant que je vous avois parlé de cela. *Che vi serva!* N'en parlez point à M. de Villoison, car ce seroit pis; mais dorénavant ne lui confiez que ce que vous voudrez que tout le monde sache.

Je reviens bien vite aux matières de notre goût :

1° Pour appuyer mon ἐγυιώθην, ou plutôt la phrase :

Οὐκ ἄρα κνάμαν
μοῦνον ἐγυιώθην, ἀλλ' ἔτι καὶ κραδίαν [4],

(1) *Anthol. Palat.*, VII, 382.
(2) *Anthol. Palat.*, XI, 320.
(3) *Ibid.*, V, 63.
(4) *Anthol. Palat.*, IX, 556. (Notes de Piccolos.)

j'ai trouvé un passage bien formel. Palladas dit dans une épigramme, *Analect.*, t. II, p. 425 : Χωλὸν ἔχεις τὸν νοῦν ὡς τὸν πόδα, κ. τ. λ[1].

2° L'épigramme d'Archimélus (t. II, p. 64) ne fait point partie de l'*Anthologie*, et je la rejetterai au supplément de mon édition avec cinq ou six cents autres que j'ai recueillies et qui ne se trouvent point dans les *Analectes*[2]. Vous savez que c'est Athénée, p. 209, qui nous l'a conservée. Voyez ce qu'en dit Brunck, p. 138 de ses *Animadv.* Voyez aussi sur la même épigr. Eustathe, cité par Brunck, sur les *Thesmophoriazouses*, p. 84.

Votre correction de μελάνων pour μεγάλων est extrêmement ingénieuse, et je vous conseille de la joindre à celles que vous avez faites sur Athénée ; mais je doute pourtant que l'auteur n'ait pas écrit μεγάλων. Je crois que, pour donner plus de gigantesque à sa description, il a placé les flancs de son vaisseau dans *de vastes nuages ;* car il faut, sans doute, que les nuages soient *grands* pour environner une pareille machine. Grotius traduit :

En lorica triplex mediis in nubibus extsat.

3° La deuxième épigramme d'Archimélus (mon manuscrit l'attribue à Archimède) se trouve, au contraire, dans ma collection[3]. Planude en avait retranché le dernier distique, et c'est d'Orville qui l'a publiée le premier tout entière dans ses *Notes sur Chariton*, p. 387. C'est de d'Orville que Brunck a emprunté, mais sans mot dire à son ordinaire, l'ἐπίκροτος ; car il y a dans mon manuscrit et dans ceux de Planude ἐπίῤῥοθος. Voyez ce que dit d'Orville dans la page que je viens de citer, et qui ne me persuade pas, parce que, sans m'arrêter aux autres acceptions de cet ἐπίῤῥοθος, je crois que, d'après toutes les règles de l'analogie, il peut signifier aussi : *fréquenté, vers lequel se porte la foule, dans lequel il y a grand concours et grand bruit.* Ἐπίῤῥοθος me paroît signifier dans cet endroit la même chose que πολύῤῥοθος ;

(1) *Anthol. Palat.*, XI, 273.
(2) Elle a été publiée dans l'*Anthol. Palat.*, tome II, p. 758, n° 15.
(3) *Anthol. Palat.*, VII, 50. (Notes de Piccolos.)

cependant je vous prie de peser tout cela dans votre sagesse et de m'en dire votre avis.

4° Oui, mon cher ami, tom. II, p. 150, épigramme 36, il y a et doit y avoir ῥάκος[1], et je le prends dans sa signification figurée, *les lambeaux de son corps, les restes déchirés, à demi mangés par les vers*, LACINIÆ. Dans l'épigramme suivante, qui est sur le même personnage[2], le poëte met ἡμιπύρωτα λείψανα.— Le poëte se sert de ῥάκος pour inspirer encore plus de mépris pour ce personnage.—Antiphile, dans une épigramme inédite, en parlant d'une vieille qui voulait encore faire la coquette, se sert de cette expression énergique : ῥακόεντα πολυτμήτοιο παρειῆς χρῶτα, *une vieille peau toute gercée et qui tombe en guenilles*[3].

5°, P. 125, épigramme 82, κενοῦσα[4] est bien la leçon de mon manuscrit, car dans ceux de Planude il y a κρατοῦσα. Il me semble, mon bon ami, qu'en examinant de plus près votre μένουσα, vous verrez qu'il ne peut avoir lieu. En effet, celui qui parle est un naufragé que la mer a vomi sur la terre, et qu'elle voudroit reprendre. Il ne peut donc lui dire : *Ou bien, te tenant tranquille, donne-moi un tombeau dans les eaux ; ou bien, puisque tu m'as rendu à la terre, ne lui vole plus un cadavre qui lui appartient*. Si le mort parloit ainsi avant d'être jeté sur le continent, à la bonne heure ; mais la teneur du premier distique annonce nettement que c'est du continent que le naufragé apostrophe la mer, et que c'est au moment où la mer veut l'entraîner avec elle. Quant au κενοῦσα, est-il bon? Dans quel sens peut-on le prendre? Signifie-t-il *vider le plancher,* comme nous disons, et comme il est dit plusieurs fois dans Euripide : λόχμην κενώσας, *Bacch.*, v. 729, etc.—*Enterre-moi dans tes eaux en rentrant dans ton lit?* Signifie-t-il, au contraire, *en m'arrachant à la terre?* car on dit aussi κενοῦν τί τινος : c'est sur quoi je n'ai encore rien de précis à vous dire, parce que je ne prendrai sur tout cela un parti définitif que quand mon

(1) *Anthol. Palat.*, VII, 480.
(2) *Anthol. Palat.*, VII, 401.
(3) *Ibid.*, XI, 66. — Delect. Meinek., p. 212. (Notes de Piccolos.)
(4) J'aimerois mieux λαβοῦσα. (Note de Chardon de la Rochette.)

index sera fini, et vous en sentez bien la raison : c'est que mon ouvrage, plus que tout autre, s'explique et s'éclaircit par des passages parallèles.

6°, P. 267, épigramme 6, mon manuscrit porte séparémeni πέντε πενιχρότερος; mais le manuscrit de Planude et les premiers éditeurs jusqu'à Henri Estienne portent en un seul mot πεντεπ. Henri Estienne fait rapporter le πέντε à παλαισταῖς, mais je suis jusqu'ici de votre avis.

7° Dans l'épigramme précédente, les calembours ne sont pas difficiles à saisir [1]; l'Αἰτωλή est pris de ces vers plaisants d'Aristophane, dans les *Chevaliers*, v. 78, de l'édit. de Brunck :

Ὁ πρωκτός ἐστιν αὐτόχρημ' ἐν Χαόσι,
τὼ χεῖρ' ἐν Αἰτωλοῖς, ὁ νοῦς δ' ἐν Κλωπιδῶν.

Quant au μῆδος pour μὴ δός, ce n'est pas plus sorcier.

A la page 346 du même volume, vous trouverez une autre épigramme pleine de calembours : μέχρι τίνος, etc. [2].

Il fait, mon bon ami, si mauvais temps depuis quelques jours, que votre commission ne se fait pas ; mais tant mieux pour nous et pour Hippocrate.

Ἔῤῥωσο.

XXIX

A Chardon de la Rochette.

Sans date [1792].

Je viens, mon cher ami, de trouver par occasion, parmi mes papiers, une épigramme sanglante faite par mon grand-

(1) C'est un distique de Marcus Argentarius. *Anthol. Palat.*, V, 63 :

Ἀντιγόνη, Σικελὴ πάρος ἦσθά μοι· ὡς δ' ἐγενήθης
Αἰτωλή, κἀγὼ Μῆδος, ἰδού, γέγονα.

(2) *Anthol. Pal.*, XII, 174. Delect. Meinek., p. 218. (Notes de Piccolos.)

père; et je m'empresse de vous l'envoyer, non pour l'insérer dans votre *Anthologie*, mais parce que ces sortes de choses sont de votre département, et que le méchant Panagiota, contre lequel elle est faite, fait un contraste avec votre grave Panagiota de Naples. J'ajoute à cette épigramme deux lettres originales, dont l'une est d'un diacre appelé Néophyte, qui demandoit à mon grand-père un commentaire sur le quatrième livre de la *Grammaire* de Gaza. La minute de la réponse est de la propre main de mon grand-père; mais, comme c'est une écriture indéchiffrable, je vous en ai tiré une copie, que vous pouvez garder, ainsi que les originaux, parce que je n'en ai pas besoin. Ces deux lettres n'ont d'autre mérite que celui de donner une idée de l'état de la littérature chez les Grecs qui vivoient il y a cinquante ans. Elles sont d'ailleurs curieuses par l'exécution du conseil que mon grand-père donne au diacre, de commenter lui-même la *Grammaire* de Gaza. C'est qu'en effet Néophytus y a fait un commentaire à l'allemande, dans un énorme in-4°, qui existe imprimé et que vous pouvez voir, quand vous voudrez, chez M. de Villoison. Mon grand-père étoit négociant et mourut en 1747, c'est-à-dire un an avant que mon malheureux sort me lançât dans ce monde. Il écrivoit cette réponse dans une extrême vieillesse et dans un moment où il venoit de perdre une fille chérie qu'il avoit élevée lui-même et à laquelle il expliquoit déjà les foudroyantes harangues de Démosthène. Ainsi, vous attribuerez à ces circonstances fâcheuses les négligences du style. Il n'avoit que quatre filles, dont l'une fut ma mère; et il avoit enseigné lui-même plus ou moins à toutes les quatre le grec ancien. Il étoit ennemi juré de nos oppresseurs, et brûloit du désir de voir le sort de la malheureuse Grèce changé. N'ayant point eu des enfants mâles, il s'empressa de marier ses filles pour avoir, disoit-il, le plaisir d'enseigner le grec à ses petits-fils; mais il n'eut point cette satisfaction. Sa mémoire m'est d'autant plus chère que c'est à lui que je dois la connoissance du grec. Voulant perpétuer cette connoissance dans sa famille, il imagina un moyen d'émulation bien simple : c"étoit de déclarer, dans son tes-

tament, que le peu de livres grecs qu'il avoit appartiendroit au premier de ses petits-fils qui apprendroit le grec; et ce fut moi qui eus cet avantage sur mes cousins.

Quant aux ἐπιτύμβια, dont il parle dans son post-scriptum, ils sont imprimés, autant que je me rappelle, à la fin d'un petit livre in-8°, qu'il composa en vers ïambiques et fit imprimer à ses frais et dépens contre les erreurs de l'Église latine [1].

Panajota (*sic*), qui fait l'objet de son épigramme, étoit un richard égoïste de Smyrne, aussi avare qu'ignorant. Il n'avoit laissé que deux affranchis, qui, faute d'enfans légitimes, partagèrent sa riche succession, et dont l'un est le beau-père de M. Perachi, que vous avez connu par mon canal il y a trois ou quatre ans.

Ἔῤῥωσο!

Dans les *Analecta* de Brunck, vol. II, p. 13, dans une épigramme dont je n'ai noté dans mes *Miscellanea* que le commencement d'un vers [2], à la place d'Ἡμιάνωρ (qui est une correction de Brunck) il y avoit Ἴδρις ἀνήρ. Brunck s'est permis de les remplacer par l'ἡμιάνωρ, et dans ses notes il ajoute qu'on pourroit encore lire ἁβρὸς ἀνήρ. Dites-moi, à votre loisir, si dans vos manuscrits vous n'avez trouvé quelque remède pour cet ἴδρις, qui, sans contredit, est déplacé là, puisqu'il s'agit d'un *castrato*. Je crois avoir été assez heureux pour trouver ce remède bien doux et bien bénin. Il m'a coûté bien des recherches; mais, comme je ne suis ni apothicaire ni droguiste, je vous l'offre *per niente*, en cas que le manuscrit du Vatican ne m'aît déjà prévenu.

Envoyez-moi votre Xénocrate. Comme Clavier ne l'a point, je voudrois y voir quelque chose avant de partir; je vous le renverrai bientôt.

(1) Ce livre, devenu extrêmement rare, est intitulé : Λατίνων θρησκείας Ἔλεγχος. Coray en fit venir de Smyrne un exemplaire, qu'il donna à la Bibliothèque nationale en 1829. Voyez sa vie, écrite par lui-même, en tête de cette édition.

(2) *Anthol. Palat.*, VI, 219.

Note de Piccolos à la suite de cette lettre.

Une feuille volante très-petite, attachée au deuxième volume de l'*Apparatus*, contient ce qui suit : « Anal. vol. II, p. 13, ἴδρις ἀνήρ..... je corrige ἶθρις. Voyez Hesychius in ἶθρις et Suid. in Ἄῤῥεν. » Quoique cette lettre soit sans date, il est certain qu'elle a été écrite avant l'établissement de la République, puisque le mot *Monsieur* y est employé. La lettre suivante et une réponse de Chardon de la Rochette nous en fourniront de nouvelles preuves. Ainsi donc Coray a trouvé la vraie leçon d'Ἶθρις avant M. Huschke, dont le nom reste attaché à cette belle correction, parce qu'il a eu l'avantage de la publier le premier. Désormais il sera juste d'en faire honneur à Coray autant qu'à M. Huschke.

C'est à tort que dans *le Thesaurus* Didot (s. v. ἶθρις) cette restitution est attribuée à M. Jacobs. (Voyez *Animadvers. in Anth. gr.*, t. VIII, p. 35-36.) — M. Meineke (*Delect.*, p. 208) pense qu'il vaudrait mieux écrire ἴθρις.

Je ferai remarquer en passant que ce mot manque dans le *Lexicon græco-prosodiacum* de Morell, édit. de Maltby.

L'original de la lettre du diacre Néophyte et celui de la réponse de Diamantis Rhysios (c'est le nom du grand-père de Coray) sont conservés dans l'*Apparatus*, avec la copie dont il a été question plus haut. A la fin de la dernière page de la copie, se trouve l'épigramme suivante :

Διαμαντῆ 'Ρυσίου ἐπίγραμμα εἰς Παναγιώτην.

Ἰσχυρογνώμον, ἔμπικρον', κἀγήνορα
Παναγιώτην, ὅς γ' ἔχητι κέρδεος,
ὡς οἶνον οἱ φίλοινοι, ὅρκους ἔκπινεν
ἄλλους ἐπ' ἄλλοις, οὐδὲ πλεῖστ' ᾐσχύνετο
τούτοισι ψεύδη ἐμπεδῶν ἀτάσθαλα,
συνέσχεν ὀψὲ τύμβος, ὡς ὤφειλετο·
ὅμως ἄπαιδα. Οὐ γὰρ ἐκλήθη πατήρ,
Θεοῦ δὲ οἶκτον ἠπίων πεφεισμένου·
ἐπεὶ πατρῴζει τὸ πλεῖστον τὰ ἔκγονα.

Le lecteur instruit n'a pas besoin que je lui signale les taches qui déparent cette épigramme et celles qui vont suivre.

Dans son autobiographie, composée en grec et publiée deux fois en Grèce, Coray raconte, au sujet de son grand-père, une partie des détails que l'on vient de lire.

XXX

Τῷ φιλτάτῳ Ῥοχετίῳ.

Sans date [1792].

Je vous envoie, mon cher ami, Veckner[1] et les trois volumes de Lucien. Si vous avez besoin de quelque autre livre, vous n'avez qu'à le demander.

Je trouve encore deux épigrammes de mon grand-père, l'une sur l'évêché (qu'on appelle chez nous μητρόπολις), et l'autre sur la fontaine de cet hôtel, faite dans un endroit qui étoit auparavant boutique de marchand de vin. Je dois en avoir quelques autres; mais je ne me rappelle plus où elles sont. Cet évêché fut depuis réduit en cendres par l'incendie arrivé, si je me rappelle bien, en 1763.

Les barrières sont fermées, comme vous savez; ainsi voilà de nouveaux sujets de joie et de contentement pour moi.

Ἔῤῥωσο!

Εἰς τὴν ἐν Σμύρνῃ Μητρόπολιν.

Ἰωνίης ὀφθαλμὸς ἧδ' ἐστὶ πόλις·
πάλιν δὲ ταύτης ἐστὶν ἡ Μητρόπολις.

(1) Probablement c'est un *lapsus calami*, au lieu de Valckenaer. (Note de Piccolos.)

Εἰς τὴν ἐν Μητροπόλει βρύσιν, ἣ ἦν πρότερόν οἰνοπωλεῖον.

Πέπαυκα Βάκχον εἰν ἐμοὶ ὀρχούμενον·
Νυμφῶν δὲ νηφάλιον κέρασμ' ἀναβλύειν
δι' Ἀρχιερέα νῦν ἔχω σεβάσμιον.

XXXI

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Les passages, mon cher ami, sur lesquels vous avez bien voulu me consulter, me paroissent si embrouillés pour la plupart, que je n'aurois pas osé vous communiquer mon avis, si je ne savois par expérience que les conjectures les moins fondées peuvent quelquefois donner lieu à en faire de meilleures. Commençons d'abord par ce qui me paroît le moins sujet à controverse.

J'aime mieux appeler avec vous la fête du nom d'*Arnéide*, que de la nommer avec M. Larcher les *Arnéides*[1].

Je suis également de votre avis au sujet de οἰκῆσαι, *y fixer sa demeure*. L'οἰκίσαι que M. Larcher veut y substituer, employé ainsi sans régime, me paroît sans exemple. Le même Pausanias, qui emploie ce dernier mot à la fin de son récit, dit : Καὶ Τριποδίσκους κώμην ἐνταῦθα οἰκίσαι. Comme dans cette phrase l'οἰκῆσαι seroit une faute, de même l'αὐτὸν οἰκίσαι me paroît inadmissible. Tout cela me paroît clair.

Quoique je n'aie point les mêmes preuves démonstratives pour adopter votre ἱστορίη, du dernier vers de l'épigramme, de préférence à ἱστορίης, il me semble cependant que la véritable leçon est ἱστορίη au nominatif; le σῆμα νύμφης

(1) Voyez, au tome XLVIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, une dissertation dans laquelle Larcher rétablit la fête dont il est question ici.

καὶ ἱστορίης a quelque chose de louche qui me tourmente. Le κείνου du même vers, quoique très-obscur, paroît cependant devoir se rapporter, comme vous dites, à Apollon.

L'ἄθυρμα du premier vers m'embarrasse d'autant plus que dans l'exemple que vous apportez, Πανὶ.... καλὸν ἄθυρμα, étant question du dieu Pan, le mot ἄθυρμα y va très-bien, puisque les simulacres de ce dieu, ainsi que tout ce qui y avoit quelque rapport, étoient de véritables ἀθύρματα, c'est-à-dire des objets qui excitoient les ris et la joie. Le sens de dérision que M. Larcher y attache ne me satisfait pas non plus. Tout ce que je puis dire sur cet ἄθυρμα, c'est de lui donner la notion complexe de *simulacre monstrueux*, ἄγαλμα τερατῶδες. Pœné était un monstre dont un horrible serpent ombrageoit le front. D'ailleurs n'appelez-vous pas, dans votre langue, tout ce qui s'écarte des formes naturelles, *un jeu de la nature,* ἄθυρμα φύσεως? Je soumets cette conjecture à votre sagacité et à celle de M. Larcher; si vous la trouvez peu naturelle, regardez-la comme un ἄθυρμα τῆς ἐμῆς φαντασίας.

Quant au second vers de l'épigramme Ψαμάθης ἔκδικον οὐλομένης, l'explication de M. Larcher me paroît plus simple et plus naturelle. Pœné, en adressant la parole aux passans, leur apprend la cause de sa propre mort, qui étoit d'avoir désolé Argos pour venger la mort de Psamathé.

Revenons à Pausanias ; c'est ici que je dois avouer mon ignorance. Aussi, sans rien hasarder sur un passage que je ne comprends guère, vais-je vous faire seulement quelques questions. Vous analysez le passage de cette manière : Ἐνταῦθα δηλώσω τὰ Μεγαρέων ἔπη εἰς αὐτόν, κοινὰ τοῖς ἔπεσιν Ἀργείων, et vous dites que c'est ainsi que l'a entendu l'interprète latin : *de quo quæ versibus mandata sunt exponam, etsi eadem ab Argivis celebrentur*[1]. Croyez-vous, mon ami, qu'on puisse dire en grec : ἔπη Μεγαρέων ΚΟΙΝΆ τοῖς ἔπεσι τῶν Ἀργείων dans le sens de ΤΑΫ́ΤΆ, *eadem?* On diroit plutôt ἔπη Μεγαρέων κοινὰ τοῖς Ἀργείοις, ou ἔπη Μεγαρεῦσι

(1) Cette version a été adoptée par M. L. Dindorf, sans aucun changement. (Note de Piccolos.)

καὶ Ἀργείοις κοινὰ, *versus Megarensibus et Argivis communes.* Je ne connois que ces deux manières ; la première ne pourroit signifier mot à mot que *versus Megarensium versibus Argivorum communes :* c'est-à-dire qu'elle ne signifie rien.

Prenons un exemple plus commun ; si vous vouliez dire que mes livres vous appartiennent également, vous ne diriez pas sans doute : Τὰ τοῦ Κοραῆ βιβλία κοινὰ τοῖς βιβλίοις τοῦ Ῥωχετίου, mais vous diriez : Τὰ τοῦ Κοραῆ βιβλία κοινὰ τῷ Ῥωχετίῳ. Croyez-vous que τὰ εἰς αὐτὸν ἔπη soient autre chose que τὰ εἰς αὐτὸν ἐλεγεῖα, dont Pausanias se sert à la fin de son récit? et si c'est la même chose, que devient le δηλώσω, puisque Pausanias ne rapporte point l'inscription ? Enfin croyez-vous que le sens que vous donnez, vous, l'abbé Gedoyn et l'interprète latin, puisse convenir au texte tel qu'il est dans Pausanias : Τὰ δὲ εἰς αὐτὸν ἜΠΗ ΚΟΙΝᾺ ὅμως τοῖς ἈΡΓΕΊΩΝ, etc.? J'adopterois plutôt celui de M. Larcher: *Quoique l'histoire de Corœbus regarde autant les Argiens que les Mégariens, je ne laisserai pas, etc.* Mais ce sens conviendroit plutôt à un texte ainsi corrigé : Τὰ δὲ εἰς αὐτὸν (en sous-entendant λεγόμενα) ἘΠΊΚΟΙΝΑ ὅμως τοῖς ἈΡΓΕΊΟΙΣ, etc. Bien loin d'approuver cette correction, je veux seulement insinuer par là que Pausanias a voulu exprimer (quoique d'une manière peu claire et peu correcte) ce que M. Larcher a exprimé dans sa traduction françoise.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

Ὅλος σός

ΚΟΡΑΗ͂Σ.

XXXII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

L'ἔπλεο (du verbe πέλω) signifie dans cette épigramme *appropinquabas,* et non *eras*, comme dans Homère. Ainsi

vous l'avez bien rendu, mon ami, en le traduisant *tu allois recevoir*[1]. Cette signification très-remarquable peut être confirmée par les mots πελάζω, πέλας, πλησίον, qui certainement sont de la même origine que le mot πέλω. V. Lennep, *Etymolog. ling. gr.*, aux mots πέλω et πλῆμι.

Je ne sais pas pourquoi vous avez mis dans votre version *à peine*, que je ne trouve point dans le texte de l'épigramme.

Dans vos remarques sur cette même épigramme, vous observez que Toup veut qu'on lise τῷ au lieu de ᾧ. Il me semble qu'il faut dire τῷ au lieu de δ'ᾧ.

Dans l'épigramme de Julien, Ἑρμείη Βαίτων, etc.[2], êtes-vous sûr que γυρὸς λίθος désigne la pierre qui fait jaillir le feu? Ne signifieroit-il pas plutôt la pierre ronde, percée au milieu et à laquelle le pêcheur Bæton attachait sa nacelle avec une corde? On appeloit ces sortes de pierres *anneaux*, à cause de leur forme : Δακτύλιοι · οὕτω δὲ τοὺς τετρημένους λίθους ὠνόμαζον, ὧν τὰ πείσματα ἐξέδουν, Pollux, l. X, c. xxx, p. 488, édit. Francfort, 1608.

Si le σπυρὶς est une espèce de panier armé de liége pour prendre le poisson, alors il me semble qu'il vaudroit mieux l'appeler de son nom propre *nasse*, en grec κυρτὸς (scrib. κύρτος) ou πόρκος. Mais si par hasard l'auteur de l'épigramme n'a voulu indiquer par là qu'un panier pour y mettre et conserver du poisson après l'avoir pris, je crois alors qu'il faut traduire *les paniers et le liége*. Vous êtes mieux en état que moi de déterminer le vrai sens de σπυρίς, devant sans doute avoir d'autres exemples dans l'*Anthologie*.

(1) *Anthol. Palat.*, VII, 188. — Voyez aussi les *Mélanges de critique et de philologie*, t. I, p. 109.

(2) *Anthol. Palat.*, VI, 29. — *Mélanges de critique*, t. I, p. 107.

XXXIII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1792].

Je vous renvoie, cher ami, vos journaux italiens que j'ai parcourus avec plus de plaisir que de profit. *Le canzoni* et *li sonetti* pour éterniser la mémoire des hommes qui devoient rester ensevelis dans l'oubli, et les livres polémiques pour défendre les prétendus droits *della santissima chiesa e del suo beatissimo capo* m'ont fait beaucoup rire ἀχνύμενόν περ. *Poveri Romani!* Dans quel siècle donc vivent-ils encore? Je n'ai pas moins ri des épigrammes grecques sur les Bourbons d'Espagne, ces *prototypes* des rois (*Antolog.*, n° XXXIII, 1790, p. 162 et 163).

Si par hasard vous connoissez M. Mariotti, c'est lui rendre un grand service que de lui conseiller de chanter sur le même ton et en d'aussi sublimes vers grecs les hauts faits et exploits tout récents du petit-neveu du grand Frédéric.

A propos de bêtises, je viens de trouver parmi mes papiers destinés à la garde-robe une épigramme, qui vaut cent fois mieux que les épigrammes de Mariotti. Je ne me rappelle point l'endroit d'où je l'ai copiée il y a au moins quinze ans ; mais je l'ai trouvée trop jolie pour ne pas la sauver de l'infâme emploi auquel je l'avois destinée. La voici telle que je la trouve : *Duporti Epigramma in etymologos :*

« Α κεφαλὴ, Κηφᾶς, α πάσχειν πάσχα : verendum
« Sic derivantis ne κεφαλή τι πάθοι. »

Je vous prie de confronter les endroits suivans d'Athénée avec Casaubon et Toup, pour voir s'ils y ont fait quelques corrections :

1. Libr. XI, p. 473. A. Ἡδύλε, ΜΕΣΩΖΗΝ εἰς κενὸν οὐ μεθύων; je suis tenté de lire ΜῊ ΖΩΗΝ! Je veux mourir si, etc.

2. Libr. XI, p. 478. D. Θασίου μέλανος... ἔγχεον ἐς σφέτερον δέμας ΟΥ̓ΔῈΝ ἈΚΟΣΜΟΝ. Je veux être guillotiné, si jamais je consens de lire autrement que ΟΥ̓ΔΈΝΑ ΚΌΣΜΟΝ *sine ullo decore*.

3. Libr. XI, p. 481. A : ἐκ τοῦ βαλανίου (L. βαλανείου) γὰρ ΔΙΕΦΘΟΡῺΣ ἔρχομαι. Je lirois volontiers ΔΊΕΦΘΟΣ *toute cuite, percocta*. C'est ainsi qu'au livre I, p. 18, Antiphane dit en parlant du bain : Εἰς μακαρίαν τὸ λουτρόν! ὡς διέθηκέ με. Ἑφθὸν κομιδῇ πεποίηκ' . . . . . . *Peste soit du bain! il m'a tout à fait cuit*, c'est-à-dire il *a ramolli mes chairs*. Car c'est le sens d'ἑφθὸς dans ces deux endroits (voyez l'*Œconomie* de Foësius, v. ἑφθότης), comme il paroît par le dernier vers même page 18 : Οὕτω στερεὸν πρᾶγμα θερμὸν ἐσθ' ὕδωρ. Dalechamp traduit : *Adeo violenta res est aqua fervida*, et votre Villebrune : *Tant l'eau chaude est mordante;* parce que ni l'un ni l'autre n'ont compris le sel comique de cette conclusion ; c'est une pure ironie de la part du poëte d'appeller στερεὸν l'eau chaude, après s'être plaint du relâchement qui est son effet ordinaire ; et il falloit exprimer cette ironie par ces mots : *L'excellente chose que l'eau chaude pour fortifier (ou raffermir) le corps!* Effectivement ce que le poëte dit ici ἑφθὸν ποιεῖν, Pindare l'a exprimé par μαλακὰ τεύχειν γυῖα en parlant de l'eau chaude ; *Nem. IV, str.* 1, et le grand Hippocrate par une métaphore aussi délicieuse que le charmant et adorable sexe duquel il l'emprunte : Τὸ θερμὸν βλάπτει ταῦτα τοῖσι πλεονάκις χρεομένοισι· σαρκῶν ἐκθήλυνσιν κ. τ. λ. *Aphorism. s. v.* 16. Mais, pour revenir à la page 481 d'Athénée, je lis au vers qui suit. δὸς πιεῖν au lieu de δώσω πιεῖν, et au troisième γλίσχρον au lieu de γλαῖσχρον.

4. Libr. XI, p. 494 : E. . . καὶ πιεῖν χωρὶς μέτρῳ (L. μέτρου) :

> Ὀξύβαφον εἰς τὸ κοινόν· εἶθ' ὑπώμνυτο (L. ἐπώμνυτο)
> Ὁ ΜῈΝ ΟἾΝΟΣ ὄξος ΑΥ̓ΤῸΝ εἶναι γνήσιον,
> τὸ δ' ὄξος οἶνον αὐτὸν (l. αὐτὸ) μᾶλλον θατέρου.

Je crois qu'il faut rétablir le troisième vers, en supprimant l'αὐτὸν : Ἦ ΜῊΝ ΤῸΝ ΟἾΝΟΝ ὄξος εἶναι γνήσιον, non-seulement pour remédier à la mesure et à la construction, mais encore parce qu'ordinairement les Grecs après le verbe ὄμνυμι mettent la particule ἦ μὴν (voyez les dictionnaires, et Hogeveen, *De partic.*).

5. Libr. XI, p. 507, C. . . Δοκεῖν γὰρ ἔφη [Σωκράτης] τὸν Πλάτωνα κορώνην γενόμενον ἐπὶ τὴν κεφαλήν μου ἀναπηδήσαντα, τὸ φαλακρόν μου κατασκαριφᾶν, καὶ ΚΡΑΤΕῖΝ ΠΕΡΙΒΛΈΠΟΥΣΑΝ. Ne faudroit-il pas lire ΚΡΟΤΕῖΝ ΠΕΡΙΛΈΠΟΥΣΑΝ? κροτεῖν est κρούειν et λέπειν est τύπτειν, ἐκδέρειν suivant Hésychius.

6. Libr. XI, p. 509, C. Dans le premier vers d'Ephippus je lis avec le traducteur ἔπειτα au lieu d'ἐπεί. Dans le troisième je crois qu'il faut lire ληψολιγομίσθῳ τέχνῃ au lieu de ληψιγομίσθωτ. Dans le cinquième, peut-être, au lieu de συνών τις, faudroit-il lire συνοῦσιν; dans le huitième, le traducteur lit πόδα τιθεὶς ὑπὸ σφυρὸν au lieu de πολλὰ τ. ὑ. ξυρόν.

J'en ai encore quelques autres endroits ; mais je ne veux point abuser de votre complaisance. Seulement je vous prierai de voir dans Hesychius au mot πεταλοῦνται ce que les critiques disent.

Je vous recevrai avec le plus grand plaisir toutes les fois que vous voudrez venir chez moi. Vous savez que je suis chez moi jusqu'à trois heures, et quelquefois jusqu'à trois heures et demie ; en sortant si tard pour aller chercher mon dîner, je ne rentre ordinairement qu'entre huit et neuf, et quelquefois je passe une partie de la soirée chez notre ami Clavier.

XXXIV

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Mon ami, le *Rivæ Tridenti* y est ; je dois cependant vous avouer franchement qu'au lieu de *Tridenti* on y voit les consonnes *D t r n t*, auxquelles en ajoutant les voyelles, qui ordinairement ne sont point exprimées dans l'écriture hébraïque, on pourrait lire *ditrinti ditrento* ou quelque autre chose d'approchant. Or je ne sais pas si cela signifie la ville de Trente ; *penes traductorem fides esto.* Quant à l'auteur, on y trouve le nom d'Aristote ; ensuite viennent ces mots *Aben Rascid aphilosouph agadol*, qui, dans le langage rabbinique, signifient *du grand philosophe Aben Rascid.* Ce dernier est-il le même qu'Averroès [1] ? Pour ce qui est de l'année, ne connoissant point la valeur des lettres hébraïques, je n'ose rien déterminer.

Dans l'ἐστεφανωμένοι ΚΙΤΤΩΙ ΣΧΕΔΗΝ ΕΠΕΡΡΑΙΝΟΝ ῥήσεις d'Athénée, liv. XIV, p. 622, j'avois aussi corrigé ἐπέραινον avant de connoître la correction de Casaubon (que vous m'avez communiquée il y a quelques semaines) : je fais la même correction dans le vers d'Antiphane, p. 396, B. d'Athén., en lisant..... τραγῳδίαν περαίνω Σοφοκλέους au lieu de τ. παραινῶ Σ. (Cf. p. 503, E. μηδὲν τῶν ἀπηρχαιωμένων τούτων περάνῃς).

Casaubon n'est pas fort exact, lorsqu'il dit que περαίνειν est synonyme d'εἰπεῖν. Il signifie plutôt l'ἀπαγγέλλειν, *réciter.* Ἀσπασίας δὲ καὶ χθὲς ἠκροώμην, περαινούσης ἐπιτάφιον λόγον κ. τ. λ., dit Platon dans son *Ménéxène*, p. 278, vol. V, édit.

(1) A cette phrase Chardon de la Rochette a ajouté la note suivante : « Non assurément : Rascid et Averroès étoient tous deux médecins et philosophes, et fleurissoient dans le douzième siècle. Voyez leurs articles dans la *Bibl. orient.* de d'Herbelot. »

de Deux-Ponts. Mais ce qui m'étonne le plus dans cet incomparable critique, c'est la signification étrange qu'il s'efforce de donner au mot corrompu σχέδην, qu'il auroit pu corriger par le secours d'Hesychius. Αὐτοκάϐδαλα, dit ce grammairien, αὐτοσχέδια ποιήματα εὐτελῆ. Cette glose suffit pour rétablir l'endroit d'Athénée, ἐστεφανωμένοι ΚΙΤΤΩι ΑΥ-ΤΟΣΧΕΔΕΙΣ ἘΠΕΡΑΙΝΟΝ ῥήσεις; à moins que vous n'aimiez mieux vous rapprocher davantage de la mauvaise leçon en lisant adverbialement αὐτοσχέδην dans le sens d'αὐτοσχεδίως, *ex tempore*. Αὐτοσχεδίην se trouve dans Homère, quoique dans un sens différent. Au reste vous concevez parfaitement, mon ami, la faute du copiste et la facilité de faire disparoître l'αὐτο par le précédent κιττω. Ces messieurs Αὐτοκάϐδαλοι étoient des *faiseurs d'impromptus*, de vrais *improvisatori* d'Italie.

Je vous renvoie votre Athénée de Noël, et vous souhaite un bien bon jour. Je vous prie de communiquer cette note à M. Larcher.

XXXV

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1792].

Je vous envoie, mon cher ami, les livres suivans avec mes remercîmens :

1 *Helvetius*,
1 *Caninii Hellenismus*,
1 *Wetstein*,
2 *Vossii Aristarchus*,
1 *Demosthenis adversus Leptinem*,
1 *Longi Pastoralia de la Bibliothèque*,
1 *Magasin encyclopédique*.

8

Vous garderez encore, s'il vous plaît, *Wetstein* chez vous jusqu'à ce que l'*épreuve* où je le cite passe par vos mains ; ce qui aura lieu dans le courant de la décade prochaine.

Si, dans vos promenades, vous trouvez quelque part *Caninii Hellenismum,* je vous prie de me l'acheter. Ὑγίαινε!

Le passage de Plutarque est t. IX, *Reipubl. gerendæ præc.*, p. 235 : Ἔτυχον ἐν ὁδῷ παῖδες ἐκ λάκκου τινὸς ἀστράγαλον ἐκκόπτοντες. Reiske ne dit rien. Je crois qu'il s'agit de la racine d'*iris*. L'autre passage est dans le même volume, p. 160 : *An seni sit gerenda respublica* : Ὥσπερ τὴν Ἶβιν λέγουσιν, ὅταν παλαιὰ γενομένη τὸ βρομῶδες ἀποπνεύσῃ καὶ θολερὸν, εὐωδέστερον τὸ ἀρωματικὸν ἴσχειν. Je lis Ἶριν. Cf. Theophr., *de Caus. plant.*, liv. VI, cap. 22. Je vous prie de vous procurer, s'il est possible, *Wyttenbach* pour voir ce qu'il dit sur ces deux passages. Ainsi dans les *correct.* de Théophraste au lieu d'ἡδύ γε τῶν ἄστρων ὄζει il faudroit peut-être lire (non, comme pense Schneider, ἡδύ γε τῆς ἴρεως ὄζει, qui est fort éloigné du texte), mais ἡδύ γε τοῦ ἀστραγάλου ὄζει.

Καὶ πάλιν ὑγίαινε!

XXXVI

Au citoyen Chardon de la Rochette, à Paris.
(Avec deux livres.)

Sans date [1793].

Je vous ai hier envoyé, mon cher ami, le *Cœlius Aurelianus*. Je n'ai point le *Scribonius Largus*.

Je vous suis très-obligé de la traduction de Penzel, et je la garderai, puisque vous me le permettez, jusques à ce que le mien vienne ; ce qui, j'espère, ne sera pas long. J'ai pris note du nom du propriétaire, οὐ φοβούμενος μή τι πάθῃς, ἀλλ' εἰδέναι γλιχόμενος ἁπλοῦν καὶ αὐθέκαστον ἄνδρα.

M. Penzel, à en juger par le peu que j'ai eu occasion de voir de sa traduction, n'est pas un grand sorcier. Il paraphrase souvent, et retranche quelquefois des phrases entières comme inutiles, sans compter de longues périodes qu'il saute, apparemment par sa distraction ou celle de son imprimeur.

Pouvez-vous me dire le nom latin de Montesquieu ? Vous avez quatre ou cinq villes en France qui portent ce nom, et je n'en trouve aucune latinisée ni par les anciens ni par les modernes géographes. Ernesti, qui a fait quelques observations sur l'*Esprit des lois* de *Montesquieu*, auroit-il par hasard latinisé ce nom? Ne perdez pas votre temps à chercher ni dans la *Gaule* de d'Anville ni dans celle de Henri de Valois. Consultez d'autres sources, si vous en avez.

Je vous envoie le *Dictionnaire* de Schneider.

Ὑγίαινε.

XXXVII

A M. Bernard Keun, ministre de l'Église hollandaise, à Smyrne [1].

Paris, 6 pluviôse an I, R. F. [25 janvier 1793].

Ci-joint, je vous envoie, mon cher ami, une ample provision de pamphlets, tous relatifs au procès et à la mort du malheureux Louis XVI. Vous y trouverez bien du mauvais, une pareille quantité du médiocre et une petite partie du bon. J'ai cru que, pour vous donner une idée de l'état où nous sommes dans ce moment et de celui de l'opinion pu-

(1) Rotas, *Deuxième Choix des lettres de Coray*, p. 84.

blique, il fallait vous mettre sous les yeux différentes pièces dont les auteurs jouent un grand rôle dans cette révolution.

Le roi fut exécuté le 21 de ce mois. Il a montré beaucoup de fermeté et de courage pendant tout le cours de sa captivité et au terrible moment de son exécution. Monté sur l'échafaud, [ils] n'ont entendu de sa bouche que ces paroles : *Je pardonne à tous mes ennemis.*

Je n'examine point ici s'il a été coupable au point de mériter un tel supplice. Cette question, oiseuse dans ce moment, ne peut être résolue que par les nations étrangères ou par les François qui commenceront leur existence lorsqu'une bonne partie de la génération présente sera éteinte. Les révolutions ne peuvent être jugées que dans le calme des passions et par leurs effets lointains. Mais je ne puis dissimuler les irrégularités qui se sont commises dans cette procédure, ni le peu de décence que quelques-uns des juges y ont mise. J'idolâtre la liberté ; mais je voudrois la trouver toujours assise au milieu de la Justice et de l'Humanité. La première question agitée dans la Convention étoit de savoir *si Louis XVI étoit coupable ou non;* et le duc d'Orléans se trouve du nombre des votans pour l'affirmative. La seconde, *s'il y aura du jugement de l'Assemblée un appel au peuple ou non;* et le duc d'Orléans est du nombre des votans pour la négative. La troisième, *quelle peine mérite l'accusé;* et le duc d'Orléans se trouve être du nombre des votans pour la mort. La quatrième, *s'il y aura sursis ou non à l'exécution du décret de mort;* et le duc d'Orléans est du nombre de ceux qui votent pour la négative.

Malgré cette belle et généreuse conduite, Orléans a, dit-on, des partisans, dont une partie, à la vérité, sont les auteurs de l'infâme journée du 2 septembre. Renonçant au titre fastueux de *duc,* il a pris par un excès de modestie patriotique celui d'*Égalité.* Il s'appelle *Égalité,* il signe *Égalité,* et cette plate et insultante usurpation d'un nom qui appartient à tous les hommes libres sans exception trouve encore des hommes assez bénins ou assez fripons pour l'admirer : tant il est vrai qu'un sot

trouve toujours un plus sot qui l'admire, ainsi qu'un scélérat ne manque jamais de trouver des complices.

Qu'elle est différente (car il est temps de tirer le rideau sur les actions qui révoltent les âmes honnêtes), la conduite du généreux Malesherbes ! Ancien ministre d'une cour dont il n'avoit pas beaucoup à se louer, et accablé sous le fardeau de près de quatre-vingts ans, bravant tous les dangers que sa conduite pouvoit lui attirer dans un moment de fermentation, il s'offre pour être le troisième défenseur de Louis.

Le testament de Louis XVI, que vous trouverez dans le paquet, vous pouvez le regarder comme authentique. J'y ai mis quelques pièces du ci-devant baron Kloots, parent du célèbre Paul, auteur des recherches sur les Égyptiens, sur les Américains, et récemment sur les Grecs. Ce Kloots a joué aussi un grand rôle dans cette révolution. Dans le commencement il a pris le titre modeste d'*ambassadeur du genre humain ;* ensuite il s'est donné celui d'*orateur du genre humain*. Dans ce moment il est connu sous celui d'*Anacharsis Kloots*, sans avoir renoncé aux deux premiers ni au droit de se donner dans la suite un quatrième, cinquième, sixième nom ou titre, n'importe.

Vous y trouverez des pièces de Condorcet, une de Necker, qui se fait encore entendre du fond de la Suisse. Le sanguinaire Marat, ci-devant médecin du comte d'Artois, maintenant député à la Convention qu'il déshonore, est auteur d'un journal qui empoisonne tous les soirs Paris sous le titre d'*Ami du peuple*. Il y prêche le meurtre et l'incendie ; il y soutient, par pur amour pour le salut public, qu'il faut encore abattre le nombre modique de cent cinquante mille têtes pour consolider la liberté. Vous y verrez le plaidoyer en faveur de Louis XVI, prononcé à la barre de la Convention par l'avocat Desèze, et enfin un grand nombre d'autres pièces, parmi lesquelles il y en a une très-curieuse sous le titre de *Mon agonie de trente-huit heures*, qui vous donnera une légère idée des horreurs du 2 septembre 1792.

Je vous prie de communiquer toutes ces pièces à nos connoissances, et particulièrement aux maisons de MM. de

Hochepied, Van Lennep et Fremeaux, à qui vous présenterez mes amitiés et mes vœux sincères pour leur bonheur à l'occasion de la nouvelle année.

Je suis tout à vous, j'embrasse notre ami Dentand.

P. S. — La Convention nous promet la nouvelle constitution pour le 11 février prochain. Plaise à Dieu qu'elle soit telle qu'elle puisse rétablir la paix et la tranquillité, après laquelle tout le monde aspire !

Accusez-moi réception de toutes mes lettres et paquets, et ne soyez pas si chiche de lettres. Je vous expédiai, il y a quelques semaines, un autre paquet contenant quelques livres théologiques, dont je n'avois pas besoin, et que je vous avois annoncés par mes précédentes. Je vous fis également part, par mer et par terre, du décret de mort contre Louis XVI, aussitôt qu'il avoit été rendu.

Faites-moi le plaisir de remettre au chantre la lettre ci-incluse. Il vous racontera quelques anecdotes que peut-être vous ne trouverez [pas] dans tous ces pamphlets.

Vous avez sans doute entendu parler de la très-fameuse société jacobine. Je viens d'ajouter au paquet quelques journaux de leurs assemblées et de leurs correspondances, qui ne manqueront pas de vous amuser.

XXXVIII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1793].

La mauvaise humeur du brave Panagiota contre les Européens m'a paru, mon cher ami, d'autant plus délicieuse, que j'en ai toujours été moi-même pénétré. Je saisis l'occasion qu'elle me fournit pour vous expliquer un entretien

que nous eûmes il y a quelques semaines sur le boulevard, et qui, peut-être, est encore une énigme pour vous. Vous vous rappelez sans doute la question que je vous fis relativement aux cartes de sûreté qu'on livroit à cette époque en deux couleurs différentes, et le désir que je marquai d'en avoir de la couleur assignée aux étrangers. Je vous donnai pour motif la crainte que j'avois d'être traité comme émigré, si, forcé par les circonstances de sortir pour quelque temps de la France, je voulois y rentrer ensuite. Tout cela vous surprit beaucoup, et je m'en aperçus. Quelques jours après, je me présentai au bureau pour demander ma carte, et je la demandai comme étranger, en faisant à celui qui les livroit les mêmes observations que je vous avois faites, et en lui ajoutant de plus que, quoique domicilié depuis quelques années en France, je n'avois point renoncé au projet de retourner à ma patrie. Il me répondit que cela étoit égal, et qu'il alloit me donner une blanche. Craignant de passer pour un homme suspect, je n'osai point insister, et je la pris malgré moi. Je vous disois à tous deux la vérité sur mes motifs; mais je ne vous la disois pas tout entière, ce que je vais faire à présent, grâce à la mauvaise humeur de Panagiota. Cet aveu, non-seulement m'excusera à vos yeux, mais il vous rendra encore indulgent pour toutes les extravagances que vous me verrez faire dans la suite. Car je vous assure qu'elles tiennent toutes plus ou moins à cette mauvaise humeur, qui tourmente le brave Panagiota, et à ma passion pour l'indépendance, passion qui, par les sacrifices mêmes que je lui ai faits, se change quelquefois en fureur.

En quittant ma malheureuse patrie, je me flattois de trouver bientôt en Europe de quoi m'en consoler. Je séjournai pendant longtemps en Hollande; je parcourus une partie de l'Allemagne et de l'Italie, et je suis maintenant en France depuis près de douze ans. Partout, hélas! j'ai vu mes espérances trompées. Partout j'ai trouvé une indifférence glaciale pour ma nation souffrante, et de chauds apologistes pour ceux qui l'oppriment, à l'exception d'un très-petit nombre d'hommes de lettres, qui, pleins de

reconnoissance pour les lumières que les écrits des Grecs avoient répandues en Europe, prenoient quelque intérêt au sort de leurs malheureux descendans. Je vis dès ce moment que, bien loin de gagner quelque chose en renonçant à ma patrie, je n'avois fait que déchirer ma plaie et la rendre plus douloureuse. Chez moi, me disois-je, j'avois au moins de temps à autre de quoi distraire ma douleur. Au sein de ma famille, de mes amis, des hommes enfin gémissant sous la même oppression que moi, j'avois au moins la consolation d'épancher mon cœur dans leur sein, et de recevoir leurs regrets dans le mien. Je pouvois parmi eux maudire en sûreté mes oppresseurs, et les oublier même quelquefois en me dérobant à leur vue. Là, en m'éloignant seulement de quelques pas de la ville, j'enivrois pour un moment mon âme par des illusions et par des réminiscences. Sur le rivage de la mer je récitois le vers d'Homère :

Αἰολίδα Σμύρνην ἁλιγείτονα ποτνιάνακτα.

Au bord d'un ruisseau je me disois : C'est peut-être dans ce même endroit qu'il avoit composé les plus beaux endroits de l'*Iliade*. Au sommet d'une colline entourée de vallons, je croyois être à côté de Bion composant l'épitaphe d'Adonis, et je chantois avec lui, les larmes aux yeux, ces vers pleins de sentiment :

. . . . ἁ δ' Ἀφροδίτα,
Λυσαμένα πλοκαμίδας, ἀνὰ δρυμοὺς ἀλάληται
Πενθαλέα, νήπλεκτος, ἀσάνδαλος . . . . etc., etc.

En un mot, dans ma patrie, malheureux, mais plein d'admiration pour mes ancêtres, et d'estime pour moi-même, qui avois su les apprécier et les regretter, j'avois de quoi me consoler. Mais, en Europe, qu'ai-je vu depuis que j'y séjourne? Des hommes ou indifférens pour mon sort, ou même assez cruels pour me reprocher mes malheurs; des écrivains sycophantes qui, se donnant le fas-

tueux titre de *philosophe*, et à leurs ouvrages celui de *recherches philosophiques* [1], vomissent du fond de leur cabinet leur fiel sur une nation qu'ils ne connoissent que par des ouï-dire; d'autres, qui s'apitoyent sur les malheurs de mes tyrans, et tremblent de voir finir une oppressien aussi scandaleuse que déshonorante pour toute l'Europe; un parlement britannique, arrogant de sa prétendue liberté, qui, par la plus ridicule des contradictions, s'échauffoit en faveur des Nègres, dans le même temps qu'il préparoit son escadre pour empêcher que les Russes n'écrasassent le stupide tyran de Byzance; des François qui, en dépit de leur liberté naissante, parlent encore en faveur des Turcs; et le vénal Peyssonel, employant sa criminelle plume pour détruire l'effet qu'auroient pu faire dans les esprits les écrits de Voltaire et de Volney contre les Turcs; enfin toute l'Europe spectatrice tranquille de l'infâme partage de la Pologne, et se soulevant aussitôt qu'il est question du moindre danger pour son cher allié le Turc. D'après de pareilles observations, mon bon ami, vous ne serez plus surpris si je préfère garder ma qualité d'étranger, et être marqué de ce signe de réprobation, savoir d'un homme sans patrie, plutôt que d'adopter aucune contrée de l'Europe pour ma patrie. Mon indignation n'étouffera jamais dans mon âme la reconnoissance que je dois à toutes celles qui m'ont donné l'hospitalité : mais je croirois trahir ma véritable patrie si je consentois jamais à m'appeler citoyen d'une contrée amie de ceux qui l'oppriment, fût-elle aussi libre qu'on pourroit l'être dans l'état de la nature. Non, mon ami, il n'y a plus de patrie pour moi. Je suis citoyen du monde, et je ne connois d'autres citoyens, d'autres frères, d'autres amis après ceux que la nature m'a donnés, que le peu de personnes philanthropes et amies de la justice qui se trouvent répandues chez toutes les nations. La seule patrie que je pourrois adopter, ce seroit l'Isle de Malte, ou la Russie, si les Russes et les Maltois étoient libres : chez eux seulement j'aurois pu me

(1) Allusion évidente au livre de Corneille de Pauw.

consoler en voyant sans cesse menés en captivité ceux qui tiennent dans les fers mes malheureux compatriotes. Mais je n'aime ni les Maltois ni les Russes. Si je m'intéresse aux succès de ces derniers, c'est que je sens, mon ami, que les Grecs, dans l'état où ils sont actuellement, ne peuvent arriver à la liberté que graduellement. Il faut qu'ils soient d'abord soustraits au joug de leur despote par un autre despote, n'importe lequel, pourvu qu'il soit moins féroce et plus éclairé, et qu'il leur fournisse les moyens de s'instruire, tets qu'ils existent dans toute l'Europe. Le reste sera l'ouvrage du temps. Si cela arrivoit, je me féliciterois au moins d'avoir survécu à ce *monstrum horrendum ingens* qui a avili le beau nom de Grecs; et, quoique éloigné, je verrois avec plaisir un prince qui, favorisant dans ma patrie les sciences et les arts, contribueroit sans le vouloir à la grandeur future de la Grèce.

Ayez donc la complaisance de dire au brave Panagiota que j'ai été enchanté de sa juste indignation contre *li falsamente creduti popoli colti*. Dites-lui que c'est cette indignation, jointe aux regrets d'avoir abandonné ma patrie, qui a consumé mes forces, et qui m'ôtera peut-être bientôt l'envie même de faire quelque chose d'utile.

> Τὴν δ' αὐτοῦ προλιπόντα πόλιν καὶ πίονας ἀγροὺς
> Πτωχεύειν, πάντων ἔστ' ἀνιηρότατον.
> . . . .
> Ἔχθιστος γὰρ τοῖσι μετέσσεται, οὕς κεν ἵκηται,
> Χρησμοσύνῃ τ' εἴκων καὶ στυγερῇ πενίῃ·
> Αἰσχύνει τε γένος, κατὰ δ' ἀγλαὸν εἶδος ἐλέγχει,
> Πᾶσα δ' ἀτιμία καὶ κακότης ἕπεται.
> Εἶθ' οὕτως ἀνδρός τοι ἀλωμένου οὐδεμί' ὤρη
> Γίγνεται, οὔτ' αἰδὼς εἰσοπίσω τελέθει.

Voilà, mon bon ami, le déchirant mais très-expressif tableau de l'horrible situation où se trouvent Panagiota, Coray, et tous les Grecs un peu instruits, qui errent dans l'Europe et qui s'avilissent par le séjour qu'ils y font. Mais il faut que je finisse, parce que je sens déjà tous mes nerfs en convulsion.

Dites, je vous prie, à Panagiota, après lui avoir fait mes respectueux complimens, que le traité de l'incomparable Hippocrate περὶ Ἀέρων κ. τ. λ. est déjà traduit par Dacier, et même assez bien.

Le parti que Villoison a pris m'a fait bien de la peine. Je vous suis bien obligé de l'article d'Orion. N'auriez-vous pas commis une faute de distraction dans cet endroit.... Ἐπίχαρμος Ὀδυσσεῖ ἀλλὰ καὶ ῥέξει τι χρῶμα, ἀντὶ τοῦ ΒΑΠΤΕΙ? Il me semble qu'il faudroit ΒΑΨΕΙ.

Ayant oublié le contenu de votre première lettre jointe à celle de M. Larcher, que je vous avois renvoyée, je ne comprends [pas] ce que vous me dites sur l'Ἀχαιοὶ pour ἀρχαῖοι.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

XXXIX

A M. d'Ansse de Villoison, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Bièvre, n° 4, à Paris [1].

Sans date [1793].

Monsieur et ami,

Je ne connois point le nom du scélérat καὶ φιλοτούρκου Maurogéni. Je le croyais de l'isle de Miconos; mais je pourrois me tromper. Dans tous les cas de pareilles barbaries

(1) Cette lettre et les suivantes sont tirées des papiers inédits de Villoison déposés à la Bibliothèque nationale (page 128 et suivantes du recueil).

Dans cette lettre, sans date, Coray offre à Villoison de demander la notice sur Mavrogeni au *chantre*, promettant une réponse dans trois ou quatre mois; dans la lettre suivante, datée du 7 mars 1793, Coray mentionne l'arrivée de la réponse du chantre aux questions sur Mavrogeni, ses actions, sa mort. Celle-ci doit donc être de la fin de 1792 ou du commencement de 1793.

Le cachet porte la devise de Coray : **ΒΙΟΝ ΠΟΡΙΖΟΥ ΠΑΝΤΟΘΕΝ ΠΛΗΝ ΕΚ ΚΑΚΩΝ. D.C.**

turques, le prétexte est toujours le même, *traître à l'empire et à l'empereur*. J'ignore également les autres circonstances, mais si vous voulez absolument les connoître et que vous ne soyez point pressé, je vais les demander au chantre, qui dans trois ou quatre mois d'ici vous enverra une lettre d'une douzaine de pages, où vous aurez toute l'histoire des Maurogéni *ab ovo*.

Ma santé empire plutôt qu'elle ne s'améliore. Je voulois hier au soir essayer de reprendre la lecture d'Hippocrate, et cet essai m'a valu une nuit blanche et l'impossibilité de rien faire toute la matinée d'aujourd'hui. Il est dix heures passées, et je ne fais que me lever tout abattu et incapable de la moindre méditation. Le moment approche peut-être où je serai obligé de me sevrer de toute étude et de chercher mon salut dans quelque endroit éloigné de Paris.

J'ai profité de la vacance de la bibliothèque pour écrire à M. Burgess que sa collation ne pouvoit se faire qu'après l'ouverture.

M. Clavier vous fait ses complimens et vous attend dimanche prochain. Il a beaucoup ri, et moi de même ἀχνύμενός περ des χαλαζοφύλακες. Quand on est assez bête ou assez inconscient de l'opinion publique pour ne point consulter au moins les ouvrages des autres sur des endroits qu'on n'entend point, que dire? C'est le cas du proverbe Τὸν οἴκοθεν βρεχόμενον οὐδὲ θεὸς οἰκτείρει.

Je vous conjure, mon ami, de ne plus m'envoyer des livres. Vous connoissez ma chambre; j'y suis tellement embarrassé par les nouvelles acquisitions que j'ai faites en livres, que je ne sais plus où me retourner; et vous sentez bien l'obstacle qu'un pareil encombrement doit mettre à mes études. Des livres entassés les uns sur les autres ne sont bons à rien.

Dans quel temps voulez-vous que je vienne chez vous? Je ne sors qu'à trois heures pour aller dîner, si ce n'est dans les jours où je prends des bains et où nécessairement je dois sortir de meilleure heure. Mais après le bain il faut du repos, et c'est ce que je fais pour tâcher de prolonger ma frêle existence.

Je profite de la disposition où je suis à ne rien faire pour soumettre à votre jugement des conjectures que j'ai faites tout récemment. Hippocrate, parlant des signes qui annoncent l'éruption prochaine ou éloignée des *empyèmes*, c'est-à-dire des abcès purulents formés dans le côté de la poitrine, dit : Τὰ δὲ ταχύτερον αὐτέων καὶ βραδύτερον ῥηγνύμενα τοῖςδε γινώσκειν χρή. Ἢν μὲν ὁ πόνος ἐν ἈΡΧῇΣΙ ΓΊΝΗΤΑΙ καὶ ἡ δύσπνοια, καὶ ἡ βὴξ, καὶ ὁ πτυαλισμὸς διατείνῃ, ἐς τὰς εἴκοσιν ἡμέρας ἔχων (je supprime l'ἔχων pour des raisons que j'allègue dans ma rédaction), προσδέχεσθαι τὴν ῥῆξιν, ἢ καὶ ἔτι πρόσθεν· ἢν δὲ ἩΣΥΧΑΊΤΕΡΟΣ ὁ πόνος ᾖ καὶ τἄλλα πάντα τουτέοισι κατὰ λόγον τουτέου, προσδέχεσθαι τὴν ῥῆξιν ἐς ὕστερον [p. 42, l. 48, édit. de Foësius]. De cette manière il se trouve qu'Hippocrate confond les signes de l'éruption d'un abcès avec les signes de sa première formation, lui qui étoit si attentif à ne point confondre les signes des différens mouvemens de la nature. Car, en parlant de la formation ou du commencement de l'abcès, il dit : Περὶ τὰς γενέσιας τοῦ πύου οἱ πόνοι καὶ οἱ πυρετοὶ ξυμβαίνουσι μᾶλλον ἢ γενομένου (*Aphorism.*, sect. II, 47). Ainsi la douleur par elle-même n'est tout au plus qu'un signe de la formation de l'abcès, mais, pour qu'elle annonce l'éruption prochaine de ce même abcès, il faut qu'elle prenne un autre caractère, qui est celui de l'*intensité*. Je crois par conséquent qu'il faut lire : Ἢν μὲν ὁ πόνος ἐν ἈΡΧῇ ΣΥΝΤΕΊΝΗΤΑΙ καὶ ἡ δύσπνοια κ. τ. λ.; sans parler de l'ἡσυχαίτερος ὁ πόνος qui suit, et qui paroît clairement s'opposer à dessein à l'intensité, συντονίην, de la douleur. Je vais mettre sous vos yeux l'endroit parallèle où il parle sur le même sujet et qui ne laisse aucun doute sur ma conjecture : Οἷσι μὲν οὖν ὁ πόνος ἐν ἈΡΧῇ ἔγκειται ΣΎΝΤΟΝΟΣ καὶ δύσπνοια, καὶ βὴξ μετὰ πτυαλισμοῦ, πρὸς τὰς εἴκοσιν, ἢ συντομώτερον προσδέχου τὴν ῥῆξιν· οἷσι δὲ ἘΛΑΦΡΌΤΕΡΑ κ. τ. λ. *Coac. prænot.*, n° 402. Vous voyez, mon cher ami, comment le σύντονος répond au συντείνηται, et l'ἐλαφρότερα à l'ἡσυχαίτερος.

Dans le livre *De victu auctorum*, t. II, p. 313, édit. Lind., en parlant du *tétanos* : Ὁκόταν δὲ ἀπὸ τῶν τενόντων σφοδρῶς ἔμπροσθεν (je soupçonne très-fort qu'il faut lire ὄπισθεν) ἀντισπῶνται, καὶ ἱδρῶτες περὶ τράχηλον καὶ πρόσωπον, ὑπὸ τοῦ πόνου

δακνομένων καὶ ξηραινομένων τῶν τενόντων ΚΑῚ ΤΩ͂Ν ΟΥ̓ΡΩΔΈΩΝ οἱ παχύτατοι τὴν ῥάχιν ξυνέχουσι, ᾗ οἱ μέγιστοι ξύνδεσμοι καταπεφυκότες ἕως ἐς πόδας ἀποτελευτῶσι. Foësius, dans la note sur cet endroit et dans l'*Œconomie* v. ὀῤῥωδέειν, dit que quelques-uns lisent τενόντων ΟΥ̓ΡΩΔΈΩΝ sans καὶ τῶν, et d'autres τενόντων ΤΩ͂Ν ΟΥ̓ΡΩΔΈΩΝ, et que Galien qui dans son Glossaire lit ὀῤῥωδέων, en commentant cet endroit, entend par ce mot les tendons qui s'étendent jusqu'à l'extrémité de l'*os sacrum*. Cette leçon, malgré l'autorité de Galien, me paroît suspecte non-seulement parce qu'elle est contre l'analogie de la langue (dans laquelle ces mots terminés par ώδης et nommés par les grammairiens μετουσιαστικὰ signifient des objets qui participent à la nature de quelque autre objet, comme ὀστώδης, πετρώδης, et non point des objets qui s'appliquent ou qui s'étendent sur une surface quelconque), mais encore parce que dans tous les autres endroits en grande quantité où il parle de la même maladie, ce monstrueux οὐρωδέων ne se trouve point. Je crois qu'il faut lire tout simplement : ξηραινομένων τῶν τενόντων ΤΩ͂Ν ΝΕΥΡΩΔΈΩΝ, Ὧ͂Ν οἱ παχύτατοι κ. τ. λ.

Cela est plus conforme et au génie de la langue, et aux connoissances anatomiques d'Hippocrate, et à sa manière de confondre les mots νεῦρα, σύνδεσμοι, τόνοι et τένοντες (voy. tous ces mots dans l'*Œconomie* de Foësius). En attendant, voici un endroit parallèle : Δύο δὲ παχέες τόνοι ἀπὸ ἐγκεφάλου ὑπὸ τὸ ὀστέον τοῦ μεγάλου σφονδύλου ἄνωθεν.... ἄλλος τόνος ἑκατέρωθεν ἐκ τῶν κατὰ κληῖδα σφονδύλων περὶ ῥάχιν παρέτεινεν κ. τ. λ. (*De venis*, tom. I, p. 303 sqq., édit. Lind), et en parlant des principales maladies des nerfs, il dit : Μάλιστα δ' ἐπέρχονται τέτανοί τε καὶ ἄλλα, ἀφ' ὧν τρόμος τὸ σῶμα λαμβάνει, καὶ τρέμειν ποιέει· τὰ δὲ ΝΕΥ͂ΡΑ πιέζουσι τὰ ἄρθρα, παρατεταμένα τέ ἐστι παρ' ὅλον τὸ σῶμα, ἰσχύουσι δὲ μάλιστα ἐν ἐκείνοισι τοῦ σώματος καὶ ἀεὶ ΠΑΧΎΤΑΤΆ ἐστιν ἐν οἷσι τοῦ σώματος αἱ σάρκες ἐλάχισταί εἰσι (*De locis in homine*, t. I, p. 367, 199). Vous voyez, monsieur, qu'il appelle dans ces endroits τόνους παχυτάτους ou νεῦρα παχύτατα τῆς ῥάχιος ce qu'il a voulu désigner dans l'endroit dont il est question par τένοντας νευρώδεας παχυτάτους ξυνέχοντας τὴν ῥάχιν.

Je vais finir par un endroit d'Hesychius : Λυδικὴ λίθος.... ἡ δὲ μαγνῆτις ΔΙΑΣΠᾶΤΑΙ τὴν ὄψιν, ὡς δοκεῖν ἀργύριον εἶναι. Je lis : ἡ δὲ μαγνῆτις ΛΊΘΟΣ ἈΠΑΤᾶι τὴν ὄψιν κ. τ. λ. C'est Hesychius lui-même qui fournit cette correction par une autre glose : Μαγνῆτις ΛΊΘΟΣ αὕτη ΠΛΑΝᾶι τὴν ὄψιν, ἀργυρίῳ ἐμφερὴς οὖσα. On pourroit aussi lire dans la première glose : Μαγνῆτις ΛΊΘΟΣ ΠΛΑΝᾶι τὴν ὄψιν, mais je préfère la première conjecture.

Ἔῤῥωσο !

XL

A M. d'Ansse de Villoison.

Sans date [7 mars 1793].

Il y a bien du temps, mon cher ami, que je suis privé de vos nouvelles. Je profite de l'occasion des lettres que je viens de recevoir de Smyrne pour vous en demander. Entre ces lettres il y en a une que le chantre vous adresse directement en réponse à vos nombreuses questions relatives à la vie, aux actions et à la mort tragique de Maurogéni. Cette lettre est un chef-d'œuvre de mémoire historique, et tel enfin que vous en serez très-content; mais je n'ai pas voulu l'exposer à s'égarer avant de savoir où vous êtes, d'autant plus qu'il est trop long pour en tirer une copie. Il s'appeloit Nicolas, natif de l'île de Paros, prince de Valachie, général (subordonné au grand vizir) d'une armée de 15, 25, 30, 40 et une fois jusqu'à 80,000 hommes, ayant sous lui d'autres bachas généraux subalternes. La cause de sa mort fut le décès de ses protecteurs, qui étoient le grand visir Iussuf bacha, et l'amiral de l'escadre, le célèbre Chassan bacha Ortzouclou. Celui-ci manda Maurogéni sous prétexte de se concerter avec lui sur différentes affaires

concernant l'armée ; et Maurogéni n'obéit point, en disant que l'armée ne lui permettoit point de s'éloigner, qu'elle n'eût premièrement sa solde. Cette désobéissance irrita tellement le vizir qu'il jura dès ce moment la perte de Maurogéni. Il l'accusa auprès du Grand Seigneur d'intelligence avec ses ennemis. Le Grand Seigneur le fit décapiter dans un village appelé Béléna et situé entre Sistore et Nicopolis sur la rive du Danube, le 19 juin (apparemment style ancien) 1790, à l'âge de cinquante-deux ans. Sa tête, apportée à Constantinople, ne fut point exposée à la vue du public, ainsi que cela se pratique communément, mais elle fut jetée dans la mer par ordre du Grand Seigneur, qui craignoit l'amour du peuple pour Maurogéni. Sa famille est à Constantinople, où elle essuya beaucoup de vexations de la part de la Porte. Il avoit deux neveux, l'un appelé Nicolas et l'autre Étienne. Le premier est actuellement à Trieste pour se mettre à l'abri des persécutions de la Porte ; l'autre succéda d'abord à son oncle pour l'office d'interprète de l'escadre ; il fut exilé ensuite à Rhodes, puis rappelé, et ensuite menacé encore d'un second exil. Il vient de disparoître sans qu'on sache où il s'est réfugié. Maurogéni, bien loin d'embrasser la religion turque au moment de sa mort, y montra beaucoup de fermeté, et s'exhala en injures contre les Turcs. Voilà, mon cher ami, en abrégé la très-longue histoire de Maurogéni tracée par la main du chantre. Ce bonhomme emploie ensuite encore deux pages pour vous faire la description très-détaillée du *maforium* (μαφόριον), qui est ὠμοφόριον. Mais vous verrez cela dans sa lettre, que je vous enverrai aussitôt que j'aurai de vos nouvelles. Vous ferez bien, si vous jugez à propos, de lui écrire un mot de réponse en grec vulgaire ; cela ne vous coûtera pas grand'peine et cela le fera devenir fou. Dans ses lettres à moi il me fait part de quelques désagrémens que votre consul à Smyrne avoit essuyés le mois d'août passé. J'ai reçu aussi des lettres du ministre (1) qui me charge de vous faire mille amitiés. La dernière peste de

(1) Keun.

Smyrne a été horrible ; elle a duré près de sept mois. Votre lettre est datée du 31 août 1792. J'en ai de cette date, et une plus récente du 13 décembre. Les Turcs deviennent de plus en plus intraitables vis-à-vis les nations européennes. Il n'y a que les Russes qu'ils craignent, et dont ils finiront par être la proie. Γένοιτο ! L'émigration des Grecs aux nouveaux établissemens de la Russie sur les côtes de la mer Noire s'est accrue à un tel point que la Porte commence à s'en alarmer. Une suite de cette alarme a été le traitement tant soit peu plus humain que les Grecs éprouvent dans ce moment, au point qu'ils viennent contre toute attente d'obtenir la permission de bâtir à neuf les deux églises de Smyrne.

Ἔῤῥωσο !

Clavier est à sa terre ; son épouse en est depuis quelques jours de retour, occasionné par une maladie très-sérieuse de leur enfant, qui paroît en ce moment hors de danger. Elle me charge de vous faire mille complimens.

M. la Rochette me charge de vous dire que l'abbé Raponi, *il prezioso gobbato,* est mort.

XLI

A M. d'Ansse de Villoison.

Sans date [1793].

L'abbé Desaunais, mon cher ami, m'a reçu assez bien, et m'a enfin prêté un manuscrit. J'avois écrit à M. Lévesque pour le remercier, et mon intention était d'aller le voir moi-même ; mais depuis trois semaines j'ai un rhume de poitrine qui m'a mis dans un état pitoyable.

J'ignore quand M. Clavier reviendra, quoique je reçoive

souvent de ses nouvelles. Je vous avois fait passer par M. la Rochette son adresse et je vous la répète ici : *A Monsieur Roquette, épicier à Nemours, pour faire parvenir à M. Clavier à la Nozaie. Département de Seine-et-Marne, par Nemours.*

La lettre à M. Burgess, où il me marquoit d'avoir donné ordre à son libraire de nous faire parvenir, à vous, à M. Larcher et à moi, à chacun un exemplaire de son *Museum Oxoniense* et des *Opuscules de Gravina,* cette lettre, dis-je, est du 6 juin passé. Ainsi, voilà bientôt sept mois que nous les attendons. Je pensois le lui faire rappeler, crainte que ce ne fût un oubli de son libraire ; mais je ne sais quelle mauvaise honte m'a retenu, n'ayant pas jugé à propos de réclamer un cadeau. Si cependant vous croyez qu'entre gens de lettres ces considérations ne doivent pas avoir lieu, marquez-le-moi et je lui en écrirai un mot [1].

Mon Hippocrate, mon ami, a beaucoup souffert de mes souffrances. Sans compter mon rhume et un mauvais état habituel de santé, dans ce moment-ci je dois un peu presser ma collation des Septante, pour réparer la perte de temps de deux mois qui n'a pas été, comme vous pouvez vous l'imaginer, favorable à mes finances. Mais soyez persuadé que je ne le perds jamais de vue, non parce qu'il doit faire ma fortune, ainsi que vous paroissez le croire, mais parce que c'est la seule chose dont je m'occupe avec plaisir.

J'ai beaucoup barbouillé mon Hesychius, et je crois en avoir débrouillé quelques articles à l'aide de notre grec moderne et d'autres par le secours d'Hippocrate. Je vous en donnerai des échantillons à la première occasion.

Ἔῤῥωσο !

(1) Dans la lettre à Rena du 1er avril 1797, Coray écrit :

« J'ai oublié de vous dire que j'ai déjà donné au commencement de la révolution un *specimen* de mes corrections sur Hippocrate, que mon ami Burgess, un des plus célèbres hellénistes et critiques actuels d'Angleterre, grand vicaire de l'évêque de Durham, a inséré dans le *Museum Oxoniense*, ouvrage périodique qu'il rédige lui-même. Il m'envoya un exemplaire que je n'ai pas reçu, parce que c'avoit été précisément à l'époque où toute communication avec l'Angleterre venoit d'être défendue. »

XLII

A M. de Villoison, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue du Bourdon blanc, n° 35, maison de M. Lubin, à Orléans.

Sans date [1793].

Il résulte, mon cher ami, des recherches que je viens de faire que les éponges marines, d'après les observations les plus récentes d'Ellis, de Gallas et de Linné, paroissent appartenir au règne animal plutôt que végétal. Je dis *marines,* parce que vous verrez que, quant aux éponges de rivière, il n'est point encore décidé s'il faut les classer sous la même catégorie. Les livres que je vous envoie à cet effet sont les *Commentaires médico-physiques* de Leipsik :

vol. 13, p. 679.
— 15, p. 72, 73, 162 sq. 332.
— 16, p. 668.
— 21, p. 290.

Vous pouvez les consulter à votre loisir et ne me les envoyer que lorsque vous aurez quelque autre occasion d'envoyer chez M. Clavier ou chez moi. Vous y verrez également que, dans la plupart des articles, on y fait mention aussi du corail.

Je ne puis finir ma lettre sans vous régaler de quelques chansons en retour des bonnes choses que vous m'envoyez toujours. Anacréon dans sa troisième ode, p. 72, édit. de Barnès, dit :

Εἰ δ'οὐδὲ ΤΟ πρίασθαι
τὸ ζῆν ἔνεστι θνητοῖς,
τί καὶ μάτην στενάζω;

Je ne m'amuserai point à vous donner les différentes

corrections qu'on a faites au premier vers, évidemment corrompu, et que vous pouvez voir dans vos éditions sans nombre. Je crois qu'il faut lire :

Εἰ δ' οὐδέ ΤΟΥ πρίασθαι dans le sens de τινός. *Si nullo pretio vitam comparare licet mortalibus*. J'ai pour garant de ma correction le vers qui précède immédiatement :

Λάβῃ ΤΙ καὶ παρέλθῃ, ainsi que l'ode 10, p. 34 :
ΠΌΣΟΥ θέλεις, ἔφην, σοὶ
τὸ τευχθὲν ἘΚΠΡΊΩΜΑΙ;

Ode 29, p. 94 :

Τὰ μὲν ἔνδοθεν μελαίνας
Τὰ δ' ἐς ἄκρον ἡλιώσας.
Ἕλικας δ' ἐλευθέρους μοι
Πλοκάμων, ἄτακτα συνθεὶς,
Ἄφες, ὡς θέλουσι, ΚΕΪΣΘΑΙ.

Barnes aurait pu voir qu'il faut absolument lire ΧΕΪΣΘΑΙ, par le passage même d'Eunapius rapporté dans les notes, et qui est une imitation manifeste du chansonnier grec, αἱ κόμαι μελάντεραί τε καὶ ἡλιῶσαι ΚΑΤΕΚΈΧΥΝΤΟ. J'ajoute à cet exemple Virgile, *Æneid.* I, 323, *Dederatque comam diffundere ventis,* et Pétrone, qui, en parlant de Circé, dit : *Crines ingenio suo* (c'est l'ὡς θέλουσι d'Anacréon) *flexi per totos humeros effuderant*.

Ode 45, p. 156, on lit et on distingue communément :

Ὁ δ' Ἔρως, Τόδ' ἘΣΤΊΝ, εἶπε,
Βαρύ · πειράσας νοήσεις.

Cette leçon me paroît si niaise et si éloignée du génie d'Anacréon, et même de la nature d'une chanson, que j'ai pris depuis longtemps la résolution de lire :

Ὁ δ' Ἔρως, Τόδ' ΕἸ 'ΣΤΙΝ, εἶπε,
βαρὺ, πειράσας νοήσεις.

Mars se moquoit du javelot de Cupidon, comme d'un javelot assorti à son âge, c'est-à-dire mince et léger, lui qui portoit une lance énorme :

Στιβαρὸν δόρυ κραδαίνων
Βέλος ηὐτέλιζ' Ἔρωτος.

Cupidon répond : *Tu te moques de mon arme; prends-la, et tu verras en l'essayant si elle n'est pas aussi pesante que la vôtre.* On peut ajouter à cela que le πειρᾶσθαι des Grecs (ainsi que l'*essayer* des François) se joint élégamment avec la particule εἰ; témoin le même Anacréon, ode 3, p. 10 :

. . . . . ΠΕΙΡΆΣΩΜΕΝ
Τόδε τόξον, ΕἼ ΤΊ μοι νῦν
Βλάβεται βραχεῖσα νευρή.

On lisait également ἐστί μοι νῦν. Mais Barnes a adopté la correction de Scaliger, εἴ τι, qui est la seule véritable, quoique M. Brunck ait préféré celle de Baxter, ἐς τί. Homère, quoique dans un sens un peu différent, dit : *Iliad.* N, 806 :

ἘΠΕΙΡᾶΤΟ προποδίζων
ΕἼ πώς οἱ εἴξειαν. . . . . . .

Je vais vous communiquer quelques passages d'Eschyle, quoique ce ne soit pas pour moi d'un bon augure de finir ma lettre tragiquement. Dans l'*Agamemnon*, v. 723 :

ΠΑΜΠΡΌΣΘΗ πολύθρηνον αἰῶ-
ν' ἀμφὶ πολιτᾶν
Μέλεον αἷμ' ἀνατλᾶσα,

ne croyez-vous pas qu'on pourroit lire ΠΑΜΠΛΗΘῆ. . . . αἰῶνα, i. e. μακρόν?

— *Ibid.,* v. 1300 :

Ἰοῦσα ΠΡΆΞΩ τλήσομαι τὸ κατθανεῖν.

Ce mot corrompu est remplacé par κἀγὼ (correction d'Heathius) dans l'édit. de Schutz. Mais n'est-il pas plus probable qu'Eschyle ait dit :

Ἰοῦσα ΠΡÓΣΣΩ τλήσομαι — ?

Effectivement Cassandre s'avance vers l'appartement où Clytemnestre s'occupoit du meurtre de son mari. Homère, *Iliad.* M, 274 :

Ἀλλὰ ΠΡÓΣΩ ἼΕΣΘΕ καὶ ἀλλήλοισι κέλεσθε.

Adieu.

ADDENDA.

P. 943, N. 93 : Ἐχθρῷ νόμῳ, je lis Ἐχθρῶν νόμῳ.

P. 950, N. 205 : Ἐγὼ μὲν οὖν (μικρὴ γάρ μοι δύναμις λόγου, ἅτε πρὸς ἑτέρων ἐπιμέλειαν ἡρμοσμένῳ) ἐνταῦθα καταπαύσω. Les traducteurs n'ont pas compris cet endroit. Il excuse son peu d'habileté dans la parole par son état de médecin, πρὸς ἑτέρων ἐπιμέλειαν ἡρμοσμένῳ, *chargé du soin de mes malades, je n'ai pas le temps de m'exercer dans l'art de parler*. Cela confirme en quelque façon la leçon de Cornarius, ἰσχνῇ φωνῇ, dont j'ai parlé plus haut, *remarque* 18, 951, n° 208. Au lieu de ἡμῶν je lis avec Cornarius ὑμῶν. Il y a encore par-ci par-là quelques fautes à corriger ; mais je ne veux [pas] plus longtemps abuser de votre patience. Quant à φαρμάκοισιν de la p. 941, n° 66, vous vous êtes déjà aperçu de la méprise du traducteur.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

Si vous jugez à propos de communiquer ces remarques à M. de la Rochette, souvenez-vous, je vous prie, de lui envoyer votre Van der Linden. Il est sans Hippocrate, et voilà pourquoi il se porte si bien. J'ai perdu ma santé à force de le méditer.

XLIII

A M. d'Ansse de Villoison.

Sans adresse ni date. [Postérieure au 7 mars 1793.]

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait beaucoup de plaisir en m'apprenant que vous êtes en bonne santé et surtout tranquille. Je voudrois pouvoir en dire autant concernant mon pauvre individu. Ma santé est toujours la même, avec des accès de fièvre de temps en temps, des catarrhes, des fluxions, des embarras de poitrine et autres misères de cette espèce. Quant à la tranquillité, quoique à la rigueur je ne sois tourmenté de personne, des démarches que je suis obligé de faire, ainsi que les autres citoyens, relatives aux circonstances, tantôt chez le capitaine pour donner mon nom et mon âge, tantôt pour quelque autre objet, et la crainte d'être un jour obligé d'en faire davantage, et contraint peut-être à des fatigues que mon état valétudinaire ne peut supporter, me rendent dans ce moment le séjour de Paris fort pénible. J'ai pensé ces jours passés très-sérieusement aux moyens de m'en éloigner; mais où aller? que devenir? Étranger, sans amis, sans ressources, ayant une existence précaire, que d'un moment à l'autre les circonstances peuvent rendre même impossible; jugez combien ces idées doivent inquiéter mon pauvre esprit et abattre le peu de forces qui me restent. Ajoutez à cela les dernières lettres que j'ai reçues de chez moi, lettres pleines de reproches amers et qui me somment de m'expliquer sur mes intentions au sujet de mon retour à Smyrne. Cela m'a extrêmement affligé et même embarrassé au point que je n'y ai pas encore répondu, parce que je ne sais que répondre. Si j'y retourne, je suis sûr que tous mes travaux littéraires sont perdus pour toujours. Je continue à collationner pour M. Holmes; mais, comme il n'y a plus moyen de lui envoyer les cahiers

de la collation comme par le passé, je ne sais pas trop s'il continuera à me fournir du travail. Si vous étiez ici, je lui aurois proposé de les déposer chez vous à mesure que j'en aurois eu de prêts, jusqu'à ce qu'il trouvât le moyen de les retirer. On continue à me prêter des manuscrits, mais avec un air de protection, qui (d'après la connoissance que vous devez avoir de mon caractère) ne me réjouit pas beaucoup. Mais que faire? il faut se soumettre et se résigner : Εἰ τὸ φέρον σε φέρει, φέρε καὶ φέρου · εἰ δ' ἀγανακτεῖς καὶ σαυτὸν λυπεῖς, καὶ τὸ φέρον σε φέρει. Bref, toutes ces tracasseries réunies sont la cause, mon ami, que je n'ai pas songé à Hippocrate depuis bien du temps. Quand on travaille à un ouvrage de cette nature, il faut avoir toutes les forces de son esprit et de son corps ; et moi je n'en ai pas même la dixième partie. Cependant, quand je vous dis que *je n'y travaille pas*, cela doit s'entendre d'un travail suivi. J'y ajoute de temps en temps de nouveaux articles à ma rédaction, en sorte que cela va toujours, quoique avec une lenteur extrême. Pour de nouvelles corrections, j'en ai quelques-unes de récentes sur Hippocrate et Thucydide et beaucoup sur Hesychius ; mais je n'ai ni la force ni le courage de vous en donner un échantillon. Je suis occupé maintenant de la lecture d'Aristote de l'édition de Deux-Ponts, dont je suis en train de faire l'acquisition. Je n'ai reçu encore que les trois premiers volumes qui contiennent les *Analytiques*, les *Topiques* et les *Arguments sophistiques*. La lecture en est fort ennuyeuse, mais indispensable pour comprendre le reste des ouvrages de cet homme extraordinaire. L'édition est bien soignée. Il n'en est pas de même d'*Achilles Tatius*, qu'ils ont donné sous le titre de *Scriptores erotici Græci, volumen primum continens Achillem Tatium*. Indépendamment des fautes d'impression dont il fourmille, l'éditeur (qui s'appelle *Mitscherlich*), dans le peu de notes critiques qu'il a ajoutées, a montré si peu de κριτήριον qu'il aurait pu se dispenser de ce travail, sans que le public en perdît rien. Il a laissé une infinité d'endroits qu'il auroit pu facilement restituer, ou du moins indiquer comme évidemment contraires aux règles de la grammaire. Il nous donnera sans doute les autres

romans, entre autres celui de Longus; mais pour celui-ci je ne suis pas en peine. Il n'a qu'à suivre les yeux fermés χειραγωγὸν ἄριστον τὸν Βιλλοισώνιον. J'ai eu la patience de lire, d'un bout à l'autre, l'*Achilles Tatius*, et j'y ai fait plusieurs conjectures, qui seront au service du premier éditeur futur.

J'ai écrit à M. Burgess, il y a quelques semaines, pour lui rappeler la promesse qu'il nous avoit faite, à vous, à M. Larcher et à moi, de nous envoyer des exemplaires de son *Museum Oxoniense;* mais je n'ai pas encore eu de réponse.

Quant à M. Lévesque, je ne me suis pas contenté de le remercier par la petite poste, aussitôt que j'avois su les démarches qu'il venoit de faire pour moi; mais je fus quelques jours après chez lui. Par quelle occasion voulez-vous que je visse M. de Sainte-Croix? Vous m'aviez promis de me le faire connoître, et votre départ a dérangé ce projet. Quand vous serez de retour, je le verrai avec plaisir.

Clavier est à sa campagne avec son épouse. Ils viennent de perdre leur enfant, qui est mort ici, au dix-septième jour d'une maladie maligne dont, pour vous dire vrai, je suis encore à comprendre la cause et la nature. Sa mère étoit venue de la campagne vers le neuvième ou dixième jour de la maladie. Ils ont été beaucoup affectés de cette perte, comme de raison.

Quant à Joseph, vous connoissez le *jusjurandum* d'Hippocrate : Ἁγνῶς δὲ καὶ ὁσίως διατηρήσω βίον τὸν ἐμὸν καὶ τέχνην τὴν ἐμήν. Au reste l'orage est passé.

Ci-incluse je vous envoie la fameuse lettre du chantre. J'espère que vous serez satisfait de tous les détails qu'il vous donne. Vous verrez que c'est un garçon dont, quand une fois il est en train de disserter, personne ne peut arrêter le torrent de sa loquacité. Vous ferèz bien de lui répondre en peu de mots; vous pourrez avoir besoin encore dans la suite de pareils rapports; et assurément, si j'étois à Smyrne, il m'auroit été impossible de les faire aussi διεξοδικῶς que lui. Il est unique pour cette sorte de choses; surtout quand il s'agit de servir des personnes auxquelles il

a des obligations, et pour lesquelles il a une grande considération.

Si vous trouvez à propos d'y ajouter quelque chose pour moi, en lui disant que mon séjour à Paris est nécessaire pour mon travail, je ne serai pas fâché. Cela me délivrera peut-être dans la suite de ses reproches, que vraisemblablement il ne m'a faits qu'excité par ma famille. Mais il faut que cela soit ἐν παρόδῳ καὶ ἐν παρέργῳ pour qu'il ne paraisse point concerté entre nous.

Pour cette fois-ci au moins vous ne pourrez pas vous plaindre que je n'aie répondu à toutes vos questions aussi μωρολόγως qu'aurait fait le chantre même.

Ἔῤῥωσο!

Je viens d'apprendre de M. de la Rochette (qui me charge de vous présenter ses amitiés) qu'on ne sait autre chose de M. Brunck, si ce n'est qu'il a été destitué de sa place de commissaire des guerres. Quant à l'histoire de Malthe, il verra s'il peut vous la procurer.

XLIV

A M. Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1793].

Quoique j'aie la fièvre, mon cher ami, il faut bien que je satisfasse votre curiosité. Le nominatif est Διαμαντῆς Κοραῆς, et le génitif Διαμαντῆ Κοραῆ. C'est un nom anomal de la famille de ceux dont Gaza rapporte des exemples, ὁ Ποδῆς, τοῦ Ποδῆ. Quant à Coray, j'ai trouvé que mon père,

qui faisoit le commerce de la Hollande, signoit de cette façon; car en hollandois cela se prononce comme *Coraï* en trois syllabes, et non en deux comme *Tournay* en françois. C'est un non ἄκλιτον, et [qui] n'a point de génitif; les génitifs qui suivent *doctoris, etc.,* déterminent assez son cas. Ainsi, je vous prie de l'écrire comme je vous l'ai déjà marqué, seul, sans nom de baptême.

Je vous suis bien obligé pour Astruc, et je vous envoie ci-inclus un billet de 5 livres; car je suis sûr que vous l'avez acheté pour moi. Si au contraire vous ne l'avez pas encore payé, ou que vous ayez la facilité de le placer quelque part, je ne serai pas fâché de le céder. Mais prenez-y garde, ne vous gênez pas; cela augmentera ma fièvre. Le livre est à moi, et je ne suis pas pressé de le revendre, ni embarrassé de le garder, si je ne trouve pas à le vendre.

Vous me dites de ne point m'inquiéter. Je suis, mon ami, si inquiet que je songe sérieusement aux moyens de quitter Paris. Les muses aiment la paix et la tranquillité, surtout moi, mon ami, et par mon naturel fort enclin au λάθε βιώσας, et par mon état valétudinaire, je suis désolé, quand je pense qu'il me faudra tantôt me présenter chez un tel, tantôt chez un autre; cela irrite tellement mon système nerveux qu'il m'est impossible de résister. Voilà encore un projet d'obliger les citoyens de monter personnellement leur garde. Je sens que cela est très-juste et même nécessaire pour la sûreté générale. Mais moi, pauvre diable étranger, et dans un état physique tel que la moindre fatigue de corps ou la moindre inquiétude d'esprit me met en convulsions, qu'ai-je à faire à tout cela?

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν.

Donnez-moi la rue et le n° de la maison de M. Larcher.

XLV

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1793].

Voici le passage de Longus que je regarde comme altéré : ἡ μὲν γὰρ γυμνὸν ὁρῶσα Δάφνιν, ἐπ' ἈΝΘΟΰΝ ἐνέπιπτε τὸ κάλλος, καὶ ἐτήκετο, μηδὲν αὐτοῦ μέρος μέμψασθαι δυναμένη, etc. (Liv. I, p. 19, édition de M. de Villoison.)

Cette expression ἈΝΘΟΰΝ me paroît de très-mauvais goût et plus digne d'Achilles Tatius que de Longus ; et telle en effet [elle] doit avoir paru aux critiques, puisqu'ils ont proposé des corrections. Je lis donc : . . . ἐπ' ἈΘΡΌΟΝ ἐνέπιπτε τὸ κάλλος, καὶ ἐτήκετο, μηδὲν αὐτοῦ ΜΈΡΟΣ κ. τ. λ. Chloé, voyant son amant nu, dévoroit des yeux toute sa beauté à la fois (ἀθρόον), et elle n'y trouvoit rien à redire ; elle trouvoit que tout y étoit beau. Si vous voulez lire ἌΘΡΟΥΝ dans la forme contracte pour ἀθρόον, la correction deviendra pour lors plus probable ; car enfin cette forme est aussi grecque (V. Suidas in Ἄθρους, Ἀθρόους, et Ἄθροι), quoique condamnée par quelques grammairiens. Au reste, l'opposition d'Ἄθρουν (ou Ἀθρόον) et μέρος est encore une présomption en faveur de ma conjecture.

Thucydide, l. I, § II, page 20 du 1er volume de *Deux-Ponts*, dit : οἵ γε καὶ οὐκ ἈΘΡΌΟΙ, ἀλλὰ ΜΈΡΕΙ τῷ ἀεὶ παρατυχόντι ἀντεῖχον, et livre II, § 19, tom. II, p. 59 : ἈΘΡΌΑι τε τῇ δυνάμει ἡμῶν οὐδείς πω πολέμιος ἐνέτυχε (c'est un synonyme d'ἐνέπιπτε dont Longus se sert) . . . . ἢν δέ που ΜΟΡΊΩι τινὶ προσμίξωσι, etc.

Pouvez-vous me dire si quelqu'un a parlé de la maladie féminine, θήλεια νόσος, de Philoctète, dont parle le scholiaste de Thucydide, t. V, p. 311, extr., en commentant le § 12 du Ier livre de Thucydide? Par exemple, le président Bouhier, Tollius sur Longin, M. Larcher dans son Hérodote, et

d'autres qui ont discuté au long la θήλεια νοῦσος des Scythes dont parle Hérodote, ont-ils fait mention de cette θήλεια νόσος de Philoctète? Cherchez-moi cela, je vous en prie; car j'en ai besoin.

XLVI

Note de la main de Coray, provenant du cabinet de M. E. Egger[1].

[1793]

Κανέοισι.... μαγίσι κ. τ. λ. [Hesych.] Notanda est acceptio τοῦ κανοῦν pro μαγίς, quod teste Polluce, l. VI, 64; VII, 22; X, 102, idem valet ac μάκτρα et σκάφη, vas nempe, in quo pinsitur, aut generalius, in quo vel subigitur, vel subacta tamdiu servatur donec in furnum immittatur. Egregie hic Hesychii locus firmat amicissimi mihi *la Rochette* sententiam, qui in Homeri loco *Batrachom.*, v. 35 :

Ἄρτος τρισκοπάνιστος ἀπ' εὐκύκλου κανέοιο,

ultimam vocem non de canistro sive cista, in qua panes jam cocti mensis afferebantur, sed de ipso vase μάκτρᾳ vel μαγίδι, ex quo in furnum coquendi injiciebantur, capiendam esse arbitratur. En ejus verba ex litteris ad me datis :

« Je crois qu'il faut entendre cet εὐκύκλου κανέοιο non de la corbeille dans laquelle on présentoit le pain à table, mais du moule où la pâte étoit jetée, après avoir été pétrie, et avant d'être mise au four ou sous la cendre. Dans nos provinces méridionales, où l'on a conservé tant d'usages grecs, transmis par les Phocéens, on se sert encore de cet εὐκύκλου κανέοιο. On l'appelle chez moi [in Occitania sc.) *paillasson*.

(1) Cette note, adressée à Chardon de la Rochette, nous semble être de 1793, avant le départ de Coray pour la Nozaie.

parce qu'il est formé de rouleaux de paille, qui s'élèvent en spirale, et qui sont assujettis avec de l'osier. Ces paillassons de forme ronde ressemblent aux terrines. Lorsqu'on veut enfourner, on ne fait que renverser le paillasson sur la pelle, et le pain s'y trouve moulé et marqueté. »

Hactenus amicus. Tale vas μονόξυλον oblungum pluribus excavationibus bene rotundis, εὐκύκλοις χανίοισι distinctum, πινακωτὴν vocant nostrates, usurpantque ad conservandam panium formam rotundam, postquam ex massa farinacea in majori μάκτρᾳ (quam σκάφην vocant) super tabulam πλασταρίαν vel πλαστήριον (veteribus πλαθάνην) dictam efformati fuerint. Ceterum pro τρισκοπάνιστος in Homerico versu auctor *Etymologici magni* in v. ἄρτος habet δυσκοπάνητος (l. δισκοπάνητος) : quam lectionem saltem quoad... κοπάνητος a κοπανέω magis ionicam esse monebo in v. ἄφρεον. Pro ἀπ' εὐκύκλου alii legunt ἐπ' ε. ; sed primam tantum lectionem genuinam esse firmant et Hesychiana τοῦ χανίοισι declaratio, et felix amici mei conjectura.

Voilà, mon cher ami, l'article tel qu'il se trouve à la marge de mon Hesychius, d'où je viens de le copier. Dimanche, à une heure précise, je serai chez vous, pour de là aller dîner avec vos dames [1] et prendre congé d'elles.

Ἔῤῥωσο !

XLVII

Note sans adresse ni date, sur une feuille volante.

[1793].

Ἄλλης [τέχνης] μὲν τὸ δημιουργεῖν, ἄλλης δὲ τὸ διαφυλάττειν σῶον, ὑφαντικῆς τε καὶ ῥαπτικῆς, καὶ πρὸς ταύταις σκυτοτομίας τε

(1) Mlles Massal, ainsi désignées dans plusieurs lettres.

καὶ νευροῤῥαφίας · οὕτω γὰρ ὀνομάζουσι τὴν τὰ πεπονηκότα τῶν ὑποδημάτων ἐπανορθουμένην. Ἄλλου μὲν γὰρ εἶναι δοκεῖ τεχνίτου ποιεῖν ἱμάτιον, ἄλλου δὲ ἠπήσασθαι ῥαγέν, ὥσπερ αὖ καὶ ὑπόδημα δημιουργῆσαι μὲν τοῦ σκυτοτόμου, πονῆσαν δὲ ἐπανορθώσασθαι τοῦ νευροῤῥάφου. (*Galenus ad Thrasybulum, utrum medicinæ an Gymnasticæ sit tueri valetudinem. Tom. IV, p.* 288, *edit. Baril,* 1538.)

Le passage de Platon où le même mot se trouve sans explication est celui-ci : νευροῤῥάφοι γὰρ φαῦλοι γενόμενοι..... πόλει οὐδὲν δεινόν. Φύλακες δὲ νόμων τε καὶ πόλεως, μὴ ὄντες, ἀλλὰ δοκοῦντες, ὁρᾷς δὴ ὅτι πᾶσαν ἄρδην πόλιν ἀπολλύουσιν κ. τ. λ. *De Republica, lib. IV, tom. VI, p.* 329, *edit. Bipont.* Le traducteur latin l'a rendu par *sutores.*

XLVIII

A Chardon de la Rochette [1].

Sans adresse ni date [1793].

Ne vous étonnez point, mon cher ami, si je reviens à cette étrange lettre. J'aurois souhaité que vous ne l'eussiez point du tout communiquée. Elle m'a rappelé les différens entretiens que j'avois eus en différentes occasions avec lui,

(1) Cette lettre fait mention d'une lettre de Coray à Sheridan dont il prie Chardon de la Rochette de lui renvoyer la copie. Il est regrettable que cette lettre, adressée au grand orateur anglais en faveur des Grecs, ne se soit pas conservée. La lettre sixième en grec au *chantre* (p. 57 du recueil), qui est des 20 avril et 12 mai 1791, parle de cette discussion dans le Parlement anglais et du discours de Sheridan. Coray disant ici : — « Il y a deux ans, » — cette lettre est donc de 1793.

Le commencement paraît se rapporter à Villoison et à sa brouille avec ce savant.

et qui m'avoient toujours navré le cœur. Son amitié pour moi n'est que *matérielle,* passez-moi cette expression ; il n'en a jamais connu la partie morale, la seule capable de flatter une âme sensible. Il m'a toujours aimé, comme un gourmand aime les bêtes de sa basse-cour, par la seule raison qu'elles lui procurent d'agréables repas. Ami passionné de la littérature grecque, il a cru apercevoir chez moi quelque foible talent pour cette littérature ; et voilà, je pense, le seul motif de son attachement. Ses conseils ont toujours été ceux qu'on donne à un gueux, à qui l'on peut dire sans l'insulter : Attachez-vous à telle ou telle personne, que vous importe ? pourvu que vous ayez de quoi satisfaire la *panza*.

Parce que j'ai le malheur d'être un Grec du dix-huitième siècle, il a cru qu'il n'existoit chez moi aucun sentiment d'honneur. Il se trompe très-fort. Quant à mes *véritables intérêts,* je crois les connoître un peu mieux que lui. Les véritables intérêts d'un homme qui sait s'estimer, sont de tâcher de se soustraire à toute espèce de joug. Je sais aussi bien que lui faire la différence d'un bon et d'un mauvais repas ; j'aime aussi bien que lui avoir toutes mes aises : mais je les aime à la manière de Solon, sur le portrait duquel j'ai les yeux fixés dans ce moment, en le priant comme un saint du Paradis de soutenir mon courage dans les malheurs qui m'accablent :

> Χρήματα δ' ἱμείρω μὲν ἔχειν, ἀδίκως δὲ πεπᾶσθαι
> Οὐκ ἐθέλω. . . . .

Et soit qu'on vole ce qui appartient aux autres, soit qu'on l'accepte, même de la main de l'amitié, toutes les fois qu'on peut s'en passer, mon bon ami, c'est toujours ἀδίκως πεπᾶσθαι. Voilà ma façon de penser, voilà ma profession de foi. Tous ceux qui ont un autre *credo* sont pour moi des hérétiques que je ne condamnerai point à l'enfer, mais que je n'estimerai jamais.

Au reste, vous lui rendrez service (et je vous prie de le lui rendre) en l'avertissant que les ῥύποι de sa lettre étoient

ἀνεσπασμένοι, pour que dans la suite il renonce à ce ton d'ironie, qui pourroit lui causer des désagrémens.

Ἔρρωσο !

P. S. — Ci jointe, je vous envoie la minute d'une lettre que je croyois égarée et que je viens de retrouver. Vous vous rappellerez peut-être d'avoir lu dans les papiers publics, il y a deux ans, le projet de Pitt, d'envoyer une escadre dans l'Archipel, pour protéger le Grand Seigneur contre les Russes, ou plutôt contre les corsaires grecs, qui, sous pavillon russe, le désoloient alors. Fox et Sheridan s'élevèrent contre ce projet. Le dernier alla même jusqu'au point de représenter au parlement, que c'étoit une honte pour la nation angloise de mettre obstacle à la liberté d'une nation *qui pourroit encore produire des Démosthènes* : c'étoient ses propres termes. A peine je vis cela dans les papiers publics, qu'un mouvement de gratitude aussi subit qu'impérieux s'empara de mon cœur. Je ne pus le soulager d'une autre manière qu'en écrivant à lord Sheridan. Il ne m'a point répondu ; mais cela n'empêche pas que je ne sois content d'avoir rempli un devoir aussi sacré que celui de remercier au nom de ma nation tous ceux qui s'intéressent à son malheureux sort. Ce que je lui dis dans cette lettre est de la plus exacte vérité. Parmi toutes les nations européennes, il n'y avoit que les Anglois que le peuple grec estimoit par instinct. J'ai souvent cherché à découvrir les motifs d'une telle prédilection ; et je n'ai pu les trouver que dans la manière dont cette nation s'étoit toujours comportée vis-à-vis les Turcs : manière qui forçoit les Turcs mêmes à les respecter, tandis qu'ils couvroient de mépris tout le reste de l'Europe. — Je vous prie de me renvoyer cette minute, après l'avoir lue à votre loisir. Vous êtes le premier à qui je la communique ; et vous pouvez juger par là si je puis être heureux tant que j'ai l'esprit occupé de pareilles idées.

XLIX

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse [28 juillet 1793].

Le fanatique Neophytus, mon cher ami, affectoit de signer et de se nommer toujours ὁ ἐξ Ἑβραίων, parce qu'il prétendoit que sa famille étoit originaire des Juifs. Je l'appelle fanatique, parce qu'il faillit devenir le chef d'un schisme dans l'île de Chio (patrie de mon père) quelque temps avant mon départ pour la Hollande, qui eut lieu en 1771. Il prétendoit que les Grecs devoient communier tous les jours, sans parler d'une infinité d'autres vétilles sacerdotales qu'il prêchoit avec un zèle ou plutôt avec une κακοζηλία très-dangereuse. Ce n'est pas qu'au fond il n'avoit point raison, du moins quant à la communion journalière; puisque c'étoit l'usage de la primitive Église de communier toutes les fois qu'il y avoit assemblée des fidèles (σύναξις) : mais son grand tort étoit de ne pas voir que c'étoit le moyen de retarder la résurrection des Grecs, en remuant des disputes théologiques, qui avoient désolé le Bas-Empire et qui finirent par le livrer à la plus féroce horde de l'univers. Vous savez que nos empereurs grecs, de puante mémoire, s'amusoient à convoquer des conciles et à disputer très-sérieusement sur la procession du Saint-Esprit pendant que les Turcs, qui n'avoient d'autre esprit que celui de leur sabre, prenoient leurs villes l'une après l'autre. L'antagoniste de Neophytus, Cyrille, professeur du collége grec de Chio et mon cousin germain, étoit de tout une autre force; parce que, outre l'avantage qu'il avoit sur Neophytus de savoir le latin, il étoit, quoique prêtre, plus philosophe, et connoissoit mieux son histoire ecclésiastique. Malgré cela, Neophytus eut quelques nigauds pour sectateurs; et c'étoit la chose du monde la plus plaisante, de voir des gens qui ne

savoient point signer leur nom, devenir tout à coup théologiens. Heureusement que la doctrine de Neophytus n'étoit point de nature à faire fortune. Pour communier tous les jours, il falloit s'abstenir tous les jours τῆς κλειτορίδος suivant le précepte apostolique ; et les femmes, qui ne trouvoient pas cela fort amusant, y mirent bientôt le holà. Dieu soit loué ! il ne reste plus aucune trace de ce schisme dans Chio. Neophytus est mort depuis une vingtaine d'années, ainsi que mon cousin Cyrille. Je suis fâché de n'avoir pas quelques lettres de la correspondance de ce dernier à vous donner : car il m'écrivoit souvent à cette époque malheureuse. Elles vous auroient fait plaisir par la manière propre à lui de les assaisonner de tout ce que la Grèce avoit produit de ce qu'on appelle *acute dicta* soit en vers, soit en prose. Mais laissons ces messieurs avec leurs disputes, et venons, mon cher la Rochette, à nos παιδικά, qui valent beaucoup mieux que tout ce fatras pédantesque.

Je commence par vous dire que je m'étonne de la liberté que Brunck se donne quelquefois de corriger son texte, d'autant plus que c'est un gréciste de la première force. D'Ἴδρις à ἡμιάνωρ, assurément la distance est aussi considérable que d'ici à Chio. Puisqu'il vouloit absolument changer son texte, il étoit plus court de penser à ΘΗΛΥC. On ne sera point étonné que ce mot a cédé sa place à ΙΔΡΙC, si l'on pense que le son de l'Η · Υ · Ι étoit le même, que le Λ se confondoit souvent avec le Δ, et qu'enfin on laissoit souvent un vide à la place de la lettre initiale d'un vers ou d'un discours, pour la peindre ensuite en rouge ou en quelqu'autre couleur. Vous trouverez θῆλυς Ἄλεξις dans le troisième volume des *Analecta*, p. 184, extr., et θῆλυς εὕρημαι τάλας dans les *Trachin*. de Sophocle, v. 1075.

Vous conviendrez, j'espère, que le θῆλυς ἀνὴρ est au moins beaucoup plus spécieux que l'ἡμιάνωρ, sans parler de l'avantage qu'il a sur ce dernier de présenter une *pointe* ou ce que les Grecs appellent un ὀξύμωρον très-bien placé dans une épigramme. Voyez sur ces oxymores l'*Hellénolexie* de Vechner, p. 382, sqq., édit. de Leïpsick, 1680. Mais à quoi sert-il de vous entretenir plus longtemps d'une *pointe*, qui,

quoique très-spécieuse, n'est point du tout vraie? Lisez, mon ami, ἸΘΡΙϹ ἀνὴρ [1], et si quelqu'un vous cherche des chicanes, ouvrez-lui l'*Hesychius,* et faites-lui voir la glose : Ἶθρις· σπάδων· τομίας, εὐνοῦχος. Comme je crois cette leçon incontestable, je vous prie de m'envoyer le vers entier et le nom de l'auteur de l'épigramme, pour le noter à la marge de mon *Hesychius*. Envoyez-moi aussi votre *Fabricius,* c'est-à-dire le volume où se trouve l'ouvrage de Xénocrate. J'ai une note très-curieuse sur l'article de la *pourpre*, que je voudrois faire insérer dans la nouvelle édition de cet ouvrage, si nous sommes encore à temps.

Quant à votre conjecture sur l'εὐκύκλου κανέοιο, je vous envoie une note détachée pour que vous me la renvoyiez après l'avoir examinée. Comme je vais la consigner à la marge de mon *Hesychius,* et que j'y dois citer vos propres paroles, j'ai cru que je ne pouvois le faire sans vous consulter, afin que vous puissiez la modifier de telle manière que vous voudrez, s'il y a quelque chose à changer ou à redresser. Je crois que cette glose d'Hesychius est péremptoirement en faveur de la signification que vous donnez au mot κάνεον. Elle est d'autant plus curieuse que c'est peut-être le seul grammairien qui donne à κανέοισι la signification de μαγίσι. N'oubliez pas, je vous prie, de me noter les endroits de Pollux d'après la dernière édition de cet auteur, parce que je ne le cite, comme vous voyez, que d'après une vieille édition.

Réflexion faite, je n'ai pas besoin de votre *Fabricius*. Voici une note que je vous envoie sur un endroit de Xénocrate. Méditez-la bien, et surtout vérifiez dans *Fabricius* si véritablement il s'agit du coquillage de la *pourpre;* parce qu'il m'est impossible de m'en assurer par les ἀποσπασμάτια de mes cahiers. Si l'endroit appartient au chapitre sur la pourpre, je crois que d'erreur en erreur je suis enfin parvenu à découvrir la vraie leçon de καλύκια. Vous pouvez

(1) Au sujet de cette correction Ἴδρις en Ἶθρις, voir la lettre à Chardon de la Rochette, parmi celles qui ont été publiées par Piccolos d'après les manuscrits de Chardon de la Rochette à la Bibliothèque nationale, et que nous avons reproduite dans ce recueil sous le nº XXX.

corriger ma note et même la raccourcir, si vous voulez, ensuite vous me la renverrez pour que je la mette au net sur un morceau de papier de poste; à moins que vous ne croyiez que mon écriture soit trop grosse. Mais le principal est de vous assurer s'il s'agit de la pourpre. Si cela est, le καλύκια est d'autant plus intéressant qu'il explique la glose d'Hesychius.

Je prends la liberté de vous envoyer trois paquets cachetés et numérotés contenant des collations pour M. Holmes. Je vous prie de les garder chez vous; parce qu'il se peut bien que M. Holmes me les demande pendant mon absence tous ou l'un après l'autre séparément; et alors je vous prierai de les lui expédier par la voie d'Italie.

Voilà, mon ami, quatre jours que je cours pour un misérable passe-port; et je ne suis pas encore sûr de l'obtenir. Ce soir je dois me présenter à l'assemblée de la section et ensuite faire d'autres courses à la maison de ville. Je suis tellement fatigué de corps et d'esprit que je crains de tomber malade avant de partir; mais je ne crains que cela; car, pour mourir, je m'en moque. Je suis las de mon existence. Me voilà chassé (oui *chassé*) de mon asyle, voilà mon travail suspendu, Dieu sait pour combien de temps. En un mot, je pars à contre-cœur, malgré le désir que j'ai de voir Clavier, et de passer quelque temps avec un ami qui m'est cher à plus d'un titre. Quelle vie que la vie d'un vagabond! Je ne m'étonne plus si les Grecs attachoient tant de prix au nom de la *patrie*. Οὐδὲν γλύκιον ἧς πατρίδος, et ce sont les Turcs qui me privent de cette douceur. Conservez-moi celle de votre amitié.

Ἔῤῥωσο!

Clavier me dit que je ne partirai d'ici qu'à sept heures du matin, et Thomas prétend qu'on ne part qu'à neuf heures du soir. Dites-moi ce qui en est, si par hasard vous en êtes instruit. Le voyage de la nuit m'assommera : ὦ ΠΑΤΡΙC, ΠΑΤΡΙC!

Je vous envoie par Thomas un assignat de 60 livres que vous garderez pour payer dans le temps et le trimestre de mon loyer, et celui de Thomas, et les ports de lettres que vous recevrez pour moi. Thomas vous les portera à mesure qu'elles seront arrivées, et vous aurez la complaisance de les envelopper dans un morceau de papier et de me les adresser comme suit : *Au citoyen Roquette, épicier à Nemours, pour faire passer au citoyen Clavier, à Nozaye, département de Seine-et-Marne, à Nemours*. Pardon, mon ami, de tous les embarras que je vous donne. Je tâcherai de vous voir avant de partir; mais si je ne le fais point, je vous prie de l'attribuer à l'excès de la fatigue. Accusez-moi la réception de trois paquets d'Holmes.

Si vous n'avez point l'*Hellénolexie* de Vechner, je vous la prêterai; l'article sur les ὀξύμωρα est très-bien détaillé.

L

A M. Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [fin juillet 1793].

Je suis fâché, mon bon ami, de m'être un peu trop empressé de vous affliger au sujet des désagrémens que j'avois essuyés de la part de vos compatriotes. Je vais vous en dédommager par le récit d'une conduite tout opposée, que celui qui présidoit hier au soir l'assemblée tint vis-à-vis de moi. Lorsque je vous écrivois hier matin, je venois de cracher du sang, ce qui m'arrive toutes les fois que le désespoir s'empare de mon âme. Je passai toute la journée d'hier avec un seul bouillon; la morgue aristocratique que je venois d'essuyer m'avoit trop agité pour que j'osasse prendre mon repas ordinaire. J'avois, comme je vous avois

marqué, résolu de suspendre toutes démarches ultérieures; mais vers les six heures du soir, assis sur mon fauteuil, tout égaré et en proie aux idées les plus noires, l'idée me vint qu'il falloit absolument brusquer l'affaire et faire un dernier effort, pour me tirer au plus tôt de cet état désespérant. Je pris la plume et je chiffonnai tant bien que mal la pétition suivante, dans l'intention de prier le premier que j'y aurois rencontré de la lire pour moi à l'assemblée.

« Citoyens, je suis étranger et d'un pays qui n'est point « en guerre avec la France. Je vous demande un passe-port[1] « pour aller rétablir ma santé dans une campagne près de « Fontainebleau. Depuis environ cinq ans que j'ai l'hon- « neur d'être parmi vous, ma conduite a été celle d'un « honnête homme de lettres naturellement paisible. Le ci- « toyen qui s'étoit chargé de vous présenter mon passe-port « avec le certificat du médecin, me dit à présent que je dois « m'adresser personnellement à l'assemblée. La foiblesse « de ma voix, jointe au peu d'usage que j'ai de votre lan- « gue, m'oblige de vous présenter ma pétition par écrit. « J'ai prêté mon serment du 10 août; j'ai ma carte de ci- « toyen; j'ai payé mes impositions et les gardes que ma « santé toujours chancelante ne m'a point permis de mon-

(1) Nous croyons intéressant de reproduire ici un court extrait des PROCÈS-VERBAUX DE LA COMMUNE DE PARIS :

Séance du mardi 4 septembre 1792, l'an Ier de la République.

. . . .

On lit une lettre de M. le maire qui représente les inconvénients du refus des passe-ports.

Plusieurs membres demandent la libre circulation, en se soumettant aux arrêtés pris à cet égard.

Le conseil général considérant que l'intérêt du commerce et la circulation nécessaire des subsistances ne permettent pas de mettre longtemps des obstacles à la sortie de Paris,

Le procureur de la commune entendu, arrête : 1° que, dès ce moment, toute personne qui aura rempli toutes les conditions prescrites par la loi et les précédents arrêtés de la commune pour les passeports, lettres de voiture, sûreté des convois, pourra sortir librement de Paris. . . . .

« ter moi-même ; j'ai contribué suivant mes facultés aux « dépenses de la section toutes les fois qu'on s'est pré- « senté chez moi pour m'en avertir. D'après ces considé- « rations, citoyens, je suis persuadé que vous ne refuserez « point à un homme libre comme vous le droit de faire ce « que l'état de sa santé exige impérieusement, et que la « loi ne défend point. »

Armé de cette pétition, je me présentai à l'assemblée à huit heures du soir. Elle étoit très-nombreuse et très-orageuse. J'étouffois de chaleur, et je commençois à désespérer du succès de mon affaire, lorsque je m'aperçus par bonheur que le fauteuil étoit occupé par un autre président d'une physionomie prévenante, et à qui j'avois souvent entendu faire des motions très-sages. Cette découverte ranima mon courage et me fit rester jusqu'à onze heures. Alors, la plupart des assistants étant partis, et la discussion devenant plus calme, au lieu de chercher quelqu'un pour le prier de lire ma pétition, je m'avance tout droit, accompagné de mon propriétaire, vers le président, et je la lui présente. Après l'avoir lue tout bas, il me demande à l'oreille de quel pays j'étois. Le nom de Grec lui causa un mouvement de surprise, et après m'avoir bien fixé et bien regardé, non de ce regard insolent qui glace l'honnête homme, mais de ce regard philanthropique qui met le calme dans une âme agitée, [il] me dit d'un air affable et vraiment françois d'être tranquille et de m'asseoir en attendant qu'il saisisse le moment favorable de lire ma pétition à l'assemblée.

Ce moment arrivé, il la lut, et il y mit de l'onction. La lecture finie, il dit à l'assemblée que j'étois Grec, et que ma demande lui paroissoit de nature à ne devoir point être refusée. A peine il prononça ces derniers mots que toute l'assemblée, d'une voix unanime et simultanée, cria qu'il falloit me l'accorder. Je fis un mouvement de tête pour remercier l'assemblée, et je voulus me dérober sur-le-champ à ces regards curieux ; mais le président me fit observer (toujours avec la même honnêteté) que je devois attendre qu'on m'expédiât par écrit l'ordre sans lequel je

ne pouvois obtenir mon passe-port du comité. C'est alors, la Rochette, qu'il falloit voir l'embarras de votre pauvre ami. Pendant tout le temps qu'on employa pour expédier cet ordre, les yeux de presque toute l'assemblée étoient fixés sur moi; quelques-uns même se sont approchés de moi pour s'assurer si un Grec étoit fait comme les autres hommes. Enfin, on me regardoit avec la même curiosité que si j'étois une de ces bêtes féroces qu'on montre aux foires. Cette badauderie parisienne me fit beaucoup souffrir; mais je m'en consolois en songeant toujours à l'extrême honnêteté du président. Je ne sais si c'est le nom de Grec où ma mine triste et défaite qui lui avoit inspiré tant d'intérêt pour moi. Cet intérêt étoit si marqué qu'il me fit passer toute la nuit sans dormir. Cela vous surprendra peut-être, mais j'ai, mon ami, malheureusement pour moi, les nerfs si débiles que le chagrin, la joie, le sentiment de gratitude, en un mot tout mouvement quelconque de l'âme les met en jeu. Ainsi finit, mon bon ami, le premier acte de ma pièce de passe-port. A présent je suis au second, qui contient les démarches qu'il faut faire relatives à la municipalité. Dieu veuille qu'il ne soit pas aussi long que le premier. Deux pièces de cette nature suffisent pour me précipiter au tombeau.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Mardi matin.

LI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43 [1].

Timbrée de Nemours, 2 septembre 1793.

J'ai reçu, mon bon ami, votre lettre, et j'y ai aperçu avec douleur que vous n'aviez point reçu la mienne. Je n'avois eu rien de plus empressé en arrivant ici que de vous donner de mes nouvelles. Comment s'est-il fait donc qu'elle soit perdue? Si vous l'avez reçue depuis, je vous prie de m'en accuser la réception. Vous m'exhortez, comme ὁ γυναικοϊέραξ [2], à songer à mes intérêts, avec la différence cependant que vos conseils sont ceux d'un véritable ami, et que les siens sont de sanglans outrages. C'est pour me délivrer une fois pour toutes de ces outrages que je me vis obligé de lui écrire la lettre ci-incluse, qui assurément ne lui fera pas plaisir, malgré tous les ménagemens et toute l'honnêteté que je me suis efforcé d'y mettre. Je vous prie de la lui faire parvenir après l'avoir lue et cachetée dans une feuille de papier. Son domestique y mettra l'adresse et l'enverra par la première occasion.

Je tâcherai de suivre votre conseil concernant la rédaction de mes *Mélanges*. Mais je dois vous [faire] observer, mon ami, 1° que je suis dans ce moment occupé d'achever la traduction d'un livre de médecine allemand, laquelle est infiniment plus pressante pour ma position actuelle ; 2° que mes *Mélanges,* quoique j'y compte maintenant près de six cents pages d'écriture, sans les remarques sur Hérodote et Athénée, qui sont écrites dans des cahiers séparés, ne sont

(1) Deuxième lettre écrite par Coray, de la Nozaye, près de Nemours, où il était chez Clavier. La première lettre est perdue.

(2) Dans la lettre suivante, Coray mentionne la lettre incluse dans celle-ci, *pour le citoyen Villoison,* ce qui montre que c'est bien lui qu'il désigne par le mot γυναικοϊέραξ.

pas encore suffisants pour former un petit volume in-8°; car je compte n'y mettre absolument que les corrections qui ont un haut degré de probabilité, et en écarter toutes celles qui ont besoin de δευτέρων φροντίδων. Voici donc comment je me propose de procéder dans cette rédaction : je finirai premièrement ma traduction ; je la mettrai au net, et je vous l'enverrai en vous priant de la proposer à quelque libraire et de prendre avec lui les arrangemens que vous aurez jugés plus convenables pour moi. Ensuite je commencerai par rédiger les remarques sur Hérodote, auxquelles je continuerai d'ajouter celles sur tous les autres auteurs. Si, à l'époque de la nouvelle édition d'Hérodote projetée par M. Larcher, je suis assez avancé pour donner un petit volume, quand même il ne seroit que de deux cents pages, je le publierai volontiers; sinon, je livrerai celles sur Hérodote avec le plus grand plaisir à M. Larcher, qui en fera tel usage qu'il jugera à propos. Je vous prie de me rappeler au souvenir de ce respectable savant. Priez-le de continuer toujours son travail sur l'*Étymologique,* que j'attends avec impatience; mais recommandez-lui en même temps ses forces, qui ne sont plus celles d'un jeune homme.

Dans ma première lettre je vous priois de dire à Thomas de payer mes gardes à mesure qu'on lui aura présenté les billets, qui reviennent toutes les six semaines. Recommandez-lui de les payer sans faire aucune réflexion.

Je vous prie de me dire s'il est possible de trouver une voie sûre par les Pays-Bas pour écrire à M. Holmes une troisième lettre; et occupez-vous toujours, mon ami, très-sérieusement et avec toute la diligence, de mon voyage de Naples. Ma santé exige absolument que je me transporte dans un climat chaud, en attendant que je puisse regagner mon pays natal. Faites-moi le plaisir de dire à Thomas de mettre tous les papiers qui sont sur la commode dans un tiroir de la même commode, après les avoir bien battus et nettoyés de la poussière. Si j'étois sûr de l'arrivée prochaine de mon argent, je vous aurois prié (à moins qu'il n'y eût quelque lueur d'espérance pour

mon voyage à Naples) de songer déjà à me trouver quelque logement à l'extrémité de la ville et au commencement de la campagne, où je puisse soigner ma foible santé à l'abri de toute tracasserie. Je voudrois que ce logement fût du côté des Champs-Élysées, pour être à la portée de la promenade et de la nouvelle connoissance que je fis à la veille de mon départ : je vous parle du docteur Guiraudet, qui désire apprendre le grec et qui demeure rue de Courcelles, nº 276. Le citoyen Cabrol, son ami et le mien, pourroit bien vous en donner des nouvelles, si jamais vous allez à la Bibliothèque nationale, où il est employé. Gardez-vous, je vous prie, de parler à tout autre qu'à ces deux citoyens de mon projet de délogement.

Clavier et son épouse me chargent de vous faire leurs complimens. Présentez les miens, je vous prie, à vos aimables dames et au citoyen Lepère.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν καὶ φιλῶν τὸν φιλοῦντά σε.

P. S. Thomas demandera encore au musicien, qui est logé au-dessus de ma chambre, un livre allemand que je lui avois prêté. Vous aurez la bonté de vendre la cuiller d'argent que je vous ai laissée. Le citoyen Croullebois peut-il m'adresser le *Journal de médecine* ici, sans en augmenter le prix? Dans ce cas, je vous prie de lui donner mon adresse. La communication avec Montpellier est-elle libre? Je pourrois, dans quelques semaines d'ici, demander à mon correspondant de cette ville de l'argent provenant de la vente de ma traduction, et qui m'est fort nécessaire dans ce moment.

LII

Au citoyen la Rochette.

5 septembre 1793.

Je profite, mon bon ami, de l'occasion de Clavier, qui est obligé de venir à Paris pour ses affaires, pour vous saluer de nouveau. Je vous écrivis lundi passé ma seconde lettre depuis que je suis ici, dans laquelle j'en avois inséré une pour le citoyen Villoison. Ci-jointe vous en trouverez une autre pour le docteur Pinel, auquel je vous prie de la faire parvenir par Thomas.

Je vous répète encore, mon ami, la prière pour le voyage de Naples. Occupez-vous-en sérieusement. Je crois d'autant plus nécessaire de vous en avertir que Clavier pourroit bien (s'il a le temps de vous voir) vous en décourager. Les sentimens d'amitié qu'il a pour moi lui font concevoir le désir et l'espérance de me retenir chez lui. Je fais grand cas de son amitié, comme de celle de tous mes amis; mais j'en fais un plus grand encore de leur estime, et on ne doit jamais se flatter de l'estime des autres, toutes les fois qu'on agit contre ses propres principes. Souvenez-vous de ce qe je disois dans ma dernière lettre à un ami : Οἴκοι βέλτερον εἶναι, ἐπεὶ βλαβερὸν τὸ θύρηφι.

Ἔῤῥωσο!

P. S. Si l'on a envoyé chez moi quelque journal de médecine, vous pouvez le remettre à Clavier.

LIII

Au citoyen la Rochette.

26 septembre [1793].

Je reçus, mon cher ami, dimanche passé, votre lettre, par l'arrivée de notre ami Clavier chez lui. Je vous suis infiniment obligé de l'exécution de mes commissions et de la bonne volonté d'exécuter celles qui ne le sont pas encore. J'avois déjà reçu à cette époque la lettre de Montpellier que vous m'aviez expédiée, et je reçois par Clavier celle du docteur Pinel. En même temps, j'[en] ai reçu une de Smyrne, dont le contenu est si extraordinaire qu'il faut absolument que je vous en dise quelque chose.

On m'avoit déjà prévenu, par des lettres reçues depuis quelques mois de la même ville, que l'émigration des Grecs de toutes les parties de l'empire ottoman vers les nouvelles possessions de la Russie dans la mer Noire s'étoit accrue à un tel point que le Grand Seigneur, fort alarmé, avoit commencé d'alléger un peu le joug sous lequel lui et ses ancêtres tenoient notre malheureuse patrie. Dans cette dernière lettre on me marque que ce même Grand Seigneur a pris la ferme résolution de traiter mieux à l'avenir ses sujets, crainte de les perdre tous les uns après les autres. A cet effet, il a formé un conseil composé de vingt et un magnats de l'empire, qui passent pour les hommes les plus probes et les plus éclairés, ou, pour mieux dire, les moins ignorans de la Turquie; entouré de ce conseil, il s'occupe très-sérieusement à corriger tous les abus du gouvernement. Il a envoyé partout des commissaires pour examiner et redresser les griefs que ses sujets, et particulièrement les Grecs, ont contre les gouverneurs des provinces, avec plein pouvoir de faire tomber les têtes des oppresseurs, et,

plus encore (et ce trait prouve que les despotes ne sauroient être doux, pas même dans leurs bienfaits), de ceux des opprimés qui ne dénonceroient point, par quelque considération que ce fût, les auteurs de leurs maux. Dans cet examen, on s'est convaincu que dans le Péloponnèse, par exemple, la capitation, qui n'étoit que de cinq piastres et demie par tête, étoit portée par le bacha à plus de deux cents piastres; et ce n'étoit qu'un des moindres abus. Vous sentez bien que les Grecs ne laissèrent point échapper une si belle occasion. Des abus aussi crians que multipliés coûtèrent la vie à plusieurs bachas, gouverneurs, agas, commis, etc. Ce n'est pas tout : il donna des ordres aussi précis que menaçans à tous les gouverneurs de traiter avec douceur tous ses sujets, de ne leur faire payer absolument que ce que la Porte exige expressément d'eux, et de respecter leurs propriétés. C'étoit autrefois une chose extrêmement difficile pour les Grecs, et souvent impossible, que d'obtenir la permission de réparer une église qui menaçoit ruine, et, plus encore, d'en faire bâtir une nouvelle. Aujourd'hui, ils n'ont qu'à le demander pour qu'il leur soit accordé. A l'époque où l'on m'écrivoit cette lettre, qui est du commencement de juin, le Grand Seigneur avoit expédié des ordres pour inviter à Constantinople tous les grands terriers et tous les notables de son empire. On ne sait ce qu'il en veut faire; mais on conjecture que c'est une espèce d'états généraux qu'il veut rassembler, pour aviser aux moyens les plus efficaces d'extirper tous les abus. Ils sont si grands et si invétérés que je doute fort que la tête d'un despote puisse être assez forte pour y trouver le remède, ou pour qu'il échappe au poison, qui est la ressource ordinaire des grands contre des empereurs de cette espèce. Cependant il lui restera toujours la gloire de l'avoir essayé : *in magnis voluisse sat est.* L'opinion commune chez nous est que c'est l'émigration effrayante des Grecs, et le partage tout récent et plus effrayant encore de la Pologne, qui a inspiré des mesures aussi extraordinaires au Grand Seigneur. Elles sont, en effet, si extraordinaires que j'avois de la peine à croire à

mes yeux, lorsque je les lisois. Que des Turcs s'avisent de sortir de leur léthargie et de devenir humains, c'est un phénomène bien propre à exercer l'esprit d'un observateur philosophe. J'allois oublier de vous dire une circonstance encore d'autant plus incroyable qu'on l'avoit déjà tenté sans succès du temps du baron Tott, sous le règne de Mustapha, père de l'empereur régnant. Celui-ci a fait venir de l'Albanie plusieurs régimens qu'il fait actuellement caserner et exercer à la manière européenne. Je vous ai déjà dit quelle est l'opinion de ma nation sur les motifs de ces mesures. En effet, un peu plus tard, le Grand Seigneur courroit grand risque non-seulement de perdre une grande partie des Grecs par les émigrations continuelles, mais encore de voir, au bout de peu d'années, ces mêmes Grecs retourner les armes à la main, et sous la conduite des Russes, pour se venger d'une oppression si longue et si flétrissante. Indépendamment de cela, le nouveau partage de la Pologne rapproche encore davantage les Russes de Constantinople, et multiplie entre les deux empires les rapports qui, à leur tour, multiplient et font naître les prétextes de la guerre. Je crois cependant qu'à ces motifs très-puissans on peut encore ajouter votre révolution, que les despotes doivent naturellement craindre plus que tout autre. Voilà, mon cher ami, en succinct les nouvelles que je viens de recevoir de chez moi, et qui doivent faire époque dans notre siècle fécond en événemens.

Vous désapprouvez, mon ami, la lettre que j'ai écrite à la persone que vous connoissez; et je vous avoue franchement que j'avois eu toutes les peines du monde à m'y résoudre. Mais, mon ami, considérez que ce n'est point la première fois qu'il m'a navré le cœur par ces conseils avilissans. De vive voix ou par écrit, toutes les fois que l'occasion s'est présentée, il m'a outragé de la manière la plus cruelle. Il m'a mis dans la cruelle alternative de m'avilir à mes propres yeux, si j'endurois plus longtemps un pareil langage, ou de payer d'ingratitude les services qu'il m'a rendus. J'ai cru que le moyen le plus propre de me sauver d'un pas si périlleux étoit de l'avertir de la manière

la plus honnête que cette manière peu délicate de s'intéresser au sort de ses amis n'étoit point du tout de mon goût, et que je fais plus de cas d'un ennemi qui m'estime que d'un ami qui cherche à m'avilir. Je ne crois pas que cette lettre puisse l'offenser. Mais, si malheureusement il s'en croyoit offensé, tant pis pour lui; ce seroit une preuve que le bonheur l'a endurci au point de lui ôter toute espèce de sensibilité pour le malheur de ses semblables. Et si, par impossible, il ajoute à cet endurcissement τὰ δήγματα, ne vous en alarmez point, mon ami. La fortune m'a déjà mordu et maltraité de tant de manières différentes qu'une morsure de plus ou de moins seroit une chose presque indifférente. Vous vous rappelez sans doute l'époque où j'avois essuyé toute la mauvaise humeur et les refus les plus mortifians d'un bibliothécaire que vous connoissez très-bien. En sortant de chez ce bibliothécaire, j'avois le cœur si gros que je courus vite chez mon homme, non pour lui demander du secours, mais pour soulager mon cœur, croyant que je m'adressois au meilleur de mes amis. Mes larmes accompagnoient le récit que je lui faisois de ce qui venoit de m'arriver. Pour toute réponse, il me dit sèchement que je devois retourner chez l'auteur de mon chagrin, et lui exposer l'impossibilité de gagner ma vie, s'il ne vouloit plus me continuer ses services. C'étoit un véritable δῆγμα pour moi, aussi sensible qu'inattendu. Ajoutez à cela qu'il a pris à tâche, tout en sachant que cela me chagrinoit beaucoup, de dénigrer toujours ma malheureuse nation, et cela sous la marque du badinage. Je lui ai fait sentir plus d'une fois que cette éternelle invective étoit d'autant plus injuste qu'il n'avoit essuyé aucun désagrément de la part des Grecs, et que l'exception même qu'il faisoit en ma faveur étoit un nouvel outrage pour moi. Peine inutile; il a toujours continué sur le même ton. D'après toutes ces considérations, mon ami, vous verrez qu'en me plaignant même à lui de la manière dont il me traitoit, je n'ai point passé les bornes qu'on doit observer dans de pareilles occasions [1].

(1) Coray se méprenait sans doute sur les dispositions de Villoison à

Clavier ne trouve aucun moyen pour une troisième lettre à la personne dont les lenteurs me font tant souffrir. J'attendrai donc avec patience sa réponse. Dans les premiers jours de mon arrivée ici, je sentis quelque amendement dans l'état de ma santé ; mais à présent, soit l'approche de la saison humide, soit la position de la maison entourée de tous côtés de grandes pièces d'eau, soit enfin l'inquiétude où je suis de me trouver déplacé, me menacent du retour de mes souffrances.

Je vous prie, mon ami, de vous rappeler de payer au citoyen Thomas 18 livres pour un trimestre qui écheoit à la fin de ce mois. *Item* d'envoyer au propriétaire de la maison où je loge 27 livres 10 sols pour un autre trimestre de loyer qui écheoit le 8 du mois prochain. Thomas, en le lui payant, lui remettra en même temps la lettre ci-incluse, et lui demandera la quittance d'usage pour la somme cidessus.

Vous aurez la complaisance de dire encore au citoyen Thomas de battre de temps en temps les couvertures de laine et mon chapeau, de peur que les vers ne s'y mettent. Il ôtera aussi la poussière de mes livres et des papiers

son égard, quand il croyait voir une marque de mépris dans les conseils que Villoison lui donnait, sous une forme peut-être un peu crue, mais qui partaient d'un intérêt sincère. Dans le post-scriptum d'une lettre à Chardon de la Rochette, datée d'Orléans, 19 floréal an III [8 mai 1795], Villoison disait :

« Je vous prie de vouloir bien faire mes complimens à nos savans « amis le C. Mercier, le C. Larcher et le C. Coraï, et de me donner « des nouvelles de leur santé et de leurs travaux. A tout autre qu'au « C. Coraï je conseillerois d'aller passer ce temps de disette chez notre « ami Clavier, mais il n'en voudra rien faire. Comment va son Hippo- « crate? Avance-t-il? Y travaille-t-il fortement? L'ouvrage du C. Dupuis « sur la mythologie, qui s'imprime chez Agasse, va-t-il bientôt pa- « roître? Avez-vous reçu quelques nouvelles littéraires? J'ai su la mort « du C. Barthélemy que je regrette fort [1]. Votre ouvrage avance-t-il? « Entrevoyez-vous le terme où il paroîtra? » (Piccolos, p. 113.)

(1) L'abbé Barthélemy, le célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, mourut le 30 avril 1795 (11 floréal an III). Il était garde du cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi en 1753.

appartenant à Clavier, qui sont placés au-dessus de mes livres.

Ἔῤῥωσο. Mes complimens aux dames,

LIV

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, à Paris.

Timbrée de Nemours du 26 [probablement du 24 octobre 1793].

Vous ne devez point vous étonner, mon cher ami, de mes différens projets. Je quitte la campagne, mon logement, je parle, j'agis ἑκὼν ἀέκοντι θυμῷ, parce que depuis bien des années ma volonté est enchaînée par les malheureuses circonstances qui m'oppriment. Sans fortune, sans santé, sans patrie, je suis contraint à me courber sous le joug de la nécessité, et à regretter ma malheureuse patrie de la même manière que les Athéniens regrettoient le sybarite Alcibiade :

Ποθεῖ μὲν, ἐχθαίρει δὲ, βούλεται δ' ἔχειν.

Vous ne l'avez jamais éprouvé, mon ami, et je vous souhaite de ne jamais faire une si rude expérience, mais je puis vous assurer qu'il n'y a rien de si horrible que la situation d'une âme tiraillée en sens contraire par deux passions diamétralemeut opposées.

Je veux bien, mon ami, suivre votre conseil (mais toujours ἑκὼν ἀέκοντι θυμῷ) et pour ce qui regarde mes meubles, et pour mon séjour à la campagne. Vous croyez que ma santé est dans un meilleur état, et c'est ce qui vous trompe. Ce ne fut que dans les premiers jours de mon arrivée que je sentis quelque légère différence ; mais dans ce

moment je suis à peu près comme j'étois à Paris, et vous pouvez en deviner la cause. Ainsi tâchez, je vous conjure, de me procurer, à l'aide du docteur Guiraudet, un logement tranquille, soit en chambre garnie ou autrement, comme vous le jugerez à propos. Par la lettre que je lui adresse et que je vous prie de lui envoyer par la petite poste, vous verrez qu'il m'a déjà écrit de son propre mouvement et avant de vous voir, pour m'inviter à Paris, et pour m'insinuer même d'aller me loger dans son quartier. Mais avant tout, je vous prie de vous assurer si je trouverai dans la bibliothèque la même facilité que pour le passé; parce que vous sentez, mon ami, que sans cela mon séjour à Paris ne pourroit pas être long, mes finances étant dans l'état où vous les savez. Faites en sorte qu'une fois arrivé je m'y fixe pour toujours *chez moi*, sans plus me voir dans la triste nécessité de retourner à quelque campagne que ce soit. Vous me connoissez trop pour douter de mes sentimens pour Clavier; mais, mon ami, je vous l'ai dit mille fois, et je vous le répète : il ne faut accepter de la part de ses meilleurs amis que les services indispensables. Je pense là-dessus comme Cervantès : *Las obligaciones de las recompensas de los beneficios y mercedes recibidas son ataduras, que no dexan campear al ánimo libre. Venturoso aquel, á quien el cielo dió un pedaço de pan, sin que le quede obligacion de agradecerlo á otro que al mismo cielo.* C'est ma profession de foi, et tous les savans en *us* ne me feroient point adopter une autre.

Si vous croyez pouvoir trouver quelque chose qui me convienne avant la fin de l'année, je crois que vous ferez bien de faire avertir quelques jours d'avance mon propriétaire. Il y a des règles là-dessus que j'ignore; je ne sais si c'est quinze jours ou un mois d'avance qu'il faut le prévenir. Si vous vous décidez absolument de me conserver mes meubles, tâchez de me faire un loyer plutôt au-dessous qu'au-dessus de ce que je paye actuellement; car vous savez que l'imposition mobilière suit la progression du loyer. L'état de mes finances exige cette économie. Il m'importe peu que je sois logé au troisième ou quatrième étage,

pourvu que je le sois assez commodément et dans la section (ce qu'il faut se rappeler toujours) du docteur Guiraudet.

Je vous demande pardon, mon ami, de vous donner tant d'embarras. Je vous prie de tenir registre de toutes les dépenses que vous faites pour moi, et notamment celles qui regardent Holmes; si vous avez dépensé quelque chose pour des fiacres dans des courses que vous avez été obligé de faire, je vous prie de les noter également, parce que cette dépense le regarde aussi.

Quant aux 160 livres que je vous demandois, Clavier consent de les avoir chez vous, et vous prie de commencer par l'abonner au *Moniteur* et à la *Feuille du Salut public* pour trois mois ou, à la place du *Moniteur*, si vous connoissez quelque autre ouvrage patriotique, qui contienne en détail les séances de la Convention et des Jacobins.

Nous vous sommes bien obligés tous les deux des détails que vous nous donnez sur les travaux τοῦ γυναικοϊέρακος.

L'affaire de Riouffe m'a extrêmement surpris [1].

Il faudroit encore, mon ami, savoir si le docteur occupe habituellement le logement où il demeure.

Quoique au milieu d'une belle bibliothèque, je n'ai point la commodité d'étudier, et cela par la nature et l'arrangement de notre maison. Ma chambre est glaciale, et je suis obligé de travailler dans le cabinet même de Clavier, qui n'est guère plus chaud, sans parler de l'inconvénient de travailler dans le cabinet d'un autre, qui sert en même temps de salle de réception. Jugez comment j'aurois pu

(1) Honoré Riouffe, né à Rouen en 1764, embrassa, au 31 mai 1793, la cause des Girondins proscrits, et alla joindre à Caen ceux qui s'y étaient refugiés... Riouffe, avec quelques-uns de ses compagnons, alla s'embarquer à Quimper pour Bordeaux. Il fut arrêté dans cette dernière ville le 4 octobre 1793, et amené à Paris, où il resta pendant quatorze mois dans les prisons de la Conciergerie.... Dans sa détention il avait traduit le *Phédon*, et il en faisait la lecture à ses compagnons d'infortune. Riouffe a publié plus tard l'*Apologie de Socrate*, le *Criton* et le *Phédon*, des notes sur Aristote, etc., et, comme helléniste, il devait être lié avec Coray. C'est probablement à son arrestation le 4 octobre que Coray fait allusion dans ce passage.

travailler sur Hippocrate. Il n'y a qu'un γυναικοϊέραξ qui puisse y trouver de la possibilité. Malgré cela je ne reste pas tout à fait oisif. Pendant les loisirs que me donne ma traduction, je continue mes remarques sur les auteurs grecs. Je suis à la veille de finir Strabon, après lequel je voudrois parcourir tous les ouvrages de Plutarque la plume à la main; mais je crains de n'avoir pas assez de temps pour les finir avant mon départ d'ici. Dans les entr'actes je lis aussi Cicéron, dont j'ai déjà parcouru quelques volumes. Quoique j'aie fait fort peu de remarques encore sur cet auteur, je suis bien aise de le lire, à cause des rapports multipliés qu'on trouve entre les deux langues savantes, rapports qui font que ces deux langues se commentent et s'expliquent réciproquement. Il y a bien du temps que je crus débrouiller un passage de Sophocle dans son *Œdipe Tyran*..Personne ne l'avoit encore entendu; mais je n'osois communiquer mon explication à personne par cela même que des hommes plus habiles que moi ne l'avoient point saisi.

Je crois maintenant qu'un passage de Cicéron justifie mon explication. Je vous en ferai part, quand j'aurai un peu plus de loisir. Mon projet a depuis longtemps été de parcourir tous les auteurs classiques grecs et latins, et de donner les observations que j'y aurai faites sous le titre de *Miscellanea critica*. Mais il faut pour cela, mon bon ami, de la tranquillité de corps et d'esprit et un *pedaço de pan* assuré et que je ne doive *á otro que al mismo ciel.* Sans cela point de *Miscellanea,* point d'*Hippocrate,* quoi qu'en disent et pensent ceux qui se croient bâtis d'un limon plus pur que nous autres, et qui feignent de croire qu'on peut faire un ouvrage de littérature comme on décrotte une paire de souliers.

Ἔῤῥωσο!

LV

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, à Paris.

Timbrée de Nemours du 28 [probablement du 24 octobre 1793].

Je viens de recevoir, mon cher ami, votre lettre, et je vous réponds sur-le-champ, pour vous prier instamment de tâcher de découvrir cette erreur énorme, que je regarde comme un escamotage napolitain. Il est d'autant plus malheureux pour moi que je ne puis pas même avoir recours à Holmes, puisqu'il a remis ce qu'il devoit remettre, et que ç'a été d'ailleurs moi qui lui ai indiqué cette voie. La dernière remise étoit de 15 liv. st. seulement, et elle produisit la somme de 685 livres au change de 15 3/4. Par conséquent, si je compte ces 40 liv. st. au même change, elles doivent au moins produire 1,826 livres; mais si on les évalue d'après les circonstances actuelles, cela doit aller bien au-delà de 2,000 livres. Ainsi, vous voyez, mon ami, que je suis la victime de cette erreur ou de ce brigandage. Je vous prie de marquer toutes ces particularités à Porcelli, pour qu'il ait recours au plus tôt à qui il appartiendra. Peut-être ne seroit-il pas mal de lui dire que nous allons écrire à Holmes, qui sans doute ne pourra point avaler une pilule si amère. J'attends, mon cher ami, tout de votre diligence, quoique, à vous dire vrai, je doute fort qu'on me rende ce qu'on m'a volé. Dites après cela que je ne suis pas δυσδαιμονέστατος.

Holmes, qui me charge de nouvelles collations, me demande de mettre ces trois paquets de collations déjà faites, et qui sont chez vous, en un seul paquet. Voici ses propres paroles, que je vous prie d'exécuter à la lettre : « Compones in uno integumento firmiter, sic inscripto ad me « ut olim fecisti (c'est-à-dire : To the reverend doctor « Holmes, Oxford, England): tum superinduces aliud inte-

« gumentum sic inscriptum : Al R^{mo} il sig^{r} sig^{r} Pñe Colmo « il sig^{r} canonico Bandini bibliothecario di S. M. il gran « duca di Toscana. Firenze. Postremo superinduces tertium « integumentum inscriptum amico tuo Neapolitano. » Je vous embrasse, mon ami, car je n'ai pas un moment à perdre.

Répondez-moi au plus tôt.

LVI

Au citoyen Chardon la Rochette, à Paris.

Ce 7 du 11e mois de la IIe année de la R. F. [26 octobre 1793].

J'ai répondu, mon cher ami, il y a deux jours, à votre lettre ; mais je l'ai fait si à la hâte que je ne me rappelle pas bien ce que je vous ai dit. C'était au sortir du dîner, j'étois agité, et l'homme qui devoit porter ma lettre à Nemours étoit sur le point de partir.

L'erreur de Porcelli, ainsi que vous vous en êtes aperçu vous-même, est très-grave. Si c'est lui-même qui a négocié cette lettre, ce n'est qu'une erreur ; mais si malheureusement il l'a fait par quelque marchand, je crains fort que ce ne soit une ῥᾳδιουργία ἐμπορική. Je m'arrête à cette dernière idée d'autant plus que je suis fait pour éprouver tous les désagrémens possibles. Quoi qu'il en soit, vous avez bien fait de le lui marquer, et si, par hasard, vous ne l'avez pas encore fait, je vous prie, mon ami, de lui demander seulement l'état du change sur Paris à l'époque où il a reçu et négocié la lettre ; c'est le seul moyen de découvrir cette erreur. Ce qui m'embarrasse plus que la perte elle-même, c'est que je ne puis accuser la réception de cet argent à Holmes, ne pouvant pas lui spécifier la somme

(ainsi que je le faisois toujours) tant que je ne suis point assuré si c'est une erreur. Puis-je lui écrire d'une manière vague? et comment? qu'en pensez-vous?

Je vous prie, mon ami, de bien recommander à Porcelli les trois paquets de collation, pour qu'il n'arrive pas quelque autre malheur. Je vous disois dans ma dernière de les envelopper tous trois (comme ils sont sans les décacheter) dans du papier gros, liés avec de la ficelle, et d'y écrire l'adresse de Bandini, bibliothécaire de Florence, de les mettre ensuite dans une seconde enveloppe avec l'adresse d'Holmes, et enfin dans une troisième avec celle de Porcelli [1]. Je vous demande mille pardons, mon ami, de tous les embarras que je vous donne, comme de tous ceux que je vais vous donner.

Cette erreur a dérangé tous mes projets. Il y a plus d'un mois que je commençai déjà (quoique ἑκὼν ἀέκοντι θυμῷ) à regretter ma solitude, et je n'attendois que cette maudite lettre pour exécuter mon projet. Mais la somme que vous avez dans ce moment à ma disposition est si modique que je doute qu'elle puisse me suffire jusqu'à l'époque où j'aurai de nouvelles collations à envoyer à Holmes, surtout si l'on considère la longueur que souffre actuellement notre correspondance, et la possibilité de la voir tout à fait supprimée, s'il plaît au peu de puissances neutres qui restent encore de se mettre enfin dù côté de nos ennemis. D'un autre côté, malgré le désir inquiétant de revoir mon domicile, le devoir exige que je parte d'ici du plein consentement de mon ami. Il vient de me faire voir le désir qu'il a de m'avoir pendant quelque temps encore ici, soit par rapport à l'état où se trouve dans ce moment sa femme, soit pour quelques autres considérations, que je vous communiquerai lorsque j'aurai le plaisir de vous voir. Ce devoir est d'autant plus pénible pour moi, quoique je n'aie rien à refuser à mon ami, que nous attendons quelques autres personnes ici, dont la présence doit naturellement rendre

(1) C'est tout le contraire : la première enveloppe doit avoir le nom d'Holmes, la seconde, celui de Bandini, et la troisième, celui de Porcelli. (Note de Coray.)

inutile la mienne. Malgré toutes ces considérations, il faut cependant que je songe sérieusement à retourner chez moi le plus tôt que je pourrai.

Ainsi, mon cher ami, je vous prie (et ce sont les nouveaux embarras dont je vous ai menacé tantôt) de commencer par vous assurer si le citoyen Langlès[1] a le pouvoir et la volonté de me prêter des manuscrits en l'absence de l'Abbé. Vous aurez la complaisance de lui faire mes amitiés et de le lui demander de ma part. Cela fait, mon ami, c'est-à-dire lorsque vous aurez l'assurance que je puis emprunter des manuscrits comme par le passé, vous tâcherez de voir le docteur Guiraudet, rue de Courcelles, n° 276, ou de lui demander par la petite poste une entrevue. Vous lui demanderez de ma part s'il peut me trouver une chambre garnie dans son quartier et même plus loin, c'est-à-dire à l'extrémité de la ville, s'il est possible, et au commencement de la campagne, mais toujours à sa portée et dans sa section. Il faut qu'elle soit chez d'honnêtes gens et à très-bon compte, n'importe dans quel étage, pourvu qu'elle puisse contenir mes livres, que vous connoissez. Pour qu'elle soit telle que je la désire, vous pouvez l'informer de mon état physique et moral. Vous savez que je suis valétudinaire, et vous pouvez lui ajouter que, soit à cause de cet état, qui influe singulièrement sur l'esprit, soit par d'autres

(1) Langlès, célèbre orientaliste, né en 1763.

« Carra et Champfort ayant été nommés après le 10 août 1792 par le ministre Roland gardes de la bibliothèque, Langlès obtint une des trois places de sous-gardes des manuscrits. Il s'y maintint sous le régime de la terreur, en flattant (dit la Biographie universelle) les chefs du parti dominant, et surtout Lefebvre de Villebrune, qui, le 3 août 1793, avait été nommé seul garde de la bibliothèque. On conçoit que par une pareille conduite Langlès ne partagea point l'arrestation ni la détention de ses chefs et collègues Barthélemy oncle et neveu, Desaulnais, Capperonnier et Van Praet. » Langlès mourut en 1824.

La même Biographie universelle, à l'article Villebrune, dit : qu'il fut nommé, en 1796, conservateur de la Bibliothèque nationale en remplacement de Chamfort. Il paraît qu'il ne joua aucun rôle pendant la révolution, et que même il en désapprouva les excès avec assez de franchise.....

circonstances morales, je suis d'un caractère un peu ombrageux, que je déteste toute espèce de gêne, que je cherche partout la tranquillité et l'indépendance, en un mot que je suis un *franc original*. Pour prix de ses peines, il aura ma sincère reconnoissance, et du grec tant qu'il voudra. Je souhaiterois, mon ami, que vous vissiez la chambre vous-même, et que vous m'en avertissiez, avant de rien conclure. Il me la faut petite; pourvu que je puisse placer mes livres et une voie de bois, j'en aurai assez. Mais il faut qu'elle soit bien aérée et bien éclairée et dans une situation qui frise de la campagne, ma santé exige cette condition ; rappelez-vous toujours comme une condition *sine quâ non* le prix modique, et le désir que j'ai d'être logé dans la section même de mon confrère Guiraudet.

Quand cela sera fait, alors, mon ami, vous aurez encore un autre embarras. Puisse-t-il être le dernier! Vous chargerez le citoyen Thomas de faire un encan dans la cour même de la maison où je loge du peu de meubles que je possède. Il connoît le prix qu'ils m'ont coûté, et il doit tâcher de m'en débarrasser au même prix, s'il est possible; il faut en excepter une canne et un chapeau que vous garderez chez vous; et de plus, le baignoir (*sic*), qui m'a coûté plus de 140 livres et pour lequel il faut parler au docteur Pinel, qui, vraisemblablement, trouvera facilement l'occasion de le vendre à quelqu'un de ses malades, me l'ayant fait faire lui-même. Je dis qu'il faut faire *un encan dans la maison,* c'est que j'en ai vu faire pendant mon séjour pour d'autres qui en délogeoient. Cependant, comme mon propriétaire est tapissier, si vous aviez le temps de passer chez lui avec Thomas dans une matinée, peut-être vous le déciderez à l'amiable de se charger de tout; mais il faut qu'il vous paye comptant. Il ne faut pourtant parler encore de tout cela à personne, pas même à Thomas, avant que vous voyiez Guiraudet et que vous me disiez un mot sur la chambre. Je quitte à regret mon logement, mais plus d'une raison l'exige. Si Thomas s'acquitte bien de cette commission, outre ce qui lui sera dû pour sa peine, vous vous rappellerez, mon ami, de lui faire une gratification ; bien

entendu qu'il ira lui-même me placer ma bibliothèque dans le nouveau logement. Il y a encore une autre considération, mais que je crois inutile : c'est la tapisserie de ma chambre, pour laquelle il est juste que le propriétaire me retranche quelque chose sur le loyer que j'aurai à lui payer à l'époque de ma sortie. Je doute fort qu'il veuille entendre cette raison. Ainsi je n'y insiste point. Je crains même que je serai obligé de payer mon imposition mobilière de 93, et vous savez que celle de 92 m'a déjà coûté 37 livres sur un loyer si mince. Il résulte de cette considération que si Guiraudet trouve quelque chose de convenable pour moi, il faut que je me presse de quitter l'ancien logement avant le nouvel an (v. s.) crainte d'être obligé de payer encore l'imposition de 94 ; car vous devez savoir que les propriétaires en sont responsables, s'ils laissent aux locataires sortir leurs effets avant de satisfaire à cet objet.

Souvenez-vous, mon ami, de me noter tous les ports de lettres que vous avez déjà payés pour moi, pour que je puisse passer au compte d'Holmes ce qui le regarde.

Clavier et son épouse me chargent de vous faire mille complimens. Ils ne savent encore rien au sujet de leur maison. Clavier me charge encore de vous demander des nouvelles de Panckoucke. Dites-nous aussi où est dans ce moment l'*épervier*[1]. Mille choses de ma part à vos dames. Je finis en vous témoignant ma sincère reconnoissance pour toutes les peines que vous avez eues et que vous aurez à mon sujet.

Ἔῤῥωσο !

P. S. — Je viens de finir la traduction d'un livre de médecine allemand, et je suis à la révision dans ce moment. Il faudra ensuite le mettre au net, ce qui me fait bien de la peine. Croyez-vous que je puisse trouver quelque copiste à Paris pour de l'argent? C'est un in-octavo de 325 pages. Combien me coûteroit-il de le faire copier? Il est temps aussi que je demande de l'argent à Croullebois, car il doit déjà avoir vendu tous les exemplaires de ma traduction qu'il

(1) Villoison.

avoit chez lui. Si cela est, il me devra 200 livres environ. Il ne m'a rien donné depuis le commencement de cette année ; au lieu qu'autrefois nous arrêtions nos comptes de six en six mois. Je prendrai la liberté de vous envoyer un de ces jours une lettre pour lui et mon compte ; et alors vous lui demanderez aussi s'il veut acheter le manuscrit que je viens de finir, à moins que vous n'ayiez l'occasion de le vendre à de meilleures conditions. Celles de Croullebois sont peu d'argent et à de longs termes.

Réflexion faite, mon ami, je vous envoie une lettre pour Holmes ; si vous la trouvez bonne, envoyez-la-lui ; autrement vous pouvez la garder par-devers vous.

Accusez-moi la réception de cette lettre et de celle que je vous ai écrite samedi passé.

LVII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, à Paris.

Timbrée de Nemours du 29 [probablement du 27 octobre 1793].

Je dois à Clavier 160 livres, et je vous prie de me les envoyer, ayant soin de charger la lettre à la poste de crainte qu'elle ne s'égare. Il vient de recevoir dans ce moment indirectement la nouvelle que sa maison n'est point brûlée. Je crois vous avoir marqué dans le temps d'envoyer chercher par Thomas, chez les rédacteurs du *Batave,* le *Précis de la révolution* qui m'est dû, ayant été un des premiers qui aient souscrit à leur journal.

Oh ! que je m'estimerois bien heureux, si, à l'aide du Dr Guiraudet, vous parveniez à me trouver un endroit tranquille et solitaire, où je puisse loger un corps affoibli par les malheurs !

Je vous le répète, mon ami, je souhaiterois que tout cela

restât *in petto* jusqu'à la veille de l'exécution. Vous aurez la bonté de cacheter la lettre d'Holmes et d'y mettre l'adresse, si toutefois vous jugez à propos de l'envoyer. Priez Porcelli, mon cher ami, de vous répondre au plus tôt possible. Pour que je ne sois point obligé d'aller à Nemours pour retirer l'argent de la poste, vous aurez la bonté d'adresser votre lettre contenant les assignats au *citoyen Roquette, épicier, pour remettre au citoyen Clavier, à la Nozaye*, sans y mettre mon nom.

LVIII

A M. Bernard Keun, ministre de l'église hollandaise à Smyrne [1].

29 octobre 1793.

Je vous écris, mon cher ami, ce peu de lignes pour vous tranquilliser sur mon sujet. Ma santé étant considérablement affoiblie pour diverses raisons, je me suis retiré depuis quelques mois à la campagne, à une quinzaine de lieues de Paris. Je suis chez un ami, qui m'a arraché malgré moi à la mort qui me menaçoit déjà depuis le mois de juillet, en me donnant un asyle chez lui et en me prodiguant tous les soins que l'amitié la plus sincère lui dicte. Je ne sais pas encore quand je pourrai être de retour à Paris, malgré l'envie que j'ai de m'y rendre, à cause de mon travail sur Hippocrate, suspendu déjà depuis plusieurs mois, à mon grand désavantage. Je vous écris cette lettre, quoique j'ignore absolument par quel moyen elle pourroit vous parvenir. J'ai reçu celle que vous m'avez adressée dernièrement de la part du chantre. Je vous prie de l'en

(1) Deuxième choix des lettres de Coray, p. 88, nº 17.

avertir, et de le prier de ne m'écrire dans la suite que les choses qui nous regardent personnellement.

Mes très-humbles complimens à vos respectables familles, et particulièrement à notre ami Dentand.

Ἔῤῥωσο!

LIX

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, Paris.

Timbrée de Nemours du 12 [probablement 10 novembre 1793].

Nous avons reçu, mon cher ami, *la Feuille du Salut public* [1], dont nous vous remercions; mais nous n'avons pas encore vu le *Moniteur*. Cependant je me rappelle fort bien vous avoir prié de le prendre aussi pour trois mois pour le compte de Clavier, ou, à la place de ce journal, de lui procurer quelque autre feuille patriotique. Voulez-vous bien y songer?

Dans la même lettre je vous envoyois une autre (peut-être cachetée par distraction) pour le citoyen Guiraudet. L'une et l'autre avoient pour objet de me procurer un logement tel qu'il pût convenir à un malade qui quitte la campagne. Quoique, autant que je me rappelle, j'écrivisse au docteur qu'il ne devoit point se presser dans ses recherches, je m'aperçois cependant qu'il est absolument nécessaire que je me presse de quitter ce séjour, qui devient de plus en plus nuisible à ma santé, à mesure que la saison s'avance. Je couche, comme je vous l'ai déjà dit,

(1) La *Feuille du Salut public*, rédigée par une société de gens de lettres patriotes (par A. Rousselin), commença à paraître le 1er juillet 1793 [20 ventôse an III]. Elle eut 609 numéros en deux séries de 441 et 168 numéros.

(Voir la *Bibliographie de la presse*, par Hatin, p. 240.)

dans une chambre extrêmement froide, et je cours grand risque d'ajouter à mes autres infirmités une sciatique ou un rhumatisme chronique. Ainsi, mon bon ami, dépêchez-vous de me procurer un gîte tel quel :

> Πρὸς δ' ἐμὲ τὸν δύστηνον ἔτι φρονέοντ' ἐλέαιρε,
> Δύσμορον, ὅν ῥα πατὴρ Κρονίδης ἐπὶ γήραος οὐδῷ
> Αἴσῃ ἐν ἀργαλέῃ φθίσει, κακὰ πόλλ' ἐπιδόντα.

Si vous [ne] l'avez déjà fait, je vous prie d'envoyer le citoyen Thomas chez le portier du citoyen Clavier, rue des Tournelles, n° 36, pour lui demander trois clefs que je lui ai envoyées dernièrement. Les deux appartiennent à mon propriétaire, à qui il faut les rendre ; la troisième est à moi. Le citoyen Thomas transportera cette dernière, ainsi que sa pareille qu'il garde par-devers lui, et la serrure de sûreté qui m'appartient de même, à ma nouvelle demeure, pour les destiner au même usage. Voilà la seule chose qu'il pourra emporter de mon logement, et peut-être encore les boudins, dont il a calfeutré les portes et les fenêtres, et le portemanteau, c'est-à-dire non la porte qu'il a fait faire, mais le bois seulement qu'il y a attaché pour pendre les habits. Quant à la tapisserie, il ne faut rien dire ; au contraire, je prie le citoyen Thomas d'agir le plus honnêtement qu'il est possible avec mon propriétaire, en lui témoignant que je le quitte avec regret par des raisons de santé plutôt que par tout autre motif. Le citoyen Thomas aura la bonté de passer un peu de vernis aux fentes du lit, à cause des punaises. C'est une opération qu'il s'étoit proposé de faire depuis longtemps, en m'assurant que je pouvois par ce moyen dormir tranquille. Je vous prie de lui dire avant tout, aussitôt que vous aurez reçu ma lettre, de porter mon chapeau chez mon chapelier, pour le laver et le raccommoder, pour que je puisse m'en servir aussitôt que je serai chez vous, celui que je porte étant déjà presque en pièces. Il faut qu'il me procure aussi un petit miroir, le pareil de celui qui pendoit devant ma croisée et qui me servoit pour me faire la barbe. Je le prie de ne rien oublier de mes meubles, et de

ne pas laisser par quelque distraction la glace et les portraits surtout des anciens philosophes qui sont mes saints. Si mon nouveau logement est trop petit, vous aurez la bonté d'envoyer le citoyen Thomas, de ma part, chez le docteur Pinel pour le prier de me vendre à quelqu'un de ses malades la machine énorme qui sert aux bains de vapeur. Je ne veux pas à cause de cette machine payer un loyer que mes facultés pécuniaires ne permettent point. Si le nouveau logement n'est point tapissé, qu'il se garde bien de le faire tapisser. Je remettrai ce luxe à un temps plus heureux. Quant à présent, il faut que j'use d'une extrême économie. Pourvu que j'aie *un pedaço de pan* qui mette ma liberté personnelle hors de toute atteinte, et un lit que je puisse appeler *le mien,* je me condamnerai volontiers pour tout le reste aux privations les plus douloureuses.

Je n'ai reçu des journaux de médecine que le cahier du mois d'août, que vous m'avez envoyé par Clavier. Si les autres sont chez vous, je vous prie de les garder ; sinon, il faut les faire chercher chez Croullebois, de peur qu'ils ne s'égarent. Vous aurez la bonté de lui remettre aussi la lettre ci-incluse, et de tâcher de lui tirer la somme de 205 livres 5, s'il est possible, parce qu'il est impossible qu'il ait tout vendu depuis ce temps. Autrefois nous arrêtions nos comptes tous les six mois, et tous les six mois il me payoit; vous lui direz, mon ami, que j'en ai grand besoin. S'il vous offre de vous faire voir les exemplaires en nature, ne vous y refusez pas. Il est essentiel qu'il ignore mon prochain retour; ce seroit un beau prétexte pour lui pour me remettre à cette époque.

Voulez-vous faire demander par Thomas aux rédacteurs du *Batave* [1], s'ils ne l'ont pas envoyé, le résumé historique de la révolution, qu'ils me doivent?

(1) Le Batave *ou le Nouvelliste étranger*, par Dusaulchoy, 2 vol. in-4°, du 15 février au 30 septembre 1793, et du 1er octobre 1793 au 17 avril 1794.

Le Batave *ou le Sans-Culotte*, du 18 avril au 20 novembre 1794. Voir la *Bibliographie de la Presse*, par Hatin.)

J'ai fini mes remarques sur Strabon ; j'ai commencé Plutarque. Je vous répète ma prière ardente, ἔτι φρονέοντ' ἐλέαιρε, et faites-moi quitter la campagne au plus tôt possible. Mes complimens à vos dames. Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'attends votre réponse.

Je vous prie d'envoyer un petit mot au docteur Guiraudet pour le presser.

LX

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, Paris.

Timbrée de Nemours du 19 [probablement 17 novembre 1793].

J'ai reçu, mon cher ami, avec bien du plaisir, votre lettre. Elle m'en auroit fait davantage, si elle m'eût apporté la nouvelle que vous m'aviez trouvé une chambre. Jusqu'à ce moment, ce n'étoit que des raisons de santé qui m'obligeoient à précipiter mon retour à Paris ; mais un incident arrivé depuis peu de jours m'obligera peut-être d'y arriver avant que vous pussiez me procurer une chambre, et, par conséquent, de demeurer encore quelque temps dans mon ancien logis, ce que je ne voudrois point. La dame Clavier est obligée de faire, immédiatement après ses couches, qu'elle attend d'un moment à l'autre, un voyage à Paris pour un certificat de résidence, indispensablement nécessaire à la conservation de ses biens. Ayant annoncé depuis plus d'un mois mon départ futur, je suis destiné, de fait et de droit, à l'y accompagner. Ainsi, mon bon ami, vous voyez que je n'ai pas un moment à perdre. Je vous prie en conséquence, τόδε μοι κρήηνον ἐέλδωρ, aussitôt que vous aurez reçu ma lettre, de tâcher de voir le Dr Guiraudet, et de le prier instamment de me procurer un endroit garni ou non garni, où je puisse mettre

ma tête fatiguée des soucis et des chagrins. Si c'est une chambre garnie, le citoyen Thomas procédera à la vente de mes meubles, en les faisant acheter au propriétaire à l'amiable, ou en les mettant à l'encan. Quant à la machine pour les bains de vapeur, il en avertira le Dr Pinel, ainsi que je vous le marquois dans ma précédente. Si absolument vous jugez à propos de me conserver mes meubles, je le veux bien, mon ami, et, dans tout autre temps, je l'aurois désiré. Mais tâchez au moins de me mettre au plus tôt *chez moi*. Je ne me rappelle pas bien du (*sic*) décret concernant les contributions ; mais je crois qu'il y a une somme déterminée de loyer au-dessous de laquelle on ne paye point des impôts. Si cela est, et qu'il vous fût possible de trouver un appartement assez mesquin pour me délivrer des impositions, j'en serai on ne peut plus charmé. Mes finances et l'incertitude de l'avenir exigent de moi une pareille économie. Je suis pauvre, et je n'en suis point fâché ; la seule chose qui me tourmente et qui me tue, c'est la crainte que cette pauvreté ne me ravisse ma liberté. Je ne souhaite à mes ennemis d'autre mal que d'être chez les autres pendant toute leur vie ; et quant à ceux de mes amis qui trouvent une pareille position indifférente, je leur souhaite de se trouver dans un cas semblable pendant quinze jours seulement. Cela leur apprendra peut-être à ne point juger légèrement des choses qu'ils n'ont jamais éprouvées. Mais laissons ces messieurs avec leurs beaux conseils, puisqu'ils ne savent pas en donner de meilleurs. Je vous supplie, mon ami, de me faire sortir de cette position le plus tôt que vous pourrez. Vous me fairez (*sic*) plaisir, si vous voulez bien m'annoncer par le retour du courrier en deux mots seulement, non l'exécution de mes désirs, parce qu'il vous faut du temps pour en avertir le Dr Guiraudet, mais d'avoir reçu ma lettre ; comme les lettres se perdent, je serai dans l'incertitude sur le sort de la présente, et je n'aurai pas, peut-être, le temps de vous écrire une seconde, la citoyenne Clavier étant contrainte, comme je l'ai déjà dit, de partir immédiatement après ses couches.

Je suis infiniment obligé de l'exécution de toutes mes commissions.

Prenez toujours, mon ami, ce que Croullebois vous offre, sans lui annoncer mon retour prochain. Gardez mon chapeau chez vous, ou plutôt envoyez-le, avec mes autres effets, à mon nouvel appartement. Je prie le citoyen Thomas de faire attention que rien ne s'égare dans le déménagement, surtout de mes livres, parmi lesquels il y a tant de papiers, de cahiers, de notes, etc. Je suis pressé de fermer ma lettre. Lundi, je répondrai à toutes vos questions.

Ἔῤῥωσο!

LXI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, 43, Paris.

18 frimaire, an II [8 décembre 1793].

Je vous écrivis, mon bon ami, samedi passé; mais je fus obligé de supprimer la moitié de ce que j'avois à vous dire, parce que la personne qui devoit porter ma lettre à Nemours étoit sur le point de partir. L'article le plus essentiel de cette lettre étoit de vous déterminer, vous et le Dr Guiraudet, à me trouver le plus tôt possible une chambre ou appartement, parce que je pouvois précipiter mon retour, devant accompagner la citoyenne Clavier, qui, immédiatement après ses couches (qu'elle attend d'un moment à l'autre), est obligée de faire un voyage à Paris.

Je recommandois aussi par votre canal au citoyen Thomas de prendre garde que rien ne s'égare dans le déménagement de mes effets, mais surtout de mes livres, cahiers, notes, feuilles volantes, etc. Vous aurez la complaisance de lui payer, outre son trimestre de 18 livres, qui expire avec l'année 93 v. st., les journées qu'il aura

employées à transporter mes livres et à les placer, les frais de transport, et de plus une gratification de 5 livres. Quoique je fusse toujours content de son service, je ne le gardois cependant qu'à cause du grand avantage de votre correspondance aussi agréable qu'instructive pour moi. L'état de ma santé exige une personne qui soit ou dans la maison même que j'habite, ou du moins à une telle portée qu'elle puisse y donner deux coups d'œil par jour. Je tâcherai de remédier à cet inconvénient en continuant notre correspondance par la petite poste, pourvu que vous vouliez continuer à avoir la même complaisance pour moi. Quant au congé que je devois donner plus tôt à mon ancien appartement, j'espère que le propriétaire ne sera pas difficile, vu l'état dans lequel je le lui laisse, état qui nécessairement doit lui en procurer un meilleur loyer. Mais si absolument il ne voudra (*sic*) pas avoir égard à cette raison, vous êtes le maître d'arranger cette affaire par Thomas de la manière que vous jugerez à propos, ayant toujours soin, ainsi que je vous l'ai déjà dit, que nous restions bons amis. Venons maintenant à vos questions, que j'aurois placées à la tête de ma lettre, si j'avois des réponses satisfaisantes à y faire.

1° Le beurre, quoique bien au-dessous de celui de la Bretagne, est très-bon, mais à peine il suffit à l'usage de la maison, surtout dans cette saison où les vaches donnent très-peu de lait.

2° Fort peu de fromage, d'une qualité médiocre, et qui est consommé dans la basse-cour.

3° La sécheresse de l'été passé nous a privés de toute sorte de légumes.

4° Les vignes furent gelées l'hiver passé. Nous n'avons tiré, d'un petit bout de vigne que la gelée avoit épargnée, qu'une pièce et demie de vin très-médiocre. Dans les bonnes années, je ne crois pas que la récolte excède la consommation de la maison.

Quant au passage de Pline, Franz ne fait aucune mention de la correction de Ménage. Il met seulement, parmi les variantes qui précèdent les notes, ces mots : *Æoniam*,

id est, æternam, sans rien de plus, de façon qu'il paroît avoir voulu expliquer le mot du texte *eonem.* La correction de Ménage est très-supérieure; il reste à savoir si elle est vraie, ce que je n'ose pas encore décider, étant loin de mon Hesychius, où je crois avoir consigné quelques notes, non précisément sur cet article, mais..... je ne puis rien vous dire là-dessus, parce que je n'en ai qu'une idée très-foible. Le même Hesychius dit aussi : Ἀργάδες· εἶδος φυτοῦ..,... et Ἄργετος· ἡ ἄρκευθος· Κρῆτες. Tous ces trois articles signifient-ils le même arbre (le *genévrier*), ou est-ce seulement le dernier que les *Crétois* employoient pour exprimer τὴν ἄρκευθον, et les deux autres signifioient [-ils], parmi les Grecs en général, quelque autre espèce d'arbre? et quelle étoit cette espèce? Ne pourroit-on pas soupçonner que ce fût une espèce de peuplier; car ΓΆΡΓΑ signifie, dans le même Hesychius, αἴγειρος. Or ce γάργα, mot dorique, si vous ôtez le γ, qui représente le δίγαμμά *Æolicum,* et que vous changiez l'α final en η, se réduit encore à ἄργη. Vous savez qu'ἀργὸς est la même chose que λευκός, et c'est peut-être par la même analogie et raison que λεύκη (espèce de peuplier) fut aussi appelée ἄργη, et, chez les Doriens et les Æoliens, γάργα; quoique, à proprement parler, l'αἴγειρος est le *populus nigra.* Mais cela peut être une méprise d'Hesychius, qui n'étoit pas, assurément, grand naturaliste. Au reste, ne croyez pas, mon ami, que je pense que le navire d'Argos fût fait de *peuplier* ou de *genévrier.* Je n'en sais rien, et je ne suis pas fort en peine de l'ignorer. C'est seulement parce que je me trouve dans ce moment en train de bavarder. Je profite de ce moment pour soumettre à votre jugement une correction que je viens de faire sur Hesychius. Ce grammairien nous dit (après le mot διαφορεῖν) : ΔΙΆΒΑΛΟΝ· μέλι, καὶ μελίκρατον. Je lis ΔΙΑΒΆΛΑΝΟΝ· μ. κ. μ. C'étoit une espèce d'hydromel ou d'eau miellée que les peuples sauvages préparoient avec la matière sucrée des glands du chêne vert, tels qu'on voit vendre aujourd'hui sur les marchés en Espagne, d'une saveur douce et agréable, comme on vend en France les châtaignes. On l'appeloit encore μελίτιον, suivant Plu-

tarque, dans la *Vie de Coriolan*, p. 88, t. II, édit. Reiske : Ἦν δὲ καὶ σιτίον ἀπ' αὐτῆς [τῆς δρυὸς] ἡ βάλανος, καὶ ποτὸν τὸ μελίτιον. Et, quoique Hesychius prétende que cette boisson se préparoit avec une certaine herbe, sans faire mention des glands : Μελίτιον· πόμα τι σκυθικὸν μέλιτος ἑψομένου σὺν ὕδατι καὶ πόᾳ τινί; ce mot πόᾳ regarde plutôt l'usage où l'on étoit, de plus, de changer ce διαβάλανον ou μελίτιον en vin, en ajoutant d'autres herbes ou racines d'un goût fort, et en lui faisant peut-être même subir une espèce de fermentation. C'est encore Plutarque qui nous instruit de cette particularité, dans *Sympos.*, l. IV, *circa finem,* t. VIII, p. 672, sq. : Καὶ μέχρι νῦν τῶν τε βαρβάρων οἱ μὴ πίνοντες οἶνον, μελίτειον (*sic*) πίνουσιν, ὑποφαρμάσσοντες τὴν γλυκύτητα οἰνώδεσι ῥίζαις καὶ αὐστηραῖς. Je crois, mon ami, que ce μελίτειον n'est autre chose que le διαβάλανον, dont la formation est semblable à celle de διάῤῥοδος, par lequel mot les médecins entendent un collyre où il entre des roses. Puissiez-vous en trouver partout sans épines! car vous m'avez fait bien de la peine avec vos 27 mille livres.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Si cette correction vous paroît bonne, gardez-la-moi, pour que je puisse la mettre à la marge de mon Hesychius, sur lequel j'en ai une grande quantité d'autres.

Je prie Thomas de ménager mes livres, qui sont déjà assez maltraités par tant de transports précédens; de me procurer de l'amadou, s'il n'y en a pas, et de le mettre avec les briquets sur la cheminée de la nouvelle chambre; de m'acheter un paquet de plumes. Je crois y avoir encore de l'encre.

LXII

Au citoyen la Rochette, à Paris.

22 frimaire an II [12 décembre 1793].

La lettre que je vous ai promise, mon cher ami, pour lundi passé, et que vous trouverez ci-incluse, je l'avois écrite effectivement; mais je n'ai pas eu l'occasion de l'envoyer à la poste. Vous la trouverez ci-incluse, ainsi que celle pour le docteur Guiraudet. Je viens de recevoir une lettre de lui, dans laquelle il me marque d'avoir trouvé un appartement garni pour 25 livres par mois, le service de la chambre y compris. Il ne me parle pas de vous, et je m'imagine que vous n'avez pas encore eu l'occasion de le voir. Je vous supplie, mon ami, aussitôt que vous aurez reçu la présente, d'envoyer la lettre au docteur Guiraudet, parce qu'il n'est plus temps de faire des recherches ultérieures. La dame Clavier éprouve déjà des douleurs depuis hier soir. Aussitôt que l'appartement sera arrêté, vous aurez la bonté d'y envoyer par Thomas mes livres, mes petits tableaux, ma canne, mon chapeau, les deux flacons blancs à liqueurs, les cafetières, le moulin à café et le fourneau qui sert à brûler le café, ainsi qu'un autre fourneau de terre, les vergettes et tout ce qui sert pour nettoyer les habits et les souliers, et les bouteilles à tabac. Il mettra le tout dans le seau de bois et les deux serviettes. Je ne veux garder que ces bagatelles, et rien autre. Il fera taxer le reste par un tapissier, et tâchera de le vendre à mon propriétaire. Si Mlle Massal (à laquelle je vous prie de présenter mes respects) pouvoit les placer chez son tapissier, je lui serois bien obligé. Le citoyen Thomas lui en donnera une liste, et les prix qu'il connoît à peu près. J'en ai une ici, mais je n'ai point le temps de la chercher. Quant à la machine pour les bains, s'il n'y a pas de place dans le

nouvel appartement, il ira de ma part chez le Dr Pinel pour le prier de me la placer chez quelqu'un de ses malades.

Si vous aviez un moment pour voir, avec le Dr Guiraudet, le nouvel appartement, non pour en diminuer le prix, mais du moins pour stipuler sur le service de la chambre, que le docteur me promet, je vous serois bien obligé. Cela fait une différence de 6 livres par mois que je donne à Thomas. Mon ami, il faut de toute nécessité que je ferme ma lettre. Point de délai, je vous supplie, au nom de Dieu. Répondez-moi que tout est fini d'une manière ou d'autre Je souffre, et beaucoup, je vous le jure.

Jeudi.

LXIII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, Paris.

23 frimaire, an II, R. F. [13 décembre 1793].
Timbrée de Nemours du 26.

Hier, mon cher ami, quelques heures après que je vous ai expédié ma lettre, la citoyenne Clavier accoucha d'une fille. Dans cette lettre je répondois à vos questions, et de plus j'y insérai la réponse à la lettre du docteur Guiraudet. Je vous priois instamment de me prendre sans délai la chambre garnie qu'il me proposoit à 25 livres par mois. Ce loyer est, à la vérité, trop cher pour moi, mais il n'est pas encore aussi cher qu'il le paroît, lorsqu'on considère que le service de la chambre y est compris et qu'on est exempt de contributions. Ainsi, mon ami, j'attends votre réponse que le tout est fini avec une impatience dont vous n'avez point d'idée. Voilà deux nuits que je n'ai point fermé l'œil par les douleurs que je sens dans tous les

membres, et que je ne puis attribuer qu'à la trop grande humidité qui m'enveloppe de tous côtés. Imaginez-vous que, pour vous écrire, il m'a fallu auparavant sécher au feu le papier que vous lirez. Je prie le citoyen Guiraudet de me prendre la chambre qui donne sur les jardins, et non celle qui donne sur la rue et qui est exposée au midi, parce que l'humidité m'est plus contraire que le froid. Lorsque le citoyen Thomas y sera pour arranger les tablettes pour les livres, je le prie d'y apporter une livre de poudre à cheveux, une livre de très-bon miel et une bouteille de cire pour les souliers. Je pourrois très-bien être obligé de partir dans huit jours d'ici. J'espère avoir votre réponse avant cette époque. Je suis très-mortifié, mon ami, de toutes les peines que je vous donne et que je donne à tous ceux qui ont le malheur de me connoître. Aussi est-ce pour moi un sujet de plus pour me dégoûter de plus en plus de mon existence, que de me voir dans la triste nécessité d'importuner tout le monde, comme un ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης. Mais que faire, mon ami? Supportez-moi encore pendant quelque temps; car il faut que mon état change, ou que j'y succombe. Puisse le vôtre être toujours tel qu'il vous mette dans l'heureuse situation de n'avoir besoin de personne!

Marquez-moi la rue et le numéro de ma nouvelle demeure, pour que je puisse faire faire mon passe-port en conséquence. Je vous le répète, que le prix de la chambre garnie ne vous effraye point; ce sera tout au plus un sacrifice de 100 livres de plus, si j'y reste un an; sans compter que, de toute nécessité et à tous égards, c'est une chambre garnie qu'il me faut. Je recommande mes livres au citoyen Thomas. Il donnera une liste de tous mes meubles à Mlle Massal, que je salue de tout mon cœur, et que je prie de les vendre à un tapissier, si le mien ne veut point s'en charger.

LXIV

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, à Paris.

1er nivôse an II, R. F. [21 décembre 1793].

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 29 frimaire. Je vous suis infiniment obligé, ainsi qu'au docteur Guiraudet, du soin que vous avez eu de me faire procurer de quoi chauffer ma frileuse carcasse.

Je vous envoyai avant-hier ma quittance d'impositions. J'ai pris la liberté de vous expédier ce matin ma malle par le coche d'eau de Nemours, qui sera demain (dimanche, v. st.) chez vous. Je vous prie d'envoyer la chercher par le citoyen Thomas au quai Saint-Bernard, près de la porte du même nom. Elle est adressée à votre nom, attaché sur la malle même. Il la portera à ma nouvelle demeure par un fiacre. J'ai pris ce parti comme le plus économique.

Mercredi prochain, je pars de bon matin de Nemours, et je serai chez vous le soir du même jour. Je dois descendre à la rue d'Enfer. Vous me ferez plaisir d'y envoyer le citoyen Thomas avec la somme de 100 livres, en attendant que nous réglions nos comptes. J'espère trouver tous mes effets transportés à mon nouvel appartement, pour que je puisse y coucher. Je vous prie d'avertir par la petite poste le portier de cette maison, pour qu'il tienne toutes les fenêtres ouvertes, afin d'ôter l'odeur de la couleur. Le citoyen Thomas y portera aussi mon chapeau, s'il est chez vous.

Avec ma quittance d'impositions je vous envoyai aussi une lettre pour le docteur Pinel. S'il n'a pas trouvé sur-le-champ le moyen de me débarrasser du baignoir (*sic*), le citoyen Thomas le fera également transporter dans ma nouvelle demeure, à moins qu'il ne trouve le moyen de le placer quelque part en attendant que le docteur trouve

l'occasion de me le vendre. Mais il faut s'assurer auparavant si ce dernier croit pouvoir trouver cette occasion; autrement, il faut de toute nécessité que je le garde.

Le portier où je vais demeurer peut aussi faire un peu de feu dans la chambre pour accélérer le dessèchement, pourvu, toutefois, qu'il prenne la précaution de l'éteindre avant de se coucher. Je crois cependant qu'il vaut mieux faire prier ma nouvelle hôtesse, de vouloir bien se charger de cette besogne.

Vous me faites plaisir de me dire que ma correction sur Hesychius est indubitable. Je la croyois telle; mais je n'osois point le prononcer avant que vous y mîtes (*sic*) le sceau de votre approbation. Permettez-moi de vous donner l'explication d'un autre article du même grammairien, que les critiques n'ont pas compris : Πιτόνη (plus bas il l'appelle πυτίνη) · κνῆκος, ὁ τὸν τυρὸν πηγνύων. Ce κνῆκος est une espèce de *cartame* dont on employoit les semences pour faire cailler le lait, ainsi que nous l'apprend Columelle, *de Re rustica,* l. VII, cap. VIII, 1, où, en parlant de différentes espèces de présures dont se servoient les anciens, [il] dit : *Lac plerumque cogi agni aut hædi coagulo; quamvis possit et agrestis cardui flore conduci, et seminibus CNECI, nec minus ficulneo lacte*. La raison pour laquelle Hesychius donne au *cartame* le nom générique de *présure*, πιτόνη (j'aimerois mieux πιτύη), se trouveroit peut-être dans l'usage de ce canton de la Grèce, dont étoit issu l'auteur qui lui a fourni cet article, et où vraisemblablement on employoit de préférence le *cartame*. En voilà assez, mon ami, pour aujourd'hui. Lorsque j'aurai le plaisir de vous voir, je vous communiquerai quelques autres remarques sur le même Hesychius, ainsi que sur Plutarque, dont je viens de finir les cinq premiers volumes. Je me réserve de lire le reste, lorsque j'aurai un Plutarque ou que je trouverai quelque bonne âme qui veuille me le prêter. Il me tarde de connoître le docteur Guiraudet pour l'initier à toutes ces misères. Vous me faites bien du plaisir de me dire qu'il vous a paru un excellent garçon. Tant mieux, mon ami! Quoique je paroisse sauvage, il n'y a peut-être per-

sonne au monde qui cherche plus que moi la connoissance des braves hommes. Je ferois le voyage du Japon, à pied, avec la besace et la lanterne de Diogène, pour chercher un homme, si j'étois sûr de l'y trouver.

Ἔρρωσο!

P. S. Comme il n'est pas très-sûr, mon bon ami, si je descends à la rue d'Enfer, ou à celle de Saint-Victor, vous ferez bien d'envoyer les 100 livres au docteur Guiraudet ou à mon hôtesse. Si j'étois sûr de vous trouver chez vous entre 5 et 6 heures, j'aurois été charmé de vous voir avant que de me rendre chez moi; d'autant plus que, n'ayant à présent avec moi que mon sac de nuit, j'aurois pu facilement passer chez vous.

Puisqu'il y a un trumeau dans la chambre où je vais demeurer, Thomas ne peut-il vendre le mien?

Vous n'avez plus le temps de m'écrire, le courrier de Paris n'arrivant à Nemours que les dimanches, les mercredis et les vendredis.

Je vous prie, mon ami, d'avertir le portier ou la portière par Thomas de me procurer un bouillon pour mercredi soir, et du pain, et rien autre.

LXV

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43.

Sans date [probablement 1794] [1].

Mon cher ami, je vous souhaite le bon jour! Tâchez de me trouver chez quelque bouquiniste les *Politiques* d'Aris-

(1) Cette lettre ne porte à l'intérieur aucune indication de lieu ni de temps; mais comme le timbre de la poste marque 3e distribution $\left(\frac{E}{19}\right)$

tote séparés. Si vous rencontrez par hazard la collection des glossaires de Labbée, vous aurez la complaisance de m'en informer du prix avant de l'acheter. Mais un service que je demande de préférence à votre générosité, c'est de faire une annonce pour ce maudit baignoir et de l'envoyer par le citoyen Thomas au rédacteur des *Petites Affiches.* C'est la saison pour se débarrasser de cette lourde machine. L'annonce, mon ami, doit être courte, mais qui instruise et de l'usage de ce baignoir (que c'est pour des bains à vapeur très-utiles pour les maladies de la peau) et de la difficulté de se le procurer dans ce moment au triple même du prix auquel on est résolu de le céder. Outre les *Petites Affiches,* le citoyen Thomas peut porter la même annonce aux bains du Temple, l'y afficher à la porte, et la recommander à quelque garçon du Temple avec promesse d'une honnête récompense, quand la machine sera vendue. Vous récompenserez également le citoyen Thomas pour ses peines. Quant au prix, je crois que vous pouvez l'annoncer à 70 livres. C'est un prix très-bas ; mais je veux m'en débarrasser même au-dessous de ce prix, s'il n'est pas possible autrement. D'ailleurs il n'est pas juste que le pauvre Thomas se ressente de mes malheurs.

N'oubliez pas, mon ami, l'idée que je vous ai communiquée dernièrement, savoir, le voyage dans quelque campagne du département pour y enseigner le grec, mais le seul grec, car je n'ai ni les forces ni le temps nécessaires pour m'occuper de plusieurs choses. Si l'ami Belin est libre, parlez-lui-en ; j'aimerois mieux lui (sans femme ni grand ménage) que tout autre.

Je viens d'acheter l'*Histoire des animaux* d'Aristote avec la traduction françoise à côté pour 30 livres. Les circonstances où je me trouve ne me permettoient guères de faire une pareille dépense. Mais depuis longtemps j'avois une infinité d'observations physiologiques dans Hippocrate, qu'il falloit de toute nécessité comparer avec celles

elle doit être de Paris, probablement après le retour de Coray de la Nozaie. Il y donne l'annonce pour la vente de la baignoire dont il est question dans les lettres précédentes.

faites par l'homme extraordinaire de Stagire, avant d'y rien prononcer. Et à cet effet je ne pouvois mieux faire que d'avoir l'édition de Camus, dont le principal mérite consiste dans les notes tirées toutes des observations des physiologistes et naturalistes modernes. Car pour la traduction, quoiqu'on y aperçoive un homme qui n'a rien négligé pour remplir son devoir de bonne foi, on y trouve beaucoup d'inexactitudes. Elles tiennent au défaut de bien étudier Aristote et en partie au défaut des connoissances médicinales, qu'il faut avoir absolument, quand on lit les ouvrages physiques de ce philosophe. J'en ai déjà recueilli quelques-unes dont je pourrois vous régaler un jour. En voici, en attendant, une, qui est d'autant plus importante, qu'elle porte sur une observation faite avant Aristote par le divin Hippocrate, et vérifiée par les médecins modernes. C'est au l. VII, ch. 11, *Histoire des animaux*, où il parle de l'évacuation périodique de sang que les femmes éprouvent, et que tout le monde connoît sous le nom de règles : Καὶ ὅσαις δ'ἂν μὴ γινομένων τῶν καθαρσίων, ἄΜΑ συμπέσῃ ἐμέσαι, οὐθὲν βλάπτονται. Le traducteur dit : *Les femmes qui n'ont point leurs règles, mais qui vomissent, ne sont pas incommodées de cette suppression.* D'après ce texte, l'observation d'Aristote est fausse, parce que le vomissement, étant un mouvement des parties supérieures d'après les lois de la nature, ne feroit qu'augmenter et rendre la suppression des règles plus opiniâtre sans aucun soulagement pour celle qui l'éprouve. Mais ce sera une observation très-vraie si l'on lit... AἹMA συμπέσῃ ἐμέσαι, *mais qui vomissent du sang.* Hippocrate, qui connoissoit cette alternative des mouvemens supérieurs et inférieurs de notre machine, qui savoit qu'une diarrhée faisoit cesser un vomissement, comme réciproquement celui-ci arrêtoit une diarrhée, avoit aussi observé que la suppression des règles portoit quelquefois le sang des menstrues vers les poumons et causoit un crachement de sang, quelquefois sans inconvénient, mais souvent finissant par une véritable phthisie ; que d'autres fois ce sang s'évacuoit par une hémorrhagie du nez, et c'est ce qui pourroit arriver de mieux ;

qu'enfin il se portoit aussi à l'anus, et alors c'étoit des hémorrhoïdes qui remplaçoient les règles, ou vers l'estomac, et dans ce cas ce n'étoit plus un crachement, mais un véritable vomissement de sang qu'il occasionnoit : Τρέπεται δὲ καὶ εἰς ἔμετον [τὰ καταμήνια] ἔστιν ᾗσι. *De morb. mulier, l. I, ch.* 9, *p.* 422, *t. II, éd. Vdn der Linden.*, et que ce vomissement ne cessoit que lorsque les règles étoient rétablies. Γυναικὶ ΑἿΜΑ ἘΜΕΟΎΣΗ, τῶν καταμηνίων ῥαγέντων, λύσις γίνεται. *Aphorism., V,* 32. Ἔῤῥωσο, mon cher ami, et communiquez cette note, si vous le jugez à propos, à l'ami Villoison.

Dans les variantes de Camus, je ne trouve rien sur ἅμα. Sa traduction ne me permet point de le considérer comme une faute d'impression. Voulez-vous cependant consulter le texte de votre Aristote ?

LXVI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, à Paris.

Sans date [1794].

Dites-moi, mon bon ami, si vous avez reçu ma dernière lettre, dans laquelle je vous communiquois la correction d'un passage de l'*Histoire des animaux* d'Aristote. J'ai d'autant plus raison de la regarder comme perdue, qu'une autre écrite à la même époque au citoyen Levesque paroît avoir éprouvé le même sort.

Je vous priois aussi et je vous prie encore d'envoyer par le citoyen Thomas au rédacteur des *Petites Affiches* une annonce pour mon baignoir, à peu près dans le sens qui suit :

« Machine de bois propre à prendre les bains de va-
« peur, si utiles pour les maladies nerveuses et celles de

« la peau. Elle n'a servi qu'un an, et peut, par la solidité « de sa construction, durer de longues années. On la cé« dera pour la moitié du prix qu'elle coûteroit à présent. « S'adresser chez le citoyen Thomas, rue . . . n° . . . » Vous aurez la complaisance d'ajouter bien nettement la rue et le numéro de la demeure de Thomas. Je m'en rapporte entièrement à lui pour le prix qu'il pourroit en tirer. Si quelqu'un se présentoit chez lui pour la voir, il ne fera peut-être pas mal de lui proposer l'intervention d'un menuisier; mais, de quelque manière que ce soit, qu'il tâche au moins de m'en débarrasser et de s'en débarrasser lui-même.

N'oubliez point, mon ami, ce que je vous dis la dernière fois que j'eus le plaisir de vous voir sur le grand besoin que j'avois à respirer un air champêtre. Donnez-moi des nouvelles de l'ami de Versailles [1]. Vous vous rappelez sans doute l'état où j'étois l'année passée à pareille époque; celui où je suis dans ce moment est encore pire. J'ai la fièvre et la diarrhée depuis quatre jours; malgré cela je sors. Je vois que je serai à la fin obligé de m'approcher de votre quartier; il est impossible que je passe l'hiver prochain dans un quartier qui m'éloigne de tout. Mes complimens, je vous prie, à vos citoyennes. Adieu!

LXVII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 43, à Paris.

Sans date [1794].

Je pense comme vous, mon cher ami, que le τονθεύεσθαι doit être une onomatopée. Ne l'ayant rencontré nulle part,

(1) Probablement Belin de Ballu.

j'adopte votre opinion en attendant que nous en soyons mieux instruits.

Si vous voulez absolument faire adopter des sentimens plus humains à l'*épervier*[1] (ce qui me paroît aussi difficile que d'ἀλλάξαι Αἰθίοπος δέρμα), que cela soit, mon ami, de votre part, sans lui faire apercevoir que je m'en sois plaint. Quand on a l'atrocité d'ἐπεμβαίνειν κειμένῳ, on ne mérite pas même des reproches. S'il étoit sincèrement mon ami, ainsi qu'il le professe, étant, comme il doit l'être, convaincu que je suis, cent fois plus que lui, *impatiens jugi* et aussi jaloux de ma liberté que les guerriers de Marathon, il devoit par complaisance pour moi se taire sur l'horrible état où est réduite ma malheureuse nation. Car, mon ami, soyez persuadé que ce n'est pas le fond de la chose, mais que c'est la forme qui me révolte[2]. Je connois mieux que lui et les fautes et les sottises de ma nation, fautes qui l'ont réduite à vivre sous le gouvernement turc. Mais cette affectation de me déchirer toujours le cœur d'une manière si barbare a quelque chose qui m'étonne.

Voici l'annonce que vous me demandez : « Une baignoire de bois pour prendre des bains de vapeurs, si utiles pour les maladies des nerfs et celles de la peau. Elle n'a servi qu'un an, et peut durer très-longtemps par la solidité de sa construction. On la cédera pour la moitié du prix qu'elle coûteroit à présent. S'adresser chez le citoyen. . . . . . »

Je répondrai une autre fois au reste de votre lettre.

Ἔρρωσο !

(1) Villoison. (Voir les lettres précédentes, et particulièrement le nº LVI.)

(2) Voir, plus haut, la note de la lettre nº LVII, page 127.

LXVIII [1]

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1794].

Voici, mon cher ami, quelques remarques sur Xénocrate, faites à la hâte et dans des momens où j'étois accablé par un travail désagréable. Vous les trouverez dans ma collection d'*Observationes Miscellaneæ*, depuis la page 292 jusques à la page 342 et une partie à la page 350. Si vous croyez qu'avec un peu plus d'étude nous pouvons donner une édition de Xénocrate ici à Paris, et que vous puissiez engager quelque libraire à s'en charger moyennant la très-modique rétribution de douze exemplaires pour mes amis, j'entreprendrai ce travail. Je vous prie de noter toutes vos observations sur ces remarques dans une feuille de papier séparément, en suivant les numéros des pages de l'édition de Franz, que je vous renvoie.

Faites-moi le plaisir de me donner l'adresse de M. Caussin par écrit. C'est M. Burgess qui me la demande, dans l'intention apparemment de lui envoyer un exemplaire de la *Poétique* d'Aristote.

Ἔῤῥωσο !

Si vous croyez nécessaire de communiquer ces remarques à M. de Villoison, vous en êtes le maître. Je vous

(1) Nous réunissons ici plusieurs lettres sans date, qui toutes paraissent se rapporter à une édition projetée de Xénocrate. Coray donna suite à ce projet seulement en 1814, en insérant le livre Περὶ τῆς ἀπὸ τῶν ἐνύδρων τροφῆς dans sa Bibliothèque grecque, où il forme le tome III des Πάρεργα.

En parlant des éditions antérieures, il cite celle de Cajetano de Ancora, imprimée à Naples en 1794, dans laquelle on trouve, dit-il, quelques notes de lui. C'est ce qui nous autorise à classer ces lettres à l'année 1794.

envoie aussi la copie de la collation, que je vous prie de ne point égarer.

Καὶ πάλιν ἔῤῥωσο!

LXIX

Τῷ λογιωτάτῳ *la Rochette.*

Sans date [1794].

J'espère, mon cher ami, que vous n'avez pas encore répondu à la lettre de M. Belin. Je vous envoie par Thomas les 20 francs que je vous prie de lui remettre pour le prix de son livre, et je vous promets qu'il ne saura jamais que c'est moi qui l'achète. J'ai pour M. Belin toute l'amitié et toute l'estime qu'il mérite, et même de la reconnoissance pour des preuves qu'il m'a données dans d'autres occasions de son empressement à me servir. Mais, mon ami, *quand on commence par accepter quelque chose, bientôt on ne refuse plus rien; sitôt qu'on reçoit tout, bientôt on demande; et quiconque en vient à demander, fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paroît inévitable.* Ce sont les propres paroles de votre immortel Rousseau, et ç'avoit été toujours ma conduite constante. On ne doit accepter, même de ses meilleurs amis, que ce qu'on a mérité par des services antérieurs bien constatés, ou ce qui leur est entièrement inutile. Or vous avouerez franchement qu'un objet, par lequel on peut acquérir les ouvrages de Lennep, n'entre point dans cette catégorie, sans parler de ma position vis-à-vis de M. Belin, à qui je n'ai [jamais] eu le bonheur de rendre le moindre service. J'espère, mon ami, que ces raisons suffisent pour vous déterminer à agir de la manière que je désire. Si cependant M. Belin est déjà informé à n'en plus douter que son livre m'est destiné, je vous prie de lui montrer ma lettre. Je me flatte qu'il aura trop d'es-

time pour un pauvre Grec pour insister à vouloir lui faire abandonner ses principes.

Puisque vous allez chez Debure, dites-moi, je vous prie, combien coûtent les ouvrages de Lennep et de Ruhnkenius séparément.

Hesychius explique γυρῖνος par μῦς, βάτραχος. Je vous prie de me dire si Henri Estienne ou vos autres lexicographes (le manuscrit de Photius y compris) disent quelque chose de plus sur cette glose.

Je vous invite à lire la glose du même grammairien, Ἀψεφέων · ἀμελῶν, et de me dire ce que Vossius entend par son plaisant *méchant comme un âne rouge* qu'il a mis en note. On pourroit l'excuser s'il faisoit cette remarque sur la glose précédente, ἄψητος, quoiqu'elle n'y soit pas mieux placée.

Vous savez que Timée, dans son Lexique, nous dit que ῥᾴδιον est la forme positive de ce qu'on appelle *facile*, ῥᾷον la forme comparative *plus facile*, et ῥᾷστον la forme superlative, *très-facile*. Cette remarque est confirmée par l'usage des auteurs. Mais Hesychius, qui copie Timée dans les mots ῥαῖον et ῥαῖστον, semble s'en écarter dans les mots ῥᾷον et ῥᾷστον, en les confondant avec le ῥᾴδιον. Je voudrois savoir si Ruhnkenius, dans la nouvelle édition de Timée, fait quelques remarques, ou si Henri Estienne allègue quelque exemple de ῥᾷον employé pour ῥᾴδιον, *facile*.

Si vous avez le Dictionnaire italien d'Alberti, ayez la complaisance de me marquer nettement la signification d'*immiare* et d'*animella di motone*.

Prêtez-moi votre Hoogween *de Particulis L. Gr.*, pour deux jours seulement.

Vous avez à moi deux cahiers de remarques, dans lesquels il y a quelques notes sur Xénocrate, Περὶ τῆς ἀπὸ τῶν ἐνύδρων τροφῆς. Si vous n'en avez plus besoin, vous pouvez me les envoyer. En tout cas, envoyez-les-moi pour quelques jours, et je vous les renverrai, à votre première réquisition. Je dois les consulter sur quelque chose relative à mon Hippocrate.

Ἔρρωσο !

LXX

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1794].

Si vous n'approuvez point le projet d'une édition ainsi que je vous le propose dans le paquet ci-joint, alors j'ai une grâce à vous demander : c'est d'extraire de mes remarques tout ce que vous croyez proposable au public, de le rédiger vous-même et de l'envoyer à votre ami de Naples. Ce n'est point long. D'ailleurs, avec votre style laconique, et ayant plus de ressources en livres que moi, vous les rédigerez beaucoup mieux, plus brièvement et plus promptement que moi.

Souvenez-vous, mon ami, quand vous serez au passage inédit que vous avez tiré du manuscrit de la Bibliothèque du Roi, de ne point dire qu'il est tiré de Galien, ainsi que je l'avance dans mes remarques. Ce seroit un anachronisme que de supposer Xénocrate copiant Galien. Recommandez à votre ami surtout de lire attentivement, outre Athénée, Pline et les *Halieutiques* d'Oppien avec les scholies. Je suis sûr qu'avec ces secours, dont je n'ai point fait usage, on pourra rétablir encore beaucoup de choses. Faites-moi le plaisir de consulter Casaubon, que je n'ai point, dans tous les endroits où je cite *Athénée*.

Οὖλέ τε καὶ μέγα χαῖρε !

LXXI

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1794].

Je suis obligé, mon cher ami, de chanter la palinodie, en vous avouant franchement que je ne suis plus content de la manière dont j'expliquois l'Ἠελίου χήρωσεν αὐγάς.

Votre ellipse ἠελίου χήρωσεν (sc. ἑαυτὸν) αὐγᾶς, *lumine solis se privavit*, comme le traduit Dalechamp dans *Athénée*, p. 696, ne peut se soutenir non plus. Il me semble que toute la difficulté de cette expression tient au mot αὐγὰς, qu'il falloit entendre au figuré pour ὄμματα, *yeux*, au lieu de le rapporter au soleil dans le sens propre de *lumière*. Ainsi, mon ami, je crois que l'αὐγὰς est le *régime simple* (comme disent les grammairiens) du verbe χήρωσεν, et que l'ἠελίου est son *régime composé;* mot à mot, *privavit oculos suos sole*, il ferma les yeux à la lumière du soleil, ou, comme diroit Théocrite, ἅλιος αὐτῷ δεδύκει (*Idyll.*, I, 102), *le soleil disparut pour lui.* Les lexiques vous donneront des exemples d'αὐγὰς pour ὄμματα. Je vous prie d'examiner attentivement cette nouvelle explication, et de la communiquer à MM. de Villoison et Larcher.

Je vous prie tous trois de me dire à votre tour ce que vous entendez par le ΜΑΛΑΚΑΥΓΗΤΟΙΟ θ'ὕπνου qui se trouve dans le même scolion. Dalechamp l'explique d'une manière étrange, comme s'il falloit lire μαλακαλγητοῖο s. e. τοῦ μαλάσσοντος τὰ ἄλγη, ainsi que vous verrez dans ses notes marginales. Je ne sais si Casaubon en parle. En attendant votre décision, je lirois ΜΑΛΑΚΕΥΝΗΤΟΙΟ ou μαλακευνήταό θ'ὕπνου · μαλακευνήτης ὕπνος est un somme qu'on prend sur un lit mol ou fait de duvet; ce qui convient parfaitement à l'idée de l'auteur : *L'amour de la gloire acquise par la valeur l'emporte sur tous les autres sentimens ; on lui sacrifie*

parents, richesses, le plaisir d'un doux sommeil qu'on goûte sur un lit bien mollet, en un mot toutes les douceurs de la vie. Μαλακευνεῖν, *molliter recumbere,* est un mot qu'Hippocrate emploie souvent, ainsi que vous verrez dans l'*Œconomie* de Foësius, dont l'opposé est σκληροκοιτέειν, *coucher sur la dure,* que Foësius devoit aussi rapporter, si son *Œconomie* n'étoit point faite avec beaucoup d'*économie*. Ce dernier mot se trouve dans le livre d'Hippocrate, *de Salubr. diæt.*, t. I, p. 628, édit. de Van der Lind.

Dans un de mes très-mauvais dictionnaires je trouve λίπας, *rupes, promontorium,* et il cite l'autorité de l'*Anthologie;* et λιπαῖος, *montanus,* d'après Euripide. Je vous prie de me donner des exemples de ces mots, ainsi que d'αὐτόλυκοι, *fures solertes.*

Ἔῤῥωσο !

Je vous renverrai bientôt vos Oppiens.

LXXII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1794].

Je vous renvoie, mon cher ami, vos deux éditions d'Oppien, Xénocrate avec la copie de la collation, et mes remarques sur cet auteur. Quant à ces dernières, je remets mon sort entre vos mains, bien mortifié de ne pouvoir vous épargner la peine de la rédaction. Mes indigestions me tourmentent de nouveau depuis quelques jours, et je me condamne au repos, en faisant usage du quinquina.

Quoique je sois bien persuadé du bon triage que votre ῥὶς κριτικὴ fera de ces remarques, je vous prie de déposer

pour un moment les lunettes de l'amitié, et de les examiner sévèrement, ὥσπερ ἂν εἰ ὑπὸ τῶν ἐχθίστων ἦσαν γεγραμμέναι, avant que d'en faire l'extrait. Si vous vouliez me faire voir cet extrait, avant de l'expédier, je vous serois infiniment obligé. L'état de ma santé et le manque des livres nécessaires pour ces sortes de recherches m'inspirent de la méfiance pour tout ce que je fais.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν.

A propos de ῥὶς κριτική, pouvez-vous me dire si Casaubon a corrigé ces vers dans *Athénée,* l. XIV, p. 661, extr. :

Ἐγὼ μάγειρον ἈΝΑΛΑΒῺΝ, ἀκήκοα
τὰ τῶν μαγείρων πάντα, καθ' ἙΚΆΣΤΟΥ κακὰ
ἀντεργολαβοῦντος· ἘΛΈΓΟΜΕΝ ὡς οὐκ ἔχει
ῥῖνα ΚΡΗΤΙΚῊΝ. . . . .

Je lis :

Ἐγὼ μάγειρον ἝΝΑ ΛΑΒῺΝ, ἀκήκοα
τὰ τῶν μαγείρων πάντα καθ' ἝΚΑΣΤΟΝ κακά·
ἀντεργολαβούντων (suivant la leçon margin.) ΓᾺΡ ἜΛΕΓ', Ὁ ΜῈΝ, ὡς οὐκ ἔχει·

ou :

Ἀντεργολαβούντων ἜΛΕΓΕΝ, Ὁ ΜῈΝ, ὡς οὐκ ἔχει
ῥῖνα ΚΡΙΤΙΚῊΝ. . . . .

Par un seul cuisinier que j'ai pris à mon service, j'ai appris les défauts de tous les cuisiniers en détail. En parlant de ses rivaux, il disoit que l'un n'avoit point un nez critique....

P. S. — Je garde encore pour quelques jours un de vos Oppiens, celui de *Rittershusius;* à moins que vous n'en ayez besoin.

Je préfère de deux corrections l'

ἀντεργολαβούντων ἔλεγεν, ὁ μὲν ὡς οὐκ ἔχει, etc.

LXXIII

Τῷ Ἐλλογιμωτάτῳ Ῥοχετίῳ.

Sans date [1794].

Je suis, mon cher ami, confus de la complaisance que vous avez eue de vous charger de l'ennui de la rédaction. J'en suis on ne peut plus content. Permettez que je vous consulte sur quelques points de peu d'importance.

A votre première page, à la ligne qui suit le ταῦτ' ἦν ποιῇς κ. τ. λ., voyez si, au lieu de *pisces emendo,* que j'avois écrit, ne vaudroit-il pas mieux d'écrire *pisces edendo* ou *comedendo.*

Page 2, extr., ligne 6 en comptant du bas en haut : *in omnia convenit aquatilia animalia,* ne seroit-il pas plus convenable de dire *in omnia quadrat a. a.* ou *ad omnia cadit* (ou *quadrat*) *a. a.,* ou enfin *omnibus convenit aquatilibus animalibus?* Je crains qu'*in omnia convenit* ne soit un gallicisme ; je le laisse à votre jugement.

A la fin de cette même page, après la fin du paragraphe, voyez s'il ne falloit [pas] ajouter : *sed* λεπιδωτὰ *in nostro, ne quid dissimulem, longe distat a vulgata lectione* νηχαλέα.

Page 4, ligne 3, au lieu de δυσδιοίκήτατος il faut écrire en sept syllabes : δυσδιοικητότατος, pour qu'il soit conforme à l'analogie.

Même page, paragraphe 5 : eadem analogia a *parc,* verbum fecerunt *parquer.* Je voudrois mieux : eadem analogia, qua Galli a *parc,* etc.

Ἔῤῥωσο !

Il vaudroit mieux encore dire *formaverunt* au lieu de *fecerunt.*

LXXIV

A Chardon de la Rochette.

Billet sans adresse ni date [1794].

Je vous remercie, mon cher ami, de la communication du manuscrit de Xénocrate, que je vous renvoie par la même voie. Je vous prie d'observer à la page 17, chapitre περὶ Κνιδῶν, une leçon qu'autant que je me rappelle vous aviez copiée dans votre collation μαλάχῆς, comme si de μαλάχης on avoit corrigé μάλαχῶς ou μαλαχῶν, et qui cependant est μαλάχῆς, c'est-à-dire μαλάχης qu'on a changé ensuite en μαλακῶν. Cette dernière leçon, qui me paroît la véritable, vous verrez dans mes remarques que je l'avois devinée : ἀνθράκων μαλακῶν répond à votre *petit feu,* ou la *braise*, qu'on faisoit des sarmens de vignes; car au lieu d'ἢ κληματίνων je lis κληματίνων en supprimant l'ἢ, qui vraisemblablement est le résultat de la ressemblance de cette lettre avec le κ qui suit. J'espère avoir et je sollicite vivement votre *sanction* sur mon ἀνθράκων μαλακῶν κληματίνων ; car autrement je vous enverrai tout le faubourg Saint-Antoine pour vous la demander.

Ἔῤῥωσο !

P. S. — Non-seulement j'ai souvent observé cette confusion de l'η et [du] κ, mais il est confondu quelquefois avec la syllabe καὶ, de façon qu'on trouve l'une ou l'autre de trop ou de trop peu. Par exemple, dans cet endroit d'Hérodote, l. II, cap. 174 : Πολλὰ μὲν δὴ ΚΑΙ ἡλίσκετο ὑπὸ τῶν μαντηίων, πολλὰ δὲ καὶ ἀποφεύγεσκε. Il y a apparence qu'il faut lire : κατηλίσκετο au lieu de καὶ ἡλίσκετο. Cette leçon est très-vraisemblable. Il n'est pas cependant moins vraisemblable que ce καὶ est le résultat de deux η au milieu desquels il se trouve placé, et qu'on peut le supprimer sans porter at-

teinte ni au sens ni aux règles de la langue; et d'autant plus qu'on l'a confondu souvent avec d'autres lettres ou syllabes moins semblables. C'est ainsi qu'au chapitre suivant 175 :

. . . . . . Ἐλεφαντίνης πόλεως, ΠΛΌΟΝ ΚΑῚ εἴκοσι ἡμερέων ἀπεχούσης ἀπὸ Σάϊος, le καὶ se trouve encore superflu, et on peut très-bien lire : πλόον εἴκοσι ἡμερέων, *une navigation de vingt jours*[1]. Il y auroit encore d'autres conjectures à faire sur ce passage, mais je suis pressé de finir.

Adieu !

LXXV

Τῷ σοφῷ Ῥοχετίῳ.

Sans date [1794].

Mon cher ami, je vous renvoie par Thomas votre Saumaise, en me réservant de vous le redemander au besoin. Je suis encore fort loin de commenter des aphorismes, dans lesquels, d'ailleurs, il y a fort peu de chose à dire relatif à la critique. Je vous envoie de même 27 livres pour que vous ayez la complaisance de m'acheter les ouvrages de Lennep, ou me laisser ceux que vous m'avez déjà envoyés, ce qui revient au même. Vous m'avez affligé avec le prix de 50 livres pour Du Cange, d'autant plus que depuis quelque temps je m'occupe de recherches sur notre langue moderne. J'attendrai que mon libraire me donne quelque argent, et alors je verrai si j'aurai assez de courage pour me décider à un prix si exorbitant.

Mon nom est : CORAY, *doctoris medici Monspeliensis,* et rien de plus. C'en est même trop.

Ἔρρωσο !

(1) Coray ne semble pas remarquer qu'ici le ΚΑΙ peut signifier MÊME.

LXXVI

A M. de la Rochette, chez lui.

Sans date [1794].

J'ai pensé, mon très-cher ami, d'après votre manière modeste, mais décourageante, de n'avoir pas voulu juger mes remarques, que je ferai très-bien de n'en rien envoyer à Naples. Je prends ce parti d'autant plus volontiers que je suis malade de corps et d'esprit, et, par-dessus tout cela, accablé de travail. Il y a trois nuits que je n'ai point fermé l'œil, de façon qu'il ne me faut qu'une quatrième nuit blanche pour devenir κλινήρης ou κλινοπετής.

Sans doute, mon ami, que les circonstances où nous sommes m'affligent et doivent affliger tout honnête homme et tout ami de la liberté; mais il faut espérer que l'orage se dissipera, et que nous verrons enfin des jours calmes et heureux.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

P. S. Je vous prie de garder toujours la copie de votre collation de Xénocrate, ou, si elle vous est absolument inutile, de me l'envoyer. Elle sera toujours à votre disposition. Recommandez à votre éditeur *Napolitano* de lire Athénée, Oppien et Pline. Je n'ai pas eu le temps de lire ces deux derniers, et je n'ai lu le premier qu'à la hâte, ἐπιτροχάδην; et c'est ce qui augmente encore ma crainte de rendre publiques des remarques qui ont peut-être encore besoin d'être bien examinées. Ce que j'éprouve dans mon travail, où cependant je vois un peu plus clair, me rend timide et circonspect.

Καὶ πάλιν ἔῤῥωσο!

LXXVII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1794].

Vous verrez, mon cher ami, dans les cahiers d'Hippocrate que je vous envoie, à la page 1,055 et suivantes, si j'avois deviné par le rapprochement de trois auteurs que ce *cubare* devait s'expliquer par *pencher,* c'est-à-dire νεύειν, comme dit Lucien, et non pas *se coucher*.

Je profite de cette occasion pour : 1° demander votre avis sur l'étymologie que je donne à ἄρτος, à la page 1,031 ; 2° si vous avez trouvé parmi les polissonneries de votre Anthologie la signification d'αὐλὸς pour *cazzo,* comme je dis à la page 1,032 ; 3° si Casaubon dit quelque chose sur ma conjecture sur Athénée à ma page 1,033 ; 4° si mon explication du passage d'Isocrate (page 1,035) est déjà connue aux traducteurs latins antérieurs à l'abbé Auger ; car alors il me semble superflu d'en faire mention ; 5° si page 1,039 extr. votre mot *à califourchon* se dit aussi *jambe deçà, jambe delà ;* 6° pages 1,041 et 1,042, deux autres endroits à vérifier avec Casaubon ; 7° page 1,046, l'endroit d'Aristote où il appelle νυκταλώπηξ ce que les autres appellent νυκτάλωψ.

Je suis bien mortifié de vous donner cette peine ; mais je dois vous ajouter aussi que je ne suis point du tout pressé de ravoir mes cahiers, parce que j'ai besoin de quelques jours de vacance pour rassembler quelques matériaux qui me manquent sur les *Coaques* que je vais commencer.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν.

P. S.—Je viens d'acheter l'*Étymologique* de Vossius pour 3 livres. Vous me faites bien de la peine en m'annonçant

que le voyage de Londres par Naples est très-long. Mais que faire? Θαῤῥεῖν χρὴ, φίλε Βάττε· τάχ' αὔριον ἔσσετ' ἄμεινον. Mes respectueux complimens à Mlle Massal et à M. Larcher.

LXXVIII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1794].

Mon cher ami, *malheur est bon à quelque chose*, dit le proverbe. Samedi, le soir, je fus averti de me rendre chez le lieutenant de notre compagnie avec les autres *commilitones*, pour pourvoir aux moyens d'envoyer deux hommes au département de l'Eure. J'y restai depuis sept heures jusqu'à onze sur mes pieds dans une cour, au milieu d'un nombre de citoyens qui se disputoient, s'échauffoient, se disoient de temps en temps de petites gentillesses, sans pouvoir franchir la porte gardée par un cerbère armé d'un fusil, et qui ne paroissoit pas fort tendre. Vous sentez à merveille que cela ne devoit guères m'amuser. Un nuage épais de tristesse et de mélancholie couvrit toutes mes idées; je voyois tout en noir; des réflexions désagréables sur ma situation se succédoient rapidement les unes aux autres, et finissoient toutes par ce désolant refrain : *Je suis exposé à tout cela pour n'avoir pas une patrie*. Je sortis enfin de cette véritable Bastille après avoir payé, sous le titre d'offrande volontaire, pour ceux qui avoient été choisis pour l'expédition projetée. Je rentrai chez moi avec une fièvre de cheval dont la cause étoit purement morale, et qui me tracassa pendant la plus grande partie de la nuit. L'insomnie, la chaleur de la saison et la nécessité de changer le cours de mes idées noires pour ne pas empirer mon

mal, m'obligèrent de quitter le lit, d'allumer ma chandelle et de prendre mon unique consolation, Hippocrate. Je l'ouvre au hasard, et je tombe précisément sur un passage qui répand encore une plus grande lumière sur les passages de Lucien et de Cicéron relatifs à l'exercice de la voix. Cet homme extraordinaire, le citoyen Hippocrate, toujours attentif à expliquer les phénomènes de l'homme malade par les phénomènes physiques de l'homme en santé, parle d'une maladie qu'il appelle ailleurs ὀπισθότονος, et qui consiste dans une roideur des muscles du dos. Cette roideur est telle qu'elle oblige le corps de rester dans une direction droite, sans pouvoir pencher la tête en avant. Une maladie toute opposée, appelée ἐμπροσθότονος, produit l'effet contraire, en tenant la tête baissée en avant, sans qu'on puisse la relever. Mais revenons à notre ὀπισθότονος, et voyons ce que dit Hippocrate *de Vict. acut.*, t. II, p. 301, édit. Lind. : Καὶ τοὺς ὄπισθεν τένοντας (ce sont les tendons des muscles) ἐν τῷ τραχήλῳ ξυντείνεται..... καὶ ἡ φωνὴ ἀπέῤῥωγε (c'est la *voix cassée* dans votre langue), καὶ τὸ πνεῦμα σμικρὸν ἡ ἀντίσπασις τοῦ πνεύματος πυκνὴ καὶ βιαία παραγίνεται. Οἱ τοιοίδε τὴν ἀρτηρίαν ἑλκοῦνται (peut-être ἕλκονται), καὶ τὸν πνεύμονα πίμπρανται οὐ δυνάμενοι τὸ ἜΞΩΘΕΝ πνεῦμα ἘΠΆΓΕΣΘΑΙ κ. τ. λ. Sans parler de ces derniers mots écrits en majuscules, qui confirment le changement que j'ai déjà fait de πνεῦμα ἐπ' ἄκρον en πνεῦμα ἐπακτὸν dans le passage que vous avez chez vous, vous voyez, mon cher ami, que cet endroit prouve encore *ex contrario*, comme disent les logiciens, l'observation relative au baissement de la tête en avant, nécessaire pour l'émission d'une voix plus grave et plus sonore ; puisque cette même voix devient sourde et cassée, ἡ φωνὴ ἀπέῤῥωγε, lorsque la tête est tiraillée en arrière. C'est que ce tiraillement doit nécessairement, ainsi qu'on peut le déduire des paroles de l'ingénieux Hippocrate, rétrécir la cavité de la poitrine, et empêcher qu'une quantité suffisante d'air n'y entre, οὐ δυνάμενοι τὸ ἔξωθεν πνεῦμα ἐπάγεσθαι. Car la force de la voix est en raison de la quantité de l'air qui entre dans la poitrine, et cette quantité à son tour est en raison du volume et de la capacité des poumons. Je me rappelle à

cette occasion une observation faite par votre immortel Buffon (quoi qu'en disent ceux qui ne souffrent point le mérite dans les autres). C'est que la quantité de chaleur dans chaque espèce d'animal est généralement proportionnée à l'étendue et à la capacité des poumons. Cette observation appartient sans contredit à l'illustre naturaliste qui l'a faite. Mais qui croiroit qu'on en trouve les semences, les vestiges ou les élémens dans Hippocrate? Les nigauds qui ne lisent que les modernes se félicitent de savoir une foule de choses que les anciens ignoroient absolument. Mais, pour les détromper, vous n'avez qu'à leur citer ce passage *auro carius*, qui confirme l'observation de Buffon et qui en reçoit à son tour un grand jour; car je doute fort que les interprètes d'Hippocrate (si l'on en excepte cependant Galien) l'aient bien compris et apprécié. Il se trouve dans le sixième livre des *Épidémies*, sect. IV, t. I, p. 809, édit. Lind : Οἷσι πλεῖστον τὸ θερμὸν, μεγαλοφωνότατοι· καὶ γὰρ ψυχρὸς ἀὴρ πλεῖστος. L'admirable concision avec laquelle est exprimé ce passage paroît le rendre obscur; mais un peu d'attention suffit pour en concevoir le sens, si on le rapproche surtout aux autres passages d'Hippocrate. Il dit que ceux qui ont une grande quantité de chaleur animale ont aussi la voix grande et forte. Pourquoi? Parce que ces hommes, suivant l'observation de Buffon, ont aussi des poumons d'une grande capacité, et que, par conséquent, ils reçoivent une plus grande quantité d'air nécessaire à la formation de la voix : καὶ γὰρ ψυχρὸς ἀὴρ πλεῖστος (en sous-entendant εἰσέρχεται). Ces observations, mon cher ami, ne se bornent point à une stérile curiosité, mais, ce qui fait le charme de l'ancienne littérature, elles concourent à répandre de la lumière sur l'histoire des anciennes républiques, de leurs révolutions et des personnages qui y jouèrent quelque rôle. Lorsque Isocrate se plaint de la foiblesse de sa voix et de sa timidité, comme causes de n'avoir jamais pu monter à la tribune, ni parler dans les assemblées du peuple, οὔτε γὰρ φωνὴν ἔσχον ἱκανὴν οὔτε τόλμαν δυναμένην ὄχλῳ χρήσασθαι (*Orat. ad Philipp.*, t. I, p. 360, édit. Auger. Cf. et t. II. p. 430), on devine aisément et le tempérament et le caractère moral

d'Isocrate. C'étoit un homme phlegmatique, froid, un peu poltron, ainsi que Lucien le lui reproche (*de Parasito*, c. 42, p. 132, t. VII, ed. Bip.), peu entreprenant, mais parfait honnête homme, doué d'un grand jugement, fuyant les affaires bruyantes et jouissant des plaisirs de la vie dans l'intimité d'un nombre d'amis choisis. Au contraire, quand Démosthène appelle Eschine βδελυρὸν et μέγιστον φθεγγόμενον, reproche sur lequel il revient souvent (*Orat. de Fals. legat.*, p. 155, édition de Wolf. qui ne contient que les deux oraisons de *Fals. legat.*), on voit d'un côté que Démosthène lui envioit cette voix tonnante, et que, de l'autre côté, Eschine devoit être d'un tempérament bouillant, d'un caractère entreprenant, plein d'esprit, mais peu délicat sur le choix des moyens pour exécuter ses projets, et capable enfin de favoriser ceux de Philippe contre la liberté de sa patrie. Ainsi, mon professeur en médecine, mon intime ami et un de ces hommes rares doués de toutes les qualités du cœur nécessaires pour faire un grand médecin, timide et doux comme un agneau, pareillement foible de voix par un vice de poumon, qui l'a enfin emporté à la fleur de son âge, l'illustre M. de Grimaud, avoit raison de dire, à l'occasion d'Hippocrate, *que les Grecs sont les véritables maîtres du monde, parce qu'ils en seront toujours les instituteurs.* Je lui ai entendu dire ces paroles plus d'une fois en assistant à ses excellents cours à Montpellier, et je me rappellerai toujours avec attendrissement les regards pleins d'amitié qu'il jetoit sur moi, toutes les fois qu'il les prononçoit, quoiqu'elles ne fussent point du tout applicables à nous autres misérables *Græculi.* En retrouvant ces paroles, il y a quelques jours, dans son *Cours de fièvres,* qu'on vient d'imprimer, j'ai regretté beaucoup d'avoir alors ignoré le fameux passage d'Hippocrate : Οἷσι πλεῖστον τὸ θερμὸν, μεγαλοφωνότατοι κ. τ. λ. Il m'auroit su gré (lui qui me faisoit quelquefois l'honneur de me consulter sur le sens de plusieurs passages d'Hippocrate) de lui avoir fourni matière d'éloge sur les anciens, et de quoi appuyer l'observation de Buffon, que je tiens de sa bouche. Mais, pour revenir à ces hommes Stentors que nous avons regardés comme hommes d'un carac-

tère ardent et très-entreprenant, ἐγχειρηματικοὺς, caractère qui se forme et qui s'explique par la chaleur animale, laquelle, partant de leurs poumons comme d'un brasier, se communique à tout leur corps, le met en action et leur fait regarder le repos comme un vrai supplice, je crois qu'on peut par ces considérations corriger un endroit d'Hesychius, dans lequel il présente la *chaleur* comme synonyme d'intrépidité. Le voici : Θέρμα..... ἄδεια καὶ ἘΚΕΧΕΙΡΊΑ. Ce dernier mot doit être absolument changé en ἘΓΧΕΙΡΊΑ, qui signifie une *hardiesse entreprenante ;* d'autant plus que plus haut le même grammairien explique ἐγχειρίας par ἀδείας καὶ ἐπιχειρήματα. Je m'étonne que les critiques, qui ont très-bien vu la connexion de ces deux articles, n'aient pas osé prononcer hardiment sur l'expulsion du terme ἐκεχειρία qui, signifiant une *trêve*, est tout à fait déplacé ici.

A propos d'Hesychius, comme je suis en train de bavarder et qu'il y a encore un peu de place, je vais vous communiquer quelques corrections récentes que j'ai faites. Vous savez par mes cahiers d'Hippocrate que j'ai chassé les peuples de la Cappadoce Ἰσαύρους de l'article d'Hesychius Αὖροι, où ces barbares se sont fourrés *invita Minerva.* Je viens de donner la chasse aux Lydiens, qui occupoient cet article. ΝΎΧΜΑ, ὄνειδος. ΛΥΔΟῚ, ΨΩΛΌΣ, en lisant : ΝΎΓΜΑ, ὄνειδος, ΛΟΙΔΟΡΊΑ, ΨΌΓΟΣ (Cf. Λοίδορος et ψόγος). Je n'ai pas été plus indulgent à l'égard des Crétois, quoique Grecs : ΧΊΔΑΙ, ἀντὶ τοῦ ΚΡΗ͂ΤΕΣ. Je lis : ΧΊΔΡΑΙ (ou, si vous voulez, χίδρα), ἀντὶ τοῦ ΚΡΙΘΑῚ, *orge :* car dans l'article κίδραι, également corrompu, on lit : ΚΊΔΝΑΙ, αἱ ἘΓΧΏΡΙΟΙ πεφρυγμέναι κριθαί, que je change [en :] ΚΊΔΡΑΙ (ou κίδρα, dans le dialecte ionique pour χίδραι ou χίδρα) αἱ ἜΓΧΛΩΡΟΙ π. κ. des épis d'orge encore en lait, ἔγχλωροι, qu'on étoit dans l'usage de torréfier. L'auteur du *Lévitique* les appelle πεφρυγμένα χίδρα νέα, cap. XXIII, 14. Voyez les notes sur le mot χίδρα d'Hesychius. J'ai expulsé pareillement les habitans de Tarente d'un autre article d'Hesychius : mais le défaut de place me force à remettre cette hardiesse à une autre fois.

Ἔῤῥωσο !

LXXIX

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [Paris, 1794].

Je prends, mon cher ami, beaucoup de part à la juste douleur que doit vous avoir causée l'événement funeste arrivé dans votre famille.

Ci-incluse vous trouverez la lettre de M. Larcher. Je vous suis à tous deux bien obligé pour les détails que vous m'avez communiqués, mais surtout pour le passage d'Aristote concernant la nyctalopie. Il est trop précieux pour que je ne le mette à côté de celui d'Hippocrate. Ces deux grands hommes, quoiqu'ils lui donnent un nom différent, conviennent cependant en ce que l'un et l'autre la regardent comme une maladie plus fréquente chez les enfans que chez les hommes d'un âge plus avancé, et qu'ils lui assignent pour cause une surabondance ou congestion d'humeurs dans la tête. Au reste, pour ce qui est de νυκταλώπηξ ou νυκτάλωψ, je justifie cette différence par l'analogie de χηναλώπηξ et χηνάλωψ ; car on prononçoit aussi ce nom de deux manières, ainsi qu'il paroît par l'article d'Hesychius, χηνέλοπες, qu'il faut, je crois, changer en χηνάλοπες, pluriel du nom χηνάλωψ.

Quant à διισκοπάνητος écrit par un η, de κοπανέω (au lieu de διισκοπάνιστος par un ι, de κοπανίζω), bien loin de le regarder comme une variante indifférente, je le crois plus ionique et par conséquent plus homérique. C'est par la même raison qu'Homère et Hippocrate disent ἀφρέω au lieu d'ἀφρίζω (voyez Hesychius au mot ἄφρεον, et l'*Œconomie* de Foësius au mot ἀφρίζειν). Hippocrate a dit encore διατμέω au lieu de διατμίζω (l. IV, *de Morb.,* t. II, p. 136, édit. de Lind.), et μεταχειρέονται au lieu de μεταχειρίζονται (*de Dec.*

orn., t. I, p. 55), mots que vous chercherez en vain dans Foësius. Il seroit curieux de voir dans Hérodote (l. II, chap. 121, n° 1, à la fin) si, au lieu de μεταχειρίσασθαι, il n'y auroit [pas] quelque variante μεταχειρήσασθαι; car le même Hérodote a dit σακκέουσι au lieu de σακκίζουσι (l. IV, 23), et ἐτείχεε au lieu d'ἐτείχιζε (*ibid.*, 124.—Cf. et *Lex.* Jon. Porti, V, σακκέειν et τειχέειν). Ainsi, mon ami, vous avez raison de préférer le διακοπάνητος au διακοπάνιστος. En comparant ces trois auteurs, le père de la poésie, le père de l'histoire et le père de la médecine, que je regarde comme la sainte Trinité de la littérature grecque, on pourroit faire un bien beau traité de la langue ionique, beaucoup plus intéressant que celui de Grégoire de Corinthe. Votre conjecture sur l'ἀπ' εὐκύκλου κανέοιο me paroît très-vraisemblable. Je voudrois savoir dans quel siècle vivoit votre poëte qui employa le mot de *flageolet* dans la signification de *penis*. Venons aux mots ὅσα γ' ἂν, dont la correction étoit faite par Casaubon avant que je la fisse. Je vous avertis, mon cher ami, une fois pour toutes, que toutes les fois que vous me trouverez devancé par Casaubon ou par quelque autre dans mes conjectures, il suffit de me dire que *cela est fait*, sans entrer dans des détails; et cela parce que je ne veux pas abuser de votre temps pour des remarques dont je ne ferai jamais usage, quand elles sont déjà faites par d'autres. Vous savez que le temps est, suivant l'heureuse expression de Théophraste, πολυτελὲς ἀνάλωμα, et la perte en est plus sensible pour ceux qui savent l'employer aussi bien que vous. Bien loin de rapporter dans mon travail sur Hippocrate les corrections ou remarques des autres, je tâcherai, quand je serai à la rédaction, d'en retrancher un bon nombre des miennes, ou du moins de les abréger autant qu'il est possible. Je n'aime les notes allemandes que dans des points de littérature qui sont en quelque manière neufs, ou dont il résulte quelque avantage pour la correction ou l'intelligence de quelque auteur. Je suis occupé d'une note bien longue et bien allemande dans mon Hesychius, mais que je ne puis vous communiquer qu'après l'avoir tout parcouru. Je suis encore à la lettre H. Il ré-

sulte de cette note pédante et ennuyeuse la correction d'ùn passage d'Hippocrate, celle de quelques articles d'Hesychius, et l'explication de quelques autres du même grammairien. C'est le seul cas dans lequel l'étalage d'érudition est pardonnable. Mais farcir son travail de citations sans fin, rapporter des choses dites, c'est ce qu'on appelle *factum facere*.

Si vous avez l'*Ars critica* de Clericus, je vous prie de m'envoyer le volume où il parle du mot βραχυπόται employé par Hippocrate. Vous trouverez ce mot dans la table, à la fin du troisième volume. Avez-vous le *Voyage d'Arabie* par Niebbur? J'en ai noté quelques renvois à côté des *Coaques* de mon ami Hippocrate, lorsque j'étois chez Clavier; mais, n'ayant pu prévoir que Clavier devoit un jour quitter Paris, je négligeai de noter les passages entiers. Envoyez-moi aussi pour deux ou trois jours votre *Pepagomenus de Podagra,* édit. de Bernard. Cherchez-moi, je vous prie, à votre loisir, dans Forcellini si le mot *glarea* a été employé par Celse pour signifier ce que vous appelez *glaire,* ainsi que le rapporte mon dictionnaire françois-latin de Joubert. Je me rappelle, il y a bien du temps, que vous étiez occupé d'un endroit de votre *Anthologie* où il s'agissoit de la manière dont les femmes font agir leur fuseau quand elles filent. Je ne me rappelle pas au juste ce que c'étoit; mais voyez toujours si l'article ἐλίκων d'Hesychius y a quelque rapport, et s'il peut vous être de quelque utilité.

Vous avez, si je ne me trompe, une *Notre-Dame du bon secours*. Vous savez qu'on donne diférentes épithètes à la Vierge, d'après les différentes manières dont elle agit en intercédant pour nous autres misérables mortels auprès de son Fils. Assurez-moi d'abord si celui du *bon secours* en est un, et ensuite ajoutez-y ἐξ ἐπιμέτρου ceux qui sont parvenus à votre connoissance. Chez nous aussi nous avons Παναγίαν (ce nom répond à *Notre-Dame*) ἐλεοῦσαν, Παναγίαν παυσολύπην (qui fait cesser les chagrins), etc., etc., etc. Je serois enchanté si vous en aviez aussi une du *bon succès*. Cela expliqueroit un endroit d'Hesychius.

A propos d'Hesychius, je vous ai promis la correction d'un autre article que voici : Ἀνασοβεῖ· ἀνακινεῖ· ΤΑΡΑΝΤΐΝΟΙ. Pour peu qu'on connoisse la langue grecque, il est difficile de se persuader que ce mot si souvent employé par différens auteurs grecs fût propre aux habitans de Tarente. Je crois qu'il faut lire : Ἀνασοβεῖ· ἀνακινεῖ, ΤΑΡΆΤΤΕΙ, ΚΙΝΕΪ. Plus bas, Hesychius nous dit : Ἐκσεσοβημένοι· ἐκτεταραγμένοι. Et Suidas explique l'ἀνασοβηθεὶς par διαταραχθείς. A cette occasion, il faut aussi corriger le scholiaste de Lucien dans *Jup. Tragœd.*, cap. 30, qui explique l'ἀνασοβουμένη du texte par διαραττομένη, en changeant ce mot en διαταραττομένη. Dans ma correction d'Hesychius, on pourroit aussi supprimer le dernier mot ΚΙΝΕΪ.

Dans mes notes sur Xénocrate, qui sont déjà entre les mains de votre ami d'Italie, à la page 49 ou 50 (du texte de Xénocrate), il y avoit : μετὰ γλυκέος δὲ ἢ οἰνομέλιτος ΠΟΊΑΝΑ ΠΟΙΗ̃ΣΑΙ γεῦσιν, εὔπεπτοι κ. τ. λ. Je conjecturai qu'on pourroit lire : ΠΡΟΣΗΝΗ̃ ΠΟΙΟΥ̃ΣΑ (ou ἐμποιοῦσαι) γεῦσιν...... Maintenant je crois qu'il seroit plus court de lire : ΠΟΙᾺΝ ἘΜΠΟΙΟΥ̃ΣΑΙ γεῦσιν.... Le ποιὰν ici peut s'entendre dans le même sens que προσηνῆ, et a de plus l'avantage de s'écarter moins du texte. Si ποιότης signifie, selon Hesychius, ἡδονή, νόστος, le ποιὰ, par conséquent, doit signifier ἡδεῖα, νόστιμος ; signification qui est encore confirmée par son opposé, ἄποιον, expliqué par le même Hesychius : ἀνήδονον, ἄνοστον, où vous pouvez voir un passage de Galien rapporté dans les notes. Je crois que cela va sans dire ; mais il n'en est pas de même de la p. 67 du même Xénocrate, où la même phrase revient également corrompue : Κοχλίαι δύσπεπτοι..... ὄξει καὶ ὀπῷ ΠΟΙΗ̃Ι ἽΝΑ ἐσθιόμενοι, ἔτι δὲ εὐζώμῳ. Je corrigeai également..... ὀπῷ ΠΡΟΣΗΝΕΙ̃Σ ἐσθιόμενοι κ. τ. λ. Et cela doit être absolument le sens, quoique Rosarius paroisse avoir lu ou avoir voulu lire πιαίνουσιν ou ὡς πιαίνειν, ou quelque chose d'approchant. Cependant, en comparant ces deux endroits, on voit clairement que Xénocrate avoit voulu exprimer la même chose par les mêmes mots dans tous les deux. Ne pourroit-on pas lire ..... ΠΟΙΟΥ̃ΝΤΑΙ ἐσθιόμενοι, dans cet ordre

de construction : κοχλίαι ὄξει καὶ ὀπῷ ἐσθιόμενοι, ποιοῦνται (non du verbe ποιέω, mais de ποιόω, d'où le mot πεποιωμένον, dans Hesychius, signifie ποιότητα ἔχον, c'est-à-dire ἡδονὴν, νόστον), *mangés avec du vinaigre et du suc de silphion, sont agréables?* Si l'on pouvoit lire : ΠΟΙΟΥΜΕΝΟΙ ἘΣΘΙΟΝΤΑΙ, ce qui seroit beaucoup plus coulant, il en résulteroit un double sens également admissible : ou *on les mange préparés avec du,* etc., en faisant venir le ποιούμενοι de ποιέω ; ou *on les mange assaisonnés avec du,* etc., en faisant venir le ποιούμενοι de ποιόω ; quoique, à vous dire vrai, l'*assaisonner* convienne également et à ποιεῖν et à ποιοῦν, et que le sens revienne toujours au même. Le ποιεῖν étoit devenu un terme de cuisine ainsi que le *facere* des Latins. *Athénée*, l. IX, p. 381, B : Ἐπιχέας ζωὸν εὖ πάνυ πεποιημένον · καὶ μετὰ ταῦτα περιέπλησα (je corrige, si Casaubon ne l'a point fait, περιέπλασα, quoique le traducteur paroisse avoir lu περιέπασσα) τοῦ χοίρου τὴν ἡμίσειαν κ. τ. λ. Le même *Athénée*, l. XII, p. 549 extr. : ἐν ᾧ πολλὰ τῶν ἀγριμαίων ἔγκειται πεπονημένα..... Je change également ce dernier mot en πεποιημένα, *préparés, accommodés*. C'est dans le même sens que l'auteur de la *Genèse*, chap. XVIII, 7, 8, emploie deux fois le mot ποιεῖν. Pétrone, p. 178, édit. d'Amsterdam, 1669, a dit : *in cœnam fieri* (je ne me rappelle [plus] quoi) pour *préparer quelque chose pour le souper*. Les Grecs employoient d'ailleurs dans le même sens les mots σκευάζειν et διατιθέναι, que vous pouvez trouver tous les deux dans les vers du gourmand Archestratus (*Athén.*, l. VII, p. 278, B, et 311, B, C). J'oubliois de vous citer Hippocrate, qui emploie aussi le περιποιεῖν dans cette signification. C'est dans le livre II, *de Morb. mulier.*, p. 530, t. II, éd. Lind. : ἐρίφου τε κρέας ὀπτὸν, μηδενὶ ΠΈΠΕΡΙ ΠΕΠΟΙΗΜΈΝΟΝ ἐς ὄξος ἐμβάπτων. Je lis : ..... μηδενί ΤΕ ΠΕΡΙΠΕΠΟΙΗΜΈΝΟΝ, *neque ullo condimento parata* (ou, si vous voulez, *curiosius parata*) ; on peut même supprimer tout à fait le τε après μηδενί. La raison qui me fait supprimer le poivre, c'est que cette épicerie, du temps d'Hippocrate, n'étoit pas encore entrée dans les cuisines ; qu'elle manque absolument dans la version de Calvus ; que μηδενὶ πέπερι, *aucun poivre,* est une expression qui suppose

plusieurs espèces de poivres; et qu'enfin le mot περιποιεῖν se trouve encore dans le même livre, p. 569 : ταῦτα μίξας καὶ ἐλαίῳ περιποιήσας, quoique, dans cet endroit, il s'agisse d'un médicament dont les différens ingrédiens s'amalgament ensemble par l'huile.

Si vous trouvez les nouvelles conjectures sur les deux endroits de Xénocrate plus vraisemblables que les précédentes, et que vous soyez encore à temps, vous pouvez les envoyer à votre ami, après en avoir retranché l'endroit d'Hippocrate et tout ce qui ne va pas directement à les confirmer.

Me conseillez-vous d'envoyer encore à M. Holmes une copie de la lettre que je lui ai déjà envoyée par votre canal? car enfin ce voyage est très-long, et, comme je suis heureux dans toutes mes entreprises, il ne seroit pas étonnant que la première lettre se perdît. Dans ce cas, jugez dans quel embarras va me jeter cette longueur. Si je l'envoyois, cette copie, ne seroit [-il] pas plus prudent de lui faire prendre la route de Livourne (toujours par votre correspondant de Naples), ville qui est dans une correspondance soutenue avec l'Angleterre? Dites-moi ce qu'il vous semble ; car, en vérité, je perds la tête toutes les fois que je pense aux événemens qui peuvent m'enlever mon indépendance. Je ne me suis jamais plaint de ce que la fortune ne m'a pas βίον ὤγκωσε μέγαν, comme dit Euripide par votre bouche; mais au moins cette aveugle fortune devoit-elle me faire payer exactement mon travail. Car, malgré le défaut de communication actuel, il vient cependant de temps en temps d'Angleterre et des lettres et des journaux ; et mon débiteur pouvoit bien trouver les moyens de s'acquitter de sa dette.

Ἔρρωσο !

LXXX

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1794] [1].

Le passage d'Athénée dont je vous ai parlé, mon ami, se trouve l. VIII, p. 351. Il s'agit d'un bon mot de Stratonique, qui, voulant railler un jardinier devenu musicien, lui dit, en parodiant le vers connu d'Aristophane (*Vesp.*, 1431, édit. Brunck) :

ᾌΔΟΙ τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην.

La parodie n'est pas sans sel : *Que chacun chante le métier qu'il sait.* Mais je suis presque persuadé que Stratonique a parodié le vers d'Aristophane :

Ἔρδοι τις, ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην : *Que chacun fasse le métier qu'il sait*, de cette manière :

ἌΡΔΟΙ τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην : *Que chacun arrose le métier qu'il sait.*

Il suffit de se rappeler que l'homme que vouloit plaisanter Stratonique avoit été jardinier, pour sentir que le railleur vouloit l'avertir par là de retourner à son premier métier, d'aller arroser ses choux et ses oignons, et de ne point se mêler de musique. J'ignore si Casaubon a fait quelque note sur ce passage.

Ἔῤῥωσο !

(1) Nous classons à cette date quelques lettres de Coray, sans date, mais qui doivent être de 1794, car elles portent sur l'adresse, rue Saint-Jacques, 36 ; jusqu'à la fin de 1793, Chardon de la Rochette demeurait rue Saint-Jacques, au n° 43.

LXXXI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date [1794].

Voici, mon cher ami, l'endroit d'Athénée dont je vous ai parlé. Il se trouve l. VIII, p. 351, D : Πρὸς δὲ ἁρμονικόν τινα, κηπουρὸν ὄντα πρότερον, ἀμφισϐητοῦντα αὐτῷ περὶ ἁρμονίας, ἔφη :

ᾎΔΟΙ τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην.

Il est visible que c'est une parodie du proverbe :

Ἕρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην

qu'on trouve dans Aristophane, *Vesp.*, 1422. Mais il n'a aucun sel, cet ᾄδοι (*que chacun chante*), appliqué comme il est, à la profession du musicien. Lisez :

ἌΡΔΟΙ τις κ. τ. λ., *que chacun arrose,* etc., et vous trouverez, j'espère, la parodie charmante en ce qu'elle avertit le jardinier, devenu détestable musicien, de reprendre son ancien métier, c'est-à-dire d'arroser son potager.

Je vous prie, mon ami, dès que vous verrez la première feuille de l'impression, de la remettre dans un rouleau à la portière de la dame où vous dînez ordinairement, et ainsi pour les suivantes. Je les chercherai toujours chez elle. Cela est beaucoup plus commode pour vous et pour moi.

Ἔῤῥωσο !

LXXXII

A M. Chardon de la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, Paris.

Sans date [1794].

Je vous envoie, mon cher ami, ci-jointe la *Grammaire* de Langius. Vous pouvez la communiquer à M. de Saint-Léger [1], pourvu que vous ayez la complaisance de le prier de ma part de ne la communiquer à personne; les notes, dont je l'ai barbouillée, n'étant que pour mon usage particulier, je ne voudrois point qu'elles fussent exposées à la curiosité de tout le monde. Vous trouverez ce qui concerne l'auteur du roman d'Apollonius dans cette espèce de discours préliminaire qu'il met à la tête de l'ouvrage sous le titre de *Meletema*, § 23, à l'extrémité de la page.

Au § 20 il parle d'une grammaire de notre langue moderne sous le titre de *Joh. Tribbechovii Brevia linguæ* Ῥωμαϊκῆς *sive Græcæ vulgaris elementa*, Jenæ, 1705, in-8°. Avez-vous le moyen, vous ou M. de Saint-Léger, de me faire venir cette grammaire d'Allemagne? Ce n'est pas que j'en aie une grande idée; mais, comme je m'occupe un peu de la pauvre philologie des Grecs esclaves, il est bon que je connoisse les travaux de tous les Européens qui s'en sont occupés. Il est extrêmement difficile à un Grec moderne

(1) Barthélemy Mercier, abbé de Saint-Léger, un des plus célèbres bibliographes du siècle dernier, fut en 1772 bibliothécaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève. On peut lire sur lui une intéressante notice par Chardon de la Rochette, son ami, dans *Mélanges de critique et de philologie*, t. II, p. 241-272. L'abbé de Saint-Léger, né à Lyon en 1734, mourut à Paris le 23 floréal an VII (13 mai 1799), accablé d'infirmités et réduit à l'indigence. Les *Mélanges* de la Rochette contiennent quelques lettres de lui. Il a fourni des matériaux pour la *Bibliothèque des romans grecs traduits en français*. La lettre de Coray où il est question de l'auteur du roman d'Apollonius nous paraît se rapporter à cette publication.

même de faire une grammaire de notre langue, c'est-à-dire d'une langue qui est encore dans le berceau, et qui vraisemblablement y restera encore pendant longtemps, puisque la nation la plus éclairée de toute l'Europe et la seule qui ait rivalisé et surpassé même ses maîtres, les anciens Grecs, a jugé à propos de perpétuer les souffrances de leurs malheureux descendans, en enseignant à leurs oppresseurs les moyens de ne plus craindre personne. Ταῦτα τίς ἂν ἀκούων ἀνάσχοιτο; τίς οὕτως ἀδαμάντινος τὴν ψυχὴν ὥστε μὴ κόπτεσθαι καὶ τὰς τρίχας τῆς κεφαλῆς τίλλειν, εἰ τοιαῦτα πεπόνθασι παῖδες Ἑλλήνων ὑπὸ τῆς ἐλευθέρας Γαλλίας, οἷα οὐδὲ παρὰ τῶν ἐχθίστων ἄν ποτε προσεδόκησαν; Tout cela ne vous regarde point, mon ami. Lorsque l'astucieux Philippe menaçoit la liberté des Grecs, il existoit plus d'un Macédonien digne de l'estime et de l'amitié des Athéniens. Je ne cesserai de vous aimer et de vous estimer, quand même votre gouvernement iroit mitrailler des Grecs insurgés contre le Grand Seigneur.

Ἔρῥωσο εὐδαιμονῶν!

Ὁ πανάθλιος Γραικὸς
Κοραῆς.

LXXXIII [1]

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36.

30 messidor, III, R. F. [18 juillet 1795.]

Décadi, à 7 heures du matin.

Pardon, mon bon ami, si je pars sans vous embrasser. J'ai voulu vous épargner τὴν τελευταίαν φιλοτησίαν, que la

(1) Second séjour de Coray à la Nozaie, chez Clavier.

cupidité τῶν ἐμποροκαπήλων a rendue aussi embarrassante pour celui qui la donne que pour celui qui l'accepte. Mes complimens, je vous prie, aux citoyennes Massal mère et fille.

Je vous rappelle votre promesse de donner un coup d'œil à la traduction de l'*Histoire de la médecine* que je dois vous envoyer de la campagne, et j'y compte. Croullebois m'a promis solennellement qu'il me la vendra, s'il ne peut point l'acheter lui-même. Vous pouvez vous présenter chez lui dans le courant de la première décade de thermidor pour lui demander les 400 livres dont je vous ai laissé le billet. Quand vous les aurez, je vous prie d'aller tout de suite chez Buisson pour y acheter les *Voyages de la Chine*, 3 vol. in-8° avec un volume de gravures in-4°. L'avant-veille de mon départ il m'a dit qu'il en aura dans six ou sept jours, et qu'il le vendra à raison de 150 livres l'exemplaire au lieu de 70 livres, comme il l'avoit annoncé dans le *Moniteur*. Ainsi vous voyez qu'avec ces messieurs ou citoyens il ne faut point perdre du temps. Il est très-possible qu'il le mette à 250 livres dans quelques jours d'ici. Quand vous l'aurez, vous aurez la complaisance de nous l'apprendre à l'adresse de *Clavier, agriculteur à la Nozaye par Nemours, département de Seine-et-Marne.*

Vous recevrez de Montpellier (vraisemblablement par le canal de Croullebois) 20 exemplaires de la *Médecine clinique de Selle* déjà imprimée. Parmi ce nombre il y en a trois ou quatre exemplaires tirés sur du beau papier, que je vous prie de ne point confondre avec les autres. Vous aurez la complaisance de m'en avertir, et en même temps du prix auquel Croullebois vendra les siens (car il en attend également) et dont vous pouvez vous informer dans le temps en envoyant quelqu'un chez lui, sans qu'il s'en aperçoive; il ne faut pas que ce soit Thomas, parce qu'il le connoît. Vous recevrez également du même endroit vingt-sept exemplaires de l'*Introduction à l'étude de la nature et de la médecine*, dont quatre sur du beau papier, et enfin quinze exemplaires (dont cinq sur du beau papier) de la part de Croullebois des *Observations de médecine*, quand il en aura achevé

l'impression. Souvenez-vous, mon ami, je vous en prie, lorsque vous serez chez lui pour recevoir les 400 livres, de lui rappeler et de l'engager sérieusement à vous communiquer le cahier de ces *Observations de médecine* où se trouve ce mot grec, pour que vous lui indiquiez les caractères qu'il doit se procurer chez Didot (comme il me l'a promis) et envoyer à son imprimeur de province. Autant que je me rappelle, c'est ἰκτίνῳ; mais je n'en suis pas bien sûr.

J'ai recommandé à la citoyenne Laurent (c'est la femme qui fait ma chambre) de vous porter mes lettres à mesure qu'elle en recevra; si ce sont des lettres de Montpellier, vous pouvez les ouvrir, pour voir si le libraire Fournel m'avertit de l'envoi des exemplaires, et de la personne à qui il les envoie, pour que vous puissiez les réclamer. Je m'aperçois d'une erreur que je viens de commettre, en vous donnant l'adresse de Clavier. Cette adresse ne doit servir que pour les lettres; quant au paquet des livres que vous aurez de chez Buisson, il faut l'adresser de cette manière : *Au citoyen Delon fils aîné, marchand drapier à Nemours, pour le faire passer S. V. L. P. au citoyen Clavier, agriculteur à la Nozaye, à Nemours*. La femme qui fait ma chambre demeure *rue des Bernardins, la première porte cochère à droite en entrant par le quai, n° 44*. Je vous en avertis au cas que vous ayez besoin de la faire venir chez vous pour lui en parler. N'oubliez pas, mon ami, de m'instruire de temps en temps (par exemple une fois par mois) de l'état du prix des subsistances, ainsi que du prix des livres, tels que Platon, Sophocle, Lucien, Isocrate et Lysias de l'abbé Auger, les trois premiers volumes d'Aristote. Je pourrois bien prendre le parti de faire le sacrifice de tous ces livres, s'ils venoient à monter à un prix fou. Car, comme c'est une folie que de se dépouiller légèrement de ses effets, de même je considère comme une extravagance de ne point profiter de l'occasion d'un prix extravagant, si malheureusement les choses venoient à ce point-là. Je vous prie de dire à M. Larcher que je suis très-mortifié de ne pas avoir répondu à sa lettre avant de quitter

Paris; mais d'un côté les préparatifs de mon voyage, et de l'autre côté le triste état de ma santé, m'ont forcé de remettre cette réponse au temps où je serai à la campagne; je n'y manquerai pas.

Ἔῤῥωσο !

P. S. — Puisque vous croyez que le *Magazin encyclopédique* [1] pourroit faire plaisir à Clavier, je vous avertirai, lorsque je serai à la campagne, si Clavier veut s'y abonner, à moins qu'il ne l'ait déjà fait.

Croullebois me dit hier au soir que vous pouvez aller chercher les 400 livres vers la fin de la décade qui commence demain.

Décadi, à 7 heures du matin, 30 méssidor, 3, R. F.

Si, avant de nous expédier les *Voyages de la Chine,* vous vouliez faire demander chez Debure pour un Théophraste de Fischer, et l'acheter jusqu'au prix de 20 et même 25 livres pour me l'envoyer ensemble, je vous serois bien obligé.

N'oubliez pas les deux billets en société de la loterie nationale.

Je crois vous avoir dit qu'il faut payer 7 livres par mois à la citoyenne Laurent. Je viens de lui payer le mois qui expire aujourd'hui. Il faut de plus lui payer ce qu'elle vous aura demandé pour blanchissage du linge sale que je lui laisse.

(1) *Magazin encyclopédique*, ou Journal des sciences, des lettres et des arts, par E. Millin (1795-1816), 122 volumes in-8°. Il faut y joindre un premier volume publié par Millin, en 1792 et 1793, en 52 numéros, et qui porte le même titre. HATIN, *Bibliographie de la Presse*.

LXXXIV

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

4 thermidor, 3, R. F. [22 juillet 1795.]

Je ne vous ai pas plus tôt écrit, mon cher ami, parce que je n'avois point d'occasion pour envoyer ma lettre à Nemours. J'ai trouvé à mon arrivée Clavier en bonne santé. et son épouse un peu indisposée par un gros rhume et par les suites de sa grossesse qui est près de son terme. Quant à moi, je me suis très-mal porté pendant les trois premiers jours, à cause du cahotement de la voiture qui avoit irrité mon hémorrhagie. Je me porte un peu mieux dans ce moment.

Clavier vous prie de ne pas oublier d'acheter les *Voyages de la Chine* que je vous ai demandés avant mon départ, au plus tôt que vous pourrez, de crainte que Buisson n'en augmente encore le prix. Il vous prie encore de souscrire pour lui au *Moniteur* pour trois mois à commencer par le premier messidor passé, et pour six mois au *Magazin encyclopédique*. Ainsi, mon cher ami, vous aurez la complaisance de demander les 400 livres à Croullebois pour exécuter toutes ces commissions. Il ne vous en restera pas grande chose pour mes petites dépenses; mais, outre les exemplaires de la *Médecine clinique* que vous recevrez de Montpellier, je tâcherai de vous faire passer quelque argent, dans le cas que vous fassiez quelques déboursés pour moi. Si par hazard la *Médecine clinique* est arrivée, je vous prie de m'en envoyer un exemplaire sur du beau papier avec les *Voyages de la Chine,* et de me faire le plaisir d'en garder un pour vous, également sur du beau papier. Quoique vous ne soyez point médecin, je vous l'offre avec plus de plaisir que si je l'offrois à quelqu'un de mes confrères.

N'oubliez pas, je vous prie, de donner votre adresse au citoyen Croullebois, pour qu'il puisse vous consulter sur le mot grec qu'il trouvera dans une des feuilles des *Observations de Médecine* de M. Selle, qu'il fait imprimer actuellement. Je serois bien fâché si ce mot ne s'y imprimoit point, ou s'il y étoit mal imprimé. Je le prie de plus de se rappeler ce que je lui recommandai la veille de mon départ, d'après les instructions que j'avois reçues de la part de M. Selle. Il s'agissoit d'une dimension que l'Auteur dans ses *Observations de Médecine* comparoit au diamètre, ou à l'épaisseur, ou à la circonférence (car je ne me rappelle pas bien) d'un *gros,* monnoye allemande. Or, ne connoissant point cette espèce de monnoye, je fus forcé de laisser dans la traduction le mot *gros,* qu'il faut actuellement remplacer par ces mots : *une pièce de douze sous* (monnoye françoise). Je le prie encore de me faire passer, par votre canal, s'il est possible, un exemplaire de ces *Observations de Médecine,* aussitôt qu'elles seront imprimées, pour que j'y fasse un *errata,* si malheureusement il s'y est glissé quelques erreurs d'importance. Je lui enverrai cet *errata,* qu'il pourra faire imprimer à Paris à la suite de l'ouvrage.

Dans mon voyage, mon cher ami, j'ai eu occasion d'observer partout l'extrême misère à côté de la plus grande abondance. La récolte est partout de la plus grande richesse, et l'on meurt partout de faim. On trouve encore moins de subsistances à la campagne qu'à Paris ; et le discrédit du papier est encore beaucoup plus considérable que chez vous. Cette misère ne vient point de ce que la moisson ne fait encore que commencer. Soyez persuadé que les fermiers ne seront pas plus traitables, lorsqu'ils auront tout récolté et mis dans leurs granges. Je leur en voulois beaucoup avant de sortir de Paris ; mais je vois maintenant que les prix exorbitans qu'ils mettent à toutes leurs denrées sont relatifs aux dépenses multipliées qu'ils sont obligés de faire. Ils payent les journaliers à des prix fous et ils ont de la peine à en trouver pour des assignats. Ce ne sont pas seulement les grains, toute espèce de denrées est presque

aussi chère qu'à Paris, avec la différence qu'on les trouve plus facilement dans cette dernière ville, parce que les accapareurs l'approvisionnent aux dépens de la campagne. J'ai payé à Essone 20 livres pour un dîner qui ne valoit pas en conscience vingt sous. Le mal a commencé par les villes. Ce sont vos marchands, qui ont les premiers donné le mauvais exemple. Les misérables ! ils ont fait plus de mal à leur patrie que toutes les guillotines de Robespierre, sans compter celui qui doit naturellement en résulter encore, si la Convention ne trouve quelque moyen de réprimer leur scandaleuse cupidité. Je les regarde comme les plus cruels ennemis de la liberté. Oui, mon ami, tous ces vampires aiment la liberté, comme j'aime le grand seigneur.

Notre ami est à la fin de son bled ; le pain que nous mangeons actuellement est composé moitié de seigle et moitié d'orge ; il est cependant meilleur que celui de la section, parce qu'il est fait avec plus de soin.

Les derniers troubles de votre ville nous ont beaucoup affligés. Jusqu'à quand donc ces Messieurs les Chansonniers tourmenteront-ils leur patrie ? Je crois voir les Athéniens s'amusant dans leurs farces pendant que Philippe-Pit menaçoit leur liberté. Je vous embrasse de tout mon cœur. Mes complimens, je vous prie, aux citoyennes Massal.

P. S. — Voilà ma lettre restée encore à la Nozaye, parce que la personne qui devoit la porter hier à Nemours n'y va, à ce qu'elle nous a dit, qu'aujourd'hui. Si elle change encore une fois d'avis, j'espère l'y envoyer au moins demain par Clavier lui-même qui se propose d'aller à Nemours.

Καὶ πάλιν καὶ πολλάκις ἔῤῥωσο !

5 thermidor [23 juillet 1795].

LXXXV

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1795] [1].

Le bon vieux papa, qui est chargé de la révision de mon manuscrit [2], est venu dîner avec nous. Il a enfin pris mon manuscrit; mais je n'ai point osé lui demander dans combien de temps il pourroit me le rendre. Aussitôt que je l'aurai, je ne tarderai point de vous l'envoyer; car je n'aurai autre chose à faire que de placer à côté du texte la traduction corrigée. Quant aux notes, je ne crois point qu'elles soient assez barbouillées pour qu'elles aient besoin d'être mises au net.

Je viens de recevoir la seconde réponse du professeur René; il me marque qu'il est très-difficile de vendre dans ce moment les exemplaires que je le priois de vendre pour moi, à cause que les étudians n'ont guères d'assignats et encore moins d'argent; mais que cependant il le tenteroit, et que s'il réussissoit il vous feroit passer le produit de la vente. Combien coûteroit-il de faire venir à Paris par la messagerie les exemplaires que le libraire de Montpellier me doit? Car ce retard m'ennuie déjà; mais d'un autre côté ce sera une pure perte pour moi, puisque nous étions convenus qu'il me les rendroit francs de port à Paris.

Vous ferez bien, mon bon ami, de donner à la pauvre femme qui a soin de ma chambre 100 livres par mois; et même ce n'est pas encore assez; mais que faire? Voilà encore une nouvelle dépense que vous m'annoncez, l'imposition de 1793. Imposition! bon Dieu! pour un malheureux

(1) C'est la fin d'une lettre de quatre pages dont les deux premières manquent.

(2) Probablement le manuscrit de sa traduction de Théophraste.

banni de sa malheureuse patrie, et qui ne peut pas même rester dans sa chambre, mais qui est obligé ζῆν εἰς ἀλλοτρίαν τράπεζαν ἀποβλέπων, ὥσπερ κύων!!! condition qui parut insupportable à Seuthès même, dont parle Xénophon. Vous avez, mon bon ami, trop d'esprit pour ne pas comprendre que la moindre égratignure doit me causer des douleurs très-vives.

Je voudrois une demi-rame de papier de la qualité de celui-ci, et, s'il étoit possible, du même format sans être plié, mais dans sa grandeur naturelle in-folio, long depuis n° 2 jusqu'à n° 3, et large depuis n° 3 jusqu'à n° 4, que vous trouverez notés dans les quatre premières pages de cette lettre; mais, comme j'ai encore du papier au moins pour deux mois, vous ferez bien de différer cette emplette jusqu'après la vente de mon second manuscrit. Peut-être avant cette époque, je serai assez heureux pour regagner mes foyers. En tous cas, je vous prie de conserver toujours la mesure que je vous donne; parce que, comme mon travail *De aëre, loc. et aq.*, que j'ai discontinué depuis neuf mois, est écrit en grande partie sur du papier de ce format in-folio et de la même qualité, je serai bien aise de le continuer sur le même format, si à mon retour je suis encore assez heureux.... mais non! c'est trop beau pour moi, et je suis trop malheureux pour pouvoir jamais faire quelque chose sur Hippocrate. Gardez, je vous prie, mon ami, chez vous les deux volumes que je vous ai demandés. Je vous prie seulement de donner à Clavier la valeur d'un louis et demi en assignats; parce que je n'ai point le sou. Combien vaut à présent le louis d'or? combien la voie de bois? Est-il plus avantageux de faire ma provision de bois pour l'hiver prochain à présent? et l'est-il à la faire en numéraire plutôt qu'en assignats? Y a-t-il apparence que les assignats reprendront faveur? Embrassez-moi Clavier et dites-lui que sa famille se porte on ne peut pas mieux.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

LXXXVI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

9 thermidor, III, R. F. [27 juillet 1795].

Je vous écrivis, mon cher ami, une très-longue lettre, il y a quelques jours, dans laquelle je vous demandai quelques commissions pour Clavier. Ci-incluse vous trouverez la lettre pour M. Larcher, auquel je ne l'ai point adressée directement, parce que j'ignore sa demeure. Je n'ai rien de nouveau à vous dire dans ce moment. Si vous voyez par hazard le citoyen Levesque, je vous prie de l'avertir de ma part que je me rétracte pour le moment sur une conjecture que je lui communiquai il y a un an sur un passage de Thucydide, l. III, c. 30, où je corrigeai τὸν καιρὸν au lieu de τὸ καινὸν [1]. Je n'approuve pas non plus cette dernière leçon; mais quelques passages d'Aristote et de Plutarque, que le hasard me fit connoître il y a quelques jours et qu'il seroit trop long de vous détailler dans cette lettre, m'obligent de suspendre pour le moment mon jugement sur celui de Thucydide, jusqu'à ce que j'en sois mieux instruit. En un mot, quoique je n'abandonne pas encore tout à fait ma correction, j'ai de très-fortes raisons pour douter de sa solidité :

(1) Voici le passage :

Καὶ μὴ ἀποκνήσωμεν τὸν κίνδυνον, νομίσαντες οὐκ ἄλλο τι εἶναι τὸ καινὸν τοῦ πολέμου ἢ τὸ τοιοῦτον ὃ εἴ τις στρατηγὸς ἔν τε αὑτῷ φυλάσσοιτο, καὶ τοῖς πολεμίοις ἐνορῶν ἐπιχειροίη, πλεῖς ἂν ὀρθοῖτο.

M. Didot traduit dans sa première édition :

« Ne craignons pas le danger, persuadés qu'une surprise de guerre n'est rien autre que ceci : un général qui sait s'en préserver et qui observe chez son ennemi un pareil cas pour attaquer, réussira presque toujours. »

Je crois que τὸ καινὸν τοῦ πολέμου doit signifier : « A la guerre la meilleure invention est de se tenir soi-même sur ses gardes, et, en observant l'ennemi, de l'attaquer : on réussit le plus souvent. »

et c'est assez pour que je prie M. Levesque de n'en faire point usage.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν φίλων φίλτατε !

Avez-vous des nouvelles de Belin ?

LXXXVII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date, timbrée de Melun, 21 [1795] [1].

Bien des remercîmens, mon très-cher ami, de l'attention que vous avez eue de me donner de vos nouvelles dans des momens si critiques. Je vous en avois demandé un jour auparavant, et j'en avois grande raison. Je connois votre zèle pour l'établissement de la liberté, et pour le bien de votre patrie que le Royalisme vouloit encore replonger dans une nouvelle révolution [2]. Vous devez à votre patrie vos forces et vos talens, et à Dieu ne plaise que je vous conseille des considérations privées lorsqu'il s'agit de sacrifices ! Je voudrois seulement que votre zèle soit tant soit peu circonspect, μέμνασ' ἀπιστεῖν, ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν. Examinez bien les hommes à qui vous avez affaire ; s'ils sont prévenus contre le bien, tâchez de les y ramener, mais de manière à leur prouver que c'est plutôt l'intérêt de la vérité que le désir de faire triompher votre opinion qui vous fait agir. Pardon, mon cher ami, si ma sollicitude pour vous m'arrache des conseils et me fait sortir ἐκτὸς τῶν

(1) Cette lettre semble postérieure à celle du 9 thermidor an III [27 juillet 1795].

(2) Allusion à l'affaire de Quiberon qui eut lieu le 3 thermidor [21 juillet 1795].

ἐλαιῶν. Dieu veuille que ce soit la dernière crise que la France éprouve! Elle en a tant essuyé, qu'il est extrêmement urgent qu'elle jouisse enfin d'un peu de repos.

Je me hâte de fermer ma lettre pour profiter de l'occasion de Clavier, qui va lui-même à Nemours. Il y insérera un certificat du bureau de la poste, qui prouve que nous n'avons rien reçu du *Magazin encyclopédique.*

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Mes complimens, je vous prie, aux citoyennes Massal.

LXXXVIII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

5 fructidor, 3, R. F. [22 août 1795].

J'ai, mon cher ami, reçu votre dernière lettre, dans laquelle j'ai trouvé une autre qui m'avoit été adressée par la petite poste. Je vous renvoie cette dernière ci-incluse, parce que je n'y ai rien compris, et que j'ai grand besoin que vous me la débrouilliez. Je ne connois absolument la personne qui me l'adresse, ni ne me rappelle d'avoir eu aucune affaire à la rue d'où elle me l'adresse. Nous soupçonnons fort, Clavier et moi, que c'est une de ces lettres, dont on fait tant à Paris, c'est-à-dire ἐπιστολὴ λαικαστρίας ἢ προαγωγοῦ τινὸς πρὸς Ἀφροδισίων ἀπόλαυσιν αἰνιγματωδῶς προκαλούσης. Mais, comme il est aussi très-possible que ce soit une affaire qu'il m'importe de connoître, ou quelque lettre pour moi (quoique je ne puisse imaginer ni d'où pourroit venir cette lettre, ni par quel hasard elle se trouve entre les mains d'une femme que je ne connois point), je vous prie, mon ami, d'adresser par la petite poste deux mots seulement à cette inconnue. Il s'agit seulement de savoir comment arranger ces deux mots. Lui écrirez-vous que je suis

à la campagne, et qu'elle pourroit s'adresser chez vous, si elle avoit quelque chose à me dire ou à me remettre, ou chez la citoyenne Laurent, rue des Bernardins, n° (si je ne me trompe pas) 44; ou si vous signerez votre billet de mon nom, de peur qu'elle ne voulût remettre cette lettre qu'à moi-même en personne? Comme je ne la connois point, je présume qu'elle ne doit me connoître non plus, et qu'elle enverra ou elle portera chez vous ce qu'elle a pour moi, par un simple billet d'invitation : car, en tout cas, je ne voudrois pas lui faire connoître ma véritable demeure avant de savoir de quoi il est question. Enfin, mon ami, je laisse cette affaire à votre prudence ; vous la réglerez comme vous aurez jugé à propos. Si vous voulez l'adresser chez la citoyenne Laurent, il faut en prévenir cette dernière ; cependant je crois qu'il vaudroit mieux lui donner votre adresse. Je vous conseille seulement de ne point vous exposer à quelque malencontre, en cas que cela fût une ἐρωτικὴ τύχη, et que vous voulussiez me représenter complétement.

J'avois oublié de vous avertir dans mes lettres précédentes que Clavier vient d'avoir encore une fille, sa femme étant accouchée peu de jours après mon arrivée.

Dans le dernier payement que vous avez fait à la citoyenne Laurent, je suis surpris de ne point trouver le blanchissage du linge sale que je lui ai laissé. L'auroit-elle laissé si longtemps chez la blanchisseuse ? Ce seroit d'autant plus mal fait qu'il y a parmi ce linge une paire de draps, que je ne pourrois remplacer dans ce moment, si malheureusement ils venoient à se perdre, qu'en payant peut-être le produit d'une traduction.

On nous dit avant-hier qu'on avoit payé à Paris jusqu'à 1,100 livres la corde de bois. Cela ne s'accorde point avec ce que vous me dites sur la diminution des denrées. Ces horribles nouvelles augmentent mes maux de nerfs et mon hémorrhagie ; et malheureusement je suis d'autant plus porté à le croire qu'ici tout augmente au lieu de diminuer. Je vous l'ai écrit et je vous le répète, la nouvelle de la paix ni l'abondance de la moisson qui vient de finir n'ont rien changé dans le prix des denrées. Tout le monde se flattoit

que la récolte, jointe à l'achèvement de la constitution et aux bonnes nouvelles de la paix faite, et de celle qui vraisemblablement va se faire bientôt[1], alloit enfin inspirer aux citoyens marchands, fermiers, laboureurs, etc., etc., des sentimens de compassion pour leurs frères qui meurent d'inanition ; et qu'enfin tous les François réunis ensemble alloient célébrer la fête de leurs triomphes et faire ce sacrifice solennel dont parle Plutarque (*Sympos.*, l. VI, quæst. 8, t. VIII, p. 770), en chantant tous ensemble le verre à la main : Ἔξω βούλιμον, ἔσω δὲ πλοῦτον καὶ ὑγίειαν ! Mais point du tout : les uns par des intérêts cachés, les autres par un égoïsme abominable, veulent s'entre-détruire, et faire à leur patrie tout le mal que la coalition des ennemis extérieurs a voulu mais qu'elle n'a pu faire à la France.

Je me proposois, mon bon ami, de remplir dans cette lettre l'engagement que j'avois pris envers vous ; mais je ne me sens plus la force pour ce matin, ayant passé une fort mauvaise nuit. Ainsi ce sera pour une autre fois. J'ai depuis quelques jours des insomnies horribles.

Ce libraire de Montpellier est bien long à m'envoyer les exemplaires qu'il me doit. Quand vous les aurez, vous tâcherez, mon ami, d'en tirer le meilleur parti possible. Tâchez aussi de me trouver quelque occupation à Paris, où je puisse gagner de quoi chasser ἔξω βούλιμον. Si cela vous réussissoit, je n'attendrai point l'hiver, je partirai tout de suite. On ne peut être bien que chez soi.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν, καὶ οἴκοι μένων ἀεί! car il ne peut y avoir de bonheur sans cela :

Οἴκοι βέλτερον εἶναι, ἐπεὶ βλαβερὸν τὸ θύρηφι.

J'espère vous envoyer ma traduction dans six semaines d'ici.

(1) Allusion au traité de paix entre la République française et le roi d'Espagne, pour la cession de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, traité conclu le 4 thermidor [22 juillet 1795], et à l'espérance du traité de paix de Bâle avec le prince de Hesse-Cassel [6 fructidor, 23 août].

LXXXIX

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse. 21 fructidor [7 septembre 1795].

Je viens de recevoir, mon cher ami, votre lettre du 19. Comme je vous avois écrit deux lettres (il y a quelques semaines) avant de la recevoir, je ne sais pas à laquelle vous répondez précisément. Une de ces deux lettres contenoit un mandat de Clavier de 400 livres qui devoit vous être payé par le citoyen Derone, apothicaire, rue Saint-Honoré. Clavier vous demandoit le *Voyage de la Chine* et quelques autres livres; et nous vous annoncions n'avoir pas encore reçu le *Magazin encyclopédique*. Vous ne faites mention de rien de tout cela; il faut donc que la lettre qui contenoit le mandat de 400 livres soit égarée. Ayez la complaisance, mon bon ami, de nous en dire un petit mot par le retour du courrier; car cela nous inquiète beaucoup. Jusqu'au moment où je vous écris, nous n'avons rien encore reçu du *Magazin encyclopédique*. Veuillez bien nous dire τὸ διὰ τί;

Je vous remercie des lettres que vous m'avez envoyées. La première étoit du professeur René de Montpellier. Vous avez oublié que je vous avois prié d'ouvrir les lettres de Montpellier avant de me les envoyer. Le libraire de cette ville a augmenté encore de cent sous la *Médecine clinique,* qu'il vend actuellement à 30 livres l'exemplaire. Il m'enverra ceux qu'il me doit dans le premier ballot de livres qu'il enverra à Croullebois; ainsi vous vous réglerez en conséquence pour la vente de ces exemplaires. Ce gaillard va si grand train qu'il est déjà à la veille de finir l'impression de l'autre ouvrage que je lui envoyai avant mon départ. L'autre lettre que vous m'envoyez par votre dernière m'a bien surpris. Elle est de mon pays, écrite par

mon bon ami, mon maître et mon élève, le ministre hollandois. Il y avoit précisément deux ans que je n'avois point reçu des nouvelles de ma τρισαθλίου πατρίδος. C'est encore vous qui m'aviez envoyé il y a deux ans ici à la Nozaye, à la même époque à peu près, la dernière lettre qu'on m'avoit écrite de Smyrne. Pour celle-ci, elle tombe absolument du ciel. Elle me vient dans un temps où les communications sont encore fermées, et par le canal d'une citoyenne qui m'est absolument inconnue. Il me tarde d'expliquer ce mystère. En attendant je vous suis d'autant plus obligé des démarches que vous avez faites auprès de la citoyenne Doyen que la lettre me vient de la part d'un ami pour lequel j'ai μὰ τοὺς ἐν Μαραθῶνι προκινδυνεύσαντας les mêmes sentimens que pour la Rochette. Elle m'a fait beaucoup pleurer; ce qui ne vous paroîtroit pas du tout étrange, si vous saviez ce qu'elle contient. Je vous prie de garder dans votre mémoire l'adresse de la citoyenne Doyen; j'espère qu'elle se rappellera la vôtre en cas qu'elle vînt à recevoir d'autres lettres pour moi.

Je me souviendrai de ces *maudits clous* qu'il a plu à Horace d'appeler de mon nom, et qui me tiennent depuis que j'ai quitté ma patrie, attaché, comme Prométhée, au rocher de la nécessité, et tourmenté sans cesse d'une manière plus horrible que si j'avois τὸ ἧπαρ ὑπὸ μυρίων γυπῶν κειρόμενον. Allons, mon ami, puisqu'il le faut, armons-nous de courage. Ἀνάγκῃ οὐδὲ θεοὶ μάχονται. Je vous embrasse de tout mon cœur. Réponse, je vous prie, pour le mandat de 400 livres. Mes complimens aux citoyennes Massal.

Ma traduction avance toujours; je n'ai fait ni ne peux rien faire pour le traité *De aëre, locis et aquis* tant que je suis ici, ce qui est encore un autre γὺψ qui m'arrache les entrailles.

XC

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

1er jour complém. de l'an 3 de la R. F. [17 septembre 1795].

Je me flatte, mon cher ami, que personne ne s'est présenté chez l'apothicaire pour voler les 400 livres de Clavier. Nous n'avons pas encore reçu le *Magazin encyclopédique*. Faites-moi le plaisir de demander à la citoyenne Laurent, 1° si on lui donne du pain pour moi à la section et quelle ration ; 2° si on lui donne de la chandelle, et à quelle quantité et prix. Il faut qu'elle me garde ce dernier article soigneusement pour l'hiver; 3° si l'on a commencé à donner du bois : car, dans ce cas, je tâcherai de vous envoyer de l'argent pour qu'elle m'en achète.

Je voudrois encore savoir, mon ami, combien coûte la viande et le beurre; et si les prix des traiteurs ont augmenté depuis mon départ.

Mais ce qui m'importe le plus à savoir, et pour lequel je demande une ample information à votre amitié, c'est le prix actuel de ces articles de livres : 1° de Platon en 12 volumes, édit. Bipont.; 2° de Lucien, en 9 volumes, même édit.; 3° Aristote, 3 volumes, même édit.; 4° un volume d'Achilles Tatius, même édit.

N'oubliez pas, je vous prie, de demander à la citoyenne Laurent si elle a retiré de chez la blanchisseuse mon linge, parmi lequel il y avoit une paire de draps. C'est essentiel à savoir.

Ci-jointe vous trouverez une note de livres que Clavier vous envoie avec un mandat pour 400 livres dont vous aurez la bonté de nous accuser la réception. C'est encore le citoyen apothicaire qui doit vous le payer. Outre les livres portés dans la note, Clavier vous prie de renouveler son abonnement de *Moniteur* pour trois mois. Le premier abon-

nement finit avec l'année républicaine, comme vous savez. Vous verrez dans cette note qu'il ne veut le *Voyage de la Chine* que dans le cas où il seroit encore au prix de 200 livres et *non plus ultra*.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν.

XCI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

7 vendémiaire, 4, R. F. [29 septembre 1795].

Je vous écrivis, mon bon ami, le premier jour complémentaire de l'annéé républicaine qui vient d'expirer, en vous envoyant un second mandat de 400 livres de Clavier à la place du premier de la même somme qui avoit été perdu. Une preuve pour nous que le dernier mandat n'a pas eu le sort du premier, c'est que nous continuons à recevoir le *Moniteur;* quoique nous n'ayons encore reçu rien des autres commissions de Clavier, pas même les douze premiers cahiers du *Magazin encyclopédique*.

J'attends votre réponse pour apprendre quelques particularités relatives à mon sort futur. En attendant, veuillez bien, mon ami, faire parvenir par la petite poste la lettre ci-incluse à la citoyenne Doyen, et affranchissez-la même, si vous le jugez à propos, parce que je ne connois point la fortune de cette citoyenne. Je la remercie de la bonté qu'elle a eue de me faire parvenir une lettre que je désirois depuis deux ans, et la prie de me dire par quel canal elle l'a reçue, et si elle peut envoyer par le même canal ma réponse au ministre [1]. J'attends sa réponse (que je la prie d'adresser chez vous) pour écrire au ministre; autrement

(1) Bernard Keun.

je serai fort embarrassé de découvrir quelque moyen pour lui faire parvenir une lettre. Je vous prie, mon bon ami, de faire payer par la citoyenne Laurent à ma principale locataire le loyer que je lui dois, en lui demandant une quittance sur papier timbré.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

Croullebois a-t-il fini l'impression de ma traduction? Combien coûte le blanchissage? Mes complimens, je vous prie, aux citoyennes Massal. Clavier est électeur; l'êtes-vous [1]?

XCII

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date [1795].

La complaisance que vous avez, mon cher ami, de répondre à mes importunes questions, m'encourage peut-être plus qu'il ne faut à vous en faire de nouvelles; mais ne vous effrayez point : vous pouvez y répondre à loisir; et vos réponses me seront toujours parvenues à temps, quand même je ne les aurois qu'après deux mois. Vous voyez

(1) *Annales de la République*, t. Ier, p. 40, 41.

ACTE CONSTITUTIONNEL, PRÉCÉDÉ DE LA DÉCLARATION DES DROITS ET DES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

Accepté par le peuple français, le 1er vendémiaire an IV [23 septembre 1795]. . . . .

TITRE IV. — *Assemblées électorales.*

33. Chaque assemblée primaire nomme un électeur à raison de deux cents citoyens présents ou absents, ayant droit de voter dans ladite assemblée.

que je ne suis pas tout à fait indiscret, et que je sais la différence qu'il faut mettre entre le χρῆσθαι et le καταχρῆσθαι.

Dites-moi donc : 1° si Casaubon dit quelque chose sur le mot στιφρᾷ d'Athénée, liv. VII, p. 323, extr. ; 2° donnez-moi un exemple autre que celui de Plutarque rapporté dans les lexiques sur l'acception du mot μακρὸς (non pour *longus*, mais pour *longinquus*), lointain ; 3° examinez, s'il vous plaît, si, dans l'Hérodote de Wesselinge, ou de M. Larcher, il y a quelque variante sur ces mots, liv. IV, cap. 127 : πρότερον δὲ, ἮΝ μὴ ἡμέας λόγος αἱρῇ, οὐ συμμίξομέν τοι ; la variante doit porter sur les particules ἦν μή ; 4° je voudrois savoir si Du Cange dit quelque chose sur le mot καμάρη ou κεμάρη, ou κεμάριον, ou καμάριον, ou καμάρδα, qui ait du rapport avec la glose d'Hesychius : Καμάραι· ζῶναι στρατιωτικαί. Je crois entendre parfaitement cette glose sans y rien changer ; mais je veux d'avance savoir si Du Cange en a parlé. 5° Cicéron, *de Oratore*, liv. I, 59, en parlant de la manière dont les acteurs tragiques des Grecs exerçoient leur voix, dit : *Et annos complures sedentes declamitant, et quotidie antequam pronuntient vocem cubantes sensim excitant*, etc. Ce passage est aussi curieux qu'obscur, du moins pour moi. Si vos critiques ne l'expliquent point, demandez-le à M. Larcher ou à quelque autre savant ; demandez-le enfin à toute la terre, parce qu'il m'intéresse plus que tout le reste, par un rapport que je crois y trouver avec un autre passage d'Hippocrate, qui n'est pas plus clair. En voilà assez pour des questions littéraires, à moins que je ne m'en rappelle d'autres avant de finir ma lettre ; car j'en ai et j'en aurai toujours des milliers.

Faites-moi savoir, je vous prie, combien de jours on compte ordinairement pour l'envoi et le retour des lettres d'ici à Naples, et si de là on les envoie en Angleterre par des vaisseaux d'occasion ou par des paquebots destinés à cet objet, ainsi que cela se pratique dans Calais et dans Dunkerque. Si cela est, connoissez-vous par hazard les jours que ces paquebots ou coches d'eau y mettent pour faire ce trajet ?

Je viens de faire une découverte tout à fait singulière,

et qui n'est peut-être pas sans aucune utilité. Je la dois absolument à une réminiscence que le hazard a réveillée dans mon esprit. Vous connoissez le dialogue supposé de Lucien, sous le titre de Χαρίδημος ἢ περὶ κάλλους. Dans ce dialogue, qui n'est point de Lucien, ou qui n'est peut-être qu'un exercice de collége que Lucien avoit fait dans son enfance, toute la partie qui traite de la beauté est imitée ou plutôt volée d'Isocrate. Les critiques ne s'en sont point aperçus. Je ne sais si M. Belin de Balue l'a également ignoré. L'abbé Auger, dans son édition d'Isocrate, ne l'a pas remarqué non plus. Si vous êtes curieux de voir ce plagiat, je vous enverrai le cahier de mes remarques sur Lucien, où j'ai eu la patience, non ἀγγελικὴν, mais ὀνικὴν ou ὄνειον, de ranger en deux colonnes le propriétaire et le voleur de cet éloge. Ce parallèle explique et corrige quelques passages dans l'un et dans l'autre.

Si, dans votre vaste correspondance avec les savans de l'Europe, vous découvrez quelque collation de manuscrits, je l'entreprendrai volontiers, en attendant que celle que je fais pour Holmes recommence : ἐργάζευ, Πέρση, Δῖον γένος. Que voulez-vous faire? Si le sort m'a condamné à des travaux que je déteste, est-ce ma faute? Il y a plus : le prix qu'on me donne pour cette pénible collation, qui creuse (oui, mon ami, *qui creuse*, je vous l'affirme sans hyperbole) tous les jours mon tombeau, ne convient plus aux circonstances malheureuses où nous sommes dans ce moment. Mais je ne puis faire entendre raison à mon homme que dans le seul cas où je serai sûr d'avoir une autre ressource, s'il ne vouloit point être raisonnable. Vous seul êtes en état de me donner là-dessus des éclaircissemens. Peut-on, par exemple, présumer qu'année commune, on pourroit avoir assez des commissions de collations de différentes parties de l'Europe pour se procurer le strict nécessaire? Je regrette beaucoup de n'avoir pas un peu donné dans cette partie, savoir, d'entretenir un commerce de lettres avec quelques savans les plus connus.

Ἔῤῥωσο!

Si les remarques sur le passage de Cicéron (supposé qu'il y en ait) sont trop longues, gardez-vous de les transcrire. Vous n'avez qu'à m'envoyer le volume. L'obscurité dont je me plains n'est point dans les mots, mais dans le procédé qu'employoient ces messieurs pour fortifier leur voix. Y a-t-il quelque chose de semblable chez les modernes qui puisse le justifier? Pour des raisons physiques, je crois qu'on pourroit en alléguer quelques-unes de passables qui le justifient. Il seroit par exemple curieux d'en demander à ceux qui crient le journal du soir.

XCIII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date, après le 13 vendémiaire an IV [5 octobre 1795].

Nous reçûmes hier au soir, mon cher ami, les douze cahiers du *Magazin encyclopédique,* et vous remercions de tout notre cœur, Clavier et moi, en vous priant de l'abonner pour les six mois suivans. Au n° 2, t. I, de ce *Magazin,* il manque une demi-feuille, savoir : les pages 235, 236, 237, 238. Clavier vous prie de les réclamer au bureau en envoyant son abonnement. Nous venons de nous apercevoir qu'il manque encore au n° 1 la feuille D tout entière. Dites-nous, nous vous prions, de qui est la critique contenue dans les deux derniers numéros et qui venge si bien l'honneur et le mérite de Casaubon. Il est temps que vous publiiez par la même voie vos observations sur le même sujet. C'est un service que vous rendrez aux lettres en réduisant le charlatanisme littéraire à l'impuissance de voler l'argent du public. Car c'est absolument voler que de publier de pareilles traductions. Je vous prie 1° de faire passer la lettre ci-incluse

au citoyen Pinel, que je suppose toujours à la Salpêtrière; 2° d'avoir la complaisance, la première fois que vous passerez par le quai des Augustins, d'entrer chez le citoyen Fuchs, libraire, pour lui recommander les commissions qu'il a reçues et qu'il recevra dans la suite de mon ami Malzac, médecin de Castres. Assurez-le qu'il n'a rien à risquer avec lui, qui est d'une rare probité et qui a l'âme, comme dit Montagne, d'*une riche composition*. Que fait notre Bélin? Levesque a-t-il fini son Thucydide? Instruisez-nous du nombre des malheureuses victimes du 13 et du 14[1]. On nous dit 25 mille âmes; mais j'ai bien de la peine à le croire. Je viens d'écrire au libraire de Montpellier, en lui annonçant ma nouvelle traduction, et en lui demandant s'il veut traiter en numéraire, puisque le discrédit des assignats augmente de jour en jour. Vous ne tarderez pas à avoir sa réponse que je vous prie d'ouvrir pour voir s'il m'annonce l'envoi des exemplaires qu'il me doit. Si vous vouliez profiter de l'entrevue de Fuchs, pour lui demander au juste combien valent les ouvrages de Lucien et de Platon, et le sonder en même temps s'il vouloit acheter mon manuscrit, vous me feriez plaisir, à moins que pour ce dernier vous n'aimiez mieux commencer par prévenir Lavaux. Je tâcherai de vous l'envoyer au plus tôt; je suis occupé d'en faire la table, qui est extrêmement ennuyeuse. Dites-moi, je vous prie, si la citoyenne Laurent continue à prendre τὸν ἐμὸν ἄρτον pour elle.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Je vous prie de tenir un compte à part pour Clavier, et de nous dire ce qui vous reste des 400 livres, qu'il vous a envoyées, après avoir déduit tout ce que vous aurez dépensé pour lui, excepté les 75 livres, premier abonnement du *Moniteur*, et les 50 livres, premier abonnement du *Magazin encyclopédique*. Ces deux dernières sommes, que vous avez déjà payées, doivent être mises sur mon compte.

(1) Il est sans doute question ici de la journée du 13 vendémiaire an IV, dans laquelle le général Bonaparte fit canonner les Sections armées, sur le péristyle de Saint-Roch et dans la rue Saint-Honoré.

XCIV

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, *à Paris.*

4 brumaire, l'an 4, R. F. [26 octobre 1795].

Bien obligé, mon bon ami, de la petite lettre que vous m'avez envoyée; elle est de cette dame de la rue de la Michodière [1]. Vous trouverez ci-incluse une lettre pour elle, contenant une autre pour mon ami de Smyrne. Je ne la connois point; mais elle m'a rendu un grand service en me procurant les moyens d'avoir des nouvelles de mon pays, et d'en donner des miennes à mes amis et à mes parens. Elle paroît être en correspondance réglée avec une des premières dames de Smyrne que je connois; et cela augmente ma curiosité de savoir quelques particularités sur son état, sa personne et les moyens qu'elle a pour écrire à Smyrne. Si vous étiez plus près d'elle, je vous aurois prié, mon ami, de lui porter ma lettre vous-même; mais, n'osant ni ne voulant absolument abuser de votre temps, je vous prie de l'envoyer par un commissionnaire intelligent, en lui payant son voyage. Si vous croyez que la femme qui fait-mon ménage est en état de faire cette commission, vous lui donnerez un billet de 10 livres pour sa peine. C'est ma maudite timidité, τὸ ἄτολμον, qui m'embarrasse toujours; car j'aurois pu faire toutes ces questions à la citoyenne Doyen elle-même; mais, ne la connoissant point, je n'ai point osé provoquer une réponse d'elle. Elle étoit, comme vous l'aviez deviné, à la campagne. Tout ce que je voudrois savoir d'une manière adroite et honnête d'elle, c'est si je pourrois me servir de son moyen, tant que la guerre dure, pour correspondre avec mon pays, en

(1) Mme Doyen. Voir les lettres LXXXVIII et LXXXIX.

lui payant toujours, comme il est juste, le port de mes lettres.

Clavier vous remercie pour ses commissions. Je vous ai déjà accusé la réception du *Magazin encyclopédique* et ses défauts. Mes complimens, je vous prie, au citoyen Belin et à son épouse. Il a tort de se plaindre de mon silence. J'attendois une réponse de sa part au sujet de quelques questions botaniques que je l'avois prié de chercher dans son Linné. En lui accusant la réception de la réponse qu'il n'a point faite, je lui aurois naturellement annoncé mon départ pour la campagne. Est-il tout à fait revenu à la ville? a-t-il commencé son cours public de grec? Les nouvelles de Paris nous inquiètent beaucoup; celles des frontières ne paroissent point satisfaisantes. Dites-nous quelque chose de précis sur tout ce qui se passe. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

XCV

A Bernard Keun, ministre de l'Église hollandaise, à Smyrne [1].

A 20 lieues de Paris, 26 octobre, 1795.

Votre lettre, mon bon ami, m'a attendri jusqu'aux larmes. Elle m'a trouvé dans le moment le plus critique peut-être de ma vie. Pour vous faire une idée de mon état depuis près de trois ans, imaginez-vous un homme sensible et idolâtre de son indépendance, transporté tout à coup dans un siècle barbare, au milieu de Cannibales, indigné de voir le crime et l'ignorance lever leur tête audacieuse sous l'étendard de

(1) Publiée dans le second choix des lettres de Coray, N° 17 (p. 88).

l'Athéisme, la vertu et les talens expirer sous le couteau des assassins; imaginez-vous un homme, au milieu de toutes ces horreurs, réduit à n'avoir d'autres ressources que de foibles talens, dans un temps où les talens étoient généralement méprisés, persécutés, et où il falloit, pour prospérer, être oppresseur ou complice des oppresseurs; imaginez-vous enfin un homme qui, à force d'avoir été abreuvé de toute espèce d'amertumes, tombe deux fois malade dans le courant d'un hiver aussi rigoureux que le fut l'hiver passé; qui perd, dans la première maladie, les deux tiers de son sang par une affreuse hémorrhagie, et qui, dans sa convalescence, faute de quoi se soigner, gagne une fluxion de poitrine dont il éprouve encore dans ce moment les suites. Tel a été, mon cher ami, mon état pendant la tyrannie de Robespierre; et tel peut-être a été celui de plusieurs milliers d'honnêtes François qui n'avoient point participé aux crimes de ce monstre. Ce monstre n'existe plus; mais les plaies qu'il a faites à la France sont si profondes qu'il faudra du temps et de la sagesse pour les fermer. Depuis la chute du tyran, nous sommes tourmentés par une nouvelle espèce de fléau qui mine l'existence de tous ceux dont les ressources sont circonscrites comme les miennes, ou n'ont point été augmentées à proportion de la hausse inouïe de tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est une disette factice, une famine au milieu de l'abondance, occasionnée en partie par le discrédit des assignats, et en partie par une cupidité scandaleuse des marchands. La tyrannie, pour soutenir une guerre étrangère qui pût distraire l'attention de la nation sur ses forfaits, et pour avoir de quoi soudoyer une foule de délateurs, de spoliateurs et d'assassins, lâchés comme autant de bêtes féroces sur toute la surface de ce malheureux empire, avoit tellement multiplié les assignats que personne n'en veut plus aujourd'hui.

Ce discrédit a dû naturellement hausser le prix de toutes les denrées : tout, depuis les choses de la première nécessité jusqu'aux marchandises les plus indifférentes, se vend, au moment où je vous écris, depuis soixante jusqu'à cent

fois plus cher qu'il ne vaut effectivement. Le pain est à 15 fr. la livre; la chandelle à 55; le bois depuis 600 jusqu'à 800 la voie; une paire de souliers 250 à 300. Ces prix, tout énormes qu'ils sont, vont, suivant toutes les apparences, augmenter encore prodigieusement sous peu de jours. A la fin de l'hiver passé, je payois pour un très-mauvais dîner jusqu'à 15 fr. On m'écrit à présent de Paris qu'on ne peut y dîner à moins de 30. Tout ce qui est marchand ou ouvrier ne se ressent guères de cette hausse, parce que, vendant à proportion du prix auquel ils achètent, tout se trouve de cette manière compensé. Tout le poids de cette calamité porte sur les rentiers et sur les gens de lettres. Les revenus des premiers sont fixes ; et les seconds sont fort loin de mettre leur travail au niveau du taux ordinaire des denrées nécessaires à la vie.

Tout ce récit, qui n'est qu'une esquisse très-imparfaite des maux horribles que nous souffrons, vous inspire sans doute la curiosité de savoir les moyens par lesquels je me suis soustrait jusqu'à ce moment (car je ne vous réponds point pour l'avenir) à la faux de la misère, qui a déjà moissonné beaucoup de monde. L'hiver passé me coûte plus de 6,000 francs ; et je fus mal nourri, mal vêtu et mal éclairé. Je fournis à cette énorme dépense en vendant une portion de ma mince bibliothèque et de ma plus mince encore garde-robe, et en me condamnant à une foule de privations d'autant plus douloureuses que ma santé s'est affoiblie au point que je suis actuellement, grâce aux calamités de ce pays, un véritable infirme. Comme ces moyens étoient fort loin de faire face à mes besoins, il m'a fallu travailler pour les libraires ; car c'est travailler pour ces messieurs que de n'avoir pour prix d'un manuscrit que ce qui suffit à peine pour se nourrir pendant un mois. J'ai donc donné une nouvelle édition de la *Médecine clinique de Selle*, augmentée et corrigée considérablement d'après la dernière édition allemande[1]. J'ai traduit deux autres ouvrages du même

(1) *Médecine clinique*, ou *Manuel de pratique*, traduit de l'allemand de M. Christian-Gottlieb SELLE, docteur et professeur en médecine

auteur, intitulés, l'un *Observations de médecine*, et l'autre, *Introduction à l'étude de la nature et de la médecine*, et qui ne sont pas encore sortis de la presse. Je suis dans ce moment à la veille de finir la traduction d'un quatrième ouvrage anglais, intitulé *Histoire de la médecine* [1].

Je vous enverrai, mon bon ami, quelques exemplaires de tout cela aussitôt que les communications seront rétablies.

Dans l'*Introduction à l'étude de la nature et de la médecine*, vous trouverez une préface de moi sur les devoirs du médecin, qui vous fera peut-être plaisir. Vous sentez bien, mon bon ami, que les calamités publiques, mes malheurs privés et la nécessité d'y remédier par des moyens précipités, ont dû naturellement m'obliger de mettre de côté, depuis bien du temps, mon principal travail sur Hippocrate. Cette dure nécessité me chagrine d'autant plus que, de l'aveu même des critiques éclairés, il existe actuellement fort peu de personnes en Europe capables de s'occuper d'un pareil travail, au lieu qu'il n'y a rien de si commun que des traducteurs. Mais est-ce ma faute, mon cher ami? Un pareil travail, dans ce moment, me mèneroit tout droit à l'hôpital, au lieu que ces traductions pourroient au moins m'empêcher de mourir de faim.

Je passai, il y a deux ans, quatre mois dans la campagne de mon ami, où je reçus votre avant-dernière lettre; et je viens de recevoir votre dernière, après deux ans, dans cette même campagne, où je me trouve depuis deux mois. J'attends le moment où je pourrai vendre ma dernière

et médecin de la maison de charité de Berlin, par M. D. Coray, docteur en médecine de l'université de Montpellier. Montpellier, an III, 1 vol. (La 1re édition est de 1787.)

Selle. *Introduction à l'étude de la nature et de la médecine*, trad. par Coray. Montpellier, an III, in-8°.

(1) Esquisse d'une histoire de la médecine et de la chirurgie depuis leur commencement jusqu'à nos jours, ainsi que de leurs principaux auteurs, progrès, imperfections et erreurs; traduite de l'anglois de M. W. Black, M. D., par Coray, docteur en médecine de l'université de Montpellier. A Paris, chez J.-J. Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny, n° 334, an VI de la République (1798, v. s.). 1 vol. in-8.

traduction à quelque libraire de Paris, pour tâcher d'aller y passer l'hiver, à moins qu'un bouleversement total dans les finances de l'État ne me rende le séjour de cette ville absolument impossible. Il m'étoit possible, dans l'état actuel des choses, d'avoir une chaire de professeur avec 5,000 fr. d'honoraires. Mais, indépendamment de plusieurs raisons trop longues pour vous les communiquer dans ce moment, et qui m'ont obligé d'arrêter le zèle de mes amis, j'ai pour principe que, quand on se sent bon à quelque chose, on doit toujours attendre d'être cherché, et s'interdire toute démarche qui pourroit être confondue avec l'intrigue.

D'après tout ce que je viens de vous dire, mon ami, vous pouvez juger si j'avois raison de vous dire au commencement de ma lettre que celle que je viens de recevoir de vous m'avoit attendri jusqu'aux larmes. Dans la situation où elle m'a trouvé, il étoit naturel de me sentir ranimé d'espérance en recevant des nouvelles d'un ami chéri dont je n'avois entendu parler depuis deux ans. Je vous écrivis deux lettres pendant cet intervalle; mais je vois bien qu'elles ne vous sont point parvenues. Il est étonnant que la vôtre me soit remise, puisque vous l'avez adressée rue de l'Université ou rue de Toulouse, et certainement je n'ai jamais demeuré ni dans l'un ni dans l'autre de ces quartiers. Ma demeure actuelle est rue de Bièvre, n° 13, que je vous prie de bien vous rappeler pour l'avenir; et, si jamais les circonstances vous jettent encore dans l'embarras de me trouver, vous n'avez qu'à vous adresser chez mon intime ami la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Quant aux secours généreux que vous m'offrez, et qui ont excité toute ma sensibilité, trouvez bon, mon très-cher ami, que je me borne pour le moment à vous en remercier, vous et ceux qui veulent bien y concourir, de tout mon cœur. Ce n'est point que je n'en aie grand besoin; mais j'éviterai autant qu'il me sera possible d'importuner même mes meilleurs amis, tant que je pourrai vivoter de mon travail. Néanmoins, crainte d'événemens imprévus, et dans l'ignorance absolue où je suis de ce qui pourroit

résulter dans la suite de cette hausse progressive des denrées, je vous prie de m'indiquer seulement une personne sur laquelle je puisse, dans le cas d'une extrême nécessité, me prévaloir, en tout ou en partie, de la somme que vous m'annoncez. Vous pouvez compter que je ne m'en prévaudrai que dans le cas seulement où je serai menacé de périr faute du strict nécessaire physique.

Ayez seulement la précaution, mon ami, que cette personne soit un assez honnête homme pour me remettre la vraie valeur de la somme suivant le change actuel, qui, vu le discrédit des assignats, doit être tout à fait à la faveur de votre place.

Je m'explique : quoique je ne connoisse guère les affaires, vu le prix actuel du louis d'or, qui se vend à 1800 [livres] (sous peu de jours, il vaudra peut-être deux fois autant), je pense que 100 piastres de votre monnaie doivent peut-être rapporter 10 à 12 mille livres en assignats. Cette somme ne doit point vous surprendre, parce qu'elle n'est qu'une valeur nominale qui suffit à peine pour sustenter pendant six mois un homme qui vit avec une extrême économie. Le moment approche peut-être où il faudra payer 1,000 fr. pour une paire de souliers; nous payons déjà 4 pour le blanchissage d'une chemise. J'aurai besoin de 2,500 à 3,000 pour m'échauffer l'hiver qui commence déjà. Je parle d'après le prix du moment; mais ces prix augmentent du matin au soir d'une manière si effrayante qu'il est très-possible que je me voie dans la dure nécessité de passer l'hiver sans feu.

Je vous envoie cette lettre par le canal de la même personne qui m'a remis la vôtre. C'est une personne qui a bien mérité de moi : vous ne croiriez pas les démarches qu'elle a été obligée de faire pour me déterrer. Il me tarde de retourner à la ville pour aller la remercier personnellement. Tâchez de me répondre au plus tôt que vous pourrez, et de me donner de vos nouvelles, de celles de nos amis communs, de mes parens, de ma famille. Faites à tous mes tendres amitiés, et particulièrement au chantre. Racontez-leur mes malheurs et mes souffrances, mais

dites-leur, en même temps, que j'ai jusqu'à ce moment résisté aux coups du sort, et que j'espère que la providence ne laissera pas périr un homme qui s'est toujours indigné à la vue, je ne dis pas du crime, mais de la moindre injustice que les hommes se permettent.

Adieu, mon brave ami; j'embrasse notre Dentand.

XCVI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

10 brumaire, 4, R. F. [1er novembre 1795].

Le bureau, mon bon ami, où il faut mettre le paquet pour Clavier est rue Saint-Victor, où j'ai pris la voiture publique pour venir ici. La citoyenne Laurent vous l'enseignera. Vous me faites bien de la peine lorsque vous me dites, dans une de vos précédentes, que vous vous proposiez de porter le paquet à la place Victoire. Ainsi permettez-moi, mon cher ami, de vous observer une fois pour toutes, que, lorsqu'il s'agit de pareilles commissions pour Clavier ou pour moi, vous devez employer quelque commissionnaire pour les faire, en le payant pour le compte de celui à qui il appartiendra. Il n'y a rien de si juste. Croyez-vous que personne trouveroit à redire si vous n'alliez perdre tout votre temps, ce πολυτελὲς ἀνάλωμα, pour courir de messagerie en messagerie? Il en est de même des lettres que vous êtes obligé d'écrire pour des affaires appartenantes à Clavier ou à moi. Nous sommes bien aises de profiter de votre complaisance; mais nous sommes trop discrets pour le faire aux dépens de votre bourse, et de votre temps, qui est encore une chose plus précieuse que la bourse. Nous ne voulons plus du *Magazin encyclopédique*. Vous ne croiriez pas de qui est la dernière lettre que vous venez de m'envoyer. C'est An-

gelo Maria Bandini, bibliothécaire de Florence, qui m'écrit pour me demander où j'en suis avec la collation des Septante. C'est vraisemblablement M. Holmes (quoiqu'il ne le nomme point dans la lettre) qui l'a chargé de me faire cette question. Faites-moi le plaisir, mon cher ami, de me dire le nombre de paquets de collations que je vous ai laissés cachetés, et l'adresse qui y est dessus. Ils sont, si je me rappelle, trois ; s'ils sont numérotés, je vous prie de me dire aussi les numéros. Informez-moi aussi s'il y a quelque moyen sûr de les faire passer en Italie; car je m'imagine que cette lettre de Bandini sera bientôt suivie d'une autre de lui ou d'Holmes, pour m'en demander l'envoi. Je vous écris très à la hâte, pour profiter de l'occasion de Clavier, qui va à Nemours pour les assemblées primaires.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Le passage est ainsi conçu :

Ὄψει τινὰ τῶν ἡμετέρων οὐκ ἐς μακρὰν ἴσως· μέμνησο τοίνυν, ὅπως περὶ ἐμοῦ ἢ οὐδένας, ἢ ὡς βραχυτάτους πρὸς αὐτὸν ποιήσῃ τοὺς λόγους. Et cela pour des raisons.

Dites-moi, je vous prie, les nouveaux personnages qui sont entrés dans la Bibliothèque nationale, d'après les nouveaux réglemens; s'il y a quelqu'un de qui on puisse espérer d'avoir des manuscrits pour collationner chez soi [1].

(1) La nouvelle organisation de la Bibliothèque nationale eut lieu d'après un rapport présenté à l'Assemblée nationale en vendémiaire an IV; converti en décret le 25 vendémiaire [17 octobre 1795].

Voici quels étaient les conservateurs administrateurs :

Des livres imprimés. — Capperonnier; Van Praët, trésorier.

Des manuscrits. — Langlès, pour les manuscrits en langues orientales; Laporte-Dutheil, pour les manuscrits en langues grecque et latine; Legrand, pour les manuscrits en langues modernes.

Des médailles antiques et pierres gravées. — Barthélemy, directeur; Millin.

Des estampes et planches gravées. — Joly.

Librairie. — Debure aîné.

Gravure. — Saint-Aubin.

XCVII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

21 brumaire, 4, R. F. [12 novembre 1795].

Je suis fort sensible, mon bon ami, à la complaisance que vous avez eue d'aller en personne chez la citoyenne D.... [1]. Au lieu de vous faire des remercîmens pour la peine que vous vous êtes donnée à cette occasion, je vous aurois fait des complimens pour la connoissance d'une jolie femme, si cette jolie femme n'étoit pas une petite maîtresse et qu'elle eût l'honnêteté de vous recevoir *con un poco più di cortesia.*

Clavier vous remercie du dernier envoi que vous lui avez fait. Il est on ne peut plus affligé de la maladie de sa femme ; mais j'espère que cette maladie n'aura aucune suite fâcheuse.

Vous vous êtes, mon cher ami, un peu pressé d'aller chez Molini. Le bibliothécaire de Florence (vraisemblablement chargé par Holmes) me demande des nouvelles de la collation ; et il n'est pas question d'envoi dans sa lettre. Mais, quand même il me le demanderoit, vous sentez bien que, suivant les règles, il m'est impossible d'envoyer rien à Bandini sans un ordre exprès d'Holmes. Si j'ai demandé les numéros des paquets ou rouleaux, c'est pour savoir répondre à M. Holmes, qui vraisemblablement va m'écrire par le canal de Bandini, aussitôt qu'il saura de lui mon adresse. Je vous suis bien obligé de cette peine, quoique inutile, mais surtout de m'avoir suggéré l'idée du ministre de Toscane, qui pourroit me servir quelque jour.

Vous avez très-bien fait, mon ami, de donner les 10 livres à la citoyenne Laurent; et je crois que vous ferez mieux

(1) Doyen.

encore de lui payer désormais 10 livres au lieu de 7 livres par mois. Malheureusement les 10 livres sont toujours trop pour moi, et ne sont dans ce moment rien pour elle. Mais donnez-les-lui toujours ; c'est une brave femme, et qui doit actuellement souffrir des malheureuses circonstances où se trouvent tous ceux dont les revenus sont fixes, ou qui n'ont pas assez de forces physiques pour chasser par leur travail ἔξω βούλιμον, et de rappeler ἔσω πλοῦτον καὶ ὑγίειαν, comme on faisoit anciennement dans un sacrifice solennel dont parle Plutarque. Vous aurez la bonté de lui demander une notice de tout ce qu'elle aura dans la section pour moi, et de la prier de me le garder jusqu'à mon retour. Vous ferez bien, mon ami, de m'avertir aussitôt que vous n'aurez plus d'argent à moi, pour que je puisse vous en procurer à mesure que vous en dépenserez pour moi.

Je vous sais gré des nouvelles littéraires que vous me donnez. Je ne connois point le personnage dont vous me parlez : mais ne vous inquiétez point ; il vomira les monstres et les couleuvres avec la même facilité qu'il a éprouvée pour les avaler. Tous ces petits suffisans sont, comme disoient les Grecs, τῶν ἐμούντων, οὐ τῶν ἀκριβούντων. C'est que l'ἀκρίβεια ne donne point de quoi dîner, encore moins des places ; mais que l'ἔμετος, étant une chose plus expéditive, a encore l'avantage d'exciter l'appétit ; et l'appétit excite l'intrigue. Au reste, comme je ne le connois point, il est très-possible qu'il soit au moins un honnête homme.

Ces jours passés, ayant eu occasion de chercher quelque chose dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, je tombai sur une correction faite sur un article d'Hesychius, et dont Alberti n'a point fait mention. Quoique je la crois très-vraisemblable, je ne vous la communique que dans la seule idée que, si elle n'est point vraie, elle pourroit au moins fournir la véritable correction à un autre. Hesychius, à la fin de l'article Μίλιον, dit : Οἱ δὲ ἑπτὰ ὑποδῶν τέσσαρα. Gibert, dans ses *Observations sur les anciennes mesures,* insérées dans les susdits Mémoires, corrige : Οἱ δὲ, ἑπτὰ, ἀποδέον ποδῶν τεσσαράκοντα. *D'autres pensent que le mille contient sept stades moins*

quarante pieds. Vous trouverez la correction et les raisons qu'il en donne dans les Mémoires mêmes, vol. XXVIII, p. 221.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν ποθεινότατε καὶ φίλτατέ μοι Ῥοχέτιε!

XCVIII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

7 frimaire, 4, R. F. [28 novembre 1795].

Le moment approche, mon bon ami, où les assignats vont devenir de droit ce qu'ils sont depuis longtemps de fait. Vous savez que je dois le loyer échu à ma principale locataire, à laquelle je ne l'ai point payé, parce qu'elle étoit absente. Je vous prie de vous informer, par le canal de la citoyenne Laurent, quel est l'homme d'affaires de la citoyenne Rey, pour lui payer mon loyer sans délai, ou pour lui signifier légalement qu'il est à sa disposition et qu'elle peut le recevoir quand elle veut au taux de la valeur actuelle des assignats. Si la dame Rey est arrivée, je vous prie de lui envoyer mon loyer par la femme qui fait mon ménage, et un morceau de papier timbré avec, pour qu'aucun prétexte ne puisse avoir lieu.

Je ne tarderai pas peut-être de recevoir de M. Holmes de nouveaux ordres pour recommencer mon maudit et mille fois maudit travail des Septante. Faites-moi, en attendant, le plaisir, mon cher ami, de vous informer si quelqu'un a le bonheur d'avoir accès auprès du garde des manuscrits, et s'il a assez d'ascendant sur son esprit pour lui persuader qu'un manuscrit prêté à un galant homme n'est qu'un *manuscrit prêté*. C'est en frémissant, mon ami, que je me décide à recommencer cet abominable travail.

qui finira par me tuer; mais je vous avoue que je le préfère encore au long séjour de la campagne, où je ne fais et ne peux rien faire absolument. Je voudrois que celui qui doit nous procurer l'avantage d'avoir des manuscrits fût tout autre que l'Ἐπίσκοπος [1]. Ξύνες ὅ, τι λέγω, φησὶν ὁ Πίνδαρος.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

XCIX

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, *à Paris.*

Sans date [probablement des premiers jours de décembre 1795].

Clavier vous demande pardon, mon cher ami, de ne pas vous avoir marqué le titre du livre dans le temps; mais c'est qu'il avoit égaré la liste du libraire où il l'avoit vu. Après bien des recherches il vient de la retrouver. Le libraire est votre voisin; il se nomme *Batilliot frères, imprimeurs-libraires, rue des Noyers, n° 7, la porte cochère en face celle des Lavandiers.* Il a mis ce livre (intitulé : *Traité d'Économie politique,* dédié à la France par un membre de l'Académie des sciences, 3 vol. in-8°) au rabais de 75 livres jusqu'au 30 frimaire. Ainsi, mon ami, nous vous prions de l'acheter avant cette époque et de le faire brocher, s'il est en feuilles, comme son catalogue le porte. — Je vous prie

(1) Levesque.

de me dire si vous avez reçu une de mes lettres où je vous priois de donner, à la femme qui fait mon ménage, dorénavant 10 livres par mois au lieu de 7 livres. Je crains que cette lettre ne soit égarée. Je vous y parlois aussi d'une correction sur Hesychius. — Bien obligé, mon bon ami, de toutes les nouvelles que vous me donnez, quoiqu'il y en ait parmi de très-affligeantes. Je veux parler de celles qui regardent la situation critique où la France se trouve dans ce moment. — Quant à la traduction que vous me proposez, il me seroit, mon cher ami, impossible de l'accepter pour plus d'une raison. Je vois d'avance que c'est une de ces spéculations de libraires qui réussissent toujours mal, parce qu'ils commencent par voler les gens de lettres, et finissent encore par voler le public, qui ne pourra avoir de bonnes traductions des anciens auteurs, tant qu'on continuera à payer si mesquinement les traducteurs. Je connois passablement le grec; mais je ne connois [pas] assez le françois, ni n'ai assez de santé pour traduire un des auteurs les plus difficiles de l'antiquité. Et quoique je sois sûr d'avance de trouver dans vous un correcteur charitable de mes solécismes françois, je tâcherai cependant d'user de votre complaisance avec discrétion, et pour les occasions seulement où il m'est impossible de faire autrement. Si je suis destiné à souffrir toujours, j'aime mieux encore ma maudite collation des 70, et quelques traductions de livres de médecine dans lesquelles au moins je jouis d'une ombre d'indépendance, et de l'avantage de ne pas oublier le peu que je sais en médecine, que de m'imposer le joug d'une société dont les membres me sont inconnus. — L'épouse de Clavier étoit délivrée de sa maladie, qui étoit dans ce canton cette année comme épidémique; mais des imprudences jointes à son état de nourrice lui ont depuis fait essuyer trois ou quatre rechutes, de manière qu'elle n'en est pas encore tout à fait quitte. — J'attends le résultat de vos démarches pour payer mon loyer, et vous embrasse de tout mon cœur.

Par les nouveaux règlemens de la Bibliothèque nationale, il semble que Villebrune n'y est plus; dites-moi ce qui en est. Je vous prie de me dire aussi si notre Belin est encore

professeur de grec [1]. La traduction de Thucydide est-elle achevée[2]?

Clavier vous prie de lui acheter, chez le même Batilliot, *Mélanges historiques et philosophiques*, par Michault, 2 vol. in-12, 48 livres.

Comme vous avez eu occasion de voir le citoyen Levesque, je présume que vous lui avez communiqué l'observation sur Thucydide dont je vous ai fait part il y a quelques mois.

(1) Belin de Ballu (Jacques-Nicolas), helléniste, né à Paris en 1753, publia en 1778 une traduction de l'*Hécube* d'Euripide. Il est surtout connu par sa traduction française de Lucien, avec des notes historiques et littéraires, Paris, 1788, 6 vol. in-8°; par sa traduction des *Cynégétiques* d'Oppien, Strasbourg, 1787, et par une nouvelle édition des *Caractères* de Théophraste avec la traduction de deux nouveaux chapitres nouvellement tirés d'un manuscrit du Vatican, Paris, 1790. Coray, dans son édition de Théophraste, imprimée en 1799, mais dont il s'occupait depuis plusieurs années, expose avec sa modestie accoutumée les motifs qui l'ont engagé à refaire la traduction des *Caractères* de Théophraste.

Belin de Ballu avait été élu, en 1787, à l'Académie des inscriptions; en 1792, il se déroba à la Terreur en quittant Paris et en se cachant dans une maison de campagne. Il fut ensuite nommé professeur de langues anciennes à l'École centrale de Bordeaux. C'est peut-être à cette circonstance que Coray pense en demandant si *notre Belin est encore professeur de grec.*

(2) Coray veut sans doute parler de la traduction de Thucydide dont Levesque s'occupait depuis longtemps et qui parut en 1795. Il se tenait au courant de ce travail dont il parle souvent dans ses lettres.

C

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date. Timbrée du 29 (frimaire?). [20 décembre 1795.]

Je vous remercie, mon bon ami, de toutes les nouvelles que vous me donnez et qui nous ont fait beaucoup de plaisir à tous. Clavier vous remercie en son particulier des livres que vous lui avez procurés et qu'il vient de recevoir. Le payement de mon loyer m'a fait bien du plaisir; et je vous prie de demander à la citoyenne Laurent, la première fois que vous aurez occasion de la voir, si ma principale locataire, la citoyenne Rey, est à Paris, et si son mari se porte bien, ce que j'ai de la peine à croire, parce qu'il étoit depuis longtemps hydropique, au point que sa femme fut obligée de partir précipitamment pour la campagne pour aller lui donner ses soins. — Je suis fâché que la pauvre citoyenne Laurent ne jouisse plus τὸν ἄρτον καὶ τὸ κρέας τὸ ἐκ τῆς πόλεως, qui est aujourd'hui pour les pauvres Parisiens ce qu'étoit jadis le τριώβολον pour les sans-culottes d'Athènes. Malheureusement, je suis trop pauvre pour venir à son secours; car enfin ce que je lui donne par mois vaut à peu près autant que rien. Malgré cela, je vous prie, si vous avez encore de l'argent à moi, de lui donner, indépendamment de ce que je lui dois, un billet de 25 livres, et cela au jour de l'an, c'est-à-dire le premier janvier prochain (vieux style), pour que cela ait l'air d'étrennes d'usage plutôt que d'aumône. — Quant à la traduction que vous m'aviez proposée, je m'étois bien douté, dès ce moment, que c'étoit par manière d'acquit que vous le faisiez, et pour n'avoir point à vous reprocher de n'avoir pas donné à votre malheureux ami un conseil qui auroit pu lui être de quelque utilité. Laissons, mon brave ami, ces traductions à ceux qui ont assez de courage pour apprendre le

grec aux dépens de *John Bull.* S'il me faut absolument travailler pour vivre, j'aime mieux me donner la torture en collationnant les Septante, que d'affliger les mânes de mes ancêtres à force de défigurer leurs sublimes pensées, et que de prouver par des traductions infidèles que leur sang a tellement dégénéré en passant dans mes veines, que, bien loin de penser et d'écrire comme eux, je n'entends pas même ce qu'ils ont écrit. Καὶ περὶ μὲν τούτων ἅλις · δεῖ δὲ αὐτὰ σὲ μόνον εἰδέναι, pour n'offenser l'amour-propre de personne. Vous m'avez affligé au sujet de Belin, non pas tant pour la chaire qu'il perd et sur laquelle il n'auroit dû jamais compter, mais pour ces projets de voyages qui ne sont que comico-romanesques au premier aspect, mais qui peuvent devenir tragiques, si quelque ami ne le détourne de ses idées baroques. Est-il en ville ou à la campagne? N'ayant point des productions territoriales à lui, il doit souffrir dans ce moment, comme beaucoup d'autres. Et vous, mon cher ami, que faites-vous dans cette horrible crise qui menace toute la Nation [1]? Je n'ose point vous communiquer toutes mes craintes. Je suis plongé dans une tristesse sans exemple. Il n'y a que votre correspondance qui m'en distrait de temps en temps. J'ai le bonheur de posséder un autre ami à Castres [2]; mais notre correspondance n'est pas aussi animée. Je crains que la dernière lettre que je lui ai envoyée ne soit égarée, ainsi qu'une autre que j'avois écrite le même jour au libraire de Montpellier, pour l'avertir que j'étois à la veille d'achever ma traduction. J'espère pouvoir vous l'envoyer dans une quinzaine de jours d'ici. Elle est achevée depuis plus d'un mois ; mais il m'a fallu y ajouter quelques notes pour la commodité du public et à mon grand désavantage.

(1) Le 10 décembre (19 frimaire) avait paru un décret portant un emprunt forcé de six cents millions. Le numéraire avait presque entièrement disparu, et les assignats étaient tombés dans un tel discrédit qu'un louis d'or se vendait jusqu'à trente mille francs de papier.

(2) Coray le nomme dans une autre lettre, c'est le docteur Malzac.

Jugez des trésors que j'aurois ramassés, si je traduisois Aristote!

La citoyenne Clavier, qui est à présent dans sa cinquième ou sixième rechute de fièvre, me charge de vous prier de lui procurer deux livres de semoule. Le citoyen son mari et notre ami vous prie de l'abonner pour trois mois, à commencer du 1er nivôse prochain, au *Moniteur* et au *Journal de Paris;* il vous envoie pour toutes ces commissious les fonds nécessaires, que vous trouverez dans cette lettre. Vous aurez la complaisance de nous envoyer la semoule par la même voie par laquelle vous nous aurez envoyé les différens livres.

Je vous prie, mon ami, de recommander à la citoyenne Laurent le soin de toute la garniture de mon lit; elle a besoin, de temps en temps (surtout les couvertures de laine), d'être exposée à l'air et secouée, de peur que la vermine ne les ronge. Toutes les fois que vous aurez la complaisance d'exécuter des commissions pour Clavier, rappelez-vous de nous dire ce qu'il vous reste en main de son argent, pour qu'il puisse vous rembourser promptement, au cas qu'il soit votre débiteur. Vous trouverez ci-inclus un mandat de 1800 livres payable par M. Derone.

CI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date. Avant le 26 nivôse an IV [janvier 1796].

Ce n'est point ma faute, mon cher ami, si je vous ai dit d'envoyer réclamer les morues de la Messagerie. Il faut envoyer premièrement demander si elles y sont (parce qu'on les croit égarées); et alors on vous enverra les

instructions nécessaires pour les en retirer. Clavier a beaucoup ri sur tout ce que vous nous dites touchant ces agioteurs de littérature; moi-même, ἀχνύμενός περ ἡδὺ ἐγέλασα. Je suis bien aise, mon ami, de vous savoir une bonne santé et un bon appétit, comme vous dites. Je voudrois pouvoir, dans les circonstances actuelles..... mais ne regrettons point ce que la fortune envieuse n'a point voulu m'accorder. Je prévoyois, depuis le commencement de l'été passé, ce qui devoit arriver; et nous n'en sommes pas encore au bout. Voilà, mon ami, ce qui me forçoit à mettre votre sensibilité à l'épreuve et à vous inquiéter par mes inquiétudes quotidiennes. C'est précisément dans des circonstances semblables qu'on veut ce que dit Aristophane : τῷ δ' εἶναι μηδὲ ταφῆναι! Mourir de faim à côté des hommes qui n'ont d'autre mal que des indigestions, c'est, suivant moi, mourir bien douloureusement; et c'est aujourd'hui le sort d'un grand nombre des habitans des villes. Mais tirons le rideau sur ces scènes lugubres, et tournons-nous du côté de la Grèce pour contempler τὰς λιπαρὰς Ἀθήνας. La correction de Bernard est aussi délicieuse que le seroit un plat de champignons bien assaisonnés : je crois l'ἀρτυθῆναι très-vrai, et je pense de même d'εὖ λίπεϊ χραίνοιο de Nicandre. C'est grand dommage que cet habile critique ait passé sa vie à nous embellir des auteurs très-laids, tels que Nonnus et C.... Cela s'appelle, suivant moi, s'encanailler. Toutes les conjectures de Wyngaarden sur Hesychius sont excellentes. Quant à la glose ἐνεύναιον, prise de l'*Odyss.*, Ξ, 51, ce critique a raison de distinguer l'ἐγκοίτιον et de le regarder seul comme l'explication du reste : mais je doute fort qu'il faille changer le ΠΟΛΥ d'Hesychius en δασὺ, quoique ce dernier se trouve effectivement dans Homère. Je crois, mon bon ami, qu'il faut lire dans Hesychius : μέγα καὶ ΠΑΧΥ; mais comment accorder cela avec le vers d'Homère, qu'Hesychius avoit sans contredit en vue? Je réponds à cela que ce grammairien a lu, dans le poëte grec, μέγα καὶ παχὺ, au lieu de μ. καὶ δασὺ, que nous lisons aujourd'hui, ou, ce qui est encore plus vraisemblable, qu'il s'est trompé en citant Homère de mémoire.

L'erreur devoit être d'autant plus facile à commettre que μέγα καὶ παχὺ étoit devenu, pour ainsi dire, une expression proverbiale chez les Grecs, depuis que ce polisson d'Aristophane l'avoit employée (*Lysistrat.*, 23) pour désigner *il cazzo*, que, dans un autre endroit, il appelle μεγάλην καὶ παχεῖαν χάριν (*Concionat.*, 1040). — Puisque nous sommes à l'article des corrections, et que j'ai du papier à discrétion, je vais vous en communiquer aussi quelques-unes.

Théophraste, dans son *Histoire des Plantes* (l. IV, ch. vi, p. 80, édit. de Leyde), dit : Ἐν τῷ Ὀλύμπῳ δάφνη μὲν πολλή. μύῤῥινος δὲ ὅλως οὐκ ἔστιν· ἐν δὲ τῷ Πόντῳ ΠΕΡῚ ΠΑΝΤῚ, ΚΑῚ ΠΟΪ́ΟΝ, οὐδ' ἕτερον, καίπερ σπουδαζόντων....... πρὸς τὰς ἱερωσύνας. Si vous avez, mon bon ami, vous ou M. Larcher, le Théophraste de Van Stappel, je vous prie de chercher cet endroit pour voir comment l'éditeur l'a expliqué. Je le regarde comme évidemment altéré, et le corrige : ...Ἐν δὲ τῷ Πόντῳ ΠΕΡῚ ΠΑΝΤΙΚΆΠΑΙΟΝ οὐδ' ἕτερον, etc. Strabon et Étienne de Byzance vous diront que *Panticapée* étoit une ville du Pont-Euxin fondée par une colonie grecque, autant que je me rappelle.

Le même auteur (*de Causis plant.*, l. V, ch. xx, p. 345) : Ὅτι δὲ ὕδωρ οὐκ ἀεὶ χώρας ψυχροτέρας ποιεῖ, ἈΛΛ' ἍΠΕΡ καὶ πρότερον ἐλέχθη, σημεῖον τὸ ΠΕΡΙΓΕΝΌΜΕΝΟΝ· αὕτη γὰρ ἀλεεινοτέρα δοκεῖ νῦν γεγονέναι πλησιαίτερον ὄντος τοῦ Ἕβρου. Je corrige encore : ΚΑΘΆΠΕΡ καὶ πρότερον ἐλέχθη, σημεῖον τὸ ΠΕΡῚ ΑἾΝΟΝ ΓΕΝΌΜΕΝΟΝ· αὕτη γὰρ κ. τ. λ..... *Ut et prius jam diximus* (sc. cap. xvi), *argumento est quod circa Ænum* [urbem] *evenit*, etc. Effectivement, cette ville de Thrace est près du fleuve Hèbre, appelé aujourd'hui *Mariza*. Vous verrez encore ce qu'en dit Van Stappel.

Plutarchus, *in Amatorio*, t. IX, p. 21, édit. Reiske : Ὁ δὲ συστέλλων τὴν γυναῖκα, καὶ συνάγων εἰς μικρὸν, ὥσπερ δακτύλιον, ἸΧΝΟϹ, ὩϹ ΜῊ ΠΑΡΑῤῬΥῆι δεδιὼς, ὅμοιός ἐστι τοῖς..... Je lis : δακτύλιον ἸΧΝῸϹ ΜῊ ΠΕΡΙῤῬΥῆι δεδιὼς, etc. *Comme un homme maigre qui rétrécit son anneau, de peur qu'il ne tombe de son doigt décharné.* Le περιῤῥυῇ appartient aux édd. d'Alde et de Bâle.

Idem, *quod maxim. cum princip. vir. philos. oportet disput.* Ibid., p. 128 : Ὀξὺν ἡ κακία διὰ τῆς ἐξουσίας δρόμον ἔχουσα, ΠΑ͂Ν πάθος ἘΞΩΘΕΙ͂, ποιοῦσα τὴν ὀργὴν, φόνον, τὸν ἔρωτα, μοιχείαν... Malgré la vraisemblance de l'explication de Reiske, je pense qu'il faut lire : ἔχουσα ΠΡΌϹ ΠΑ͂Ν πάθος, ἜΞΩ ΘΕΙ͂, *elle court au-delà des bornes, elle franchit les limites.* Plus bas, p. 129 : Αἱ σαθραὶ ψυχαὶ..... ῬΈΟΥΣΙΝ ἜΞΩ ταῖς ἐπιθυμίαις, ταῖς ὀργαῖς, etc. ; d'où quelqu'un pourroit conjecturer qu'il faudroit lire, dans le premier passage, ἔξω ῥεῖ, ou, dans le second, ΘΈΟΥΣΙΝ ἜΞΩ ; mais j'aime mieux croire que Plutarque, toujours riche dans l'expression, a voulu exprimer la même chose par deux locutions différentes.

Idem, ibid., p. 129 : Τοὺς μὲν ἐπιληπτικοὺς, ἂν ἐν ΨΎΧΕΙ τινὶ γένωνται ΚΑῚ περιενεχθῶσιν, ἴλιγγος ἴσχει καὶ σάλος..... τοὺς δ'..... ἀμαθεῖς ἡ τύχη..... μετεώρους γενομένους, εὐθὺς ἐπιδείκνυσι πίπτοντας..... Ce μετεώρους πίπτοντας prouve qu'il faut lire : ἐν ὙΨΗΛΩ͂Ι τινὶ γένωνται Ἢ περι.....

Idem, *An seni sit gerenda respublica.* Ibid., p. 160 : Ὥσπερ τὴν ἾΒΙΝ λέγουσιν, ὅταν παλαιὰ γενομένη τὸ βρομῶδες ἀποπνεύσῃ καὶ θολερὸν, εὐωδέστερον τὸ ἀρωματικὸν ἴσχειν. Je lis : ἾΡΙΝ. Vous savez qu'on met la racine d'iris dans la poudre à poudrer. Au reste, vous trouverez la confirmation de cette correction dans Théophraste, *de Caus. plant.*, lib. IV, cap. XXII, p. 377 : Τὰ δὲ καὶ μᾶλλον ὄζει ξηρανθέντα, καθάπερ ἶρις.

Idem, *Reipubl. gerend. præcepta.* Ibid., p. 235 : Ἔτυχον ἐν ὁδῷ παῖδες ἐκ λάκκου τινὸς ἀστράγαλον ἐκκόπτοντες. Je crois que l'ἀστράγαλος ici signifie la racine de cette même *iris* dont j'ai parlé dans l'article précédent. Voyez les notes sur l'Ἀστραγάλη d'Hesychius.

Καὶ ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν.

Si ces corrections sont assez heureuses pour avoir votre suffrage, je vous prie de ne point les communiquer à aucun agioteur de littérature. Vous pouvez les communiquer à M. Larcher. Dites-nous combien coûte le *Thucydide françois.*

Grand merci des journaux que nous venons de recevoir.

CII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

26 nivôse [16 janvier 1796].

On a, mon cher ami, reçu la semoule et les morues en même temps ; on vous fait encore excuse pour ces dernières, comme on vous remercie pour la première.

Je vous remercie, de mon côté, pour tous les détails dans lesquels vous êtes entré au sujet des conjectures que je vous avois communiquées. Ce n'est pas la seule ville de Panticapée qu'on m'enlève d'emblée ; j'ai encore à pleurer la perte de celle d'Énos. En consultant, ces jours passés, Paulmier de Grentemesnil pour un passage de Diogène Laerce, je m'aperçus que ce citoyen avoit aussi fait des corrections sur Théophraste. J'y cherche mon passage, et je trouve (p. 607 de ses *Exercitat.*) *totidem literis exaratum* τὸ περὶ Αἶνον γενόμενον. Ainsi, *pazienza!* Cela m'apprendra de ne point m'amuser sur des auteurs dont je n'aie les dernières éditions, ou sans avoir au préalable consulté ceux qui s'en sont occupés avant moi. — Je viens de consigner, mon bon ami, au fils de la dame τοῦ φαρμακοπώλου [1], qui vous a payé les mandats de Clavier, un paquet adressé à votre nom et contenant le manuscrit de ma traduction. Le porteur, à qui ce citoyen m'a promis de consigner le paquet, partira mercredi prochain et sera à Paris jeudi le soir, de manière que, le lendemain ou samedi prochain, vous pouvez envoyer quérir le paquet chez cette dame τὴν φαρμακοπωλήτριαν. Je sollicite de votre amitié d'en faire, aussitôt que vos occupations vous le permettront, la lecture d'un bout à l'autre, texte et notes, excepté la table des matières et la carte, dont vous n'avez à examiner que les notes margi-

(1) Mme Derone.

nales. Le but de cette lecture doit se borner à corriger les fautes grammaticales, s'il y en a, sans vous mettre en peine du style proprement dit, à moins qu'il n'y ait par ci par là quelque tournure allemande, tartare ou turque, ou quelque chose de pire encore, εἴπερ Τούρκων εὑρεῖν τι χεῖρον ἐνδέχεται. Quand vous serez au tiers ou à la moitié de votre lecture, vous enverrez par la petite poste la lettre ci-incluse, que je laisse exprès sans date, à mon confrère Pinel, qui, dans sa dernière lettre, m'a promis de son propre mouvement de s'occuper du soin de me trouver quelque libraire qui voulût se charger de l'impression. Je viens d'écrire aujourd'hui à Montpellier pour en avertir le libraire Tournel, qui vraisemblablement n'a point reçu la lettre que je lui écrivis, il y a plusieurs semaines, à ce sujet. Je lui en demande de la monnoye métallique. Je doute fort qu'il puisse y consentir; mais j'aime mieux garder mon manuscrit que d'avoir des assignats dont je ne saurai que faire. Je sais que malheureusement, dans le moment où nous sommes, c'est encore trop tôt pour demander de l'argent, comme il est trop tard pour recevoir des assignats; et c'est ce qui augmente d'autant plus mon embarras. Mais, d'un autre côté, lorsque je considère qu'une histoire de la Médecine qui descend jusqu'à nos jours est absolument un ouvrage qui manque, celle de le Clerc n'allant que jusqu'à Galien, et celle de Freind que jusqu'au commencement du seizième siècle; qu'elle a l'avantage, sur ces dernières, d'avoir une carte chronologique et d'être moins volumineuse, par conséquent, d'un débit plus facile, celles de le Clerc et de Freind ayant été en tout temps extrêmement chères : lors, dis-je, que je fais tous ces calculs, je présume que tout libraire qui connoît un peu ses intérêts doit être bien aise d'en faire l'acquisition. Comme j'ai promis à Croullebois de l'en prévenir, vous aurez la complaisance, mon ami, de l'en avertir par manière d'acquit; car je ne crois pas que je puisse jamais faire rien avec lui. D'ailleurs, il est si lent dans ses opérations, qu'en vérité il faut être réduit à la dernière misère pour lui confier un manuscrit. Voilà une éternité depuis qu'il a commencé de

faire imprimer les *Observations de Médecine* de Selle, et je ne peux en avoir rien encore. Les a-t-il achevé d'imprimer? Il est vrai que le libraire de Montpellier ne m'en a rien encore envoyé non plus; mais, du moins, il imprime sur-le-champ les manuscrits qu'il reçoit.

A la page 105, not. 1, du manuscrit que je vous envoie, vous trouverez un rapprochement que je fais de l'article Λυχόστομος de Suidas avec un passage de Platon. A la p. 172, not. 2, vous verrez une anecdote curieuse que j'ai tirée des *Cartas eruditas* de Feyjoò, concernant la circulation du sang, et que je confronte également avec un autre passage de Platon, traduit d'une manière infâme. Lorsque je dis que Platon s'énonce d'une manière plus formelle que le vétérinaire espagnol, je fais allusion au mot σφοδρῶς, qui s'approche davantage des idées que les modernes ont sur la circulation. Καὶ τούτων μὲν ἅλις.

Je vous prie, mon bon ami, de me donner de vos nouvelles un peu en détail, de celles sur l'état actuel de Paris, sur le prix des denrées, ce que nous avons à craindre ou à espérer, s'il y a quelque chose de nouveau et de curieux περὶ τῶν λογοκαπήλων. Quant à moi, j'éprouve de plus en plus l'ennui de vivre, et :

ἐπειδὰν ὦ μόνος,
στένω, κέχηνα, σκορδινῶμαι, ῥέμβομαι,
ἀπορῶ, γράφω, παρατίλλομαι, λογίζομαι,
. . . . εἰρήνης ἐρῶν,
. . . . τόν τ' ἐμὸν οἶκον ποθῶν.

Dites-moi, mon cher ami, si vous avez à présent le moyen d'écrire en Italie. Le projet que je vous avois communiqué, il y a longtemps, d'y aller passer le reste de mes jours, m'occupe toujours. Je vois et je me persuade de plus en plus qu'en France je n'ai d'autre perspective pour mes vieux jours que l'hôpital, ou de vivre à la charge de mes amis, et, qui pis est, au prix de mon indépendance. Vous ne sauriez croire combien ces tristes idées altèrent mon physique et mon moral. *Vous devez cependant être*

bien chez votre ami, me diriez-vous. Eh oui, mon ami! mais je voudrois être libre d'y demeurer, et non forcé par des circonstances dont je ne vois point la fin. D'ailleurs, que voulez-vous que je fasse en France? J'y serai toujours comme un ilote.

Τοὺς γὰρ μετοίκους ἄχυρα τῶν ἀστῶν λέγω.

Je ne serai pas plus heureux en Italie; mais du moins j'y trouverai une légère compensation de mes maux dans la beauté d'un climat qui, plus analogue à celui de mon malheureux pays, doit convenir mieux à l'état de ma santé. La première fois que vous aurez la faculté ou l'occasion d'écrire à Naples, je vous prie de vous informer si l'on trouve dans les bibliothèques de cette capitale beaucoup de manuscrits des Septante. J'aimerois mieux le séjour de l'Italie, même à condition de n'y gagner ma vie que par un travail que je déteste ὁμῶς Ἀΐδαο πύλῃσι. Bandini, de Florence, ne m'a pas encore répondu; je crains que ma lettre ne soit égarée, et d'autant plus que, si je ne me trompe, je l'expédiai par le même courrier par lequel j'envoyai celle de Montpellier, et une autre de neuf pages à mon ami de Castres, dont je n'ai non plus aucune nouvelle.

Si vous pouviez, sans vous gêner, vous priver pour cinq ou six semaines de vos *Caractères* de Théophraste de Fischer, vous me feriez plaisir de me les envoyer par le même canal de la dame φαρμακοπωλητρίας, qui est une voie très-sûre. Je vous promets de vous les renvoyer au bout de ce terme par la même voie. Je voudrois que vous y ajoutassiez la petite brochure de Beck, qui contient le texte grec du 29me et 30me Caractère, et rien de plus. Si vous ne le pouvez point, mon ami, je m'en passerai. Je vous conjure de ne point vous gêner avec moi. Je suis bien fâché de ne l'avoir point acheté chez Debure, lorsque le prix étoit encore à 125 francs. A présent, c'est trop tard. J'en ai achevé la traduction, qu'un de nos voisins m'a promis d'examiner et de corriger. C'est un homme qui pos-

sède et qui écrit très-bien votre langue; mais je ne voudrois la lui livrer qu'avec mes notes, que je ne pourrois faire sans avoir celles de Casaubon. D'ailleurs, il me faudra ajouter le texte, et je prendrai celui de Fischer. Je vous prie de n'en parler à personne, pas même au γυναικοϊέρακα [1], qui m'aigrit et qui m'indispose contre lui de plus en plus, non pas par un commerce direct, puisqu'il y a bien du temps que je n'ai de ses nouvelles, mais par les suites affreuses de sa sotte ἀδολεσχίας. Cela vous paroîtra un peu énigmatique, mais je ne puis vous en donner l'explication dans ce moment; sujet de chagrin de plus, quand on ne peut épancher son cœur dans le sein de son ami.

Ἔῤῥωσο!

Comment se portent les citoyennes Massal?

Il est très-possible que Clavier profite de la même voie pour vous envoyer un paquet un peu plus gros que le mien pour le lui vendre. En tout cas, il aura soin de vous en prévenir.

Faites-moi le plaisir, mon bon ami, de vous informer chez Croullebois s'il est prêt à publier ces *Observations de Médecine* que je lui ai livrées il y aura bientôt huit à neuf mois. Demandez-lui encore s'il a reçu du libraire de Montpellier la seconde édition de la *Médecine clinique* et la première de l'*Introduction à l'étude de la nature et de la médecine;* à quel prix il les vend, et s'il se sent le courage et la complaisance de me prêter un exemplaire de chaque pour les envoyer à l'auteur (M. Selle), à Berlin. Je les lui rendrai aussitôt que j'aurai les miens. J'attends vingt exemplaires de l'un et trente de l'autre de de ces ouvrages. Recommandez à la citoyenne Laurent mes couvertures.

Καὶ πάλιν καὶ πολλάκις ἔῤῥωσο!

(1) Villoison.

CIII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

20 ventôse, an IV [10 mars 1796].

J'ai différé, mon bon ami, de répondre jusqu'à ce moment à votre lettre du 4 ventôse, 1° parce que j'étois un peu indisposé, et 2° parce que j'attendois la réponse de Montpellier, pour vous donner des nouvelles de ma négociation avec le libraire de cette ville. Voyant que cette reponse n'arrive point, quoique je lui aie écrit dès le 22 pluviôse, je vais commencer à m'entretenir avec vous, et peut-être avant que je finisse ma lettre je pourrai la recevoir, et vous en parler en conséquence. Je suis bien sensible à la peine que vous vous êtes donnée de porter vous-même ma lettre chez la citoyenne de la rue de la Michodière, mais je vous avoue que j'en suis en même temps très-fâché. Je vous proteste μὰ τὸν Δία τὸν φίλιον! que je vous aurois prévenu très-sérieusement de n'en rien faire, si j'eusse pu prévoir cette démarche, Comme elle est déjà faite, je n'ai plus que des remercîmens à vous faire. Ma maladie n'a été ni longue ni dangereuse; mais elle peut avec le temps donner lieu à une maladie chronique très-sérieuse; et il ne me faudroit que cela pour que le bonheur dont je jouis fût au comble. L'excessive humidité de cet hiver avoit abreuvé tellement le tissu de tout mon corps, que la gelée brusque et soudaine que nous avons eue ces jours passés y a agi comme elle auroit fait sur une éponge trempée et exposée à toute l'action d'un froid rigoureux. Je sentis tout à coup une [telle] roideur dans toutes mes articulations, et surtout à celles du bassin, que je ne pouvois me baisser pour mettre mes souliers. Je ne gardai le lit que vingt-quatre heures; mais je sens encore

mes douleurs au moment où je vous écris, quoique beaucoup diminuées. Si ce n'étoient que des causes physiques, j'aurois le moyen de les détruire bientôt; mais ce sont, mon bon ami, les causes morales qui aggravent tous mes maux, et qui finiront peut-être par les rendre incurables. J'attends cette réponse de Montpellier, comme une réponse qui doit décider de mon sort; car je vous avoue que l'idée de passer l'été hors de mon domicile, quoique je sois très-bien ici, me rend malheureux. Je prévoyois, mon bon ami, avant de vous quitter, que mes maux ne devoient pas finir si tôt; et c'étoit cette prévoyance qui me forçoit à vous fatiguer par mes jérémiades éternelles.... Je ne reçus, mon bon ami, votre pacotille de Théophrastes que le 25 pluviôse, parce que le mauvais temps avoit empêché le fils τῆς φαρμακοπώλιδος de me le porter, comme il m'avoit empêché, moi, d'aller chez lui pour la chercher, quoique la distance qui nous sépare ne soit que d'une petite lieue. Je me mis sur-le-champ à l'ouvrage, et j'y serois maintenant bien avancé sans mon indisposition, qui m'a fait perdre plus de huit jours. Je vous avois déjà dit, si je ne me trompe, que ma traduction étoit toute faite; je viens de finir mon texte grec, que j'ai copié sur celui de Fischer à peu de chose près. Au bas du texte j'ai placé les variantes, et les conjectures des savans les plus importantes. Je vous suis bien obligé des notes que vous me communiquez. Il n'y a aucun doute que l'ἡνίκα προῖκα ἀφιᾶσιν οἱ θεατρῶναι ne soit la meilleure leçon, comme le pense le rédacteur des nouvelles de Gottingue. Il en est de même de la remarque qu'il fait sur la mauvaise traduction du passage καὶ δημοσίους ἀγῶνας ὠφληκόσι. Quant à Φειδωνίῳ et φειδομένῳ, je pense au contraire que c'est ce dernier qu'on doit préférer au premier; d'autant plus que votre note φειδομένῳ φιλήματι, que vous avez mise à la marge de la petite brochure contenant les deux derniers Caractères, semble le justifier. A propos de cette brochure, vous avez ajouté à la fin du dernier Caractère une note d'Amaduzzi, sur laquelle j'ai quelques doutes. Vous faites dire à cet éditeur que le manuscrit du Vatican étoit dans cet endroit (c'est-à-dire le

dernier mot ἀντικομίσαι) écrit de manière qu'on pouvoit lire ἀντικόμισαι (sic), ou bien, comme pensoit Spalletti, ἄν τις κομίσατω. Vous avez écrit la dernière lettre d'une manière un peu obscure, en sorte que je ne sais si vous voulez dire κομίσατω par ω ou κομίσατο par ο. Je vous prie de me dire ce qui en est. Quant à moi, avant que de connoître la note d'Amaduzzi, voici, mon cher ami, comment j'avois corrigé tout cet endroit : Καὶ παρὰ τῶν γνωρίμων τοιαῦτα κεχρᾶσθα., ἃ μητ' ἂν ἀπαιτήσειε (ou si vous voulez vous écarter moins du texte ἀπαιτῆσαι), μήτ' ἂν ἀποδιδόντων ταχέως ἄν τις κομίσαιτο, à peu près dans ce sens : *Il emprunte de ses connoissances de ces choses qu'on n'est guères dans l'usage de recevoir, quand on les rend, encore moins de redemander,* [*quand on oublie de les rendre*]. Ce sens me paroît fort piquant, et digne de Théophraste, quand il seroit vrai que ces deux Caractères ne sont point de lui. Imaginez-vous un impudent qui vient vous emprunter tantôt une feuille de papier, tantôt une plume, autre fois un morceau de votre bougie pour descendre votre vilain escalier, en un mot toujours de ces choses qu'il ne se croit point obligé de rendre, et qu'il est sûr que vous ne lui demanderez jamais ; et vous aurez l'original du portrait que Théophraste trace ici. Dites-moi ce que vous en pensez.... Le titre anglois de ma première traduction est : *An historical Sketch of medecine and surgery from their origin to the present time, and of the principal Authors, discoveries, improvements, imperfections and errors* [1]. Mais une chose plus essentielle, que je veux vous recommander pour cet ouvrage, c'est la suivante. Vous trouverez à la fin de la page 278 la mention d'une machine pour introduire des vapeurs dans la bouche et dans les poumons des malades, inventée par MUDGE. Voici comment est conçu le texte anglois : « Mudge's description of « an *inhaler*, to convey medicated steams in to the mouth « and lungs. » Comme cette invention est très-récente, je ne savois pas encore qu'il y eût un nom adopté en françois pour exprimer le nom *inhaler* de la machine ; par consé-

(1) Voir la note de la page 217.

quent je dois avoir paraphrasé tout ce passage, autant que je me rappelle. Mais je viens d'apprendre que les François lui ont déjà donné le nom barbare d'*inspiratoire;* je dis *barbare*, parce qu'on l'emploie comme substantif : *un inspiratoire*. Ainsi je vous prie de substituer ce nom d'*inspiratoire*, si vous le trouvez à propos, avec une note à la marge, conçue à peu près de cette manière : « On peut « voir dans la *Médecine domestique* du docteur Buchan, « traduction françoise, table des matières, à l'article *Inspi-* « *ratoire,* la description détaillée de cet instrument, au « moyen duquel on peut faire passer dans la gorge, dans « la trachée-artère et dans les poumons, un air chargé de « vapeurs humides ou de particules propres à guérir les « affections de ces parties. » Cela fait, vous aurez la complaisance d'écrire aussi à la table alphabétique, que j'ai placée à la fin de l'ouvrage, à la lettre I, le mot *inspiratoire* à sa place naturelle. A la page 284, où l'auteur parle de cette opération d'accouchement inventée depuis quelques années, et qui consiste à séparer les deux os dont la réunion forme l'os pubis, pour extraire l'enfant du sein de sa mère, j'ai renvoyé dans une note au *Journal de Médecine* pour cette opération, que j'appelle la *section de la symphyse;* mais j'ai oublié d'en nommer l'auteur, qui est Sigault. Je vous prie d'ajouter ce nom à la note et à la table alphabétique, à sa place. Quoique cette invention n'ait point fait fortune, il est juste cependant que j'en nomme l'auteur, et parce qu'elle fait époque dans l'histoire de la Médecine, et afin de me mettre à l'abri de tout soupçon de partialité et d'injustice.... Dans votre lettre, vous ne me parlez point des livres dépareillés du professeur René. Je vous prie, mon ami, d'y songer, pour que je puisse lui donner une réponse quelconque.

Voilà ma lettre à peu près finie, et je n'ai point encore reçu la réponse de Montpellier. Je vous dois 39 livres 5 sols, et Clavier 147. Celui-ci ne tardera pas à vous les rembourser. Quant à moi, aussitôt que j'aurai la réponse du professeur de Montpellier, je lui écrirai de vendre quelques-uns des exemplaires que le libraire me doit en

assignats ou en numéraire, et de vous en remettre directement le montant. Ce n'est point pour vous payer ma dette, dont le retard ne vous ruinera point, mais j'ai aussi besoin d'argent pour des petites dépenses journalières. Vous aurez d'ailleurs bientôt besoin d'argent pour payer mon loyer et autres dépenses du ménage. Quant à la femme qui a soin de ma chambre, ne lui donnez plus les 10 francs; car en vérité c'est une dérision que de lui présenter chaque mois une somme qui ne représente pas même la valeur d'un sol métallique. Quand vous aurez reçu des assignats de Montpellier, alors vous lui donnerez ce que vous trouverez à propos, en combinant les circonstances actuelles, dans lesquelles tout le monde se trouve, avec les circonstances particulières sous lesquelles je gémis. Faites-lui apercevoir en attendant que vous ne suspendez ce payement mensuel que pour l'augmenter dans la suite. Croyez-vous qu'en lui donnant 100 francs par mois, elle en sera contente? Cent francs ne sont rien pour elle, et sont malheureusement quelque chose pour moi, à moins que le libraire ne veuille me payer en toute justice et conscience. Votre lettre a été la proie de Vulcain; de manière que vous pouvez être tout à fait tranquille περὶ τῶν παρῳδημένων ἐκ τοῦ Βολταίρου.

J'ai gardé cette lettre jusqu'aujourd'hui 26 ventôse; mais je n'ai pas encore reçu la lettre de Montpellier, ce qui m'inquiète beaucoup. J'attendrai encore jusqu'à la fin de ce mois; et alors j'y enverrai une seconde lettre, de peur que la première ne soit égarée. Vous feriez bien en attendant, mon ami, de parler à quelque libraire de votre ville au sujet de cette *Histoire de la médecine*, et surtout à Pinel, qui pourroit bien vous en fournir quelques moyens. Quand vous aurez fini la révision de cette histoire, je solliciterai votre complaisance pour le *Vade-mecum*.

Vous trouverez, mon bon ami, dans la carte chronologique de l'*Histoire de la médecine*, à la colonne année 1100, case 6[me], le nom d'*Articella*. Je vous prie de me dire si j'ai fait à la marge de la carte quelque note relative à ce mot.

Je vous prie de me dire si B... [1] est fixé à la ville, ou s'il va et vient suivant sa louable coutume. Dans le premier cas, et après avoir vendu les deux traductions que vous avez chez vous, supposé qu'elles se vendent à un prix raisonnable, j'aurois envie de lui proposer de me prendre en pension. Cet arrangement pourroit peut-être lui convenir d'autant plus qu'il ne doit pas dans ce moment être non plus à son aise, attendu les cruelles circonstances où nous sommes. Ne lui en parlez pas encore cependant, à moins que vous ne vouliez le sonder de loin sur ses intentions présentes et à venir. Malheureusement c'est un homme sur lequel on ne peut guères compter, vu son caractère παλιμβολώτατον, quoique ἠπιώτατον.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CIV

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse et sans date, postérieure au 27 ventôse an IV [17 mars 1794].

Le lendemain de ma dernière (27) j'écrivis au citoyen René, professeur en médecine à Montpellier, en le priant de vendre cinq exemplaires de *Médecine clinique* et sept de l'*Introduction à l'étude*, etc., en argent, et, si cela étoit impossible, en assignats au cours, et de vous envoyer directement à Paris les assignats par une lettre chargée à la poste, et l'argent par la messagerie. Mais si vous voyez, mon ami, que les nouveaux arrangemens sur les finances pourroient me porter quelque préjudice, je vous prie d'avertir directement (pour ne pas perdre de temps) le citoyen René de suspendre la vente jusqu'à l'émission des mandats, ou de ne vendre qu'en numéraire. Je vous parle

(1) Belin de Ballu.

comme un homme qui ne connoît guères les affaires. Peut-être seroit-il plus avantageux qu'il accélérât au contraire l'envoi des assignats, pour que vous soyez à temps de les changer contre des mandats. Ainsi vous ferez encore pour cette affaire comme pour le reste ce que vous jugerez à propos.

Quant à mon Théophraste, j'en ai eu déjà trop de peine, pour que je puisse me résoudre à ne faire imprimer que le texte françois.

Si vous croyez nécessaire d'écrire deux mots à René, je vous prie, mon ami, de ne point oublier de lui parler de sa commission, je veux dire de ses livres dépareillés; car, en le priant de vous remettre directement le produit de la vente de douze exemplaires, je lui ai dit que vous vous occupiez de sa commission, parce qu'il falloit lui dire quelque chose. Il faut que ma première lettre soit égarée, puisqu'il ne m'a pas encore répondu au sujet de mon *Histoire de la médecine*. Si celle que je viens de lui écrire n'éprouve pas le même sort, j'aurai sa réponse dans trois semaines d'ici. Il ne sait point que mon manuscrit est déjà à Paris, et il ne faut pas encore qu'il le sache. Si vous voyez Pinel, je vous prie de lui témoigner combien je suis fâché de ne pouvoir pas encore lui présenter les exemplaires que je lui ai promis; mais c'est la faute du libraire de Montpellier.

CV

A Chardon de la Rochette.

30 ventôse, 4me R. F. [20 mars 1796].

Vous aurez déjà vu, mon ami, par ma dernière lettre, les raisons pour lesquelles je ne vous avois pas plus tôt répondu. Je reçus hier votre lettre (du 26) et je vous réponds aujourd'hui, quoique je doute fort que je puisse trouver

une occasion pour l'envoyer à Nemours. Si elle ne part point aujourd'hui, elle ne partira qu'après-demain ; car depuis quelque temps il n'y a poste à Nemours allante ou venante que tous les deux jours.

Je vous suis bien obligé, mon cher ami, de la complaisance que vous avez eue de revoir mes deux manuscrits et de les dépêcher si vite. Je vous envoyai par ma dernière le titre du premier. Je serai d'autant plus charmé de faire quelque chose avec Lavaux pour le second, et même pour le premier, si cela vous étoit possible, que ce n'est absolument que l'ἀδαμαντόδετος ἀνάγκη qui m'a forcé de faire imprimer si loin de moi. Vous voyez qu'il y a plus de neuf mois que la *Médecine clinique* est achevée, sans que je puisse avoir quelques exemplaires pour offrir à mes amis, et surtout pour envoyer à l'auteur (M. Selle), à qui j'en avois promis depuis si longtemps. Cependant, mon ami, le prix que vous me proposez est bien misérable. J'avois toujours compté sur huit louis d'or. Avant la révolution, j'en aurois eu davantage, non-seulement parce que l'ouvrage le vaut réellement, mais encore parce que les brochures (car c'en est une) se vendent toujours plus cher à proportion que les livres d'une certaine étendue. Vous me dites que la valeur métallique est doublée, Mais je voudrois savoir si le dîner que je payois autrefois 30 sols métalliques est à présent à 15 sols métalliques ; car tout dépend de là. Si la valeur des comestibles est relative à celle de la monnoye, il n'y a rien à dire ; et ce n'est pas seulement l'article des comestibles : l'hiver prochain, mon bon ami, il me faudra du linge et des habits, sous peine de périr de froid. Je vous prie donc de tâcher d'obtenir au moins sept louis d'or pour ce petit manuscrit, et vingt-cinq exemplaires brochés dont six tirés sur du beau papier. Si cependant vous voyez qu'il y a impossibilité d'obtenir ce prix, tâchez au moins d'avoir les cinquante écus, et le reste jusqu'à la concurrence de sept louis d'or en autant d'exemplaires brochés, outre les vingt-cinq : car vous savez que j'ai eu vingt-cinq exemplaires de la *Médecine clinique*, et trente de l'*Introduction à l'étude*, etc.

S'il ne veut pas donner tant d'exemplaires, vous pouvez vous contenter de prendre du papier à lettres, qui me sera bientôt nécessaire, ayant fait depuis huit mois une terrible consommation de papier. J'espère que vous trouverez ces conditions très-raisonnables ; mais, en tout cas, je vous laisse une entière liberté de faire ce que vous aurez jugé à propos, ne pouvant confier mes intérêts à de meilleures mains. Quant au titre du livre, vous verrez dans la lettre ostensible ce que j'en pense. J'allois oublier, mon ami, de vous parler de la condition la plus essentielle. Il faut stipuler avec le citoyen Lavaux par écrit que je ne lui vends qu'une seule édition ; laquelle venant à être épuisée, je rentrerai dans la possession de mon ouvrage. Vous savez que cela ne souffre aucune difficulté. Si, par hasard, il vouloit s'en procurer la possession perpétuelle pour le prix de douze louis métalliques, payables la moitié comptant, et l'autre moitié dans six mois, vous ne feriez pas mal d'accepter cette condition.

Quant à la dame Rey, dans tout autre temps, mon bon ami, j'aurois brigué pour avoir son troisième ; il est cent fois meilleur du côté de la salubrité : mais à présent je ne l'accepte que parce qu'il faut l'accepter ; le délogement, quoique du second au troisième, ne laissera [pas] encore que de me coûter de l'argent dans un moment où je n'ai pas le sou. Pour ce qui est de l'augmentation du loyer, il n'y a rien de si juste, si elle entend augmentation en assignats ; mais si, l'argent venant à apparoître, elle prétendoit jouir de cette augmentation, vous sentez bien que je serois la dupe de la dame ; ce à quoi il faut bien prendre garde. Ainsi, mon cher ami, je laisse encore cette affaire à votre prudence. Si vous retournez chez elle, je vous prie de lui témoigner, de ma part, la part que je prends à la perte qu'elle vient de faire de son mari, et de lui dire que je ne consens à quitter mon appartement pour le troisième que pour lui faire plaisir. Si elle prend le parti de déloger et de me déloger, il faut charger de mon délogement quelque homme de confiance, sous l'inspection de la citoyenne Laurent, et vous payerez et l'homme et la citoyenne Lau-

rent ce qu'ils méritent en conscience. Vous aurez soin de ne laisser placer mes livres qu'à l'endroit où vous le jugerez le plus convenable.

CVI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

13 germinal, 4me R. F. [2 avril 1796].

Vous recevrez, mon bon ami, cette lettre par la voie de Melun, à moins que Clavier, qui y va pour des affaires du département, ne vous la porte lui-même; ce qui pourroit très-bien arriver. J'ai enfin reçu la lettre si longtemps attendue de Montpellier. Elle resta vingt et un jours en chemin. Le libraire me répond par le canal du professeur René qu'il ne veut pas de ma traduction, parce qu'il n'a point de numéraire métallique dans ce moment. Je vous prie donc, mon ami, de prier par la petite poste le docteur Pinel de passer chez vous dans un de ses momens perdus, pour lui rappeler la promesse qu'il m'a faite de me procurer les moyens de me défaire de cette traduction. J'aimerois mieux que vous puissiez la vendre à votre Lavaux; et si vous avez une pareille espérance, je vous prie de ne point la lui proposer que le marché du *Vade-mecum* ne soit fini, de crainte qu'il ne voulût négocier pour les deux ouvrages ensemble; ce qui, comme vous sentez bien, est toujours au désavantage du vendeur. Vous devez avoir déjà reçu ma réponse au sujet des conditions que je mettois à la vente du *Vade-mecum* [1]; conditions cependant que je laissois en dernière analyse à votre disposition. Quant à celles qui concernent l'*esquisse*

(1) Le *Vade-mecum* fut en effet imprimé chez Lavaux. C'était une traduction de l'anglais.

de l'Histoire de la médecine, je crois vous avoir dit dans le temps que j'avois demandé au libraire de Montpellier : 1° quarante louis en numéraire, 2° vingt-cinq exemplaires brochés dont cinq sur du beau papier; en lui cédant pour ces conditions la propriété de l'ouvrage pour l'espace de cinq ans; ce terme étant celui auquel je lui avois cédé l'*Introduction à l'étude de la nature et de la médecine* de M. Selle. Je suis, mon ami, fort embarrassé de vous dire comment vous devez vous conduire dans cette affaire, après la réponse que j'ai reçue de Montpellier. Cet ouvrage, accompagné d'une maudite table qui m'a assommé, vaut en conscience le prix que je demande; mais je vois d'un autre côté la difficulté qu'il y a à trouver une pareille somme de numéraire dans un moment de crise, dont Dieu sait quand nous serons sortis. Ainsi, mon cher ami, je laisse cette affaire à votre prudence; s'il ne s'agissoit par exemple que de payer une partie comptant et l'autre à un terme qui ne soit pas trop long.... Mais enfin il est inutile de vous parler davantage sur un objet que vous devez mieux juger que moi, étant sur les lieux mêmes. La lettre de Montpellier m'a jeté dans un véritable désespoir; mais, réflexion faite, je me suis consolé par l'espérance que, si une fois je pouvois trouver à placer mon travail à Paris, il en résulteroit que je ne serois plus obligé de faire imprimer si loin de moi, ou que je le ferois d'une manière plus avantageuse quand une fois le libraire de Montpellier seroit convaincu qu'il n'est point mon unique refuge.

Aussitôt que vous aurez de l'argent à moi, soit de la vente du *Vade-mecum,* soit de l'envoi de Montpellier de la part du professeur René, je vous prie, mon ami, de commencer par payer mon loyer. Si mon délogement est décidé, je vous prierois de vous rendre, dans un des momens perdus que vous n'avez point, à mon nouvel appartement pour montrer à la femme l'endroit précis où elle doit faire placer ma bibliothèque, qui consiste en trois armoires. Vous profiterez de ce voyage pour prendre de ma bibliothèque un volume broché avec du papier vert, et intitulé

Neue Beyträge en allemand; il est dans le troisième ou quatrième rayon de la première armoire qui se présente en entrant dans ma chambre actuelle. Item le premier volume des *Œuvres d'Hippocrate* traduites par Dacier, qui se trouve dans un des plus hauts rayons de l'armoire qui est à côté de mon lit (j'en ai le second avec moi). Ces deux volumes, vous les gardèrez, mon ami, chez vous. Je crois que vous ferez bien d'avertir par le canal de la citoyenne Laurent le domestique de Villoison, s'il vouloit se charger de mon délogement, comme il a déjà fait pour la première fois. C'est lui qui a placé et cloué les armoires. Mais surtout je voudrois que mes livres ne fussent point confondus, s'il étoit possible, mais que chaque ouvrage occupât dans le troisième la même armoire qu'il occupoit dans le second, ce qui ne sera point difficile, si on ne monte qu'une armoire à la fois. Si Lavaux vous donne du papier à écrire pour moi, ainsi que je vous le demandois dans ma précédente, vous me l'enverrez par Clavier, supposé qu'il ne soit qu'une demi-rame.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν, et rappelez-vous la lettre que vous m'écrivîtes il y a quelques mois, et qui finissoit par les mots *non dubitate*.

CVII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date [probablement 1796].

Votre lettre, mon bon ami, m'a beaucoup affligé, mais elle ne m'a point supris. On éprouve partout ici la même stagnation. Votre long silence et ce que je voyois se passer autour de moi pour des denrées de la première nécessité

m'avoient déjà fait présumer les difficultés que vous deviez avoir rencontrées. Sans doute, mon cher ami, vous n'êtes pas non plus sur des roses, ainsi que beaucoup d'autres : mais souvenez-vous qu'aucun malheur n'est comparable au malheur τοῦ τὰ ἀλλότρια δειπνεῖν.

Quant au projet de Lavaux, je veux bien entrer dans une société dont vous serez membre : mais, comme vous n'y entrez vous-même que dans la persuasion qu'il n'y aura point de charlatans, et que je regarde comme tel tout homme qui, comme dit Théophraste, ἐπαγγέλλεται ἃ μὴ δυνήσεται, il faut, mon ami, que je vous expose franchement mes forces et mes moyens. Je me sens capable de traduire un ouvrage, ou d'en faire un extrait, de copier nettement un morceau anecdote grec (car je m'imagine que vous parlez des ouvrages grecs qui ne sont pas encore publiés) et d'y ajouter quelques notes critiques. Mais, 1° je travaille très-lentement, quoique je ne craigne point le travail, et je n'aime guères à être talonné, et cela par une raison bien simple ; c'est que, ne connoissant [pas] à fond toutes les ressources de votre langue, je suis souvent obligé de suspendre le cours de ma plume, pour arranger ma période dans ma tête, comme les enfans de collége qui font leur thème ; 2° cette même difficulté d'écrire en françois fait que, malgré la peine que je me donne, tout ce qui sort de ma plume a besoin d'être revu et corrigé par un Athénien. Vous avez été jusqu'à présent cet Athénien ; mais ce seroit abuser de votre complaisance que de solliciter ce service dans un moment et dans des circonstances qui exigent de la célérité, surtout ayant vous-même une tâche à remplir pour la confection de cette bibliothèque ; 3° cependant, comme mon ignorance dans votre langue tient non-seulement à ce que je l'ai apprise dans un âge avancé, mais encore à cet état d'inquiétude perpétuelle où se trouve mon esprit, et au défaut de loisir pour la cultiver et pour l'étudier avec plus de soin, il est possible qu'ayant une existence assurée, je m'y perfectionne de plus en plus, surtout si vous pouvez me continuer pendant quelque temps encore vos leçons. Voilà, mon cher ami, toutes les observations

que j'avois à vous faire sur votre projet. Réflechissez-y bien, pesez-les dans votre balance et dans celle du citoyen Lavaux ; et si vous croyez pouvoir m'employer sans le moindre préjudice pour les coopérateurs, ou plutôt si vous croyez que je puisse procurer à la société autant d'utilité que je dois [en] recevoir d'elle, je suis prêt à entrer dans cette nouvelle carrière pour moi. Quant à la médecine, comme il ne s'agit que de donner quelques extraits très-succincts (ou l'universalité de la bibliothèque) des ouvrages nouveaux qui paroissent dans cette science, je crois que je n'ai [pas] besoin de coopérateur : mais si, dans la suite, je m'apercevois que le travail est trop fort pour un seul homme, je vous demanderois moi-même un coopérateur; et je ne voudrois en avoir d'autre que celui que vous m'avez indiqué, à moins que mon intime ami de Castres ne voulût s'en mêler, ce qui seroit un bonheur pour moi.

On ne m'a pas encore rendu Théophraste. J'espère l'avoir avant que la citoyenne φαρμακόπωλις parte pour Paris, pour vous l'envoyer avec tous vos livres. Je n'aurai qu'à mettre au net la traduction à côté du texte. J'ai déjà achevé le discours préliminaire, que Clavier a trouvé fort intéressant[1]. Il est divisé en deux parties, dont la première contient la vie et les écrits de Théophraste, et la seconde, une notice bibliographique des *Caractères*. Ce discours contient soixante pages in-quarto du format de la dernière lettre que je vous ai envoyée. Voici comment je m'y suis pris pour la vie de cet aimable philosophe. J'ai pris pour base celle de Diogène Laërce, et j'y ai inséré tout ce que j'ai pu recueillir dans différens auteurs, tels que Plutarque, Stobée, Athénée, Sénèque, Aulugelle, Cicéron, Meursius, Vossius, Stanley, etc., etc. ; de manière que ce n'est point une traduction, mais une nouvelle vie composée d'après tous ces mémoires particuliers. Je la crois la plus complète de celles qui existent. Celle de l'*Encyclopédie* est bien

(1) Les *Caractères de Théophraste,* texte grec et traduction de Coray, ne parurent qu'en 1799.

Le discours préliminaire dont il est question ici remplit 61 pages de cette édition.

maigre, et certainement on ne connoîtra jamais Théophraste d'après elle. Je passe en revue la vie morale, la vie politique et la vie philosophique de Théophraste. Quant à cette dernière, je crois avoir saisi le véritable point de vue sous lequel il faut envisager ce philosophe. Je le représente comme un homme qui fait époque dans l'histoire de l'esprit humain par deux nouvelles branches qu'il a ajoutées à l'arbre encyclopédique de nos connoissances. Je veux parler de ces écrits botaniques et de cette nouvelle manière de traiter la morale par des *caractères*. Je trouve dans cette manière ingénieuse les premiers fondemens d'une troisième branche, que Ménandre, son disciple, profitant des leçons du maître, créa peu après, et qui est la véritable comédie.

Il faut, à présent, que je vous fasse quelques questions.

Plutarque, *Symp.*, l. 2, quæst. 1, t. VIII, p. 506, édit. Reiske, cite une mauvaise plaisanterie de Théophraste lancée contre un des amis de Cassandre Le traducteur latin a fait, je ne sais comment, de cet ami un fils de Cassandre.... Stanley, dans son *Histor. philosoph.*, t. I, p. 493, a répété cette erreur, et Perizonius, dans ses notes sur Élien, V. H., IV, 19, a renchéri sur tous les deux, en disant que c'étoit le fils aîné de Cassandre. J'ai relevé cette erreur dans une note ; mais, comme nous n'avons d'autre édition de Plutarque que celle de Reiske, et que je ne me fie guères à ce dernier, je vous prie de me dire ce qui en est.

Un peu plus haut, dans le même endroit de Plutarque, p. 500, vous trouverez la définition de la raillerie, τοῦ σκώμματος, qui est très-altérée dans les variantes ou notes. Dites-moi si le texte tel qu'il est est corrigé par Reiske ou par Xylander.

Vous me parlez d'une édition anglo-grecque de Newton et d'une italienne-grecque de Léonard de Riccio. Je vous prie de me dire l'année de leur publication. Ce n'est pas sans doute le célèbre Newton, *Angliæ lumen et decus*, qui auroit mieux fait de s'occuper de Théophraste que de commenter l'*Apocalypse*. Je trouve dans Fabricius, *Biblioth. gr.*, t. II, p. 241, une traduction angloise publiée en 1698.

Coste, dans ses notes sur les chap. 5 et 10 des *Caractères*, cite deux traductions angloises publiées l'une en 1718, et l'autre en 1725, et dont (suivant notre ami Belin dans ses notes sur les mêmes chapitres) la première est d'Eustache Budgell, et la seconde de Gally. Dites-moi donc si celle de Newton est une quatrième, et si d'après tous ces renseignemens on peut hardiment avancer qu'il existe quatre traductions angloises des *Caractères*.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

Vous vous rappelez sans doute une anecdote concernant Théophraste. Ce philosophe, qui se piquoit du plus pur atticisme, fut surpris de se voir traiter d'étranger par une vendeuse d'herbes, qui démêla en lui l'accent étranger dont il se croyoit corrigé. Je n'ai pu trouver l'auteur de cette histoire. Indiquez-en-moi la source, si vous la connoissez....

(*Petite note collée au verso.*) Je vous prie, mon ami, de demander au docteur Pinel si le nom de M. Miraldus, placé dans la carte chronologique de l'*Esquisse,* au siècle quinzième, article Botanique, case première, ne doit [pas] être, comme je le pense, changé en *A. Mizauld* (c.-à-d. *Antoine Mizauld*). Demandez-lui aussi, je vous prie, des nouvelles de madame Laval.

CVIII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date, probablement prairial an IV [juin 1796].

J'attendois, mon cher ami, pour répondre à votre première lettre, que je fusse persuadé de la conjecture que vous me communiquez sur l'épigramme qui concerne ma

malheureuse patrie, ou que j'en pusse vous proposer quelque autre à la place. Je me flattois encore de pouvoir vous annoncer en même temps l'envoi de mon Théophraste. Le vieux papa qui s'est chargé de la révision dîna chez moi le jour même que je reçus votre lettre. Il me dit qu'il s'en occupoit, et qu'il espéroit me le rendre bientôt; mais depuis ce temps je n'en ai eu encore aucune nouvelle.

Venons à présent aux bains de Smyrne, qui m'auroient fait un bien infini pour les douleurs rhumatismales qui me tourmentent de temps en temps. Vous vous fondez, mon ami, sur la glose d'Hesychius pour donner à πλούσιον le sens de λουτρόν : je vous réponds, primo, que je n'entends rien dans cette glose vraisemblablement altérée, et je vous demande en second lieu si le πλούσιον que vous prenez isolé ne donneroit pas un sens plus naturel si on le joignoit avec les mots ἐν φέγγει, en retranchant la virgule qui l'en sépare. Ce sens seroit *riche en lumière*, et le θήκατο alors n'auroit que la signification de *faire* ou *rendre*. Ce ne sont que des doutes que je vous propose à mon tour; car je vous avoue que je ne saurois pas me faire à ce diable de πλούσιον. Il me semble d'ailleurs que le πλούσιον ἐν φέγγει forme une antithèse (avec le λιπαυγέα); figure chérie des auteurs du bas-empire. Quant à φρηνοοφηος, il ne faut point songer au θρηνώδης qui s'écarte du texte. Le φρὴν ὄφελος a pour lui l'avantage de présenter un sens plus raisonnable, sans s'éloigner guères du texte; mais, lorsque je songe à ce λιπαυγέα, à ce πλούσιον ἐν φέγγει (si toutefois ma conjecture est fondée), je présume, mon ami, que dans ce maudit φρηνοοφηος est caché (dans les dernières quatre lettres) le mot φάος, *lumière*, et que le καθαρὴν κραδίην du vers suivant est encore une espèce d'allusion à cette lumière. Le citoyen Théodorias, a fait, d'un endroit obscur comme les ténèbres du Tartare, un bain riche en lumière, parce qu'il avoit un cœur pur comme la lumière. Tout cela n'est pas riche en bon sens; mais que voulez-vous que j'y fasse? vous savez que ce n'est pas la seule épigramme où le bon sens et le bon goût sont également outragés. En voilà pour la queue de monstre de φρηνοοφηος : mais que faire de la

tète? quel mot faut-il substituer à ces lettres φρηνοο, qui puisse s'adapter à φάος pour le sens et pour la mesure? ma foi! mon ami, je n'en sais rien. Si le mètre ne s'y opposoit pas, je dirois φαεσφόρος (parce que le φωτοφόρος est trop prosaïque) πᾶσιν.

Tout ce que je viens de vous dire, mon ami, pourroit très-bien n'être qu'un pur galimatias ; mais, si cela pouvoit vous suggérer quelque meilleure idée, ma peine ne seroit pas tout à fait perdue. Il m'est arrivé plus d'une fois de tirer une conjecture probable des absurdités des autres. D'ailleurs j'aurois désiré d'avoir toute l'épigramme sous les yeux. Un rien suffit suvent pour mettre quelqu'un sur la voie. Quoi qu'il en soit, je soumets tout cela à vos δευτέρας φροντίδας, et vous recommande surtout de faire attention à ce πλούσιον ἐν φέγγει.

J'espère que M. Larcher se porte mieux. Voulez-vous lui communiquer mon observation, que j'ai eu occasion de faire ces jours passés en lisant ses notes sur Hérodote? Dans sa 266e note sur le premier livre de cet historien, entre autres preuves qu'il allègue pour constater l'identité de la maladie féminine θήλειαν νοῦσον, dont parle Hérodote (l. I, cap. 105), avec celle dont il est question dans le traité d'Hippocrate, *De aëre, aquis et locis*, identité dont je ne doute point, il rapporte aussi l'identité du nom ἐνάριες que ces deux écrivains donnent aux Scythes impuissans. Je vous prie de lui [faire] observer de ma part que ce nom n'est qu'une correction de Mercurialis (V. *Res var. lect.*, l. III, cap. 7) que Van der Linden a introduite dans son texte. Les autres éditeurs d'Hippocrate lisent ἀνδριεῖς ou ἀνανδριεῖς, qui sont deux mots altérés, ou du moins qui s'écartent de l'analogie, parce qu'il faudroit supposer qu'ils viennent du nominatif ἀνδριεὺς ou ἀνανδριεύς. Les deux manuscrits que j'ai consultés à la Bibliothèque nationale portent, celui n° 2146, ἀνδρι (ους), et celui n° 2255, ἀνανδρι (ες).

Je vous remercie, mon ami, pour tous les renseignemens que vous me donnez dans votre première lettre.

L'affaire de Philippe fils de Cassandre a été l'effet de mes distractions, qui se multiplient de jour en jour ; cependant, pour cette fois-ci, je n'ai point été le seul coupable. Clavier, à qui j'avois fait voir l'endroit de Plutarque, ne fit non plus aucune attention à la note de Xylander. Seroit-ce encore une distraction, que nous ne pouvons ni lui ni moi trouver dans Cicéron (*Brutus,* ch. 44) l'anecdote sur la poissarde d'Athènes ?

Bien des remercîmens pour les Théophrastes que vous m'annoncez. Ce nouvel envoi me prouve, mon ami, τὴν σὴν πρὸς τοὺς Ἕλληνας εὔνοιαν, et je suis on ne peut plus sensible à cette attention de votre part ; mais, d'un autre côté, je ne me sens plus le courage de refaire mes notes et mes variantes. Si j'y trouve quelque chose qui mérite d'être rapporté, je le mettrai dans une espèce de supplément ou d'*addenda*. Le temps presse, et il faut que j'attende mon Théophraste pour voir ce qu'il y a à ajouter, outre la traduction françoise, qu'il faudra de toute nécessité mettre au net à côté du texte grec.

Φίλε φίλτατε, je suis fâché de vous le dire, je suis très-mal à mon aise; il y a des momens où j'éprouve tous les égaremens du désespoir. Lorsque je songe que je cours risque de passer l'hiver prochain encore ici, cela me met hors des gonds. Toutes les fois que cette idée me vient, je monte précipitamment dans ma chambre, pour cacher l'altération qu'elle produit dans tout mon être, et là, après avoir maudit mille fois, comme Job, le jour de ma naissance, après avoir exhalé toutes les imprécations imaginables contre les tyrans qui me tiennent loin de ma patrie, de mes dieux pénates, qui me forcent à mener une vie errante et vagabonde comme un vil criminel, qui m'ont réduit au déplorable état d'attendre ma subsistance des autres, après avoir dit mille fois τῶν εἴη μέλαν αἷμα πιεῖν ! je finis par fondre en larmes d'autant plus amères que je ne vois aucun moyen pour me tirer de cet état précaire qui me désole. D'après cela, vous sentez bien, mon ami, que votre dernière lettre n'étoit point propre à calmer l'agita-

tion de mon esprit. J'y vois très-clairement que le manuscrit que vous avez chez vous, et sur lequel je fondois une partie de mes espérances, pourroit très-bien devenir nul, si le projet de donner une nouvelle édition de Le Clerc et Friend, avec une continuation, avoit lieu. J'espère que vous n'avez point parlé à Barentin de mon manuscrit. Hâtez-vous, mon ami, de le vendre, si cela vous est possible. D'un autre côté, pour empêcher que le désespoir ne me subjugue tout à fait, je pense que, quand même ce projet auroit lieu, ce sera un ouvrage volumineux composé de plusieurs pièces, et par conséquent cher et hors de la portée de tout le monde; au lieu qu'un *Abrégé de l'Histoire de la médecine* sera toujours d'un débit facile. Je n'ai été pas moins affligé par la nouvelle de l'impression admirable des *Observations de Selle,* quoique je m'y attendisse. Je n'ai corrigé, comme vous savez, que les deux premières feuilles. Il n'y eut plus moyen de faire venir les autres, sous prétexte que l'imprimeur de province (à qui l'ἠλίθιος βιβλιοπώλης de Paris avoit sacrifié l'ouvrage, vraisemblablement pour l'avoir à deux ou trois cents livres en assignats meilleur marché) n'avoit pas assez de papier pour envoyer des épreuves. Je vous prie donc, mon ami, de vous rendre chez le citoyen Croullebois, et d'en prendre trois exemplaires des *Observations de médecine* de Selle. Vous m'enverrez un de ces exemplaires, au plus tôt que vous pourrez, conjointement avec le livre allemand broché avec du papier verd et intitulé *Neue Beyträge*, qui contient l'original de cette traduction, et que je vous ai fait prendre exprès de chez moi, parce que je m'attendois à ce malheur. Vous joindrez à ce paquet le volume de Dacier que vous avez à moi. Mais le plus essentiel est d'engager le citoyen Croullebois à ne [pas] débiter l'ouvrage avant que je lui envoie un *errata*, qu'il fera imprimer et ajouter à l'ouvrage, si effectivement il y a quelques fautes essentielles : car, pour des fautes d'orthographe, je ne m'en soucie guère; tant pis pour l'imprimeur qui les a commises. De deux autres exemplaires des *Observations de médecine* vous garderez un pour vous, et vous donnerez l'autre de ma part au docteur

Pinel, en lui disant que je n'ai pas encore reçu de Montpellier les deux autres ouvrages de Selle, que je lui ai promis depuis si longtemps. Vous lui offrirez de plus un exemplaire du *Vade-mecum*, si l'impression en est achevée, et vous m'en enverrez un pour Clavier.

Quant à l'erreur de la carte chronologiqne de *M. Miraldus,* je vous observe que ce n'a pas été le seul article où le nom et le surnom fussent estropiés. J'en ai corrigé une quantité incroyable, et je suis presque sûr que, malgré mes soins, il y en aura encore beaucoup d'estropiés. Si vous saviez la peine que m'a donnée cette maudite carte! c'étoit une véritable étable d'Augias. Ainsi, mon ami, ôtez-vous ce scrupule de la tête; et que cette considération ne vous empêche point de le corriger, si après vos recherches et celles de Pinel vous ne trouvez pas un *M. Miraldus.* Je me persuade de plus en plus que c'est *A. Mizauld.* La branche de médecine et le siècle où il est placé, tout concourt à m'affermir dans cette idée. Rappelez-vous d'envoyer le paquet à la messagerie par la femme qui fait mon ménage, et de ne pas le porter vous-même; seulement adressez-le au nom de Clavier, et recommandez à la citoyenne Laurent de le faire enregistrer au bureau de la messagerie. Je crois que c'est à la rue Saint-Victor qu'on les porte. La raison pour laquelle je ne demande pas à Croullebois tous les quinze exemplaires qu'il me doit, c'est que je crains qu'il ne me livre pas après leurs errata imprimés. Il est très-capable d'en imprimer moins qu'il [ne] lui en faut.

Faites acheter à la citoyenne Laurent une livre de ce mauvais savon qu'on vend dans la rue, et qu'elle m'achetoit lorsque j'étois à Paris et surtout la veille de mon départ. Elle le laissera sécher chez moi après l'avoir coupé en deux morceaux, pour que je puisse le faire venir dans une autre occasion, si je ne trouve pas à Nemours le pareil. Recommandez-lui aussi, mon ami, d'avoir soin des couvertures de laine, surtout pendant les chaleurs qui vont venir. Je la prie de les exposer souvent à l'air. Elle humectera aussi de temps en temps le seau de bois, de peur qu'il ne se débonde.

Cette affaire de madame Rey me tourmente ; je crois que je finirai par être obligé de payer tout mon loyer dans la suite en numéraire ; et où trouver ce numéraire ? Dites-moi, je vous prie, jusqu'à quelle époque vous avez payé.

Lavaux est-il marié ? L'endroit où il a son imprimerie, est-ce une campagne ? Quel âge a-t-il ? etc.

M. Larcher est-il avancé dans son *Étymologique ?* La seconde édition d'Hérodote sera-t-elle imprimée bientôt ?

Vous me faites beaucoup de plaisir en m'annonçant que vous vous occupez de mon *Anthologie*.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

J'ai oublié, mon cher ami, de vous [faire] observer (ce qui n'est pas cependant fort essentiel) que ce nom propre de ΘΕΟΔΩΡΊΑC pourroit très-bien être ΘΕΟΔΩΡΊΔΑC. Ce dernier, du moins, est beaucoup plus usité : je ne me rappelle avoir vu nulle part la première forme. Vous avez un Théodoridas dans vos épigrammes, *Analect.* Brunck., t. II, p. 41.

Ne trouvez-vous à propos que Lavaux mette dans son *prospectus* que, dans chaque volume, on ajoutera une demi-feuille d'impression, plus ou moins, des corrections et des explications sur Hippocrate, en prenant ses écrits depuis le commencement et les parcourant successivement jusqu'à la fin ? Cela pourroit engager quelques médecins à s'abonner, et j'aurois l'occasion d'y mettre toutes mes observations sur Hippocrate, ce que je ferois avec plus de plaisir que de les faire imprimer séparément en Angleterre.

CIX

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

25 prairial, 4me R. F. [12 juin 1796].

Bien des remercîmens, mon très-cher ami, pour toutes les démarches faites et à faire relatives à toutes mes affaires. Vous avez très-bien fait de ne pas lui porter ma lettre, puisqu'elle n'étoit point à la hauteur de sa grandeur; mais j'aurois souhaité que vous m'eussiez donné une formule de fin épistolaire pour l'avenir, vous qui pouvez juger à présent de ce qui pourroit indisposer ou rendre propice τὴν κυρίαν[1]. Vous ne sauriez croire combien ces choses m'embarrassent, et combien je déteste de me trouver vis-à-vis des personnes qui se croient au-dessus de moi par les seules qualités que donnent la fortune. Je sais même mauvais gré au brave ministre de vouloir m'en procurer une connoissance plus intime que je ne pourrois absolument cultiver sans perdre ma liberté.

Vous avez fait renaître le calme dans mon âme, au sujet du quatrième Théophraste. Le vieux papa ne m'a pas encore rendu mon manuscrit; cela commence à m'impatienter; mais que voulez-vous faire? C'est un pur service qu'il me rend; il ne me doit rien. Il faut par conséquent attendre son loisir. Je me propose cependant de lui écrire un petit billet dans quelques jours d'ici pour le prier de se dépêcher. Rappelez-vous, mon bon ami, de ne plus rien m'adresser ni par Delon ni par τὴν φαρμακοπώλιδα. Au premier paquet que vous aurez occasion d'adresser à Clavier, vous mettrez le reste du *Vade-mecum,* s'il est fini d'imprimer. Il m'a fait autant de plaisir que l'autre ouvrage de Croullebois m'a causé de chagrin. Je vous prie de témoi-

(1) Mme Doyen.

gner ma satisfaction au citoyen Lavaux. Quant à l'autre libraire, vous trouverez ci-jointe une lettre pour lui, accompagnée d'un joli petit *errata*. Je n'ai jamais rien vu de si pitoyablement exécuté. Je me suis borné à noter les erreurs les plus grossières. Il faut, mon ami, beaucoup d'art, de douceur et de modestie pour l'engager à imprimer cet *errata* au plus tôt possible ; mais surtout pour l'engager à le faire imprimer à Paris sous votre inspection. Vous ne sauriez croire l'inertie de cet homme pour les affaires de son métier, quoiqu'il soit d'ailleurs un très-brave homme. Il y a six ans qu'il m'a fait venir un ouvrage périodique d'Allemagne dépareillé, qu'il n'a jamais pu me compléter, quoique ce soit un journal qui continue toujours à s'imprimer à Leipsick. Si malheureusement il se refuse à une demande si juste (ce que j'ai de la peine à croire), il faut lui dire que je désavouerai cette édition par une note que je ferai inscrire dans le *Moniteur*. Mais il ne faut lui faire cette menace qu'à toute extrémité. Je suis d'autant plus intéressé à ce que ce petit correctif soit ajouté à l'ouvrage, que je n'ose pas en envoyer quelques exemplaires à M. Selle, ainsi que je le lui avois promis il y a plus de dix mois. Lavaux m'étonne en disant que ce Selle est un muscadin. Je le vis au commencement de la révolution à Paris, où il ne resta que 5 ou 6 jours seulement, mais il m'a paru tout le contraire d'un muscadin. Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui un des premiers praticiens de l'Europe. Aussitôt que l'errata sera imprimé, si les livres de Montpellier sont arrivés à cette époque, vous aurez, mon ami, la bonté de mettre dans un paquet bien conditionné deux exemplaires de sa *Médecine clinique*, deux de son *Introduction à l'étude de la nature et de la médecine*, et deux de ses *Observations de médecine*, avec leurs errata collés ou cousus à l'ouvrage, et de faire remettre ce paquet à l'ambassadeur de Prusse, à l'adresse que je vous donnerai dans le temps. C'est Selle lui-même qui m'indique le canal de l'ambassadeur. Pour revenir à l'inertie du libraire, je lui recommandai plusieurs fois, à la veille de mon départ de Paris, d'ajouter au frontispice des *Observations* le titre de la

dernière observation qui est l'*Histoire de la dernière maladie du feu roi de Prusse, Frédéric II;* et vous voyez qu'il ne l'a point fait, quoique son intérêt personnel exigeât qu'il excitât la curiosité du public par cette annonce. Vous pouvez lui rappeler cette omission ; peut-être voudra-t-il en changer le frontispice. Au reste ce sont ses affaires : je vous prie d'insister sur ce qui m'intéresse particulièrement, l'impression de l'errata ; car c'est une infamie que de vendre au public des livres où l'on confond *valvules du cœur* avec *volontés du cœur, matrice* avec *matière,* le muscle *psoas* avec *proas*, le muscle *iléon* avec l'*ilion* qui est un os, etc., etc.

Je suis content du prix du *Vade-mecum ;* mais Lavaux a tort de s'en plaindre. Il doit savoir par expérience que des livres si petits se vendent plus cher à proportion ; l'ouvrage d'ailleurs est très-bon : je suis fâché de n'en connoître point l'auteur. L'envoi de deux exemplaires de ma part m'auroit fourni l'agrément d'avoir une correspondance médico-littéraire en Angleterre.

Je vous suis bien obligé, mon ami, des nouvelles littéraires que vous me donnez. Si j'avois un exemplaire de Xénocrates, je l'aurois volontiers envoyé au ministre de Smyrne ; cela lui auroit fait grand plaisir. Mais il faut attendre la paix. En attendant je vous renvoie la notice allemande, ainsi que vos épigrammes grecques. Je suis fort content de mon compatriote Théodoridas ou Théodorias :

. . . . . κτεάνων ταμίης τε πατὴρ τε
Κέρδεσιν ἐξ αὐτῶν οὐκ ἐμίηνε χέρας.

C'est une chose bien rare, mon ami, que les χεῖρες ἀμίαντοι. La République françoise seroit cent fois plus heureuse, si dans toutes les administrations il y avoit des mains pures. Les misérables gaspilleurs de la fortune publique, insensibles aux maux que leur patrie souffre, insensibles même à sa rare gloire, s'occupent à présent de discréditer les mandats par leurs manœuvres. Dites-moi, mon ami, si les subsistances suivent cette hausse inouïe des louis d'or : cela me fait trembler. Recommandez toujours à la

citoyenne Laurent d'exposer de temps en temps à l'air mes couvertures, et de ne pas oublier de demander aussi de temps en temps des nouvelles à la citoyenne Rey par rapport au logement. Vous avez la complaisance de me donner toujours des nouvelles de Belin. Dites-moi si M. Larcher travaille toujours à son *Étymologique* et à quelle lettre il en est. Son *Hérodote* s'imprime-t-il?

Clavier vous écrira pour ce qui concerne la *Maison rustique* que Lavaux veut entreprendre; et moi, je me réserve de vous parler par ma première au sujet du chanoine Bandini, dont je viens de recevoir la lettre.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

J'ai encore médité le φρηνοοφηος; mais je ne suis pas plus avancé que la première fois. Je suis mortifié, mon ami, de ne pouvoir pas vous être utile dans cette circonstance; mais cela ne doit pas vous décourager à me communiquer vos doutes sur d'autres objets. Si nous n'avons pas été heureux pour cette fois, il n'est pas dit que dans une autre occasion nous ne verrons pas plus clair.

Je ne trouve dans le *Vade-mecum* qu'une faute essentielle et que je vous prie de faire corriger dans un *errata*. Elle est à la page 45, ligne 5 : *veines sanines;* il faut lire *veines ranines* (du latin *rana*).

Vous pouvez lui communiquer aussi les suivantes, et il en fera ce qu'il voudra :

P. 28, l. 9, *le malade*, lisez *la malade;* p. 50, l. 7, *excarié*, lisez *excorié;* p. 62, l. 5, *pleure,* lisez *plèvre* (car on prononce ce mot comme *lièvre* et non comme les deux premières syllabes de *pleurésie*).

P. 71, l. 7, *setons*, et l. 9, *seton;* je crois qu'on met un accent sur la première syllabe.

CX

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

26 prairial, 4me R. F. [13 juin 1796].

Voici, mon bon ami, une lettre pour le chanoine Bandini, contenant une autre pour M. Holmes de qui il affecte dans ses deux lettres de ne point me parler, vraisemblablement par un excès de circonspection. Je vous prie donc de faire remettre en propres mains à l'ambassadeur de Toscane cette lettre avec les trois paquets n° 7, 14 et 16 de collations pour M. Holmes; le tout adressé à M. Bandini. Voici ses propres paroles : *Collationis confectæ fasciculum trade in manus amplissimi viri principis Nerii Corsini, magni ducis nostri administri apud vos, mittendum ad me; et confide quod vere ac debite remittetur*. J'ai promis à Bandini que vous lui écrirez les détails du dernier incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, qu'il me demande et que j'ignore : *utrum bibliotheca S. Germani de Pratis fuerit penitus cum omnibus suis* κειμηλίοις *combusta;* c'est tout ce qu'il demande. Je lui écris en mauvais italien, et il s'obstine à m'écrire en latin, pouvant écrire en très-bon italien. Savez-vous s'il sait le françois?

En écrivant à Holmes, j'ai dû nécessairement lui parler de sa dernière remise par Naples, et je lui ai dit que le libraire de Naples ne m'avoit envoyé que 1000 livres il y a trois ans. Comme je suis très-sujet aux oublis et aux distractions, si malheureusement la somme n'est point telle que je la marque, je vous prie de suspendre l'envoi de ma lettre, en remettant toujours les paquets, et de me dire ce qui en est en me renvoyant la lettre pour en écrire une autre. Je crois cependant fermement qu'il ne nous envoya que mille livres. Si vous trouvez plus commode, ou qu'on vous demande de réduire les trois paquets en un, vous

aurez la bonté de le cacheter de votre cachet et d'avertir Bandini de cette opération, parce que je parle à lui comme à Holmes de trois paquets. En tout cas, je vous prie de faire en sorte qu'il y ait l'adresse séparée de Holmes (et d'*Holmes* seul sans aucune autre addition de qualité ou de pays) en françois, et une autre pour Bandini, afin que ce dernier soit averti par là de ne point ouvrir les collations.

Il y a trois ou quatre jours que je vous ai écrit une longue épître en réponse à votre dernière du 18 prairial.

Ἔῤῥωσο!

Ne pouvez-vous, mon ami, profiter de l'occasion de Bandini pour écrire à votre ami τῆς Νεαπόλεως, et pour vous informer de lui s'il y a quelque moyen τῆς τῶν ἀλφίτων πορίσεως dans cette dernière ville pour un malheureux fugitif de sa patrie, qui ne demande autre chose qu'ἀπαλλαγῆναι ἀλλοτρίης τραπέζης, ἧς ἀνιαρώτερον οὐδὲν οἶδα?

Si la citoyenne Laurent n'a pas encore acheté le savon dont je vous parlois dans une de mes dernières, elle peut le laisser pour un autre temps.

CXI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Sans date, mais antérieure au 20 messidor, an IV
[8 juillet 1796].

Le désir inquiétant de n'abuser pas plus longtemps des bontés de mon ami me suggère, mon cher ami, mille expédiens pour l'affaire que je vous ai confiée il y a quelques semaines. Je vous prie de faire mettre à la poste la lettre ci-incluse, que des raisons que vous devinez facilement

m'ont empêché d'envoyer directement d'ici. Les personnes auxquelles je l'adresse sont mes compatriotes ; elles me connoissent, elles me sont très-bien connues : je leur demande des conseils et des moyens pour faire venir le remède qui doit différer pour quelque temps encore ma destruction. Malheureusement elles sont un peu trop ce que l'on appelle φιλαυτοι pour que j'ose me flatter du succès de ma démarche ; mais peut-être une espèce de pudeur leur rappellera nos anciennes liaisons et les déterminera à venir à mon secours sans leur préjudice. Il leur est d'autant plus facile de m'obliger qu'elles sont dans une correspondance très-active avec mon malheureux pays, et qu'elles ont toujours des fonds à en recevoir ou à y remettre. En tout cas, si, sourdes à la voix du devoir et de l'humanité, elles se refusent à me rendre un service qui ne leur coûtera tout au plus que le port d'une lettre, elles daigneront au moins me donner les instructions nécessaires que je leur demande pour n'être point la dupe de quelque agioteur de Paris. Pour vous, mon bon ami, qui, sans être mon compatriote, vous intéressez à mon sort avec tout le zèle d'un homme καλοῦ κἀγαθοῦ, je vous prie de continuer vos démarches sans attendre la réponse de cette lettre. Peut-être serez-vous assez heureux pour trouver enfin quelque honnête homme qui veuille se charger de cette traite. L'idée de rester l'hiver prochain ici me rend malheureux. Je sens depuis quelques semaines une langueur et un abattement qui m'ôte jusqu'à la faculté de penser. J'ai perdu le sommeil et l'appétit ; je mange à peine ce qu'il faut pour vivre. Mon ami, qui ne connoît point le ver secret qui me ronge, croit que c'est par régime que je prends moins de nourriture, et il m'en plaisante. Jamais je n'ai senti le fardeau de la vie comme je le sens dans ce moment. Gardez-moi le secret sur tout ce qui concerne cette affaire ; vous en êtes l'unique dépositaire, et continuez toujours à m'en parler ἐν τῷ καλύμματι τῆς ἐπιστολῆς ou ἐν ἐπιστολιδίῳ κεχωρισμένῳ. Je n'ai pu vous envoyer vos Théophrastes, non-seulement parce que la φαρμακόπωλις est encore dans sa campagne, où cependant elle n'étoit venue que pour quelques semaines, mais parce

qu'il m'est impossible de l'en charger par une raison qu'il m'est impossible de vous révéler dans ce moment. Ainsi je prendrai le parti de vous les envoyer tous ensemble avec mon manuscrit par la messagerie. Je dis *avec mon manuscrit*, parce que je viens d'érire au bonhomme qui le garde depuis si longtemps, en le priant de se dépêcher. Je répondis il y a quelques jours à votre dernière lettre. Cette réponse fut suivie de près d'une autre lettre, dans laquelle il y en avoit une troisième pour le chanoine Bandini. J'attends de vos nouvelles avec impatience. Clavier a aussi répondu à vos dernières questions; ainsi vous pouvez lui écrire séparément.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Recommandez, je vous prie, à la citoyenne Laurent d'avoir soin des lettres qui pourroient m'être adressées chez moi, surtout pour la réponse à la lettre ci-incluse. Savez-vous par hasard combien de temps il faudroit pour avoir cette réponse?

CXII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

20 messidor, an IV [8 juillet 1796].

Votre silence, mon bon ami, me prouve que vous rencontrez des obstacles insurmontables pour la vente de mon manuscrit et pour la κολλυβιστικὴν συγγραφὴν[1]. En me répondant, je vous prie de m'accuser trois (peut-être quatre) lettres que je vous ai écrites. Dans ces lettres il y avoit des lettres pour le chanoine Bandini et pour Amsterdam, ainsi qu'un long errata pour le bel ouvrage qu'a fait imprimer le citoyen C....[2]. J'ai reçu les deux exemplaires du *Vade-mecum*,

(1) Lettre de change.
(2) Croullebois.

dont je suis très-content, à une erreur typographique près, laquelle se trouve dans la note 91, paragr. troisième, où il faut lire *philonium* au lieu de *ghylonium*. Je suis fâché de n'avoir point prévenu le citoyen Lavaux de m'envoyer les dernières épreuves avant de tirer l'ouvrage au net. Mais à présent cela est fait ; il faut s'en consoler d'autant plus qu'il y a encore bien loin de là à l'impression horrible des *Observations de médecine*. J'espère que vous êtes venu à bout d'obtenir de C. l'impression de l'*errata*.

Je suis, mon cher ami, dans des angoisses mortelles ; je voudrois être déjà chez moi, et je n'en vois pas encore la possibilité. Je ne sais pas encore quand arrivera le terme de ma *déportation*. Je viens d'essuyer un contre-temps qui m'a beaucoup affligé. Vous savez que j'avois donné mon manuscrit de Théophraste à un ami de Clavier (que vous connoissez peut-être) pour l'examiner. Voyant que ce bonhomme le gardoit si longtemps sans rien dire, je me suis avisé ces jours passés de lui écrire un billet très-honnête (comme il étoit juste) en le priant d'accélérer, autant que cela dépendoit de lui, la révision de ce manuscrit, afin que je puisse, lui disois-je, profiter de l'occasion d'un libraire qui paroît avoir envie de s'en charger. Ne voilà-t-il pas que mon homme me renvoie mon manuscrit, en s'excusant de n'avoir pas eu le temps de le commencer seulement? A-t-on jamais vu, entendu ou éprouvé une pareille barbarie? Je ne me plains pas, comme vous imaginez bien, de ce qu'il n'a pas voulu me rendre un service qu'il ne me devoit en aucune manière, mais de ce qu'il s'étoit engagé de me le rendre sans avoir consulté ses forces et ses moyens, et qu'il m'a fait perdre trois mois, à moi qui n'ai d'autre ressource que ces deux manuscrits, à l'approche de l'hiver qui me désespère. Clavier, qui a senti combien un pareil procédé m'a navré le cœur, s'est offert pour revoir mon malheureux manuscrit, et nous en avons commencé la révision ; mais cela va lentement, car Clavier, quoiqu'il n'ait pas grand'chose à faire, est comme moi ; il ne travaille qu'à bâtons rompus et par recoupes. Ce qui me rend ce contre-temps plus sensible, c'est, mon cher ami, d'avoir si long-

temps gardé vos Théophrastes. Mais enfin, je talonnerai Clavier pour qu'il se dépêche de revoir le manuscrit, et je vous enverrai tout ensemble par la messagerie. En vous parlant de Bandini, j'ai oublié de vous rappeler quelque chose, qui est pour moi de la dernière importance : il est vraisemblable que je ne tarderai point à recevoir par son canal des lettres de M. Holmes pour recommencer mon collier de misère, savoir la collation des *Septante*. Vous m'avez déjà dit que vous n'aviez point trouvé le moyen d'avoir accès auprès de celui qui garde les manuscrits et qui en dispose. Je vous prie de ne point perdre de vue cette affaire, et de tâcher de vous informer par vos amis et connoissances (πλὴν τοῦ Ἐπισκόπου) [1] s'il y a quelque moyen d'obtenir cette grâce.

Je connois un peu Van Praet de la Bibliothèque, qui m'a paru un garçon extrêmement honnête. Me conseillez-vous de hasarder une lettre, que vous auriez la complaisance de lui remettre à votre loisir, et dans laquelle je lui demanderois s'il peut solliciter et obtenir de son collègue la grâce de me prêter des manuscrits?..... Mais non, je ne crois point que ce soit un moyen propre pour parvenir à ce que je désire. Je le connois assez pour le prier de vive voix de me faire ce plaisir; mais il me semble que nous ne sommes pas au point de nous écrire. Pensez-y un peu, je vous en prie.

Je vous jure, mon ami, que je me sens tellement abattu que je n'ai pas la force de penser à ce qui me convient. Tout ce que je conçois clairement, c'est que je suis un des plus malheureux mortels que la terre ait jamais portés. Je me livre à tout mon désespoir lorsque je pense que je cours risque de passer l'hiver prochain ici. Ma santé décline de jour en jour. Outre les douleurs rhumatiques que j'ai gagnées dans mon premier voyage ici, et qui me tourmentent de temps en temps, j'ai depuis quelque temps un autre ver qui me ronge. Ce n'est encore qu'un soupçon; mais jugez de l'horrible état où je vais me trouver, si j'avois, comme

(1) Levesque.

je le crains, la pierre. Je ne suis pas assez insensé pour craindre la mort qui doit terminer mon malheur; mais je redoute, mon ami, les souffrances. En voilà assez pour les maux physiques; quant au moral, vous seriez étonné, si je pouvois vous ouvrir mon cœur...... Je vous prie de vous occuper toujours du projet de Naples : voilà la paix qui va se conclure avec ce royaume, selon toutes les apparences. Écrivez, je vous supplie, à mon compatriote Panajotta pour lui demander des renseignemens sur tous les moyens de vivre que je pourrois y trouver. Mais avant tout informez-moi, vous qui devez connoître Naples, si on y laisse tranquilles les étrangers par rapport à leur religion ; car je ne voudrois pas avoir des affaires avec S. Gennaro, ni avec qui que ce soit des saints du paradis ou des diables de l'enfer. Je ne voudrois [pas] par exemple que, si je tombois malade, le curé de la paroisse vînt ἄκλητος m'exhorter à quitter le monde sans regret, moi qui l'aurois depuis longtemps quitté διὰ τῆς ἑκουσίου ἐξαγωγῆς, si je ne craignois de perdre l'estime de mes amis, en passant dans leur opinion pour un lâche qui ne sait point se roidir contre l'adversité.

L'occasion pour Nemours va m'échapper, si je vous écris davantage.

Ἔῤῥωσο !

De la manière dont m'écrit Bandini, vraisemblablement instruit par Holmes, quoiqu'il [ne] m'en parle point, il paroît que je peux commencer à collationer tel manuscrit que je voudrois, excepté les *Pseaumes.*

Cette lettre, écrite depuis le 20 messidor, ne part qu'aujourd'hui (24) pour Nemours, d'où elle ne partira qu'après-demain.

Notre ami sent depuis hier des douleurs aux pieds qui annoncent la goutte, ce qui nous force de suspendre pour le moment la révision de Théophraste. *Pazienza!*

J'ai oublié, mon ami, de vous prier de garder pour vous un exemplaire du *Vade-mecum,* de ceux qui m'appartiennent, et que vraisemblablement vous avez retirés chez vous. Je vous prie de me marquer si vous avez encore de

l'argent à moi ; et, si vous n'en avez point, il faut que vous donniez à Croullebois ou à quelque autre libraire quelques exemplaires du *Vade-mecum* pour vendre. Il suffit de lui donner 13 pour 12, en lui fixant le prix ; ce sont, je crois, les conditions les plus ordinaires ; enfin vous ferez comme vous trouverez à propos. Je n'ai encore aucune nouvelle de Montpellier, où j'avois écris, comme vous savez, de vendre aussi quelques exemplaires et de vous faire passer le produit en numéraire.

CXIII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

28 messidor, 4me R. F. [16 juillet 1796].

Vous me parlez, mon très-cher ami, de votre dernière lettre, que je n'ai point reçue. J'en suis d'autant plus fâché que la lettre, sur le dos de laquelle vous parlez de la vôtre, est précisément la réponse que j'attendois d'Amsterdam. Elle m'a mis dans une très-grande perplexité, craignant comme de raison que votre lettre perdue ne contînt quelque moyen plus avantageux pour cette maudite lettre de change que celui que Messieurs d'Amsterdam me proposent. Suivant eux, cette somme de 400 piastres ne produiroit que 675 liv. 6 den. en numéraire, et ils se chargent volontiers de ma lettre de change à condition qu'ils ne me la rembourseront qu'après avoir eu l'avis de son payement à Smyrne. C'est une condition que je leur avois proposée, crainte de refus, quoiqu'elle m'expose à l'horrible longueur de 4 ou 5 mois. Cette somme, comme vous voyez, est bien loin de mes espérances ; mais ils m'expliquent la chose si nettement qu'il m'est impossible d'avoir le moindre soupçon sur eux.

C'est que le florin de Hollande vaut actuellement à Smyrne 47 paras (les 40 paras font une piastre), au lieu qu'autrefois il valoit 27 à 30 paras. C'est vraisemblablement la stagnation du commerce occasionnée par la guerre, qui a causé cette révolution dans le change, révolution dont je suis la victime. Je vous envoie, mon ami, la lettre pour Amsterdam contenant une double lettre de change avec double lettre d'avis, et de plus une lettre pour le ministre, et je vous prie de la faire mettre à la poste par une main sûre. Mais si par hasard (ce qui me paroît impossible vu ma mauvaise étoile) vous avez trouvé quelque moyen plus avantageux pour tirer cet argent de Smyrne, alors vous n'enverrez point la lettre d'Amsterdam, et vous procéderez à la négociation de la lettre. Je crois cependant qu'il vaut mieux, sans perdre du temps par de vaines espérances, envoyer la lettre à MM. Stefano d'Isay et Comp., d'autant plus que je leur y fais apercevoir le désir que j'ai et le plaisir que j'aurai à avoir mon argent par le retour du courier, sans qu'ils attendent la réponse de Smyrne. Peut-être enfin (à en juger du moins par leur lettre extrêmement honnête) se décideront-ils à me confier cette modique somme de 675 liv. 6. Au reste, mon ami, vous ferez ce que vous jugerez à propos. Seulement répondez-moi au plus vite, je vous en conjure, et dites-moi le contenu de votre lettre perdue. Quant à l'ἠλίθιον βιβλιοπώλην, vous lui lirez ce que j'écrirai ci-derrière.

Clavier souffre de douleurs [ar]thritiques très-vagues ; moi je souffre de corps et d'esprit.

Ἔῤῥωσο !

..... Vous ne me dites rien, mon ami, au sujet de l'*errata*. Tâchez donc, je vous en prie, d'obtenir du citoyen Croullebois qu'il le fasse imprimer au plus tôt. Il me tarde d'autant plus de l'avoir que sans cet *errata* il m'est impossible d'envoyer à l'auteur, M. Selle, les exemplaires que je lui ai promis il y a plus de huit mois, et qu'il vient de me rappeler dans sa dernière lettre. Vous sentez bien, mon ami,

qu'il m'est impossible de lui envoyer un ouvrage si malheureusement imprimé.

Avez-vous expédié les paquets pour Florence avec ma lettre pour Bandini ?

CXIV

Au citoyen la Rochette.

De la Nozaie, sans adresse ni date [1796].

Je profite, mon bon ami, de l'occasion d'un citoyen qui passe par ici en allant à Paris, pour vous écrire une lettre qui vraisemblablement vous parviendra par la petite poste. Peu de jours après mon arrivée ici, je vous promis de vous donner quelques détails sur ma situation. Quoique j'aie des raisons assez fortes pour présumer que cette lettre fut égarée, puisque vous ne m'en avez jamais parlé, je vais cependant remplir mon engagement envers vous et vous communiquer en secret tout ce qui rend ma situation désagréable. Notre ami, en m'invitant à venir passer quelques mois auprès de lui, a plus consulté son excellent cœur que ses véritables moyens ; du moins tout ce que je vois m'autorise à le juger de la sorte. En arrivant chez lui, j'y trouvai son beau-frère, qui a plus de droits sur son amitié étant le frère de son épouse, et une dame sa compatriote, à laquelle il avoit donné un asyle depuis quelques mois, comme il venoit de le donner à moi. Vous sentez bien, mon cher ami, que cette rencontre imprévue fut pour moi un véritable coup de foudre, et il ne fallut rien moins que le caractère loyal et franc de notre ami et son amitié sincère pour moi pour me faire revenir de mon étonnement, et m'habituer peu à peu à cet état de choses qui étoit très-inquiétant et très-douloureux pour moi. Car non-seulement je me voyois sorti de ma solitude et jeté tout à coup au milieu d'une société

nombreuse, qui exigeoit des devoirs et des égards incompatibles avec un esprit toujours distrait par ses peines, et toujours prêt à s'effaroucher de la moindre espèce de dépendance ; mais ce qui étoit plus affligeant pour moi et qui l'est encore, je craignois d'y être de trop. Cette dame, dont je vous parle, est déjà partie pour Paris il y a quelques mois, et il ne reste ici que son beau-frère, qui est un très-brave garçon, mais dont malheureusement je me trouve occuper la chambre. On l'avoit délogé avant mon arrivée, pour me donner sa chambre, comme plus éloignée des pièces d'eau qui nous entourent, et par conséquent plus convenable pour ma santé, qui n'est pas malgré cela améliorée. Vous pouvez juger, mon ami, de la peine que cette conduite des maîtres de la maison doit me faire. Prendre possession du local qu'occupoit le frère de la dame du logis, c'est précisément venir troubler son repos. Toutes ces idées, qui me tourmentent sans cesse, me donnent un air honteux et par conséquent gauche, à moi qui n'ai besoin de rien de tout cela pour être timide et pour craindre, comme on dit, jusqu'à mon ombre, toutes les fois qu'il s'agit d'importuner les autres. Ce n'est pas tout, mon bon ami, je m'aperçois que les maîtres de la maison ont envie de donner le même asyle pour le printemps prochain à un ou deux de leurs amis. Je suis persuadé que notre ami seroit bien fâché, si cela pouvoit me servir de prétexte pour m'en aller de chez lui; mais enfin, si lui se pique d'amitié, il est juste que je me pique aussi un peu de discrétion et même d'humanité envers des personnes qui sont peut-être plus malheureuses que moi, et que mon séjour ici pourroit bien empêcher de profiter des secours de l'amitié. D'ailleurs, comme je vous l'ai déjà dit, notre ami me paroît consulter plus son cœur que ses moyens. Avant et même pendant la révolution, il étoit à son aise, parce que, outre cette terre, il possédoit encore, comme vous savez, une maison en province, qui lui rapportoit 10,000 à 12,000 livres par an ; mais dans ce moment cette somme n'est que la valeur de deux louis d'or ; sans compter ce qu'il est obligé de débourser tous les ans pour les répa-

rations de la maison. En voilà assez, mon cher ami, pour juger de ce que je dois souffrir jour et nuit; je ne vous en dis pas davantage, de peur de vous déchirer le cœur. Indépendamment des peines de mon esprit, mon corps est menacé de rhumatisme, attendu la grande humidité du local. Si je ne vous ai pas parlé jusqu'ici de ma situation, c'est que je voyois qu'il n'y avoit point de moyen de retourner à Paris. Les choses ne sont point améliorées depuis ce temps-là, c'est vrai; mais enfin, comme cela pourroit durer très-longtemps encore, il faut que je songe aux moyens de regagner mes foyers. Je vous prie donc de vous en occuper un peu; mais commencez auparavant par supposer que je n'ai point le bonheur de posséder un ami tel que le nôtre, et, en partant de cette supposition, et de l'impossibilité de rien faire qui vaille tant que je suis à la campagne, examinez tous les moyens de subsistance honnête mais surtout indépendante que la capitale pourroit offrir dans ce moment à un homme de lettres qui ne demande que du pain assaisonné de liberté. Conseillez et consolez-moi; j'ai besoin de l'un et de l'autre. Il y a des momens où le désespoir s'empare de mon âme. Voilà plus de six mois que je suis ici sans presque rien faire. Car j'appelle ne rien faire que de se casser la tête pour faire de mauvaises traductions; encore si ces traductions pouvoient me conserver mon indépendance, comme elles la conservent à tant d'autres, qui ne sont pas plus sorciers que moi! La seule carte chronologique de la dernière traduction que vous devez avoir reçue dans ce moment, m'a coûté autant de temps qu'il m'avoit fallu pour traduire la moitié de l'ouvrage. En me répondant, tâchez de me mettre dans un petit morceau de papier séparé de la lettre tout ce qui concerne mes malheurs, ou écrivez-le en peu de mots à la surface interne de l'enveloppe. Car, comme notre ami aime à lire vos lettres toutes les fois qu'elles contiennent quelques nouvelles littéraires, je ne voudrois point qu'il sût mes inquiétudes, cela pourroit l'affliger. Vous n'aviez [pas] reçu mon manuscrit à temps, parce que le fils τοῦ φαρμακοπώλου en avoit retardé l'envoi d'une semaine pour des raisons que je ne

pouvois prévoir. Les mêmes raisons font qu'il ne m'a pas encore envoyé le paquet que vous avez consigné à sa mère, mais il y a apparence que je ne tarderai pas à l'avoir. Je vous suis on ne peut plus obligé, en attendant, de la complaisance que vous avez eue de vous priver de vos livres pour quelques semaines. Croyez-vous que je trouverai quelque libraire qui voulût se charger de ma traduction de Théophraste avec le texte grec, si je parvenois à l'achever? Croyez-vous qu'il voudroit se charger également, en me payant comptant, d'une nouvelle traduction françoise sans texte de tous les opuscules d'Hippocrate, déjà traduits par Dacier? Tout cela ne sera pas merveilleux, je vous en préviens ; c'est en désespéré que j'agis en prenant cette résolution ; c'est pour pouvoir regagner mes foyers. La seule chose qui tranquillise ma conscience, c'est que, quoique fort au-dessous de ce qu'il devroit être, ce travail sera toujours plus fidèle et plus exact que celui de Dacier, par la seule raison que j'ai eu plus d'occasions d'étudier Hippocrate que lui. Par conséquent, je ne vole point le public, en lui donnant une traduction plus fidèle que celle qu'il connoît déjà, d'un auteur fort difficile et dont le texte est très-altéré.

Vous trouverez ci-incluse une lettre du professeur de Montpellier René, que je vous prie de me garder soigneusement jusqu'à mon retour. Je vous l'envoie : 1° pour vous faire savoir où j'en suis avec la négociation concernant mon *Histoire de la médecine*. Il paroît (du moins à ce que je présume) que le libraire de Montpellier est disposé à me payer en monnoye métallique, si je voulois absolument insister sur cette condition. Je suis fort embarrassé du prix que je dois lui demander. Je vais répondre demain au professeur, et je le chargerai de lui demander *quarante louis d'or jaunes ;* ce prix vous paroîtroit peut-être trop fort pour les circonstances actuelles ; mais songez, mon ami, qu'il y a 29 à 30 feuilles d'impression, sans compter cette maudite *carte chronologique* qui m'a tué ; 2° le second motif qui me détermine à vous envoyer la lettre, c'est pour vous demander si vous connoissez quelque moyen de faire venir les exem-

plaires que le libraire me doit, ou si vous croyez que celui qu'il me propose soit praticable. Je ne connois personne dont je puisse solliciter le couvert. Il faut cependant que j'aie mes exemplaires d'une manière ou d'autre ; d'autant plus que l'auteur, M. Selle, en attend quelques-uns, comme je le lui ai promis depuis six mois. Outre cela, j'ai besoin d'en vendre tout ce que j'aurai de trop, après avoir séparé ce qui est nécessaire pour moi et pour mes amis. Il me revient vingt exemplaires de la *Médecine clinique* et vingt-sept de l'*Introduction à l'étude de la médecine*. Je vous prie de dire à Pinel, la première fois que vous aurez occasion de le voir, combien je suis fâché de ne pouvoir lui offrir encore les deux exemplaires (un de chacun des deux ouvrages) que je lui ai annoncés avant mon départ. Je lui [en] dois encore un des *Observations de médecine* qui s'impriment chez Croullebois ; si toutefois je suis assez heureux pour voir la fin de cette étonnante impression avant la fin du dix-huitième siècle. Car je m'imagine que le citoyen Croullebois garde la publication de cet ouvrage pour le commencement du dix-neuvième siècle. 3° La troisième raison pour laquelle je vous envoie la lettre du professeur, c'est pour solliciter vos bontés au sujet de ses livres dépareillés, savoir, du premier volume de Lorry *De melancholia et morbis melancholicis,* et du second de Cullen, traduction de notre Pinel. Je ne crois point du tout que cela soit une chose très-facile. Il y avoit autrefois un libraire *ad hoc* qui se chargeoit de compléter les livres dépareillés ; mais je ne sais s'il existe encore, ni où il demeure. Quoi qu'il en soit, mon ami, en demandant à deux ou trois libraires de vos plus proches voisins, vous me mettrez au moins dans le cas de dire au professeur (qui m'est, comme vous voyez, un homme nécessaire) que je me suis occupé de sa commission. Une idée me vient : pour ce qui regarde le volume de Cullen, vous pouvez demander à Pinel. Cette idée n'est pas si absurde : les traducteurs se trouvent quelquefois dans le cas d'avoir des ouvrages dépareillés de leur traduction ; du moins cela m'est arrivé avec la première édition de la *Médecine clinique*. Vous trou-

verez ci-incluse une autre lettre cachetée pour la citoyenne DOYEN, à laquelle vous aurez la complaisance de l'envoyer par la petite poste. Elle [en] contient une autre pour mon ami de Smyrne ; je prie la dame Doyen de la lui envoyer ; ou, si elle n'en a point d'occasion, de vous la renvoyer par la même petite poste. Si cela arrive, je vous prierai alors de m'indiquer quelque moyen sûr par la voie d'Italie, par lequel je puisse faire passer cette lettre à mon malheureux pays...... J'en ai le cœur navré, et je ne puis vous dire ce qui s'y passe dans ce moment . . . .

. . . . *cœlumque*
Adspicit, et dulcis moriens reminiscitur Argos.

Mais laissons ces idées lugubres, et venons à votre lettre qui m'a fait bien du plaisir par les détails que vous me donnez sur différents objets littéraires. Je me soucie fort peu que le citoyen Ἐπίσκοπος m'ait placé ὑπὸ τὸν μόδιον ou ἐπὶ τὴν λυχνίαν, comme dit je ne sais quel évangéliste ; ce qui me fâche le plus, c'est de me présenter comme un homme qui *factum facit*. Je n'ai jamais vu ni connu, que de réputation, les notes d'ABRESCH. Il devoit donc omettre celles de mes notes dans lesquelles ABRESCH m'avoit précédé, ou du moins les présenter de manière à faire voir que je n'en avois point connoissance. Au reste, je parle d'après ce que vous me dites. Quoi qu'il en soit, il faut au moins en tirer quelque parti. Ainsi je vous prie de remarquer la page et le volume de la traduction françoise où *mention honorable et insertion au bulletin* sont faites de moi. Je vais vous dire à quoi je songe dans ce moment. Après avoir fini mon marché (si toutefois je puis en venir à bout) avec le libraire de Montpellier, j'ai envie de lui proposer la traduction de quelques-uns des ouvrages d'Hippocrate, de ceux par exemple traduits par Dacier dont je vous parlois plus haut, et à cette occasion je crois que, sans faire tort à personne, il m'est permis de me prévaloir de cette mention honorifique vis-à-vis mon idiot de libraire. Le seul inconvénient que j'y trouve, c'est que le peu de grec (très-peu à la

vérité) qui doit se trouver par-ci par-là dans les notes, sera estropié de la manière la plus atroce par les presses provinciales. Voilà pourquoi j'aimerois mieux que cela pût se faire à Paris. Si quelque libraire, comme Panckoucke, par exemple, vouloit me payer raisonnablement, je ne serois pas fâché de m'adonner à cette occupation. Comme j'étudie depuis bien du temps Hippocrate, peut-être pourrai-je y faire quelque chose qui mérite l'indulgence des connoisseurs.

Rien de si ingénieux, mon ami, que cette nouvelle découverte d'expliquer les poëtes grecs à l'aide de l'hébreu. Elle étoit réservée à la fin du dix-huitième siècle, si fécond en toutes sortes d'inventions :

> Νήπιος, οὐδὲ τὸ οἶδε κατὰ φρέν' υἱὸς Ῥιβερίου,
> Ὅττι μάλ' ἐστὶ γελοῖος

celui qui se mêle des choses qu'il n'entend point.

Mais enfin, puisqu'il faut que les gens sensés, les vrais amis des Muses, s'égayent quelquefois, on doit savoir gré à ceux qui veulent se charger du rôle de les divertir. Et sous ce point de vue, c'est un homme précieux que le *clarissimus professor*. Cependant, s'il pousse les choses trop loin, vous ferez bien de le mettre entre les mains de la faculté ; une ou deux saignées, avec quelques rafraîchissans, pourroient lui calmer un peu cet orgasme des humeurs qui est plus que poétique.

Occupé depuis quelques semaines de la traduction d'un très-petit ouvrage de médecine, je ne croyois [pas] pouvoir vous l'envoyer si tôt; mais l'occasion du citoyen qui passe à Paris m'a encouragé au point de l'achever quatre ou cinq jours plus tôt que je n'aurois fait. Gardez-le donc, mon ami, par-devers vous, jusqu'à ce que vous ayez achevé la révision de l'*Histoire de la médecine*. Alors je vous prierai de donner aussi un coup d'œil rapide à ce petit embryon, qui n'a que six ou sept feuilles d'impression, et qui sera imprimé *en seize* ou tout au plus *en douze*. Je ne l'ai pas encore proposé au libraire de Montpellier, de crainte qu'il

ne voulût faire un seul marché de tous les deux ouvrages, ce qui ne m'auroit pas accommodé. Je lui en parlerai aussitôt après la conclusion du premier marché. Je vous prie toutefois de les avoir prêts tous les deux, et surtout de ne point négliger de chercher quelque libraire, parce qu'il n'est point sûr que celui de Montpellier voudroit accepter toutes mes conditions. En tout cas, vous ne conclurez rien avant d'avoir une réponse définitive de Montpellier. Donnez-moi quelques détails sur le prix des denrées, dites-moi combien vaut à présent un mauvais dîner chez le traiteur. Envoyez-moi, je vous prie, si cela ne vous fatigue pas, mon compte; je crois que je dois être votre débiteur dans ce moment. Je vous aurois envoyé quelques assignats, mais je n'en ai point; notre ami n'en a guères non plus, à cause de l'emprunt forcé. Conseillez à M. Larcher de se faire faire quelque *vin antiscorbutique*, dont il prendra un ou deux verres par jour; il faut qu'il le fasse faire sous la direction de son médecin. Dites-lui de se promener souvent à l'air libre comme celui du Luxembourg, et de fuir l'humidité *angue pejus et cane*.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

Je vous prie d'examiner jusqu'aux titres et frontispices de ma traduction de peur qu'il ne s'y glisse quelque barbarisme.

CXV [1]

A M. Bernard Keun, ministre de l'Église réformée hollandoise, à Smyrne.

Paris [2], 20 juillet 1796.

Mon bon ami, j'ai reçu votre lettre du 31 mars. Il m'est impossible de vous exprimer, à vous et à notre ami Dentand,

(1) Rotas. Second choix des lettres de Coray, p. 95, n° 18.

(2) Quoique datée de Paris, cette lettre est écrite de la Nozaie, comme on le voit par le contenu même.

combien je suis sensible à l'empressement que vous avez montré à voler à mon secours. Malheureusement pour moi, il y eut dans tout cela un malentendu. Je croyois vous avoir prié, dans ma première lettre, de m'indiquer une personne domiciliée dans quelque place connue d'Europe, sur laquelle je puisse me prévaloir de la somme de 400 piastres en cas de besoin.

Autorisé à tirer sur notre ami Dentand, mais ne sachant le change actuel, et craignant de tomber entre les mains de quelque honnête agioteur, j'ai pris le parti d'adresser ma lettre de change à M. Stefano d'Isay et Cie d'Amsterdam, à condition qu'ils m'en payeront la valeur, aussitôt qu'ils auront l'avis que la lettre est payée chez vous par notre ami Dentand, s'ils n'ont pas assez de confiance pour m'en remettre la valeur sur-le-champ. Reste à savoir, à présent, le parti que ces messieurs prendront ; s'ils me la payent sur-le-champ, je regarderai cela comme un effet de la Providence, qui vient me soulager dans un moment où j'ai le plus grand besoin de soulagement, ne pouvant rester plus longtemps dans une campagne qui est trop humide pour ma pauvre santé. D'après la lettre que je viens de recevoir de ces messieurs, cette somme de 400 piastres me rapportera environ 675 tournois en numéraire. Je leur envoie aujourd'hui une double lettre de change payable une seule fois par M. Dentand, à l'ordre desdits MM. S. d'Isay et Cie. Et je vous prie non-seulement de faire en sorte qu'elle soit payée exactement à l'échéance, comme je ne doute point, mais de m'en avertir le plus tôt possible par un petit billet ostensible, pour que je puisse en réclamer le remboursement, en cas que ces messieurs persistent à ne vouloir m'en payer le produit qu'après l'acquittement de ma lettre chez vous.

Dans l'état où les choses sont parvenues aujourd'hui, c'est bien long d'attendre encore quatre ou cinq mois ; mais je m'armerai de patience, comme j'ai fait jusqu'à ce moment ; quoique, à vous parler franchement, mon ami, je sente ma patience épuisée.

J'ai un manuscrit tout prêt depuis plus de quatre mois,

et je ne puis pas le vendre à cause de l'excessive rareté du numéraire, qui fait que toutes les affaires sont en stagnation. Je suis occupé dans ce moment d'un autre ouvrage, qui vraisemblablement aura le même sort que le précédent. Quant à mon travail principal, qui est celui d'Hippocrate, je l'ai discontinué depuis bien du tems, faute de moyens de m'y occuper exclusivement à tout autre travail.

Je suis très-mortifié, mon bon ami, de ne pouvoir pas écrire deux mots de consolation au malheureux chantre. Je vous prie de lui témoigner la part que je prends à tout ce qu'il a souffert de l'incendie. Je prends sur mon compte toutes les bontés que vous avez pour lui; il est juste que je partage sa reconnoissance, puisqu'il s'intéresse si vivement à ce qui me regarde. Dites-lui que nous approchons de l'époque où les communications plus libres nous permettront de renouer notre correspondance, dont la discontinuation est un des élémens qui composent mon malheur.

Adieu!

CXVI

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

Nemours, 3 thermidor, 4me R. F. [21 juillet 1796].

J'envoie aujourd'hui, mon très-cher ami, à la messagerie de Nemours (qui ne partira, à ce qu'on m'a dit, que demain matin) un paquet à votre adresse, contenant: 1° mon manuscrit de Théophraste; 2° vos six Théophrastes en neuf volumes; 3° la petite brochure de Beck; et 4° celle de Sonntag. Vous trouverez sous la seconde enveloppe du paquet une ample instruction concernant quelques endroits de mon manuscrit qui méritent d'être examinés. Vous aurez la bonté de réclamer ce paquet, et de m'en accuser réception au plus tôt possible pour me tirer d'inquiétude.

Je crois que c'est à la rue Saint-Victor qu'on doit le chercher.

J'ai prié le porteur du paquet de réclamer en même temps à la poste de Nemours votre lettre égarée, qui me fait bien de la peine. Faites-moi le plaisir de me dire ce qu'elle contenoit à peu près, et pourquoi vous me renvoyiez la lettre de Bandini. Est-ce la lettre qui contenoit celle de M. Holmes? Avez-vous eu la complaisance de remettre les paquets de collation à l'ambassadeur? d'envoyer ma lettre à Amsterdam? de songer à mon manuscrit de l'*Histoire de la médecine,* etc.? Toutes les deux lettres que vous m'avez successivement envoyées sont d'Amsterdam. La première est de ces négocians grecs, auxquels est destinée la lettre que je vous ai envoyée dernièrement; l'autre est d'un apothicaire de mes amis. Si vous avez reçu et envoyé ma lettre auxdits messieurs d'Amsterdam, en comptant du jour que vous l'avez donnée à la poste, vous allez avoir la réponse dans quinze à vingt jours. Il est très-possible (quoique ce soit trop heureux pour moi) que cette lettre contienne une lettre de change de 675 livres. Ainsi, de crainte qu'il ne lui arrive le même malheur qui est arrivé à votre dernière lettre, je crois que vous ferez bien de l'ouvrir, et, si vous y trouvez la lettre de change en question, de me l'envoyer séparément en laissant la lettre pour le courrier du lendemain. De cette manière, si l'une se perd, nous le saurons au moins par l'autre, et nous pourrons réclamer la seconde lettre de change à Amsterdam. Malheureusement, j'ai oublié la précaution de faire adresser directement la lettre de change (en cas toutefois que ces messieurs voulussent me rendre ce service) à votre nom; cela auroit été le moyen le plus court et le plus sûr à la fois.

Venons à présent à mon manuscrit de Théophraste. Il n'y a dans ce manuscrit que le discours préliminaire et les quatorze premiers Caractères que notre ami ait revus. Les douleurs rhumatiques ou goutteuses (car je ne connois pas encore sa maladie) qui lui sont revenues, et qui probablement l'empêcheront encore pour quelques jours de songer à des occupations sérieuses, les travaux de la campagne

qui commencent à s'ouvrir avec la moisson (qui, par parenthèse, est d'une extrême richesse) et qui ne finissent qu'avec la vendange, m'ayant fait prévoir que ce malheureux manuscrit peut encore rester trois ou quatre mois ici, j'ai pris le parti (à mon grand regret) de vous importuner encore en sollicitant votre charité. Vous n'avez qu'à revoir la traduction de seize Caractères restans et à donner un coup d'œil au discours préliminaire; car Clavier n'y ayant fait presque aucune correction, bien loin de croire qu'il est bien écrit, j'attribue cette circonstance à la rapidité avec laquelle il l'a parcouru. Quant aux notes qui sont la plus longue partie de l'ouvrage, vous n'aurez besoin de les parcourir qu'après le marché conclu, et qu'à mesure que l'ouvrage s'imprimera. La traduction même de seize caractères qui restent à parcourir, je vous prie, pour que cela ne vous prenne pas trop de votre temps, de l'examiner non comme traduction, mais comme ouvrage de littérature écrit par un étranger qui ne connoît pas à fond votre langue. S'il y a des inexactitudes dans la traduction, tant pis pour moi; vous n'en êtes point responsable. Il n'en est pas de même des faits, ou faux, ou mal présentés par distraction, que vous pourrez rencontrer dans le discours préliminaire et dans les notes; vous pouvez à cet égard m'en avertir, si à la rigueur ils en valent la peine, et même les rectifier sans m'en avertir. Le seul endroit où vous ne me trouverez point docile à vos conseils, est la note à la page 44 du discours préliminaire. Pour celui-là je n'entends point raillerie[1]. Dans l'instruction que vous trouverez dans le paquet, vous verrez que ce manuscrit contient vingt-sept feuilles d'impression environ. Quant aux conditions du marché, je vous laisse carte blanche, et vous agirez tout comme si l'ouvrage vous appartenoit: permettez-

(1) Voici cette note, qui se trouve à la page 41 du discours préliminaire dans l'édition du Théophraste de 1799. Elle fait trop d'honneur aux deux savants amis pour que nous ne prenions point plaisir à la reproduire :

« Note 2. Je dois cette note... à mon excellent ami CHARDON DE LA ROCHETTE, l'un des plus savans et des plus estimables littérateurs dont la France puisse se glorifier. »

moi seulement de vous [faire] observer une chose, puisque l'occasion s'en présente : vous vous rappelez sans doute la question que je vous faisois au sujet du marché que vous aviez fait pour le *Vade-mecum* et que je trouvois obscur. Vous m'avez répondu que les *conditions pour une seconde édition seront les mêmes que pour la première, c'est-à-dire six louis et vingt-cinq exemplaires.* Il y a grande apparence que je crèverai même avant la deuxième édition ; mais supposons le cas que je vécusse assez pour en voir une troisième : je demande, cette troisième édition comme la quatrième, la cinquième, etc., si je vis comme Mathusalem, sont-elles toujours ma propriété, comme il me paroît juste? Voilà ce qui me paroissoit obscur dans votre traité. Au reste, je ne vous fais cette observation que pour les traités suivans, concernant l'*Histoire de la médecine,* et Théophraste.

Ci-incluse vous trouverez une lettre pour mon ami le ministre Keun[1]. Après l'avoir lue et cachetée, vous ne l'enverrez que par la petite poste à Mme Doyen avec un petit billet παρακλητικὸν de votre part, afin qu'elle l'envoie par la première occasion à Smyrne. Je ne l'ai laissée ouverte qu'afin que vous voyiez si vous avez quelques changements à faire dans votre notice. Pour vous dire vrai, je doute fort qu'on puisse satisfaire à vos questions, mais nous ne perdons toujours rien de les faire, puisque l'occasion s'en présente.

Si la réponse d'Amsterdam n'est point favorable et que vous n'ayez réussi à placer ni Théophraste, ni l'*Histoire de la médecine,* je vous prie de songer à vendre une partie de mes livres. Je me sens mourir à petit feu.

Et la citoyenne Rey, déloge-t-elle, ou non?

Clavier souffre toujours. Accusez-moi le plus tôt que vous pourrez la réception du paquet.

Vous n'oublierez pas, s'il vous plaît, de payer le port de la messagerie sur mon compte.

La lettre pour M. Keun ne doit être envoyée qu'autant que la dernière pour Stefano d'Isay et Comp. aura été envoyée.

(1) C'est la lettre précédente.

CXVII

Au citoyen la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, à Paris.

18 thermidor, 4me R. F. [5 août 1796].

J'attends, mon bon ami, votre réponse à deux de mes lettres ; la première étoit du 3 thermidor, jour où je vous expédiai par la messagerie un paquet contenant tous vos Théophrastes avec mon Théophraste françois. L'autre, du 6 thermidor, contenoit deux lettres, l'une pour le chanoine Bandini et l'autre pour le libraire Croullebois. Je vous prie de m'accuser réception de ces lettres, mais surtout du paquet de la messagerie, qui m'inquiète beaucoup. Votre long silence me fait présumer que vous n'avez pas encore pu vendre mon manuscrit de l'*Histoire de la médecine,* et que vraisemblablement vous allez rencontrer les mêmes obstacles pour la vente du manuscrit de Théophraste. Il est très-possible que l'affaire d'Amsterdam manque aussi. Toutes ces craintes m'ont déterminé à vous prier, par ma dernière lettre, de vendre une partie de mes livres jusqu'à la concurrence de 15 à 20 louis d'or, pour que je puisse venir à Paris, où vous savez que ma présence est nécessaire pour mes affaires. Je persiste dans cette résolution, en y ajoutant cependant un petit amendement que voici : en supposant que vous avez donné à la poste ma lettre d'Amsterdam le 4 thermidor, vous attendrez, mon ami, la réponse de cette lettre jusqu'au 25 thermidor inclusivement. Si à cette époque elle n'est point arrivée, ou si elle arrive sans lettre de change (car nous sommes convenus que vous l'ouvrirez avant de me l'envoyer), je vous prie, mon cher ami, d'avoir la complaisance de porter vous-même la lettre ci-incluse (le 26 thermidor le matin) au citoyen auquel je l'adresse. J'espère qu'il demeure toujours au même endroit; s'il a délogé, on y saura vous dire sa nouvelle

demeure. Dans le cas où il voudra bien me rendre ce service, vous ferez apporter chez lui dans une caisse autant de mes livres qu'il faudra pour représenter la valeur d'une vingtaine de louis d'or que je lui demande pour le terme de six mois. S'il se trouve absolument dans l'impossibilité de me rendre ce service, et que vous n'ayez point réussi jusqu'à cette époque à vendre l'un ou l'autre de mes manuscrits, vous procéderez tout de suite à la vente de mes livres. Vous vendrez d'abord tous les livres grecs que je vous notai dans ma précédente, et rien de plus; quant aux livres de médecine, excepté la collection de Leipsick en 33 volumes, intitulée : *Commentarii de rebus in scientia natur. et medicina gestis,* et la collection du *Journal de médecine* en 95 volumes, vous vendrez de tout le reste autant qu'il faut pour compléter la somme de 20 louis d'or. A la suite de *Van Swieten* en cinq volumes, vous trouverez un sixième volume relié en carton, qui est l'index de l'ouvrage ; mais, comme cet index est fait sur une autre édition (je suis redevable de cette erreur à la diligence du libraire), il faut le garder pour le joindre à l'édition à laquelle il appartient, quand je serai assez heureux pour l'acheter, et vendre les cinq volumes, qui d'ailleurs sont complets sans cet index.

Je viens de me rappeler que je vous expédiai, il y a quelques jours, une lettre pour le ministre Keun ; mais je ne sais si elle étoit incluse dans une de mes deux lettres du 3 et 6 thermidor, ou si elle faisoit un troisième envoi ; je vous prie de m'en accuser réception.

Tout bien considéré, mon ami, je pense que sans attendre la réponse d'Amsterdam vous pouvez aller chez le citoyen auquel je demande l'emprunt de 20 louis, pour vous assurer si je puis espérer ce service de sa part. Si ensuite la lettre d'Amsterdam arrive, ce ne sera que mieux; je lui rendrai dans quelques jours ce que je ne croyois pouvoir lui rendre que dans six mois. Au reste, vous pouvez l'assurer de ma part que le remboursement de cette lettre d'Amsterdam, supposé qu'elle ne soit point payée à présent, doit se faire dans six mois tout au plus tard. Enfin,

vous ferez à cet égard comme vous le jugerez à propos; si vous voulez attendre le 25, vous en êtes le maître.

Si, en attendant, quelque acheteur se présente pour l'un ou l'autre de mes manuscrits, je vous préviens, mon ami, de ne point laisser échapper l'occasion; le numéraire est trop rare dans ce moment pour faire le difficile sur le prix. Je sens bien qu'il faut fermer les yeux, et sacrifier mon travail aux circonstances impérieuses où je me trouve, et à la nécessité de venir à Paris afin de jouir des ressources de la Bibliothèque nationale pour finir le troisième ouvrage dont je m'occupe actuellement.

Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

Je vous prie de presser un peu le citoyen Croullebois pour l'impression de l'*errata*, afin de profiter de l'occasion qui se présente pour Berlin, pour y envoyer trois exemplaires.

Le troisième ouvrage, dont je vous parle, est le traité *De aëre, locis et aquis,* que je reprends pour la cinquième ou la sixième fois. Tout est fini à quelques notes et le discours préliminaire près. Mais il me faut le revoir à Paris, surtout pour la partie médicinale. Je vous prie de n'en parler à personne, mais surtout de n'en point parler à l'Épervier (1).

(1) Villoison.

CXVIII

A Chardon de la Rochette.

23 thermidor, 4me R. F. [Mercredi 10 août 1796].

J'ai reçu, mon cher ami, aujourd'hui votre lettre du 18, contenant deux autres, dont l'une étoit de Montpellier. Cette lettre, écrite par le professeur René, m'annonce que les libraires Tournel ont enfin trouvé le moyen de m'envoyer les exemplaires de deux ouvrages qu'ils me doivent depuis si longtemps. Ils les ont joints à un envoi considérable qu'ils font aux citoyens Bossange, Masson et Besson, libraires, rue et cour des Mathurins, et qui est en route depuis le 27 messidor. Ainsi, mon ami, je vous prie d'en demander des nouvelles à ces citoyens vers la fin de ce mois. Les libraires de Montpellier auront vraisemblablement ajouté quelque lettre à mon paquet. Autant que je me rappelle, il doit contenir vingt exemplaires de la *Médecine clinique,* et vingt-sept de l'*Introduction à l'étude de la nature et de la médecine.* Tout cela doit être franc de port pour moi. J'ai profité de l'occasion de cette lettre pour proposer pour la seconde fois par le canal du professeur aux libraires de Montpellier mon manuscrit de l'*Esquisse de l'histoire de la médecine.* Dans une vingtaine de jours je saurai à quoi m'en tenir. De votre côté, mon cher ami, je vous prie de profiter de l'occasion de voir les libraires Bossange, etc., pour leur parler de ce manuscrit. Cela vient d'autant plus à propos que Croullebois m'avoit déjà promis de me procurer la connoissance de ces libraires à l'occasion du premier manuscrit que j'aurai, et qu'ils auront dans les ballots qu'ils reçoivent de Montpellier des ouvrages de ma traduction. N'oubliez pas, je vous prie, de profiter de cette occasion.

Quant à l'errata, mon cher ami, je vous fais mille excuses des démarches inutiles que je vous ai fait faire. Je m'y attendois bien, et je prévois bien qu'il ne le fera imprimer

qu'il ne me fasse cracher du sang. Ce que je vous dis du *sang* est vrai à la lettre. J'en crache, mon pauvre ami, toutes les fois que j'éprouve de la part des hommes de ces injustices qui, n'étant[pas] prévues par les lois, exposent l'homme honnête et fort à se battre à coups de poing, l'homme honnête et foible à être opprimé. C'est que malheureusement pour moi ce mot d'*oppression,* qui n'excite chez les autres que l'idée de l'oppresseur, devient chez moi une source d'idées complexes plus déchirantes les unes que les autres. Au lieu de me borner à ne voir dans l'oppression que celui qui me la fait éprouver, ma pauvre imagination croit voir des Turcs partout où elle voit l'oppression ; le souvenir de ces tigres me rappelle ma patrie, mes parens, ma famille, et me jette dans le désespoir, lorsque je pense que je ne les verrai plus. Mais laissons ces inutiles jérémiades, et tâchons de nous donner des idées plus riantes. La première idée consolante pour moi à la lecture de votre lettre a été votre suffrage pour les prolégomènes de mon Théophraste, suffrage qui est pour moi μυρίων ἀντάξιον ἄλλων. Tâchez de me vendre ce Théophraste au moins avant mon arrivée. Après vous l'avoir envoyé, je me mis à reprendre ce malheureux ouvrage *De aëre, locis et aquis,* pour la sixième fois. Il y a deux ans depuis la première fois que je l'ai commencé; mais le destin cruel qui me poursuit, et qui vraisemblablement veut me perdre, me l'a fait discontinuer cinq fois. Enfin, prévoyant que, si une fois venant à Paris j'étois obligé de reprendre le travail sur les *Septante,* que je déteste autant que les Turcs, il n'y auroit plus moyen de songer à Hippocrate, je me fis un effort qui n'a pas certainement amélioré ma santé, mais qui a beaucoup avancé l'ouvrage. Je puis vous dire, mon bon ami, qu'il est presque fini au discours préliminaire près, qui n'est pas cependant une bagatelle. Mon texte grec avec toutes les variantes (celles de deux mss. de la Bibl. nation. y comprises) est proprement copié, la traduction françoise faite. Viennent ensuite les notes critiques, dans lesquelles je corrige par occasion beaucoup d'autres endroits d'Hippocrate, pris de ses autres écrits ; à la suite

des notes il y a le commentaire médicinal et historique (pour la partie qui regarde la Scythie). Le tout monte à 630 pages d'écriture, format comme celui de Théophraste. Il faut compter au moins 100 pages pour le discours préliminaire que je ferai à Paris. Le tout sera donc de 730, peut-être de 800 pages[1]. Mon intention est de le fere imprimer in-4°, parce qu'il faudra à cet ouvrage deux bonnes cartes, c'est-à-dire une mappemonde, et une carte particulière pour la Tatarie. Je vous prie de sonder en attendant Lavaux, s'il se sent le courage d'entreprendre cet ouvrage. Clavier me conseille de le faire présenter au gouvernement; mais. pour vous parler franchement, cette démarche, quoique peut-être plus profitable pour moi, me répugne beaucoup. Vous ne m'accusez point réception d'une lettre que je vous envoyai pour le ministre Keun, dans laquelle il y avoit quelque chose qui vous regardoit. Elle étoit écrite avant ou après celle que je vous envoyai le 6 thermidor. Vous me demandez si je veux quitter mon appartement. Je n'en suis pas fort content, surtout après cette dernière démarche du propriétaire d'enlever la glace qui faisoit partie de l'appartement que j'avois loué de lui. Mais où aller dans ce moment? Et les dépenses qu'il faut faire pour le déménagement? Ce qui me détourne le plus de cette idée, c'est que, si malheureusement les gouvernans de la Bibliothèque nationale s'obstinent à ne pas vouloir me prêter des livres, il faut nécessairement que j'aille demeurer du côté de la Bibliothèque, si je ne veux pas mourir de faim. Je suis dans un dénûment absolu; il me faut des chemises, des habits, des souliers, etc., etc. Je manque de tout à l'approche de l'hiver, qui vraisemblablement sera le dernier de ma vie. Cependant, mon ami, si vous croyez que je puisse trouver quelque appartement dans la même rue de Bièvre, vous êtes le maître de donner congé à l'ancien sans attendre mon arrivée.

(1) Le traité d'Hippocrate *des Airs, des Eaux et des Lieux*, parut à Paris en l'an XI (1800), en 2 volumes in-8, de l'imprimerie de Baudelot et Eberhart.

Je ne vous aurois point écrit toute cette longue épître, si j'eusse pu savoir plus tôt que j'aurois le plaisir de vous voir après-demain vendredi, 25 thermidor. Je partirai le matin du 25 avec la messagerie ordinaire, qui arrive à Paris le même jour (à six heures du soir, si je ne me trompe), à la rue Saint-Victor. Ainsi je vous prie, mon bon ami, de prévenir la citoyenne Laurent, pour qu'elle me fasse une petite provision d'eau, de pain, d'un boisseau de braise, qu'elle prépare mon lit, et qu'elle attache les rideaux aux fenêtres. Si elle veut venir au bureau de la messagerie, rue Saint-Victor, ce jour-là pour prendre mon sac de nuit, je serai bien aise de lui faire gagner ce que je dois nécessairement donner à un autre.

Mais malheureusement. . . . .

La dernière page, fin de cette lettre, manque.

CXIX

A Chardon de la Rochette.

Sans adresse ni date [1796].

Voici, mon ami, à peu près le sens de ce que vous aurez la complaisance d'écrire à Morelli :

1° La traduction en grec moderne de l'ouvrage en question [1] est accompagnée de quelques notes explicatives, et précédée d'une préface du traducteur, laquelle a pour but

(1) L'ouvrage en question est probablement la traduction grecque du traité de BECCARIA, *des Délits et des Peines*, dont la première édition parut à Paris en 1802, et la seconde en 1823.

Voir plus loin, page 329, la dédicace aux sept îles Ioniennes et la lettre de Morellet à Coray au sujet de ce livre.

de réveiller un peu les âmes de ses ὁμοφύλων contre les maux qu'ils endurent, mais par des moyens doux et légitimes, sans insurrection et sans aucune secousse, comme vous en serez convaincu en la lisant vous-même. Vous noterez avec un crayon tous les endroits que vous n'aurez point compris. Cette traduction fera environ dix feuilles d'impression in-8°.

2° Il est possible (quoique extrêmement difficile à croire) que le débit de cet ouvrage rencontre quelques obstacles dans le Levant. Pour prévenir ces obstacles, je ne vois que deux moyens : le premier est de l'y faire débiter par un marchand européen, pour empêcher qu'on ne pende le libraire grec qui voudroit s'en charger; l'autre moyen est de le faire couler doucement dans ce pays par des ventes journalières faites à Venise même, où l'affluence des Grecs est toujours considérable; auxquelles on peut ajouter les ventes annuelles de la foire de Sinigaglia à Ancône, foire composée pour les trois quarts de Grecs. Ces moyens seront un peu longs; mais l'ouvrage se vendra à la fin.

3° Quant aux conditions, je laisse à la justice de Morelli d'en régler lui-même le prix. Si cependant il juge les obstacles que je viens d'exposer plus grands qu'ils ne sont en effet, ou qu'ils ne me paroissent être, dans ce cas je veux bien compenser le préjudice qui pourroit résulter pour lui de la lenteur du débit, en me contentant pour tout prix d'une quarantaine ou d'une cinquantaine d'exemplaires, qui seront pour mes amis.

4° Cette affaire ainsi réglée, demandez-lui de plus s'il se sent des dispositions à faire imprimer à ses frais, *ici, à Paris*, une grammaire de la langue grecque moderne, et quelles seront, en ce cas, les conditions qu'il pourroit m'en offrir[1]. J'en ai les trois quarts des matériaux; il ne manque que la rédaction, qui sera un peu longue, et que par con-

(1) Cette grammaire grecque moderne, à laquelle Coray a longtemps travaillé, n'a jamais été publiée. Le manuscrit inachevé s'est retrouvé dans ses papiers; il est aujourd'hui, avec ces papiers, légués à l'île de Chios, classé sous le titre de Γραμματικὴ τῆς Γραικικῆς Γλώσσης; un

séquent je ne voudrois pas entreprendre sans être assuré d'avance d'une personne qui voulût s'en charger. Je dis *ici, à Paris*, parce que j'éprouve une extrême peine à me décider à faire imprimer loin de moi un ouvrage de cette nature qui ne comporte guère des fautes d'impression. Il pourra en traiter lui-même avec un libraire de Paris, dès qu'il en sera convenu avec moi. Au reste, l'ouvrage étant d'un débit très-sûr, ce qui lui coûtera de plus à le faire imprimer ici sera amplement compensé par le prix qu'il y mettra.

5° Ne pourroit-on pas encore lui demander combien de mss. du traité d'Hippocrate *De aëre, aquis et locis* se trouvent dans la bibliothèque de Saint-Marc ; et si l'on peut s'en procurer la collation, sans dépenser beaucoup d'argent? Cette collation ornera l'édition dont je m'occupe actuellement.

Ci-inclus vous trouverez un exemplaire de ma dissertation sur le *Testament secret des Athéniens* [1], que, si vous le jugez à propos, vous pouvez envoyer à Morelli, de votre part, bien entendu.

autre ouvrage manuscrit et inachevé porte le titre de Γραμματικαὶ Σημειώσεις.

(1) La dissertation de Coray sur le testament secret des Athéniens fut adressée à Chardon de la Rochette en 1796, ainsi que ce dernier le dit dans la préface de ses Mélanges, et imprimé dans le *Magasin encyclopédique*, avec l'autorisation de l'auteur. Elle a été reproduite dans le tome II des *Mélanges de critique et de philologie* de Chardon de la Rochette, 1821.

CXX

A M. Chardon de la Rochette, rue Saint-Jacques, n° 36, Paris.

Sans date [1796].

Mon très-cher ami, en lisant tout ce qu'Athénée rapporte sur les logogriphes des anciens depuis la page 448 jusqu'à la page 459, je n'ai pu comprendre autre chose si ce n'est que les anciens attachoient au mot γρῖφος une signification beaucoup plus étendue que n'a votre *logogriphe*. Il nous dit (p. 448) qu'il y avoit des griphes qui rouloient sur les *lettres* de l'alphabet, d'autres qui rouloient sur une *syllabe*, et quelques-uns sur des *mots* : ἐν γράμματι, ἐν συλλαβῇ et ἐν ὀνόματι. Il répète la même chose, page 457 : καὶ ὅσα ἀπὸ τῆς τῶν γραμμάτων καὶ συλλαβῶν ἔχεται θεωρίας.

Tout cela présente à peu près l'idée des *logogriphes* modernes, qui consistent, suivant la définition qu'en donne l'Académie, *à prendre en différens sens les différentes parties d'un mot*. Ainsi je pense que le λογικὸς γρῖφος dont nous parle Athénée ensuite, page 453, a été ainsi nommé par opposition aux griphes qui roulent sur des lettres, ou des syllabes, ou des mots ; qu'il présente plutôt l'idée des *énigmes* que des *logogriphes* modernes, et qu'il doit par conséquent être rendu par le mot *énigme* ou par une locution périphrastique, *logogriphe qui roule sur une pensée*. Peut-être le *logogriphe raisonné* y conviendroit-il aussi ; mais je ne connois pas assez votre langue, qui fait mes délices et mon supplice tous les jours, pour me décider à adopter cette dernière expression.

Quoi qu'il en soit, ce qui me paroît certain, c'est qu'Athénée entend par γρῖφος λογικὸς un logogriphe qui n'est fondé ni sur une lettre, ni sur une syllabe, ni sur un mot, mais qui roule sur une pensée. En lisant attentivement d'un bout à l'autre tout ce qu'il dit sur les γρῖφοι, et qui est un peu

embrouillé, j'espère que vous penserez comme moi. Καὶ ταῦτα μὲν περὶ τῶν παρὰ τοῖς ἀρχαίοις αἰνιγμάτων καὶ γρίφων, φίλτατε δειπνοσοφιστά. Venons à présent au passage d'Hérodote, dont je vous ai parlé, et qui m'a plus embarrassé qu'un logogriphe.

Cet historien, l. VII, cap. 188, donne le nom d'apéliote (*vent d'est*) au vent *hellespontias*, qui, étant le même que le *cæcias*, ne peut être que le *nord-est* des modernes. M. Larcher, dans la savante note qu'il fait sur ce passage, s'étonne aussi avec raison de cette impropriété d'expression (ἀκυρολογία). Mais je crois qu'à l'aide d'Aristote on peut facilement absoudre Hérodote d'une pareille *acyrologie*, et, qui plus est, éclaircir un endroit d'Hesychius aussi obscur que celui d'Hérodote, et qui servira également à justifier ce dernier. La doctrine des vents est une des plus embrouillées dans les écrits des anciens, et cette obscurité vient en grande partie du changement successif arrivé dans le nombre et dans l'arrangement des vents. Aux temps héroïques on n'en connoissoit que quatre; aussi la rose d'Homère n'est-elle composée que de quatre rumbs de vents, qu'il appelle : βορέης, *nord;* εὖρος, *est;* νότος, *sud*, et ζέφυρος, *ouest*. La rose fut ensuite composée de huit vents. Aristote en compte onze dans ses *Météorologiques*, et douze dans son traité *De mundo;* mais j'ai bien de la peine à croire que ce dernier traité soit de lui. Ce ne fut que Timosthène qui donna le premier une rose de douze vents, au rapport d'Agathémère. Je viens de dire (et c'est ainsi que parlent tous les anémologistes) que du temps d'Homère on ne connoissoit que quatre vents; mais cela ne me paroît pas exact. Il vaudroit mieux dire qu'ils donnoient à chacun de leurs quatre vents plus de latitude qu'on ne leur [en] donna ensuite : car, ayant connu trois points distincts d'où le soleil se levoit, il étoit naturel qu'ils connussent aussi trois ἀπηλιώτας, savoir l'ἀπηλιώτης qui souffloit du levant de l'équinoxe (*ortus æquinoctialis*), et qui est notre *est;* l'ἀπηλιώτης qui souffloit du levant d'hiver (*ortus brumalis*), et qui est notre *sud-est;* et l'ἀπηλιώτης qui souffloit du levant d'été (*ortus solstitialis*), et qui est notre *nord-est*. Ainsi Hérodote,

en appelant le *nord-est* (καικίας ou ἑλλησποντίας) du nom d'ἀπηλιώτης, n'a fait que lui donner son vrai nom générique (parce qu'il πνέει ἈΠῸ ἩΛΊΟΥ ἀνατολῆς θερινῆς), sans s'embarrasser de spécifier duquel des trois ἀπηλιῶται il parloit. Cette manière de considérer les vents est confirmée par Aristote, qui, dans ses *Météorologiques*, l. II, cap. 6, et dans le livre *De mundo*, cap. 4, qu'on lui attribue, appelle les trois vents θρασκίας, ἀπαρκτίας et μέσης (que quelques-uns appeloient aussi βορέας) du nom générique de βορέαι ou βόρεια πνεύματα; les trois suivants, καικίας, ἀπηλιώτης et εὖρος, de celui d'εὖροι ou ἀπηλιῶται, par la raison que dans la rose d'Homère le vent *est* ou ἀπηλιώτης s'appelle εὖρος, nom que, parmi les écrivains des âges postérieurs, Aulugelle, l. II, cap. 22, lui a conservé. Il en est de même des six vents suivants : l'εὐρόνοτος, le νότος et le λιβόνοτος portent le nom générique de νότοι ou νότια πνεύματα; comme le λίψ, le ζέφυρος et l'ἀργέστης celui de ζέφυροι ou ζεφυρικὰ πνεύματα. Cette division des vents par trois, compris sous une dénomination commune et générique, explique à mon avis parfaitement non-seulement le passage d'Hérodote, mais encore un article d'Hesychius qui seroit sans cela tout aussi obscur que celui d'Hérodote. Ce grammairien dit : Ζέφυρος ἄνεμος ὁ καλούμενος λίψ. Ce dernier vent est précisément l'opposé du *cæcias* ou *hellespontias* auquel Hérodote a donné le nom d'ἀπηλιώτης, et il paroît que l'écrivain dont Hesychius a tiré son article avoit établi la même synonymie entre le λίψ et le ζέφυρος (puisque tous les deux sont ζέφυροι ou ζεφυρικὰ πνεύματα) qu'Hérodote a établie entre le καικίας et l'ἀπηλιώτης, qui sont tous les deux εὖροι, ἀπηλιῶται ou ἀπηλιωτικὰ πνεύματα.

Ce n'est pas tout; cela éclaircit encore une question qui a fait le supplice des commentateurs et des critiques, et qui est de savoir pourquoi le *doux zéphyr,* qui sert d'ornement aux écrits des bons poëtes, et qui tire souvent d'embarras tant de rimailleurs, est appelé par le prince des poëtes ζέφυρος δυσαής. C'est que vraisemblablement Homère parloit de λίψ ou d'ἀργέστης, qui sont de véritables zéphyrs, puisque l'un souffle du couchant d'hiver et l'autre du cou-

chant d'été, et qu'il en parloit peut-être d'après la position géographique de la ville où il se trouvoit lorsqu'il écrivoit ses poëmes. Un voyageur intelligent pourroit peut-être déterminer cette position; pour moi, quoique je sois persuadé qu'Homère est mon compatriote, j'aurai de la peine à croire qu'il les a écrits à Smyrne, où le *zéphyr* est très-doux et tempère les ardeurs de nos étés. Nons savons que l'ἀργέστης étoit terrible dans l'Attique, où on le connoissoit sous le nom de σκίρων, qu'on trouve encore sur la *tour des vents* d'Athènes. À Chalcis en Eubée, ce même ἀργέστης, soufflant peu avant ou après le solstice d'hiver, brûloit (selon Théophraste, *De ventis,* p. 413) les arbres à un tel point que n'auroient fait la sécheresse et la chaleur la plus longtemps continuée ; tant il étoit froid.

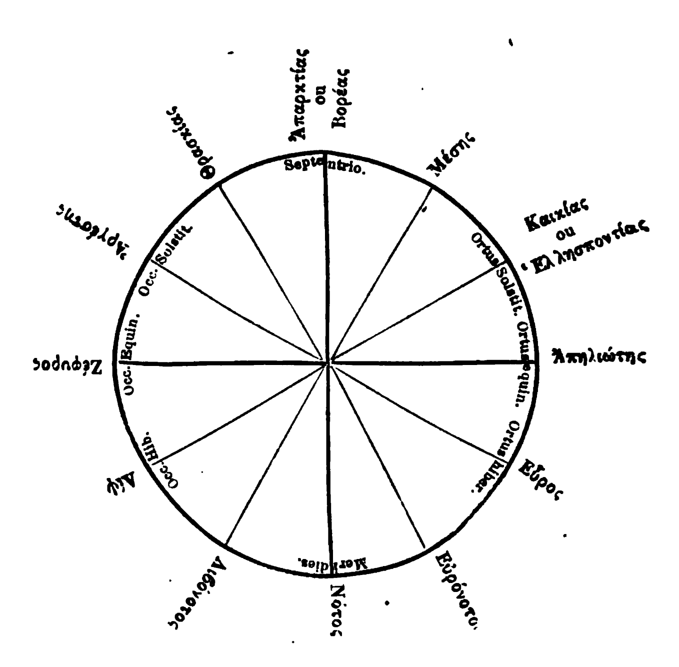
Telle est, mon cher ami, l'explication que je donne au passage d'Hérodote, et que j'accompagne d'une rose de vents que vous trouverez dans cette lettre ; je vous prie de communiquer l'une et l'autre à M. Larcher. Si j'ai raison, elle pourra peut-être lui être de quelque utilité dans la rédaction de ses notes pour la seconde édition. Si je me trompe, je profiterai de ses conseils et des vôtres pour la rédaction de mon discours préliminaire sur le livre *De aëre, locis et aquis* d'Hippocrate, où je tâche de débrouiller toutes les obscurités qu'on rencontre dans les météorologistes anciens au sujet des vents.

En voici[1] par exemple une d'une autre nature qu'on trouve dans Plutarque (*de Placit. philosoph.*, liv. III, cap. 7, t. IX, p. 544, éd. Reiske), et sur laquelle je demande votre avis et celui de M. Larcher. Plutarque nous apprend comme une chose remarquable que les stoïciens donnaient le nom de *Libs* au vent opposé au Boréas. Si par ce dernier nom il entend l'*Aparctias* de la liste des huit vents d'Aristote, son opposé est le *Notus;* mais il y a très-peu de vraisem-

(1) Tout ce paragraphe est barré dans la lettre originale, et Coray a ajouté au bas de la lettre cette phrase :

« Je supprime tout ce que je viens de dire sur le passage de Plutarque, puisque Galien, en rapportant la même chose, a lu νότον au lieu de λίβα. »

blance que les stoïciens aient poussé l'amour de l'innovation au point de donner au *Notus* le nom de *Libs*. Si c'est le *Cæcias* de la même liste, auquel Pline donne le nom de *Boréas*, son opposé est précisément celui que tout le monde appeloit *Libs*, et qui n'avoit pas même d'autre nom; et je ne vois pas pourquoi Plutarque auroit attribué cette dénomination exclusivement aux stoïciens. Je pense donc qu'il faut entendre le Libonotus placé entre le *Notus* et le *Libs* (comme l'indique son nom) et opposé, dans la rose des douze vents, au *Meses* d'Aristote, que d'autres appeloient



Boreas. D'après cette supposition, il est en effet remarquable que les stoïciens appelassent *Libs* le vent que les autres appeloient *Libonotus*. Ils ont fait en cela ce qu'Aulugelle a fait dans un sens opposé en donnant le nom d'*Euronotus* au vent que tous les autres appeloient *Eurus*. Dites-

moi si Corsini ou quelque autre éditeur postérieur a fait quelque note sur le passage de Plutarque.

Ma rose est faite, *Crassa Minerva et invitis Gratiis;* mais je ne suis point peintre.

Εὐαίων καὶ μακραίων διαβιῴης!

P.-S. Vous collerez, mon cher ami, ce petit morceau à la lettre d'hier. Il servira de preuve nouvelle à l'explication du ζέφυρος δυσαὴς d'Homère et même du passage d'Hérodote. Je trouve dans Hesychius : Ὀλυμπίου πνοαί. ὈΛΫΜΠΙΟC ἄνεμός ἐστιν ὁ ἀπὸ τοῦ Ὀλύμπου πνέων ζέφυρος. Il n'y a qu'une légère faute dans cet article, qu'il faut corriger en lisant ὈΛΫΜΠΙΑC ἄνεμος κ. τ. λ. Vous voyez qu'il donne le nom de ζέφυρος à l'*Olympias,* qui est le même que l'ἀργέστης ou σκίρων et auquel Homère pouvoit très-bien donner l'épithète de δυσαής. Quant à Hérodote, vous voyez de même qu'il pouvoit très-bien appeler le *nord-est* du nom d'ἀπηλιώτης, puisque Hesychius appelle le *nord-est* de celui de ζέφυρος.

Ὑγίαινε!

Si le libraire votre voisin vient chez vous, n'oubliez pas, je vous en prie, de lui faire voir aussi l'*Histoire de la Médecine*.

Je vous renvoie votre premier volume d'Aristote, et je vous prie de m'en envoyer le suivant, que je garderai pendant quelques jours avec votre Théophraste et votre Agathémère.

Au reste, vous savez qu'en parlant de δυσάής, je ne pouvois point consulter Eustathe, ne l'ayant point. Il est possible qu'il m'ait prévenu dans cette explication.

CXXI

A M. Bernard Keun, ministre de l'église hollandoise à Smyrne[1].

Paris, 3 décembre 1796 [13 frimaire an V].

Mon bon ami,

Par la lettre ci-incluse adressée à notre ami Dentand, vous saurez tout ce qu'il faut savoir de mes occupations et de mon état actuel, qui n'est pas des plus brillans, mais que j'espère de voir changer d'un moment à l'autre.

Je vous prie de dire au chantre que j'ai répondu il y a quelques jours par la voie de Livourne à sa lettre du 30 mai; mais je ne l'avais reçue que le 13 novembre. Le récit de ses malheurs m'a navré le cœur, mais assurez-le que, tout grands qu'ils sont, ils ne sont encore rien en comparaison de tout ce que j'ai souffert depuis deux ans. Un service que je vous demande, mon cher ami, et que j'attends de votre amitié, c'est de persuader à ce bon chantre que mon séjour dans cette capitale est nécessaire pour les ouvrages dont je suis occupé et qu'on ne peut absolument faire dans un pays dépouillé de tout secours littéraire par les mains dévastatrices des Turcs. Imaginez-vous dans quels embarras il me jette, lorsqu'il me somme, pour ainsi dire, de la part de mes amis et de mes parents, de m'expliquer catégoriquement sur mes intentions concernant le retour à ma patrie.

Il y a près de quatre mois que je vous écrivis par le canal de madame Doyen une lettre, dans laquelle je vous adressois quelques questions littéraires de la part de mon ami la Rochette : l'avez-vous reçue?

Vous verrez dans la lettre à Dentand que je me propose de vous envoyer quelques exemplaires des ouvrages im-

1) Rotas, *Second Choix des lettres de Coray*, p. 97, nº 19.

primés et à imprimer. J'y aurois ajouté volontiers la nouvelle traduction de Thucydide, faite par un savant de mes amis, [1] et dans laquelle il est beaucoup question de moi, lui ayant fourni quelques remarques critiques sur plusieurs endroits très-difficiles de cet auteur, qui est sans contredit le plus obscur des anciens écrivains. Mais l'excessive rareté du numéraire me commande la plus stricte économie, et me force de remettre cet envoi à un temps plus heureux... Je vous salue de tout mon cœur, mon excellent ami! Mes amitiés, je vous prie, à toutes vos dames et messieurs et à tous ceux qui s'intéressent tant soit peu à un pauvre Grec comme moi. Εὐαίων καὶ μακραίων διαδιώῃς!

CXXII

A mon ami Dentand à Smyrne [2].

Paris, 3 décembre 1796 [13 frimaire an V].

Je viens de recevoir, mon bon ami, la nouvelle que vous avez accepté la lettre de change que vous m'avez autorisé de tirer sur vous. Les 400 piastres ont produit 678 livres tournois et 9 sous. Je ne puis mieux vous exprimer, à vous et à notre ami le ministre Keun, ma reconnoissance qu'en vous assurant tous les deux que jamais on n'a volé plus à propos au secours d'un ami malheureux que vous [ne] l'avez fait. J'étois sur le point de vendre mes livres, ne possédant plus à la veille de la réception de cette nouvelle que douze francs. J'avois déjà vendu quelques jours auparavant à un libraire un manuscrit intitulé : *Histoire de la médecine*,

(1) C'est la traduction de Thucydide de C. Lévesque, qui avait paru en 1795, précédée d'une introduction où il rend un juste hommage aux travaux de Coray.

(2) Rotas, *Second Choix des lettres de Coray*, p. 98, nº 20.

que j'avois traduit de l'anglois; mais je ne puis avoir la somme modique de 600 livres, à laquelle je l'avois cédé, que dans quelques mois d'ici. Dans tout autre temps ce livre m'auroit valu 1000 livres au moins; mais la disette du numéraire d'un côté, et, de l'autre côté, le sommeil profond dans lequel ont été plongés les sciences et les arts, par le vandalisme qui a pesé pendant dix-huit mois sur nos têtes, font que les prix des livres en général sont réduits presque à rien, et que les gens de lettres sont dans ce moment la classe la plus malheureuse qui existe dans la société. Il est vrai que le gouvernement actuel s'occupe de bonne foi des moyens de ressusciter les lettres et d'encourager les talens, mais vous savez que le mal ne se répare pas aussi promptement qu'il se fait; et d'ailleurs les plaies que la tyrannie passée a faites à la France sont si profondes, qu'il faudroit du temps pour les cicatriser. J'ai un autre ouvrage de littérature grecque tout prêt; mais je n'ai pu encore trouver aucun libraire qui voulût s'en charger, quoique je sois résolu de le donner à tout prix. Je suis dans ce moment occupé d'un troisième ouvrage littéraire, médical, philosophique et politique à la fois, que je finirai dans deux ou trois mois d'ici, et qui vraisemblablement rencontrera les mêmes obstacles. Cependant, comme nous espérons avoir la paix cet hiver, il faut espérer que la librairie reprendra son activité et que je viendrai enfin à bout de me débarrasser de ces deux ouvrages.

Je profiterai en attendant de l'occasion de quelques capitaines grecs, qui ont apporté des subsistances en France, et que le gouvernement retient ici depuis dix-huit mois faute de quoi les payer [1], pour vous faire passer à vous et

(1) Dans une lettre grecque adressée au chantre Démétrios Lotos (2e choix, p. 76), Coray ajoute quelques détails sur ces capitaines de navires grecs qui se trouvaient alors à Paris, attendant depuis dix-huit mois le prix des grains qu'ils avaient fournis au gouvernement. Ils étaient, dit-il, près d'une trentaine. On abusait de leur ignorance pour les tromper et leur faire payer les choses au-dessus de leur valeur. Coray rendit quelques services à trois ou quatre d'entre eux en traduisant une requête qu'ils voulaient adresser à un tribunal, et il re-

à notre ami Keun quelques exemplaires de quatre autres ouvrages de médecine que j'ai déjà fait imprimer. L'impression de l'*Histoire de la médecine* ne commencera qu'avec le nouvel an 1797.

Il est possible que je l'ajoute aux autres, si ces pauvres capitaines ont le malheur (comme ils ont de très-fortes raisons de le craindre) de passer l'hiver ici. Jugez, mon ami, quelle doit être la détresse et la perplexité des particuliers, si le gouvernement n'a point de quoi payer les bleds qu'il a achetés au terme d'un mois. De riches et très-riches rentiers sont réduits à demander l'aumône. Ce que je vous dis là n'est point une figure de rhétorique. Vous seriez bien étonné, si vous voyiez les Métaxades, Canas et Maurogordates demander l'aumône : eh bien! mon ami, on a vu et on voit encore tous les jours des gens de cette volée forcés d'employer cet expédient humiliant. On n'a jamais entendu parler de tant de suicides; les uns se précipitent d'un cinquième, les autres se brûlent la cervelle; au moment où je vous écris, une femme enceinte vient de se précipiter dans la Seine. Je ne vous parlerai point des vols et des assassinats qui se commettent tous les jours. Malgré cela, le croiriez-vous? les bals et les spectacles n'ont jamais été si fréquentés qu'ils le sont actuellement. Un luxe aussi scandaleux qu'insultant pour la misère règne parmi les nouveaux parvenus ; luxe fait pour inspirer la misanthropie à tout homme qui n'est point philosophe. Mais tirons le rideau sur une scène qui ne peut qu'affliger l'homme sensible, sans corriger les âmes endurcies.

La manière aussi prompte qu'obligeante dont vous avez volé à mon secours m'autorise, mon ami, à vous demander un autre secours qui ne sera que conditionnel. Il est très-probable qu'avec des ouvrages que j'ai à vendre, j'aurai de quoi subsister une grande partie de l'année prochaine; mais il est aussi possible que cette disette du nu-

fusa le prix qu'ils lui offraient pour sa peine, ce dont ils furent très étonnés. Καὶ ἀπόρησαν οἱ ταλαίπωροι ὅτι δὲν ἐδέχθην πληρωμὴν ὄντες συνηθισμένουνὰ κρατῶσι πάντοτε τὸ πουγγὶ ἀνοικτόν.

méraire continue encore pendant quelque temps, et dans ce cas je me trouverois peut-être encore dans la même perplexité, qui certainement (à moins que la tête ne me tourne) ne me fera point commettre un suicide, mais qui me tuera de chagrin. Je vous prie donc, vous et notre ami le ministre, d'autoriser MM. Étienne d'Isay et Cie, d'Amsterdam, à me remettre la valeur de 200 piastres en cas seulement que j'en aie besoin.

Soyez persuadés l'un et l'autre que je ne me prévaudrai de cette somme que dans une extrême nécessité. Ce n'est qu'une précaution que je prends contre les événemens possibles.

CXXIII

A M. B. Keun, ministre de l'Église hollandoise à Smyrne [1].

Paris, 1er avril 1797 [12 germinal an V].

Je vous expédiai, mon très-cher ami, il y a une quinzaine de jours par un capitaine grec (de ces capitaines qui avoient porté en France des bleds) un paquet contenant quelques exemplaires de la seconde édition de la *Médecine clinique*, et de la première des *Observations de médecine* et de l'*Introduction à l'étude de la médecine,* tous ouvrages traduits de l'allemand de M. Selle. Vous aurez la bonté de remettre à notre ami Dentand un exemplaire d'Apollonius de Rhodes, [traduction] faite par quelqu'un de mes connoissances. De tous ces ouvrages, il n'y a que les *Observations de médecine* que j'ai honte de vous présenter, tant elles fourmillent d'erreurs typographiques, ayant été imprimées pendant mon séjour à la campagne par un de ces idiots qui se sont faits imprimeurs pendant la révolution. Je vous prie de lire la préface que j'ai mise à la tête de l'*Introduction à l'étude*, etc., et qui

(1) Rotas, *Second Choix des lettres de Coray*, p. 101, n° 21.

ne fera pas plaisir à tous les médecins. Recommandez aux vôtres de lire la *Médecine clinique* le plus souvent qu'ils peuvent et de la *nocturna versare manu, versare diurna.* Cet ouvrage est devenu un livre classique en France comme en Allemagne, et je viens d'en recevoir la septième édition allemande. Vous trouverez dans le paquet une petite dissertation que je fis insérer il y a quelque temps dans notre *Magasin encyclopédique*, et que nos érudits ont trouvée *bene trovata se non vera.* Il y est question du testament secret des Athéniens, point de littérature grecque qui a jusqu'à présent fort embarrassé les philologues. Je vous prie de m'accuser réception de ce paquet, qui est adressé au chantre. Le porteur, qui est un Grec de Psarà, s'appelle Nicolas Milaïti, et est associé du gendre de Tiba, teinturier très-connu dans notre ville.

Je suis fâché de n'avoir pu vous envoyer par la même occasion une *Histoire de la médecine*, que j'ai traduite de l'anglois, et enrichie de bien des notes littéraires. Il y aura bientôt six mois que j'ai vendu cette malheureuse *Histoire* à un libraire à un prix très-misérable, et il n'en a pas encore commencé l'impression faute d'argent, quoique d'après notre contrat il dût la commencer au mois de janvier passé. Cette pénurie de numéraire qui nous mine tous autant que nous sommes ici en France, chacun proportionnellement à ses facultés, est cause que je n'ai pu encore me défaire de deux autres manuscrits plus intéressans, quoique j'aie consenti à m'en délivrer à tout prix. Il faut être témoin, mon ami, de nos souffrances pour les croire. Il suffit de vous dire qu'elles ont porté jusqu'à des femmes enceintes à se précipiter dans la rivière, et qu'elles causeront vraisemblablement bien des malheurs encore, tant que cette malheureuse guerre durera[1]. Je ne me donnerai pas certainement la mort (à moins que la tête ne me tourne tout à fait); mais je sens mon courage diminué de jour en jour, et je crains fort que je ne finisse ma triste existence par une maladie de langueur. Depuis trois mois je suis travaillé

(1) La campagne du général Bonaparte en Italie.

d'une toux accompagnée de crachats très-épais et que j'attribue à une suppression brusque de mes hémorroïdes.

Oh! mon ami, combien ce voyage de la France m'a été funeste! Je fuis mon pays pour aller chercher l'indépendance et le repos dans des pays libres, où je puisse cultiver les lettres et devenir utile à mes semblables; et mon sort me pousse précisément vers un pays qui couvoit la plus horrible révolution qui ait jamais existé dans les annales de ces êtres qu'on appelle hommes.

Forcé par l'état affreux de ce pays, je pris la liberté, mon bon ami, de solliciter encore une fois vos secours, en vous écrivant une lettre il y a plus de trois mois par la voie d'Amsterdam, dans laquelle je demandois, à vous et à notre ami Dentand, de me remettre encore la moitié de la somme chez MM. Étienne d'Isay et Cie, d'Amsterdam, et je m'engageois à ne point m'en prévaloir que dans le cas d'une extrême nécessité. J'espère que ce secours est en chemin; mais, si par malheur ma lettre ne vous est point parvenue, je vous le répète par la présente en vous priant d'autoriser MM. d'Isay de me remettre la valeur de 200 de vos piastres, au cas seulement que je leur en fasse la réquisition. J'espère encore que, d'un moment à l'autre, cet état convulsif qui nous travaille tous cessera; mais il a si longtemps duré que je crains fort qu'il ne finisse par nous jeter dans quelque chose de pire, si toutefois il est possible que notre état empire encore. Quoi qu'il en arrive, soyez persuadé que je ne me prévaudrai de ce secours que dans le cas seulement où je ne trouverai aucune autre ressource. J'ai déjà mangé d'avance tout ce que l'*Histoire de la médecine* doit me valoir, et jai déjà commencé à vivre du produit futur de mes deux manuscrits non encore vendus. Je suis dénué d'habits, de linge et de mille autres choses nécessaires à la vie, sans compter que je n'ai pu encore remplacer quelques livres indispensables pour mon travail que je fus forcé de vendre lorsque le pain se payoit 40 francs la livre. L'état de ma santé exige, outre les remèdes, une nourriture plus saine et mieux préparée que celle dont je suis forcé de faire usage. C'est, mon cher ami, à mon grand regret que je vous mets

au fait de tous ces détails affligeans. Je connois trop votre cœur pour ne point les regarder comme superflus; en vous les faisant connoître je n'ai d'autre but, soyez-en persuadé, que celui de mériter de plus en plus votre estime, si j'ai le bonheur de sortir victorieux de cette horrible lutte, et votre indulgence, si j'y succombe. Car, pour vous dire vrai, mourir de chagrin est à mes yeux une lâcheté, qui ne diffère qu'en degré de celle du suicide. Je finis en vous embrassant, vous et notre Dentand, de tout mon cœur! Je vous prie de remettre la lettre ci-incluse au chantre, et de lui recommander d'avoir l'œil sur l'arrivée du paquet et de vous l'apporter. Il n'a qu'à s'adresser d'avance au gendre de Tiba.

La correction du passage de Sophocle, insérée dans la dissertation sur le *Testament des Athéniens,* a enlevé les suffrages de nos meilleurs hellénistes ici. J'en possède déjà des meilleures, jointes à des explications sur des endroits obscurs de plus de vingt auteurs classiques grecs. Celles sur Hippocrate seules remplissent déjà sept à huit cent pages d'écriture, du format de ce papier. On a déjà inséré avec éloge dans la nouvelle traduction françoise de Thucydide[1] une partie de celles que j'avois faites sur ce dernier auteur. Celles sur Xénocrate *De victu ex aquatilibus* se trouvent dans la nouvelle édition grecque et latine de cet auteur, publiée à Naples par M. Ancora, qui m'avoit sollicité par un ami de les lui envoyer, mais dont je ne suis pas fort content, par le peu de soin qu'il semble avoir pris pour éviter les erreurs typographiques. Vous aurez Xénocrate par la première occasion; je ferai en sorte qu'il vous soit en oyé directement de Naples. J'attends le moment où je serai plus riche, pour vous envoyer un Thucydide; si je vois que ce moment est encore fort éloigné, je vous enverrai mon exemplaire, le seul dont le traducteur m'a fait cadeau.

J'ai oublié de vous dire que j'ai déjà donné au commencement de la révolution un *specimen* de mes corrections sur Hippocrate, que mon ami M. Burgess, un des plus célèbres hellénistes et critiques actuels d'Angleterre, grand vicaire

(1) La traduction de Levesque, parue en 1795.

de l'évêque de Durham, a inséré dans le *Museum Oxoniense*. ouvrage périodique qu'il rédige lui-même.

Il m'envoya un exemplaire que je n'ai pas reçu, parce que ç'avoit été précisément à l'époque où toute communication avec l'Angleterre venoit d'être défendue. Ne croyez pas, mon ami, que c'est par un mouvement de vanité que je vous donne tous ces détails. Certain du plaisir qu'ils doivent vous faire, je regarde la confidence que je vous en fais (et à notre bon Dentand aussi) comme un témoignage de ma reconnoissance, d'abord pour les peines que vous vous donnâtes d'instruire et de former ma jeunesse, et ensuite du soin que vous n'avez cessé d'avoir de mon sort, malgré la distance qui nous sépare.

Oui, mon ami, je passe ici et dans plusieurs parties de l'Europe pour un critique assez heureux dans mes conjectures. Cela ranime un peu mon courage, mais cela ne me donne [pas] de quoi vivre honnêtement, ni ne me console du chagrin de voir que ma nation n'est point en état de tirer aucun profit de mes faibles talens, elle qui en a plus besoin que les Européens.

Ἔῤῥωσο.

Je vous prie de me faire passer vos lettres (tant que la guerre durera) par le canal de MM. Ét. d'Isay et Cie, d'Amsterdam.

Le libraire vient de m'assurer qu'il va commencer incessamment l'impression de l'*Histoire de la médecine*. Je vous enverrai quelques exemplaires aussitôt qu'elle sera achevée. J'en ferai de même par rapport à mes deux manuscrits, que je garde encore chez moi. J'espère que vous en serez content. J'ai oublié de vous dire que l'ouvrage intitulé *le Vademecum de médecine*, que vous trouverez dans le paquet, est une de mes traductions, quoique je n'aie point mis mon nom. Comme tous ces livres sont empaquetés depuis bien des mois, et que j'ai égaré la moitié des exemplaires de chaque ouvrage, je vous prie, en m'en accusant réception, de me marquer le nombre d'exemplaires de chaque

ouvrage, nombre qui n'est pas considérable vu les circonstances où je me trouve.

Je prends, mon cher ami, le parti de vous envoyer mon exemplaire de Thucydide. Ainsi je viens de le consigner à un autre capitaine grec, qui part d'ici dans quinze jours, pour aller s'embarquer à Gênes ou à Marseille. Il est de Psara et se nomme : Μηχάλης τοῦ Ἀναγνώστου Κοτζᾶς. Il doit porter le paquet à Chio, et le consigner à M. Δημήτριος Χατζῆ Σταμάτη Ῥοΐδης, qui l'enverra au chantre. Avertissez donc ce dernier ; faites-lui prendre note de ces deux noms, que j'ai écrits exprès en grec. Thucydide est en quatre volumes. Je suis fâché de n'en avoir [pas] un second exemplaire pour Dentand. Témoignez-lui-en mes regrets. Pour ne point abuser de la complaisance de ceux qui doivent vous envoyer ma lettre, je prends le parti d'écrire au chantre deux mots dans ce morceau de papier, que vous aurez la bonté de séparer du reste et de lui remettre.

CXXIV[1]

Au citoyen la Porte Dutheil, garde des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, à la Bibliothèque nationale, à Paris.

Ce 6 ventôse an V de la R. F. [24 février 1797].

Monsieur,

Ne soyez point surpris si, au lieu de venir vous demander un service, je prends la liberté de le solliciter par écrit.

(1) Toutes les lettres adressées à la Porte du Theil et la lettre adressée à Gail (du n° CXXIV au n° CXXXVI) font partie du cabinet de M. Jules Desnoyers, membre de l'Institut, qui a bien voulu nous

On m'a représenté la chose comme hérissée de tant de difficultés que je n'ai point eu le courage de m'exposer per-

communiquer les originaux avec une obligeance dont il est de notre devoir de le remercier ici.

Cette lettre porte le cachet de Coray.

La Porte du Theil (François-Jean-Gabriel), helléniste, né à Paris le 13 juillet 1743, mort le 28 mai 1815, fils d'un habile diplomate qui avait représenté la France au congrès d'Aix-la-Chapelle et négocié le traité qui céda la Lorraine à la France, entra à quatorze ans dans la maison militaire du Roi, et fit les dernières campagnes de la guerre de Sept ans; mais il continua d'étudier les lettres anciennes dans les camps avec tant d'ardeur et de fruit que sa réputation le fit entrer à l'Académie des Inscriptions en 1770, avant qu'il eût encore rien publié. Peu de temps après parurent les traductions d'*Oreste* d'Eschyle, Paris, 1770, in-8, et des *Hymnes* de Callimaque, 1775, in-8. Il partit en 1776 pour l'Italie avec une mission du gouvernement, et obtint l'autorisation de visiter les archives du Vatican, dont l'accès avait été jusque-là sévèrement interdit. De retour, en 1786, il commença à publier sur le moyen âge français une collection de volumes qu'arrêta la Révolution en 1791.

La Porte du Theil revint à l'antiquité; il publia une nouvelle édition du Théâtre des Grecs, du P. Brumoy, dans laquelle il inséra une traduction complète d'Eschyle (1794, 2 vol.), accompagnée de notes courtes et substantielles. Jugeant ce travail incomplet, il le refit en grande partie. Il voulait joindre à sa traduction un commentaire étendu, et il avait fait imprimer déjà un volume d'observations, mais il renonça à poursuivre ce travail, dont il est question dans ces lettres, ainsi qu'un commentaire sur Athénée et une traduction des fragments de Ménandre.

Il fut ensuite chargé par l'empereur Napoléon, avec Coray et Gosselin, de traduire en français la Géographie de Strabon, et d'y joindre tous les éclaircissements nécessaires pour en faciliter l'intelligence. La Porte du Theil se dévoua avec beaucoup de zèle à cette œuvre qu'il n'eut pas le temps d'achever. A sa mort, des dix-sept livres dont se compose l'ouvrage de Strabon, neuf seulement avaient paru. « Mais ils suffiraient seuls, dit Dacier, pour acquérir aux trois savants traducteurs des droits certains à l'estime des hommes éclairés de tous les pays; et on peut avancer sans crainte que leur traduction, devenue classique avant d'être terminée, et même dès sa naissance, est un des plus beaux et des plus utiles monuments de l'érudition française au commencement du dix-neuvième siècle. »

sonnellement à un refus, qui vous auroit fait autant de peine qu'à moi.

Je jouissois, de la part de ceux qui vous ont précédé dans la place honorable que vous occupez, de la faculté d'emprunter à la Bibliothèque nationale les manuscrits grecs des Septante. Je sollicite la même faveur de votre part, et j'ose me flatter que vous ne me la refuserez point. Vous me rendrez, Monsieur, un grand service, sans compromettre en rien la sûreté du dépôt précieux dont la garde vous est confiée, et vous pouvez compter sur ma reconnoissance. J'ai l'honneur d'être très-particulièrement connu d'un petit nombre d'hellénistes, entre autres, de M. Larcher et de M. la Rochette, qui comme vous, Monsieur, honorent et instruisent la France. Ils pourroient vous garantir mon exactitude à conserver soigneusement ce qu'on me confie, si ma conduite passée envers vos prédécesseurs ne suffisoit point pour vous tranquilliser.

Je finis, Monsieur, par vous réitérer mes instances. Comme étranger, j'ai quelque droit à l'hospitalité de votre nation ; comme Grec et comme helléniste, je dois m'attendre à la complaisance d'une personne qui consacre une partie de ses veilles aux productions littéraires de ma malheureuse patrie.

Εὐαίων καὶ μακραίων διαβιώης!

CORAY, D. M.

Je vous prie, Monsieur, de m'honorer d'une réponse, en me l'adressant *rue de Bièvre, n° 13.*

CXXV

Au citoyen la Porte du Theil, garde des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque, rue de la Loi, ci-devant Richelieu, à Paris.

29 nivôse an VI [18 janvier 1798.]

Je prends la liberté, Monsieur, de vous avertir que des quatre manuscrits que vous avez eu la complaisance de me prêter, vous pouvez envoyer chercher les trois n°s 5, 2713 et 2756. Je vous prie de me permettre de garder encore le n° 2676, par la raison que l'opuscule de Tzetzes qui y est contenu étant incomplet et d'ailleurs inédit, je serois bien aise d'en avoir un complet pour le copier, et collationner ensuite cette copie avec le n° 2676. Ainsi vous aurez la complaisance de me prêter, à la place de ce que je vous rends, 1° le n° 17 de l'*Appendix* de votre Catalogue, qui est un ms. des Septante; 2° un ms. de ceux qui contiennent en totalité le texte d'Héphestion, *de Metris*; 3° un ms. qui contienne également en totalité le texte de Tzetzes, *de Metris*, en vers politiques. Ce dernier doit être un des plus anciens, devant me servir de prototype pour collationner les autres. Je vous prie de plus de me dire si cette production de Tzetzes en vers politiques, et celle sur le même sujet (*de Metris*) en vers ïambiques (comme elles sont annoncées dans votre Catalogue), sont effectivement deux ouvrages différens, ou si c'est par distraction qu'on a confondu l'*iambicis* avec le *politicis*. Je voudrois encore savoir si l'opuscule *de Metris* de Maximus Planudes, contenu dans le n° 2676, que je garde, est encore, comme je le pense, inédit[1]. Enfin je vous prie de me dire si par le dé-

(1) En tête de cette lettre, la Porte du Theil a écrit de sa main : *Envoyé, en réponse, le 1er pluviôse, au citoyen Coray les numéros* 17 A / 2403 / 2644 / 2676 / 2677 / 2881 / 2972.

placement de diverses bibliothèques, comme par exemple de celle de Saint-Germain, vous avez procuré à la vôtre de nouvelles acquisitions en manuscrits des Septante. Je vous fais excuse, Monsieur, de tous les embarras que je vous donne.

D'après ce que votre domestique me dit, en m'apportant votre dernière lettre, j'espère, Monsieur, que vous êtes, et je désire que vous soyez entièrement rétabli de votre indisposition. Vous ne trouverez pas mauvais qu'en qualité de médecin je vous recommande, comme moyen de conserver votre santé, le μηδὲν ἄγαν dans vos occupations littéraires. Je crois que c'est un précepte extrêmement difficile à faire observer aux gens de lettres ; mais c'est précisément pour cela qu'il faut le leur rappeler souvent.

Depuis longtemps, Monsieur, je désire soumettre à votre jugement quelques corrections que j'avois hasardées sur Eschyle. Mais l'état de ma santé toujours chancelante, le peu de livres de littérature grecque que je possède, et plus que tout cela le peu de loisir que me laissent des occupations plus urgentes, m'ont jusqu'ici empêché de les rédiger. Si cependant vous me permettez de vous les communiquer par parties, à mesure que le temps me permet de m'en occuper, je serai charmé de savoir ce que vous en pensez. Je les fis sur le texte grec publié en Allemagne par Schutz, votre bel Eschyle n'ayant pas encore paru à cette époque. Je les consignai précipitamment dans mes cahiers ; par conséquent je voudrois les passer en revue à tête un peu plus reposée, les développer et les motiver autant qu'il me sera possible.

Agréez, je vous prie, Monsieur, les témoignages d'estime et de reconnoissance les plus sincères que je vous dois.

CORAY.

P. S. Mon adresse, Monsieur, est toujours *rue Vaugirard, n° 1193, chez le citoyen Breton.* Je m'y trouve ordinairement toute la matinée jusqu'à deux heures. En me

renvoyant mon reçu, vous [en] aurez un autre à la place pour le ms. n° 2676, ainsi que pour ceux que vous aurez la bonté de m'envoyer.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν!

CXXVI

A la Porte du Theil.

Sans adresse, 9 pluviôse an VI [28 janvier 1798.]

Je ne sais, mon cher concitoyen, comment reconnoître la manière obligeante dont vous venez à mon secours. Je m'intéresse on ne peut plus cordialement à votre situation. Il est sans doute fâcheux pour un homme de lettres d'être condamné à des occupations forcées ; et je me crois en droit de pouvoir vous assurer que les désagrémens que vous essuyez ne sont rien en comparaison de ce que j'endure depuis bien des années. Le moindre de mes maux est le supplice d'être sans cesse détourné de mes études favorites par la collation des manuscrits ; et quels manuscrits, bon Dieu! Tous les matins, au sortir de cet horrible travail de Sisyphe, je sens toutes les facultés de mon âme tellement abattues, que j'ai l'air d'un innocent. Puisse cette esquisse très-imparfaite de mes maux vous consoler de ceux que vous éprouvez et dont j'ignore la nature! En tout cas, je croirois les miens finis, si je pouvois apporter quelque soulagement aux vôtres.

Je prends la liberté de vous envoyer ci-incluse une partie de mes notes sur Eschyle. Je souhaiterois pour mon instruction que votre jugement fût très-sévère ; mais d'un autre côté je réclame aussi votre indulgence, non-seulement pour le sujet de ces notes, mais encore pour la ma-

nière dont je les ai rédigées ou plutôt barbouillées. Par une suite naturelle des occupations forcées dont je viens de vous parler, mes idées sont souvent si embrouillées que j'ai de la peine à les ranger et à les enchaîner de manière à leur donner toute la vraisemblance dont elles sont susceptibles ; sans parler de l'inconvénient qui résulte de votre langue, laquelle m'étant étrangère me force souvent à employer des tournures singulières qui peuvent blesser vos oreilles. Ajoutez à cela que, n'ayant dans ce moment sous mes yeux qu'un Eschyle d'Henri Estienne, où les vers ne sont point numérotés, je n'ai pu vérifier les renvois que je fais tels que je les trouve dans mes cahiers, et qui, peut-être, examinés une seconde fois, m'auroient fait changer d'avis sur plusieurs de mes corrections. Quoi qu'il en soit, je les soumets à votre jugement, tels qu'il m'a été possible de les rédiger. J'aurai l'honneur de vous en envoyer le reste successivement et à différentes reprises, à mesure que j'aurai le temps et surtout la tête un peu libre.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν !

CORAY.

P. S. Quand je parle de manuscrits des Septante, j'entends des manuscrits semblables à ceux que vous avez la complaisance de me prêter : c'est-à-dire des manuscrits qui contiennent en tout ou en partie le texte du Vieux Testament de la version des Septante.

CXXVII

Au citoyen la Porte Dutheil, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de la Loi, ci-devant Richelieu, à Paris.

25 ventôse an VI [15 mars 1798].

Citoyen,

Je vois avec bien du plaisir que mes notes sur Eschyle n'ont pas été jugées indignes de votre indulgence. Vous me demandez si vous pouvez les garder un nombre de jours indéterminé : à cela je réponds que je ne les ai rédigées que pour les soumettre à votre jugement, et que par conséquent vous pouvez en disposer comme d'une chose qui vous appartient. Quant au projet (très-flatteur pour moi) de les faire imprimer à la suite des vôtres, je vous dirai franchement que je n'ai ni les moyens ni le loisir de les publier dans ce moment, non plus que d'autres notes faites sur une vingtaine de différens auteurs grecs, et qui toutes ensemble pourroient bien faire un petit volume in-8°. Mais, quand même j'aurois toutes les facilités pour l'exécution d'un pareil projet, j'excepterois toujours les notes sur Eschyle, pour leur donner une place beaucoup plus honorable parmi les vôtres. En passant par vos mains, elles ne peuvent que gagner : et je me réjouis d'avance par l'espérance que le public sera moins sévère envers moi, en les voyant honorées de votre indulgence. Tout ce que j'ose souhaiter, c'est que vous ne les exposiez à ses yeux qu'après avoir un peu corrigé mon françois barbare. Je suis étranger, et malheureusement je n'ai pas même le temps de réfléchir sur ce que j'écris. A ces deux titres je crois mériter quelque indulgence de la part des Athéniens modernes.

Je suis on ne peut plus mortifié de vous dire que je n'ai

aucune note sur les *Suppliantes*, non plus que sur les *Euménides* et sur les *Choéphores*. Je crois vous avoir déjà observé que je n'avois fait mes notes que sur l'édition de Schutz. Cette édition, qui ne contenoit à cette époque que quatre pièces, est maintenant achevée. Si votre Bibliothèque en a déjà fait l'acquisition, je la demanderai au citoyen Van Praet, pour lire ces trois pièces. Peut-être serai-je assez heureux pour en aplanir quelques difficultés, si toutefois votre sagacité ne les a déjà aplanies.

J'aurai l'honneur de vous envoyer à la première occasion le reste des notes sur les quatre pièces. En attendant, faites-moi celui de croire fermement que j'ai pour vous toute la confiance et toute l'estime qu'exigent de ma part vos talens et votre manière de penser.

CORAY.

CXXVIII

Au citoyen la Porte du Theil, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de la Loi, ci-devant Richelieu, à Paris.

11 germinal an VI [31 mars 1798].

Je vous fais mille excuses, Citoyen, de ce que je réponds si tard à vos deux dernières lettres. Je suis fort sensible à l'honneur que vous me faites de me gratifier d'un bel exemplaire de votre précieuse édition d'Eschyle, et plus encore à la confiance que vous avez en moi : je garderai l'un comme un gage précieux de votre amitié, et je tâcherai de me rendre digne de l'autre, en vous faisant passer successivement les remarques que la lecture de vos notes intéressantes, ainsi que de celles de Schutz, m'aura mis dans le cas de faire.

Vous exigez de moi la plus grande franchise : je vous dirai en parodiant un de vos poëtes :

« Je répondrai, Monsieur, avec la liberté
« D'un Grec, qui ne sait point farder la vérité. »

Ou, si vous aimez mieux, avec Euripide :

φιλῶ λέγειν
Τἀληθὲς αἰεὶ, κ' οὐ διπλοῦς πέφυκ' ἀνήρ.

Je fais trop de cas de votre précieux travail pour vous déguiser mon sentiment toutes les fois qu'il sera différent du vôtre. Il n'y a que l'ignorance qui s'alarme de la critique : les véritables savans, comme vous, reçoivent avec indulgence les conseils de ceux même qui ne sont pas faits pour en donner, bien persuadés que :

Πολλάκι τοι καὶ μωρὸς ἀνὴρ κατακαίριον εἶπε.

Je m'acquitterai donc de cette tâche avec d'autant moins de répugnance que, d'après le peu que je viens de lire de vos savantes notes, je prévois que, si quelques négligences s'y sont glissées, ce ne seront que des négligences d'Homère.

Pour ce que vous me demandez au sujet des citoyens Brunck et Larcher, je n'ai rien encore rencontré dans vos notes qui puisse leur faire de la peine. Mais si vous croyez qu'il y existe véritablement quelque chose, ne fût-ce qu'une *ombre*, je vous prie de supprimer cette *ombre* même. Ce sont deux savans estimables, comme vous, et qui, comme vous, ont rendu des services à la littérature grecque. Cette suppression coûtera d'autant moins à votre façon de penser noble et magnanime, que vous êtes, sans contredit, un de ceux qui *proprio pondere stant,* sans avoir besoin de fonder leur réputation sur les ruines de celle des autres. Mais il existe une autre espèce de savans qui, par leurs clabauderies et leur charlatanisme, dupent le public, comme ils déshonorent la nation par leurs indigestes et ridicules

productions. Pour ceux-là (vous m'entendez bien), loin de vous demander aucun quartier, je les livre à votre indignation ; ils méritent d'être démasqués, puisque la mort même n'a pu garantir de leurs traits envenimés des savans qui font la gloire de la nation.

Quant aux observations particulières que je pourrois faire sur les trois pièces que je n'ai pas encore lues, quoiqu'il soit bien difficile, même de glaner après votre travail et celui de Schutz, je ferai tous mes efforts, sinon pour vous présenter quelque chose qui soit digne de vous, du moins pour vous prouver la bonne volonté que j'ai de vous être utile. Je souhaiterois seulement que vous pussiez me laisser vos notes et celles de Schutz aussi longtemps qu'il vous sera possible de le faire sans discontinuer la suite de votre travail, dont j'attends la fin avec impatience. Je suis naturellement un peu lent à travailler, et d'ailleurs il y a des moments dans lesquels βλέπων οὐ βλέπω, καὶ ἀκούων οὐκ ἀκούω. Ce n'est point ma faute : je crois que tous ceux qui, comme moi, sont condamnés à des occupations forcées éprouvent de temps en temps ces momens douloureux.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

CORAY.

CXXIX

Au citoyen la Porte du Theil [1], *conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, chez lui, à Paris.* (*Avec deux boîtes.*)

Paris, 14 germinal an VI [3 avril 1798].

Oserois-je, Citoyen, vous offrir une très-petite portion des raisins sans pepins qu'on vient de m'apporter? Ils ar-

(1) Cette lettre porte le cachet de Coray.

rivent de ces lieux mêmes qui ont vu naître Homère, Thalès, Pythagore, Bion, et tant d'autres illustres personnages, et que je fuis maintenant de peur d'être écrasé sous le joug accablant d'une nation barbare chez laquelle votre Eschyle, tout décoré qu'il est de votre précieux travail, vaudroit encore moins qu'un grain de ces minces raisins. Veuillez les accepter par amour pour vos anciens Grecs, qui s'en régaloient autrefois, et par amitié pour un Grec moderne, qui n'a d'autre mérite que celui d'admirer les écrits de ses ancêtres, aussi bien que ceux qui se donnent la peine de les mettre à la portée de tout le monde.

Ἔῤῥωσο !

CORAY,

P. S. — Vous avez sans doute reçu la réponse à vos deux dernières lettres, que j'avois remise au concierge de la Bibliothèque.

De la rue de Vaugirard, nº 1193, chez le citoyen Breton.

CXXX

Au citoyen la Porte Dutheil, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, quai ci-devant Conti, nº 6, *à Paris*[1].

6 floréal an VI [25 avril 1798].

Citoyen,

Je remis, il y a quelques semaines, au concierge de la Bibliothèque une partie de mes notes sur Eschyle. Mardi prochain tout au plus tard, j'en aurai une autre que vous aurez

(1) Au dessus de ces numéros, la Porte du Theil a écrit au crayon le format des manuscrits : numéros 324 in-4º; 2117 in-8º; 2551 in-4º.

la complaisance d'envoyer chercher par votre domestique. Si je ne craignois point d'abuser de cette complaisance, je vous prierois de m'envoyer par la même occasion les trois mss. nos 324, 2117 et 2551 [1], qui contiennent la Poétique d'Aristote. J'ai quelques doutes sur le dernier n°, parce que M. Burgess, qui me demande cette collation, me l'a indiqué d'abord pour n° 2501, et à présent il l'appelle n° 2551 [2]. Par conséquent, je vous prie de le vérifier avant de me l'envoyer.

Je pourrois vous renvoyer par la même occasion vos notes imprimées sur Eschyle; mais, si vous pouviez vous en passer encore pour un petit espace de temps, je serois bien aise de les relire pour mon instruction. Il n'en est pas de même du texte et des notes de Schutz; il faut que je les garde jusqu'à ce que je finisse les miennes sur les Choéphores et sur les Euménides : mais je ferai mon possible pour ne pas abuser de votre patience.

Dans vos momens perdus, je vous prie d'examiner deux manuscrits de la Bible qui vous viennent de la bibliothèque Saint-Germain, et qu'on m'indique d'Oxford sous les nos II et III. Je voudrois savoir s'ils contiennent tout le Pentateuque, ou seulement une partie [2]. Ils doivent être dans le catalogue de la Bibl. Coisl. rédigé par Montfaucon. Je prends la liberté de vous prévenir que je n'en ai pas encore besoin.

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

CORAY.

(1) De la main de la Porte du Theil et au crayon : « *C'est celui-ci.* »

(2) De la main de la Porte du Theil, au crayon : au dessus de ces mots : *Octateuchum usque ad Ruth*||*octateuchum et Regum libros IV.*

CXXXI

Au citoyen la Porte Dutheil, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, quai de la Monnoye, n° 1872, à Paris.

4e jour complémentaire de l'an VI [20 septembre 1798].

Citoyen,

Le moment est peut-être arrivé où je pourrai livrer mon Théophraste à l'impression [1]. Je viens de faire l'acquisition d'une édition des *Caractères* (au nombre de 30) de cet auteur, publiée en Allemagne par Goez, avec les variantes d'un manuscrit du Vatican collationné par Siebenkees. Si par hasard ce manuscrit se trouve parmi ceux arrivés de Rome, vous me rendrez un grand service en me le prêtant pour quelques jours seulement, afin que je puisse vérifier quelques endroits de cette collation qui m'inspirent quelques soupçons. Il doit être marqué n° CX, et il contient, outre les *Caractères*, les opuscules suivans :

Hermogenis artem rhetoricam,
Aristotelis Categorias,
Jo. Doxopatris rhetoricas homilias, etc.,
Hermogenis iterum artem rhetoricam,
Aphthonii progymnasmata,
Hermogenis opusculum de inventione procemiorum,
Jo. Doxopatris interpellationem brevem, etc.,
Ammonii Philosophi expositionem in quinque voces,
Porphyrii Isagogen.

Je crois l'avoir assez spécifié pour vous épargner la peine de recherches inutiles. L'éditeur allemand lui donne le nom de Codex Palatino-Vaticanus.

J'attends encore la réponse à ma dernière lettre, concernant la collation des hymnes d'Homère.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν, ἀνδρῶν ἄριστε!

Coray.

(1) Les *Caractères de Théophraste* parurent en 1799. (Voir plus loin. n° CXXXVII, la Dédicace.)

CXXXII

Au citoyen Gaïl, professeur de littérature grecque au Collége de France, place Cambrai, à Paris[1].

30 pluviôse, an VII [18 février 1799].

Citoyen,

Je serois venu moi-même vous témoigner le plaisir que m'a fait le beau cadeau dont vous avez bien voulu me gratifier, si j'avois plus de temps, et que je ne craignisse d'abuser de celui que vous savez si bien employer.

Il me tarde de commencer la lecture de vos traductions; je m'en promets autant d'instruction que de plaisir. Je vous exhorte fort à continuer d'enrichir de vos productions la littérature grecque. C'est le seul moyen d'en ressusciter le goût parmi vos concitoyens, en les ramenant aux beaux jours des Dacier, des Boileau, des Racine, etc., et de dissiper cette influence maligne que commence à exercer sur les productions modernes l'oubli (je devrois presque dire *le mépris*) de la langue grecque. Pour mon particulier, si je ne puis seconder vos nobles efforts, je me ferai toujours un vrai plaisir de leur rendre toute la justice qu'ils méritent.

Agréez, en attendant, le témoignage de la profonde estime que je professe pour tous ceux qui, comme vous, cherchent à mériter de leur siècle.

CORAY.

(1) Sur l'adresse Gail a écrit de sa main : *Correspond. Coray*, ce qui ferait supposer qu'il devait avoir plusieurs lettres de ce dernier. Que sont-elles devenues?

CXXXIII

A la Porte Dutheil (sans adresse).

10 ventôse an VI [28 février 1799.]

Je remis pour vous, Citoyen, il y a quelques semaines, au portier de la Bibliothèque nationale une lettre contenant quelques notes sur Eschyle. Je prends la liberté de vous en adresser la suite par la même voie. Vous aurez le reste au premier loisir que m'auront accordé mes pénibles et dégoûtantes occupations.

Je vous prie de me croire toujours pénétré d'une estime aussi profonde que sincère pour votre personne.

Εὐαίων καὶ μακραίων διαβιώῃς!

CORAY.

De la rue Vaugirard, n° 1193. Chez le citoyen Breton.

CXXXIV

Au citoyen la Porte Dutheil, conservateur de la Bibliothèque nationale, quai de la Monnoye, n° 1872, à Paris.

Sans date [1799].

Je prends la liberté de vous avertir, mon cher Concitoyen, que j'ai enfin commencé l'impression de la traduction françoise du traité d'Hippocrate περὶ Ἀέρων, ὑδάτων, τόπων [1]. Il doit être à la manière de mon Théophraste, sa-

(1) Le Traité d'Hippocrate, en deux volumes, parut en 1800. (Voir plus loin, n° CXXXVIII, un extrait du *Discours préliminaire*.)

voir le texte grec avec la traduction fr. suivie de notes critiques et précédé d'un discours préliminaire sur l'influence du climat.

J'ai besoin du secours de vos livres et de vos lumières. La Bibliothèque nationale possède deux mss. d'Hippocrate, les seuls qui contiennent mon traité. Ils sont cotés n°s 2146 et 2255. Je l'ai collationné sur ces deux mss. il y a quelques années. Puis-je les ravoir pendant le temps que s'impriment mon texte et mes variantes? Si vous pouvez me rendre ce service, je vous prie de les garder chez vous, et de ne pas me les envoyer que je ne vienne chez vous une matinée vous consulter sur une leçon du ms. n° 2146, sur laquelle j'ai quelques doutes.

Avez-vous reçu d'autres mss. d'Hippocrate, soit de l'étranger, soit des autres bibliothèques nationales?

J'ai chez moi trois mss. n°s 2763, 2765 et 2833, dont je n'ai plus besoin. Voulez [-vous] avoir la complaisance de les retirer par la même occasion en me renvoyant mon récépissé?

Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν!

CORAY.

CXXXV

Au citoyen la Porte Dutheil, conservateur de la Bibliothèque nationale, quai de la Monnoye, n° 1872, à Paris.

Sans date. [1799.]

J'ai passé hier, mon cher confrère, chez vous; mais je n'ai pas eu le bonheur de vous y trouver. Je ne connois aucun des trois personnages du Bas-Empire sur lesquels vous vouliez avoir des renseignemens. Le passage grec qui regarde Démosthène, je me flattois de le trouver dans Lucien; mais il n'y est point. Cela a l'air du style de Plutarque; mais je n'ai point cet auteur.

Pour ce qui regarde Ptochoprodrome, ce n'est que par pure curiosité, pour voir l'état où étoit le grec moderne au siècle de cet auteur. Je ne tarderai point à vous le renvoyer. Je n'ai ni le temps ni grande envie de travailler sur Ptochoprodrome. Je serois cependant bien aise de savoir si vous comptez aussi publier ses ouvrages écrits en grec moderne, ou si vous vous bornez à ses seules productions de grec ancien. Quoi qu'il en soit, l'estime et l'amitié que j'ai pour votre personne, ainsi que le cas que je fais de vos travaux littéraires, me font un devoir de vous dire franchement que j'aimerois mieux vous voir employer le temps que vous donnez à Ptochoprodrome, à Pétrone, à Eschyle et à d'autres auteurs de cette nature. Ce n'est pas que le premier ne soit aussi utile à quelque chose; mais c'est que notre vie est trop courte pour nous occuper de pareils écrivains, de préférence. Quant à mes foibles secours, ils vous seront toujours offerts avec un empressement cordial autant que les circonstances où je me trouve me le permettront. Je vous aiderai, mon cher confrère, καὶ χερσὶ καὶ ποσί.

Je ne suis point pressé pour les mss. d'Hippocrate. Je passerai un jour à la Bibliothèque pour les examiner.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν!

CXXXVI

Au citoyen Laporte-Dutheil, conservateur de la Bibliothèque nationale, quai de la Monnaye, n° 127, à Paris.

23 floréal an VIII [13 mai 1800].

Ἄνερ προσφιλέστατε,

Il y a longtemps que je vous ai laissé en repos. Permettez que, plein de confiance pour vos bontés, je sollicite encore votre secours.

J'ai quatre volumes à vous rendre. Ce sont les deux bibles de la bibliothèque Saint-Germain n°s 2 et 3, et deux volumes d'Hippocrate n°s 2255 et 2146. Vous aurez la complaisance d'envoyer les chercher, en me rendant en même temps les deux récépissés que vous avez à moi. Si par hasard dans un de ces deux récépissés se trouve une grammaire grecque moderne cotée 2604 (que j'ai encore chez moi et que je suis bien aise de garder encore pour quelque temps), je vous enverrai un nouveau récépissé pour cette grammaire. Car je ne me rappelle pas bien si cette grammaire est dans un récépissé séparé, ou si elle est comprise dans les autres.

Vous êtes prié, σοφώτατε βιβλιοφύλαξ, de m'envoyer par la même occasion deux mss. contenant les Aphorismes d'Hippocrate. Vous en avez un grand nombre (et je serois bien aise de savoir ce nombre); mais je vous prie de m'en choisir les plus anciens. Je me suis mis dans la tête de travailler à une édition des Aphorismes dès que j'aurai publié celle du traité *de Aëre, Aquis et Locis,* qui paroîtra dans cinq ou six semaines d'ici. J'ai déjà collationné les Aphorismes sur les deux mss. que je vous renvoie, et je m'aperçois que cette assommante collation n'est pas tout à fait sans utilité. Quand même ce ne seroit que la conquête de quelques ionismes, c'est toujours quelque chose.

J'ai besoin encore du mss. de la bibliothèque Saint-Germain n° 8, contenant une partie de la Bible des LXX. C'est bien autre chose qu'Hippocrate. Si la collation de ce dernier est assommante, celle des Septante est un vrai purgatoire auquel mon sort me condamne.

Si je ne craignois point [d'] abuser de votre aimable complaisance, je vous demanderois encore le mss. intitulé *Ptochoprodromi Poëma versibus græcobarbaris, ad Imp. Manuelem Comnenum* [1]. Il est ou il était coté 1334. Vous le trouverez

(1) Ce curieux poëme a été publié par Coray dans ses Ἄτακτα, dont il forme le premier volume, en 1828, précédé d'une longue introduction et accompagné de notes philologiques des plus importantes pour l'histoire de la langue grecque vulgaire.

dans le Glossaire de Du Cange, t. II, p. 32 de l'*Index auctorum*.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν!

P. S. — N'oubliez pas, je vous prie, de me marquer combien de copies des Aphorismes vous avez encore, outre les deux copies contenues dans les mss. que je vous renvoie.

Καὶ πάλιν καὶ πολλάκις ἔῤῥωσο!

J'ai l'honneur de vous prévenir que dans le ms. n° 3 de la bibl. Saint-Germain, il y a une feuille décollée; c'est la 234e.

CXXXVII

DÉDICACE DE L'ÉDITION ET DE LA TRADUCTION FRANÇAISE DES *Caractères de Théophraste*[1], PAR CORAY.

1799.

Aux Grecs libres de la mer Ionienne.

Une grande nation, conduite par les lumières et marchant sur les pas de nos ancêtres, vient de briser vos fers, Elle vous offre avec la liberté tous les moyens de devenir les émules, peut-être même les rivaux des anciens Grecs. Un de ces moyens est de vous familiariser avec la connois-

(1) Les *Caractères de Théophraste,* d'après un manuscrit du Vatican contenant des additions qui n'ont pas encore paru en France. Traduction nouvelle avec le texte grec, des notes critiques et un discours préliminaire sur la vie et les écrits de Théophraste, par A. Coray, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Paris, 1799, in-8.

sance de la langue de ces derniers, et de celle que parlent vos libérateurs. L'une, que l'on peut à juste titre nommer la langue des dieux, éclaira une grande partie de l'ancien continent; l'autre, appelée la langue de la raison et de la philosophie, ne tardera point à instruire tout l'univers. En vous offrant dans ces deux langues une partie de mes foibles travaux, loin de vouloir vous flatter par une dédicace banale, mon dessein est de vous rappeler ce que vous fûtes dans les beaux jours de notre commune patrie, ce que vous pouvez redevenir pour votre propre bonheur et pour celui de nos frères, qui gémissent encore sous un sceptre de fer. Puisse votre exemple les consoler de leurs maux, en offrant à leurs yeux mouillés de larmes la perspective d'un avenir plus heureux!

Coray, D. M.

A la fin de son discours préliminaire Coray dit encore :

Voilà tout ce que j'avois à observer sur la vie et les écrits de Théophraste, et particulièrement sur ce petit traité des *Caractères,* dont je présente la traduction au public. On a vu par ma lettre *aux Grecs libres de la mer Ionienne* quel étoit mon but en la faisant. Si quelques-unes de ces îles, que la République françoise avoit soustraites à l'oligarchie vénitienne, sont retombées sous le joug, la grande nation saura bien les reconquérir; et ma lettre un peu plus tôt ou un peu plus tard ira certainement à son adresse.

CXXXVIII

FIN DU *Discours préliminaire* SUR LE TRAITÉ D'HIPPOCRATE, DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX [1].

An IX [1800].

..... Il me reste à témoigner ma reconnoissance aussi sincère que solennelle aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, qui m'ont communiqué tous les secours nécessaires à mon travail avec cet empressement affectueux dont il n'y a que les véritables amis des lettres qui soient capables. En parlant de secours, il seroit injuste de vous oublier, vous, mes chers compatriotes, qui, dans un temps et dans des circonstances qui rendoient toute entreprise de librairie impossible, m'avez aussi fourni les moyens de publier cet ouvrage. Je vous remercie, mes amis, mes compagnons d'infortune; je vous félicite de ce que votre zèle dément, de la manière la plus victorieuse, toutes les absurdes calomnies par lesquelles, dans ces derniers temps, des personnes qui, par leurs lumières, devroient s'intéresser le plus à nos malheurs, ont cherché à dénigrer notre nation. On aura beau dire : vous n'avez point dégénéré de

(1) ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ περὶ ΑΕΡΩΝ, ΥΔΑΤΩΝ, ΤΟΠΩΝ. Traité d'Hippocrate, des airs, des eaux et des lieux; traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur deux manuscrits, des notes critiques, historiques et médicales, un discours préliminaire, un tableau comparatif des vents anciens et modernes, une carte géographique, et les index nécessaires, par CORAY, docteur en médecine de la ci-devant Faculté de Montpellier. A Paris, de l'imprimerie de Baudelot et Eberhart, l'an IX (1800), 2 vol. in-8.

Le discours préliminaire, divisé en trois parties, I. De l'Influence du climat sur l'homme. II. Analyse du traité des airs, des eaux et des lieux. III. Notice des manuscrits et des éditions précédentes, ne forme pas moins de cxxx pages, suivies de deux cartes, dont l'une, celle de la Scythie et de l'Égypte, a été dressée par Barbié du Bocage spécialement pour cette édition de Coray.

vos illustres ancêtres. Le sang grec coule encore dans vos veines ; il n'attend qu'un heureux concours de circonstances pour prouver à l'univers que vos chaînes n'ont pas été votre ouvrage, et que, loin de les avoir portées avec une *stupide* résignation, vous avez été la seule nation subjuguée qui ait voué une haine éternelle à ses tyrans, haine transmise de père en fils, nourrie et conservée dans vos cœurs indignés, comme un héritage sacré. Des despotes, transplantés de l'ancienne Rome, après avoir, par une administration aussi stupide que tyrannique, relâché tous les ressorts de la société, entravé l'influence du plus beau des climats, fouillé, ébranlé leur trône par les crimes les plus affreux, ont fini par vous livrer à des tyrans encore plus stupides et plus féroces. Ce sont eux qui ont forgé les chaînes que vous portez, nation malheureuse, mais respectable encore dans votre malheur! Ce sera vous qui les briserez. En attendant cet heureux moment, qui, sans doute, n'est pas éloigné, vous pouvez avec confiance adresser à vos tyrans ce qu'un de nos poëtes fait dire à la vigne rongée par un animal dévastateur :

Κἢν με φάγῃς ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω,
Ὅσον ἐπισπεῖσαι σοι, τράγε, θυομένῳ.

CXXXIX

Lettre de l'abbé Morellet à Coray [1].

Le 30 pluviôse an 10 [19 février 1802].

Monsieur,

Je n'ai reçu qu'hier votre lettre datée du 10 de ce mois. Agréez tous mes remercîmens du présent que vous voulez

(1) Autographiée et insérée dans la seconde édition de Beccaria, traduit en grec par Coray et publiée à Paris en 1823 sous ce titre :
ΒΕΚΚΑΡΙΟΥ, περὶ ἀδικημάτων καὶ ποινῶν μεταφρασμένον ἀπὸ τὴν

bien me faire ; je le dois sans doute, en partie, à la bienveillance de M. Thurot, qui se chargera de vous exprimer ma reconnoissance.

Je ne puis qu'être infiniment flatté de voir mon nom passer, avec votre ouvrage, dans cette belle Grèce dont vous travaillez à réparer les ruines. J'ai vu, avec plaisir, dans votre préface, que vous approuvez les transpositions que j'ai faites dans l'ordre des chapitres de mon original. J'ai reconnu aussi, dans le corps de l'ouvrage, que vous avez vous-même suivi l'ordre que j'ai mis dans ma traduction. Du reste, je ne suis pas en état d'apprécier le mérite littéraire de votre traduction, à raison du peu de connoissance que j'ai de votre langue ; mais je ne puis douter qu'elle ne soit digne de l'original, d'après l'opinion généralement établie de vos talens.

Vous avez raison de dire que cet ouvrage a excité parmi nous le zèle des vrais philosophes, en même temps que la bile des fanatiques, et qu'il a répandu la philanthropie philosophique. C'étoit véritablement le but des philosophes françois, au nombre desquels vous me faites l'honneur de me compter, et je vous donnerai une preuve particulière de ce fait, en vous disant que c'est M. de Malesherbes, cet homme aussi vertueux qu'éclairé, qui m'a remis lui-même l'exemplaire qui lui avoit été adressé d'Italie, m'a engagé à le traduire, et m'a donné, comme magistrat de la librairie, la permission de le publier dans notre langue; ce qui souffroit quelque difficulté de la part de nos parlemens.

Vous n'éprouverez point, Monsieur, d'obstacles semblables dans le pays où vous portez cette lumière nouvelle.

Je souhaite vivement que vous puissiez voir, dans votre patrie, les heureux fruits de votre apostolat. Je serai

Ἰταλικὴν γλῶσσαν. Δευτέρα ἔκδοσις διορθωμένη καὶ αὐξημένη μὲ σημειώσεις καὶ πίνακα στοιχειακόν· εἰς τὴν ὁποίαν ἐπροστέθη καὶ τὸ πανομοιότυπον τῆς πρὸς τὸν μεταφραστὴν ἐπιστολῆς τοῦ ΜΟΡΕΛΛΕΤΟΥ. Ἐν Παρισίοις, ἐκ τῆς τυπογραφίας Φιρμίνου ΔΙΔΟΤΟΥ, πατρὸς καὶ υἱῶν. 1823.

glorieux de l'association qui nous a unis dans cette bonne œuvre.

Agréez les assurances de ma respectueuse considération.

MORELLET.

Rue d'Anjou, n° 971.

CXL

Au citoyen Chaptal, ministre.

17 fructidor an X [5 août 1802].

Lorsque vous nous avez chargés de la traduction de Strabon, il m'étoit impossible, ainsi qu'à mes estimables collaborateurs, de prévoir et de calculer le temps qu'exigeoit un pareil travail. L'expérience nous prouve que c'est un travail extrêmement long et pénible. Ce ne sont certainement ni la peine ni la longueur qui m'effrayent; car j'ai plus de courage que de forces, et je suis d'ailleurs soutenu dans ce travail par des collaborateurs très-habiles, et surtout par l'ambition de servir le gouvernement d'une nation que je respecte infiniment.

Mais, Citoyen ministre, si je continue à travailler sur Strabon, il faudra de toute nécessité que je renonce à mes travaux habituels, qui étoient cependant l'unique ressource que j'avois pour subsister. J'ai depuis quelques mois sollicité plusieurs fois mes collaborateurs pour que nous vous fissions collectivement part de la nature de ce travail. Ils ne l'ont pas voulu, malgré l'amitié dont ils m'honorent, et quoiqu'ils soient persuadés qu'il m'est impossible de concourir plus longtemps à cette traduction sans me mettre dans la plus grande gêne. Leur refus vient d'une délicatesse bien facile à deviner, et il ne m'appartient point de développer leurs motifs. Je n'ai pas moins de délicatesse

qu'eux ; et je n'aurois [pas] osé vous écrire, si mes facultés me permettoient de me livrer à ce travail sans aucune rétribution. Il y a même plus : si vous me permettez d'opter entre une rétribution pour le continuer, et la liberté d'y renoncer, je ne balancerois point à prendre ce dernier parti ; car rien n'auroit pu me déterminer à me charger de ce travail, si j'avois prévu que je serois obligé de vous adresser une pareille demande. Mais, après six mois de délibération et de perplexités, j'ai cru que garder plus longtemps le silence, ce seroit m'exposer à vous manquer, à me manquer à moi-même.

Ainsi, Citoyen ministre, j'ose vous protester (et je vous prie de me croire) que je ne demande ni ne sollicite rien. Je prends seulement la liberté de vous annoncer que la traduction de Strabon est un travail extrêmement long et [trop] pénible pour que je puisse m'en occuper exclusivement à mes autres travaux.

Voulez-vous me permettre de reprendre ces derniers, et de ne donner à Strabon que les moments de mon loisir? Voulez-vous vous contenter du peu que j'ai déjà fait et me dispenser du reste? Je ferai tout ce que vous jugerez à propos de m'ordonner.

Salut et respect.

CORAY.

De la rue Faubourg-Saint-Honoré, n° 42.

De la main de Chaptal :

Proposer un traitement temporaire de 3,000 fr. par an, payable par mois.

(1) Au sujet de cette lettre, voir ce que dit Coray dans son autobiographie.

CXLI

Le Ministre de l'intérieur à Monsieur Coray, docteur en médecine[1].

Paris, le 13 juillet 1807.

Monsieur,

Je m'empresse de vous faire mes remerciemens d'avoir bien voulu vous charger de me faire connaître par une traduction les petites pièces de vers qui m'avaient été adressées comme échantillons du dialecte grec usité parmi les colonies de Corse. Je dois vous témoigner ma satisfaction particulière du soin que vous n'avez pas dédaigné d'apporter à ce petit travail, quelque peu proportionné qu'il fût à la gravité de vos occupations particulières. Je ne puis que m'applaudir d'avoir eu recours à vos lumières et à votre complaisance.

Je sens comme vous combien il serait utile de répandre parmi les Grecs du département de Liamone les connaissances de la langue française et de leur rendre en même temps plus familier cet idiome si riche et si harmonieux, qui a été remplacé chez eux par un langage vulgaire qui est bien loin d'avoir les mêmes avantages. Je saisirai avec grand plaisir les occasions qui pourront se présenter de mettre à profit les vues dont vous m'avez fait part, et ce sera toujours avec une extrême confiance.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec considération.

Champagny[2].

(1) Rotas, *Deuxième Choix des lettres de Coray*, page 183, n° 47.

(2) Champagny (Jean-Baptiste Nompère de), duc de Cadore, né en 1756, mort à Paris en 1834.

Ministre de l'intérieur de Napoléon en l'an XIII, il devint ministre des Relations extérieures le 10 août 1807 (un mois après la date de la lettre précédente).

CXLII

Paris, 4 novembre [1807].

Messieurs,

Le *Journal de l'Empire* vous reproche aujourd'hui d'avoir pris Lagrange-Chancel pour Guimond de la Touche, quoique le premier ait fait aussi, sous le titre d'*Oreste et Pylade,* une véritable *Iphigénie en Tauride;* je ne crois pas que personne, après avoir vu cette très-légère méprise de votre part, ait douté que vous ne vous en soyez aperçus les premiers.

Pourriez-vous, à votre tour, demander à M. Malte-Brun pourquoi, connaissant si bien la *foule de traductions* de l'un des traducteurs de Strabon, il affecte de ne parler que de celle du traité d'Hippocrate *Des airs, des eaux et des lieux* du docteur Coray, qui est trop modeste pour réclamer contre la part de l'éloge que M. Malte-Brun veut bien lui donner pour un travail où tout a été mis en commun? Mais moi, qui fais profession de la plus haute estime pour M. Coray et qui m'intéresse d'autant plus à ses succès qu'il les travaille moins, je vous prie de vouloir bien apprendre à Messieurs de *l'Empire* que ce savant grec, avant la traduction du traité d'Hippocrate, avait traduit aussi dans notre langue, et de manière à ne pas passer pour étranger, *les Caractères de Théophraste;* que depuis il a traduit en grec vulgaire le traité de Beccaria *Des délits et des peines;* qu'il a publié en 1804 une édition toute grecque des *Éthiopiques* d'Héliodore, 2 vol. in-8°; en 1805, les *Histoires diverses* d'Élien, également en grec. Cet ouvrage est un beau prospectus d'une collection d'auteurs grecs qu'il se propose de publier successivement, et il vient tout nouvellement de le faire suivre des *Œuvres d'Isocrate* en 2 vol. in-8° (1807).

Tels sont les ouvrages qui ont mérité à M. Coray la ré-

putation d'un des plus habiles critiques qui existent, et la reconnaissance éternelle de ses compatriotes, auxquels il consacre la plus grande partie de ses veilles.

J'ai l'honneur de vous saluer.

PHILHELLEN [1].

Nous ne croyons pas inutile d'insérer à cette place une lettre de Paul-Louis Courier à Coray, imprimée dans le *Recueil des lettres de Courier*, Bruxelles, 1828, et une lettre à Akerblad sur l'édition d'Isocrate par Coray, ainsi qu'une partie de la réponse d'Akerblad à Courier pour justifier l'emploi du grec moderne dans la préface de l'Isocrate.

Voici la lettre de Courier :

CXLIII

A M. Coray, à Paris.

Livourne, le 18 octobre 1808.

Monsieur,

Nul présent ne pouvait me flatter plus que celui dont je me vois honoré, je ne sais si je dois dire par vous ou par MM. Zosima, qui m'ont remis vos trois admirables volumes [2]. De quelque part que me viennent ces livres, il faut assurément qu'on les ait faits pour moi. Tout de bon, Monsieur, si votre projet eût été de me plaire et de faire une chose entièrement selon mes idées, vous n'auriez pu mieux rencontrer. Voilà justement ce que j'attendais de

(1) Le Docteur PARISON.
L'original de cette lettre appartient à M. Louis Barbier, ancien bibliothécaire de l'Empereur, qui nous a donné ce renseignement.

(2) Un exemplaire d'Isocrate, publié par Coray aux frais de MM. Zosimas, Grecs de nation, en 1807.

vous, et de vous seul. Je souffrais trop à voir Isocrate, la plus nette perle du langage attique, entouré du latin d'Allemagne ou de Hollande. En lisant vos notes, du moins je ne sors pas de la Grèce, et j'entre beaucoup mieux dans le sens de l'auteur qu'avec une glose latine ou vulgaire. Chaque langue veut être expliquée par elle-même, parce que les mots ni les phrases ne se correspondent jamais d'une langue à une autre ; et c'est la raison qui me fait dire que nous n'avons point de dictionnaire grec. Ce serait un beau travail ; mais qui osera l'entreprendre? Il faudrait pour cela (ce qui ne se trouvera jamais) plusieurs hommes comme vous et comme MM. Zosima. En vérité, ceci leur fait grand honneur ; car ce n'est pas seulement leur nation qu'ils gratifient d'un don si précieux, mais, chez toute nation, tous ceux qui s'intéressent à la belle littérature. Ce qu'ils font pour encourager ces études dans leur pays, n'est pas de ce siècle-ci. Soyons de bonne foi, les rois nuisent aux lettres en les protégeant : leurs caresses étouffent les Muses. Il y a bien eu quelquefois de grands talents, malgré les pensions et les académies ; mais on a toujours vu de simples particuliers favoriser les arts avec plus de sagesse et de discernement que n'eût pu faire aucun prince ; et c'est de quoi ces Messieurs donnent un nouvel exemple.

Courage donc, Monsieur ; suivez votre belle entreprise, et soyez persuadé que, même parmi nous, il se trouvera des gens qui vous applaudiront comme vous le méritez. Le nombre en sera petit, mais choisi. Vous aurez peu de lecteurs, mais vous en aurez toujours ; et, comme ces modèles, que vous nous dévoilez, seront étudiés tant qu'il y aura des arts et du goût, votre nom, attaché à des monuments si célèbres, passera sûrement à la postérité.

COURIER.

Courier a dû écrire la lettre ci-dessus très-peu de temps après la réception du livre de Coray, et ses félicitations paraissent être le tribut payé à une première lecture. La lettre qui suit, adressée à M. Akerblad, exprime sur le livre de Coray une opinion plus réfléchie et un peu différente. M. Akerblad ne fut point

de l'avis de Courier; sa réponse, qu'on trouvera après la lettre de celui-ci, explique et défend la manière adoptée par Coray dans ses notes.

CXLIV

De Courier à M. Akerblad, à Florence.

Livourne, le 2 novembre 1808.

Je lis l'Isocrate de Coray et ses notes, que vous n'avez pas. Entre nous, c'est peu de chose; il pouvait faire et il a fait beaucoup mieux que cela. Ce que j'y trouve de meilleur, c'est l'exemple qu'il donne d'expliquer le grec en grec, exemple qu'il faudrait suivre, et même dans les lexiques. Mais je ne puis du tout approuver sa préface *mixto-barbare*. Ah! docteur Coray! un frontispice gothique à un édifice grec! Au temple de Minerve le portail de Notre-Dame! Pourquoi la préface et les notes, s'adressant aux mêmes lecteurs, ne sont-elles pas dans la même langue? Ce que j'en dis n'est point par humeur, car je n'en perds pas un mot; seulement j'ai de la peine à croire que ce soit ainsi qu'on parle, et je pense qu'il faut un peu, comme l'Écolier de Rabelais, que *nous transfretions la Sequane pour viser les meretricules*. Celui-là latinisait, et Coray hellénise.

Ses notes sont pleines de longueurs et d'inutilités. Ne comprendra-t-on jamais que des notes ne doivent point être des dissertations; que les plus courtes sont les meilleures; que l'explication des mots regarde les lexicographes, celle des phrases les grammairiens? N'est-ce point assez de travail pour un éditeur d'avoir à choisir entre les variantes, à découvrir et marquer les altérations du texte, les fautes des copistes, qui sont de tant d'espèces, erreurs, omissions, additions, corrections, etc.? A chaque note trois

mots suffisent, et les anciens critiques n'y employaient que des signes, d'où est venu le nom même de notes. Bref, dans tout ce qu'on nous donne, je ne vois que des matériaux pour des éditeurs futurs, s'il s'en trouve jamais de raisonnables. Pas un livre pour qui veut lire.

Notre ami se plaît à écrire son grec, et je le lui passerais, si ce plaisir ne l'entraînait trop souvent loin de sa route. Tant de hors-d'œuvre dans une œuvre où tout ce qui n'est pas nécessaire nuit! Tant d'étymologies de la langue moderne, curieuses si vous voulez, mais étrangères à Isocrate! Tout en se mêlant d'indiquer les beautés et les défauts, il est à mille lieues de ce qu'on appelle goût. M. Heyne, et quelques autres qui ont eu la même prétention, ne l'ont pas mieux justifiée. Après tout, est-ce là leur affaire? On ne leur demande point si Isocrate a bien écrit, mais ce qu'il a écrit; recherche que Coray néglige un peu cette fois. Croiriez-vous qu'il n'a pas seulement vu les manuscrits de Paris? Voilà un péché d'omission, dont je ne sais si le pape même le pourrait absoudre! Il s'en rapporte aux variantes de l'abbé Auger, qui s'en était aussi rapporté à quelque autre, n'ayant garde de déchiffrer les manuscrits, lui qui ne lisait pas trop couramment *la lettre moulée*. D'après cela, je vous laisse à deviner ce que c'est que ce travail, *robaccia*. J'en suis fâché, car je m'attendais que nous aurions par lui quelque chose de bon de ces manuscrits; mais il y faut renoncer, car qui diable s'en occupera, si Coray le néglige? C'est dommage : sur un texte si intéressant, il pouvait se faire grand honneur, et à nous grand plaisir.

Quel écrivain que cet Isocrate! Nul n'a mieux su son métier; et à quoi pensait Théopompe, lorsqu'il se vantait d'être le premier qui eût su écrire en prose? Ce n'est pas non plus peu de gloire pour Isocrate que de tels disciples. Je lui trouve cela de commun avec votre grand Gustave, que tous ceux qui, en même temps que lui, excellèrent dans son art, l'avaient appris de lui. Voilà un étrange parallèle, et dont il ne tiendrait qu'à vous de vous moquer ou même de vous plaindre diplomatiquement.

Donnez-moi des nouvelles de M. Micali, de nos manuscrits et de vous, trois points comme pour un sermon; mais celui-là ne peut m'ennuyer.

CXLV

Réponse de M. Akerblad.

Florence, le 16 novembre 1808.

... Je suis enchanté de voir que ni vos occupations militaires, ni les alertes que vous donnent de temps en temps les Anglais, ni même les tremblements de terre, n'ont pu vous détourner de vos études chéries; et j'admire votre belle et constante passion pour les Muses grecques; passion qui ne vous quitte pas, même dans la ville la plus indocte de l'Italie, et où l'on n'entend parler que de lettres de change et de marchandises coloniales.

Vous êtes donc bien fâché contre ce pauvre Coray, pour vous avoir fait une préface en grec vulgaire à votre Isocrate? Mais, de grâce, en quelle langue fallait-il donc qu'il s'adressât aux jeunes gens de sa nation? Rien ne me semble plus naturel que de leur parler dans leur propre idiome : aussi, lorsqu'il fait des éditions d'auteurs grecs pour vous autres messieurs les Français, il n'a pas manqué de faire les préfaces dans votre langue. Je conviens que le bonhomme est un peu long dans ses prolégomènes; mais vous avouerez aussi que son Introduction grammaticale, à la tête du premier volume, contient des observations excellentes, des vues neuves, sinon pour les hellénistes de l'Europe, au moins pour ses compatriotes, qui ne connaissent de grammaires que celles de Lascaris et Gaza, et qui ignorent absolument tout ce que la philosophie moderne a

perfectionné dans la méthode grammaticale. Quant aux notes de Coray, je ne connais pas celles de l'Isocrate; les autres, je les trouve parfois un peu longues, mais toujours remplies de remarques excellentes. D'ailleurs, un volume in-8° de notes pour tout l'Isocrate ne me paraît pas trop. Eh! que diable diriez-vous donc des notes de feu notre ami Villoison sur Longus, de celles d'Orville sur Chariton, d'Abresch sur Aristénète, etc.? Le baron de Locella lui-même, quoique homme du monde, et qui devait avoir un peu plus de goût que ses collègues, n'a-t-il pas fait un gros volume in-4° de ce petit roman de Xénophon d'Éphèse, sans vous parler de mille autres commentateurs encore plus lourds que ceux que je viens de nommer? Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que les motifs qui vous font prononcer contre le bon Coray sont précisément ceux qui me donnent envie de lire ses notes. Ses étymologies de la langue moderne, ses explications de grec en grec, etc., me font vivement désirer de posséder cet ouvrage, et je vous prie, mon aimable commandant, de vous informer s'il se vend à Livourne, et à quel prix.

Si vous aviez lu la première partie des prolégomènes de Coray, vous n'auriez aucune crainte que la langue vulgaire dont il se sert ne soit pas entendue de ses compatriotes, parce que lui-même désapprouve hautement la manière de quelques écrivains de sa nation, de mêler l'ancien grec avec l'idiome usuel, manière qu'il appelle fort bien *macaronique*. Quant à une autre réprimande que vous lui faites, d'avoir écrit sa préface dans une langue et ses notes dans une autre, voici ma réponse : La préface est pour les Grecs de toutes les classes, les notes uniquement pour ceux qui savent lire Isocrate dans sa propre langue. Enfin le dernier et le plus fort des reproches que vous lui faites, c'est de n'avoir pas examiné par lui-même les manuscrits de Paris. Voilà un péché bien grave, selon vous; quant à moi, je ne le regarde que comme une peccadille. On perd un temps bien précieux avec ces maudits manuscrits, qui le plus souvent ne vous donnent pas une leçon nouvelle qui soit bonne; et je regrette bien deux ou trois mois que j'ai

passés dans la bibliothèque Laurentiana à confronter Orphée et quelques autres vétilles grecques. Le manuscrit de Pausanias n'a fourni que deux ou trois variantes assez bonnes ; encore avaient-elles été devinées d'avance par les éditeurs. Que cela ne vous décourage cependant pas de venir ici collationner le beau manuscrit de Sophocle, qui vous donnera, je l'espère, ou du moins je le souhaite, une ample moisson de variantes.

Le comité dont nous devons être membres, vous et moi, n'a jusqu'à présent rien trouvé de fort intéressant dans les couvents supprimés, qu'un recueil de lettres inédites de Machiavelli, de Guicciardino et d'autres hommes célèbres. On n'a pas encore visité la bibliothèque *della Badia,* ni celle de *San Marco.* Si je suis encore ici lorsque cette visite se fera, je me mettrai à la queue des commissaires pour voir à mon aise ces deux bibliothèques, qui étaient autrefois presque inaccessibles. Il doit s'y trouver une ample collection de manuscrits, si les moines ne les ont pas soustraits.

Furia et le gros abbé travaillent toujours à l'édition d'Ésope, qui les occupe depuis trois ans. Votre serviteur a fait la sottise de lire tout d'une haleine les Érotiques grecs, ce qui a manqué le brouiller avec cette littérature, qui, depuis un an, faisait ses délices, tant il a trouvé mauvais ces romanciers. C'est bien cela que vous appelez *robaccia.* Quel écrivain, dites-vous, que cet Isocrate ! Quels écrivailleurs, dis-je, moi, que ce Xénophon d'Éphèse, cet Achille Tatius, etc. ! Je veux me remettre à lire Thucydide ou Démosthène, pour oblier ces platitudes-là.

. . . .

CXLVI

Lors de la distribution des prix décennaux de 1810, la commission d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut désigna à l'unanimité Coray pour le prix, à cause de sa traduction du traité d'Hippocrate, *des Airs, des Eaux et des Lieux*, et d'un certain nombre de corrections sur Thucydide (Gail dit qu'il y en avait dix-sept pages; nous ne savons ce qu'elles sont devenues).

J.-B. Gail, qui croyait obtenir ce prix pour ses nombreux ouvrages, et, en particulier, pour sa traduction de Thucydide, n'obtint pas même une mention. Il écrivit alors un long et violent factum contre ses juges, dans lequel il affecte cependant de témoigner de l'estime pour Coray. Nous donnons ci-dessous la page de la brochure de Gail (1) qui contient une lettre de Coray et fait ressortir le contraste entre le caractère de ces deux hommes.

(1) Le titre, qui était fort long, était augmenté encore de notes qu'il suffira de reproduire pour indiquer le ton général de ce factum. Voici ce titre *in extenso :*

Réclamation de J.-B. Gail contre la décision du jury[1], ou observations sur l'opinion en vertu de laquelle le jury institué par S. M. l'Empereur et Roi propose de décerner un prix à M. Coray, à l'exclusion du Traité de la chasse de Xénophon, du Thucydide grec-françois et des Observations littéraires sur Théocrite[2] et Virgile, de J.-B. Gail, membre de l'Institut, lecteur impérial et, avec l'agrément de S. M. l'Empereur et Roi, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie, accompagnées de remarques critiques sur Thucydide, Xénophon, Hippocrate, Théocrite, Isocrate et autres auteurs; suivies d'une note de ses travaux depuis vingt ans, et divisées en deux parties, par J.-B. Gail.

Extrait du mémoire[3] : Jugement des plus illustres littérateurs et savants de l'Europe sur les ouvrages de J.-B. Gail. 48 pages in-4.

(1) M. Gail prouve, page 137, que ce jury a été pour lui un jury sans juges.

(2) Voy., page 151 du Mémoire, la raison sur laquelle se fonde M. Gail, pour prétendre que, même ses Observations sur Virgile et Théocrite, sont très-admissibles au concours.

(3) La forme du Mémoire tout entier est telle que même les gens du monde pourront apprécier la réclamation. En regard de la traduction de MM. Levesque et Coray, M. Gail a placé des échantillons de la sienne.

... J'en ai donné la preuve à M. Coray, lorsque, voyant en lui un homme laborieux et d'un grand mérite, je fis tout pour obtenir son amitié et même ses conseils. A-t-il oublié les démarches que m'inspira mon amitié pour lui, et la lettre amicale que je lui écrivis dans une importante occasion? Quelle fut votre réponse, monsieur Coray? Je la copie textuellement en entier, à l'exception d'un mot dur que je ne puis me décider à transcrire :

« Ce n'est pas sans surprise, Monsieur, que j'apprends que vous avez des places à donner : c'est l'état pour lequel je ne me suis jamais senti la moindre vocation. En vous remerciant de vos bontés, je vous prie de ne point vous occuper de moi. » « CORAY. »

Lorsque je vous écrivis, monsieur Coray, vous n'aviez pas la pension dont vous a gratifié un gouvernement qui, en accueillant les étrangers, excite parmi les Français une noble émulation. Vous jugeant très-digne de pension, et vous croyant une fortune trop peu au niveau de votre mérite, je vous annonçais une chaire vacante et les suffrages de plusieurs de mes confrères ; je vous assurais que je ferais tout pour vous épargner l'ennui des visites et des sollicitations. Je vous invitais à ne pas refuser la chaire, à ne pas trop écouter votre modestie, quand bien même vous ne sauriez pas l'hébreu ; que, par le fait de la révolution, cette chaire, alors la plus commode de toutes, laissait tout le temps nécessaire pour étudier et se préparer ; qu'en peu de temps un homme de votre mérite acquerrait ce qui lui manquait. (A cette époque, le professeur habile que nous possédons refusait la place : dès qu'il eut manifesté un vœu, je le servis avec zèle, soit auprès de M. Jacquemont, qui se ressouvient de mes démarches actives, soit auprès de M. l'ex-directeur Sieyès.) Pourquoi, monsieur Coray, vous qu'on appelle *philosophe éminemment pratique*, vous qu'on surnomme l'*Aristide des Grecs modernes,* qu'on proclame *modèle de modestie et d'urbanité attique,* répondîtes-vous par une lettre ironique et dure à des offres obligeantes, à des soins empressés?

CXLVII [1]

Collége royal de France. A Monsieur Coray, rue Madame, n° 5.

Paris, 5 décembre 1814.

Monsieur,

Vos profondes connaissances dans le grec, et la grande réputation dont vous jouissez, faisaient aux lecteurs et professeurs royaux un devoir de songer à vous, lorsqu'une des chaires de grec deviendrait vacante au Collége royal. Ce moment vient d'arriver par la mort de M. Bosquillon, professeur de langue et de philosophie grecques. Ils vous ont placé le premier sur la liste des candidats, quoique vous n'ayez fait aucune démarche. Maintenant, Monsieur, ils demandent si vous accepteriez cette chaire, dans le cas où ils vous auraient choisi pour vous présenter au Roi. Ils feront leur élection dimanche prochain, 11 de ce mois, et je ne doute pas que vous ne réunissiez tous les suffrages, si vous consentez à cette nomination. L'assemblée m'a chargé, Monsieur, de vous écrire à ce sujet et de vous prier de nous donner une réponse. Je m'empresse de satisfaire à son vœu et au mien en particulier, en souhaitant que votre réponse soit conforme à nos désirs.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma haute considération pour vos talens et pour votre personne.

L. Lefèvre Ginau [2],

Administrateur du Collége royal de France, place de Cambrai.

(1) Rotas, *Deuxième Choix des lettres de Coray,* page 184, n° 48.

(2) Lefèvre-Ginau (Louis), physicien, né à Authe, village des Ardennes, le 27 mars 1751, mort à Paris le 3 février 1829.

D'abord précepteur des enfants du baron de Breteuil, il fut ensuite attaché à la Bibliothèque royale, et, en 1788, il obtint la chaire de

CXLVIII

Réponse de Coray.

Le 7 décembre 1814.

Monsieur,

Je suis on ne peut plus sensible à l'honneur que les lecteurs et professeurs royaux me font de songer à moi à l'occasion d'une chaire vacante; mais des travaux littéraires d'une autre nature, joints à mes infirmités, me commandent impérieusement de m'abstenir d'occuper une chaire que je ne saurais remplir dignement.

Veuillez, Monsieur, regarder ce refus comme une preuve du désir que j'ai de mériter votre estime et celle de vos dignes collègues ; et agréez l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

CORAY.

Après ce refus de Coray, la chaire laissée vacante par la mort de M. Bosquillon, fut donnée à M. François Thurot.

Ce n'était pas la première fois que l'offre d'une chaire de grec au Collége de France était adressée à Coray et qu'il déclinait cet honneur. A la mort de Villoison, en 1805, la chaire de grec ancien et moderne qui avait été créée expressément pour ce savant, et que la maladie l'empêcha d'occuper, fut offerte à Coray, qui était le seul homme en France capable, à ce moment, de la bien remplir.

Une lettre grecque, adressée à un de ses amis, n° 79, page 193, du premier recueil publié par M. Rotas, nous fait connaître ses hésitations et les motifs de son refus.

physique expérimentale qui venait d'être créée au Collége de France. A la formation de l'Institut, il fut appelé par l'élection à faire partie de la section de physique, et devint bientôt un des quatre inspecteurs généraux de l'Université. Il a fait partie de la chambre des députés de 1807 à 1823.

Nous donnons ici la traduction de cette lettre, qui est le commentaire de sa réponse trop laconique à la lettre de Lefèvre-Ginau, et un chapitre curieux et inédit de l'histoire de l'hellénisme en France :

CXLIX

[30 avril 1805].

Bonjour! Je ne me souviens pas, mon ami, pendant toute ma vie passée, de m'être trouvé jamais dans un embarras pareil à celui où m'a jeté la présente circonstance. J'ai passé toute la nuit sans fermer l'œil : aussi ne soyez pas surpris du désordre de mes pensées et de mes paroles. Je ne vous ai pas annoncé à son temps que le célèbre Villoison, qui était, comme vous le savez, professeur de langue grecque vulgaire à la Bibliothèque, avait remué ciel et terre pour faire transférer la chaire de la Bibliothèque au *Collége de France,* et qu'il y avait réussi, si on peut appeler réussir ce que les malheureux mortels parviennent à obtenir pour leur propre perte. Il y a deux, ou tout au plus trois mois, qu'il avait reçu le décret impérial qui le nommait, lui troisième (il y a déjà deux professeurs au Collége de France, Bosquillon et Gail), professeur de littérature grecque, et en même temps professeur de langue grecque vulgaire, avec un traitement de 6000 francs. Mais le malheureux n'en jouit pas beaucoup, car, à peine installé dans sa chaire (à l'inconsolable chagrin de Gail), il tomba malade d'une maladie de foie, maladie qui était chez lui, depuis longtemps, à l'état latent, mais qu'aggrava, paraît-il, l'ambition, et peut-être le poids et la préoccupation de sa nouvelle fonction; bref, il mourut avant-hier [1].

Grand conseil de tous les professeurs du Collége de France (ils sont 15 ou 20), pour savoir ce qu'il fallait faire de cette chaire nouvellement créée, et, qu'avant même que

(1) Villoison mourut le 26 avril 1805, ce qui date cette lettre.

le pauvre malade mourût, beaucoup de gens, courant de tous les côtés, briguaient sans pudeur. Très-peu de professeurs, peut-être même un seul (vous comprenez lequel), pensaient qu'il fallait supprimer cette chaire superflue. L'opinion du plus grand nombre fut, non-seulement de la conserver, mais, tout d'une voix, ils dirent qu'il fallait demander à l'empereur que le successeur de Villoison fût moi, le plus malheureux des hommes, comme étant le seul capable d'enseigner les deux langues. Ce conseil se tint lorsque le pauvre homme était à son dernier soupir. Beaucoup de mes amis, particulièrement Clavier, aussitôt cette nouvelle connue, coururent chez moi pour me pousser à accepter. Je répondis sans hésitation que, ni ma santé, ni mes nombreuses occupations, ne me permettaient d'assumer une nouvelle charge. Cela, à ce qu'il paraît, arriva aux oreilles des professeurs, et hier soir, vers huit heures, l'un deux vint chez moi (le professeur de langue arabe), évidemment envoyé par les autres pour sonder mon opinion. Je lui répétai la même chose. Cependant, il insista beaucoup, disant que mon refus serait cause de la suppression de la chaire, et il partit en me suppliant de faire une plus mûre et plus sévère réflexion à ce sujet.

Je vous le dis de nouveau, mon ami, je ne me souviens pas d'avoir jamais éprouvé pareil embarras. Soyez bien certain que ce n'est pas l'ambition qui me pique, ni la jouissance des 6000 francs qui me touche. Les raisonnements qui se combattent en moi, les voici : D'une part, la chose est glorieuse pour notre nation, peut-être même utile pour les deux raisons suivantes : d'abord, cette introduction de l'enseignement de la langue vulgaire doit sans doute contribuer à ce que je publie peu à peu les diverses observations que j'ai faites sur cette langue, bonnes où mauvaises, je ne sais, mais cependant de nature à donner à d'autres l'occasion d'en faire de meilleures. En second lieu, si l'on est content de moi, il se peut que cette chaire devienne l'apanage des Grecs, c'est-à-dire qu'on n'y nomme plus à l'avenir qu'un autre Grec de nation, ce qui n'est pas un mince honneur pour les infortunés Grecs. D'un autre côté,

si j'accepte cette charge professorale, il faut que j'abandonne l'édition des anciens écrivains grecs, que je regarde comme une chose très-utile, ou, pour mieux dire, indispensable pour nous. En second lieu, il est à craindre que la trop grande *contention d'esprit* [1] et la louable émulation de ne pas paraître indigne du choix qu'on aura fait de moi, jointes à mon peu d'habitude de parler en public, moi qui jusqu'à présent ai mené une vie solitaire, peureuse et presque sauvage, ne m'envoyent bien vite là où est VILLOISON. Vous voyez, mon ami, dans quel embarras je me trouve. Voilà la sincère confession de mon cœur; ce ne sont pas les raisonnements qui le troublent : ni l'amour du gain, ni l'ambition, n'ont (à cette heure) aucune prise sur lui. Adieu! Je ne vous en dis pas davantage parce que je suis brisé de fatigue à cause de l'insomnie.

CL [2]

Lettre de M. Boissonade à M. Coray, docteur en médecine, à Paris.

25 mars 1816.

Je ne doute pas, Monsieur, que si vous désirez une des places qui vont vaquer dans la troisième classe de l'Institut, vous ne puissiez l'obtenir, et à l'unanimité peut-être. Les visites qui sont passées en usage vous effrayent-elles? n'en faites pas. Seulement écrivez au président ou au secrétaire une lettre ostensible où vous diriez que vous tiendriez à honneur d'obtenir en cette occasion les suffrages

(1) En français dans la lettre.
(2) ROTAS, *Deuxième Choix des lettres de Coray*, page 185, n° 49.

de la classe, et que, sans votre mauvaise santé, vous vous feriez un devoir d'aller demander la voix de chacun des membres qui la composent, etc. Voilà quel serait le fond et l'idée principale de la lettre. Je vous réponds que la classe vous dispenserait de toute autre démarche. J'ai entendu causer là-dessus, et je vous en écris avec assurance. Si vous voulez faire cette lettre et me l'adresser, je la remettrai, et je ne doute pas qu'une des trois places ne vous soit donnée, sur votre demande faite dans le sens que je vous ai indiqué.

Quelle que soit votre détermination, voyez, je vous en prie, dans cette lettre, une nouvelle preuve de mon attachement et de mon dévouement. Pourrais-je avoir votre réponse avant vendredi?

Boissonade.

CLI

Réponse de Coray.

28 mars 1816.

Je suis on ne peut plus sensible à l'intérêt que vous prenez à moi. Mes infirmités, dont le nombre s'accroît à tout moment, me font une loi de borner mon ambition et l'emploi du peu de forces qui me restent au seul travail qui m'occupe dans ce moment.

Agréez l'assurance, etc. [1].

Coray.

(1) Cette lettre paraît démentir l'allégation de Courier, qui, après avoir échoué dans sa candidature à l'Académie, publia la lettre si connue, datée du 20 mars 1819, pleine d'invectives contre ses concurrents plus heureux et contre l'Académie, et dans laquelle il prétend que Coray avait échoué comme lui.

CLII

Extrait de la lettre de Courier à Messieurs de l'Académie des Inscriptions.

.... Coraï, Messieurs, ... parmi ceux qui ont pris pour objet de leur étude les monuments écrits de l'antiquité grecque, Coraï tient le premier rang; nul ne s'est rendu plus célèbre; ses ouvrages nombreux, sans être exempts de fautes, font l'admiration de tous ceux qui sont capables d'en juger; Coraï, heureux et tranquille, à la tête des hellénistes, patriarche, en un mot, de la Grèce savante, et partout révéré de tout ce qui sait lire *alpha* et *oméga;* Coraï une fois a voulu être de l'Académie. Ne dites point, mon cher maître, ce que je sais comme tout le monde, que vous l'avez bien peu voulu, que jamais cette pensée ne vous fût venue sans les instances de quelques amis moins zélés pour vous peut-être que pour l'Académie, et qui croyaient de son honneur que votre nom parût sur sa liste; que vous cédâtes avec peine, et ne fûtes prompt qu'à vous retirer. Tout cela est vrai et vous est commun avec moi, aussi bien que le succès. Vous avez voulu, comme moi, votre indigne disciple, être de l'Académie. C'était, sans contredit, *aspirer à descendre.* Il vous en a pris comme à moi. C'est-à-dire qu'on se moque de nous deux. Et, de plus que moi, vous avez, pour faire cette demande, écrit à l'Académie qui a votre lettre et la garde. Rendez-la-lui, Messieurs, de grâce, ou ne la montrez pas du moins[1].....

(1) Des recherches personnelles faites dans les archives de l'Académie des Inscriptions n'ont amené la découverte d'aucune lettre de Coray justifiant l'allégation de Courier. Cependant, dans son autobiographie publiée en tête de ces lettres, il y a un paragraphe dans lequel Coray donne raison à Courier, et dit qu'il écrivit une lettre à l'Académie pour se faire inscrire au nombre des candidats, mais qu'il se refusa toujours aux visites. Voici ce paragraphe :

CLIII

VILLE DE PARIS

M. Coray.

Novembre 1819.

QUITTANCE DE 166 FR. 67 C. — CRÉDIT DE 150,000 FR.

N° 3. — Je soussigné reconnois avoir reçu du trésorier de la ville de Paris, par les mains de M. DE GÉRIN, la somme de cent soixante-six francs soixante-sept centimes, pour le mois de novembre 1819.

A Paris, le 4 décembre 1819.

CORAY.

PAYÉ.

Nous réimprimons cette quittance, la seule de Coray que nous ayons retrouvée.

CLIV

Sans adresse, 24 mai [après 1821].

Monsieur,

Par une lettre que j'ai reçue de Trieste, on se plaint encore au sujet de la *Revue encyclopédique* dont on n'avoit

« Quelques personnes s'étonnaient que je n'eusse jamais demandé à être élu membre de l'Académie. Voici comment les choses se sont passées : celui qui désire être élu membre de l'Académie doit d'abord demander par lettre au président de l'inscrire sur la liste des candidats; en second lieu, il doit, avant le vote, visiter en personne chacun des électeurs et le prier humblement de lui accorder son suffrage. Je ne connaissais que le premier point, et je m'y conformai, non pas que ce fût un devoir nécessaire ni une coutume irrépréhensible, et je me fis inscrire comme candidat. »

Cela devait être avant 1804. Voir l'Autobiographie de Coray.

encore reçu que le premier volume. Vous m'obligerez infiniment si vous pouvez me débarrasser de cette réclamation, d'ailleurs très-juste.

J'apprends par la même voie qu'une dame grecque, la plus riche de Spezzia (île voisine de celle d'Hydra), dont le mari fut pendu en 1812 par ordre du Grand-Seigneur. est sortie avec sept vaisseaux à lui appartenant pour aller [as]siéger Napoli, ville du Péloponnèse [1].

J'ai l'honneur de vous présenter mes respectueuses salutations.

CORAY.

(1) Cette dame grecque était BOBOLINA, veuve d'un armateur de Spetzia, pendu en 1812 à Constantinople par ordre du Sultan. Elle fut une des premières à soutenir la cause de l'insurrection grecque qui lui permettait une éclatante vengeance. Elle arma trois vaisseaux à ses frais, arbora son pavillon sur un brick, et confiant les deux autres à des capitaines habiles, elle se fit leur amiral. Pendant ce temps, ses deux fils combattaient déjà sur le continent. Elle-même vint au siége de Tripolitza, où presque tous les chefs du Péloponnèse et des îles se trouvaient réunis, et lorsque les primats d'Hydra, après une discussion animée avec Colocotronis et autres chefs, se retirèrent, en menaçant de ne plus faire cause commune avec eux, Bobolina offrit ses vaisseaux au gouvernement pour continuer le blocus de Nauplie. Elle le maintint durant quatorze mois, depuis le mois de septembre 1821, avec une grande persévérance. Sa vigilance et la fermeté de ses discours otèrent tout espoir aux assiégés, qui furent enfin contraints d'abaisser devant une femme grecque l'orgueil musulman et de solliciter une capitulation. Après avoir ainsi contribué puissamment à la conquête de cette place, qui devint la capitale de la Grèce et le boulevard de son indépendance, Bobolina fut chargée de protéger avec une division navale les côtes de la Morée, de transporter des renforts sur les points menacés, et de concourir à l'attaque des places maritimes, comme elle avait déjà fait pour Monembasie. On dit que, pendant le siége de cette ville, un de ses neveux fut tué d'un coup de canon; elle étendit sur lui son manteau, et, sans s'abandonner à d'inutiles regrets, elle ordonna de venger sa mort, en bombardant la ville avec plus d'activité. C'est avec la même résignation stoïque qu'elle parlait de la mort de son mari et de son fils aîné tué les armes à la main. Cette femme extraordinaire, au teint bronzé, aux yeux brillants et pleins de feu, à la démarche guerrière, objet des louanges et quelquefois des épigrammes de ses compatriotes, excitait vivement la curiosité des étrangers. Ils étaient accueillis

CLV

A Messieurs Treuttel et Würtz, libraires, rue Bourbon[1], *n° 17, à Paris, avec deux paquets.*

22 novembre 1822.

J'ai l'honneur de saluer Messieurs Treuttel et Würtz, et leur envoie deux paquets, en les priant de me faire le plaisir d'en expédier, par la première occasion, l'un à M. Thiersch, de Munich, et l'autre à M. Schott, de Stuttgardt.

De plus, je les prie de me faire venir, au plus tôt qu'il leur sera possible, l'ouvrage de M. Sprengel intitulé : *Theophrasts Naturgeschichte*, etc. Ils auront la complaisance de le demander broché,

Messieurs Treuttel et Würtz ont-ils dans leur magasin *Æneas Tacticus*, la dernière édition?

Leur dévoué serviteur,

CORAY.

avec une cordiale hospitalité dans sa belle maison de Spetzia, où elle était revenue en 1824 habiter avec ses frères pendant les dissensions qui divisaient les Grecs. Au mois de juin 1825, ayant appris que Colocotronis, dont le fils était son gendre, allait être mis en liberté et reprendre le commandement en Morée, elle parlait d'aller le rejoindre avec ses cinq frères. Mais, peu de jours avant, sa maison fut assaillie par les parents et les amis d'une jeune fille qu'un de ses frères avait séduite. Quelques paroles peu mesurées de Bobolina augmentèrent l'exaspération, et un coup de fusil parti des groupes tumultueux termina la vie de cette héroïne le 2 juin 1825; elle avait environ cinquante ans.

(1) Actuellement rue de Lille.

CLVI

Pour Monsieur Renouard, rue de Tournon, n° 6.

17 mai 1823.

J'ai l'honneur de saluer M. Renouard. Si les deux paquets destinés à Mme Wytembach et à M. Pougens, que je vous envoyai avant-hier, ne sont pas encore expédiés à leur destination, je vous prie d'avoir la bonté de les remettre à M. Ernest Vinet, porteur de la présente. M. Pougens me mande qu'il [a] une occasion pour envoyer à Leyde celui de Mme Wytembach.

Recevez mes respectueuses civilités.

CORAY.

Cette année 1823, parut, à Paris, de l'imprimerie de MM. Didot, la traduction en grec moderne d'un dialogue intitulé *Alexis,* écrit par Mme veuve Wyttembach, et dédié à Coray. La préface du traducteur est signée Φ. Φ., initiales de Philippe Phournarakis. Cette traduction fut faite sous les yeux de Coray, et, croyons-nous, revue par lui. En note de la p. 10, Phournarakis cite un passage d'une lettre que Mme Wyttembach écrivait à Coray le 31 mai 1823, où cette généreuse philhellène lui annonçait l'envoi d'une somme de six cents francs pour les blessés grecs qui avaient combattu pour l'indépendance de leur pays, et promettait une pareille somme avant la fin de l'année. Mme Wyttembach souscrivit pour 200 exemplaires à la traduction grecque de son *Alexis.*

A la même date et à la même occasion probablement se rattache le billet suivant, adressé à M. Ernest Vinet, qui l'a précieusement conservé, malgré son peu d'intérêt, par ce respect qu'inspirait Coray aux jeunes hellénistes qui l'approchaient et qui gardent, à un demi-siècle de distance, l'impression qu'il avait faite sur eux. Voici ce petit mot :

CLVII

A Monsieur Ernest Vinet.

21 mai.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire le plaisir de passer chez moi un de ces jours, dans la matinée, depuis 9 heures jusqu'à 11 heures, excepté dimanche.

CORAY.

Rue Madame, n° 5, derrière le Luxembourg.

CLVIII

A Monsieur Zallony, docteur en médecine, à Marseille [1].

11 mai 1824.

Monsieur,

Agréez, avec ma sincère reconnoissance, l'assurance non moins sincère du plaisir que m'a procuré le cadeau dont vous m'avez gratifié. L'exposé de l'origine, des progrès et vraisemblablement de la fin d'une classe d'hommes particulière, étoit une lacune dans l'histoire, et vous avez eu le bonheur de remplir cette lacune.

Quelques jours avant de recevoir votre ouvrage accompagné de votre lettre du 9 avril, j'en avois reçu un autre exemplaire, adressé pareillement de votre part par le canal

(1) L'original de cette lettre appartient à M. Ch. Wyndham.

d'une personne dont je n'ai pu déchiffrer le nom. Comme je n'ai besoin que d'un exemplaire, veuillez, je vous prie, me faire savoir par mon ami, M. Prassacaki, la personne à laquelle je dois remettre l'autre.

Je vous réitère l'expression de ma gratitude, en y joignant celle de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-obéissant serviteur.

CORAY[1].

CLIX

A Monsieur Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6, à Paris.

22 novembre 1825.

M. Renouard m'obligera beaucoup en faisant parvenir par la première occasion le paquet ci-joint à Mme veuve Wyttenbach.

Je le prie d'agréer l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Son très-humble serviteur.

CORAY.

(1) Le livre de Zallony sur les Fanariotes, dirigé contre cette aristocratie grecque au service des Turcs, était tout à fait conforme aux idées de Coray, et a peut-être contribué à les fortifier encore. Cependant, lors de la révolution grecque, plusieurs des Grecs du Fanar avaient sacrifié leur position, leur fortune et même leur vie pour l'indépendance de la Grèce. M. Manos avait annoncé l'intention d'écrire une réponse au livre de Zallony, qui a reparu en 1830, avec un titre nouveau et une dédicace au roi Louis-Philippe. Ce n'est pas une seconde édition. Les premières pages ont seules été reimprimées. Il a paru en 1831 une traduction grecque du livre de Zallony faite par M. N. Baphiadis, et imprimée à Paris chez Éverart in-8.

CLX

Apostille de Coray et de N. Piccolos sur une pétition adressée par Constantin Pentédécas aux membres du comité philhellénique de Paris. Mars 1826 [1].

Paris, le 18 mars 1826.

Je certifie ce que M. Constantin Pentédéca dit de ses malheurs, et le recommande [2] à l'assistance du comité philhellénique.

N. Piccolo. A. Coray.

(1) Voici le texte de cette pétition; nous la réimprimons, car les faits qu'elle relate font le plus grand honneur à celui qui l'a écrite :

AUX TRÈS-HONORABLES MEMBRES DU COMITÉ PHILHELLÉNIQUE DE PARIS.

Messieurs,

Je me trouvais en Valachie lorsque le cri de liberté retentit dans cette contrée. Mon cœur palpita de joie. J'ai pris les armes; j'ai suivi la voie de l'honneur en remplissant mes devoirs. Après le malheureux dénouement de cette expédition mal combinée, après avoir tout perdu, je me suis réfugié en Russie pour échapper à une mort certaine et inutile. Mais, au lieu d'un asile, je n'y trouvai qu'une prison. Relégué dans une ville de Bessarabie avec nos compagnons d'infortune, j'y ai langui pendant quatre ans. Ce n'est que depuis huit mois que j'ai pu obtenir la permission de quitter les États russes. Une cruelle maladie me retint en Pologne et retarda mon voyage, qui avait déjà épuisé mes faibles ressources. Arrivé en France, et me voyant dépourvu de moyens nécessaires pour me rendre en Grèce afin de partager les dangers de ses dignes enfants, j'ose m'adresser, Messieurs, à votre philanthrophie qu'aucun Hellène n'a implorée en vain. En me procurant le strict nécessaire pour mon voyage, vous comblerez tous mes vœux, puisque je pourrai, grâce à vos bontés, défendre ma patrie et mourir pour elle.

Je suis, avec le plus profond respect, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Konstantinos Pentédécas.

(2) La recommandation de Coray eut son effet. On trouve dans les

CLXI

A Monsieur Van Praet, conservateur de la Bibliothèque du Roy, rue Richelieu.

Paris, 21 mai 1826.

Monsieur,

Monsieur Néophyte Bamba, professeur distingué de la malheureuse Chios, me charge d'offrir à la Bibliothèque du Roi un exemplaire de la seconde édition de sa grammaire grecque imprimée à Venise. Il me l'envoie de Céphallénie, tel que vous le voyez, et vous prie de lui donner une place dans ladite Bibliothèque.

Celui ou ceux qui auront l'honneur de vous le présenter sont aussi des enfans de cette malheureuse île.

Agréez, Monsieur, l'assurance de la considération la plus distinguée, avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre dévoué serviteur.
Coray.

CLXII

A Monsieur le président du comité philanthropique à Paris.

Paris, 6 mars 1828.

Monsieur,

Les papiers du capitaine Goudas, loin de me permettre le moindre doute sur les sentimens et les actions de ce

comptes du Comité philhellénique pour le premier semestre de 1826, parmi les dépenses extraordinaires : Secours à Constantin Pondécas (*sic*), 200 fr.

brave et intrépide athlète de la liberté, m'ont convaincu que personne plus que lui ne mérite les secours et les consolations de tous les amis de l'humanité. Votre comité philanthropique, en lui procurant les moyens de réparer ses forces, pour se rendre à son poste, rendra à la Grèce un de ses meilleurs défenseurs, et augmentera les obligations que tous les Grecs vous ont des bienfaits que vous ne cessez de répandre sur eux.

Agréez, monsieur le président, les très-respectueuses salutations de

Votre très-obéissant serviteur,

A. Coray.

CLXIII

Note pour trois jeunes Grecs esclaves chez les Turcs, enfans de Pantaléon Platys, demeurant actuellement à Syra [1].

Sans date [1829].

La famille de Pantaléon Platys, négociant de Chios, composée de dix individus, a eu le malheur de tomber tout entière en esclavage lors de la catastrophe de ce pays. Sept de ses membres ont obtenu jusqu'à présent leur liberté, et trois autres gémissent encore sous ce joug

(1) L'original de cette note, conservée dans les papiers de M. Fr. Thurot, paraît être de la main de Constantin P. Platys, un des enfants de Pantaléon, qui avait été, lui aussi, fait esclave, mais qui, racheté bientôt, vint étudier à Paris, où il fit son droit et fut reçu avocat. Il est devenu depuis un des membres distingués du barreau d'Athènes.

D'après cette note, l'un des enfants, âgé de 19 ans, avait 11 ans lorsqu'il fut réduit en esclavage, ce qui dut avoir lieu en 1821, date de la catastrophe de Chios. La note est donc de 1829.

odieux malgré les efforts tentés jusqu'à présent pour leur affranchissement auprès de leurs maîtres opiniâtres.

L'un, garçon, appelé Frangouli, âgé de dix-neuf ans, se trouve esclave à Constantinople chez Nanrip effendi, Capi Kiagassi du pacha d'Égypte. D'après des informations positives que nous avons eues à son égard, on lui a fait embrasser la religion turque aussitôt après sa captivité à l'âge de onze ans. Mais il conserve encore des germes de la religion de ses pères et des sentimens d'attachement à sa patrie, et il est même disposé à s'échapper aussitôt que le secours d'un philanthrope européen lui offriroit un moyen sûr de le faire.

L'autre, fille, appelée Marie, âgée de seize ans, se trouve à Kiotaja chez un Turc cheik du Teké de ce pays. J'ignore si on lui a fait embrasser la religion turque.

Le troisième, garçon, appelé Manoli, âgé de douze ans, se trouve à la forteresse de Chios chez un Turc appelé Meimet aga Iremi. On lui a fait aussi embrasser la religion turque à l'âge de quatre ans et demi, ce qui est contre la loi du Coran. Mais il n'a oublié ni sa religion, ni sa patrie, ni sa langue, grâce aux occasions qu'il a eues de fréquenter plusieurs Grecs qui se trouvaient dans ce pays.

LETTRES DE CORAY

À

FRANÇOIS THUROT

1799 — 1831

LETTRES DE CORAY

À

FRANÇOIS THUROT[1]

1799 — 1831

CLXIV

28 ventôse [18 mars 1799][2].

Citoyen,

On vient de m'apprendre que Dussaulx laisse par sa mort une place vacante à l'Institut national. Elle est due et elle convient parfaitement à notre ami la Rochette. Je n'ai pas besoin de vous exhorter à employer le crédit du citoyen chez lequel vous logez, celui de vos amis et de vos connoissances, en un mot tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour la lui procurer. Ce seroit le plus grand service que vous pussiez rendre aux lettres, à notre ami, et particulièrement à moi. Tout ce que je crois devoir vous dire, c'est qu'il faut mettre dans ces démarches la plus grande célérité possible, de crainte d'en être prévenu par les intrigans.

En attendant un mot de réponse, je vous souhaite le bonjour.

CORAY.

De la rue de Vaugirard, nº 1193.

(1) Jean-François Thurot, né à Issoudun, le 24 mars 1768, mort le 16 juillet 1832, succéda à Bosquillon comme professeur de philosophie grecque au Collége de France.

La mort de Bosquillon eut lieu au mois de décembre 1814. Voir la lettre par laquelle Lefèvre-Ginau offrait cette chaire à Coray, et le refus de Coray.

(2) Dussaulx mourut le 26 ventôse an VII (16 mars 1799), ce qui date cette lettre.

CLXV

16 germinal an VII (5 avril 1799).

Citoyen,

D'après le compte que l'on m'a rendu de votre dernier entretien avec la Rochette, je me persuade de plus en plus qu'il est presque impossible d'obtenir de lui l'aveu de ses souffrances. Et quand même nous l'obtiendrions, je prévois mille difficultés à le décider à faire le sacrifice de ses livres. Cependant le cas presse; et il faut absolument le mettre à même de se tirer de cette affaire, qui pourroit lui devenir funeste, vu l'état de sa constitution physique, irritée par de longs chagrins qu'il n'a jamais osé confier à personne.

S'il étoit possible, Citoyen, de prier madame Lecouteulx [1] de venir au secours de son ami par une somme de 25 louis d'or, en payant cette somme au libraire à compte de ce qui lui est dû, il pourra en obtenir assez de délai pour songer dans le calme aux moyens d'une liquidation définitive; et madame Lecouteulx, de son côté, aura le temps de travailler efficacement à procurer à la Rochette une place due à son mérite. Je vous prie, citoyen, de représenter à cette digne dame, de la manière la plus énergique, qu'elle ne sauroit voler trop tôt au secours d'un ami infortuné; et que peut-être jamais elle ne trouvera une si belle occasion pour donner des preuves de sa sensibilité, de son humanité, et surtout de son amitié pour la Rochette. Je vous

(1) Mme Lecouteulx était la femme de M. Lecouteulx de Canteleu, qui joua un rôle important dans les assemblées depuis 1789 jusque sous l'Empire et la Restauration, et traversa la Révolution sans prendre part à ses excès et sans être persécuté.

M. Fr. Thurot avait été précepteur dans la famille, de 1793 à 1799, et il resta fort lié avec M. Lecouteulx, mort sous la Restauration. Mme Lecouteulx était morte longtemps avant son mari.

parle non-seulement comme ami de la Rochette, mais encore comme médecin, qui, après avoir bien apprécié l'état où il se trouve, et calculé les suites funestes que cet état peut avoir pour lui, vous indique le remède et la personne chez laquelle il faut le chercher. Il n'y a que madame Lecouteulx qui puisse sauver son ami, non de la mort (c'est le moindre des maux que je crains pour lui), mais du bouleversement de ses facultés intellectuelles; ce qui est la catastrophe la plus humiliante pour un homme de lettres.

Veuillez, Citoyen, me compter au nombre de ceux qui vous aiment et qui vous estiment.

CORAY.

CLXVI

Sans date [1799].

Souffrez, Citoyen, que, pressé moi-même par les personnes que vous connoissez, je vienne encore vous importuner. N'y auroit-il pas moyen de prier le citoyen Gallois[1] de s'employer auprès du ministre, pour que le gouvernement paye au moins ce qui est dû à notre ami? Cette somme, qui n'est point indifférente, pourroit le soulager pour le moment, en lui donnant le temps de songer avec une tête plus tranquille aux moyens de se tirer de l'embarras où il se trouve. La demande me paroît juste, et je l'aurois faite moi-même personnellement au citoyen Gallois, si j'avois l'honneur de le connoître aussi particuliè-

(1) Gallois (Jean-Antoine-Gauvain), né vers 1755, homme d'État et écrivain politique, connu surtout par sa traduction de la *Science de la législation* de Filangieri, fut nommé commissaire de l'instruction publique au commencement de la Révolution. Il fut chargé de plusieurs missions importantes sous le Directoire, nommé en 1802 président du Tribunat, et se fit souvent remarquer dans les assemblées sous l'Empire et la première Restauration. Il mourut en 1828.

24

rement que vous le connoissez. Pensez-y, je vous prie, et pressez l'affaire, si vous croyez qu'on puisse la presser sans compromettre personne. Je suis tourmenté moi-même par la crainte que tous les remèdes qu'on est en droit d'espérer pour notre malheureux ami n'arrivent trop tard. D'un autre côté, je calcule aussi tous les inconvéniens qui accompagnent ordinairement ces sortes de sollicitations. Mais que faire? si l'état même où il se trouve le rend inaccessible aux conseils de ses amis, ceux-ci ne doivent pas se lasser de chercher et de tenter tous les moyens qui pourroient améliorer son sort. Ἔῤῥωσο! Détruisez ce billet après l'avoir lu. Je vous l'adresse à votre ancienne demeure, ne connoissant pas encore la nouvelle.

CLXVII

25 floréal [an IX, 15 mai 1801].

Les Grecs sont, Monsieur, bien sensibles à la philanthropie avec laquelle vous les avez défendus, encouragés et consolés dans le *Moniteur* d'aujourd'hui. Ils me chargent de vous témoigner leur reconnoissance. Et celui qui a l'honneur de vous écrire prend la liberté de vous envoyer ci-inclus un exemplaire du pamplhet que nous venons de recevoir de la nouvelle colonie françoise. Il vous prie de l'accepter comme une marque de l'amitié et de l'estime qu'il a pour vous, et vous recommande τὴν πυθαγορικὴν ἐχεμυθίαν. Ὁ γὰρ κίνδυνος οὐ μικρός.

Cette lettre avait été écrite par Coray à l'occasion de l'article que M. Thurot avait publié dans le *Moniteur universel* sur son *Traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux*, dont nous reproduisons ci-après la conclusion.

CLXVIII

Moniteur universel DU 25 FLORÉAL AN IX (15 MAI 1801). Extrait de l'ARTICLE DE FR. THUROT SUR L'ÉDITION DONNÉE PAR CORAY DU *traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux*[1].

. . . .

On peut donc affirmer avec vérité que cette édition est un des ouvrages de ce genre les plus parfaits qui aient paru en France depuis bien longtems, en y joignant néanmoins celle des *Caractères* de Théophraste, qui est de la même main, et qui a été donnée il y a deux ans; mais un fait que l'on ne doit pas omettre, parce qu'il honore le caractère et les vues libérales et généreuses d'une classe d'hommes trop peu connue et mal appréciée chez nous, c'est que ce sont des compatriotes de l'éditeur (le citoyen Coray est né à Smyrne), ce sont des négocians grecs qui ont fait les frais de cet ouvrage, ainsi que de l'édition des *Caractères* de Théophraste; ces hommes véritablement estimables, animés du zèle patriotique le plus noble et le plus pur, ont eu en vue de ranimer dans leur pays le sentiment de la gloire nationale et le goût de l'instruction, et d'y introduire, avec l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce antique, la connaissance de la langue française, qu'on peut désormais appeler à juste titre la langue de la liberté. Les Grecs modernes ne sont pas, à beaucoup près, aussi étrangers aux sentimens généreux, et aussi indifférens au désir de l'indépendance, qu'il a plu à quelques observateurs superficiels de le dire ou de le croire; la preuve en est dans l'empressement avec lequel tout ce qui, dans cette nation, a quelques moyens ou quelque énergie, se porte à se réunir à notre brave armée d'Orient, illustrée par tant de victoires et par tout ce que l'héroïsme, porté à son plus haut degré d'enthousiasme, peut produire de grand et d'admirable.

1) Le livre de Coray est de l'an IX (1801).

Qu'il nous soit permis, en terminant cette notice, de manifester notre vœu pour que l'étude des langues anciennes, et particulièrement de la langue grecque, beaucoup trop négligée en France depuis longtems, y reçoive quelque perfectionnement et quelques encouragemens ; on ne saurait se dissimuler que cette partie de la littérature offre dans tous les genres des modèles de la plus rare perfection, et peut-être n'est-elle pas moins importante pour les hommes qui veulent cultiver avec succès la poésie et l'éloquence, que l'étude de l'antique, c'est-à-dire des chefs-d'œuvre des sculpteurs grecs, ne l'est pour les artistes qui veulent atteindre un certain degré de perfection dans la sculpture ou dans la peinture. Enfin, il est convenable à la gloire et à la dignité d'une grande nation, de ne pas rester dans un état d'infériorité marquée par rapport aux nations voisines dans quelque genre que ce soit; et certes, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande l'emportent de beaucoup sur nous pour le nombre des professeurs habiles qu'elles possèdent, et des ouvrages importans qu'ils publient presque chaque année.

Nous avons sans doute, en France, quelques hommes qu'on peut opposer aux plus savans de l'Europe, les Villoison, les Brunck, Coray, Chardon la Rochette, etc.; mais la décadence où sont tombées les études, surtout depuis la Révolution, nous empêche de profiter de leurs travaux et des connaissances précieuses qu'ils pourraient propager.

Le citoyen Coray pourrait, comme nous l'avons dit, nous donner une édition parfaite des œuvres d'Hippocrate. Le citoyen Chardon la Rochette a, dit-on, préparé une édition complette de l'Anthologie, et qui offrirait une foule de morceaux inédits qu'il a tirés du manuscrit du Vatican. L'on doit voir avec peine que ces savans ne puissent faire imprimer leurs ouvrages que dans les pays étrangers.

Espérons néanmoins que, sous l'influence d'un gouvernement éclairé et qui accueille avec empressement tout ce qui est utile et qui peut contribuer à la gloire nationale, nous reprendrons, en ce genre aussi, la supériorité à la-

quelle nous pouvons aspirer et que nous avons eue à d'autres époques.

FR. THUROT.

CLXIX

Sans date [1804].

Mon estimable voisin,

C'est avec bien du regret que je vous annonce qu'il m'est impossible dans ce moment de rien ajouter à l'ouvrage qui va bientôt sortir des presses. Outre la longueur du temps que cela doit naturellement occasionner, et qui impatientera celui qui m'a fourni les fonds, il me causera encore un surcroît de dépense que je ne suis point autorisé à faire.

J'ai négligé malheureusement dans le temps de vous presser un peu; mais, à vous parler franchement, j'avois pris votre retard pour un dégoût, ou du moins j'avois cru que des occupations plus importantes ne vous permettoient point d'y songer, et je n'ai osé par conséquent vous en parler. Cette idée de ma part fut cause que j'ai allongé mes notes; cet allongement a nécessité une table et une plus longue préface, de manière que, si j'ajoute encore une traduction, les frais de l'impression iront bien au-delà des limites qu'on m'a prescrites.

Je vous le répète, c'est avec bien du regret que je me vois privé de la satisfaction de faire présent à mes compatriotes d'une bonne traduction d'un charmant[1] auteur. Ce-

(1) Cette lettre n'est pas datée. Cet *auteur charmant* dont il est question est probablement *Héliodore*. L'édition de Coray, publiée aux frais d'Alexandre, fils de Basile, parut en 1804. Elle forme 2 vol. dont le 2e est tout entier consacré aux notes et à la table des matières contenues dans les notes. La préface, en forme de lettre adressée à Alexandre Basile, a 84 pages. Coray y cite le livre d'Huet, *De l'origine des romans*.

pendant cela ne doit point vous décourager. Je vous conseille très-fort de l'achever, et il se présentera peut-être quelque occasion pour la faire imprimer. Au défaut de cela, vous vous fortifierez dans le grec par l'obligation où vous serez de l'examiner mot par mot et phrase par phrase.

Je vous renvoie votre *Suétone*. Je vous prie de me laisser encore pour cinq ou six jours le Huet, *de l'Origine des romans*.

Quand vous aurez un moment à perdre, je vous verrai avec plaisir. Ἔῤῥωσο!

CLXX

Sans date [avant 1808].

Mon estimable voisin,

Je me flatte que vous ne prendrez point en mauvaise part la liberté que je prends de vous faire absolument goûter des fruits secs de la patrie d'Homère. Ils viennent un peu tard, à la vérité; mais il n'a pas tenu à moi qu'ils ne fussent arrivés un mois plus tôt. Dites-moi franchement, mon voisin, si je puis me donner la même liberté avec Cabanis [1]. Ὑγίαινε εὐδαιμονῶν σύ τε καὶ οἱ περὶ σέ.

L'une des boîtes contient des raisins sans pépin, l'autre des figues; toutes deux cachetées.

(1) Cabanis est mort le 5 mai 1808.

CLXXI

Pour Mons[r] Thurot, rue Cherche-Midi[1], *avec* 10 *volum.*

Sans date [après 1810].

Mon cher ami,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Je vous renvoie votre premier volume *des Proscriptions* en vous remerciant du plaisir que leur lecture m'a procuré.

Avec ce volume je vous envoie neuf volumes qui vous sont dus, pour qu'ils complètent la collection (gr. pap.) avec Strabon.

Cachez-les dans un coin de votre bibliothèque, pour qu'ils n'excitent point des désirs que je ne puis satisfaire. Εὐδαιμόνει!

O. O.

CLXXII

Sans date [après 1810].

Φίλε, quoique je ne mérite point l'honneur que vous voulez bien me faire, je dois l'accepter pour deux motifs. Le premier est de vous prouver que je suis bien loin de regarder votre travail comme imparfait. Je pense, en second lieu, qu'un tel honneur pourroit servir d'encouragement à mes compatriotes, surtout dans les circonstances actuelles, où je désire que toute leur affection se tourne du côté de

(1) M. Thurot a demeuré rue du Cherche-Midi de 1810 à 1824.

la nation la plus éclairée, comme la plus propre et la plus portée à communiquer ses lumières. Ἔῤῥωσο.

Je n'étois pas chez moi pour donner au porteur un *Élien*. Je vous le porterai un de ces jours, où je dois passer chez M. Didot. Recevez en attendant votre écrit ci-joint avec l'assurance d'une parfaite considération. Humanisez-y un peu les expressions, s'il est possible, et rognez-les même, s'il le faut. Μέτρον πάντων ἄριστον.

CLXXIII

Pour Monsieur Fr. Thurot, rue du Cherche-Midi, n° 35, *à Paris.*

[11 décembre 1811].

Συνήδομαι τῷ φιλτάτῳ Θυρότῳ τῆς ἐπὶ τὴν διδασκαλικὴν καθέδραν ἀναβάσεως, ἐπευχόμενος αὐτῷ τὰ λῷστα [1].

Κοραῆς.

ια' δεκεμβρίου, ,αωια'.

CLXXIV

Sans date [1811].

Mon cher ami,

Permettez que je demande votre secours pour un malheur qui me menace. On prétend que je suis aussi soumis

(1) M. Fr. Thurot fut nommé en 1811 professeur suppléant de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, adjoint à la Romiguière.

à l'impôt sur les livres pour mes éditions d'auteurs grecs, et l'on m'a conseillé de faire des réclamations auprès du directeur M. Pomereuil. Comme je n'ai point l'honneur de le connoître, et que je suis d'ailleurs sûr qu'en me présentant chez lui je ne lui dirois pas le quart de ce que je dois lui dire, j'ai pris le parti de lui écrire. Ci-incluse vous voyez la minute de cette lettre. Corrigez-la, je vous en prie, ou plutôt faites-en une autre, si vous croyez qu'on pourroit lui dire des choses plus persuasives. Car, mon ami, d'après le calcul que j'ai fait avec l'imprimeur, il faudra payer près de 400 fr. pour le troisième volume de Plutarque [1], somme très-modique, comme vous voyez. Vous ne sauriez vous imaginer combien cela me rend triste. Ἔῤῥωσο πανοικί!

CLXXV

A M. Thurot.

Vendredi, le 8 mars [1811].

Monsieur et cher ami,

Lorsque j'ai reçu votre lettre, il y avoit déjà vingt-quatre heures que j'avois averti la personne de passer chez vous. Aller lui annoncer aujourd'hui le contraire, ce seroit le mettre dans le cas de m'accuser de légèreté et de précipitation, ou de se plaindre de ma négligence de m'acquitter plutôt d'une commission qui l'intéressoit.

Mais il y a du remède pour tout. Faites-moi le plaisir de m'écrire par la même voie un petit mot qui ne concerne que les raisons de votre changement, sans faire aucune mention de mes rapports avec Didot. Alors je l'avertirai par la petite poste de ne pas se rendre chez vous ; et,

(1) Le 3e volume des *Vies de Plutarque* porte le millésime de 1811, ce qui fixe la date de cette lettre.

comme vraisemblablement il doit passer un de ces jours chez moi, j'aurai au moins votre lettre pour m'excuser auprès de lui.

Si dans cet intervalle il se présente chez vous, vous aurez la complaisance de me justifier auprès de lui. Ἔῤῥωσο εὐδαιμονῶν !

CLXXVI

11 janvier [1820].

Mon très-cher ami,

Je suis on ne peut plus affligé de la perte que vous venez de faire [1] et que je regarde (soyez-en sûr) comme un surcroît de malheur pour moi après tous les chagrins que je viens d'éprouver dans ma vieillesse. Je vous prie, mon ami, de vous armer de patience et de vous y résigner en philosophe, pour ne pas altérer votre santé, si nécessaire pour votre chère famille et pour vos amis.

Quant à ce que vous me demandez, mon ami, je vous dirai qu'il y a deux, peut-être trois ans, que madame votre mère me fit la proposition de me consigner une copie de son testament ; mais ce ne fut qu'une simple proposition, dont il n'a plus été question dans la suite.

Je serois venu moi-même vous porter cette réponse, si je n'avois passé une triste nuit, quoique ignorant encore la nouvelle perte que je venois de faire, parce qu'il a plu à la porteuse de cette lettre de me la cacher hier.

Je vous prie, mon cher ami, de présenter mes respects et mes condoléances à votre chère épouse.

Votre dévoué et affligé ami,
CORAY.

(1) Mme Thurot la mère mourut le 10 janvier 1820. C'était une femme fort distinguée qui avait inspiré à Coray beaucoup d'estime et de confiance.

CLXXVII

Postérieure à 1821.

Mon cher ami,

Un des jeunes gens, mes compatriotes, qui partent pour la Grèce, m'a laissé la lithographie ci-jointe. Comme je ne trouve chez moi ni mur ni clous pour l'y attacher, je vous prie de me faire le plaisir de la loger chez vous ; l'amazone [1] qu'elle représente n'est pas une amazone de fable.

Ζῆθι καὶ εὐδαιμόνει πανοίκιος!

O. O.

CLXXVIII

A Monsieur Monsieur le professeur Fr. Thurot, au Collége royal de France, place Cambrai, à Paris. Avec 13 *exemplaires.*

20 juillet 1826.

Mon cher ami,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. De 13 exemplaires ci-joints [2], je vous prie de garder 10 pour vous ; de 3 qui restent,

(1) Cette lettre est postérieure à la révolution grecque. L'amazone est probablement Bobolina.

(2) C'est en 1826 que parut le t. XVI de la *Bibliothèque grecque*. Λυκούργου λόγος κατὰ Λεωκράτους, ἐκδόντος καὶ διορθώσαντος A. K. καὶ γαλλιστὶ μεθερμηνεύσαντος F. Th. (c'est-à-dire François Thurot).

Voici la note de Coray sur cette traduction :

Ἡ ἑξῆς Γαλλικὴ μετάφρασις εἶναι πόνημα τοῦ Θυρότου, διδασκάλου τῆς φιλοσοφίας εἰς τὸ βασιλικὸν τῶν Παρισίων γυμνάσιον. Ὁ χρηστὸς καὶ κοινωφελὴς οὗτος φίλος συγκατένευσε νὰ μὲ τὴν χαρίσῃ, ἀφοῦ ἐπληροφο-

faites-moi l'amitié de faire passer, à votre loisir, un pour M. de Tracy, l'autre pour M. Auguste Fabre, et le troisième à M. Angelot fils. Εὐδαιμόνει.

O. O.

CLXXIX

11 juin [1829?],

Mon très-ami,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Je viens de recevoir de la Grèce la feuille ci-incluse. Comme elle est très-fraîche, je vous la communique, et je ne serai pas fâché que vous la fassiez connoître à M. A. Fabre [1], à condition qu'il vous la rende, parce que j'en ai besoin pour mes futurs prolégomènes. Recommandez-lui de ne point s'exposer à parler de l'affaire de Syra (pag. 3 du journal), sans s'être assuré au préalable qu'il ne s'agissoit pas d'une corporation que le κυβερνήτης se proposoit de composer, suivant la belle coutume τῶν ἀπολύτων καὶ θεοστέπτων. Ζῆθι πανευδαίμων μετὰ τῶν φιλτάτων σου!

O. O.

ρήθη, ὅτι ἔχει νὰ χρησιμεύσῃ εἰς τοὺς νέους τῆς Ἑλλάδος, οἱ ὁποῖοι μετὰ τὴν προγονικὴν δίδουν τὰ πρωτεῖα εἰς τῶν Γάλλων τὴν γλῶσσαν. Ἂν ἐγνώριζα τὴν μετάφρασιν ἀρχήτερα, ἤθελα τὴν θέσειν καταντικρὺ τοῦ ἑλληνικοῦ κειμένου· ἐθεράπευσα ὅμως τὸ ὑστέρημα τοῦτο μὲ τοὺς τυπωμένους εἰς τὸ περιθώριον αὐτῆς ἀραβικοὺς ἀριθμούς, ἱκανοὺς νὰ ὁδηγῶσι τὸν ἀναγνώστην εἰς τὰς σελίδας τοῦ ἑλληνικοῦ κειμένου.

(1) Auguste Fabre, directeur de la *Tribune,* journal fondé en 1829.

CLXXX [1]

19 novembre [1830].

Mon cher ami,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Voici les seules observations que je vous fais :

1. J'aurois voulu que je ne fusse pas nommé expressément. En tout cas, vous aurez (je vous prie) la bonté de prévenir la personne, à laquelle vous devez présenter la brochure, que l'auteur se nomme Pant...

2. Cette seconde observation est plus sérieuse : Vous parlez de la monnoie[1] frappée de son nom, de manière à faire entendre qu'il s'agit d'une médaille frappée pour célébrer son arrivée en Grèce : point du tout. C'est la monnoie courante de la Grèce moderne, qui porte son [nom?], comme votre monnoie va porter celui du monarque légitime qui règne du consentement de la nation. Pour vous convaincre de cette vérité, je vous envoie ci-inclus le journal grec, où vous verrez de quoi il s'agit. Vous pouvez le faire voir aussi à M. A. Fabre. Εὐδαιμόνει[2]!

O. O.

(1) Sur la monnaie grecque, voir les Mémoires d'A. Rita, p. 126, et le troisième décret de l'Assemblée nationale d'Argos.

(2) Cette lettre, datée du 19 novembre, doit être de 1830, et la brochure dont il est question est sans doute une de celles que l'on attribua à Coray, qui furent publiées sous le nom de Pantazidis, et qui étaient dirigées contre l'administration du président de la Grèce Capodistrias.

La première, sous forme de dialogue, était datée du 7 octobre 1830; la deuxième sous ce titre : Τί συμφέρει εἰς τὴν ἐλευθερωμένην ἀπὸ Τούρκους Ἑλλάδα νὰ πράξη εἰς τὰς παρούσας περιστάσεις διὰ μὴ δουλωθῇ εἰς χριστιανοὺς Τουρκίζοντας; διάλογος δύο Γραικῶν, δεύτερος ἐκδόμενος (*sic*) ἀπὸ τὸν Γ. Πανταζίδην (prix : 2 fr. 50), ἐν Παρισίοις ἐκ τῆς τυπογρ. Κ. Ἑβεράρτου, 1831, in-8°, 92 p.

Cette brochure, datée, à la fin, du 30 octobre 1831, avait été écrite, dit l'auteur dans un avertissement, avant que la nouvelle de l'assas-

sinat du président Capodistrias fût connue à Paris (Capodistrias fut assassiné le 9 octobre (27 septembre 1831).

Le premier dialogue de Pantazidis était parvenu en Grèce vers le mois de mars 1831. Il fut reproduit dans le journal l'*Apollon* d'Hydra, et contribua malheureusement à exciter les esprits contre le président.

Voici quelques détails à ce sujet, tirés des *Mémoires biographiques et historiques sur le Président de la Grèce,* LE COMTE JEAN CAPODISTRIAS, par M. André Papadopoulos Vrétos, t. II, p. 184 :

« En même temps, le rédacteur de l'*Apollon* réimprima, dans ses presses, un pamphlet en grec moderne, que le savant *Coray*, égaré par les faux rapports que lui donnaient les soi-disant *libéraux* de la Grèce, avait, quelques mois auparavant, publié à Paris, sous ce titre : *Dialogue de Pantazidis sur ce qu'il convient de faire à la Grèce délivrée des Turcs pour ne pas tomber sous le joug des chrétiens, qui agissent comme des Turcs.*

« Cependant l'auteur garda l'anonyme, comme s'il se doutait d'avoir été trompé. M. Polyzoïdès, en annonçant, dans le nº 4 de son journal, la réimpression de cette brochure, assura le public que le gouvernement venait d'en défendre la libre circulation; mais, qu'à son avis, la connaissance de cet écrit étant très-utile à tous les Grecs, il en fixait le prix à un *phénix* (un franc). L'éditeur de l'*Apollon*, malgré son patriotisme et son dévouement à la *liberté de la presse,* commit des infidélités dans la réimpression du dialogue du vieux Coray, attendu qu'il en supprima tout ce qui était contraire ou injurieux aux *Phanariotes,* par la raison apparemment que le chef du parti de l'opposition était *Phanariote.* »

La série des lettres adressées par Coray à M. François Thurot ne serait pas complète, et ne donnerait qu'une faible idée de l'amitié qui unissait ces deux savants si estimables, si nous n'y ajoutions la traduction de deux pages écrites en grec par Coray et publiées par lui en tête de la seconde partie du quatrième volume des ATAKTA, en 1832. Ces pages sont consacrées à la mémoire de M. François Thurot qui venait de mourir, et accompagnent son épitaphe composée par Coray.

Au Lecteur.

Je devais ici, comme je l'avais promis, compléter quelques courtes notes sur notre langue, mais un malheur inattendu est tombé, comme la foudre, sur mon cœur déjà si éprouvé : j'ai perdu un ami de près de quarante ans, mon ami le plus cher, et, en ce moment, le plus regretté, François Thurot, professeur de philosophie grecque au Collége royal de France.

Ce regrettable ami était du nombre de ces personnes rares qui mettent leur enseignement d'accord avec leur propre conduite. Philosophe en pratique comme en théorie, il eut le bonheur d'avoir pour compagne une femme sagement élevée par les parents les plus recommandables, et, avec son secours, il donna à sa fille unique une éducation digne d'être proposée comme modèle à tous ceux qui ont des filles à élever. Voilà pour ses vertus domestiques.

Quant à ses vertus sociales, toute sa vie fut un exemple pour les amis de la liberté et de la patrie. Amant de la juste égalité, il n'avait qu'un but, l'intérêt commun, et c'est en attachant toujours ses regards sur ce but qu'il dirigeait ses pensées et ses actions. Il se réjouissait du bonheur de sa patrie comme du sien propre, et il était frappé de ses revers comme de malheurs domestiques.

La patrie apprécia les vertus de cet excellent citoyen, son fils, et ne fut pas ingrate envers lui. Il obtint d'abord, comme juste récompense, la chaire de philosophie grecque au Collége royal de France. Son excellent ouvrage, ***Introduction à l'étude de la Philosophie***, lui valut une récompense d'une grande valeur (1), et,

(1) « Cet ouvrage mériterait d'être traduit en grec vulgaire. Outre cela François Thurot avait traduit la *Morale* et la *Politique* d'Aristote, et plusieurs écrits remarquables, tant historiques que grammaticaux, composés en autres langues. » (Note de Coray.) — L'Académie fran-

enfin, depuis peu de mois, il venait d'être proclamé membre de l'Institut royal de France.

Parmi ses concitoyens, de même que parmi les étrangers, tous ceux qui l'ont connu et pratiqué souhaitaient son amitié, comme une bonne fortune (comment en effet ne pas désirer être uni d'amitié avec l'ami des hommes)? Vivant, ils l'aimaient sincèrement; ils pleurent sa mort, comme un deuil et un malheur personnel.

Mais, de tous ces infortunés amis de Thurot, aucun n'est peut-être plus à plaindre que moi. Les nombreuses et cuisantes vicissitudes de ma vie étaient adoucies par la certitude qu'il les ressentait comme les siennes propres, et cette foi était si forte en moi que je n'osais pas les lui confesser toutes : le peu de jouissances que j'ai eues dans ma vie, il me les a rendues plus vives, en les partageant avec moi. La perte d'un tel ami me laisse privé de toute consolation, dans les derniers moments de ma vie.

Épitaphe de Thurot.

ΦΡΑΓΚΙΣΚΟΝ ΘΥΡΟΤΟΝ, ΑΝΔΡΑ
ΕΝ ΦΙΛΟΣΟΦΟΙΣ ΑΚΡΑΙΦΝΕΣΤΑΤΟΝ,
ΕΝ ΠΟΛΙΤΑΙΣ, ΤΟΥ ΚΟΙΝῌ ΣΥΜΦΕΡΟΝΤΟΣ ΠΡΟΜΗΘΕΣΤΑΤΟΝ,
ΕΝ ΟἸΚΕΙΟΙΣ, ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΤΑΤΟΝ,
ΕΝ ΦΙΛΟΙΣ, ΖΩΝΤΑ ΜΕΝ, ΑΠΑΣΙΝ ΕΥΝΟΥΣΤΑΤΟΝ,
ΘΑΝΟΝΤΑ ΔΕ, ΜΑΛΙΣΤΑ ΠΑΝΤΩΝ ΕΜΟΙ ΠΟΘΕΙΝΟΝ,
ΧΑΙΡΕΙΝ ΚΕΛΕΥΩ
Ο ΤΗΣ ΑΥΤΟΥ ΗΔΙΣΤΗΣ ΟΜΙΛΙΑΣ ΩΡΦΑΝΙΣΜΕΝΟΣ,
ΑΔΑΜΑΝΤΙΟΣ ΚΟΡΑΗΣ.
16 Ἰουλίου 1832.

Nous avons cru devoir reproduire cette épitaphe de Fr. Thurot et les pages touchantes que Coray a consacrées à la mémoire de son ami. Les exemplaires des Ἄτακτα sont devenus très-rares en France, et le témoignage d'un homme tel que Coray sur le savoir et le noble caractère d'un helléniste français dont le nom, encore dignement porté par son neveu, figure parmi les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est trop honorable pour que nous n'ayons pas tenu à le consigner dans ce volume.

çaise avait décerné à l'ouvrage *de l'Entendement et de la Raison, introduction à l'étude de la philosophie* (Paris, 1830, 2 vol. in-8), le prix Montyon de 6000 francs.

LETTRES DE CORAY

À

BARBIÉ DU BOCAGE

1800 — 1821

LETTRES DE CORAY

À

BARBIÉ DU BOCAGE

1800 — 1821

CLXXXI

Au citoyen Barbié du Bocage, rue du Plâtre, 25, Paris.

30 nivôse [20 janvier 1800].

Citoyen,

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour. Voici les fautes que je viens de découvrir dans la carte et que vous aurez vraisemblablement aperçues aussi : dans la Rose de huit vents[1] au lieu d'ἈΠΗΛΙΏΤΗΣ on a gravé ἈΠΗΛΏΤΗΣ. A côté du Λὶψ je trouve δυσμὴ χεημερινὴ au lieu de δυσμὴ χειμεινὴ. Dans celle de douze je trouve ΑΠΑΡΚΤΤΑΣ au lieu d'ἈΠΑΡΚΤΊΑΣ. Peut-être s'en trouve-t-il quelques autres qui m'ont échappé. Je vous prie d'y faire attention.

Nous sommes convenus qu'à la place du titre latin il faut mettre *Des airs, des eaux et des lieux*. Vous aurez la complaisance de vous rappeler aussi d'y mettre les noms des principales rivières, et celui de *Cos*. Ne croyez-vous pas qu'il faudroit aussi y mettre les noms de *Cerasus* et de *Trapezus?*

Si vous voulez me faire l'honneur de passer chez moi demain dans la matinée, je pourrois vous donner une partie de l'argent qu'on vient de me porter. Je vous épargne-

(1) La rose des vents se trouve dans l'édition des Airs, des Eaux et des Lieux d'Hippocrate. La carte est datée de l'an VIII (1800).

rois cette peine, si je savois l'heure à laquelle vous seriez chez vous. *Vale!*

CORAY.

Si cela vous convenoit mieux, aujourd'hui, avant midi, je vous verrai chez moi avec plaisir, ou, si vous voulez, chez vous.

CLXXXII

Au citoyen Barbié du Bocage, rue du Plâtre, n° 25, à Paris. Avec un livre et un rouleau.

19 fructidor [9 septembre 1800].

J'ai l'honneur de souhaiter le bonjour au citoyen du Bocage, et le prie de me faire celui d'accepter un exemplaire de mon travail sur Hippocrate, avec trois exemplaires séparés du tableau des vents.

CORAY.

De la rue d'Enfer, n° 698.

M. du Bocage peut-il m'indiquer la demeure de François de Neufchâteau, et celle de Volney?

CLXXXIII

A M. Barbié du Bocage, rue du Plâtre-Saint-Jacques, n° 25, à Paris. Avec 3 paquets.

7 thermidor [an X, reçue le même jour] [1].
[26 juillet 1802].

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour. Je viens de recevoir de M. Gazi des livres pour vous. Je vous les en-

(1) La date de l'année est ajoutée de la main de Barbié du Bocage.

voie avec la personne qui les a portés, et qui m'est recommandée par Gazi. Dans la lettre qu'il doit vous écrire sous peu, il doit vraisemblablement vous la recommander aussi. Je me charge seulement de vous avertir en attendant qu'il vous a envoyé il y a quelques jours une lettre de change de 2,500 francs, relative aux instrumens que vous lui aviez procurés.

La personne qui a porté ces livres vient pour faire ses études. Des trois paquets, l'un est à l'adresse de M. de Sacy, auquel je vous prie de le faire passer à votre loisir. L'autre, quoiqu'il porte votre nom, je crois qu'il est destiné à M. de Villoison, autant que j'ai pu comprendre par la lettre que Gazi m'écrit très à la hâte et obsédé d'un mal de tête. Ces deux paquets sont, comme vous voyez, des livres en feuilles. Quant aux autres, tant brochés que reliés (9 pièces ou volumes), ils faisoient le troisième paquet également à votre adresse. Mais on a été obligé de le défaire pour les arranger dans le portemanteau de la personne qui les a portés de Vienne jusqu'ici. Ils consistoient en 10 volumes tant pour vous que pour d'autres personnes; mais j'ai pris la liberté d'en garder un qui m'étoit destiné et qui portoit mon nom.

Au reste, je crois qu'il n'y a point d'inconvénient d'attendre la lettre de Gazi que vous ne tarderez pas à avoir, avant que de disposer de ces livres ; à moins que vous n'en soyez déjà prévenu.

Comme la personne en question ne sait pas encore un mot de françois, et que votre conversation par conséquent ne peut être ni longue ni fort amusante, je vous prie de la reconsigner au commissionnaire, pour qu'il la mène aux endroits où elle a des affaires.

Salut amical et considération. Mes respects à votre chère epouse.

CORAY.

P.-S. La personne dont je vous ai parlé, Monsieur, a été empêchée par une affaire imprévue de venir chez vous. J'ai cru que je devois en attendant vous envoyer les livres.

CLXXXIV

A M. Barbié du Bocage, rue Cassette, n° 872, à Paris. Avec deux volumes de livres.

[1804].

Monsieur et très-estimable ami, je prends la liberté de vous envoyer un exemplaire de mon Héliodore[1]. Faites-moi le plaisir de l'accepter et l'honneur de me croire toujours pénétré des sentimens d'amitié et d'attachement qui vous sont dus. Présentez, je vous prie, mes devoirs à votre chère épouse.

CORAY.

CLXXXV[2]

Sans date [1804].

Mon cher monsieur,

Ci-joint je vous renvoie le cahier du voyage que vous m'avez remis, j'y ai fait tout ce qui m'étoit possible de faire, j'ai transcrit ou traduit une partie des chansons; le reste, je n'ai pas pu venir à bout de le déchiffrer. Ce reste est d'autant moins à regretter qu'il ne vaut pas plus que ce qui a été traduit, et qui, comme vous verrez, est passablement détestable [3].

J'ai corrigé aussi tous les mots mal orthographiés dans

(1) *Les Éthiopiques d'Héliodore* parurent en 1804, ce qui date ce billet.

(2) La copie de cette lettre ainsi que de celle portant le n° CXCIV nous a été obligeamment communiquée par M. Mamoukas d'Athènes à qui les autographes appartiennent; ils lui ont été donnés par M. Constantin Sathas qui les tenait lui-même de M. Émile Legrand.

M. Mamoukas s'occupe tout particulièrement, en ce moment, de réunir ce qui se rapporte à Coray.

(3) C'est à M. Amédée Tardieu, bibliothécaire de l'Institut, que nous devons la découverte de l'ouvrage auquel se rapporte cette

le cours de l'ouvrage, et je me suis enfin permis par-ci par-là quelques petites remarques.

La vérité est (quoique je puisse très-bien me tromper) que la lecture de cet ouvrage a fait sur moi l'impression qu'auroit faite celle d'un roman. Je suis bien loin de soupçonner la véracité de votre ami; mais je crains fort qu'il ne se soit un peu pressé de tirer des conséquences générales pour toute la nation, de faits qui n'appartiennent peut-être qu'à une ville ou même à un village du Péloponnèse. Il faut cependant, mon cher ami, que je confie à vous seul l'idée que j'ai eue de cet ouvrage, idée qui pourroit vous être utile par rapport au plus ou moins de part que vous vous proposez d'y prendre, soit par des cartes, soit par des plans ou autres gravures.

Pour entrer dans quelques détails, j'ai de la peine à concilier les deux derniers paragraphes de la page 149. Il dit dans l'un que *la physionomie des Grecs tire son principal caractère de l'état de servitude dans lequel ils sont plongés;* et dans l'autre que *les Moraïtes ont une coupe de figure pleine d'expression;* et, qui, plus est (p. 172), qu'ils chantoient l'expédition d'Égypte.

Page 150, que les Grecs haïssent les catholiques plus encore que les Turcs [1]. Cela est vrai pour quelques Grecs insulaires, chez lesquels les missionnaires de Rome ont tellement aigri les esprits de leurs ouailles contre les Grecs schismatiques (c'est le nom dont ils nous honorent) que ceux-ci, par droit de représailles, ne peuvent que les haïr à

lettre, sans date, ouvrage d'autant plus difficile à retrouver, que les observations de Coray, ainsi que ses renvois, se rapportaient au manuscrit qui lui avait été remis par Barbié du Bocage, avant l'impression. Il s'agit du *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans plusieurs autres parties de l'Empire othoman,* publié en 1805 en 3 volumes in-8, par Pouqueville, ce savant léger que Letronne a si maltraité dans le *Journal des savants* et que Coray n'eût pas ménagé davantage. Toutes les observations de Coray se rapportent à des passages imprimés dans ce voyage; nous les signalerons en note dans le courant de la lettre, d'après les indications que nous a si obligeamment fournies M. Tardieu.

(1) Pouqueville, tome I, p. 246.

leur tour. Il n'y a pas longtemps (et cela est connu de tout le monde) que dans la foire annuelle d'Ancône, plus connue sous le nom de la foire de Sinigaglia, ceux des marchands grecs qui s'y rendoient pour le commerce, et auxquels il arrivoit d'y mourir, étoient jetés dans la voirie. Peut-être cet usage barbare y subsiste-t-il encore.

Même page. Ce que les Grecs firent sur les Turcs de la Morée, en 1770 [1], étoit sans doute bien barbare ; mais ce n'étoit pas, encore une fois, à cause de la religion, mais plutôt par vengeance de ce que les Turcs avoient fait contre eux en plusieurs occasions, et ce qu'ils sont toujours prêts à faire. Si les Grecs de la Morée ne sont point parvenus à cette époque de (*sic*) secouer le joug des musulmans, c'est qu'ils ont été trompés et abandonnés cruellement par l'amiral russe, le comte Orlof. C'est encore un fait que tout le monde connoît.

Page 160. *Sans égard pour sa foiblesse* [2]. En Grèce on baptise dans l'eau chaude pendant l'hiver, tiède pendant l'été. Ainsi il n'y a aucun inconvénient pour l'enfant. Il n'y a que les Russes qui baptisent dans de l'eau froide.

Page 163 et 164. Je me rappelle avoir entendu ce Ἐκκλησία μολυβοκαντηλοπελεκημένη, comme un jeu que les enfans se proposent entre eux [3]; mais je n'ai jamais entendu dire que ce fùt un exercice inventé et surtout pratiqué dans les écoles pour guérir les enfans du bégayement. Ce seroit sans doute un trait qui feroit honneur aux maîtres, et qui mériteroit une place dans l'histoire. Au reste il est possible que cela se pratique dans quelques écoles de la Morée. Quant à moi, c'est la première fois que je l'entends rapporter sous ce point de vue.

Page 181. Je ne sais pas où il a trouvé que les patriarches et évêques font leurs études dans le mont Athos [4]. La plupart de ces prélats ne connoissent que de nom le

(1) Pouqueville, tome I, p. 247.
(2) Pouqueville, tome I, p. 263.
(3) Pouqueville, tome I, p. 269.
(4) Pouqueville, tome I, p. 293.

mont Athos. Il me paroît également hazardé de dire que la plupart d'eux appartiennent aux familles les plus distinguées. L'inverse de cette proposition est pour moi la plus vraie, savoir : que la plupart appartiennent à des familles de bourgeois ou même du bas peuple.

Page 182. Patmos un des chefs-lieux de l'ordre de Saint-Basile? Il sembleroit que cela devroit être plutôt le mont Athos. Patmos n'est connue que par son monastère de Saint-Jean, et plus encore par l'école de littérature grecque, fondée et entretenue par le corps des Pelletiers de Constantinople.

Page 183. Encore l'île de Patmos et le mont Athos qui possèdent les enfants des premières familles, etc. [1]. Passe pour Patmos, qui attire depuis quelques années des étudians de toutes sortes de familles, mais certainement moins des premières familles que des familles roturières. Mais, pour le mont Athos, c'est depuis deux ans qu'on songe à y rétablir l'ancien collége détruit depuis longtemps.

Page 184. La cérémonie dont il parle n'a rien de commun avec l'*extrême onction* de l'Église romaine. Il est étonnant surtout d'entendre dire qu'elle fût faite par un seul prêtre. Il en faut sept pour célébrer ce sacrement qu'on appelle εὐχέλαιον, ce qui veut dire de l'*huile consacrée par des prières* [2]. On l'administre non pas aux mourans, mais aux malades,

(1) Pouqueville, tome I, p. 295.

(2) Pouqueville dit en note (p. 297) précisément le contraire de ce que lui reproche Coray. La phrase du texte est ainsi conçue :

« Un jour, je trouvai un de ces missionnaires *accompagné de plusieurs prêtres*, qui venait de donner l'extrême-onction à toute une maison, composée de gens qui se portaient bien. » Et la note commence par ces mots :

« L'extrême-onction, εὐχέλαιον diffère de l'extrême-onction de l'Église romaine. Elle exige le ministère de sept prêtres, etc. »

Peut-être le cahier manuscrit communiqué à Coray ne contenait-il pas la note; ou bien on peut penser que Barbié du Bocage, en même temps qu'il préparait les cartes pour l'ouvrage, consultait les savants et corrigeait le manuscrit en l'absence de Pouqueville. Il a dû, dans ce cas, profiter des notes de Coray, notamment pour ce qui concerne l'εὐχέλαιον.

et quelquefois même à des gens qui ne sont qu'indisposés (pourvu qu'ils ayent de quoi payer sept prêtres); et dans la vue toujours de les rappeler par les prières à la santé; ce qui prouve encore qu'il n'a rien de commun avec l'extrême-onction.

Page 188. *Le blasphème se paye un ou deux parats; le vol se partage avec le confesseur, etc.* [1]. J'ai connu assez les prêtres grecs; ils ont l'esprit et la conduite des prêtres italiens, portugais, espagnols, françois, turcs, chinois, en un mot ils sont comme les prêtres de tous les peuples, avec des exceptions cependant, exceptions qui se rencontrent aussi chez les prêtres des autres peuples. Mais je vous avoue franchement, mon ami, que c'est la première fois que j'entends parler d'une taxe ou d'un tarif des péchés. Je croyois que cette belle invention appartenoit à la cour de Rome, et cela dans une époque seulement où les ténèbres de l'ignorance couvroient toute l'Europe, comme Voltaire le lui a reproché, l'Histoire ecclésiastique de Fleury et de Racine à la main. Chez les Grecs il n'y a que la messe, la célébration du mariage, le baptême, la sépulture, l'usage d'aller bénir l'eau (ἁγιασμὸς) dans les maisons, qui sont taxés par les évêques mêmes, et cela par la nécessité de fournir de quoi vivre aux prêtres. Mais certainement ils n'ont jamais poussé l'impudence jusqu'à dresser un tarif des péchés. Il est possible (car, je le répète, il ne m'est point possible de soupçonner la véracité du voyageur) que quelque prêtre scélérat de quelque village du Péloponnèse ait eu l'audace, à l'insu de son évêque, de marchander sur les péchés; mais est-ce une raison de présenter ce trait de manière à faire croire que c'est la conduite habituelle et avouée du clergé grec? Si le le lecteur le croit, que pensera-t-il de la nation grecque? S'il ne le croit pas, que pensera-t-il de l'historien?

Page 187. Encore le Constantin avec ses douze piastres [2].

Même page. Je n'ai jamais entendu parler des anciennes *agapes*, renouvelées chez les modernes [3]; mais ce n'est pas

(1) Pouqueville, tome I, p. 304.
(2) Pouqueville, tome I, p. 305.
(3) Pouqueville, tome I, p. 308.

une raison de nier que cela se pratique dans quelques villes de la Morée.

Page 190. *On jette par les fenêtres les ustensiles de cuisine.* Envoie-t-on ensuite quelqu'un pour les ramasser, ou les laisse-t-on en proie aux passants?

Page 192. Le divorce n'est permis que pour des causes très-graves [1], et si les prêtres en ont fait un objet de commerce, à coup sûr ce ne doivent être que quelques prêtres de la Morée.

Page 199. *Il seroit devenu prince, etc.* Cette hyperbole ne seroit-elle pas due à l'ignorance de la langue [2]? Je me rappelle d'avoir entendu de ces pleureuses; mais je ne les ai point trouvées si éloquentes.

Voilà, mon cher ami, les réflexions que m'a fournies la lecture de ce voyage, et que je ne communique qu'à vous seul. Je serois bien fâché que l'auteur sût mon jugement sur son écrit qu'il n'a pas soumis à mon jugement. Vous savez (du moins par mon dernier mémoire) combien je suis éloigné des préjugés nationaux, mais c'est précisément parce que je fais profession d'impartialité que je dois rendre justice à ma nation. *Vale!*

Vous m'obligerez beaucoup si vous avez quelque chose sous main, qui traite du *combat de taureaux*, en usage dans l'Espagne, de me la prêter pour deux ou trois jours. N'importe de quel auteur; pourvu que la description de ce spectacle soit assez exacte.

(1) Pouqueville, tome I, p. 310.
(2) Pouqueville, tome I, p. 320.

CLXXXVI

A Barbié du Bocage [1] (*sans adresse*).

12 janvier 1805.

Monsieur et très-cher ami,

Il y a huit jours depuis que je m'étois proposé de venir vous porter la quittance ci-incluse; mais une fluxion à l'œil droit m'a empêché de jouir de ce plaisir. Au moment où je me porte un peu mieux, la neige vient de mettre un nouvel obstacle à mon désir. Ainsi j'ai pris le parti de vous l'envoyer en attendant que j'aie l'honneur de vous voir chez vous; ce qui ne tardera pas, comme je l'espère.

Présentez, je vous prie, mes devoirs à votre chère épouse, et agréez l'assurance de ma parfaite estime pour tous les deux.

CORAY.

Je viens de recevoir une seconde lettre de Gazi avant d'avoir eu le temps de répondre à sa première. Il me marque encore qu'il ne tardera pas à vous envoyer la carte de son pays.

(1) Cette lettre et les deux suivantes font partie du cabinet de M. Jules Desnoyers.

CLXXXVII

Pour M. Barbié du Bocage, rue Cassette, n° 872, *à Paris.*
Avec une boîte.

Monsieur et cher ami,

Permettez que j'envoie à vos chers enfans une boîte de raisins de l'Ionie. Quoiqu'ils leur soient destinés, ne dédaignez pas de les goûter aussi et de les faire goûter à votre chère épouse, dans l'idée que ce sont les mêmes raisins dont Homère faisoit souvent ses pauvres repas. Je vous souhaite à tous les deux, et à votre chère famille, de la santé et de la prospérité.

CORAY.

CLXXXVII

A M. Barbié du Bocage, rue Grenelle-Saint-Germain, n° 35.
A Paris.

5 septembre.

Monsieur et cher ami,

Je vous prie de me dire au juste combien est long le plus grand jour à l'île de *Shetland,* ainsi qu'à la partie méridionale d'*Islande* [1].

Les Allemands parlent souvent de *milles géographiques;*

(1) Barbié du Bocage a écrit au bas de cette lettre :
14e climat. Latitude des îles Shetland. 61° 19 h.
60° 18 h. 1/2
Du 16 au 17.
Latitude de la partie la plus méridionale de l'Islande. 63° 20′ — 20 h.

sont-ils les mêmes que les *milles d'Allemagne?* Et dans ce cas ne vaudroit-il pas mieux se servir de l'expression *milles d'Allemagne?*

En attendant un petit mot par la poste, je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

CORAY.

CLXXXIX

Pour M. Barbié du Bocage, rue Cassette, n° 13, à Paris.
Avec un livre.

[1805].

Monsieur et cher ami,

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour, ainsi qu'à toute votre chère famille.

Je vous prie d'accepter un exemplaire du premier volume de Strabon[1], comme une marque de ma parfaite considération et de mon attachement pour vous.

CORAY.

Je vous serai bien obligé, si vous voulez bien ne dire à personne que vous l'avez de moi, au moins jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir.

(1) Le 1er volume de la traduction de Strabon parut en 1805. L'édition grecque de Strabon, de Coray, parut en 1815. La lettre ci-dessus paraît se rapporter à la traduction.

CXC

A M. Barbié du Bocage, membre de l'Institut royal de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 35, à Paris.

1er mars 1815.

Monsieur et très-cher ami,

En relisant mon Strabon pour y chercher quelques secours relatifs à ce qui nous reste encore à traduire, je découvre par-ci par-là quelques endroits qui m'inspirent des soupçons. Si vous me permettez, je vous les communiquerai au fur et à mesure qu'ils me seront connus; j'ose maintenant vous consulter sur les suivans.

(Tom. 1, pag. 437 de la trad. franç.) J'ai dit d'après ma correction..... *que par une côte de deux cent dix stades* [ἐφ' ἃς εὐθυπλοΐα ΣΤΆΔΙΟΙ Δ'ΕἸΣῚ ΔΈΚΑ que j'ai changé en ΣΤΆΔΙΟΙ ΕἸΣῚ ΔΙΑΚΌΣΙΟΙ.] Je voudrois à présent..... *que par une côte de deux cent dix stades* ΣΤΆΔΙΟΙ ΔΙΑΚΌΣΙΟΙ ΔΈΚΑ. Le texte se prête à cette correction, qui est d'ailleurs conforme à la mesure que donne Marcian (Petits géograph., p. 423, édit. de Vienne). Au lieu de *Laceia* qui suit (même page) le *Salaceia* ne seroit-il pas plus probable?

— Pag. 442. J'ai rendu le texte Μούνδας, ἀνάπλους ἔχων ΜΙΚΡΟΎΣ, καὶ Οὐακούα, ὡσαύτως, par ces mots : *Le Mundas et le Vacua; ils ne sont navigables que jusqu'à une certaine* (littéral. *petite*) *distance*. Seroit-il ΜΑΚΡΟΎΣ? *Ils sont navigables à une grande distance.*

— Pag. 462. Il s'agit du Sucron, dont j'ai dit *qu'il est moins éloigné de l'Iberus que de Carthage,* d'après la correction ΜΑΚΡΌΤΕΡΟΝ que j'ai proposée, au lieu de ΜΙΚΡΌΝ. L'approuvez-vous, cette correction, ou du moins le sens qui en résulte?

En attendant votre réponse (qui ne presse point) par la petite poste, je vous prie d'agréer l'assurance de la parfaite

considération et amitié avec lesquelles je vous salue. Mes respects à madame votre épouse.

CORAY.

De la rue de Madame, n° 5.

CXCI

Réponse de Barbié du Bocage [1].

17 mars 1815.

D'abord, Monsieur et cher ami, je suis étonné que vous ayez traduit εὐθυπλοΐᾳ par *une côte,* car une côte signifieroit qu'il faudroit suivre *les replis de la côte,* et au contraire εὐθυπλοΐᾳ signifie une *navigation directe* ou *la plus directe possible*, c'est-à-dire en évitant les replis de la côte.

Par la navigation la plus directe, je trouve sur les cartes, depuis le cap Spichel ou Barbarium jusqu'à l'embouchure du Tage ou l'entrée du port de Lisbonne, ce qui est la même chose, plus de 200 stades de 700 au degré, que je ne crois pas applicables au terrain; plus de 200 également de 750 au degré de ceux appelés Pythiques, que je crois ceux que l'on doit employer; et un peu moins de 200, de 600 au degré, ou Olympiques. De là il résulte que vous pouvez très-bien lire ΣΤΆΔΙΟΙ ΔΙΑΚΌΣΙΟΙ ΔΈΚΑ plutôt que ΣΤΆΔΙΟΙ ΕἸΣῚ ΔΙΑΚΌΣΙΟΙ.

Mais dans Marcien je ne trouve pas cette distance. Je n'ai pas l'édition de Vienne, mais dans celle des Petits Géographes (Oxford, 1698, 4 vol. in-8, tome I, p. 42 de Marcien), je trouve que, *du cap Barbarium à Olisipona*, il compte 380 stades (τ. π.) et ensuite 250 stades (σ. ν.). La première distance me paroît fausse et ne répond point du

(1) Cette réponse, datée du 17 mars 1815, est écrite sur la page blanche de la lettre de Coray.

tout à celle de Strabon, et je ne saurois la rectifier, mais la seconde me paroît être celle de *Olysipona à un lieu* dont le nom manque dans Marcien, car en ajoutant ces 250 stades la distance qui suit et qu'il compte faussement de *Olysipona aux embouchures du Tage* et qui est de 155 stades, on a 405 stades qui reviennent assez bien aux 400 stades que Strabon compte pour *la longueur de la lagune du Tage le plus près de la mer*. Au surplus, il ne faut pas compter sur les distances de Marcien qui, n'étant exprimées que par des lettres et non par des mots, sont sujettes à beaucoup d'erreurs.

Relativement à la proposition que vous faites de substituer *Salaceia* à *Laceia* parce que Strabon ne fait pas mention de *Salaceia* ailleurs, elle est possible à la rigueur. Il me paroît par votre note que Xylander l'avoit déjà faite; mais pour l'admettre il faudroit supposer que Strabon ait commis une erreur grossière, car *Salaceia* est bien loin des lagunes du Tage, et il n'y a pas de doute, d'après les Itinéraires, que *Salaceia* n'ait été où est aujourd'hui *Alcacer-do-Sal,* quoique M. Gosselin veuille le placer sur le bord de la mer. Il est donc bien inutile de prêter une nouvelle erreur à Strabon, ainsi je crois qu'il faut laisser le mot tel qu'il est.

Mais la phrase elle-même dans laquelle il est question de cette ville me paroît l'objet de beaucoup de rectifications. Vous avez traduit : *sur cette lagune est située Laceia*, comme s'il y avoit dans le texte καθ'ἣν ἵδρυται ἡ Λάκεια. Je lis dans l'édition de Casaubon et dans celle de Siebenken : καθ'ἣν ὑδρεύονται εἶπον Λάκεια. Casaubon nous dit que les deux derniers mots manquent dans deux manuscrits, mais ils se trouvent dans les autres. Ce même Casaubon adopte la correction de Hermolaus Barbarus qui proposoit de lire à la place de ces deux mots, ὅπου Λάκεια, *ubi Laceia*. Siebenken propose de lire ἣν εἶπον Λάκκεῖα, et la version italienne est assez conforme à cette proposition. Mais celui qui me paroît avoir le plus approché de la véritable leçon, quoiqu'en dise Casaubon, est Xylander : il propose de lire : καθ'ἣν ἵδρυνται Ἵππων καὶ Σαλάκια. D'abord, je ne vois pas la

nécessité de changer ὑδρεύονται en ἵδρυνται, puisque Casaubon cite un autre endroit de Strabon dans lequel le verbe ὑδρεύω est employé dans le même sens. Cependant c'est à vous d'en juger; vous connoissez le génie de la langue grecque, et moi, je ne suis qu'un ignorant à cet égard. Mais pour le mot qui suit, il me paroît déjà en partie rétabli par Xylander. Casaubon dit qu'il faudroit trouver dans cet endroit un lieu nommé Ἵππων, et que le lieu nommé Ὄλιος Ἵππων dans Ptolémée n'est pas dans ces environs; il se trompe lourdement. Il avoit trouvé la véritable correction, et maladroitement il l'abandonne. C'est positivement du lieu nommé Ὄλιος Ἵππων dans Ptolémée, ou plutôt *Olysippo, Lisbonne,* qu'il est question dans cet endroit, et, en effet, *Lisbonne* est située sur une des *lagunes du Tage,* car Strabon regarde comme une lagune *le port de Lisbonne,* ce que nous prouvent les mesures qu'il donne. D'ailleurs Strabon ne fait nulle part ailleurs mention de *Olysippo* qui existoit pourtant de son temps. Saumaise ne fait pas difficulté de corriger tout de suite dans Ptolémée. Ὀλισιππων. Je substituerois donc ici Ὄλιος Ἵππων à εἶπον; j'ajouterois καὶ comme Xylander; mais je ne lirois pas comme lui Σαλάκια, et je laisserois Λάκκια, sauf peut-être à proposer de l'écrire comme Siebenken par deux κκ. En voici la raison. Ptolémée fait mention d'une ville de Λαγκόβριγα, *Langobriga*, dans la Lusitanie, qui, par la longitude et la latitude qu'il lui donne se place à peu de distance de l'*embouchure du Tage;* je pense que c'est de cette ville que Strabon a voulu faire mention. Il est vrai que l'on me dira que Ptolémée ne fait mention que d'une seule ville du nom de *Langobriga* dans la Lusitanie, et que l'on sait pertinemment, par l'Itinéraire d'Antonin, qu'il y avoit une ville de ce nom à peu de distance des embouchures du Durius, et que c'est sans doute cette ville dont a fait mention Ptolémée, en indiquant mal sa longitude et sa latitude. Cela pourroit être, néanmoins le nom de *Laccia* ou *Lacceia* que donne ici Strabon me fait présumer que Ptolémée ne s'est point trompé; qu'il a voulu faire mention d'une ville qui étoit vers les *embouchures du Tage*, et qu'il n'a point parlé de celle de l'Itinéraire d'Antonin. La

carte d'Hispanie d'Ortelius est conforme à cette idée. *Lacobriga,* selon Festus, cité par le P. Hardouin (note sur Pline, in-fol., tome I, p. 144), signifie *la ville du Lac*, et cela convient parfaitement à la *Laceïa* de Strabon. Quoi qu'il en soit, je conserverois Λάκεια, et par le nom de Ὄλιος Ἵππων joint à celui de *Laceïa*, je justifierois le pluriel ὑδρεύονται dont se sert ici Strabon, et je traduirois ainsi : *Ces lagunes baignent* (les villes de) *Olios Hippon et de Laceïa.* Je vous soumets cette correction, mon cher ami; vous la jugerez et vous en ferez ce que vous jugerez convenable. Bien hardi à moi de vouloir en remontrer à mon maître.

P. 442. *Le Mundas et le Vacua. Ils ne sont navigables que jusqu'à une certaine* (litt. *petite*) *distance.* Cette traduction est très-bonne, et cette description convient aux fleuves Mondego et Vouga qui sont petits. D'un autre côté, il n'y a point de variante dans le texte.

P. 462. Vous avez dit : *Le Sucron est moins éloigné de l'Ibérus que de Carthage.* Arrangez le texte comme vous pourrez : mais, tout ce que je puis vous dire, c'est que, dans le fait, et d'après les meilleures cartes, *le Sucro ou Xucar, vers son embouchure, est un tant soit peu plus près de Carthagène que de l'Ibérus ;* la différence est de bien peu de chose, mais encore existe-t-elle. Ainsi *le Xucar est moins éloigné de Carthagène que de l'Ibérus.*

Voilà, mon cher monsieur et ami, mes méchantes observations ; faites-en ce que vous pourrez. Je me rappelle de vous en avoir donné une autrefois sur la page 441, dans laquelle je croyois reconnoître le cap Nerium, sous le nom de Μυρίων. Elle ne vaut sans doute pas mieux que celles-ci; faites-en ce que vous jugerez convenable ; elles doivent céder à vos lumières et à votre sagacité.

Recevez mes amitiés. Tout à vous.

BARBIÉ DU BOCAGE.

CXCII

A M. Barbié du Bocage, membre de l'Institut, rue de Grenelle, n° 35, faubourg Saint-Germain, à Paris.

Paris, ce 26 mai [1815] (1).

Monsieur et cher ami,

Permettez que je soumette à votre jugement le passage suivant de Strabon. On le trouve au liv. VI, pag. 254, édit. de Casaubon, et tom. II, pag. 294-295 de la trad. franç. Le voici : Πετηλία μὲν οὖν μητρόπολις νομίζεται τῶν ΛΕΥΚΑΝΩΝ..... ὥστε καὶ ΣΑΥΝΙΤΑΙ ποτὲ ΦΡΟΥΡΙΟΙΣ ἐπετείχισαν αὐτήν. La manière dont ce passage est conçu ne permettoit une autre version que celle qu'ont donnée Xylander et M. Dutheil. Mais vous verrez dans les notes françoises, ou plutôt vous savez, toutes les considérations qui rendent le passage très-suspect.

Pour ne point abuser de votre temps et de votre patience, je vous propose une correction qui n'est pas du tout violente. Πετηλία μὲν οὖν μητρόπολις νομίζεται τῶν ΧΩΝΩΝ..... ὥστε καὶ ΣΑΥΝΙΤΑΙΣ ποτὲ ΦΡΟΥΡΙΟΝ ἐπετείχισαν αὐτήν. « Pétélie est regardée comme la capitale des Chônes... elle est forte par la nature de sa position ; aussi jadis, pour se défendre contre les Samnites, les Péléliens y avoient-ils construit une forteresse. »

Examinons d'abord la chose. Les Lucaniens n'avoient rien à craindre des Samnites, puisqu'ils étoient eux-mêmes originairement Samnites ; Pétélie n'appartenoit point aux Lucaniens. Par contre, les *Chônes,* ou *Choniens,* ont eu des guerres avec les Samnites, et ils ont été enfin expulsés par ces derniers, comme Strabon le dit plus haut (pag. 253 Casaub., 291 de la trad. franç.). Pétélie a été fondée par

(1) Le timbre de la poste porte : 26 mai 1815.

Philoctète; mais, suivant une autre tradition (même p. 254), Philoctète étoit arrivé chez les Chônes; donc Pételie est une ville des Chônes.

Il nous reste l'examen grammatical de la phrase, qui n'est pas long. Sans la correction que je viens de proposer, la phrase, indépendamment de l'erreur historique, est barbare; le verbe ἐπιτειχίζω, *contra munio,* exige toujours un datif qui exprime l'objet contre lequel on veut se garantir. Je trouve ce datif dans le ΣΑΥΝΊΤΑΙΣ. Un peu plus haut (livr. V, pag. 251 Casaub., 284 trad. franç.), Strabon s'est exprimé à peu près de la même manière : ἘΠΕΤΕΊΧΙΣΑΝ δ'ΑΥ̓ΤΟΙ͂Σ [c'est le datif] Σάλερνον Ῥωμαῖοι ΦΡΟΥΡΑ͂Σ χάριν.

Je vous prie de me dire ce que vous en pensez, et agréez en attendant la considération distinguée avec laquelle je suis

Votre dévoué serviteur.

CORAY.

CXCIII

Réponse de Barbié du Bocage [1].

Paris, ce 29 mai 1815.

Mon cher monsieur et ami, après avoir examiné votre question avec la plus scrupuleuse attention, votre correction m'a paru fondée très-solidement en raison, d'abord sous le point de vue historique, et ensuite vous avez démontré qu'elle l'est grammaticalement; ainsi je ne puis rien y opposer. Elle est juste, raisonnable, et je ne crois pas qu'on puisse se refuser de l'adopter. Le passage de Strabon n'a plus rien de douteux, et il devient clair et intelligible.

(1) Écrite à la fin de la lettre de Coray, par Barbié du Bocage.

Cependant je ferai une remarque dont la pensée m'est venue après coup, mais qui n'empêche pas d'adopter la correction. Par cette correction, Pétélie devient la capitale des Chônes, et cependant il est dit que Pétélie fut fondée par Philoctète. Les Chônes seroient passés en Italie longtemps avant Philoctète, ainsi Pétélie ne peut être leur capitale que depuis qu'elle fut fondée par Philoctète; néanmoins on pourroit dire que Pétélie étoit bien antérieure à Philoctète, et que cette ville ne fut que renouvelée par ce héros, comme cela est arrivé à beaucoup d'autres villes de l'Italie et de la Grèce. Dans tous les cas, on n'a pas besoin de cette dernière conjecture, car il suffiroit que Pétélie, par le moyen de la fondation par Philoctète, fût devenue la capitale des Chônes, qui subsistèrent plus longtemps que ce héros, et en effet ces peuples habitèrent encore pendant plusieurs siècles cette partie de l'Italie, puisqu'ils n'en furent chassés par les Samnites que bien du temps après l'âge de Philoctète. Ainsi la correction est bonne et me paroît très-fondée en raison. Il est vrai que les Chônes furent chassés par les Samnites, et que Pétélie, à ce qu'il paroît, ne fut pas détruite; mais Pétélie a pu être épargnée, comme ayant été fondée par une autre colonie que celle des Chônes, et d'ailleurs elle auroit pu être rebâtie après avoir été détruite par les Samnites, et réhabitée par les anciens habitans. Cependant je ne m'arrête point à cette dernière conjecture qui demande des suppositions. Je crois que Pétélie ne fut point détruite par les Samnites, qui l'épargnèrent comme une colonie différente de celle des Chônes; ainsi la correction subsiste et me paroît très-bonne.

CXCIV

A M. Barbié du Bocage, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 35, à Paris.

16 avril 1816.

Monsieur,

Je suis d'autant plus mortifié de votre peine que je ne me trouvois pas fort éloigné de chez moi, la rigueur du temps ne m'ayant permis tous ces jours que d'aller jusqu'au Luxembourg pour y lire les journaux.

J'ai reçu la lettre que vous avez eu la bonté de laisser chez moi, et je m'occupe de la réponse. Dès qu'elle sera prête, je me permettrai de la faire passer par votre canal. En attendant, faites-moi l'amitié de me faire savoir, par le porteur, ou par la petite poste, les titres et qualités de la personne à qui la lettre doit être adressée; s'agit-il du simple *Monsieur*?

Votre dévoué serviteur.

CORAY.

Vous serez bien aimable, si vous voulez jeter un coup d'œil sur la version ci-incluse, pour en ôter les fautes de grammaire s'il y en a. Renvoyez-la-moi par la petite poste.

(1) D'après une copie, envoyée d'Athènes par M. Mamoukas qui possède la lettre originale. — Voir la note 2 de la page 390, lettre CLXXXV.

CXCV

A M. Barbié du Bocage, de l'Institut royal de France, rue des Petits-Augustins, nº 27, à Paris. Avec deux volumes.

14 décembre [1821] (1).

J'ai l'honneur de souhaiter le bonjour à monsieur Barbié, et lui envoie deux exemplaires des *Politiques* d'Aristote ; je le prie de me faire le plaisir d'en garder un pour lui et de présenter l'autre de ma part à l'*Institut royal*.

Son dévoué serviteur.
CORAY.

(1) Les *Politiques* d'Aristote, qui forment le t. XIII de la *Bibliothèque hellénique* de Coray, parurent en 1821.

LETTRES DE CORAY

À

MM. FIRMIN ET AMBROISE DIDOT

1808 — 1833

LETTRES DE CORAY

A

MM. FIRMIN ET AMBROISE DIDOT

1808 — 1833

CXCVI

A monsieur Firmin Didot.

Ce 24 mars 1808.

Monsieur,

Je vous prie de m'excuser, si je n'ai pas plus tôt répondu à votre demande. Elle méritoit quelque réflexion de ma part, dont voici le résultat.

C'est avec le plus grand plaisir que je consens à ce que monsieur votre fils vienne chez moi tous les jours, excepté les mercredis et les dimanches, en hiver depuis huit heures jusqu'à midi, en été depuis sept heures jusqu'à onze, sauf à le garder quelques heures de plus, si j'en ai besoin et si cela lui fait plaisir.

Accablé comme je suis de travail, je n'y suffis que par une grande économie du peu de temps que ma mauvaise santé me permet d'y employer. Je sens depuis quelques années la nécessité d'un aide; et vous vous rappelez sans doute le jeune homme que j'ai mené une ou deux fois chez vous, il y a environ trois ans, et auquel je donnois une éducation à mes frais dans l'espoir d'en faire un bon helléniste, capable de me seconder. Malheureusement j'ai perdu tout ce que j'ai dépensé pour lui, sans en tirer le moindre secours. Depuis ce temps je cherche à m'en procurer un autre; je n'y ai pas encore réussi, à cause peut-être du

trop de précautions que je mets dans mes recherches, crainte de m'exposer une seconde fois à des dépenses inutiles.

Je devois regarder comme un bonheur aussi grand qu'inattendu qu'au moment où je ne refuse point de fournir à la dépense d'un jeune homme qui voulût s'occuper du grec chez moi, vous venez m'offrir non-seulement monsieur votre fils, mais de plus une reconnoissance pécuniaire pour le temps que je dois employer à son instruction.

Si vous voulez, Monsieur, que votre offre soit un véritable bonheur pour monsieur votre fils et pour moi, il faut la dépouiller de tout intérêt. Je ne donne ni n'accepte de l'argent. Je payerai le jeune Didot de toute l'instruction dont je suis capable, avec la même affection dont il jouit de la part de ses dignes parens; le jeune Didot payera assez Coray, s'il veut avoir pour lui la même docilité qu'il a pour monsieur son père. Il me servira (mais toujours comme un fils sert son père) de secrétaire; emploi d'autant plus profitable pour lui qu'il consiste presque en entier à faire du grec ancien et moderne.

Voilà, Monsieur, la première condition que je me permets de mettre dans l'acceptation de l'offre que vous m'avez faite. J'espère qu'elle ne déplaira ni à vous ni à monsieur votre fils. La seconde et dernière que je vais y mettre est une suite naturelle de la première; et elle m'est d'ailleurs garantie par l'éducation que monsieur votre fils a déjà reçue de vous :

Toutes mes occupations, c'est-à-dire tout ce que je barbouille chez moi soit en grec, soit dans d'autres langues, doit être sacré pour lui. Comme je ne me suis jamais mêlé de ce que les autres font, je désire que personne ne sache de quoi je m'occupe. Il n'y aura que le jeune Didot qui sera le dépositaire de ce que je fais, comme de ce que je projette de faire.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

CORAY.

CXCVII

M. Ambroise Firmin-Didot.

8 octobre.

Monsieur,

Le porteur de ce billet[1], Grec de nation, et plein du désir de s'instruire, a besoin πόρων βίου. Si vous pouvez l'employer dans votre typographie, vous me ferez plaisir. Je vous embrasse.

CORAY.

CXCVIII

Ἀμβρόσιε Διδότε χαίροις! Ἐνέτυχον χθὲς τῷ Βισκοντίῳ. Εάσας οὖν τὴν ὡς ἐκεῖνον ὁδὸν, ἴθι παρ' ἐμὲ τὴν εἰωθυῖαν ὥραν. K.

CXCIX

Ἀδαμάντιος Κοραῆς Ἀμβροσίῳ Διδότῳ εὖ πράττειν.

Εἰ βούλοιο κτήσασθαι ὅ τις, ὡς ἔλεγες, τετταράκοντά σοι φράγκων ἀπεδίδοτο, Γραικιταλικὸν λεξικὸν τοῦ Σομαυέρου, ἴθι μηδὲν μελλήσας εἰς τοῦ βιβλιοπώλου Ἰάρδου (Jardé)· ὠνήσῃ γὰρ αὐτὸ παρ' ἐκείνου πεντεκαίδεκα φράγκων, τιμῆς, ἐμοὶ δοκεῖν, πολλῷ μετριωτέρας τοῦ δέοντος. Ἔρρωσο!

(1) En note, de la main de M. Didot: Goulénis, rue du Colombier, nº 19.

CC

Pour M. Ambroise Firmin-Didot.

19 septembre.

Παρακαλῶ σε, φίλε, νά μοῦ προμηθεύσῃς τό εἰς τόν ἐγκλεισμένον χάρτην σημειωμένον σύγγραμμα τοῦ προέδρου Ἀγιέρου. Ζῆθι.

Ο. Ο.

Τό Τέρετρα εὑρίσκεται εἰς τόν Ὅμηρον (Ὀδυσσ. E, 246) καὶ μ'ὅλον τοῦτο ἀβλεπτήθη ἀπό τοὺς λεξικολόγους [1].

CCI

5 ὀκτ.

Mon cher ami,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Ce retard de l'impression me fait un grand tort. Tâchez, je vous conjure, d'y remédier.

O. O.

CCII

M. Ambroise Firmin-Didot.

13 décembre

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον.

Ἧς δρόμος ωὑτός, Théocrite, *Éloge d'Hélène*. Je pense que cela veut dire : nous du même âge qu'elle, nous *qui de-*

(1) Le mot τέρετρον, au plur. τὰ τέρετρα, et l'exemple de l'*Odyss.* E, 246 sont dans l'édit. du *Thesaurus* de Didot.

vous avoir le même sort qu'elle, c'est-à-dire, d'être mariées comme elle.

Les κελέοντες, synonyme d'ἱστόποδες, et même (selon l'*Étymologique*) de θρίκελλοι, ne peuvent être que les deux *montans* du métier, auxquels on attachoit les bouts de la chaîne, suivant l'ancienne manière de tisser. Après la confection de la toile, on la descendoit du métier, on la séparoit des *montans* en coupant ces bouts, ἔταμ' ἐκ κελεόντων.

Εὐδαιμόνει.

O. O.

CCIII

A M. Ambroise Firmin-Didot, rue du Regard, n° 1. Paris.

[1810]

Εἶδον γὰρ, ἑκὰς ἐὼν, τὰ πόλ-
λ' ἐν ἀμαχανίᾳ
ψογερὸν Ἀρχίλοχον βαρυλό-
γοις ἔχθεσιν πιαινόμενον [1].

Πίνδαρ. Πύθ. Β', 98, 101.

Vous aurez la complaisance, mon ami, de me peindre ces quatre vers de Pindare de la même manière dont vous avez écrit ceux mis au bas de la gravure du cénotaphe de Plutarque, et de me les envoyer ou me les porter, pour les faire graver. Il faut laisser un peu plus d'espace entre le dernier vers et le renvoi. Faites-les distinctement, parce que le graveur n'est pas Grec comme vous. Je vous embrasse.

CORAY.

(1) Ces vers sont gravés au bas de l'image d'Archiloque à la page 12 de l'édition des *Fables ésopiques*, t. II des Πάρεργα, de la *Bibliothèque hellénique* de Coray, qui porte le millésime de 1810.

CCIV

A monsieur Didot fils.

22 août 1814.

Εὖ πράττειν! Vous m'avez offert de votre propre mouvement je ne sais quel ouvrage pour la bibliothèque de Chio. Je ne suis point pressé d'avoir votre offrande, comme je le suis d'achever la préface de mon 6e [1] et dernier volume des *Vies de Plutarque*. J'y nomme tous ceux qui se sont intéressés à la régénération des Grecs, et je serois bien fâché si votre nom ne s'y trouvoit point. Je vous pardonne d'être parti pour l'Angleterre sans [me] venir voir.

Celui qui vous aime comme son enfant.
CORAY.

CCV

[A M. Ambroise Firmin-Didot.]

13 oct. 1815.

Mon cher ami,

Sans un petit accident qui ne me permet [pas] d'aller plus loin que le Luxembourg, je serois venu en personne vous témoigner la part que je prends à votre satisfaction.

(1) La préface du t. VI des *Vies* de Plutarque, intitulée : Ἀκολουθία καὶ τέλος τῶν αὐτοσχεδίων στοχασμῶν περὶ τῆς ἑλληνικῆς παιδείας καὶ γλώσσης. Πρὸς τοὺς Ἕλληνας, contient à la page 26 les noms des donateurs français de la bibliothèque de Chio : Clavier, Thurot, Boissonade, Ambroise Firmin-Didot, et l'indication des livres offerts par eux. Voici la note qui accompagne le nom de M. Didot : Ἐνδοξοτάτου τυπογράφου ἐλπιζόμενος ὄχι ὀλιγώτερον ἔνδοξος υἱός.

Agréez donc, je vous prie, mes sincères félicitations pour vous, pour vos dignes et chers parens et pour vos νεογάμους. Je ne saurois mieux exprimer les vœux que je fais pour le bonheur de votre famille, qu'en vous souhaitant par la bouche du joyeux Aristophane :

Αὐτοῖς, παισὶν, παίδων παισὶν,
πλουθυγίειαν, εὐδαιμονίαν,
βίον, εἰρήνην, νεότητα, γέλω-
τα, χορὸν, θαλίας, γάλα τ' ὀρνίθων!

Votre ami et serviteur
CORAY.

CCVI

A M. Ambroise Firmin-Didot.

Je suis on ne peut plus reconnoissant du cadeau d'hier; je vous le renvoyai pour procurer à quelque autre le plaisir que mes infirmités ne me permettoient point de goûter. Je me contente de celui du succès de la pièce, et je vous prie d'en féliciter de ma part le respectable auteur. Ce n'est point le seul plaisir que j'éprouve ; c'en est encore un que de recevoir de la part de mes créanciers des billets de spectacle au lieu d'une assignation. Tant il est vrai qu' οὐ πάντα τῷ γήρᾳ πρόσεστι κακά. Puissiez - vous parvenir à un γῆρας κακῶν ἁπάντων ἀπείρατον!

O. O.

Ci-joint je vous envoie un billet de 500 fr., à compte de ma dette; j'espère de vous en envoyer autant dans le courant du mois prochain.

CCVII

A Coumas.

20 Μαρτίου.

Ἀγαπητὲ διδάσκαλε Κούμα [1].

Ὁ γραμματοκομιστὴς νέος εἶναι υἱὸς τοῦ περιφήμου τυπογράφου Διδότου, ἐχρημάτισε καὶ μαθητής μου εἰς τὴν ἑλληνικὴν γλῶσσαν. Οὔτε τὸ ἓν οὔτε τὸ ἄλλο ὅμως ἤθελαν ἀρκέσειν εἰς σύστασίν του. ἐὰν δὲν εἶχε καὶ τῆς ὁποίας ἔλαβεν ἐλευθερίου ἀνατροφῆς ἤθη ἄξια. καὶ ὄντως Ἑλληνικὰ ἢ μᾶλλον Γαλλελληνικά. Ὡς τοιοῦτον λοιπὸν παρακαλῶ σε νὰ τὸν δεχθῇς, καὶ νὰ τὸν ὁδηγήσῃς εἰς ὅσα ἐπιθυμεῖ νὰ μάθῃ περὶ τῆς Ἑλληνικῆς γῆς, τῆς ὁποίας ἡ ἀγάπη τὸν ἐκίνησε νὰ περάσῃ τὴν θάλασσαν, καταφρονήσας τὰ εἰς τοὺς δημώδεις νέους τερπνά.

Ἔρρωσο εὐδαιμονῶν.

Ὁ φίλος σου Κοραῆς.

CCVIII

A monsieur Ambroise Firmin-Didot, à Toulon ou à Marseille. Recommandé à M. Firmin-Didot père par S. T. H. S. Coray.

Paris, 1er avril 1816.

Mon cher ami,

J'envoyai, la semaine passée, à monsieur votre père un exemplaire du *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation en Grèce*, pour vous le faire passer avant que vous quittiez les rivages de la France [2].

(1) D'après une copie conservée dans les archives de M. Ambroise Firmin-Didot.

(2) M. Ambroise Firmin-Didot partit de Paris le 24 mars 1816,

Ce matin, en travaillant sur Strabon, je me suis aperçu qu'il me manquoit le *Voyage en Grèce de Sonnini*, 2 vol. avec un atlas, que je vous avois prêté. Si, dans la persuasion que je ne trouverai pas cela mauvais, vous l'avez pris avec vous, vous m'avez rendu justice ; jouissez-en ἀγαθῇ τύχῃ ! et n'oubliez pas de me le rapporter ou de me l'envoyer dans l'autre monde, si vous ne me trouvez plus dans celui-ci, qui commence à m'ennuyer. Mais si vous l'avez laissé chez vous, je vous prie, mon enfant, d'écrire à monsieur votre père par la première occasion, pour qu'il ait la complaisance de me le remettre.

Ἔρρωσο καὶ εὐπλόει.

Votre ami,
CORAY.

CCIX

Φίλε Διδότε,

Μετὰ τρεῖς ἡμέρας θέλομεν εἶσθαι εἰς τὴν δεκάτην πέμπτην τοῦ Ὀκτωβρίου μηνός. Τοῦτο σ' ἐνθυμίζω ὡς νεόγαμον, καὶ ἀκολούθως ὡς πλέον κινδυνεύοντα νὰ λησμονήσῃς τοὺς φίλους σου.

Εὐδαιμόνει μετὰ τῆς φιλτάτης σου συζύγου !

Ο. Ο.

Μή μ' ἀφήσῃς (νὰ ζήσῃς !) χωρὶς ἀπόκρισιν.

pour visiter la Grèce et l'Orient ; il en rapporta des notes publiées sous le titre de *Notes d'un voyage dans le Levant*, sans nom d'auteur (Paris, 1823). Voir plus loin la dédicace de ce livre à Coray.

CCX

A monsieur Ambroise Firmin-Didot.

Ce 28 sept. [1818]. (Timbre de la poste.)

Mon cher ami,

Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'embrasse (si vous le permettez) votre chère épouse ; et de tout mon cœur je vous souhaite tout le bonheur dont l'homme est capable dans ce bas monde. Soyez tous deux heureux comme vous le méritez.

Mais vous savez, mon ami, que le bonheur est de le répandre. Ne m'en privez donc pas, je vous en prie, par votre silence obstiné. Vous m'avez promis d'exécuter ma commission vers le milieu de ce mois ; et nous en voilà à la fin sans que je puisse obtenir une réponse de vous. Si elle n'est pas encore faite, vous m'exposez à avoir des reproches de la part de mes compatriotes. Veuillez me dire à quoi tient ce retard, pour que je puisse au moins leur en donner quelques excuses.

Εὐδαιμόνει μετὰ τῆς φίλης ἀλόχου !

CORAY.

Mes respects, je vous prie, à vos chers parens. Je les félicite de tout ce qu'ils sentent à votre bonheur.

CCXI

A monsieur Ambroise Firmin-Didot, rue Jacob, n° 21,
à Paris.

29 sept. 1819.

Mon cher ami,

Je viens de recevoir de Chios une nouvelle commission de caractères. Vous m'obligerez beaucoup, si vous avez un moment de loisir pour passer un de ces jours chez moi; et prendre même avec vous la dernière note que je vous ai donnée, pour la confronter avec celle que je viens de recevoir, car il y a quelques articles qui me font soupçonner un double emploi.

J'espère que votre chère épouse et votre fille se portent à merveille, et je vous souhaite à tous ἀγαθῶν ἀγαθίδας.

Votre ami
CORAY.

CCXII

Mon ami, M. Ambr. F.-Didot, est sollicité, prié, supplié de me dire ce que je dois répondre à ceux qui m'ont donne cette malheureuse commission, le tourment de ma vie. Que gagnera-t-il, M. Didot, s'il me fait mourir de chagrin?

Σμικρὰ παλαιὰ σώματ' εὐνάζει ῥοπή.

O. O.

CCXIII

A M. Ambroise Firmin-Didot.

22 fév. 1825.

Mon cher ami,

Je vous recommande un jeune Grec bien intéressant. M. Philippe, qui l'accompagne, vous dira ce que ce Grec désire. Je vous prie de réunir vos bons offices et de solliciter ceux de M. le comte de Lasteyrie pour que mon Grec obtienne ce qu'il demande.

Ζῆθι πανοίκιος!

CORAY.

CCXIV

A M. Ambroise Firmin-Didot.

1825. 2 août. (Timbre de la poste.)

Mon cher ami,

Veuillez me dire si je puis proposer à mon ami de Livourne le choix d'envoyer son fils à Lausanne, ou d'attendre que votre comité soit en état de le recevoir ici ; et, en cas que mon ami se décide pour Lausanne, si votre comité veut accompagner le jeune homme de sa recommandation.

Ζῆθι πανοίκιος!

O. O.

CCXV

A M. Ambroise Firmin-Didot.

3 oct. 1825.

Mon cher ami,

Si vous pouvez employer un pauvre Grec nommé Démétrio Bouca, vous ferez une très-bonne œuvre. Je ne vous demande ni salaire ni nourriture : il a de quoi subsister pour quelque temps, grâce à la générosité d'un négociant compatriote. Vous me ferez grand plaisir.

Ζῆθι πανοίκιος.

CORAY.

CCXVI

A M. Ambroise Firmin-Didot[1].

13 janv. 1826.

Mon cher ami,

Je vous ai lu, et j'attends la suite avec impatience. Faites faire un carton à la page 83, où votre compositeur a mis dans la note *moment* à la place de *monument.*

(1) Cette lettre se rapporte au livre de M. Ambroise Didot intitulé : *Notes d'un voyage fait dans le Levant en* 1816 *et* 1817. Paris, typographie de Firmin Didot, in-8°.

Ce livre, où M. Didot, aussi modeste que son maître, ne se nomme pas, contient parmi beaucoup de renseignements précieux une des-

A la page 398 je crois que vous deviez écrire κολοκάσια au lieu de κολοκύθια.

A la page 41, je ne sais pas pourquoi vous avez changé les *grues* (γέρανοι) en *cigognes* (πελαργοί).

Vous me fairiez (*sic*) plaisir de dire à M. Daguin d'arrêter mon compte de l'année passée.

Ζῆθι καὶ εὐδαιμόνει πανοίκιος!

O. O.

CCXVII

Dédicace des Notes d'un voyage fait dans le Levant en 1816 et 1817, *par M. Ambroise-Firmin-Didot. Imprimé à Paris, en* 1826. 1 *vol. in*-8°.

Au docteur Ad. Coray.

Je regrette d'avoir tant tardé à vous présenter les notes du voyage que j'ai entrepris en Grèce sous vos auspices ; mais les soins qu'exige notre typographie ne m'ont pas permis de m'acquitter plus tôt de ce devoir. Veuillez bien en accepter l'hommage, puisque c'est à l'intérêt que vous avez su m'inspirer pour la malheureuse nation que vous représentez si dignement que je dois d'avoir entrepris ce voyage dont les souvenirs me sont si précieux.

Pendant les années que j'ai passées auprès de vous dans l'espoir d'acquérir une connaissance plus approfondie de la

cription de la plaine de Troie, à laquelle les découvertes récentes donnent un nouvel intérêt.

Cet ouvrage est adressé au Dr Coray dans une lettre qu'on nous saura gré de transcrire ici.

M. Didot n'a pas donné une 2e édition de ce livre, depuis longtemps épuisé, ni publié la seconde partie que Coray attendait avec impatience.

langue grecque, je fus témoin, chaque jour, de cet amour ardent qui remplissait votre âme pour le bonheur de votre infortunée patrie, à la régénération de laquelle vos écrits ont si puissamment contribué. Afin d'atteindre plus sûrement un aussi noble but, vous avez quitté les rivages enchanteurs de Smyrne et de Chios, vous exilant volontairement sur une terre étrangère, afin de vous livrer librement à vos généreuses pensées, et de pouvoir les transmettre dans la Grèce. Elles ont éclairé vos compariotes sur la nécessité de s'instruire pour parvenir un jour à briser le joug de la tyrannie : aussi, en accélérant par vos exhortations la renaissance de la Grèce, vous avez mérité de partager avec vos héroïques compatriotes, qui viennent d'étonner l'univers par leurs exploits, les couronnes qu'autrefois la reconnaissance décernait à ses dieux sauveurs.

Les lettres que vous avez bien voulu me donner m'ont fait accueillir avec un empressement dont je conserverai toujours un profond souvenir ; et la vénération que j'ai vu partout la Grèce porter à votre nom m'a servi bien plus puissamment que les firmans du Grand-Seigneur, les boujourdis des pachas et les encycliques des patriarches. Dès que l'on apprenait quelque part l'arrivée de votre disciple, aussitôt le désir d'apprendre de vos nouvelles le faisait rechercher comme un homme de quelque prix pour la Grèce, et je voyais se reporter sur moi une partie de l'intérêt qui vous est dû à tant de justes titres, par des vertus comparables à celles dont l'antiquité se vante, et par la vaste érudition qui chez vous s'unit à tant de modestie.

CCXVIII

A M. Ambroise Firmin-Didot.

17 janvier 1826.

Mon cher ami,

Des affaires très-embarrassantes viennent inopinément fondre sur ma tête; j'ai besoin de votre secours et de vos conseils. Vous me fairez (*sic*) plaisir de passer chez moi demain ou après-demain, à dix heures du matin, s'il est possible, pour que nous soyons seuls. N'en parlez à personne.

Ζῆθι πανοίκιος!

O. O.

CCXIX

[*A M. Ambroise Firmin-Didot.*]

[Octobre 1826.]

Mon cher ami,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Ci-joint je vous envoie un exemplaire des prospectus que j'ai reçus de M. Cocconi de Montpellier. J'en ai envoyé à Londres, à Vienne en Autriche, à Trieste, à Livourne et à Marseille. Je ne connois point l'ouvrage, mais mais j'en connois l'auteur. Il n'est pas seulement λόγιος,, mais, ce qui vaut bien mieux encore, λογικός, et, de quelque manière que son travail soit fait, ce sera un travail de conscience et éminemment utile aux circonstances actuelles de la Grèce.

Voyez donc, mon ami, réfléchissez s'il y a moyen, sans votre préjudice, et dites-moi [ce] que vous en pensez. Partout où je viens d'écrire, je l'ai recommandé fortement;

mais comme, n'ayant point les moyens pécuniaires, il les demande d'avance, il est à présumer que le nombre des souscripteurs ne sera pas très-grand.

Faites-moi l'amitié de me dire à qui vous avez expédié les volumes de Locke pour M. Couma de Vienne en Autriche, que M. Thurot vous avoit remis et auxquels j'avois ajouté un exemplaire de *Lycurgue contre Léocrate*[1]. Comme je dois écrire à M. Couma, je serai bien aise de lui nommer le libraire duquel il doit les réclamer.

Ζῆθι!

O. O.

CCXX

A M. Ambroise Firmin-Didot.

13 janv. 1827.

Mon cher ami,

Que le ciel veuille

καταχεῖν κατὰ τῆς κεφαλῆς ἀρυβάλλῳ ἀμβροσίαν κατὰ σοῦ,

et sur toute votre chère famille pour cette année et pour plusieurs autres! Quant à moi, cher Ἀμβρόσιε, au lieu τῆς ἀμβροσίας, mes finances sont tout à fait à sec. Si vous pou-

(1) Le discours de Lycurgue contre Léocrate, dont il est parlé dans cette lettre, accompagné d'une trad. française par Fr. Thurot et qui forme le t. XVI de la *Bibliothèque hellénique* de Coray, parut en 1826. Le livre, recommandé par Coray, parut à Paris en 1828 et 1829, deux vol. in-8°, de l'imprimerie Eberhart, sous ce titre : Περὶ πολιτειῶν — περὶ τῶν εἰς σύνταξιν καὶ συντήρησιν αὐτῶν, καὶ περὶ πολιτικῆς κυβερνήσεως σύνοψις συνταχθεῖσα ὑπὸ I. Π. Κοκκώνη Πελοποννησίου ἐπ' ἀγαθῷ τῆς Ἑλλάδος.

En tête des prolégomènes est reproduit le prospectus daté de Montpellier, 17 octobre 1826, où il fut lithographié.

vez venir à leur secours, en arrêtant notre compte de l'année passée, vous me rendrez grand service.

Ζῆθι εὐδαιμονῶν.

O. O.

CCXXI

A M. Ambroise Firmin-Didot.

10 janv. 1828.

Φίλε,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Si mon compte annuel peut venir au secours de mes finances, je vous prie de me l'envoyer à votre loisir.

Εὐδαιμονοίης τῆτές τε καὶ εἰς ὥρας τὰς ἑτέρας!

O. O.

CCXXII

A M. Ambroise Firmin-Didot.

7 fév. 1828.

Mon cher ami,

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Faites-moi le plaisir de me procurer l'ouvrage ci-dessus[1] et me l'envoyer aussitôt que vous l'aurez, sans oublier la remise. Je ne veux que cette édi-

(1) *Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'an* 1825, *précédée... qui ont amené la révolution,* par l'abbé de Montgaillard, 9 vol. in-8°. Paris, 1827.

tion ; car il me semble avoir vu quelque chose sous ce nom dans votre catalogue, qui cependant en diffère.

Εὐδαιμόνει.

Votre dévoué
CORAY.

CCXXIII

A M. Ambroise Firmin-Didot.

12 février 1828.

Mon cher ami,

Je partage le plaisir que vous et votre chère épouse venez d'éprouver, et je fais des vœux pour que le ciel verse sur votre chère famille les bénédictions du vieux David : Ἡ γυνή σου ὡς ἄμπελος εὐθηνοῦσα ἐν τοῖς κλίτεσι τῆς οἰκίας σου· οἱ υἱοί σου ὡς νεόφυτα ἐλαιῶν κύκλῳ τῆς τραπέζης σου!

C'est sans doute cet heureux événement qui vous a fait oublier de me faire savoir le prix de l'ouvrage de Montgaillard, que vous venez de m'envoyer ; je vous prie de me le faire connoître.

Εὐδαιμόνει πανοίκιος!

O. O.

CCXXIV

A M. Ambroise Firmin-Didot.

21 février. 1828. (Timbre de la poste.)

Ἀσπάζομαι, φίλε, καὶ σὲ καὶ τὴν σύζυγον καὶ τὸ νεογνόν, et je vous prie de vous donner la peine, à votre loisir, de passer

chez moi. Je crois avoir eu le bonheur de résoudre la difficulté homérique ; mais j'ai besoin de la discuter avec vous. Portez-moi, s'il vous plaît, la notice du prix de Montgaillard.

Εὐδαιμόνει!

O. O.

CCXXV

4 juillet 1829.

Φίλτατε Ἀμβρόσιε,

Un de nos négocians de Chios, M. Théodore Prasacaki (Θεόδωρος Πρασακάκης), doit se rendre de Marseille à Toulon et passer de là en Grèce pour des affaires du gouvernement grec. Il sollicite une place dans quelque vaisseau de la marine royale; et je vous prie, mon très-cher ami, de me faire le plaisir de la demander et tâcher de l'obtenir du ministre de la marine, s'il est possible.

Je désire une réponse très-laconique, ναὶ ἢ οὔ; ou plutôt que vous me le fassiez savoir διὰ ζώσης φωνῆς, d'autant plus que j'ai grand besoin du plaisir de vous voir pour une autre affaire qui me concerne.

Εὐδαιμονοίης πανοίκιος!

O. O.

CCXXVI

Pour M. Ambroise Firmin-Didot.

4 ἀπριλίου [1830].

Ἔλαβα, φίλε Ἀμβρόσιε, τοὺς τόμους τῆς Βυζαντίδος, τῶν ὁποίων ὅμως παρακαλῶ νὰ μὲ φανερώσῃς καὶ τὴν τιμήν (facture).

Συνοδεύω τὴν παροῦσαν μὲ δέσμην εὐθυνομένην πρὸς τὸν βιβλιοπώλην τῆς Βιένης Schalbacher, πρὸς τὸν ὁποῖον παρακαλῶ σε νὰ τὴν στείλῃς καὶ γρηγορώτατα καὶ ἀσφαλέστατα.

Ζῆθι ὄλβιος.

Ὁ. Ὁ.

Μὴν ἀμελήσῃς νὰ λάβῃς τὰ 39 ἀντίτυπα τοῦ τρίτου τόμου τῶν Ἀτάκτων [1] ἀπὸ τὸν οἶκον τοῦ Φ. Φ. Ἐπεθύμουν νὰ μ' ἐπισκεφθῇς πρὶν ἀποδημήσῃς.

Ἀσπάζομαί σε πανοίκιον. Avez-vous songé, mon cher ami, à l'envoi du paquet que je vous ai envoyé pour Vienne en Autriche il y a quelques jours?

Ζῆθι.

Ο. Ο.

(1) Le t. III des Ἄτακτα porte le millésime de 1830.

CCXXVII

Pour M. Ambroise Firmin-Didot.

2 Ἰανουαρίου 1832.

Φίλε,

Ἀσπάζομαι πανοίκιον, καὶ εὐχαριστῶ διὰ τὸ ὁποῖον μ' ἔστειλες πρὸ μικροῦ βιβλίδιον τοῦ Εὐνάρδου.

Μεγάλως θέλεις μὲ ὑποχρεώσειν, φίλε, ἂν φροντίσῃς νὰ μοῦ στείλῃς τὸν μεταξὺ σοῦ κ' ἐμοῦ ἐτήσιον λογαριασμόν, διὰ νὰ βάλω εἰς τάξιν τὰς ἰδίας μου χρείας. Ζῆθι εὐαίων καὶ μακραίων.

Ὁ φίλος σου Ο. Ο.

CCXXVIII

26 septembre 1832.

Φίλτατε,

Voici un exemplaire du IVe volume de l'Ἄτακτα pour vous. Vous enverrez chercher 39/36 exemplaires chez M. Philippe Fournaraki, rue de l'Ouest n° 5, pour les mettre en vente. Le prix est 39 (pour 36 exempl.) à 17 fr. pour vous, à 20 fr. pour le public, et 10 pour 100 de rabais.

Vous m'obligerez (on ne peut pas plus), si vous voulez bien à votre loisir m'envoyer une version de l'épitaphe de notre commun ami, que vous trouverez à la tête de la seconde partie (p. ζ' de ce IVe volume).

Εὐδαιμόνει φίλε πανοίκιος!

O. O.

CCXXIX

15 Ἰανουαρίου 1833.

Φίλτατε,

Παρακαλῶ σε νὰ φροντίσῃς τὸν ἐτήσιόν μου λογαριασμὸν, ἂν ἔχῃς εὐκαιρίαν.

Ζῆθι πανοίκιος.

Ο. Ο.

(1) Coray mourut le 5 avril 1833, après vingt jours de maladie. Cette lettre à M. Didot, du 15 janvier 1833, est probablement une des dernières qu'il ait écrites.

LETTRE DU DOCTEUR CORAY

SUR LE

TESTAMENT SECRET DES ATHÉNIENS

CCXXX

Lettre du docteur Coray *sur le* ***TESTAMENT SECRET DES ATHÉNIENS****, dont parle Dinarque dans sa harangue contre Démosthènes.*

Vous voulez, mon cher ami, que je développe davantage l'idée que je vous communiquai, il y a quelque temps, sur le livre secret des Athéniens, auquel l'orateur Dinarque, le seul qui en ait fait mention, donne le nom de *Testament*. Je n'ai différé jusqu'à présent de satisfaire à votre désir, que parce que, distrait par d'autres occupations, je n'ai pas assez de temps pour me livrer à des objets qui exigent des recherches, et que je suis, d'ailleurs, dépourvu de tous les secours qui sont indispensables pour des discussions de cette nature. Vous savez, mon cher ami, que si je n'avois pas votre bibliothèque dans mon voisinage et à ma disposition, je serois depuis longtemps un Grec *dégrécisé*. Malgré ces difficultés, je vais vous développer, autant que les circonstances me le permettent, cette idée, que je ne vous présente que comme une simple conjecture. Vous en ferez l'usage que vous voudrez, si toutefois les nouvelles preuves dont je l'appuie, loin de la rendre plus probable, ne lui ôtent pas le peu de vraisemblance que vous lui donnâtes la première fois.

Ce point de l'histoire grecque est d'autant plus curieux, qu'excepté l'orateur Dinarque, comme je l'ai déjà observé, aucun écrivain de cette nation n'en parle, et qu'il présente un singulier rapprochement avec les livres sacrés des Juifs et des Chrétiens, désignés également sous le nom de *Testament*.

L'histoire nous représente Démosthènes comme un de ceux qui s'étoient laissés corrompre par Harpalus, qui, réfugié à Athènes, y répandoit l'argent à pleines mains pour se concilier la protection de quelques démagogues contre

les poursuites d'Alexandre. Dénoncé par l'Aréopage, qui avoit été chargé par le peuple de chercher tous ceux qui avoient participé aux dons d'Harpalus, et accusé devant le peuple par Dinarque, Démosthènes ne trouva d'autre moyen pour se blanchir que de récuser la dénonciation de l'Aréopage, comme calomnieuse. C'est à l'occasion de cette espèce de récrimination que Dinarque, son accusateur, en débitant son beau plaidoyer qui nous reste encore, s'écrie : « A qui s'adressera désormais le peuple pour connoître la vérité? A qui confiera-t-il la recherche des grands crimes, dont les auteurs restent inconnus, puisque vous, qui vous qualifiez l'*homme du peuple,* ne craignez pas de taxer de mauvaise foi le tribunal qui, jusqu'ici, nous avoit paru le plus recommandable par son intégrité ; le tribunal chargé par le peuple de veiller à la sûreté des personnes, et souvent aussi de maintenir sa constitution et ses lois démocratiques ; le tribunal auquel vous, qui osez aujourd'hui l'accuser d'une manière si outrageante, êtes redevable de la conservation de vos jours, s'il est vrai, comme vous le dites, qu'ils aient été plus d'une fois exposés au fer des assassins ; le tribunal enfin *auquel est confiée la garde du testament secret d'où dépend le salut de la République?* ὃ φυλάσσει τὰς ἀποῤῥήτους διαθήκας, ἐν αἷς τὰ τῆς πόλεως σωτήρια κεῖται. »

Voilà ce texte fameux, le seul où il soit fait mention du *Testament* secret des Athéniens.

Je ne parlerai point ici de la conjecture de Wolf, qui propose de changer le διαθήκας en θήκας, et d'entendre, par ce dernier mot, les corbeilles que les femmes portaient dans les mystères d'Éleusis. Reiske, après avoir avoué ne point comprendre ce que Dinarque entend par ce *Testament,* pense qu'il pouvoit bien être le recueil des oracles de Bacis et d'Amphilyte, ou de quelque autre devin ancien, oracles qui prédisoient les destinées heureuses ou malheureuses de la république d'Athènes, suivant qu'elle accompliroit ou négligeroit ce qui y étoit prescrit ; et il ajoute que ce livre (désigné sous le nom que les chrétiens ont adopté pour leurs livres sacrés) paroît avoir été, pour les Athéniens, ce que les livres des sibylles ont été pour les Romains.

L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Grecs* parle aussi de ce *Testament;* mais, soit par distraction, soit par ignorance de la langue grecque, il dit que Dinarque *accuse Démosthènes d'avoir manqué de respect envers ce volume ineffable;* ce qui n'existe point dans le texte que je viens de traduire, à moins que Pauw n'ait pensé que l'irrévérence de Démosthènes envers l'Aréopage devoit rejaillir sur le *Testament,* dont la garde lui étoit confiée. Il croit, au reste, que c'étoit en son genre ce que furent les livres sibyllins à Rome, et nous venons de voir que c'étoit le sentiment de Reiske, que Pauw ne cite ensuite dans une note que pour lui reprocher d'avoir avancé que ce livre étoit déposé dans l'Aréopage. Cela prouve encore, ainsi que je viens de le dire, que cet écrivain a lu avec trop peu d'attention, ou n'a point compris le passage de Dinarque, puisque Reiske n'avance cette circonstance que d'après l'autorité de cet orateur, qui dit expressément que la garde de ce *Testament* étoit confiée à l'Aréopage. Pauw finit par dire que ce livre concernoit le culte religieux de Cérès, et que c'étoit le même livre que les femmes, choisies au sort dans les soixante-dix peuplades de l'Attique, portoient tous les ans en procession.

Examinons à présent le degré de probabilité qu'on peut accorder à cette conjecture. Il me paroît d'autant moins vraisemblable que ce livre des lois (car c'est le nom qu'on lui donne), que les femmes portoient sur leurs têtes dans les Thesmophories, soit le même que le *Testament* dont parle Dinarque, que ce dernier, déposé dans l'Aréopage, ne concernoit que les destinées de la république d'Athènes, au lieu que le livre des Thesmophories, quel qu'en fût le contenu ou l'objet, devoit vraisemblablement se trouver dans toutes les villes de la Grèce, de l'Ionie et de la Sicile, où cette fête se célébroit. Ajoutez à cela que tout ce qui se passoit dans cette fête n'étoit connu que des femmes, qui, à l'exception du prêtre qui leur servoit de chapelain, n'y admettoient aucun homme; et que cette fête étant un objet dont on a si souvent parlé, il est étonnant qu'on ne trouve nulle part le livre des lois, qui en faisoit un des principaux

ornemens, désigné sous le nom de *Testament*, ou sous quelqu'autre nom équivalent. Il est donc naturel de conclure que le *Ttestament* dont parle Dinarque devoitêtre un livre, ou du moins une tradition orale qui concernoit exclusivement les Athéniens, et à laquelle les destinées de leur république étoient attachées d'une manière spéciale.

Cette considération rend beaucoup plus vraisemblable la conjecture de Reiske, qui regarde ce livre comme un recueil des oracles de Bacis et d'Amphilyte. A en juger par ce que dit Aristophane du premier, ses oracles, en effet, paroissent avoir eu pour objet principal l'état intérieur d'Athènes, les vicissitudes de son gouvernement, relativement aux démagogues qui se succédoient, et qui s'arrachoient les uns aux autres l'affection comme les revenus du peuple ; comme aussi les rapports politiques des Athéniens avec les autres peuples de la Grèce, et particulièrement avec les Spartiates, leurs rivaux et souvent leurs ennemis. Mais ce qui m'empêche d'adopter l'opinion de Reiske, c'est que, si les oracles de Bacis eussent été conservés soigneusement comme un livre sacré et secret dans l'Aréopage, il me semble qu'Aristophane, malgré la licence du théâtre, n'auroit pas osé produire et représenter sur la scène comme un imposteur ce même Bacis, aux oracles duquel le gouvernement attachoit une si grande importance. D'ailleurs, quoiqu'il revienne souvent sur ces oracles, il ne leur donne jamais le nom de *Testament*.

On donneroit, ce me semble, une solution beaucoup plus probable de ce problème, si l'on pouvoit découvrir quelque part une personne qui, à l'article de la mort, eût confié ses dernières volontés à la ville d'Athènes, qui eût fait dépendre le salut de cette ville de leur stricte exécution, et qui, de plus, en eût expressément recommandé le secret. De toutes ces circonstances réunies, il résulteroit un véritable *Testament secret duquel dépendoit le salut de la république d'Athènes;* un *Testament* tel que Dinarque nous le décrit : τὰς ἀποῤῥήτους διαθήκας, ἐν αἷς τὰ τῆς πόλεως σωτήρια κεῖται.

Or, toutes ces circonstances sont exposées dans l'*Œdipe à Colone* de Sophocle d'une manière si claire, qu'il faudroit

être bien prévenu pour ne pas sentir que le poëte y parle d'un *Testament* qu'OEdipe avoit fait en faveur des Athéniens. Cet infortuné prince, errant loin de sa patrie et de son royaume, et conduit par le hasard, avec sa fille Antigone, à Colone, bourg de l'Attique, près d'un bois consacré aux Euménides, se rappelle qu'un oracle lui avoit prédit qu'il finiroit ses jours près d'un lieu consacré à ces déesses, et qu'il feroit le bonheur de la contrée où il auroit son tombeau. Il se fait par conséquent annoncer à Thésée, qui régnoit à cette époque à Athènes. Dès qu'il est instruit de son arrivée, il lui apprend qu'il vient lui offrir en don son corps, hideux et misérable en apparence, mais qui lui procurera de grands avantages, et il le prie de le prendre sous sa protection et d'empêcher qu'il ne soit ramené par force à Thèbes, d'où ses enfans l'avoient chassé. Thésée, étonné de cette contradiction, lui demande pourquoi il craint d'y être ramené après en avoir été chassé. OEdipe répond que les Thébains sont forcés à cette démarche par un oracle qui leur avoit prédit que les Athéniens, possédant son corps, seroient des ennemis très-dangereux pour eux. Comme Thésée lui observe qu'il étoit alors en paix avec les Thébains, OEdipe lui dit : *Cher Thésée, les dieux seuls ne vieillissent et ne meurent point; le reste est la victime du temps, qui confond et détruit tout : la vigueur de l'âme s'épuise, la force du corps se détruit, la bonne foi disparoît, et la perfidie la remplace; le même esprit n'unit pas toujours les hommes ni les États; aujourd'hui les uns, demain les autres, détestent ce qu'ils chérissoient, et reprennent ensuite leurs premières habitudes. Thèbes, il est vrai, maintenant en paix avec vous, goûte les douceurs d'une heureuse tranquillité; mais dans l'immensité du temps se succèdent sans cesse une infinité de jours et de nuits. Il en est qui verront ces deux peuples, brisant les nœuds de cette heureuse union, s'armer l'un contre l'autre, et, pour un sujet léger, se faire une guerre sanglante. C'est alors, si Jupiter est un dieu, si Apollon est véridique, oui, c'est alors que mes froides cendres, déposées chez vous, s'abreuveront du sang bouillant des Thébains. Mais il est triste d'annoncer un événement aussi affreux qu'immuable. Je reviens à mon pre-*

mier objet. Prince, gardez seulement la foi que vous m'avez donnée; et si les dieux ne me trompent pas, jamais vous ne vous plaindrez d'avoir ici adopté dans Œdipe un citoyen inutile.

A ce discours, qui est un des plus beaux de la pièce, Thésée se détermine à accorder à OEdipe sa protection contre Créon, qui arrive en effet bientôt après, et qui se dispose à le persuader par ses discours. A peine Thésée est-il retourné à Athènes, après avoir repoussé cette violence, qu'OEdipe, sentant le moment de sa mort approcher, sollicite qu'on coure vite le chercher de nouveau, et témoigne à ses filles l'inquiétude dont il est agité; inquiétude telle que le témoigneroit, à l'article de la mort, un père de famille qui, n'ayant pas encore fait son testament, envoie chercher son fils pour lui faire part de ses dernières volontés. *Eh bien* (dit-il), *le roi arrive-t-il? Me trouvera-t-il vivant encore et avec l'usage de mes sens ?... Je veux, comme je l'ai promis, récompenser dignement les services qu'il m'a rendus.* Thésée arrive, et alors OEdipe lui adresse, entre autres, le discours suivant : *Apprenez, fils d'Égée, ce qui doit faire à jamais le bonheur de cette contrée. Je vais vous conduire moi-même sans guide au lieu où je dois expirer ; mais gardez-vous de l'indiquer jamais, ni de le faire connoître à personne, si vous voulez qu'il vous défende contre vos ennemis d'une manière plus puissante que ne le feroient vos nombreuses armées réunies à celles de vos alliés. C'est un secret inviolable et sacré que vous apprendrez lorsque vous serez arrivé, seul avec moi, dans l'endroit où je vous mène ; je ne saurois le révéler à personne, pas même à mes filles, malgré toute la tendresse que j'ai pour elles. Soyez observateur fidèle du silence, et quand la fin de vos jours approchera, ne révélez ce secret qu'au digne successeur que vous aurez, et celui-ci au sien, d'âge en âge. Par ce moyen, votre ville n'aura jamais rien à craindre des attaques des Thébains, etc.*

Rendu près de l'endroit fatal, OEdipe renvoie ses filles et toutes les autres personnes qui l'avoient accompagné jusque-là; il reste avec Thésée, qui est le seul témoin du genre de mort dont il est frappé, et du lieu précis qui s'ouvre pour recevoir son corps.

Dans tout ce récit, il ne manque que le nom exprès de *testament;* mais il est on ne peut pas plus clair qu'OEdipe lègue à la ville d'Athènes son corps et tous les avantages qui devoient en résulter, à condition que Thésée et ses successeurs garderont le secret de sa sépulture, de peur que son corps ne soit enlevé et transporté chez les Thébains, devenus ses ennemis mortels. On y voit, en un mot, que, par cet acte, OEdipe déshérite, en quelque manière, son peuple et ses enfans, et qu'il fait en faveur des Athéniens un *testament* tel que les jurisconsultes le définissent : *Expressa declaratio voluntatis defuncti de translatione dominii rerum post mortem suam relictarum, et de eo quod præterea post mortem suam fieri velit.*

Une question qui se présente naturellement, c'est de savoir par quel moyen cette tradition orale, ou ce *testament* d'OEdipe, a passé d'un roi à l'autre, tant que le gouvernement monarchique a duré à Athènes, et ensuite à l'Aréopage, après la mort de Codrus, dernier roi d'Athènes. Nous savons que Thésée, exilé de cette ville, fut assassiné dans l'île de Scyros par Lycomède, et que Codrus se dévoua volontairement pour le salut de sa patrie. Il est possible, et il paroît même très-probable, que Thésée, avant que de sortir d'Athènes, par une magnanimité que tout le reste de sa conduite rend très-croyable, confia ce secret à celui qu'on lui désignait pour successeur, et que Codrus, avant que de s'exposer à une mort certaine, par le même motif, le confia à son tour à l'Aréopage, composé, comme on sait, de tout ce qu'il y avoit de plus vertueux parmi les citoyens, et jouissant dans toute la Grèce d'une telle considération, que c'étoit une tradition généralement reçue que ce tribunal avoit jugé même des dieux.

On objectera peut-être que tout ce récit concernant OEdipe n'est qu'une fable dont Sophocle a su tirer parti pour faire sa cour aux Athéniens, toujours avides de recueillir et de conserver tout ce qui pouvoit flatter leur vanité, et pour célébrer un lieu (Colone) où l'on croyoit qu'il avoit pris naissance. Sans doute ce n'étoit qu'une fable, ou du moins une tradition d'autant plus incertaine que d'autres

prétendoient qu'Œdipe étoit mort à Thèbes. Son *testament* ne mérite pas plus de croyance que tout ce que les musulmans débitent au sujet de leur Coran : mais il n'est point question ici de la vérité du fait ; il suffit de savoir que les Athéniens le croyoient comme beaucoup d'autres événemens fabuleux, et qu'ils avoient un grand intérêt à le croire. Certainement le jugement qu'avoit subi Mars devant l'Aréopage, et tant d'autres merveilles qui avoient précédé ou accompagné l'établissement de leur république, et surtout leur prétendue *autochthonie*, n'étoient que des fables ; mais les Athéniens étoient d'autant plus intéressés à les accréditer qu'elles flattoient leur amour-propre et qu'elles faisoient partie de leur religion.

Voilà, mon cher ami, tout ce que j'avois à vous communiquer sur ce sujet. Ce n'est (je vous le répète) qu'une conjecture que je soumets à votre jugement et à celui de tous les savans qui s'intéressent aux progrès de la littérature grecque.

Mais ce qui n'est plus une conjecture, c'est que Dinarque parle d'un *testament* secret gardé dans l'Aréopage, et que Sophocle parle d'un acte secret passé entre Œdipe et la ville d'Athènes, et qui a tous les caractères d'un *testament*.

Coray, D. M.

MÉMOIRE

SUR

L'ÉTAT ACTUEL DE LA CIVILISATION

DANS LA GRÈCE

Lu à la Société des Observateurs de l'homme, le 16 nivôse an XI
(6 janvier 1803)

PAR CORAY,
Docteur en médecine, membre de ladite Société.

Le *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce, lu à la Société des observateurs de l'homme, le 16 nivôse an XI* (6 *janvier* 1803), *par Coray, docteur en médecine et membre de ladite Société* (66 pages in-8), est devenu presque introuvable en France[1]. *Ce Mémoire*, dit Coray, *est une annonce solennelle, adressée à toute l'Europe éclairée, des efforts que nous faisons pour nous éclairer aussi*. Il nous a semblé qu'il était à propos de de le joindre à sa correspondance dont il résume les sentiments. C'est en quelque sorte une réponse au livre de Pauw : *Recherches philosophiques sur les Grecs modernes*, dont la publication avait si fort affligé et irrité Coray, et dont il parle plusieurs fois dans ses lettres. Il semble résulter d'une phrase de la *Notice sur Coray*, par M. de Sumer, que ce Mémoire fut alors traduit en grec. En effet, Coray, dans son épître à M. Zosima et Th. Spaniolachi, disait : « *Par cela même qu'elle est solemnelle* (cette annonce), *elle devient une espèce d'engagement, et il importe que vous le fassiez connoître à la nation au nom de laquelle je n'ai point hésité à le prendre.* »

La Grèce a tenu l'engagement de Coray; mais, si le Mémoire fut alors traduit en grec, je doute qu'il ait été imprimé, car je ne trouve une telle traduction mentionnée nulle part, et je crois que cet écrit de Coray est un de ceux que les Grecs actuels connaissent le moins. Ils y verront, avec satisfaction, le chemin qu'ils ont parcouru depuis soixante-dix ans, et ils rendront un juste hommage à ceux qui leur ont frayé la voie.

(1) La Société, en autorisant l'impression, mit pour condition, qu'on n'en tirerait qu'un petit nombre d'exemplaires, seulement pour la Grèce, et non pour être distribués à Paris.

Nous donnons ici la traduction d'une partie d'une lettre grecque de Coray (n° 71 du premier recueil de Rotas, page 173) qui donne des détails sur cette séance :

..... Ensuite il me fallait terminer le petit mémoire *sur l'état de la Grèce;* il est terminé selon tes vœux, et le jour de Noël (lorsque nos compatriotes vont de maison en maison, se saluant les uns les autres et se régalant des friandises de la fête), je l'ai lu à la *Société des observateurs de l'homme.* Il se trouva que l'assemblée était très-nombreuse et que nous avions Fourcroy pour président. J'avais pris avec moi Clavier pour me fortifier contre la crainte que j'éprouvais non de la critique, mais de l'indifférence. Mais, mon cher, le Mémoire a plu incomparablement plus que je n'espérais, ce que j'attribue à l'amour de la nouveauté des Français ou, pour dire le vrai, à leur bienveillance. Ils ont entendu des choses qui leur étaient tout à fait inconnues. Leur attention, depuis le commencement jusqu'à la fin de la lecture, qui a duré une heure un quart, était telle que je n'ai pas même entendu personne tousser. Par intervalles, dans les passages sur les Souliotes, sur les Hydriotes, sur les habitants de Chios et quelques autres, j'ai entendu des marques d'approbation. J'ai demandé la permission de l'imprimer, ce qu'ils ont eu la bonté de m'accorder dans l'espérance que cela serait un aiguillon pour cet heureux changement de la Grèce, mais à la condition que j'en imprimerais seulement un petit nombre d'exemplaires pour la Grèce et non pour être distribués à Paris. C'est pourquoi je m'occupe maintenant de l'impression; quand elle sera terminée, je t'enverrai quelques exemplaires. De l'accueil fait par les Observateurs de l'homme à ce Mémoire, j'ai conclu, mon ami, que cela devait être comme une *protestation* pour l'avenir, ainsi que je l'ai dit ouvertement et sans façon à la fin du Mémoire, afin que si jamais la fortune leur fait porter les armes en Grèce, ils ne se figurent pas qu'ils ont été les premiers à y porter les lumières. Puisque les Grecs encore sous le joug ont compris la nécessité des lumières, et sans aucun secours extérieur les recherchent de tous côtés pour les introduire en Grèce, Clavier, examinant la chose sous le rapport politique, me conseille d'en envoyer un exemplaire au premier Consul, et, pour te dire la vérité, je ne sais pas encore ce que je ferai.

A MICHEL ZOSIMA ET THOMAS SPANIOLACHI

NÉGOCIANTS GRECS, AMIS ZÉLÉS DE LA GLOIRE DE LEUR PATRIE.

Ce Mémoire est une annonce solemnelle, adressée à toute l'Europe éclairée, des efforts que nous faisons pour nous éclairer aussi. Mais, par cela même qu'elle est solemnelle, elle devient une espèce d'engagement; et il importe que vous le fassiez connoître à la Nation, au nom de laquelle je n'ai point hésité à le prendre. Nous avons tous senti le besoin de rentrer en possession des lumières de nos ancêtres, dont une longue suite de malheurs nous avoit, pour ainsi dire, déshérités; et nous commençons tous à agir en conséquence. Cependant il ne suffit point de commencer; il faut persévérer jusqu'au bout. Dans la nouvelle carrière que nous parcourons, chaque pas que nous aurons fait en avant sera un triomphe pour la Grèce moderne; et la partie de l'Europe qui joint l'humanité aux lumières, et qui nous observera désormais, ne manquera pas à nous y encourager par ses applaudissemens. Mais malheur à nous si nous rétrogradions! Nous affligerions les nombreux amis de notre régénération; et nous justifierions tout ce que la malveillance a débité pour nous noircir. Quel est celui d'entre nous, ô mes amis, qui voudroit survivre à un pareil opprobre?

MÉMOIRE

SUR

L'ÉTAT ACTUEL DE LA CIVILISATION

DANS LA GRÈCE.

Si l'on peut observer avec fruit l'état d'une nation, c'est principalement à l'époque où cette nation dégénère des vertus de ses ancêtres, comme aussi à l'époque où elle se régénère; dans ces deux cas, l'observateur se trouve placé à un point de vue qui peut lui fournir des leçons utiles à l'humanité, en offrant à ses yeux l'enchaînement des causes qui détruisent, ou qui favorisent la civilisation des hommes.

Ces causes doivent être plus ou moins nombreuses, plus ou moins efficaces; selon que le peuple chez lequel une pareille révolution s'opère, est plus ou moins éloigné d'autres nations civilisées, plus ou moins favorisé par le climat, plus ou moins avancé dans la civilisation qu'il va perdre, ou reculé dans l'état de barbarie dont il s'efforce de sortir. A ces considérations, qui doivent guider l'observateur, on peut et l'on doit ajouter l'espèce de barbarie dans laquelle croupit le peuple qu'on observe. Les mêmes moyens n'agissent point avec une égale force chez un peuple qui marche pour la première fois vers la civilisation, et chez un peuple qui en retrouve le chemin, après qu'il en a été pendant longtemps égaré. Les pas du premier sont plus timides; il ne s'avance qu'en tâtonnant; les progrès du second, s'il lui reste des monumens de son ancienne civilisation, et que des causes extérieures ne viennent point entraver sa marche, doivent être plus rapides.

Si, en me bornant à l'état de barbarie ou de civilisation de l'homme, je ne parle point de son état sauvage, c'est que rarement l'œil du philosophe Européen a pénétré jusque dans ces régions lointaines où la raison humaine est encore au berceau, pour observer l'enfance morale de ses semblables; c'est surtout parce que je me propose dans ce Mémoire de communiquer à la Société des observateurs de l'homme, non l'histoire de l'homme en général, mais des observations que j'ai faites sur l'état actuel de ma nation. Heureux! si je pouvois intéresser mes respectables collègues au sort d'un peuple qui fait des efforts pour sortir de la barbarie dans laquelle différentes causes l'ont plongé, et leur faire éprouver ce doux frémissement que doit ressentir l'âme d'un philosophe au spectacle ravissant de l'homme qui cherche à se perfectionner.

Qu'il me soit permis de prévenir la Société, que ma qualité de Grec ne doit pas lui inspirer la moindre défiance. Je puis m'être trompé dans mes observations, ou plutôt dans les conclusions que j'en ai voulu tirer; mais la cause de mon erreur, il faut la chercher dans la foiblesse de mes moyens de raisonner, et non point dans mes préjugés nationaux. Rien, sans doute, de plus naturel que d'aimer plus que les autres la nation à laquelle on appartient; cette prédilection est aussi éloignée de cette affection cosmopolite, tant vantée par des hommes qui ne s'attachent à rien, que le véritable amour l'est de la coquetterie : mais l'homme qui n'observe que pour s'instruire, et qui ne publie ses observations que dans la vue d'être utile, doit avant tout aimer la vérité.

Vouloir instruire la Société de ce que fut jadis la Grèce, de ce qu'elle devint successivement par les diverses révolutions qu'elle avoit essuyées, ce seroit lui raconter des faits qu'elle n'ignore point, que tout homme bien élevé ne doit point ignorer. La dernière de ces révolutions, qui date de près de quatre siècles, l'a plongée dans un état de léthargie, semblable à celui où se trouvoit plongée toute l'Europe avant la renaissance des Lettres. Seulement de loin en loin elle donnoit quelques foibles signes de vie : de

temps en temps, on voyoit paroître quelques hommes instruits au milieu de la nation, qui lui payoit un tribut d'admiration excessif, mais qui, insensible à leur voix comme à leur exemple, les laissoit passer sans en recueillir aucun fruit; de même que, dans les horreurs d'une nuit obscure, on est ébloui plutôt qu'éclairé par les météores qui sillonnent de temps en temps la voûte du ciel.

On ne me demandera point quelles ont été, pendant tout ce malheureux intervalle, les idées morales et religieuses des Grecs. L'ignorance, fille de la tyrannie, ne va jamais sans la superstition, et la superstition amène insensiblement la dépravation des mœurs. Dans une société qui n'est point gouvernée par des lois sages et justes, en vain cherche-t-on la vertu. Si quelque homme vertueux y naît, il faut, disoit Socrate [1], le regarder comme un don du ciel plutôt que comme l'ouvrage de l'éducation.

Cependant, il est vrai de dire, que des voyageurs Européens, quelques-uns mêmes qui n'ont pas vu la Grèce, persuadés vraisemblablement que, pour connoître une nation, il n'étoit point nécessaire de se déplacer de son cabinet, voulant faire une peinture de la dégénération des Grecs modernes, n'en ont donné que la caricature. Ils n'ont cru voir que chez les Grecs ce que de tout temps on a vu chez tous les peuples asservis ; ce qu'on voit encore aujourd'hui chez plusieurs nations qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi arbitrairement gouvernées que le sont les Grecs actuels. Par un calcul qui ne fait honneur ni à la justesse de leur esprit ni à la justice de leur cœur, ces observateurs ont accumulé et mis sur le compte de la génération présente des Grecs les vices et les erreurs de toutes les générations qui l'ont précédée, depuis le siècle où la Grèce a perdu sa liberté. Ils n'ont pas vu, ou ils n'ont pas voulu voir, que les Grecs actuels ont été la victime des crimes dont ils ne sont point les auteurs. Il en est des peuples arrivés à ce point comme des malheureux individus nés de parens épuisés par la débauche : tout ce qu'on peut leur reprocher

(1) Apud PLATON, *de Republic.*, liv. VI, page 492.

avec justice, c'est de ne point suivre un régime de vie opposé, le seul qui puisse les délivrer du vice de la famille; et l'on verra par la suite que les Grecs actuels cherchent à se mettre à couvert de ce reproche. Ils sont infiniment plus coupables, ceux qui les premiers parmi les Grecs se laissèrent corrompre par l'or des Macédoniens, qui, oubliant les brillans exemples de vertu et de patriotisme de leurs ancêtres, dont ils voyoient encore les tombeaux et entendoient pour ainsi dire la voix, vendirent la liberté qu'ils en avoient héritée; ceux qui depuis entravèrent les succès de la ligue Achéenne; ceux qui s'attirèrent ensuite par leurs dissensions les armes, et s'imposèrent le joug des Romains; ceux, enfin, qui, conservant encore un fantôme de liberté politique, se laissèrent envahir par une nation Scythe : tous ces Grecs, dis-je, sont infiniment plus coupables que leurs malheureux descendans, auxquels ils ont laissé tout à réparer, et pas une seule erreur à commettre. Sans liberté, sans ressources pécuniaires, sans celles que procurent les lumières, abandonnés de tout le monde, n'inspirant aux uns qu'un intérêt très-foible, aux autres qu'une pitié stérile, et à la plupart qu'une indifférence désespérante, que pouvoient faire les Grecs modernes?

Aussi, que voyoit-on dans la malheureuse Grèce, cette terre natale des sciences et des arts? Tout ce qu'on voit chez presque tous les peuples esclaves. Un clergé superstitieux et ignorant, menant à son gré un peuple plus ignorant encore; des soi-disant notables de la Nation, dont la prétendue noblesse, alimentée par les sueurs du peuple qu'ils vexoient, étoit d'autant plus ridicule, que, placés entre le gouvernement et le peuple, ils étoient forcés de s'avilir davantage devant l'idole du despotisme, et plus exposés que le reste de la nation aux coups d'une vengeance arbitraire de la part des gouvernans; des pères de famille, trop épuisés par les vexations, ou trop aveuglés par la superstition, pour donner une bonne éducation à leurs enfans; une jeunesse, par conséquent, dépourvue de toute connoissance, et qui joignoit à cette ignorance la foiblesse d'un Sybarite ou la vigueur d'un sauvage. Si de

loin en loin on y voyoit quelque jeune homme s'expatrier, pour venir chercher en Europe les lumières qu'il ne trouvoit point dans sa patrie, ces lumières se bornoient à l'étude de la médecine; et l'Italie, où l'on venoit l'étudier, étoit ordinairement, pour les Grecs modernes, ce que furent pendant quelque temps, pour les anciens, les Colonnes d'Hercule. Mais, comme ils s'y rendoient sans études préparatoires, plutôt pour apprendre un métier que pour acquérir une science, dans une époque surtout, où en Europe même la médecine n'étoit qu'un métier, ils rapportoient dans leur malheureuse patrie, pour fruit de leurs études, tous les moyens d'opérer le mal, avec la présomption qui empêche de le prévenir ou de le réparer. Quelquefois, on associoit à l'étude de la médecine celle de la théologie; et l'on a vu de ces théologiens épousant, les uns la cause de l'église Grecque, les autres celle de l'église Romaine, composer des ouvrages de controverse, propres à alimenter la haine dont les deux communions s'honoroient réciproquement, contre l'esprit du Christianisme [1].

A ces études se bornoient, pour l'ordinaire, les lumières des gens instruits. Le reste savoit à peine lire et écrire; et cette partie de la nation, qui étoit, sans contredit, la plus ignorante, n'étoit cependant, ni la plus superstitieuse, ni la plus dépravée. Vraisemblablement elle ne devoit cet avantage qu'à son ignorance même, qui du moins la préservoit de la lecture des mauvais livres. Tout ce que Venise, presque le seul [2] endroit de l'Europe où l'on im-

(1) Encore y auroit-il beaucoup à rabattre de ces haines religieuses et, en général, du bigotisme dont on accuse communément l'église grecque. Mais je suis Grec, et d'ailleurs je présente ici le tableau de l'état actuel de mes compatriotes, et non l'apologie de leurs erreurs passées; erreurs qui leur ont été communes avec tous les peuples de la terre. Le lecteur, juste et impartial, peut consulter le *Tableau historique, politique et moderne de l'empire Ottoman,* de Williams Eton, vol. II, page 74 de la traduction françoise.

(2) On a vu aussi quelques livrss ecclésiastiques ou de controverse sortir des presses de Iassy, capitale de la Moldavie, et de Bucharest, capitale de la Valachie, vers la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle.

primoit pour les Grecs modernes, nous envoyoit en livres, si l'on en excepte ceux indispensables pour le culte, et quelques autres ouvrages élémentaires à l'usage des colléges, où l'on enseignoit le grec ancien, se bornoit à de plates productions, plus faites pour augmenter l'ignorance de la nation, que pour l'éclairer. C'est par un heureux hasard que nous avons dû à ses presses la traduction du Télémaque, de l'immortel archevêque de Cambrai, et de l'Histoire ancienne de Rollin; deux livres qui n'ont pas été inutiles aux Grecs, comme on le sentira par la suite.

La nation continua d'être plongée dans cet état déplorable, jusqu'au-delà du milieu du siècle passé. Cependant, à travers ces ténèbres épaisses qui couvroient la face de la malheureuse Grèce, il n'étoit point difficile à l'œil d'un observateur attentif, de voir que cet état ne pouvoit pas durer. D'un côté le très-petit nombre de colléges où l'on enseignoit le grec ancien, malgré l'imperfection rebutante des méthodes d'enseignement, malgré l'ignorance et l'entêtement des professeurs, et le peu de fruit par conséquent qu'on en tiroit, entretenoit au milieu de la nation la connoissance de la langue de ses ancêtres, comme un feu sacré qui devoit un jour la vivifier. De l'autre côté, une vanité nationale, ridicule par ses motifs, mais salutaire par ses effets, rendoit les Grecs aussi fiers de leur origine que le seroit un individu qui descendroit en ligne directe de Miltiade ou de Thémistocle. Cette vanité, jointe à la différence de religion et de mœurs, et au traitement aussi indigne qu'impolitique que les Grecs essuyoient de la part de leurs conquérans, fit qu'une très-grande partie de la nation se regarda toujours comme prisonnière de guerre, et jamais comme esclave [1]. Il n'étoit donc pas difficile de prévoir, comme je viens de l'observer, qu'un pareil état de

(1) Cette observation n'a point échappé à l'Anglois Eton, que j'ai déjà cité. En parlant des Grecs modernes, il dit (vol. 11, page 72): *Tels que de généreux coursiers, ils rongent leur frein; et le joug qui pèse sur eux les indigne. Qu'ils parviennent à le secouer, ils s'avancent à grands pas dans la carrière de la gloire.*

choses n'attendoit pour changer que le concours de quelques circonstances favorables.

Il est bien remarquable qu'une de ces circonstances fut précisément cette époque à jamais mémorable, où l'esprit de la partie éclairée de l'Europe, fatigué des systèmes, et de cette méthode scholastique d'enseigner les sciences, qui n'étoit pas encore totalement abandonnée, a senti la nécessité de se frayer une nouvelle route, et de n'y prendre pour guide, que l'observation fidelle et scrupuleuse des faits. Cette heureuse découverte a conduit bientôt les Européens à une autre non moins importante, c'est-à-dire à regarder nos connoissances, non comme des parties isolées les unes des autres, mais comme les divers rameaux d'un grand arbre, comme les divers compartimens d'un vaste édifice, dont on n'apprenoit à connoître chacun qu'autant qu'on le considéroit sous tous les rapports qu'il pouvoit avoir avec le reste. C'est la France qui eut la gloire de voir dans son sein cette réunion de philosophes qui, les premiers, au milieu du siècle passé, jetèrent les fondemens de ce vaste édifice connu sous le nom d'Encyclopédie. La lumière qui rejaillit de cette révolution littéraire, en suivant les mêmes lois que la lumière physique, devoit nécessairement répandre la clarté bien loin de son foyer partout où elle ne rencontreroit point d'obstacles. On a déjà vu que de la part de la nation Grecque ces obstacles devoient être très-grands; mais on doit aussi avoir remarqué qu'ils étoient contre-balancés par les sentimens dont se nourrissoit une grande partie de la nation. Les Grecs, vains de leur origine, loin de fermer les yeux aux lumières de l'Europe, n'ont regardé les Européens que comme des débiteurs, qui leur remboursoient avec de très-gros intérêts un capital qu'ils avoient reçu de leurs ancêtres.

L'an 1766 (c'est-à-dire une quinzaine d'années après la publication de l'Encyclopédie), parut pour la première fois chez les Grecs une Physique expérimentale, accompagnée de planches, et une Logique. Ces deux ouvrages, écrits en grec ancien, et publiés à Leipsick par deux respectables ecclésiastiques Grecs, étoient aussi bien faits que les cir-

constances où les auteurs se trouvoient alors pouvoient le permettre. L'auteur de la Logique publia, peu de temps après, la traduction des Mathématiques de Segnert, et celle en grec moderne, avec le texte en regard, d'un petit ouvrage attribué à Voltaire et intitulé : *Essai historique sur les dissensions des églises de Pologne*. C'est ce même ecclésiastique qui nous a donné depuis, en 1786 et 1791, une traduction en vers grecs des Géorgiques et de l'Énéide de Virgile. Ce dernier travail, qui atteste, par les notes qui l'accompagnent, le zèle, les efforts et le savoir du traducteur, et qui auroit pu même avoir du succès, comme ouvrage littéraire, s'il étoit possible de transporter les beautés d'une langue morte dans une autre langue morte, doit d'autant moins être oublié par un observateur impartial, qu'il est un des symptômes les plus caractéristiques de la fermentation actuelle des esprits en Grèce, et qu'il annonce que l'heureuse révolution qui s'opère dans ce pays, a pris une telle direction que rien ne sauroit plus l'arrêter. Et cependant c'est en 1788, c'est-à-dire deux ans après la publication des Géorgiques, que Pauw, dans ses *Recherches philosophiques sur les Grecs* [1], prophétisoit en face de toute l'Europe, avec le ton et la confiance d'un inspiré, que *chez les Grecs l'ignorance et la superstition ont jeté des racines si tenaces et si profondes qu'aucune force ni aucune puissance humaine ne sauroit les extirper*. S'il avoit été instruit de ce qui se passoit alors chez les Grecs, et qu'il eût voulu raisonner en philosophe, ainsi que l'annonce le titre fastueux de son ouvrage, il auroit vu et conclu d'après un phénomène aussi extraordinaire que la traduction de Virgile chez un peuple qui sort à peine de la barbarie, que chez ce peuple les esprits étoient en fermentation. Telles les branches d'un arbre vigoureux, courbées sous le poids d'une force étrangère, si une fois elles viennent à se débarrasser de ce poids, dépassent le point de direction où elles devoient s'arrêter; et ce n'est qu'après plusieurs oscillations qu'elles reprennent leur position naturelle.

(1) T. I, p. 103.

Mais je reviens à l'époque où la Grèce a vu pour la première fois des traités de physique et de logique écrits à la manière des peuples éclairés de l'Europe. Ici se présente un tel enchaînement de causes et d'effets, un concours de circonstances si variées, et cependant toutes conspirantes au même but, qu'il ne m'est guère possible ni d'assigner à chacune le rang qu'elle doit occuper dans la chaîne des événemens, ni d'apprécier au juste l'influence que chacune d'elles a eue sur la révolution morale qui s'opère chez les Grecs. Peut-être même une pareille entreprise seroit-elle d'autant moins philosophique que chez aucun peuple du monde aucune révolution, soit morale soit politique, ne s'est jamais opérée par des causes isolées. Pour changer l'état d'un individu, il suffit souvent d'une seule cause; mais les hommes réunis en société ne s'ébranlent, ni ne changent de situation, que par plusieurs causes réunies successivement. Je dois donc me borner à présenter dans leur ordre naturel les événemens les plus remarquables, que l'on peut considérer comme des causes de l'état actuel de la Grèce. J'ai été témoin oculaire de la plus grande partie; j'en ai recueilli le reste de témoins également oculaires.

Dans les colléges de la Grèce, attachés depuis longtemps à la philosophie d'Aristote, ou plutôt aux rêveries de ses commentateurs, avec la même superstition qui avoit dénaturé la plus simple des religions, les ouvrages dont je viens de parler furent reçus de la part d'un grand nombre de professeurs comme une innovation tout au moins inutile, de la part de presque tous les étudians, comme une chose curieuse, dont il falloit au moins savoir parler. Cette curiosité de la jeunesse, quoique suffisamment alimentée par l'enseignement de cette nouvelle logique, qui eut lieu pendant un espace de temps malheureusement trop court, dans un collége du mont Athos [1], cette curiosité, dis-je,

(1) C'est l'auteur lui-même qui l'enseignoit. Ce respectable prélat est aujourd'hui le doyen des gens instruits de la nation. Il a été un des premiers qui ont contribué le plus efficacement à la révolution morale qui s'opère dans ce moment parmi les Grecs. Je lui paie d'au-

seroit sans doute restée sans aucun fruit pour la nation, si les Grecs eussent continué d'être aussi pauvres qu'ils l'avoient été jusqu'alors, et de végéter dans ce découragement, fruit déplorable de l'oppression, qui ravale l'être doué de la raison à l'état de la brute. L'homme avant tout songe à s'assurer sa subsistance; et comme dans un gouvernement oppressif les difficultés de se la procurer augmentent en raison de l'oppression, il doit s'occuper sans cesse des moyens d'aplanir ces difficultés. Ce n'est qu'après avoir satisfait à ce premier besoin de la nature, et rendu en quelque sorte moins précaire son existence, qu'il porte ses regards autour de lui, qu'il cherche à agrandir la sphère de son intelligence. Telle a été dans tous les temps et dans tous les lieux la marche de l'esprit humain; telle je l'ai observée chez les Grecs. A l'époque dont je parle, les Grecs n'étoient ni libres, ni à beaucoup près aussi riches qu'auroient dû l'être les habitans d'une contrée distinguée par la variété et l'abondance de ses productions. Il s'en faut beaucoup sans doute qu'ils le soient encore aujourd'hui; mais deux événemens remarquables ont contribué à les rendre moins pauvres, et à inspirer à leurs âmes consternées, sinon le courage de l'aisance et de la liberté, du moins celui de l'espérance, en leur faisant apercevoir et la cause de leurs malheurs, et la possibilité d'en faire cesser les funestes effets.

Par une nouvelle direction que diverses circonstances venoient de donner aux canaux du commerce, en peu de temps, plusieurs maisons Grecques se virent en possession de richesses extraordinaires; et l'on entendit pour la première fois prononcer le nom de *millionnaire* chez un peuple qui étoit accoutumé à regarder le petit nombre de ceux qui possédoient un capital de cent bourses [1] comme des hommes comblés des faveurs de la fortune. Ces nouveaux ri-

tant plus volontiers ma part du tribut que la nation lui doit, que je me rappellerai toujours avec plaisir l'émulation qu'excita dans mon âme, jeune encore, la publication de sa Logique, à laquelle je suis redevable du peu de lumière que je possède.

(1) Environ 85,000 francs, selon le change actuel.

ches, quoique malheureusement ils ne fussent encore que des riches, n'ont pas tardé à sentir que, si la fortune répandoit ses biens en aveugle, il falloit des yeux, et des yeux clairvoyans, pour conserver et faire fructifier les dons de la fortune. Accoutumés jusqu'alors à se servir, pour la gestion de leurs affaires, du ministère de commis Européens, ils ont pensé qu'ils pouvoient s'en passer, et ils les ont en effet remplacés, en grande partie, par une jeunesse nationale, forcée désormais de s'instruire par l'appât de salaires considérables.

L'étude des langues des pays avec lesquels on avoit des rapports commerciaux, leur donnoit une teinture d'érudition et de belles-lettres; et ils faisoient, sans le savoir, un cours de logique, en apprenant l'arithmétique et ce bel art de tenir les livres, qui fournissent à l'esprit les moyens de découvrir la vérité, en remontant jusqu'à la première source de l'erreur. Mais, en s'instruisant dans les langues étrangères, on a senti en même tems, l'avantage qu'avoient ceux qui en faisoient précéder l'étude par celle de leur propre langue, ou qui alloient les apprendre dans les pays et chez les peuples mêmes où on les parloit. Le désir de s'instruire et de s'expatrier s'empara donc de l'âme de la jeunesse, et il y fut secondé par le désir que de grandes richesses devoient naturellement inspirer à leurs possesseurs, d'étendre d'un côté leur commerce par des établissemens dans des pays étrangers, et de l'autre, de multiplier chez eux les moyens d'instruction, ne fût-ce que pour leurs propres enfans. Bientôt, les capitalistes ont formé de nouvelles maisons de commerce dans les échelles d'Italie, en Hollande, en divers pays d'Allemagne, et surtout à Trieste, peuplé dans ce moment par une colonie Grecque, composée de plusieurs centaines de familles. C'est ainsi que le commerce, en répandant l'aisance parmi la nation, a arraché à l'oisiveté une foule de jeunes Grecs, et les a disséminés dans diverses contrées de l'Europe, en même temps qu'il a fourni au reste de la jeunesse nationale plus de moyens de s'instruire, par la multiplication de colléges. L'émulation qui devoit nécessairement naître de ce nouvel

état de choses, a déterminé une partie de cette jeunesse à venir, après avoir fait ses classes dans les colléges nationaux, compléter ses études en Europe; et l'on en a vu même plusieurs de ceux qui avoient été destinés à parcourir la carrière du commerce, déserter les comptoirs pour se réfugier dans quelque Université. Tels ont été les effets de l'accroissement des moyens pécuniaires chez les Grecs; mais rien n'a tant contribué à exciter à cette époque l'émulation, à augmenter la fermentation des esprits, et à inspirer du courage aux âmes des Grecs, que l'événement dont je vais parler.

Ce fut en 1769 que la Russie déclara la guerre aux Turcs. Cette dernière puissance, quoique beaucoup déchue depuis longtemps de cette énergie féroce qui la rendoit aussi redoutable aux puissances Européennes qu'elle étoit redoutée de ses propres sujets, conservoit une apparence de grandeur qui la faisoit encore respecter. Par un prestige qu'il n'est guère facile de concilier avec les progrès des lumières, et notamment le perfectionnement de la tactique en Europe, les Européens s'imaginoient encore voir dans cette puissance les héros qui avoient conquis l'empire de l'Orient, qui avoient chassé les Vénitiens de la Candie et du Péloponnèse, et qui, pénétrant dans le cœur de l'Allemagne, avoient osé assiéger et failli prendre la capitale de l'empire. La Russie a dissipé pour jamais ce prestige, en prouvant à toute l'Europe que ce volume de puissance qu'elle prenoit pour l'embonpoint d'un état vigoureux et bien constitué, n'étoit qu'une hydropisie qui tôt ou tard devoit mener l'empire Ottoman à sa destruction. Les effets de cette glorieuse guerre ne se bornèrent pas seulement à désabuser les Européens. La Russie, intéressée à cette époque à ménager les Grecs, qu'elle espéroit un jour compter au nombre de ses sujets, en employa une partie dans cette guerre, et se l'attacha par des honneurs et par des récompenses. Ces nouveaux auxiliaires épousèrent la cause de la cour de Pétersbourg; et le succès de ses armes fut l'objet des vœux de la nation entière, dirigée par des motifs différens. Les uns ne songeoient qu'à se venger de

l'injustice de leurs oppresseurs; pour les autres, la cause de la Russie étoit la cause de la religion même, et ils ne voyoient dans les Russes que les restaurateurs de leurs temples détruits ou convertis en mosquées; quelques-uns, et c'étoit ce petit nombre de gens sensés qu'on rencontre dans tous les siècles et dans tous les pays, ne regardoient les Russes que comme une nation destinée à préparer la Grèce à la liberté. Cependant les Grecs au service de cette nation, frustrés de toutes ces espérances par la paix conclue entre les puissances belligérantes, reprirent leur joug, mais animés de sentimens bien différens de ceux qu'ils avoient avant que de le quitter. Persuadés désormais que leurs oppresseurs étoient des hommes qu'on pouvoit battre, qu'ils les avoient en effet battus à côté des Russes, et qu'il ne leur étoit pas impossible de les battre seuls s'ils étoient conduits par des chefs habiles, ils se sentirent, pour la première fois, des étincelles de fierté qu'une espèce de modération de la part des Turcs a empêché de se rallumer. Car, à mesure que les Grecs reprenoient courage, les Turcs se sentoient découragés et humiliés, en sorte qu'ils se virent forcés de ménager ceux que jusqu'alors ils n'avoient traités que comme des bêtes de somme. D'autres circonstances vinrent augmenter ce découragement. Les consuls Russes, autorisés par la paix la plus glorieuse que leur Souveraine venoit de conclure avec les Turcs, exerçoient dans tout le Levant une espèce de dictature. Plus d'une fois, ils ont arraché des Grecs à la vengeance du gouvernement, sous prétexte qu'ils étoient devenus sujets Russes, ou qu'ils avoient servi sous les Russes. D'un autre côté, les bachas et les intendans des provinces, qu'un fanatisme religieux avoit accoutumés jusqu'alors à recevoir les ordres de la Porte comme les décrets du Ciel, commencèrent, par les effets mêmes de cette guerre dont ils avoient été acteurs et témoins oculaires, à s'apercevoir que la statue qu'ils adoroient ne reposoit que sur des pieds d'argile. Ils ne recevoient plus les ordres de leur empereur qu'avec hauteur, et comme des associés à l'empire plutôt que comme des esclaves. Plusieurs de ces bachas même

déployèrent l'étendard de la rébellion ; et il y en a encore dans ce moment, sur lesquels le gouvernement Turc n'a plus qu'une autorité précaire. Cette désobéissance, effet de la même cause qui avoit inspiré aux Grecs des sentimens de courage et de fierté, a encore contribué à fortifier ces sentimens.

Les insulaires de l'Archipel ne commerçoient, avant cette époque, qu'avec des vaisseaux d'une médiocre grandeur. Accoutumés à faire le cabotage d'île en île, leurs plus longs voyages se bornoient à la mer Noire ou à l'Égypte. Mais, à cette époque, la nouvelle direction du commerce dont j'ai déjà parlé, les nouvelles richesses répandues parmi la nation, et vraisemblablement la diminution de l'autorité du gouvernement, inspirèrent à quelques insulaires l'idée de fabriquer des vaisseaux marchands à l'imitation et à la manière des Européens. Les premiers bâtimens de nouvelle fabrique frappèrent tous les yeux, excepté ceux du gouvernement. Soit ignorance, soit mépris, soit enfin le besoin et la commodité de trouver chez les Grecs pour l'armement de la marine Turque les matelots que l'on chercheroit en vain chez cette nation, la Porte, quoique naturellement ombrageuse, ne fit aucune attention à la naissance de cette marine marchande. Il y a plus : on prétend que dans le commencement elle l'a même en quelque sorte favorisée, par une de ces inconséquences dont les exemples ne sont point rares dans les annales du despotisme. Ce qui paroît au moins certain, c'est que le Sultan actuel, à son avénement à l'empire, arrivé peu de temps avant la révolution Françoise, ayant manifesté des sentimens favorables à la marine (une marine Turque bien entendu), ses courtisans s'empressèrent de faire fabriquer quelques vaisseaux marchands. Mais, forcés de les équiper de Grecs, ils se contentèrent de mettre, pour la forme seulement, à la tête de chaque équipage un patron Turc. Quoi qu'il en soit, la marine actuelle des îles n'appartient qu'à des Grecs, et depuis les patrons jusqu'aux mousses n'est équipée que de Grecs. Certes, si le gouvernement eût pu prévoir que les Grecs parviendroient un jour à posséder

une marine marchande composée de plusieurs centaines de vaisseaux, armés la plupart en course, il l'auroit étouffée dans son berceau. Ce qui l'empêche maintenant d'en arrêter les progrès ultérieurs, ce sont les secours mêmes qu'il en retire pour ses flottes : car l'ignorance de cette nation pour la marine est aussi profonde que si le centre de son gouvernement étoit placé au milieu de l'Asie, éloigné des côtes de plusieurs centaines de lieues.

Il n'est guère possible de calculer tous les effets que peut produire dans la suite l'établissement de cette marine, ni l'influence qu'elle peut avoir sur les destinées de la nation opprimée, comme sur celle des oppresseurs. Il est plus facile d'observer ce qu'elle a opéré jusqu'à présent. D'un côté, en favorisant le commerce des Grecs, et en multipliant les moyens pécuniaires, cette marine a concouru puissamment à multiplier les moyens d'instruction. Les insulaires, qui étoient pour la plupart la portion la plus ignorante de la nation, commencent à sentir le besoin et le prix des lumières, et s'empressent à l'envi les uns des autres d'établir des écoles et des colléges chez eux. De l'autre côté, par l'heureuse influence que cette marine a eue sur l'esprit des gouvernans, dont elle a mitigé jusqu'à un certain point le despotisme, les insulaires ont acquis et communiqué au reste de la nation une énergie d'âme inconnue jusqu'alors depuis qu'elle a perdu sa liberté. Maîtres d'un grand nombre d'excellens voiliers, fabriqués par leurs propres mains d'une manière aussi solide qu'élégante, et équipés par des marins le plus souvent unis par les liens du sang ou par des alliances, ils peuvent au moindre soupçon d'une oppression extraordinaire y embarquer le reste de leurs familles, et aller s'offrir à la première nation qui aura le bon esprit de recevoir un présent de cette importance. J'ai entendu dire il n'y a pas long-temps à des capitaines de l'île d'Hydra, ce que Thémistocle, à la tête d'une armée navale, bien inférieure assurément à la marine de ces insulaires, disoit à l'amiral Corinthien, qui lui reprochoit la destruction d'Athènes par les Perses : « Nous

« aurons une terre et une patrie, tant que nous serons en « possession de deux cents vaisseaux armés [1]. »

Parmi ces insulaires, possesseurs de vaisseaux, les habitans de la petite ville d'Hydra, dont je viens de parler, méritent une mention particulière, non-seulement parce qu'ils y tiennent le premier rang, mais encore parce qu'ils offrent à l'observateur des détails sur leurs règlemens de marine, leur manière de vivre et de se gouverner, soit pendant leurs voyages, soit dans l'île même, d'autant plus curieux, que ces insulaires sont encore dans une profonde ignorance, malgré les efforts qu'ils font depuis quelque temps pour en sortir. Située au Sud-Est du Péloponnèse à environ trois lieues de la côte, cette île ne produit presque rien, et ses habitans cherchent d'autant moins à lui faire produire quelque chose, qu'ils sont en état de se procurer par la navigation toutes les denrées nécessaires à la vie, souvent à meilleur prix qu'on ne peut les avoir dans les pays mêmes qui les produisent.

Jusqu'à l'époque de la guerre des Russes contre les Turcs, les Hydriotes, comme les autres Grecs, ainsi que je l'ai déjà observé, se bornoient au commerce de l'Archipel, de la mer Noire, et quelquefois de l'Égypte. Lorsque les Turcs rentrèrent en possession du Péloponnèse, abandonné par les Russes, une très-grande partie des habitans de ce malheureux pays, pour se soustraire à leur vengeance, abandonna précipitamment ses foyers, et chercha son salut dans l'émigration, en se réfugiant où les circonstances et la position géographique permettoient à chacun de chercher un asyle. Les voituriers de ces proscrits furent pour la plupart des Hydriotes; et l'île d'Hydra fut un de ces asyles, où un très-grand nombre de Péloponnésiens se rendirent avec leurs familles et avec tous les effets qu'ils n'étoient point forcés d'abandonner aux Turcs. Ces nouveaux colons, transportés d'un sol qui produit tout, sur un rocher, pour ainsi dire, couvert de bruyères, se virent réduits à l'unique ressource du commerce, et s'y livrèrent d'autant

(1) HERODOT., l. VIII, cap. LXI.

plus volontiers qu'ils étoient placés parmi des marins fort experts dans leur cabotage, et dignes de toute leur confiance, par une réputation de bonne foi bien acquise et bien méritée. Encore aujourd'hui, les capitaines Hydriotes ne connoissent guère dans leur cabotage de l'Archipel ce qu'on appelle dans le commerce *les connoissemens*. On leur confie des sommes considérables d'argent monnoyé dans des sacs notés de la marque des propriétaires, et accompagnés d'une simple lettre d'avis. Arrivés au lieu de leur destination, ils distribuent les lettres et les sacs; et, bien loin de citer aucun exemple de malversation, il est arrivé que des sacs d'argent restés, faute de réclamation, pendant deux et trois ans dans la caisse du capitaine, ont été rendus au bout de ce temps, aux propriétaires dans le même état qu'ils avoient été consignés. Heureusement pour les nations éclairées, que ces exemples ne sont pas à beaucoup près universels chez les peuples qui manquent d'instruction; car enfin, à quoi serviroient les lumières, si l'on pouvoit être vertueux sans elles, et si elles n'avoient au moins sur l'ignorance l'avantage de former, même au sein des nations qui les déshonorent, une opinion publique qui s'oppose comme une digue au débordement de la corruption?

Enrichis par les événemens désastreux du Péloponnèse, et par le commerce des nouveaux colons, les Hydriotes ne songèrent plus qu'à agrandir, à l'envi les uns des autres, leurs vaisseaux et à entreprendre des voyages plus lointains. On a vu ces nouveaux Argonautes dans tous les ports de l'Italie, de la France, qu'ils approvisionnèrent de bled dans le temps de la disette, de la Baltique, et jusques en Amérique. Ces voyages supposent au moins quelque instruction proportionnée aux périls d'une longue navigation; à proprement parler, ils n'en ont encore aucune, ils y suppléent, en attendant, par des pilotes Européens, pour les Échelles seulement qu'ils abordent pour la première fois, et pour tout le reste par le courage et par la hardiesse, fruits des règlemens de marine qui leur sont propres, et d'une éducation singulière, vraisemblablement pareille à celle des anciens navigateurs Grecs. Cette hardiesse

méritetoit le nom de témérité, si des succès constans ne l'eussent presque toujours couronnée. Obligés d'en venir souvent aux mains avec les Algériens, contre lesquels le gouvernement Turc ne peut et souvent ne veut point les protéger, les Hydriotes arment leurs vaisseaux en course. Chaque vaisseau porte depuis 8 jusqu'à 30 canons, et il est monté par 35 jusqu'à 70 hommes, ordinairement tous au-dessous de 40 ans, sans compter 5 ou 6 enfans, dont le plus âgé n'a que 10 ans; on y en rencontre quelquefois même au-dessous de 6 ans. Après avoir prélevé les intérêts du capital employé pour la cargaison du vaisseau, la moitié des profits, qui depuis quelques années ont été considérables, appartient au propriétaire du navire; le reste est partagé par portions égales entre l'équipage, sans en excepter les enfans. Le but qu'ils se proposent par un pareil partage, est d'intéresser également tout l'équipage au succès du voyage; et, quant aux enfans, de les mettre en état de nourrir leurs familles, s'ils venoient à perdre leurs pères, et de leur faciliter les moyens de se marier jeunes. En effet, par cette prévoyance la population de l'île d'Hydra depuis 25 ans s'est accrue d'une manière extraordinaire. Les garçons s'y marient à 18 ou 20 ans, et les filles à 12. Il s'agit maintenant d'enseigner l'art, ou plutôt la routine de la navigation, à ces enfans, qui doivent à leur tour devenir un jour pères de famille et capitaines de vaisseaux. Voici comme on s'y prend : toutes les fois qu'on est à la vue d'une côte, d'un cap ou d'une île, on fait venir ces enfans sur le tillac, et on leur en apprend les noms et le gisement à l'égard des points de l'horizon. A la première occasion qu'on a de revoir les mêmes objets, on met à l'épreuve la mémoire de ces intéressans enfans; et malheur à celui qui n'est point en état de répéter les noms qu'on lui a appris; on lui renomme les objets, et on y fixe son attention par des coups de fouet. Les Hydriotes sont accoutumés à une vie extrêmement frugale. Aussi les provisions qu'ils font toutes les fois qu'ils quittent un port, se réduisent-elles à très-peu de choses, si l'on en excepte le vin, dont ils ont toujours soin de faire une ample provision. Mais ils

rendent bientôt ce soin même inutile; car il arrive le plus souvent qu'au sortir du port ils consomment en trois jours la provision d'un mois; et comme les enfans n'ont ni le droit ni le pouvoir de punir les grands, ceux-ci ne se corrigent jamais de ce vice. Si quelque chose pouvoit excuser un pareil abus, c'est que cet excès de vin ne les enivre point, ou du moins ne les enivre pas assez pour les rendre moins atttentifs à tout ce qui intéresse le succès du voyage; et que d'ailleurs ils se passent de vin pour le reste de leur navigation avec la même gaieté qu'ils avoient lorsqu'ils en abusoient. Cette facilité de supporter les extrêmes, qui tient du caractère françois, est commune à presque tous les insulaires de l'Archipel. C'est dans les ports, ou lorsqu'ils sont de retour chez eux, que les Hydriotes vivent à leur aise. C'est dans cette île stérile que chacun, d'après son goût, imite alors ou s'efforce d'imiter la manière de vivre des nations qu'il vient de visiter. Le luxe commence à s'y introduire; et tant qu'il sera alimenté par le commerce sans l'épuiser, il augmentera de plus en plus leur civilisation et leurs lumières. On y voit déjà des maisons bâties avec toutes les commodités possibles, et des tables proprement servies chez des hommes qui vivent sur leurs vaisseaux à peu près comme des hermites, et qui se font un jeu de tout ce que l'intempérie de l'air et des saisons peut avoir de plus affreux.

S'ils ont commencé par introduire chez eux les commodités dont les Européens jouissent, ils n'ont pas moins senti que ces commodités étoient le fruit des lumières. Aussi ont-ils établi dans leur île un collége pour le grec ancien, plusieurs écoles où l'on apprend à lire et à écrire, et possèdent-ils déjà un professeur de la langue Italienne, qui leur est la plus nécessaire pour le moment. Ils ont fait bâtir près du port un édifice qui leur sert de chancellerie et de bourse, où se traitent toutes les affaires relatives à la navigation et au commerce. Sans doute, tout cela est peu fait pour attirer l'attention d'un Européen, d'un François surtout, entouré d'universités, de colléges de toute espèce, de Lycées, de sociétés littéraires, de toutes sortes d'éta-

blissemens publics. Mais tout cela est pour satisfaire l'observateur, qui sait que les Hydriotes ont été jusqu'ici la portion la plus ignorante de la Grèce, qui compare ce qu'ils sont aujourd'hui avec ce qu'ils étoient il n'y a pas 25 ans, et qui de ce parallèle tire le meilleur augure, et conçoit pour l'avenir des espérances aussi flatteuses qu'elles paroissent fondées.

Car la révolution, qui continue d'avoir lieu dans la Grèce, a dû nécessairement modifier ses effets d'après le plus ou moins de barbarie, de ressources ou de passions: en un mot, d'après les diverses circonstances où elle a trouvé les différentes villes ou communautés de cette contrée. Dans les villes moins pauvres, qui avant la révolution même possédoient quelques citoyens aisés, quelques colléges, et par conséquent quelques individus qui pouvoient au moins lire et entendre les écrivains anciens, la révolution a dû commencer plus tôt, et y faire des progrès plus rapides et plus consolans. Déjà, dans quelques-unes de ces villes, on agrandit les colléges, et l'on y ajoute l'enseignement des langues étrangères, et même des sciences qu'on enseigne en Europe. Les riches font imprimer des livres traduits de l'Italien, du François, de l'Allemand et de l'Anglois; ils envoient à leurs frais en Europe de jeunes gens avides de s'instruire; ils donnent une éducation plus soignée à leurs enfans, sans en excepter ceux du sexe, exclu jusqu'ici de toute espèce d'instruction, comme il étoit exclu du commerce le plus innocent même avec les hommes.

Une des choses les plus remarquables, et qui confirme en quelque manière la doctrine d'Hippocrate sur l'influence des climats, c'est que les lumières dans la Grèce ancienne avoient commencé par l'Ionie, et que leur renaissance dans la Grèce moderne sembleroit affecter la même marche. On sait que l'Ionie possédoit déjà des écrivains de toute espèce longtemps avant que dans la Grèce proprement dite il fût question de sciences. Homère, Hésiode, Thalès, Anaximandre, Pythagore, etc., précédèrent, de plus ou moins de siècles, Sophocle, Euripide, Aristophane, Platon, Aristote, Démosthène, et tous les grands écrivans qui illustrèrent le

beau siècle de la Grèce. Le dialecte Ionique fut cultivé et perfectionné long-temps avant celui d'Athènes; et ce dernier même, qui lui avoit succédé, ne faisoit au commencement qu'un même dialecte avec l'Ionique. Jusqu'au siècle d'Hérodote et d'Hippocrate, qui touche au siècle de Platon, il faut que le dialecte des Ioniens ait été regardé comme le plus parfait, puisque le père de l'histoire, comme celui de la médecine, le choisirent pour y consigner leurs immortels ouvrages, quoiqu'ils fussent l'un et l'autre Doriens d'origine; et que Platon même, le plus poli et le plus éloquent des écrivains Attiques, se ressent tellement de l'étude qu'il avoit faite d'Homère que, sans posséder les poëmes de ce dernier, il est impossible de le bien entendre.

J'ai dit que la renaissance des lettres dans la Grèce moderne sembleroit affecter la même marche qu'avoit prise leur naissance, en commençant par l'Ionie, et en se propageant successivement dans le reste de la Grèce. Car, quoique la révolution qui fait l'objet de mes observations, soit commune à tous les Grecs, c'est dans la patrie même d'Homère, dans l'île de Chio, que la Grèce moderne a la satisfaction de voir, depuis quelques années, le premier établissement d'une espèce d'université ou d'école polytechnique. Cet établissement fait époque dans l'histoire moderne de cette contrée; et, quoique encore imparfait, il promet des avantages d'autant plus grands et plus rapides qu'à peine conçu et formé, il a attiré de toutes les parties de la Grèce des étudians avides de s'instruire. Leur nombre s'est accru à un tel point, que les administrateurs de l'école se sont vus obligés de faire un appel à toute la nation, pour inviter les gens aisés à concourir, par des contributions volontaires, au maintien et à l'agrandissement de cette école. Des lettres circulaires ont été envoyées partout; et partout on a trouvé des hommes disposés à écouter la voix de la patrie qui les appelle. Je me permettrai de citer une de ces lettres [1], adressée aux négocians

(1) Elle est datée du 15 février 1802; j'en possède la copie.

Grecs, établis dans différentes villes de l'Europe éclairée. Elle caractérise la révolution dont je parle d'une manière trop énergique, pour que je la passe sous silence. « C'est « de vous (disent les administrateurs de l'école, en s'adres« sant à ces négocians), c'est de vous surtout, nos chers « frères, que nous devons solliciter des secours. Établis « dans les villes et au milieu des nations éclairées, vous « êtes témoins oculaires de tous les avantages que procu« rent les sciences et les arts; à portée de fréquenter les « théâtres des Européens, et d'y voir représenter des « pièces et des actions Grecques, qui pourroit mieux que « vous apprécier la valeur, les vertus et les lumières de « nos ancêtres? Honorés de noms Grecs, c'est à vous sur« tout qu'appartient de l'honorer à votre tour, en rappelant « dans le sein de la Grèce avilie son ancienne élévation et « sa splendeur. En formant cet établissement, nous n'avons « fait qu'obéir à la voix de la patrie, nous n'avons accompli « que les vœux de tous les Grecs, mais principalement de « vous, qui par votre position êtes mieux en état que per« sonne de juger jusqu'à quel point les lumières peuvent « contribuer à regagner à notre nation, de la part des étran« gers, la considération qu'elle n'auroit jamais dû per« dre. » C'est ainsi que les habitans de Chio agissent et parlent aujourd'hui.

Avant même que cette révolution eût commencé, il n'étoit pas fort difficile de prévoir que Chio seroit du nombre des villes qui devoient en éprouver les effets les plus marqués. Les habitans de cette île ont de tout temps joué sur la scène du monde un rôle aussi honorable que digne d'observation. Dans les temps de leur prospérité, où ils formoient un peuple libre, ils se distinguèrent par la sagesse de leurs lois, et par une opulence puissante, suite naturelle de leurs lois et de leurs mœurs. Au rapport de Plutarque [1], pendant l'espace de sept cents ans, on n'entendit parler à Chio ni d'adultère, ni d'aucun commerce illicite entre des personnes libres. Dans la guerre des Ioniens contre les

(1) *De Mulierum virtutibus.*

Perses, de tous les peuples alliés de l'Ionie les habitants de Chio fournirent le plus grand nombre d'hommes et de vaisseaux; et combattirent avec une telle valeur que, pour peu qu'ils eussent été secondés par leurs alliés, ils auroient fait essuyer aux forces navales de Darius le même sort qu'éprouvèrent, quelques années après, de la part des Grecs réunis, celles de son fils Xerxès. C'est Hérodote [1] qui raconte ce que je viens de dire de la puissance et de la valeur de ces insulaires; et Thucydide [2] observe qu'ils passoient pour les plus riches de tous les Grecs, et qu'après les Lacédémoniens ils furent les seuls qui eussent uni la sagesse à la bonne fortune, en sorte que plus leur République devenoit florissante, plus ils avoient le bon esprit d'employer tous les moyens de la conserver dans cet état. Mais ce qui fait le plus d'honneur à ces insulaires, c'est qu'ayant passé de l'état démocratique sous le joug des Macédoniens, ensuite sous celui des Romains, des Génois, et enfin des Turcs, ils ont toujours été, en dépit de toutes ces révolutions, les moins asservis, les moins pauvres et les moins corrompus. Incapables de repousser les coups du despotisme par la force, ils ont employé la prudence, et ils ont su résoudre ce problème : savoir *trouver les moyens de vivre le moins opprimé possible sous un gouvernement arbitraire*. Et qu'on ne s'imagine pas que c'est à force d'avilissement qu'ils ont obtenu l'avantage d'être moins vexés que le reste de la Grèce. Voici la manière aussi simple qu'ingénieuse dont ils ont procédé à la solution de ce problème. Réunis entre eux par une concorde sans exemple, ils ont soin de mettre leur île sous la protection spéciale de quelque grand de l'empire; ils ont toujours de leurs concitoyens qui résident à Constantinople, et qui veillent à ce que les intendans, les juges, et tous les autres officiers destinés à l'administration de l'île, ne soient nommés que par ce protecteur, ou du moins qu'ils ne soient point nommés à son insu, et que les instructions qu'ils reçoivent soient telles

(1) Liv. VI, chap. VIII et XV.
(2) Liv. VIII, chap. XXIV et XLV.

qu'ils ne puissent presque rien faire sans l'avis et sans le consentement de la municipalité Grecque de l'île. Cette municipalité, nommée par le peuple, qui lui confère pour un an un pouvoir presque illimité, n'abuse jamais de ce pouvoir; et l'union fraternelle de tous est telle que jamais ils n'ont sollicité la destitution d'un officier Turc qui auroit le malheur de leur déplaire, sans obtenir ce qu'ils demandent. Cette union a fait que, dans les temps les plus calamiteux pour la nation Grecque, ils ont été les moins à plaindre; et que l'œil du voyageur sensible, fatigué du deuil général de la Grèce, se reposoit sur cette île, qui lui présentoit un tableau plus consolant. Il y voyoit des colléges et des professeurs passablement instruits, des habitans industrieux, des fabriques de soieries et différens autres métiers lucratifs, une terre cultivée ou plutôt créée; par conséquent, moins de misère, et plus de mœurs parmi le peuple. Grâce à cette industrie, Chio, loin de mériter l'épithète de *Pierreuse* que lui donne Homère [1], est appelée aujourd'hui *le jardin de l'Archipel.* Ce phénomène politique mérite toute l'attention du philosophe législateur et moraliste; d'autant plus que la sagesse de ces insulaires n'exclut point un naturel jovial, aimable et enjoué jusqu'à la légèreté, qui les distingue des autres Grecs. C'est vraisemblablement ce caractère qui leur a fait donner le nom de *Gascons du Levant* [2]. Je les appellerois plutôt *les François du Levant;* nom qu'ils méritent par leur conduite passée, par l'exemple qu'ils viennent de donner d'un établissement d'instruction à la manière Européenne, et par tout ce que, conduits désormais par le flambeau des sciences, ils ne manqueront pas à faire pour améliorer leur sort et celui de toute la Grèce; car le nombre des étudians des différentes parties de cette contrée, établis dans ce moment à Chio, surpasse celui des étudians indigènes de cette île.

(1) *Hymn. in Apollin.*, vers 172.

(2) Voyez la *Relation de l'île de Chio,* insérée dans un petit ouvrage intitulé: *Recueil des Rites et Cérémonies du pèlerinage de la Mecque,* par M. Galant, interprète du roi, à Paris, chez Dessaint et Saillant, 1754.

Cet exemple salutaire que donne une portion des Grecs ne sera point perdu pour le reste de la nation. On attend le retour d'une nombreuse jeunesse qui fait actuellement ses études en France, en Allemagne, en Italie et en Angleterre, pour établir des colléges partout où la localité et les autres circonstances le permettront. L'amour de l'instruction s'est propagé et répandu avec tous les symptômes d'une contagion, si j'ose m'exprimer ainsi ; et, ce qui est du meilleur augure pour l'avenir, c'est que cette contagion a gagné le Clergé Grec. La Philosophie a franchi les portes du sanctuaire, ou plutôt elle y est descendue, et elle en sort accompagnée d'une religion éclairée pour instruire la nation. Une bonne partie des ecclésiastiques Grecs, loin d'empêcher l'instruction de la nation, s'empressent de s'instruire eux-mêmes. On a vu à Paris, dans le cours de la révolution Françoise, des prêtres venir successivement de leurs pays dans le dessein de s'instruire, et d'instruire à leur retour leurs compatriotes. L'Allemagne en possède à cette heure un plus grand nombre, qui s'occupent à traduire de bons ouvrages en Grec. Dans un traité de *Sections coniques,* traduit par un ecclésiastique de mes amis, j'observe que, dans le nombre de 113 souscripteurs, qui ont contribué aux frais de l'impression, il y en a 47 qui appartiennent au Clergé, et dont 9 sont des évêques. Ces respectables ecclésiastiques ont bien senti que la vraie piété est la piété éclairée, et que les lumières, loin d'être ennemies de la véritable religion, la rendent plus solide et plus insinuante dans le cœur des hommes. Ils ont senti que la reconnoissance de la nation pour les services qu'ils lui rendent, n'est point à comparer avec le sot encens que la superstition leur prodiguoit à pleines mains. J'aime d'autant plus à rendre justice au Clergé Grec, qu'on lui fait communément le reproche d'avoir le plus contribué à la dégradation des Grecs. Non! ce reproche n'appartient plus qu'à une très-petite portion du Clergé, qui bientôt délivrera de son poids et le sanctuaire qu'elle n'a jamais su honorer, et la nation, dont elle ne doit plus espérer de recevoir un hommage stupide.

Jusqu'au moment où la révolution éclata en France, la

nation Grecque, par un instinct qui n'est pas difficile à expliquer, avoit une espèce de prédilection pour les Anglois et pour les Russes. Ces derniers ont été de tout temps les ennemis naturels de ses oppresseurs; les Anglois étoient alors presque la seule nation de l'Europe qui soutenoit sa dignité contre l'orgueil d'une cour barbare. La révolution n'a pas plutôt commencé que le même instinct a rangé les Grecs du côté des François, et les y tient encore. Un pressentiment confus des effets et des suites de cette révolution auroit paru romanesque. L'admiration des prodiges opérés par les armées de la République se répandit de proche en proche, et rappela le souvenir de ceux qu'avoient opérés autrefois les armées Grecques. Dès ce moment la vanité nationale fit place à la contenance d'un peuple qui se prépare à devenir nation. L'enthousiasme de n'être gouverné que par des lois fut si général qu'on ne parloit plus que des François. Partout il se formoit des sociétés secrètes de nouvellistes, qui recueilloient avec soin et répandoient à dessein les bonnes nouvelles qui venoient de la France. Les triomphes des François étoient leurs triomphes; leurs revers, controuvés ou grossis par les ennemis, les plongeoient dans la douleur et la consternation. Cet enthousiasme se porta à des actes si extraordinaires que je n'oserois les rapporter si je ne les tenois des témoins oculaires, dont il m'est impossible de soupçonner la véracité. Dans quelques bourgs du Péloponnèse, gouvernés par des municipalités Grecques, qui souvent abusent du pouvoir que les Turcs leur confient, pour opprimer les bourgeois, le peuple s'insurgea contre ses municipaux, et, pour ne rien perdre de l'exemple de la France, il y fut question de convoquer les assemblées primaires. C'est dans cette même époque qu'on a vu pour la première fois des vaisseaux Grecs porter des noms des grands hommes de l'antiquité. On ne connoissoit jusqu'alors que les seuls noms des Saints. J'en connois aujourd'hui qui portent les noms de Thémistocle et de Xénophon. L'amour de l'égalité pénétra jusque dans les couvens, ou pour mieux dire, il y rentra après en avoir été banni pendant long-temps. Exté-

nués par des devoirs que la religion n'a jamais imposés et que la morgue des supérieurs rendoit encore plus pénibles, les moines se sentirent cependant assez de courage pour se réunir en assemblées, et ramener leurs supérieurs à l'observance de la règle. Heureusement, tous ces mouvemens ne parvinrent point à la connoissance du gouvernement, parce que les oppresseurs eux-mêmes étoient intéressés, par les rapports qu'ils avoient avec les opprimés, à les ensevelir dans l'oubli. Il n'en fut et n'en est pas de même de ces petits cantons de la Grèce, qui depuis la destruction de l'empire d'Orient se sont toujours maintenus dans une espèce d'insurrection contre les conquérans de cet empire. La plupart de ces cantons se sont toujours contentés d'envoyer un mince tribut annuel à la Porte, sans jamais souffrir que des Turcs allassent le percevoir chez eux. Le gouvernement Turc tolère ces communautés rebelles, comme il les appelle, parce qu'elles sont pour la plupart défendues par un local presque inaccessible; mais il n'a jamais perdu l'espoir, ni négligé aucun moyen de les soumettre, quoique, toutes les fois qu'il les attaque, il soit repoussé avec une valeur pareille à celle des anciens Spartiates. La révolution Françoise a augmenté cette valeur à un point prodigieux. Je ne parlerai point des Maïnotes, que tout le monde doit connoître, ne fût-ce que par les brigandages qu'on leur reproche communément. Loin de justifier ces excès, je plains ceux qui en sont les auteurs d'user parfois d'un expédient qui souille la gloire de leur valeur; mais je leur rends aussi justice, et je crois qu'ils ne songeroient jamais à inquiéter les autres, s'ils n'étoient sans cesse menacés de perdre ce qu'ils préfèrent à la vie, la liberté.

Je m'arrêterai un moment sur une petite société de braves, qui a déjà excité l'attention d'un voyageur Anglois [1]. Je n'en rapporterai que quelques traits postérieurs à la publication de l'ouvrage de ce voyageur. On auroit de la peine

(1) Williams Eton, que j'ai déjà cité. Voyez son *Tableau historique, politique et moderne de l'empire Ottoman*, traduct. franç. imprimée chez Tavernier, 1801; surtout le second volume, p. 89-127, où il parle au long des Sulliotes.

à croire qu'il existe une communauté partagée en quatre petits villages, dont la population ne fournit tout au plus que 1500 hommes en état de porter les armes; que ces braves sont gouvernés démocratiquement par une douzaine de chefs; qu'ils vivent avec toute la simplicité des temps héroïques; qu'ils égalent en valeur les anciens Spartiates; qu'ils défendent depuis plusieurs années leur liberté contre le puissant Pacha de la Turquie Européenne, ennemi d'autant plus dangereux qu'il réunit la ruse à la force; que, dans des cas extraordinaires, cette poignée d'hommes prennent pour auxiliaires trois ou quatre cents de leurs propres femmes, et que ces nouvelles Amazones combattent à côté de leurs maris, de leurs enfans et de leurs pères, avec une valeur qui ne cède point à celle des hommes : on auroit, dis-je, de la peine à croire à l'existence de tels hommes; et cependant ils existent. Ces villages, dont le principal porte le nom de *Sully,* sont situés sur un plateau dans le canton nommé anciennement Cassiopée, à environ quinze lieues de l'ancien oracle de Dodone, à trois lieues au sud-est du fleuve Achéron, et à sept ou huit lieues des côtes de la mer Ionienne. Les François doivent connoître ce féroce Ali Bacha de Jannina, par les atrocités inouïes qu'il a exercées sur les défenseurs de la République. C'est ce même monstre qui, piqué de la résistance des braves Sulliotes, emploie tous les moyens pour les exterminer, et qui n'en viendra point à bout tant qu'ils seront pénétrés de ce rare mépris de la mort, dont je vais rapporter un ou deux exemples.

Dans une action arrivée, il n'y a pas longtemps, entre les troupes du Bacha et les Sulliotes, un officier de ces derniers, distingué par sa grande jeunesse et par une valeur à toute épreuve, reçoit le coup d'une arme à feu, tombe et expire au milieu de ses camarades. La douleur et la consternation s'emparent de toutes les âmes, et paralysent toutes les mains; personne ne songe plus à repousser l'ennemi. Une femme s'approche et s'informe de la cause de ce désordre; on lui montre les restes inanimés de l'Achille de l'armée: c'étoit son fils. Elle s'approche, sans

proférer un seul mot, prend son tablier et lui couvre le visage; elle lui ôte ensuite ses armes, les endosse, rallie tout son monde par ses regards éloquens, fond sur les Turcs, les oblige à la retraite par un carnage épouvantable, revient vers son fils, et, lui découvrant le visage, rompt alors seulement le silence pour lui annoncer à haute voix qu'elle venoit de venger son sang.

Hérodote[1] rapporte que les Xanthiens, colonie Crétoise, établie dans la Lycie, se voyant dans la dure nécessité de subir le joug des Perses, qui avoient déjà soumis tous leurs voisins, prirent un parti qui fait frémir l'humanité, mais qui prouve en même temps que la liberté n'est point une divinité imaginaire, puisqu'on se décide à lui faire des sacrifices si chers. Ils rassemblèrent dans la citadelle tous leurs biens, leurs femmes, leurs enfans et leurs vieillards, ils y mirent le feu, et, après que tout fut devenu la proie des flammes, ceux qui survivoient à cette horrible exécution, liés par les sermens les plus sacrés, sortirent contre les Perses dans la ferme résolution de périr, et périrent tous les armes à la main. Un pareil trait de bravoure, au rapport de Pausanias[2], eut également lieu, quoique avec un plus heureux succès, dans une guerre des Thessaliens contre les habitans de la Phocide. Ces derniers furent empêchés d'exécuter leur affreux dessein par une victoire aussi éclatante qu'inespérée qu'ils remportèrent sur leurs ennemis. Les braves Sulliotes, qui certainement n'avoient jamais entendu parler de ces rares prodiges du désespoir, en ont renouvelé, il n'y a pas longtemps, la scène. Voyant l'ennemi prêt à forcer le défilé qui mène à leurs rochers, ils rangent sur le bord d'un affreux précipice tous les individus à qui l'âge ou la foiblesse rendoit impossible l'usage des armes, dans le dessein de les y précipiter, si l'ennemi réussissoit à pénétrer dans leurs foyers. Cependant, la fortune eut honte de ne point couronner les efforts d'un peuple qui aima mieux être effacé tout entier de la terre

(1) L. I, cap. CLXXVI.
(2) L. X, cap. I.

que de vivre sous le joug d'un despote. Ils repoussèrent les troupes du Bacha; ils lui firent même quelques prisonniers. Je me rappelle à cette occasion une anecdote qui n'est point indifférente aux yeux de celui qui observe les mœurs des peuples, et surtout des peuples auxquels la civilisation n'a pas encore ôté cette rouille qui distingue les hommes de la nature. Dans un moment de trêve, un de ces innocens animaux que l'homme, malgré les services qu'il en tire, se plaît ordinairement à traiter avec mépris et dureté, détaché de son licou, prit le chemin qui conduisoit au camp ennemi. Un des capitaines Sulliotes, s'adressant aux Turcs, avec une voix de Stentor, les pria de leur renvoyer un animal qui leur étoit nécessaire. Les Turcs furent pour cette fois assez honnêtes pour accorder aux Sulliotes leur demande; et ces derniers, comme il s'agissoit d'un échange de prisonniers, leur renvoyèrent un Turc à la place de l'animal. Je ne crois point que ce procédé fût une épigramme de la part de ces braves : mais quand même il ne seroit qu'une marque de mépris pour leurs ennemis, il caractérise toujours cet état de simplicité héroïque, qui précède ordinairement la civilisation des mœurs; état grossier, sans contredit, mais, qui malheureusement est trop souvent remplacé par cette fausseté qu'on décore du nom de politesse. Les héros d'Homère [1] ne se font aucun scrupule d'insulter lâchement aux restes inanimés de leurs ennemis. Cependant Achille, malgré tant de sujets de mécontentement de la part d'Agamemnon, se contente de l'injurier, de le menacer de son sabre; mais il ne le provoque point à un combat singulier; cette extravagance étoit réservée pour des siècles plus éclairés et plus polis. La chose qui fait le plus d'honneur aux Sulliotes et qui prouve qu'ils savent, non-seulement défendre leur patrie, mais encore la conserver par de bonnes loix, c'est que, pour couper racine, non aux duels, qu'ils n'ont jamais connus, mais à la barbare coutume de s'entr'égorger pour des choses frivoles, ils ont fait depuis peu une loi qui les autorise à punir tout

(1) Voyez *Iliade*, XVI, 745.

meurtrier par une forte amende, à raser son habitation du sol de la patrie, et à lui ôter à jamais le droit de la relever. Cette loi, qui feroit honneur à un Solon ou à un Lycurgue, a quelque rapport avec les expiations qu'on faisoit subir aux meurtriers dans les temps héroïques. Ce n'est pas le seul trait de ressemblance que les Sulliotes ont avec les anciens Grecs. On sait que ces derniers n'alloient jamais à la guerre sans avoir un devin à leur suite. Le Calchas des Sulliotes se nomme *le père Samuel*. Il ne diffère des anciens devins qu'en ce que ceux-ci cherchoient leurs prédictions dans les entrailles des animaux égorgés, au lieu que lui, il tire tous ses oracles de l'Écriture-Sainte. Il explique à ses compatriotes Isaïe, Ézéchiel, Daniel, Jérémie : les passages les plus obscurs de ces prophètes sont pour le père et prophète Samuel la chose du monde la plus simple ; il les applique tous aux événemens dont nous sommes témoins depuis quelques années, et il y trouve partout les François. Et comme il est en grande vénération dans le pays et que ses prophéties se propagent de cette nouvelle Dodone dans toute la Grèce, les François sont devenus le Messie de la plupart des Grecs. Je ne me suis étendu sur les braves Sulliotes que parce que l'énergie avec laquelle ils défendent depuis quelques années leur liberté, exaltée par les événemens arrivés en France, a influé sur le reste de la Grèce d'une manière très-marquée.

Si parmi les causes de la révolution morale qui s'opère dans ce moment chez les Grecs, j'ai assigné la dernière place à la révolution françoise, c'est qu'en effet elle est la dernière dans l'ordre du temps, quoiqu'elle soit celle qui a le plus contribué à consolider dans les esprits des Grecs l'idée salutaire qu'ils avoient déjà conçue de la nécessité de s'éclairer. Il n'y a pas trente ans qu'il étoit rare de trouver dans chacune des quatre ou cinq grandes villes du Levant deux ou trois Grecs en état d'entendre et de parler passablement la langue Françoise ; elle y est maintenant et y devient de plus en plus presque aussi commune que la langue Italienne, et procure aux Grecs une connoissance plus intime des François et de leurs livres. Une autre cause,

également dépendante de la révolution Françoise, vint augmenter cette connoissance. L'état déplorable où le commerce François fut réduit à cette époque, et la disette qu'éprouvoit alors la brave armée d'Italie, et même le zèle de servir les François, amenèrent un grand nombre de négocians et de capitaines Grecs, en France. Ils y ont débité leurs cargaisons avec des profits considérables; mais le profit le plus essentiel qu'ils ont rapporté chez eux, a été le plus ou moins d'instruction qu'ils ont acquise. L'âge, la profession ou d'autres circonstances n'ont pas sans doute permis que tous fussent instruits; mais tous, témoins de la grandeur de la nation, et convaincus que cette grandeur n'étoit que l'effet des lumières, retournèrent dans leurs foyers moins ignorans qu'ils n'étoient avant que de les quitter; tous emportèrent avec eux le regret de n'avoir pas plus tôt connu la France, et le désir de donner de l'instruction à leurs enfans, et de contribuer de tous leurs moyens à la révolution morale déjà commencée dans leur patrie.

Les événemens arrivés en France ont imprimé à la révolution morale de la Grèce une marche plus régulière, et un caractère de vitalité, si je puis m'exprimer ainsi, si prononcé que les Grecs ne peuvent plus reculer dans la nouvelle carrière qu'ils se sont ouverte. Je dis plus : il existe dans ce moment dans la Grèce assez de livres Européens traduits, assez d'hommes instruits, pour que, après avoir fait fleurir les lettres chez eux, ils viennent encore les faire renaître une seconde fois en Europe, s'il étoit possible que l'Europe retombât dans la barbarie du treizième et du quatorzième siècle. Il suffit à l'observateur impartial de jeter les yeux sur le catalogue des traductions en grec moderne, faites seulement depuis quelques années, pour se convaincre que les Grecs lettrés sont aujourd'hui en plus grand nombre et beaucoup plus instruits, que ne l'étoient les Grecs du quinzième siècle, qui, fuyant une patrie préparée par le despotisme des souverains nationaux à subir un joug étranger, vinrent offrir à l'Europe, pour prix de l'asyle qu'elle leur donnoit, le peu de lumières qui leur restoit encore.

Dans le catalogue des livres dont je viens de parler, et qui seroit trop long pour trouver place ici, on voit un grand nombre d'ouvrages de *Mathématiques*, l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, la *Logique* de Condillac, la *Grammaire des sciences philosophiques* de Martin, des traités de *Chymie*, et notamment la *Philosophie chymique* de Fourcroy, l'ouvrage de Montesquieu *sur les Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Je ne parle point d'un grand nombre d'ouvrages d'agrément et d'instruction, comme quelques pièces de théâtre, des romans, des traités sur l'éducation, qu'on a déjà traduits et qu'on traduit tous les jours des différentes langues de l'Europe. La traduction du *Voyage d'Anacharsis*, commencée, et suspendue par des causes que pour l'honneur du siècle où nous vivons je dois passer sous silence, va se continuer. Des ouvrages traduits et accompagnés de notes, et des pamphlets écrits originairement en grec qui auroient excité des murmures il y a trente ans, sont lus avec plaisir, ou du moins ne provoquent point la censure de ceux qui avoient le plus d'intérêt à murmurer. Des cartes géographiques en grec moderne sont déjà connues depuis quelques années; et il a paru des livres de géographie, dans lesquels on trouve quelques cantons de la Grèce décrits avec exactitude. Une bonne partie des auteurs de la Byzantine, déjà détruite, apprend au peuple, parmi lequel elle est répandue, la véritable cause de ses malheurs. On s'occupe d'un dictionnaire grec aussi étendu que le Trésor d'Henri Estienne; et l'on pousse le soin jusqu'au grec moderne. Cet idiome, issu de la langue des célèbres écrivains Grecs de l'Antiquité, comme l'Italien, le François et quelques autres langues de l'Europe le sont du Latin, a sur ces dernières l'avantage de s'être un peu moins écarté de sa source. Malgré cela, c'est une langue nouvelle, qui se trouve à peu près à la même époque où étoit la langue Françoise au siècle de Montaigne. Les gens instruits de la nation, qui l'ont jusqu'ici négligée, et méprisée même jusqu'à un certain point, forcés maintenant de l'employer pour faire connoître à la nation les ouvrages étrangers, ont été naturellement conduits à mé-

diter sur toutes les ressources qu'elle peut fournir d'elle-même, comme sur celles dont on pourroit l'enrichir. Et l'on sent déjà que cette langue est aussi dans une espèce de révolution. Cultivée par tant de plumes diverses, il est encore difficile de prévoir au juste le terme où elle doit se fixer, ou le caractère qui doit la distinguer des autres langues. A en juger par son enfance, elle promet une réunion de bonnes qualités, difficile à rencontrer ailleurs. Comme, parmi les livres qu'on traduit, il y en a un nombre considérable sur des sciences exactes, il est à présumer qu'une de ces qualités sera la clarté ; et, comme elle conserve encore beaucoup de tours et quelques inversions du Grec ancien, on est fondé à croire que les écrivains modernes, loin de les bannir, comme un obstacle à la clarté, s'étudieront à les concilier avec cette première qualité, de manière que de cette réunion résulte une langue qui porte sous les fleurs d'une brillante imagination les fruits mûrs de la raison. Déjà un dictionnaire Grec-François et Italien a paru au commencement de la révolution Françoise ; ce travail ne se ressent que trop de la précipitation avec laquelle on l'a fait ; mais il prouve au moins la fermentation qui règne dans les esprits grecs.

Cette augmentation de livres n'est due qu'à l'accroissement de lumières. Répandus comme ils le sont parmi le peuple, ils serviront à leur tour à augmenter les lumières, et à corriger les mœurs de la nation. L'œil de l'observateur aperçoit déjà avec une satisfaction secrète l'influence et les effets de ces lumières. Déjà l'on voit chez les Grecs des hommes, qui n'ont d'autre instruction que celle qu'on peut acquérir par la simple lecture, penser et agir d'une manière qui fait concevoir les espérances les plus consolantes. On trouve des riches [1], comme je l'ai déjà dit et j'aime à le redire encore, qui savent faire de leurs richesses un emploi plus honorable et plus digne d'un homme qui pense. On les voit doter des colléges, encourager les ta-

(1) Parmi ces riches, MM. les frères Zosimà doivent occuper un rang distingué. C'est à leur zèle patriotique que la nation doit l'impression de plusieurs ouvrages utiles.

lens, secourir de leur bourse et honorer de leur amitié, je dirai presque de leur respect, la jeunesse dont les facultés pécuniaires n'égalent point l'ardeur de s'instruire qui la dévore. A l'heure que je parle, il existe en Europe beaucoup de jeunes Grecs, qui étudient aux frais de leurs communautés respectives, et un plus grand nombre encore qui doivent les lumières qu'ils acquièrent à la libéralité de particuliers.

Malgré la longueur de mes observations sur l'état actuel de la Grèce, je sens que je n'en ai donné qu'une esquisse. Mais il est temps que je finisse ; et je ne puis mieux le faire qu'en résumant tout ce que je viens de dire.

Au milieu du siècle passé, les Grecs étoient une nation pauvre, qui gémissoit sous le joug le plus affreux, et éprouvoit tous les funestes effets d'un long asservissement. Il existoit encore au sein de la nation un très-petit nombre de colléges, dans lesquels un très-petit nombre de Grecs n'acquéroit qu'une connoissance superficielle de la langue Grecque. Le reste de la nation étoit condamné à la plus crasse ignorance, ou à ne lire que des livres dont la connoissance vaut encore moins que l'ignorance. Vers cette époque les lumières d'une grande partie de l'Europe prennent une nouvelle direction, à laquelle contribuent plus que les autres les Philosophes François. L'Encyclopédie fut l'effet de cette direction et ensuite la cause qui la soutint. Quelques rayons de ces lumières s'échappent et pénètrent en Grèce. La Grèce ne ferme point les yeux à ces rayons; mais elle est encore trop affoiblie et trop pauvre, pour en recevoir et soutenir tout l'éclat. Des circonstances extraordinaires ouvrent d'un côté de nouveaux canaux au commerce du Levant, et allument de l'autre une guerre qui finit par dissiper tout le prestige qui entouroit la puissance Ottomane. Par ces deux événemens les Grecs, jusqu'alors abattus, se relèvent dans la même proportion que l'orgueil de leurs oppresseurs s'abaisse, et que leur despotisme se mitige en quelque sorte. C'est ici la véritable époque du réveil des Grecs. Les esprits, sortis de leur léthargie, s'étonnent de se voir dans cet état déplorable ; et cette vanité

même nationale qui les avoit jusqu'alors empêchés de le sentir, augmente leur étonnement, et les irrite. La nation contemple, pour la première fois, le spectacle hideux de son ignorance, et frémit en portant ses regards sur l'espace immense qui la sépare de la gloire de ses ancêtres. Cependant cette douloureuse découverte ne jette point les Grecs dans le désespoir: *Nous descendons des Grecs,* se sont-ils dit tacitement, *il faut tâcher de redevenir dignes de ce nom, ou ne plus le porter.* Dès ce moment, les anciens colléges commencent à se reformer, et des nouveaux viennent en augmenter le nombre; des jeunes gens s'expatrient, pour apprendre les langues et acquérir les lumières des nations éclairées de l'Europe; à peine sont-ils retournés chez eux, qu'on les place à la tête de l'instruction nationale; par leurs leçons de vive voix et par leurs traductions de divers livres étrangers, la nation s'instruit et sent de plus en plus le besoin de l'instruction. Tout cela s'opère lentement; mais il s'opère sans interruption. La révolution Françoise arrive enfin, et ne manque point, comme on devoit s'y attendre, à donner une nouvelle impulsion à la révolution morale, déjà commencée chez les Grecs; impulsion d'autant plus forte qu'elle étoit accompagnée de l'espérance d'une amélioration du sort de la Grèce. Par cette nouvelle secousse les esprits s'agitent, s'exaltent même au point de produire des prodiges de valeur dans quelques petits coins, et des projets plus vastes sur une plus grande étendue de la Grèce. Les Grecs, ne voyant dans les succès étonnants des armées Françoises que l'effet des lumières, cherchent à multiplier les moyens d'instruction à proportion de leur admiration pour ces succès. Les traductions des livres étrangers, commencées depuis la première époque du réveil de la nation, n'ont jamais été poussées avec autant d'activité qu'elles l'ont été pendant et après la révolution Françoise. On peut dire sans exagérer que pendant les dix années de cette révolution, qui furent aussi les dix dernières du siècle passé, il a paru dans la Grèce beaucoup plus de livres instructifs sur différents sujets qu'il n'en avoit paru pendant tout l'espace qui s'étoit

écoulé depuis la destruction de l'empire d'Orient. La révolution Françoise est terminée, et quelque temps avant cette révolution les Russes avoient accordé la paix aux Turcs; mais les effets que ces deux événemens ont produits sur les esprits des Grecs subsistent; et il est d'autant moins probable qu'ils s'en effacent, que les Grecs possèdent actuellement plus de moyens pécuniaires, et qu'ils sont beaucoup moins ignorans. Le petit nombre de livres, l'ignorance de l'imprimerie, le défaut de communication, empêchoient autrefois que les peuples fussent éclairés ou qu'ils recouvrassent les lumières qu'ils avoient perdues. Maintenant il est tout aussi facile de transporter les lumières d'un pays à l'autre que de transporter leurs productions et leurs denrées respectives. Et dans le fait, depuis quelques années, les Grecs ont ajouté à leur commerce ordinaire celui des sciences. De toute l'Europe, et particulièrement de la France, ils exportent des livres et des lumières, comme ils exportent des draps, des métaux ouvragés et d'autres productions de l'industrie Européenne. La seule chose qui les empêche encore de donner à cette nouvelle branche de commerce toute l'extension dont elle est susceptible, c'est un certain ménagement pour le gouvernement; ménagement dicté par la prudence et justifié par la manière dont ce gouvernement traite les lumières.

Tel est l'état présent de la Grèce ; tels sont les sentimens de la génération actuelle des Grecs modernes. Lorsque j'ai pris la plume pour tracer cet état, un combat s'étoit élevé dans mon âme, et il n'a cessé qu'au moment où je la quitte. La vérité avec sa voix sévère m'imposoit le devoir sacré de présenter les faits tels qu'ils sont; la patrie, courbée sous le joug, levoit ses yeux noyés dans les larmes, et, me montrant son sein déchiré, me conjuroit, pour prix de la naissance et de l'éducation qu'elle m'a données, de ne révéler aux yeux des étrangers pas même la vérité de son état passé. Je me rends justice, si je dis que je sors victorieux de ce combat sans trahir la vérité ni la patrie. O vérité! ne crains point que je souille ma plume par le mensonge; ô ma patrie! si je n'avois eu que du mal à dire de vous, la

plume me tomberoit mille fois de la main, avant que de tracer un seul mot. Vos fautes passées ne sont plus à vous, je ne les ai rappelées que pour faire sentir davantage le mérite de votre conduite présente. S'il est beau de ne jamais tomber, c'est une vertu plus appropriée à la nature de l'homme de se relever de sa chute. A présent que vous faites des efforts pour vous relever, qu'importe que diverses circonstances vous aient précipitée dans un abîme de malheurs? Plus il est profond, cet abîme, plus les efforts que vous faites pour en sortir seront appréciés et plus le succès qui doit les couronner sera glorieux. Votre chute vous est commune avec plusieurs autres peuples; mais, si vous continuez à vous conduire comme vous faites depuis quelques années, vous aurez fourni au pinceau de l'histoire le premier exemple de la régénération d'un peuple. Cette chute même, qu'on vous a tant reprochée, n'a jamais été si complette qu'elle ne vous ait laissé quelque sentiment de votre ancienne grandeur.

Je n'ai pris la plume, ô ma patrie! que pour annoncer le premier votre régénération commencée à toute l'Europe, et particulièrement à cette nation hospitalière et philanthrope, au sein de laquelle j'ai trouvé une nouvelle patrie depuis que j'ai eu le malheur de me séparer de vous. C'est une dette que je vous paye, et en même temps une précaution que j'ai cru devoir prendre pour votre gloire future. Si jamais quelque nation magnanime vouloit vous tendre une main secourable et seconder vos efforts, que cette nation sache qu'elle aura tous les titres à votre gratitude, qu'elle méritera de tout le genre humain, mais qu'elle soit aussi persuadée d'avance qu'elle ne sera point la première à dissiper les ténèbres de la Grèce moderne. De vous-même, ô ma patrie, et sans secours étranger, dès que les circonstances l'ont permis, vous venez d'ouvrir les yeux aux lumières, vous les cherchez de tous côtés, vous les introduisez chez vous: et, par cette conduite, vous prouvez à l'univers que si des circonstances malheureuses peuvent dévaster le sol le plus fertile, elles ne peuvent point lui ôter sa fécondité naturelle; une légère pluie et un peu de

culture suffisent pour y faire germer de nouveau toutes les richesses qui le couvroient. Sans doute ils ne sont pas encore arrivés pour vous, ces temps heureux où vous serez l'émule de l'ancienne Grèce, et même des nations les plus éclairées de l'Europe; mais la manière dont vous commencez, l'ardeur et la persévérance de votre jeunesse étudiante, le zèle de vos riches, tout annonce que vous ne serez pas toujours ce que vous avez été depuis quelques siècles. Dans la nouvelle carrière que vous vous êtes ouverte, vous avez déjà fait trop de pas, pour qu'il vous soit désormais possible de reculer. Quant à moi, si je suis encore attaché à une vie empoisonnée par l'amertume des maux qui vous accablent, c'est dans l'espoir de vous voir reprendre bientôt votre rang parmi les nations. En mettant sous les yeux des observateurs de l'homme votre conduite présente, je rends justice à la vérité, à vous, et à la philanthropie de mes respectables collègues, qui ne manqueront pas à s'intéresser à votre sort.

Post-Scriptum. Au moment où je viens de finir ce mémoire, je reçois deux circulaires imprimées. La première est du Patriarche de Constantinople et du Synode; la seconde, des quatre administrateurs laïques nommés par ce Synode, pour rétablir dans le mont Athos l'école où l'on enseigna pour la première fois la logique dont j'ai parlé dans ce mémoire, ou, pour mieux dire, pour y établir une université. Dans cette circulaire, adressée à toute la nation, les quatre administrateurs désignent à leur tour deux procureurs dans chaque ville un peu considérable du Levant, et dans celles de l'Europe où il y a des Grecs, pour recevoir les contributions volontaires, nécessaires à cet établissement national. La circulaire du Patriarche et du Synode, après les bénédictions d'usage, commence par ces mots remarquables : « Chaque être est doué de qua- « lités qui lui sont propres : celle de l'homme est la raison; « mais cette raison a besoin d'être cultivée, etc. » Voilà donc ces Grecs superstitieux, qui, suivant un philosophe

moderne [1], n'attendoient qu'un moment favorable pour s'égorger au nom de la religion; les voilà, dis-je, qui, loin d'établir un tribunal d'inquisition, s'occupent paisiblement des moyens de cultiver leur raison; et c'est le Clergé qui prend l'initiative d'une pareille réforme.

(1) Pauw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*, t. I, p. 109.

INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DE LA NATURE

ET DE LA MÉDECINE

TRADUITE DE L'ALLEMAND

D'APRÈS LA SECONDE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

DE M. SELLE

PROFESSEUR EN MÉDECINE, MÉDECIN DE LA CHARITÉ
ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN

PAR CORAY

DOCTEUR EN MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

OUVRAGE NÉCESSAIRE A TOUS LES ÉTUDIANS EN MÉDECINE.

A MONTPELLIER
DE L'IMPRIMERIE DE TOURNEL, PÈRE ET FILS
IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

L'AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Ce petit ouvrage peut être regardé comme une grammaire de médecine. Il renferme des connoissances nécessaires aux commençans, utiles aux médecins, et même aux gens du monde, dont l'esprit est cultivé par l'éducation.

Les premiers y verront toute l'étendue du vaste champ de la médecine, et, guidés par des principes certains, ils le parcourront plus aisément, ou, s'ils ne se sentent pas les forces nécessaires, ils abandonneront une étude qui ne peut faire d'eux que des fléaux de la société.

Les praticiens qui ont le malheur d'avoir fait de mauvaises études trouveront encore dans la lecture de cet ouvrage de quoi réparer les erreurs commises dans l'école et le mal qu'ils ont fait à la société, et prendront peut-être la ferme résolution de se perfectionner dans un art qu'ils croyoient déjà posséder à fond, ou ils auront le noble courage d'en abandonner l'exercice, pour rentrer dans la classe des hommes probes en sortant de celle des mauvais médecins.

Les gens du monde, qui ne connoissent point la médecine, qui n'ont ni l'envie ni le loisir de lire des ouvrages qui traitent de cette science, mais qui sont cependant bien aises de trouver réunis dans un petit volume tous les matériaux qui entrent dans la construction de l'édifice de la médecine, trouveront également dans cet ouvrage de quoi satisfaire leur curiosité. Mais il ne faut pas cependant croire que cette satisfaction soit le seul fruit qu'ils en doivent recueillir; en le méditant avec un peu d'attention, ils

se guériront de deux préjugés également funestes à la conservation de leur santé et de leur vie.

En considérant l'immense étendue de connoissances qu'exige l'exercice de la médecine, et des devoirs que doit remplir le médecin, ils en tireront cette conclusion bien naturelle : si le médecin le plus instruit n'est pas toujours à l'abri de commettre des erreurs, à combien plus forte raison doit se tromper l'homme du monde qui, sans autre secours que celui de quelques recettes mal combinées, ou de quelques conseils de vieilles femmes, s'arroge le titre d'être son propre médecin, et pousse même la témérité jusqu'à vouloir être celui des autres! Si la lecture de cet ouvrage pouvoit guérir de cette manie universelle de se mêler de médecine, ce seroit déjà un très-grand avantage pour le bien public.

Un autre préjugé non moins funeste est celui de prétendre juger d'un art qu'on ne connoît point, et de se régler, dans le choix d'un médecin, d'après des autorités plutôt que d'après un raisonnement solide. Cet ouvrage, en exposant toutes les qualités acquises et naturelles qui doivent former le médecin, fournit en même temps aux gens du monde des signes, à l'aide desquels ils puissent jusqu'à un certain point distinguer le vrai médecin du charlatan[1]. On éprouve tour à tour l'indignation et la pitié, quand on voit ce dernier exercer son art homicide sous l'égide d'une réputation usurpée, tandis que le médecin instruit, mais modeste, est condamné et repoussé par des hommes qui ne peuvent pas être ses juges compétens. Il est donc essentiel d'éclairer ceux qui veulent absolument s'ériger en juges d'une profession qu'ils ne connoissent point, en

(1) J'avertis que je prends ici le mot *charlatan* dans sa signification la plus étendue. Par ce mot, je n'entends pas seulement ceux qui font distribuer des affiches dans les rues. Tout mauvais médecin qui s'obstine à vouloir gagner sa vie par l'exercice de la médecine est à mes yeux un *charlatan ;* tout médecin qui possède quelques connoissances, mais qui s'occupe plus du soin d'augmenter sa fortune qu'il ne s'applique à augmenter ses connoissances, est encore un *charlatan.*

leur fournissant quelques moyens qui les mettent en état de juger d'une manière moins arbitraire.

L'art est long, la vie est courte, dit *Hippocrate*. Cet aphorisme sublime [1], en même temps qu'il renferme tous les devoirs du médecin, fournit à ceux qui ne le sont point un moyen qui, bien appliqué, ne peut manquer de les éclairer sur le choix de celui à qui ils sont obligés de confier leur vie et leur santé.

Un homme qui a fait de très-courtes ou de très-mauvaises études dans un art, auquel la vie entière d'un homme suffit à peine, ne peut être qu'un mauvais médecin.

Un homme qui n'a pas naturellement l'esprit assez vaste pour embrasser à la fois, souvent dans un espace de tems très-court, toutes les circonstances qui constituent un cas de maladie particulier, pour les comparer entre elles et avec d'autres circonstances analogues, acquises par une expérience antérieure, afin de porter un jugement sur la maladie qui fait l'objet de son examen, ne peut pas être un bon médecin [2]. Pour juger un tel médecin, on n'a qu'à faire attention à la manière dont il exerce ses facultés intellectuelles dans les circonstances ordinaires de la vie.

Un homme instruit dans toutes les branches et dans toutes les sciences auxiliaires de la médecine, mais qui affectionne par préférence une branche qui n'est pas précisément la pratique, peut devenir un grand naturaliste, un

(1) *Aphor. Sect. I, n° 1.* J'appelle cet aphorisme, sublime, non-seulement à cause des grandes idées qu'il renferme, mais encore par rapport à l'élocution. Placé à la tête de tous les aphorismes auxquels il sert d'introduction, et énoncé d'une manière noble et concise, il ressemble au frontispice d'un superbe palais, chef-d'œuvre d'architecture, qui vous annonce au premier coup d'œil la majesté de tout l'édifice. Il est étonnant que *Démétrius* de Phalère ait voulu le critiquer (*De elocutione IV, p.* 5, *edit. Oxon.*, 1676); mais il faut remarquer que ce rhéteur ou grammairien vivoit dans un siècle où la Grèce commençoit déjà à perdre le sentiment du beau avec celui de sa liberté.

(2) *Tempus præceps, experimentum periculosum, judicium difficile.* Aphor., ibid.

grand anatomiste, un grand chimiste, etc.; mais il ne sera jamais qu'un médecin très-médiocre [1].

Un homme qui a tous les jours un nombre de malades à voir si considérable, qu'à peine peut-il donner quelques minutes d'attention à chacun d'eux en particulier, peut bien devenir un médecin riche; mais il ne pourra jamais augmenter la masse de ses connoissances pratiques. Les maladies présentent souvent une physionomie si vague, que ce n'est qu'à l'aide d'une observation minutieuse et d'informations très-détaillées de la part du malade et des assistans, ce n'est qu'en le voyant dans différentes heures de la journée [2], qu'on peut parvenir à la déchiffrer. Il est certain qu'à moins de se borner à un très-petit nombre de malades, il est impossible qu'on en ait un pareil soin; et il n'est pas moins vrai que, moins on a de malades, moins

(1) Il faut que le bon médecin se soumette tous les jours à l'examen que *Pythagore* recommande à tous les hommes sur leur conduite journalière avant que de se coucher. De retour de ses visites, au lieu de s'amuser à des recherches d'histoire naturelle, de chimie. etc., à moins que ces recherches n'aient quelque rapport avec la pratique, ou qu'elles ne tendent à éclaircir quelque point de l'économie animale, il doit se rendre compte de tout ce qu'il aura observé ou ordonné chez ses différens malades, et songer à ce qu'il doit observer ou ordonner le lendemain; il doit se dire sans cesse, comme le vouloit PYTHAGORE: En quoi ai-je péché? Quel bien ai-je fait? Quel devoir ai-je négligé?

(2) *Hippocrate*, non content de conseiller au médecin d'entrer souvent chez ses malades (*ingressu utere frequenter, visita diligentius*), vouloit encore qu'il laissât chez eux, en qualité de garde-malade. quelqu'un de ses élèves, afin, dit-il, qu'il n'ignorât rien de tout ce qui s'y passe, même pendant son absence : *sic autem ex discipulis aliquis præsens..... ut et in intervallis nihil te lateat. De decent. ornat., p.* 58 *et* 59, *edit. de Van-der-Linden. Celse* ne fait que paraphraser cette idée d'*Hippocrate*, lorsqu'il dit : « Ex his autem intelligi potest « ab uno medico multos non posse curari, eumque, si artifex est, « idoneum esse, qui non multum ab ægro recedit. Sed qui quæstui « serviunt, quoniam is major ex populo est, libenter amplectuntur ea « præcepta, quæ sedulitatem non exigunt. » *L. III, Cap.* 3. Qu'on compare cette tendre sollicitude du Père de la médecine avec notre manière leste de visiter les malades, et l'on aura la solution de ce problème: pourquoi la médecine a-t-elle fait si peu de progrès pendant plus de vingt siècles qui se sont écoulés depuis celui de son fondateur?

on a de moyens de faire une fortune brillante. Mais ne vaut-il pas mieux embrasser quelque autre métier lucratif, si l'on veut apaiser la soif de l'or (*auri sacram famem*), que d'avilir ainsi le seul art qui puisse élever l'artiste au rang d'un Dieu[1]?

Un homme qui observe et qui examine peu, mais qui agit beaucoup, qui aime à donner plus de drogues que de conseils de conduite et de régime, ne peut pas être un bon médecin. La nature, toujours attentive à conserver la santé du corps, ne l'abandonne point, quand il est malade. Elle agit sans cesse, et ses actions ont pour but de le ramener à l'équilibre qu'il a perdu, et qui constitue la santé[2]. Ce n'est pas à dire qu'elle ne s'écarte quelquefois de ce but : la nature a ses erreurs dans le physique comme dans le moral ; et ce sont précisément ces erreurs qui font l'objet de la médecine, en même temps qu'elles en prouvent la nécessité. Mais ce n'est point en l'accablant par la multitude des remèdes, qu'on peut diriger ses mouvements, seconder ses efforts, ou les ramener au véritable but, lorsqu'ils semblent s'en écarter. C'est par un traitement plus expectant qu'agissant[3] ; c'est souvent par le seul régime, et jamais par un grand nombre de recettes ; c'est enfin en ne prescrivant rien que la nature ne l'exige par des signes non équivoques, que le médecin parviendra à l'aider dans son travail. Tout ce qu'il aura prescrit sans une indication claire, ne fût-ce qu'un verre d'eau, ne fera qu'entraver les opérations de la nature. Oui ! il peut exister des cas de maladies où un verre d'eau donné sans nécessité n'est point une chose indifférente, comme il en existe d'autres qui n'exigent absolument que le seul régime, et pas un seul remède[4], et dans lesquels la présence du

(1) *Medicus enim philosophus est Deo æqualis. Ibid., p.* 55. C'est encore *Hippocrate* qui décore de ce glorieux titre le vrai médecin.

(2) *Morborum naturæ medici. Epidem. I, VI, Sect. V, p.* 809.

(3) Voyez l'excellent mémoire de VOULLONNE *sur la Médecine agissante et expectante.*

(4) « *Bonum enim aliquandò medicamentum est nullum adhibere medicamentum.* » *De articulis,* p. 791, *extr.*

médecin seroit presque inutile, si le malade avoit assez de force d'esprit pour se prémunir contre ses propres erreurs et celles des assistans dangereusement officieux[1].

Un homme plein d'orgueil et d'arrogance, quelque instruit qu'il paroisse d'ailleurs, ne peut être qu'un mauvais médecin[2]. Ce que nous savons de science certaine en médecine n'égale pas, à beaucoup près, ce que nous ne présumons que par conjecture ; et l'un et l'autre sont encore si peu de chose, relativement à ce que nous ignorons absolument, qu'un médecin sage a plus lieu de s'humilier que de s'enorgueillir de son savoir[3]. L'orgueil qui croit tout savoir, en devenant un obstacle pour l'acquisition de nouvelles connoissances, exclut en même tems cette aménité du caractère et cette complaisance si nécessaire envers les malades[4], quand on veut leur inspirer la confiance, et les décider à exposer les plus petites circonstances, les plus petits détails de leurs maux ; détails dont dépend souvent le succès d'une cure.

Mais il faut prendre garde, en évitant cette âpreté du caractère, de tomber dans l'excès opposé, qui est cette vile complaisance pour tous les caprices des malades[5].

(1) *Oportet autem non solum se ipsum exhibere quæ decet facientem, sed etiam ægrotum et præsentes, et quæ externa sunt. Aphor. eod.*

(2) « Arrogans enim existimatio sui, prœsertim in medicina, « habentibus (Medicis) quidem in crimen vertitur, utentibus (ægrotis) « vero perniciem affert. » *De decent. ornat. p.* 54. La traduction de ce passage telle que je la donne ici, est bien différente de celle des autres traducteurs.

(3) « Medicinam citò discere non est possibile, propterea quod « firma aliqua ac constans doctrina in eâ tradi nequit. » *De locis in homine*, p. 392. sqq.

(4) Convenit ut medicus commitatem quamdam sibi adjunctam « habeat ; austeritas enim et sanis et œgris difficilem accessum prol« bet. » *de decent ornat. p.* 56.

(5) « Ces médecins complaisans (dit *Galien*, en parlant de *Thes« salus* et de quelques autres médecins, qui à force de ramper aux « pieds des grands et des riches avoient acquis une fortune et une « réputation brillantes), sont attentifs à satisfaire tous les goûts de « leurs malades. Si ceux-ci veulent boire à la glace, ils ne font « aucune difficulté de leur accorder leur demande ; s'ils veulent se

Un médecin qui se ravale à ce point ne peut jamais être qu'un charlatan. Le bon médecin doit abandonner un malade dès qu'il s'aperçoit que, par indocilité ou par défaut de confiance, il ne suit aucun de ses conseils. Il y a des personnes qui, favorisées par une fortune qui leur permet de prodiguer l'or, aiment les visites du médecin ; mais elles ne s'en servent que comme d'un agréable parleur, d'un nouvelliste, d'un homme d'affaires et quelquefois même d'un bouffon plutôt que comme d'un médecin. Le praticien qui, au lieu d'étudier les devoirs de sa profession, perd son tems à jouer un semblable rôle dans les maisons des riches, qui descend de la gravité [1] de sa profession au vil métier d'un flatteur, peut être un passable histrion, mais il ne sera jamais un médecin.

Un praticien qui, dans des cas difficiles, n'aime point à s'aider des conseils de ses confrères, qui évite de les appeler à son secours, qui est envieux de leurs succès, qui en parle avec dédain, ou qui cherche à les dénigrer [2], ne peut non plus être un bon médecin. Il existe des cas où les avis même de ceux qui entourent le malade, quoique étrangers à l'art, ne doivent pas être écoutés avec indifférence ; parce qu'ils pourroient être le résul-

« baigner, ils se baignent ; s'ils désirent du vin, ils leur en donnent : « en un mot, ils obéissent, comme de vils esclaves, à tous leurs « caprices, et ne rougissent point de tenir une conduite si opposée à « celle des anciens médecins, descendans d'*Esculape*, qui commandoient à leurs malades, comme un capitaine à ses soldats, ou un « prince à ses sujets. » De method. medendi, lib. I. *Cap. I. oper.* « T. IV, p. 35.

(1) On sent bien que je ne parle pas ici de cette gravité pédantesque qui sert souvent de manteau à l'ignorance, mais d'une gravité telle que la recommande *Hippocrate*, « gravem et humanum...... figuram « faciei meditabundam, sine tamen amarulentiâ, ne arrogans et « homines odio habens videatur ; qui vero in risum effusus ac nimiùm « hilaris est, scurra habetur, quod maximè vitandum est. » *De medico*, *p. 44 sqq.*

(2) Il serait trop long de rapporter tout ce que dit *Hippocrate*, sur la nécessité des consultations et sur la basse jalousie par laquelle les médecins se déshonorent quelquefois. Voyez son traité intitulé : *Præceptiones*, p. 64.

tat d'une observation faite pendant l'absence du médecin [1].

Un praticien qui exerce sa profession de la manière dont on exerceroit tout autre métier, qui mendie les pratiques, comme un marchand cherche à achalander sa boutique, qui emploie la basse intrigue pour se faire une réputation, et qui assiége les maisons des riches avec une opiniâtreté cynique, ne pourra jamais être qu'un charlatan sans pudeur.

Enfin, pour être bon médecin, ce n'est point assez d'éviter tous ces défauts, ni d'exercer son art avec une certaine décence ; ce n'est point assez d'être instruit dans toutes les parties de la médecine : il faut de plus être vertueux, il faut être pénétré de cette philanthropie qui fait qu'on néglige ses propres intérêts pour se dévouer tout entier au bien de ses semblables ; il faut s'assimiler à la divinité, cette source intarissable de bienfaits, et se placer, comme elle, dans ce degré de supériorité qui méprise toutes les conditions humaines, et qui tend sans cesse à opérer le plus grand bien possible. De deux médecins également instruits, celui qui aura participé plus à cette vertu, aura plus de succès dans ses entreprises. Pénétré de ses devoirs, il apportera une attention plus scrupuleuse à l'examen d'une maladie ; il s'informera avec plus de patience de tous les symptômes, de toutes les circonstances qui l'accompagnent ; il subviendra aux besoins de son malade, maltraité par la fortune, bien loin d'exiger le salaire de ses soins ; il tarira la source de ses larmes en laissant couler les siennes ; il tâchera de le consoler et de lui inspirer la confiance et le courage qui suffisent souvent pour le délivrer de ses maux [2] ; il entrera chez lui à

(1) « Neque vero pigeat te vel ab artis ignaris siscitari, si quid conferre videatur ad curationis utilitatem. » *Præceptiones*, p. 61.

(2) « Quandoque etiam gratis cures.... quod si occasio exercendæ « liberalitatis, ferendæve opis se obtulerit, vel peregrino vel egeno. « hisce talibus maxime opituleris ; si enim adfuerit erga homines « amor, adest etiam amor erga artem. Nam ægrorum aliqui, tametsi « sentiant morbum suum periculosum esse, tamen Medici probitate « et humanitate oblectati, sanitati restituuntur ». *Ibid.*, p. 63.

toutes les heures du jour avec le même empressement qu'il montre en entrant dans la maison du riche ; il s'efforcera d'éloigner avec la même sollicitude la mort hideuse qui frappe sans distinction à sa porte comme à celle de l'homme le plus puissant [1]. Sans cette philanthropie, on ne peut se passionner pour son art, et, à moins de le cultiver avec passion, on ne pourra jamais s'y perfectionner.

Ces signes suffisent sans doute pour distinguer les bons médecins d'avec les mauvais ; mais il me reste encore à parler d'un préjugé très-commun parmi les gens du monde, et qui consiste à juger du mérite d'un praticien par ses heureuses cures. Outre que ces prétendues cures peuvent souvent n'être que l'effet du hasard, ainsi que l'observe M. Selle dans le cours de cet ouvrage, une considération très-importante et propre à désabuser les mauvais juges, c'est que souvent on a l'air de guérir une maladie, tandis qu'on n'a fait que la pallier, ou qu'on l'a traitée d'une manière si peu méthodique, qu'on en a laissé les germes, qui tôt ou tard se manifesteront à la moindre occasion, sous la forme d'autres maladies plus funestes. Ces dernières maladies, suites naturelles d'une mauvaise cure, pour être plus ou moins éloignées de l'époque de celle dont elles dépendent en effet, et qu'on a précipitamment ou mal guérie, sont regardées par le vulgaire comme de nouvelles maladies, et on appelle de nouveau le médecin habile qui les a fait naître, pour les pallier encore une fois ou pour les rendre mortelles. C'est ainsi que des maladies aiguës ou des fièvres intermittentes, traitées sans méthode, deviennent la source d'une infinité d'affections chroniques qui rendent l'existence insupportable à l'imprudente victime de l'empirisme. Je ne parle point de certaines maladies chroniques, qu'il ne faut pas même songer à guérir, par la raison qu'elles sont comme des crises que la nature s'est ménagées, et que le médecin doit respecter [2]; ni de celles de l'enfance, qui, rebelles à

(1) *Pallida mors æquo pulsat pede, etc. Horat., l. I, od. IV.*

(2) Voyez *Raymond, Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir.*

tous les moyens de l'art, ne trouvent leur guérison que dans une révolution amenée par la puberté, révolution que le praticien instruit est souvent obligé d'attendre, en suspendant tous les remèdes, ou en ne les administrant qu'avec une extrême circonspection, jusqu'à l'heureux moment où il pourra seconder les efforts de la nature d'une manière plus efficace.

Si tous les médecins étoient jaloux de l'honneur de leur art, et si les gens du monde ne les jugeoient que d'après les signes que je viens d'exposer, on n'entendroit plus ces reproches vagues et pitoyables que des personnes même instruites font tous les jours à la médecine. Tout le blâme tomberoit sur les mauvais médecins ; mais l'art qu'ils professent, quoique encore imparfait, ne seroit pas moins regardé comme un art fondé sur des règles, et plus utile qu'on ne pense communément à la société. Un poëte comique qui traduit sur la scène la médecine peut faire rire un moment le médecin même le plus grave : mais, quand un homme du monde cherche à ridiculiser un art dont il n'a absolument aucune notion, il ne fait que donner des preuves de son ignorance. C'est encore pis si cet homme a la réputation d'être instruit : on est tenté pour lors de le taxer de mauvaise foi plutôt que d'ignorance.

Qu'on ne me cite point les autorités de Pline, de Montaigne et de Rousseau. On peut excuser les deux premiers par la manière dont la plupart des médecins de leur tems exerçoient la médecine, quoiqu'ils dussent distinguer l'art des artistes, et ne point mettre sur le compte du premier l'impéritie des derniers. D'ailleurs Montaigne étoit affligé d'une maladie cruelle ; il lui étoit permis d'exhaler sa mauvaise humeur sur les charlatans qui l'entouroient, et qui lui prescrivoient des moyens bien différens de ceux que son mal exigeoit : encore faut-il avouer, pour son honneur, qu'il ne les blâme qu'en homme de génie. Persuadé de l'existence de l'art, mais ne voyant guère d'artistes, il se crut en droit de démasquer ceux qui en usurpoient le nom, et qui professoient ce qui ne pouvoit plus être la médecine.

Il n'en est pas de même de ROUSSEAU. Homme de génie, comme MONTAIGNE, mais doué d'une imagination ardente, plus forte encore que son génie, il a quelquefois mis la déclamation à la place du raisonnement. Il étoit d'autant plus inexcusable d'avoir attaqué la médecine, que sa vie avoit été précisément l'époque où cette science, retombée depuis longtems dans l'enfance d'où l'avoit tirée HIPPOCRATE, commençoit à redevenir sage. C'est du tems de ROUSSEAU que le charlatanisme médical avoit déjà beaucoup perdu de son crédit, et que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et même l'Espagne avoient déjà produit un grand nombre d'excellens médecins, qui, fidelles aux préceptes d'HIPPOCRATE, redonnoient à l'art le lustre qu'il avoit perdu. ROUSSEAU ne pouvoit ignorer cette heureuse révolution qui continue encore de s'opérer; et quand même elle n'existeroit pas, il ne pouvoit ignorer le mérite d'HIPPOCRATE et de SYDENHAM, l'un fondateur, et l'autre restaurateur de la vraie médecine. Il étoit plus digne de sa philanthropie de reposer avec plaisir ses yeux sur ce tableau consolant, que de les fatiguer par le spectacle hideux des restes impurs d'une médecine routinière, exercée pour le malheur de la société par des hommes sans mœurs et sans lumières. Il devoit vouer ces derniers à l'infamie en attendant qu'un gouvernement sage substituât à ce genre de peine qui ne les touche point[1] des peines plus capables

(1) *Hippocrate*, en parlant de la nécessité d'arrêter par des peines afflictives le mal que ces médecins sans pudeur et sans talens causent à la société, attendu que l'infamie ne suffit point pour les éloigner d'une profession qu'ils déshonorent, s'exprime en ces termes : « La « médecine est le plus illustre de tous les arts; mais l'ignorance de « ceux qui l'exercent, et de ceux qui ne savent point distinguer les « bons d'avec les mauvais médecins, a fait qu'elle est devenue infé- « rieure à tous les arts. Cela vient, à mon avis, de ce que la médecine « est la seule profession contre les abus de laquelle les gouverne- « mens n'ont statué aucune peine. Les mauvais médecins ne sont pu- « nis que par l'infamie; mais *l'infamie ne peut blesser des hommes* « *qui sont composés d'elle.* » (Voyez son traité intitulé *la Loi,* au commencement.) Cette dernière expression, tout littéralement traduite qu'elle est, est d'une beauté vraiment originale; elle présente naturel-

d'arrêter les ravages qu'ils exercent ; mais il ne devoit point, par une proscription générale, confondre les habiles artistes avec les charlatans, encore moins révoquer en doute l'existence de l'art.

Douter de la médecine, c'est douter que le séné purge, que le tartre stibié fasse vomir, que le quinquina arrête les accès de fièvre. Si malheureusement le nombre de ceux qui savent employer à propos ces moyens de l'art est très-circonscrit, c'est un défaut attaché à tous les arts. Ne trouve-t-on pas mille barbouilleurs pour un bon peintre, et presque autant de rimailleurs pour un excellent poëte?

Il existe cependant un moyen pour corriger ce défaut, et pour augmenter dans la médecine, ainsi que dans tous les arts, le nombre des bons artistes : c'est de perfectionner l'éducation académique, de n'admettre aux leçons et à l'exercice de cet art que ceux qui se sentent une véritable vocation pour lui, et de défendre l'entrée du temple d'Esculape à tous ceux à qui la nature a refusé les dispositions requises pour être initiés dans ses mystères [1].

C'est dans la vue de réformer les études de la médecine, et d'accélérer l'heureuse révolution qui s'opère dans cette science, que M. Selle a composé ce petit traité ; et c'est pour concourir à cette réforme aussi désirée de tous les bons médecins qu'elle est crainte des charlatans, que j'ai voulu le mettre entre les mains de tout le monde en le traduisant dans une langue très-répandue.

lement l'idée d'une statue de fer qu'on ne peut guère endommager par un instrument composé de la même matière; quand on est méprisable, on se soucie fort peu d'être méprisé.

(1) « *Res sacræ sacris hominibus demonstrantur; profanis autem id* « *fas non est* », dans le même traité de la *Loi*, p. 42.

APPENDICE

PYRETOLOGIÆ SYNOPSIS

QUAM

PERITISSIMIS rei Medicæ, inclytæque Universitatis Monspeliensis Professoribus Regiis, N. N. D. D. PAUL JOSEPH DE BARTHEZ, cancellario et Judice, FR. DE LAMURE, decano, GASP. JOAN. RENÉ, pro-decano, ANTONIO GOUAN, FR. BROUSSONET, FR. VIGAROUS, JOAN. SABATIER, JOAN. CAROL. DE GRIMAUD, et HENR. LUDOV. BRUN, Decani coadjutori,

Theseos vice impugnandam obtulit, mense Julio præsentis anni pro prima Apollinari Laurea consequenda,

AUCTOR

DIAMANTES CORAY, Patria Smyrnensis, Natione Græcus, artium Liberalium Magister, et in eadem Universitate Medicinæ Alumnus.

Je ne suis plus le même enfin depuis deux heures :
Ma pièce auparavant me sembloit des meilleures :
Je n'y vois maintenant que d'horribles défauts;
Du foible, du clinquant, de l'obscur et du faux.
(Piron, *Métroman.*)

MONSPELII,

Apud Joannem Martel, natu majorem, Regis, Occitaniæ Comitiorum, Universitatisque Typographum Consuetum.

MDCCLXXXVI

REVERENDISSIMO AC CARISSIMO VIRO

BERNARDO KEUN

APUD BATAVOS SMYRNÆ COMMORANTES
PRÆCONI VERBI DIVINI OMNIBUS NATURÆ AC STUDII PRÆSIDIIS PARATO.

S. P. D.

LIBELLI, mi KEUNIE! in quo fortassis momenti nihil est, ad TE scribendi momenta haud exponam. Quid hoc refert Lectoris? *Virgo est mea nuncupatio,* ut locutionem usurpem lepidi Viri (*), quem æquas doctrina, æquas munere sacro, quo fungeris: quamobrem fore spero ut minime cum illis confundatur Epistola mea, quibus persæpe in contemptionem sese, in suspicionem Patronos suos, Auctores adducunt. Accipe amabo! quod datur levidense quidem, sed integrum incorruptumque Pyladeæ erga TE monumentum amicitiæ meæ : et quem singulariter amasti, nunquam amare desinas.

TUI
et Rerum tuarum Studiosissimus
D. CORAY.

(*) « C'est une épître absolument vierge...; examinez-la encore une fois, Mylord : ce n'est pas un de ces morceaux de flatterie grossière, qui insulte celui à qui on l'adresse ». STERNE. *La Vie et les opin. de Tristram Shandy,* vol. II, chap. 5.

PYRETOLOGIÆ SYNOPSIS

PROLEGOMENA.

§ 1.

Homini, ut vita fruatur, calore opus esse, nemo est quin fateatur. *Vitalis* hic *calor* æque per totum corpus, tametsi non æqua lance per singulas ejus partes diffusus œconomiæ animalis functionibus præsidet : calorique, quem per ignis actionem percipimus, finitimus est ; id est, ex vera *combustione* in ipsomet corpore fiente producitur, ut sequentia suadent phænomena.

I. Ad combustionem sustinendam *aëris* nos ambientis necessario requiritur præsentia perpetuo cum corporum combustorum *phlogisto* combinandi : non secus ac *calori vitali* perennando intromissio *aëris*, cum per omnes corporis meatus, tum præcipue per organa respirationi dicata, necessaria est.

II. Ut *combustioni*, ita et *respirationi* haud totus *aër atmosphæricus* favet ; sed tertia tantum quartave pars illius, quam *aërem vitalem* appellare liceat.

III. Residua vero pars, id est, aër sive per respirationem, sive per combustionem, sive alia de quacumque causa, parte sua vitali spoliatus, tantum abest ut aliquo sit usu combustioni, aut hominis (ut cæterorum animalium) vitæ, ut primam illico restinguat, alteram adimat.

IV. Vitalis calor æque ac ipsa combustio, intendi remittive potest pro ratione aëris vitalis (Num. II) : i. e. eo magis calore vitali prædita sunt animalia, observante *Buffonio*, quo major ipsis, officina caloris, pulmo ; utpote qui plus aëris vitalis capere potest.

V. Ut intensiore ignis actione corpus accensum flammigerat, tandem ad cinerem amburitur : ita interdum in corporibus animantium *electricitatis* [1] apparuerunt phænomena ; neque hominum sponte deflagratorum desunt exempla [2].

(1) Vid. Auctor. Libr. germanici, cui titulus *Der Philosophische Arzt*, part. 2, p. 33, necnon *Gaub. Instit. Pathol.*, § 660. Ne quis nobis vitio vertat, quod fluidum *electricum* cum fluido *ignis* unum idemque statuamus. Scio fieri posse, ut incitabulum tantum ignis non ipse sit ignis. « Dewyl (inquit *Winklerus*) de deelen der electrieke stof ten uitersten fyn zyn en met groot snelheid werken : zo konnen zy hier door mischien dat vuur... in beweeging brengen, zonder dat zy zelver vuur zyn. » *Elem. physic. ex version. Belgic.* § 243 : Sed satis est in præsentiarum amborum fluidorum *coexistentiam* in phænomenis electricis statuere ; quod sane denegare poterit nemo.

(2) Vid. pereruditas prælect. de febribus Præceptoris et Præsidis mei sa-

VI. Duplicem in combustione, si quis attendat, observavit motum: unum scilicet quo ab accensi corporis centro quaquaversus evolat ignis; alterum primo oppositum, quo a peripheria ad intimas ejus partes penetrare satagit. Hanc alternantem motus directionem in œconomia animali *facultatem tonicam*, seu *motricem* appellamus.

§ 2.

Ex superius (§ præc. Num. I) dictis pronum est colligere, non modo *aëre vitali*, verum etiam *phlogisto* opus esse in *vitali calore* tum accendendo, tum sustinendo. *Phlogiston* illud ex sanguine, ceu receptaculo et foco manans, late longeque per omnes vagatur corporis partes, intensius remissiusve eas fovendo, prout cordi propiores, aut remotiores ab illo jacent.

§ 3.

Sed ut *aër vitalis* ab *aëre atmosphærico*, tum per respirationem, tum per totius, ut ita dicam, corporis suctum attrahitur : ita *phlogiston* ab alimentis primum in ventriculo mutatis, dein in singulis corporis partibus ita conformatis assimilatisque ut in ejusdem naturam immigrent[1], suppeditatur. En alteram *facultatem* animalis, *digestivæ* seu *alterantis* nomine insignitam! quæ tametsi sine *tonica* seu *motrice* perfici nequeat, seorsim tamen ab illa consideranda, tum ob peculiaria phænomena, ex facultate *tonica* nullo modo explananda, tum ob læsiones, quibus separatim singulæ patent.

§ 4.

Reliquas animalis facultates, qualescumque tandem illæ sint, verisimillimum videtur alterutrius aut alterutriusque facultatis (§ 1, Num. VI et § 3) appendices esse : neque secus ac illæ ad totum corpus vivum pertinere; etiamsi non æque in singulis ejus partibus eodem stimulo irritatis indicia sui præbeant.

pientissimi *D. de Grimaud*, prælect. 19, ubi duo affert exempla hominum sponte deflagratorum.

(1) Facultas enim *digestiva*, non secus ac *tonica*, non soli ventriculo, sed singulis corporis partibus inhæret : id quod probe callebat sagax antiquitas: ἐνοῦσα (inquit *Actuaris*) ἑκάστῳ τῶν σπλάγχνων δύναμις, ὅπως ἐπὶ τ'ἀκριβαστέρον εκέστος τῶν προσληφθέντων χυμῶν τῷ προσλαβόντι ἐξομοιωθῇ. I. 6, p. 20.

§ 5.

Uti vitam facultatis *tonicæ* atque *digestivæ* connubium in homine sustinet, ita et sanitatem ejus perpetuo tueretur, si læsiones tum ab assumptis, tum a circumeuntibus objectis corpori illatas, vel avertere vel debellare semper penes utramque esset. Ast neque sanitatis, neque morbi notionem distinctam habere possumus, nisi prius, subjectum, in quo facultates, vitæ et sanitati præsidentes, resident, et a quo diriguntur, aut pervertuntur, quodammodo calleamus.

§ 6.

Notæ sunt hypotheses *Chymicorum*, quibus tum *functiones* œconomiæ animalis, tum earundem læsiones sive *morbos* explicare conati sunt. Illas omni probabilitate carere, vel ex maxima, quæ inter illos existit, discrepantia in assignandis *acidis*, *alcalinis*, aliisque, quos in nostro corpore finxerunt, humoribus, juxta ac eorum mixturæ modo, satis superque patet.

§ 7.

Nec feliciores fuerunt *Mechanici* fermentationibus Chymicorum leges subrogando hydraulicas · etenim notio machinæ, quippe quæ *ejusmodi ens compositum est, cujus mutationes e structura per regulas motus consequuntur* (*a*), ad corpus vivens aptari nequaquam potest; ideoque singulis œconomiæ animalis phænomenis explanandis adeo est impar, ut merito Mechanicis illud exprobrari possit, quo *Galenus* quondam scite perstringebat illos ætatis suæ Philosophos, qui simias perfectam hominis simulationem continere contendebant : quod sc. *verebantur ne animo sapientiori præ animalibus brutis, aut corpore ita fabricato, ut animali conveniebat sapienti, potiri viderentur*[1]. Neque minus patebit hypotheseos absurdum, si computationes perridiculas virium muscularium, toto cœlo inter se distantes, consideres. Reliquum est itaque ut aliam quæramus in animato corpore tum sano, tum ægro, causam phænomenorum.

§ 8.

Veteres *Naturæ* omnia quotquot fiunt in œconomia animali tribuendo, non adeo solliciti de definitione vocis fuerunt, ut procul dubio

(*a*) Conf. *Richter* Dissert. de machin. et spirit. Lipsiæ habit.
(1) De us. part.

sit quid per naturam intellexerint. Definitur nempe ab illis *natura* modo *ignis artificialis*, modo *vis artificialis*, mòdo *vis ex se mota*, modo *spiritus calidus sponte se movens* (*a*) : ex quibus tamen, ni fallor, colligitur illos *calorem vitalem* fontem et originem[1] vitæ ejusdemque functionum, ac eumdem cum *calore combustionis*[2] habuisse. An cum ipsamet etiam anima? ita sentientem Hebenstreitium (*b*) refellit *Grunnerus* : contendens veteres nunquam, excepto *Galeno* in quibusdam locis, calidum innatum et animam eadem esse statuisse; esse vero calidum innatum idem quod vim vitæ sustinet, et cordi quasi proprium est, consentireque prorsus, secundum *Baldingerum* (*c*), mutato etsi nomine cum *irritabilitate Halleriana*[3].

§ 9.

Sunt porro ex veteribus, qui clarius mentem suam exponentes, animam omnium quotquot in corpore fiunt, auctorem et moderatricem statuerunt. Eam fuisse *Platonis* sententiam testantur sexcenta in ipsius scriptis loca[4]. Inter Medicos vero *Athenæus* et *Archigenes* ideo *Pneumaticorum* adepti sunt nomen quod *spiritu solo corpora penetrante, tum naturalem habitum consistere ac gubernari, tum morbos universos hoc prius offenso creari*, professi fuerint (*d*).

§ 10.

Stahlius ex recentioribus *Pneumaticorum* placita et instauravit, et acri quo pollebat judicio defendit[5]. Alii, desertis etsi *Chymicorum*

(*a*) Vid. Auctor. defin. *Galen.*

(1) Pythagoram ita sensisse patet ex ipsius dogmatibus, quæ ad nos pervenerunt. Statuebat nimirum vir ille summus : 1. Calorem ab anima diversum ; 2. Vitæ causam esse ; 3. Proinde quidque caloris particeps, id omne vivere ; 4. Animamque corpori devinctam esse venarum ope ac arteriarum (i. e. caloris), quas eleganter animæ vincula ψυχῆς δεσμὰ vocabat. DIOGEN. LAERT. in *vit. Philosoph.*, p. 573 sqq.

(2) Quod innuisse mihi videntur nomine *ignis artificialis* : neque igitur caloris vitalis analogia cum calore combustionis, tanquam inventum novum venditata, Antiquos latuit.

(*b*) *Vid. ejus Palæolog. Therap.* edit. Halæ, 1779.

(*c*) *Vid. eund. ibid.*

(3) Ergo nec *irritabilitas Halleriana* inventum est neotericum.

(4) Animam omnium esse causam, corpus vero nullam ullius affectionis causam præbere contendit in *Epinom.*; de anima omnia tum bona, tum mala in corpus irruere, in *Charmid.*; ab anima corpus sanari, *de Republ. et alibi passim.*

(*d*) GALEN. *Introduct.* sive *Medic.*

(5) Vestigia *Stahlii* premit hujusce Lycei decus ac ornamentum, meus in æternum colendus Præses et Præceptor D. DE GRIMAUD, ita tamen ut sæpe ducem suum aberrantem in viam reducat.

ac *Mechanicorum* castris ad *Pneumaticos*, transfugere religioni habuerunt : proinde voce *Naturæ* aut *Principii vitalis* aut alius cujusdam entis non satis definiti contenti, inter binas acies hærere tutius existimarunt.

§ 11.

Illorum (§ præc.) prudentem cunctationem imitari tutius fortasse foret, quam dumetis Physiologorum et Metaphysicorum vix me extricandum involvere : fatebor tamen ingenue, me nondum assecutum esse, quid sibi velit eorum sententia qui spretis Chymicorum et Mechanicorum commentis, œconomiæ animalis phænomena *vi vitæ* quidem tribuunt, illam vero *vim vitæ* seu vitam ipsam animæ tribuere non audent.

§ 12.

Enimvero vitam non esse *substantiam*[1] sed substantiæ alicujus *prædicatum*, et quidem *essentiale*[2], norunt qui in doctrina *Ontologica* non prorsus sunt hospites : atqui corporis *essentia* seu *natura*[3], sive ejus *attributa*, sive compositionis modum consideres, longe diversa est ab ipsa vita; aliam itaque *substantiam* a corpore diversam existere necesse est, quæ *subjectum* sit vitæ et quam animam vocamus.

§ 13.

Ast si cogant nos oppugnatores hypotheseos ad explicandum, utrum istud animæ cum corpore tam arctum quam quod maxime commercium sit per *influxum physicum*[4], an per *causas occasionales*[5], an per *harmoniam præstabilitam*[6]; ultro fatebimur nos

(1) Vita namque est status ille, quo functionibus animalibus veluti nutritioni, sensationi et motibus locus est (BAUMEIST. *Philosoph. Definit.*); ideoque non est ipsa substantia vivens; quippe quæ ejusmodi ens esse debet, quod principium mutationum in se continet, secundum definitionem Leibnitianam substantiæ.

(2) Essentialia dicuntur alicui rei ex quibus ejusdem essentia constat : essentia vero, definiente *Wolfio*, est id, quod primum de ente concipitur, et in quo ratio continetur sufficiens, cur cætera vel actu insint vel inesse possint. (BAUMEIST. *Ontolog.*, § 56.)

(3) *Naturæ* ac *essentiæ* voces synonymas habeo invita auctoritate *Wolfii* qui eas subtilius quam verius distinxisse mihi videtur.

(4) Qualis fuit Peripateticorum et scholasticorum sententia.

(5) Ut *Cartesius* et ejus asseclæ statuerunt.

(6) Systema a Leibnitio excogitatum et cum eruditis communicatum in *Diario*, cui titulus : *Journal des Savans*, an. 1695, d. 27 jun. et jul. Præter has tres hypotheses, quartam in medium adduci non posse demonstravit *Bilfingerus* in *Commentat. hypoth. de harm. anim. et corp. maxime præstabilita.*

haudquaquam hujusce commercii modum concipere; quæ tamen confessio nullo est emolumento reliquis hypothesibus, quæ longe majoribus premuntur difficultatibus, phænomenorumque maximæ parti explicandæ sunt impares. Satis est porro in hisce rebus probabiliora sequi, interea dum certiora nobis innotescant : neque difficultatibus, quibus nulla sane vacat hypothesis, absterreri : pessima namque hæc est philosophandi ratio : *quodcumque, quomodo fiat, concipi nequit, illud est erroneum.*

§ 14.

Hæc cum ita se habeant, integrum sit nobis facultatibus tum *tonicæ*, tum *digestivæ*, tum reliquis omnibus, quotquot œconomiam animalem absolvunt, ens simplex a corporis natura diversum, sive illud *Animam*, sive *Archæum*, sive *Naturam*, sive ἐνορμῶν appellare vis, præficere, totiusque corporis curam illi demandare.

§ 15.

Naturæ[1] tam conatus quam actus omnes omnino eo pertinent, ut corpus, cui devincta est salvum et incolume servet : quod tamen propositum assequi nequit, quin perpetuo perpetuæ corporis jacturæ succurrat ope facultatis *digestivæ* atque *tonicæ*.

§ 16.

Verum facultates istæ cum ita sint comparatæ, ut virium quidem *centrifugæ* ac *centripetæ*, si ita loqui fas sit, ex quibus facultas *tonica* constat (§ 1, Num. VI), æquipondium non adeo constanter servetur, quin subinde sese invicem exsuperent[2]; *digestivæ* vero non omnia morem gerant, sed sint quæ prorsus actionem ejus eludunt, alia quæ lædunt : providens sibi natura *secretionibus* et *excretionibus* perpetuis tum solidorum justam compagem, tum fluidorum eucrasiam indefesso labore à multifariis læsionibus seu morbis tueri conatur.

§ 17.

Sed corporis singulæ partes neque refici (§ 15) neque ex nocentibus

(1) Animam hoc nomine, quo deinceps utar utpote tritiore, intelligat velim Lector.

(2) De harumce virium perturbatione cogitasse videtur *Theages Pythagoreus*, dum ait : « Morbos nasci ex eo quod vel calidius vel frigidius redditum est corpus. » (DIOGEN. LAERT. *in vit. philosoph.* p. 849.)

purgari (§ præc.) potuissent, nisi natura facultate *tonica* humores, seu potius humorum omnium fontem, sanguinem quaquaversus protruderet : unde *sanguinis circulatio*; fortasse Veteribus non ignota [1].

§ 18.

Humores autem corporis humani præcipui præter *sanguinem*, aut potius sanguinis *partem rubram* sunt *bilis* ac *pituita* seu *serum* [2]. *Atrabilem Hippocratis* [3] sunt qui prorsus existere negant, admittunt alii. *Galenus* intensiorem bilis alterationem esse, proinde vix nisi in statu morboso reperiri, parum sibi constans testatur (*a*). Avicenna non modo bilis verum etiam ipsius pituitæ degeneris sobolem esse affirmat, consentiente *Piquero*: qui et ipsum *Hippocratem* sub atrabilis nomine serum ipsum (i. e. pituitæ tenuiorem partem) intellexisse contendit [4].

Sapientissimi Præsidis sententiam, atrabilem ex bile quam excipit

(1) Integrum sit mihi Platonis afferre locum (ex Timæo, p. 543, *edit. Lugdun.*, 1590), non ad vindicandam veteribus circulationis sanguinis cognitionem, quam plurimi jam pereruditi Viri vindicare conati sunt (vid. Dutens. *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*) : sed ut moneam consulto opus esse in æstimandis veterum placitis ex Interpretum opinione. En græca : τὴν δὲ δὴ καρδίαν ἅμα τῶν φλεβῶν καὶ πηγὴν τοῦ περιφερομένου κατὰ πάντα τὰ μέλη σφοδρῶς αἵματος; quæ sic vertit Interpres : *Cor vero venarum originem fontemque sanguinis per omne corpus impetu quodam manantis.* Sanguinis circulatio, satis expressa per hæc verba, in dubium haud quaquam vocaretur, si Interpres paulo religiosior fuisset : et sane nemo unquam præter eum vocem περιφερομένου *manantis* interpretatus est; quandoquidem nemo, nisi plane in græcis plumbeus sit, ignorat illam latini sermonis verbis *circumlati* aut *circumacti* ad amussim respondere.

(2) *Serum* ac *pituitam* pro synonymis habet *Gaubius;* ut patet ex ejus *Instit. Pathol.* § 354, *collato cum* § 357 : et si quo differant vario spissitudinis et concrescibilitatis gradu differre liquet ex *Halleri prim. Lin. Physiol.* § 188 et 189, quo jure porro *Pituitæ* veterum et recentiorum observationibus comprobatam existentiam negat *Simsius* (*in tract. de optim. indag. in art. med. method.*) alii judicent.

(3) Hominis autem corpus in se sanguinem et pituitam et bilem duplicem, flavam nempe et nigram, continet. *De nat Homin.*

(*a*) Libr. de atrabil.

(4) Los lienosos (*inquit*) esto es, los que tienen el baso cargado del humor negro, si este se halla muy dominante echan mucha saliva, orinan muchissimo y en todo experimentan copia de humores serosos. *Comment. Hispan. in Hippocr. prognost. sect.* 2, *sent.* 26 *et* 39. Quibus adde bina *Hippocr.* loca ; unum ex *libr.* 4 *de morb.*, alterum ex *libr. de genitur.*; ubi in recensendis C. H. humoribus, nigræ bili (Nôt. præc.) aquam subrogavit : unde patet *Hippocratem* bilem nigram cum aqua i. e. sero aut confudisse, aut synonyma habuisse. Cæterum pituitæ genesi præcipue favere constitutionem melancholicam observat Sellius Rud. (*Pyretol. meth.*, p. 197.)

in ordine tempestatum, et pituita quam prægreditur constare existimantis neque affirmare neque negare ausim, donec commentaria de atrabile veterum, non ita pridem exarata, et a Societate Regia Parisiensi laurea donata, evulgata fuerint (*a*).

§ 19.

Hi sunt igitur humores, « per quos (ut Hippocratis ore rotundo « loquar) corpus hominis ægrotat ac sanum est : sanitate quidem « tum maxime fruitur, quando hi inter se moderate affecti fuerint « temperie, facultate et copia, et maxime si optime mixti fuerint; « ægrotat vero vehementer, quoties horum aliquis aut parcior aut « copiosior fuerit, aut etiam a cæteris divortium fecerit in corpore, « neque cum reliquis commixtus fuerit (*b*). »

§ 20.

Et sane, invita, quam in tuenda valetudine adhibet *Natura*, cura et diligentia, fieri non potest, quin subinde quasi muneris oblita sui supersedeat labore (§ 5 et 6), 1. et propter terminos quibus circumscriptæ sunt ejus facultates, 2. et ob ipsius corporis contextum ita comparatum ut neque per singulas sui partes, neque per singula vitæ stadia æque valeat, 3. et demum ob innumera objecta externa, quorum actioni homo per vitæ munia patet, et a quibus lædi potest.

§ 21.

Hæ sunt conditiones, quas Pathologi *causarum prædisponentium* (§ præc. N° 2) et *procatarcticarum* (§ eod. N° 3) utrasque *remotarum* insigniverunt nomine. *Proximam* in ipsius Naturæ statu (§ eod. N° 1) quærendam esse suadent phænomena.

§ 22.

Causam itaque *remotam* ubi nacta fuerit *causa proxima*, corpus afficere valet quoad ejus partes fluidas aut solidas, seu, quod idem est, pervertendo facultatem *digestivam* aut *tonicam*, aut utrasque simul. Hinc prima morborum divisio, omnium momentosissima; in morbos nimirum *cum materia* seu *humorales* dictos, et morbos *sine*

(*a*) Vid. *Mercure de France*, num. 12, 1786.
(*b*) Libr. de Natur. Homin.

materia seu *nervosos*. Partes corporis fluidæ ita degeneres ut producendo morbo pares evadant, *causæ* morborum *materiales* vocantur.

§ 23.

Istis porro degenerationibus plus minusve corpus patet, pro diversitate sexus, ætatis, temperamenti, regionis ac anni tempestatis. Sic *degeneratio pituitosa* libentius apud mulieres, infantes, phlegmaticos, in regionibus frigidis et humidis ac hiemali tempore viget; *sanguinea*, juvenes et quidem robustiores et plethoricos, in regionibus septentrionalibus verno tempore adoritur; *biliosa* viros in ætate consistente, et præsertim cholericos, in regionibus calidis, tempore æstivo et autumnali[1] : aut, quod idem est, prima ab aëre *frigido* ac *humido*; altera a *frigido* et *sicco*; tertia tandem a *calido*, sive *sicco*, sive *humido*[2] fovetur (*a*).

§ 23 *bis*.

Veruntamen neque tempestates anni, neque reliquæ conditiones sive causæ singulis humorum degenerationibus ita sunt connexæ, quin identidem oppositis ansam præbeant : et sane morbos seu diatheses diversas sub eadem, ut contra easdem sub diversa anni tempestate[3], quin etiam ultra biennium viguisse; nec deesse, qui iisdem morbis per omnes anni tempestates, imo per omnia vitæ stadia tententur, ratum est observatione multiplici.

§ 24.

Degenerem igitur humorem quemcunque (§ 22) Natura quasi resipiscens, iisdem facultatibus quibus pollet, iterum concoquere, i. e. saniori corporis parti similem reddere, aut si coctioni renitatur, a reliquis secretum e corpore deturbare; vel, deficiente humore morbifico, perturbatos motus iterum componere, et amissam sani-

(1) Tametsi HIPPOCRATES (*de Nat. hom.*) tempore autumnali atrabilem dicaverit, in eodem tamen libro bilem per æstatem et autumnum corpus hominis possidere asserit : ex qua diversitate locorum patet divum Senem non satis persuasum fuisse de atrabilis existentia, aut saltem intensiorem bilis, quam excipit, alterationem, aut pituitæ, quam prægreditur, modificationem habuisse.

(2) Calidam et siccam aëris constitutionem febribus biliosis universalibus seu ardentibus, calidam vero et humidam biliosis gastricis producendis aptiorem esse colligitur ex morborum historiis.

(*a*) Vid. *Aphor. Hipp. libr.* III, in quo toto fere de morbis ætatum, anni tempestatum, et variarum æris constitutionum agitur.

(3) Quod nec HIPPOCRATEM latuisse, colligitur ex *ejusdem Aph.* 19, L. 3.

tatem recuperare conatur : unde morborum crises[1], plus æquo laudatæ ab his, culpatæ ab aliis.

§ 25.

Elucescit ex modo dictis (§ præc.) genuina morbi notio : « est « videlicet morbus læsio sensibilis[2] functionis in corpore, ad quam « debellandam natura incumbit[3] ».

§ 26.

Verum, heu nos infelices! *Naturæ* conatus haud ubique votis respondent : quia vires non semper pro ratione mali, sed nunc intra nunc supra modum intendit, nunc illis deficit; adeo ut edomita malo sæpe corpus suum deserat.

§ 27.

Ubi vero Naturæ vires ita sunt comparatæ, ut debellando malo pares amissam sanitatem recuperare valeant, leges, quibus vegeta parebat[4], non adeo pervertit, quin præ se ferre sui moderantis, consulentis, operamque corpori navantis indicia pergat : cui argumento sunt præter *crises* (§ 24), *tempora, typi, periodi*, et *phænomenorum* in morbis *ordo* ætati, sexui morbique singulis temporibus congruus[5].

(1) *Criseos* nomen latiori sensu accipio : quatenus sc. et ipsas *lyses* comprehendit.

(2) Id est sub ægrotantis spectantiumve sensum cadens : quo morbus, secundum usum loquendi, distinguitur a læsionibus, quas vix ipse læsus sentit. Quod si vero et istas læsiones, morbos potius quam morborum seminia, seu causas prædisponentes vis appellare, morbi nomine latius accepto, per me licet : eoque magis, quod veterum ἀειπάθεια i. e. *perpetuus status morbosus* accommodatior videatur Naturæ quam integerrima valetudo; quæ sane, hoc saltem sensu, nullo in corpore revera existit, cum *totus homo* (secundum Hippocratem) *ab ipso ortu morbus sit, epist. ad Damaget.*

(3) Proinde corpori deformitates, utputa *cæcitatem*, et omnes affectus, quibus assuefacta natura non amplius colluctatur, aut quibus, ratis temporibus excitatis, alios morbos avertere conatur, a morborum numero merito excludimus.

(4) Huc referri possunt fœtus primi motus in utero, tertio quartove gestationis mense, infantis dentitio prima septimo post nativitatem mensem, pubertatis et aliarum ætatum phænomena cuique sexui propria, ut sunt menstrua, eorumque feriæ in mulieribus aliaque sexcenta ratis temporibus contingentia.

(5) Sic evacuationes in morbis a superioribus inchoant et pedetentim ad inferiora pergunt : ita ut, observantibus Waglero et Rœderero, primarum viarum amissæ vires redintegratum eant primo in ventriculo, deinde in intestinis tenuibus et tandem in crassis. Ita in mulieribus crises per menstrua, apud juvenes per hæmorrhagiam narium, apud provectiores ætate per hæmorrhoïdas, etc., etc.

§ 28.

Malo colluctantis Naturæ indicia, morborum *signa* seu *symptomata* vulgo vocantur; idcirco duplicis sint generis, i. e. alia *Naturæ molimina*, alia læsionem ipsam seu degenerationem significent, oportet. Hæc est omnium momentosissima in praxi symptomatum divisio.

§ 29.

Ast cum morbus non sit *ens permanens*, sed successivum [1] : ideo et ex utroque symptomatum ordine sunt quæ ad unumquodque morbi tempus pertinent; alia quæ morbum per totum fere decursum comitantur. Prima *temporaria*, altera *perpetua* vocantur. En alteram divisionem symptomatum! Utraque porro *essentialia* quoque dici possunt, quoniam morbi naturam efficiunt, a non *essentialibus* sedulo distinguenda [2].

§ 30.

Signa morborum *diagnostica* ex *essentialibus* symptomatibus esse sumenda, et eo quidem numero, ut morbus ab aliis omnibus omni tempore distingui queat, neminem inficias iturum existimo. Cum vero corpus ita sit comparatum ut diversarum partium læsiones eadem interdum, et contra earundem diversa producant symptomata; quod tum ex consensu partium adeo magno, ut nullum videatur corporis principium, secundum *Hippocratem* (*a*); tum ex vario in variis hominibus statu Naturæ seu ἰδιοσυγκρασίᾳ provenit : inde liquet quam sit ardua morborum *diagnosis*, et quam consultius agant, qui morborum historias et descriptiones definitionibus anteponunt.

§ 31.

Ad *prognostica* quod attinet, ea vix aliquid ad detegendam morbi naturam, conferunt : maxime si ominosa sint; utpote quæ ex Natura tunc jacente consternataque adeo confuse prodeunt, ut ex illis mor-

(1) Ens permanens dicitur, cujus determinationes essentiales sunt simultaneæ : successivum contra, cujus determinationes essentiales sunt successivæ. *Wolf.*

(2) Sub *non essentialium* nomine et *fortuita* Gaubii (*Instit. Pathol.* § 81, *ad* 119) intelligo. Sic V. C. ex biliosa colluvie oriundus vomitus, si vehementia sua vas aliquod cerebri rumpat : symptomata ruptioni supervenientia, sunt symptomata fortuita morbi biliosi.

(*a*) De loc. in hom.

bum dignoscere incassum quæreres. Neque certiores sunt quæ ex illis sumuntur prædictiones, sive mortis, sive sanitatis (*a*). Et sane de prognosticis, præsertim iis quæ facies exhibet, non aliter quam de *signis physiognomicis* ut judicemus[1], suadet observatio multiplex : fuerunt namque qui cum ominosis evaserint discrimen, dum contra alii vita defuncti invitis probissimis signis ; quemadmodum non desunt bonæ frugis homines sub deformi specie, et scelerum plenissimi, simulationem probitatis præ se ferentes.

§ 32.

Rite therapeiam morborum instituturum, *causam* illorum *materialem* (§ 22) scire oportet ; ideo signa illam denotantia : necnon *Naturæ molimina* (§ 28), cum primis ea, quibus ad *crisin* perducit morbos (§ 24).

§ 33.

Qui eamdem habent *causam materialem*, iidem sunt morbi, qualescumque sint eorum causæ reliquæ, sive *remotæ* (§ 21), sive *formales*[2] : eandemque medendi methodum postulant.

§ 34.

Sed ut ad Naturam redeamus, inter ejus molimina dignissima sane quæ notetur est FEBRIS : utpote qua sæpissime *partes impuras a puris secernit*, observante *Sydenhamio* (*b*). Eam itaque primo in universum, secundo ceu facultatis tonicæ turbatæ, tertio ut digestivæ læsæ productum considerare mihi propositum est. Opus sane adgredior labyrintho intricatius, PRÆCEPTORES HUMANISSIMI : ex quo tamen, tum PRÆSIDIS Sapientissimi, tum VESTRUM omnium eruditissimorum prælectionum, ceu Ariadnæi fili beneficio exiturum me spero.

(*a*) HIPP. *Aph.* 19, L. 2.

(1) De la cara (*inquit Piquerus*) en las enfermedales se ha de hacer el mismo juicio que en el comercio y trato de las gentes para conocer por ellas sus costumbres é inclinaciones ; con la prevencion que suele á veces un buen rostro engañar mucho, etc. L. c., sect. I, sent. 8.

(2) Causa formalis appellatur per quam res talis est : sic pleuritidis inflammatoriæ, causa quidem materialis sanguinis alteratio phlogistica est ; formalis vero ipsa pleura.

(*b*) *Observ. med. sect.* 3, *cap.* 3.

SECTIO PRIMA.

De febre in genere.

§ 35.

In definienda febri, quæ sane morbi non *endemici*, non *pandemici*, sed *pancosmii* nomen meretur [1]; quæ duas e tribus in medicina facienda partes occupat, observante *Sydenhamio;* ideoque reliquis morbis notior esse debebat, in diversas abiverunt tum veteres tum recentiores sententias : adeo magna est affectuum C. H. definiendorum difficultas (§ 30).

§ 36.

Febris nomen[2] quo Romani Scriptores morbum insigniverunt, non secus ac Græcorum πυρετὸς[3] vi vocis ac etymi ignis exhibens notionem, argumento est quod veteres *caloris augmentum* indivulsum illius comitem crediderint. Idcirco *Galenus* febrim « abundan« tiam caloris morbosi auctioris ex alto venientis[4] cum conversione « pulsuum in frequentius et vehementius » definit[5].

(1) Morbus cosmicus i. e. mundanus vocatur febris a RAMAZZINO *orat.* 4. p. 47. Paradoxon sane videretur nisi a fide dignis testibus, ROSENIO et MONTINO, fuerit relatum : Lapones cum plurimis, qui nostras regiones vexant, morbis, tum maxime febribus tam continuis quam intermittentibus vix tentari, adeo ut ipsave nomina earum ignorent. *Vid.* HALLER. *Thes. Pract. tom.* 6, *p.* 731.

(2) Sive illud a ferveo, sive (quod longe verosimilius) a februo vis derivare Notæ sunt veterum februationes seu purificationes per ignem. Gallorum *fièvre*, Italorum *febbre*, Anglorum *fever*, Germanorum *fieber* vocabula ejusdem originis huc adducere nihil attinet : Hispanorum calentura a calore procul dubio originem suam trahit.

(3) A voce πῦρ, quod ignem significat, et passim ut synonymum πυρετοῦ occurrit in scriptis HIPPOCRATIS. Non absimili ratione febrim θέρμην vel θερμασίαν (i. e. calorem) vocant hodierni Græci. Græcis et Romanis vetustiora sis, lingua suppeditabit Hebraica : in qua vocabula tria, quæ febrim febrisve diversas denotant species, simulque *Deuter.* c. 28, v. 22, occurrunt קדחת caddachta, דלקת daleket, et חרחר charchur, a verbis derivantur idem significantibus quod Latini sermonis voces *ardere* vel *accendere.*

(4) Galenum per *augmentum caloris* non incrementum proprie dictum caloris, sed *vis vitalis* seu *motricis intentionem* intellexisse, ut existimat Præses eruditissimus, quo minus credam, impedit me ipsius *Galeni* altera definitio sic se habens : *febris est nativi caloris in æstuosiorem conversio..... signa vero febricitantium colligimus ex calore intento et inaccessibili :* si cui vero libuerit credere *Galenum* ita sensisse; tunc definitionem Galenicam utpote definito obscuriorem nihilominus reprobandam esse, illum nobiscum fassurum speramus.

(5) *Auct. defin. Galen.* p. 139, edit. Basil. 1537. Quod autem *vehementiam*

§ 37.

Recentiorum plerique quoad *augmentum* quidem *caloris* cum *Galeno* conveniunt : de pulsus vero conditione et illi et secum invicem discrepant. *Boerrhavius* febris attributum essentiale *pulsus* habuit *velocitatem* : *Sthalius velocitati,* quasi synonymum *frequentiæ,* saltem ex mente Boerrhaviana[1] fuisset, *celeritatem* subrogavit; alii utrasque conditiones admiserunt[2]; sunt qui Sthalianam distinctionem veteribus non ignotam[3], utpote subtiliorem quam solidiorem floccifecerunt[4]; et qui demum, nulla facta pulsus mentione, alia phænomena *caloris augmento* subnexuerunt[5].

§ 38.

Veruntamen, cum ratum sit observatione febres existere ubi nulla pulsus mutatio[6], aut, si qua sit, pulsus naturali *rarior* atque *lentior* deprehenditur[7]; ut contra frequentius interdum arterias micare[8], caloremque eo augeri, ut calorem febrilem æmuletur ubi

hic Galenus (aut quisquis sit auctor definitionum, quæ sub *Galeni* nomine extant) pro *celeritate* adhibuerit, liquet ex altero ejusdem loco (*ibid.* p. 50), ubi diserte pulsui in accessione quidem febris *frequentiam* πυκνότητα, in statu vero *celeritatem* nimiam τάχος ὑπερβάλλον tribuit.

(1) Liquet nimirum *Boerrhavium pulsum* velocem, celerem, frequentem citumque promiscue pro synonymis habuisse, *ex aph.* 570 et 571 *de cogn. et cur. morb. collatis cum aph.* 382, 679, 734 *et* 749.

(2) Nietzki *Pathol.* § 238, 1334 et 1343 : quod et ipsemet *Stahlius* admisisse videtur (*apud Haller. Thes. pract. tom.* 2, p. 444); tametsi pulsum celerem tantum soli et omni febri proprium esse contendat, frequentem vero, quamvis effectum celeris necessarium, ideoque febris comitem indivulsum, et in vehementioribus tum corporis tum animi commotionibus, sine ulla febri interdum observari.

(3) Pulsum in febribus secundum *Galenum* quidem primo frequentem, dein celerem fieri; ex *Stahlii* vero sententia celeritatem frequentia priorem esse, liquet *ex not. præc. collata cum not.* 38.

(4) Hoffmannus, *Medic. ration. tom. III, cap.* 2, § 7, pulsum *celerem* non modo cum *frequente,* verum etiam cum *duro* confundit. *Hallerus* etiamsi unum ab altero distinguat, dinotu tamen perdifficilem esse fatetur. *Prim. lin. Physiol.* § 168.

(5) Febris (inquit *Vogelius*) est innati caloris augmentum præternaturale cum oris siccitate et gravitate corporis. (*De cogn. et cur. affect.,* § 3.)

(6) Inflammationes intestinorum et ventriculi, imo pleuritides spurias epidemicas sine ulla pulsus mutatione ex observatis Simsoni affert Swietenius. *Comment. in Boerrh. aph.* 371. Quibus adde febres sub variorum morborum larva delitescentes, nulloque modo ex pulsu aut caloris augmento dignoscendas, quas primus observavit *Mortonus, Oper. med.* p. 236.

(7) Ut in febre pituitosa gastrica, de qua inferius.

(8) Homini irato pulsus ad 110 in minuto primo est, testante Zimmermanno

nulla febris : quo jure per hasce notas definiri queat febris, neutiquam assequor; siquidem, ut constat ex Logicis, *definitio* ita comparata sit, oportet, ut *definito omni soli et semper* conveniat.

§ 39.

Præstat itaque sepositis definitionibus, febrim, sicut plerumque occurrit in praxi, i. e. ut virium tonicarum ordinate (si ita loqui fas sit) alternantem et notabilem perturbationem delineare; dein varias complicationes, ex quibus ejusdem anomaliæ manant, exponere : ut inde regulas medendi, cuique febris speciei proprias eruere possimus.

§ 40.

Verum, cum febris natura vix nisi ex intermittente regulari, seu legitima, clarius innotescat : descriptionem ejus, et quidem per singula stadia[1], ab illa mutuari liceat.

§ 41.

Phænomena itaque *primi stadii* febris hæc fere sunt : spastica totius cutis contractio successive ad interiora pergens, unde et ulcerum, si qua sunt, exsiccatio, et quidem altior; corporis habitus per omnes dimensiones imminutio, et vasorum per superficiem illius reptantium disparitio, unde decoloratio cum primis extremitatum; labra et ungues pallent, imo interdum livescunt; tensionis in artubus et ad spinam dorsi sensus, nec non lassitudo gravativaque defatigatio[2]; frigoris[3] perceptio magis quam vera sensatio[4]; horror vel

(*Trait. de l'expér. tom.* 3, *chap.* 6) : cum febrilis pulsus a 96 incipiat, mediocriter celer ad 110, 120 assurgat, maxime ad 130, 140, quocum numero homo rarius convalescit, *observante Hallero L. c.* § 168. Merito igitur *Celsus* pulsum rem fallacissimam appellavit (*lib.* 3, *cap.* 6), et ipsum HIPPOCRATEM pulsuum doctrinam parvi fecisse, vel ex ipsius accuratissimis morborum descriptionibus, in quibus pulsus mentio perraro occurrit, satis liquet.

(1) Ex intermittentium tribus stadiis, primum quidem *initio* et *incremento* alterum vero *statui*, et tertium *decremento* febrium continentium respondet : simul vero sumpta parexysmum absolvunt intermittentium.

(2) Quam Græci *osteocopon* vocant.

(3) Sunt et febres quæ cum nullo aut saltem perexiguo incipiunt frigore.

(4) Tametsi experimentis thermometro factis constet majorem in frigore febrili jam inchoato adesse calorem naturali : nihilo secius tamen frigescere sibi videtur æger; cujus phænomeni rationem ab *idearum associatione* repetendam esse existimat eruditissimus Præses. Est autem *idearum associatio, constans ea ac perpetua imaginationis lex, qua fit ut si quæ simul sensimus,*

rigor[1]; respirandi difficultas; oscitationes et pandiculationes; capitis dolor vel gravitas; anxietas[2]; nausea, quam prægreditur salivatio[3], sequitur vomitio, aut saltem vomendi conatus; anorexia vel apositia[4]; oris siccitas, sitis[5]. Pulsus in hoc stadio parvus, debilis, rarus sed celer[6]: ita tamen ut ejus contractio dilatatione sit vehementior, observante *Galeno*. Urina, si qua excernitur, tenuis, insipida, pellucida, pallida, aut calore flammeo insignis et cruda.

§ 42.

Exposito jam (§ pr.) *stadio frigoris* seu *spasmi* alterum plane oppositum *caloris* dictum succedit. Corporis habitus inturgescit cum rubore cutis, præcipue faciei; oculi fulgent; vasa rursus apparent; artus fessi ac tremuli nunc primum consistunt, imo plus æquo vigere interdum videntur, brevi jacitura, ubi *tertium* apparuerit *stadium*; respiratio fortis ac libera admissa uberiore aëris copia calorem vitalem intendit (§ 1, 4), ad centesimum septimum sæpe thermometri Farenheitiani gradum (*a*); qui successive a centro ad extrema usque corporis cum progrediatur, molestia afficit ægrum, sitique, absorbendo laticem, vehementi cruciat; pulsus celeritate non amissa (§ pr.) frequentior pleniorque evadit, ita tamen ut arteriæ contractione dilatatio superior comprimentem digitum cum impetu feriat; urinæ adhuc crudæ, sed acrioris ac fœtidæ, color saturatior;

et unius perceptio denuo producitur, imaginatio producat et perceptionem alterius. Cum itaque veri frigoris sensationem ubique cum sensatione spasticæ cutis contractionis habuerimus conjunctam : mirum non est, si reproducta ista sensatione frigoris sensatio denuo producatur.

(1) *Horror* sive *tremor* incipit a maxillis et dentibus. *Rigor* porro est maximus frigoris gradus; ubi sc. pars frigefacta riget.

(2) *Anxietas* considerari debet tanquam *rigor internus* e spasmo jam ad interiora pervento oriundus : ideoque neutiquam confundenda cum anxietate febrium cum materia; quæ aut ex bile primas vias vellicante oritur; aut ex inflammatione facta fienteve.

(3) Salivatio dedita opera a Natura excitari videtur STAHLIO : quo sc. ad œsophagum allata saliva vomitui iter expediat.

(4) *Anorexia* omnibus fere febribus, exceptis quibusdam intermittentibus et phthisi pulmonali (*Selle Handb. der medicin. prax.* p. 44), communis, eo differt ab *apositia*, quod solam denotet inappetentiam seu cibi abstinentiam (*défaut de faim*); cum *apositia* abstinentiam cum cibi fastidio (*dégoût*) conjunctam significet.

(5) Hæc primi stadii sitis magis ex œsophagi contractione spastica secundum *legem imaginationis* (*not.* 50) quam ex defectu laticis oriunda, probe distinguenda a siti stadii mox secuturi, qua interdum intensior est *testante Vogelio* L. c. § 11.

(6) NIETZKI pulsum non modo *celerem*, sed etiam *frequentem* per cuncta febris stadia esse affirmat. *Pathol.* § 1343.

(*a*) HOME. *Princip. Medicin.* p. 68.

invito caloris incremento sudoris nullum vestigium, adeo ut, observante *Sthalio* (a) *nequidem medicamentis sudificis ullus mador eliciatur*.

§ 43.

Tertium denique stadium tunc incipit, ubi calor hactenus molestus propter spasmi reliquias, peragratis singulis corporis partibus, magis magisque tolerabilis sit[1]; sequitur totius corporis mador, quem mox sudor[2] febrim soluturus excipit[3]; urina rubra[4], cocta, turbida hypostasin deponit lateritiam; alvus invito sudore tenera sit oportet, si crisis perfecta[5].

§ 44.

Hæc sunt fere quæ in omnibus febribus apparent symptomata majori minorive gradu ac durationis tempore, pro variis conditionibus, quas ætas, sexus, temperamentum, idiosyncrasia ægrotantis, necnon anni tempestas, morbique varia complicatio, febri superaddere possunt.

§ 45.

Diagnosis ejus facile patebit si superius recensita symptomata (§ 41 ad 43) pensites : etenim primi stadii frigus a frigore proprie dicto differt, quatenus hoc auxiliis calefacientibus, igne puta, vestimentis crassioribus, etc., depellere possimus; febrile vero frigus depelli vix queat nisi a secundi stadii calore; quem, a calore ab aliis causis auctum, ipsum frigus prægressum distinguit.

(a) Apud HALLER, Thes. pract. tom. 5, p. 14.

(1) Hanc æqualem dispartitionem in causa esse, cur calor non sit molestus febre laborantibus hectica, observat *Paulus Æginet.* L. 2.

(2) Laborantes (*inquit Theophrastus*) non inter laborandum, sed ubi quieverunt, magis sudant. *De sudor.*

(3) Nulla febris, observante *Stahlio*, sine sudore restituitur : sed cave sudorem febris evacuationem criticam habeas; etenim et post hæmorrhagias sudor fluit, ubi tamen nulla materia evacuanda adest. Est potius sudor in febre seorsum spectata turbatorum motuum naturæ in statum pristinum restitutionis nuntius : vicesque evaporationis implet calorem minuendo, corpusque refrigerando. *D. de Grimaud* de febr. prælect. 25.

(4) Quæ in primo stadio pellucida, in secundo rubella erat, secundum *Home* L. c., p. 90.

(5) For as a fever (*inquit Grant*) is an universal spasm and constriction, so a perfect crisis is an universal relaxation and opening for all the secretions and excretions. *Of the fevers*, p. 12.

§ 46.

Circa prognosin pauca de Hippocratico penu depromam : suffocatio ex improviso superveniens, tumore in faucibus non existente, vel colum inversum cum impedita deglutitione (*a*) lethale ; pavores ex somnis, convulsiones, et circa viscera dolores vehementes (*b*) ; spiritus offendens (*c*), respiratio luctuosa (*d*) et omnium dirissimus sopor (*e*), utique si in frigore accidit (*f*), ominosa sunt ; sudor febri non deficiente (*g*), aut die non critico (*h*) superveniens, longum vel laboriosum fore morbum significat. Quibus adde, sis, generalem acutorum prognosin : in omni morbo mente valere et bene se habere ad ea quæ offeruntur, bonum est, contrarium vero malum (*i*); in morbis minus periclitantur, quorum naturæ et ætati, et habitui, et tempori magis similis fuerit morbus, quam in quibus horum nulli fuerit similis (*j*).

§ 47.

His ita præstructis, reliquum est ut de curatione febris generali pauca subnectam ; specialem, ubi de singulis ejus speciebus fuerit sermo, traditurus : verum cum febre sæpe in ægri salutem Natura utatur, proinde febrim tunc curasse perinde sit ac Naturam armis defraudatam hosti prodere ; non abs re foret morbos recensere, quibus non raro Natura febris ope, arte citius tutiusque medetur.

I. Et primo quidem febris sibimetipsi bellum inferre videtur, dum calore secundi stadii circumactionem humorum et inde pendentes varias secretiones a primi stadii spasmo cohibitas et sexcentorum malorum brevi causas futuras in integrum restituit [1].

II. Febris (præsertim quartana) a magnis morbis tum tutatur, tum

(*a*) *Aphor.* 34, 35. L. 4.
(*b*) *Aphor.* 26. L. 2 et 66, 67. L. 4.
(*c*) *Aph.* 68. L. 4.
(*d*) *Aph.* 54. L. 46.
(*e*) *Prorrh.* L. 1.
(*f*) Vogel. L. c. § 11.
(*g*) *Aph.* 56. L. 4.
(*h*) *Aphor.*, 36. L. 4.
(*i*) *Aphor.* 33. L. 2.
(*j*) *Aphor.* 34. L. ejusd.
(1) *Unde intelligitur aphorismus* Hippoc. 26, L. 2. Febrim convulsioni supervenire melius est quam febri convulsionem : *agit nimirum de febris secundo stadio.*

liberat (*a*): utputa ab apoplexia[1], epilepsia (*b*), tetano (*c*), asthmate convulsivo (*d*) aut aliis quibuscumque convulsionibus (*e*).

III. Item a paralysi[2] hemiplegia (*f*), rheumatismo (*g*), podagra, calculo (*h*), lepra, varicibus (*i*).

IV. Quam plurimum potest ad affectus hypocondriorum (*j*), hepatis (*k*) nimirum, lienis (*l*), et reliquorum abdominis viscerum (*m*), hydropem, icterum et melancholiam (*n*).

V. Maniam a febre sanatam jamdudum observavit *Hippocrates* (*o*): cujus observationis veritatem non ita pridem expertus fuit *Hippocratis* vestigiis insistens, hujusce Lycei eruditissimus Professor *D. Vigarous*; quippe qui mulierem maniacam norit quartana correptam autumnali, quæ post aliquot menses nullo artis auxilio, maniam secum asportando fuerit profecta.

VI. Cordis palpitatione laborantem percelebrem Mathematicum *de la Hire* quartana sanavit (*p*).

VII. Cephalæam quartana fugatam et humeri dextri dolorem inveteratum ejusdem præsentia deterqitum annotavit *Swietenius* (*q*).

VIII. Rachitidem ab intermittente quandoque solvi testatur *Vogelius* (*r*).

IX. Gonorrhœam virulentam ab intermittente sanatam se vidisse asserit *Grant* (*s*); imo bubones, ulcera, condylomata, etc. venerea a febri petechiali radicitus extirpata tradidit *Brandhorstius* (*t*): quod

(*a*) Hippocr. epidem, L. 1 et Klein, L. c. p. 100.

(1) Klein *Interpr. clin.* p. 18: huc referendi quoque mihi videntur. *Hipp. Aph.* 5, L. 5 et 51, L. 6; in quibus de aphonia tum ex ebrietate, tum ex aliis causis orta agit.

(*b*) Selle Handb. der medicinisch. prax. p. 309.

(*c*) Hippocr. *Aph.* 57, L. 4.

(*d*) Klein, L. c. p. 100.

(*e*) Hippocr. *Aph.* 70, L. 5 et libr. de dentit.

(2) Sartorem novit Boerrhavius ter paralysi correptum totiesque febre magna superveniente sanatum. *Van-Swiet.* tom. III, p. 373.

(*f*) Klein, L. et p. iisd.

(*g*) Vogel, L. c. § 473.

(*h*) Hoffman. Medic. ration. tom. IV, p. 60.

(*i*) Galen. apud Quarin. de febr. p. 87.

(*j*) Hippocr. *Aph.* 40, L. 6.

(*k*) *Idem*, *Aph.* 52, L. 7.

(*l*) Grant of the fev. p. 378.

(*m*) *Idem, ibid.*

(*n*) *Id.* p. 49.

(*o*) Epidem. L. 4.

(*p*) *Histoire de l'Acad. des siences, an* 1728.

(*q*) Comment. in Boerrh. *Aph.* § 754.

(*r*) L. c. § 652.

(*s*) Of the fev. p. 19

(*t*) Apud Haller. *Thes. pract.* tom. V, p. 115.

sane mirum non videretur, si quis pensitet luem veneream, vel ubi per hydrargyrosin curatur, nonnisi febrilis ope caloris, quem mercurius accendit, profligari; ut docuit nos ex observatis magnorum in arte virorum, artis decus, hujusce Lycei Professor *D. Broussonnet* (*a*). Accedit eo quod et ipsæ thermæ morbos quamplurimos chronicos paulo ante recensitos (II. III. IV.) vix nisi febris, quam excitant, ope, sanare valeant [1]: eadem est cardiacorum remediorum in morbis, quibus conducunt, ratio.

X. Post intermittentes, qui ante illas tenui fuerint valetudine [2], multos non modo recte valuisse, obesiores, robustiores, morbisque minus obnoxios (*b*) evasisse; sed etiam longam vitam adeptos fuisse, complures testantur observationes (*c*).

XI. Ephemeram post aliquot septimanas inordinate recurrentem in cacochymicis, catarrhosis acrimoniaque cruda laborantibus, et per sudores solutam corpus liberasse a crudo illo et alieno humore observavit *Gorterus* (*d*): et infirmam quorumdam, præsertim litteratorum, valetudinem, quominus perditum eat, ephemeram subinde recurrentem non modo impedire, verum etiam a gravioribus aliis morbis tutari constat ex observatis *Wagleri* (*e*).

XII. Tæniam contra omnia remedia pervicacem debellatam interdum a febre fuisse auctor est *Selle* (*f*).

§ 48.

Veruntamen, cum Natura, quamvis sanitatis studiosa, neque semper neque adeo ad sanitatem ducentem ineat viam, quin subinde de ea deflectat : idcirco febris, quæ sæpe præsidio est, damno etiam vix resarciendo potest esse [3]; nisi ars aberrantem Naturam in

(*a*) Prælection. de morb. vener. præl. 7.

(1) Unde ratio reddi potest cur eædem sæpe aquæ diversos affectus chronicos, i. e. a diversa oriundos causa materiali profligent : putandæ videlicet sunt aquæ medicamentosæ non ipsam materiam morbificam (diversam in diversis morbis, ideo nonnisi diversis pharmacis aggrediendam), immediate adoriri ; sed potius Naturam jacentem erigere, inermemque, ut ita dicam, armis instruere, ut dein ita parata morbum valeat debellare.

(2) Exemplum juvenis Medicinæ studentis affert *Grant :* qui tertianæ febris beneficio ab imminente tabe fuerit ereptus. L. c. p. 83.

(*b*) Plato apud Gellium, Noct. Att. L. 17, cap. 12.

(*c*) Boerrh. *Aph.* 751. Hoffman, Med. rac. tom. IV, p. 60. Vogel L. c. § 16.

(*d*) Medicin. Hippocr. p. 237.

(*e*) De morb. muc.

(*f*) Handb. der medicin. prax. p. 56 et 171.

(3) Exemplo febrium omnium, præter ephemeram, quæ bubonibus supervenientes malæ *secundum* Hippocr. *Aph.* 55, L. 4; ardentium in hecticas non nunquam transeuntium ; intermittentium malignarum, etc., etc.

viam reducat, cunctanti calcar admoveat, festinantem refrenet, aut prorsus sustineat [1].

§ 49.

Mala vero ex febre oriunda eadem fere sunt, quæ alias sanantur ab ea (§ 47, IV) : dividique possunt clarioris ergo doctrinæ, in ea quæ e singulorum febris stadiorum anomalia prodeunt et illa quæ ex tota febri nimis protracta, aut justo citius profecta mascuntur.

§ 50.

Primum itaque febris stadium, si præter modum intendatur, polyposas in vasis majoribus concretiones (*a*), varias in cerebro congestiones, ideo soporem (§ 46) mortis apoplecticæ prodromum producere valet. In altero, si calor componendis primi stadii turbis impar est, crisin sufflaminat, vel adeo imperfectam facit, ut morbo moram inferat : si contra, ultra debitum accendatur, humores corporis exsiccando, vires consumendo, viscera corrumpendo, putredinem promovendo, sexcentas creat ærumnas (*d*). Ultimi denique stadii sudor non minorum malorum ferax : si prorsus deficiat [2]; aut justo parcior copiosiorve, aut frigidus, aut calore adhuc fervente fluat.

§ 51.

Singulorum stadiorum anomaliis etiamsi febris careat, si diu prorogata fuerit, in pertinacissimam consuetudinem abeundo morbisqum plurimis ansam præbere potest : neque minora sunt quæ ex febre nimium cito abeunte, aut prave medicata oriuntur incommoda.

§ 52.

Hæc cum ita se habeant, indicationes febris therapeuticas in *negativas* et *positivas* dispescere mihi liceat. *Negativam* febris *indica-*

(1) Annon et ipsa Antiquitatis de Febre Diva superstitiosa sententia ex eo defluxerit, quod febrim tot bonorum malorumque auctorem observaverant ? Templa DEÆ FEBRI structa Valerius Maximus et alii memoria tradiderunt : et inscriptionis perantiquæ exemplum extat (apud *Hallerum Thes. pract. tom.* V, p. 366), sic se habens : FEBRI DIVÆ, FEBRI SANCTÆ, FEBRI MAGNÆ, CAMILIA AMATA PRO FILIO MALE AFFECTO P.

(*a*) Allen synops. medic. c. I, art. 38.

(*b*) Gorter medic. Hipp. p. 126.

(2) Unde febris HIPPOCRATIS ἄνιδρος, sine sudore et propterea ἄκριτος sine crisi dicta. *De vict. acut.*

tionem eam nomino, qua Medicus, ne quid agat, monetur; *optima namque interdum,* ut ait Hippocrates, *medicina est medicinam non facere. Positiva* remediorum usum postulat.

§ 53.

Si febris igitur alicui morborum, quos sanasse quandoque dicebatur (§ 47), superveniat, cave officiosum Naturæ munus turbes nisi aliæ indicationes, ætas puta senilis, corporis, aut partis ejus peculiaris summa debilitas, graviora symptomata, etc., contrarium jubeant [1]. Verum, cum morbi, saltem morbosæ corporis diatheses non semper oculis pateant; cave febrim festinanter supprimas vel in corpore, quod sanum tibi videtur : modo febris sua stadia successive percurrens, intra modum omnia faciat; nec qualicunque modo recto tramite aberret.

§ 54.

Aberrantis vero, primum tamen ejus stadium, quantumvis periculosum (§ 50), vix ulla indiget opera medentis : metus enim est ne Naturam a præcipiti dum revocare conatur, ad interitum ruere cogat. Simul autem ac discrimen evaserit æger, ne eo iterum adducatur, omni ope ac opera enitendum est : maxime ubi paroxysmorum intervalla suppetias eundi Naturæ copiam Medico faciunt. Noxis stadii sequentis, si quæ sunt, obviam itur febrilem æstum sopitum leniter suscitando, ferventem nimis et igni minitantem opprimendo [2]. Incommoda ex anomalia tertii stadii sarcies, sudorem parce fluentem aut omnino deficientem provocando, effuse prorumpentem coërcendo.

§ 55.

Febrim porro multum diuque protractam artis auxilio cohibendam esse in confesso est apud omnes : cum vero et præmaturam ejus profectionem innumera excipiant mala, medentis non minus est febrim revocare; modo opportune revocet eam, et revocatam finibus continere valeat. Hæ sunt febris indicationes generales : nunc ad singulas ejus species deveniendum, ut earum tum historiam, tum therapeiam quam potero verbis paucissimis exponam.

(1) Grant on the fev. p 49, ad 51 : Ubi tamen fatetur fieri non posse ut omnes definiantur conditiones, in quibus febrim supprimere præstat.

(2) Neque morari nos debet auctoritas Celsi, aientis : Quod si vehemens febris urget, in ipso impetu sanguinem mittere, hominem jugulare est. L. 2 c. X : quippe quæ ab ipsa rerum magistra experientia infirmatur.

§ 56.

Febrium vulgaris divisio in *continentes, remittentes* ac *intermittentes*, a veteribus tradita, et quam recentiorum plerique admiserunt, haudquaquam febris naturæ accommodata videtur : si quidem in re medica morborum divisionem naturalem ita comparatam esse oportet, ut inde singularis eliciatur medendi methodus, unicuique divisionis membro propria; atqui febres in ista divisione diversi ordinis eandem sæpe, ut contra ejusdem ordinis diversam postulant medelam.

§ 57.

Idem dicendum de divisione in *acutas* et *lentas*: quandoquidem *actus* a *lento* seu *chronico* morbo, qua tali nullo modo differt; si alioquin utrorumque eadem est *materialis causa* (§ 33). Inter reliquas, alicujus momenti esse videtur in praxi divisio in *stationariam* et *intercurrentem*; ideo quod cognita primæ natura simul et alterius innotescat indoles [1] : verum, cum perspectam habeat *stationariæ* naturam oporteat, qúi *intercurrentem* cognoscere cupit, liquet nec istam divisionem patefaciendæ febrium indoli parem esse. Satius itaque erit divisionem febrium a facultatibus Naturæ læsis repetere : quippe quæ tum naturam earum, tum medendi methodum singulis accommodatam patefaciunt.

§ 58.

Prima igitur et quidem maxime naturalis divisio ea est, qua febres in *nervosas* [2] et *putridas* [3], id est in illas, quæ ex læsa facultate *tonica*, et illas, quæ ex læsa facultate *digestiva* prodeunt, dividuntur.

§ 59.

Cum porro facultas *tonica* duplici modo lædi queat; prout nempe

(1) Quod tamen non ita perpetuum est quin subinde exceptiones habeat. Sunt porro *intercurrentes*, qui morbi *stationarii* naturam induere nolunt : sic observante Swietenio, grassanti *pesti* dum cæteri morbi morem gerunt, in ejusque naturam quodammodo immigrant, *febris tertiana* illius recusat imperium.

(2) Quæ et *simplices*, seu *sine materia* vocari solent.

(3) Quæ et *compositæ*, seu *cum materia*, aut *humorales*, aut *chymicæ* dic possunt. Cæterum monendum *putriditatis* vocabulo, secundum veterum mentem, nos uti : id est alterationem humorum qualemcumque per illud intelligendo.

virium ex quibus constat alterutra sociam suam exsuperat (§ 16), i. e. prout *spasmo* aut *atonia* constanter partes corporis solidæ afficiuntur : inde manat febrium nervosarum dichotomia; primas *nervosas hypertonicas,* alteras *atonicas* appellare mihi fas sit. An detur et tertia læsionis species; ubi nimirum modò una modo altera virium inordinatim alternisque vicibus vim oppositam superat, ab illave superatur? Hòc suadere videtur *convulsionum clonicarum* historia. Sed cum *spasmus* aut *atonia,* vel totam corporis compagem æqualiter vexet, vel aliquam insuper ejusdem partem peculiari modo adoriatur : dividuntur rursus febres *nervosæ,* tum *hypertonicæ,* tum *atonicæ,* in *universales,* et eas, quæ cum *affectione locali* i. e. cum spasmo aut atonia partis cujusdam conjunctæ prodeunt.

§ 60.

Digestiva vero *facultate* perversa cum aliquis ex tribus humoribus (§ 16 et 18) alteretur : idcirco et febres, quæ nascuntur ex illis, tripartitæ sint, oportet; *sanguineæ* [1] videlicet, *biliosæ* [2] et *pituitosæ* [3].

§ 61.

Sanguinea putredo seu alteratio, aut totum humorum amnem æque temerat, aut præterea partem aliquam solidam majori impetu adgreditur inflammatque : unde sanguinearum divisio in *inflammatorias universales* et *inflammatorias intentas,* seu cum inflammatione locali conjunctas [4].

§ 62.

Eadem est ratio divisionis *biliosarum;* nisi quod primas quoque vias et quidem ut plurimum infestare queant. Hinc earum trifaria divisio, in *biliosas gastricas* [5], *universales,* et *intentas,* seu cum inflammatione locali analoga conjunctas; a qua *pituitosarum* divisio nullo modo differt.

(1) *Synonyma* inflammatoriæ *seu* phlogisticæ.

(2) Quas et *cholericas* vocant.

(3) Catarrhales, mucosæ, serosæ, lymphaticæ, phlegmaticæ sunt pituitosarum *synonyma.*

(4) Intentas eas nomino auctoritate fretus SYDENHAMII : qui de peripneumonia loquens, eam a febre universali gradu tantum et pro majore causæ intentione extentuque latiori differre dicit. *Vid. oper. Med.* p. 263-264, sqq. ed. *Lugd.* Eamdem fuisse Veterum sententiam patebit inferius, § 114.

(5) Nomen a BALLONIO eis impositum ; *mesentericas* BAGLIVIUS appellat.

SECTIO II.

ORDO I. *De febribus nervosis.*
GENUS I. *De febribus hypertonicis.*
SPECIES I. *Febris ephemera.*

§ 63.

Ephemera a duratione sic dicta, uno plerumque paroxysmo intra nychthemerum absolvitur; et tunc vocatur *simplex* seu *legitima:* si hoc prætergressa fuerit, *ephemera plurium dierum* aut *extensa* appellari solet. Eam a nulla putredine seu alteratione humorum oriri, sed ab aucto solidarum partium tono [1], patet ex ejusdem celeri ad solutionem progressu, nec non eorum, quos adoritur, et reliquarum causarum conditione : etenim juvenes ut plurimum, sanguineos ac bene se habentes, et, ut *Galenus* existimat, regionum meridionalium magis [2] quam septentrionalium incolas tentat. Inter res sex non naturales frequentius ephemeris ansam præbent, animi perturbationes, vigiliæ ac labores nimii tum mentis tum corporis, insolatio, frigefactio, balnea vim adstringendi habentia, etc. His addam corporis affectus prægressos; utputa gravedinem, catarrhum, vulnus, ulcus, bubonem in suppurationem jamjam abiturum (Not. 67), inflammationem partis alicujus, lactis refluxum in puerperis, ingurgitationem, aliaque id genus : ex quibus tamen quæ nascuntur ephemeræ *symptomaticæ* potius habendæ.

§ 64.

Symptomata omnia fere levia, cum primis in legitima. Sensus lassitudinis tensivæ quandoque prægreditur; horror ac frigus si quod adest [3], non ita luculentum ut in putridis [4]; æstuat corpus, sec calore miti, suavi, sæpe non majori quam in ebriis ac iratis, cumque

(1) Hoc innuisse mihi videntur veteres, dum aiebant *ephemeras sine materia aut putredine fieri ex spiritibus calefactis.* Synes. de febr. cap. I.

(2) Ideo quod natura vegetior, sudoribus excitatis facilius temperiusque, impedit quin alterentur humores, proinde quin *ephemeræ* in *putridas* transeant regionibus frigidis magis familiares.

(3) Etenim ephemeram sæpe sine horrore aut frigore, inopinato invadere, liquet, ex *Lommii observ. med.* L. I.

(4) Nisi causæ præcesserint quæ cutem vehementius contrahere valent : quales sunt insolatio, frigus anhnosum, lavationes in aquis aluminosis, etc., tunc enim frigus ad putridarum frigoris naturam accedere potest.

prægresso frigore nequaquam alternante; caput dolet; pulsus magnus, modice celer, frequens, mollior et æqualior quam in prima reliquarum febrium accessione, statim post paroxysmum sanorum fit simillimus; urina nihil aut parum certe mutatur. Solvitur ephemera ut plurimum aucta tantum diapnoë aut madore corporis : interdum sudore, præcipue si *extensa* (§ 63). Solutiones per hæmorrhagiam narium, vomitum, alvi fluxum, aut exanthemata ulcerosa mox in labris erumpentia, rariores sunt. Typus febris continens [1].

§ 65.

Dignoscitur ab intermittentibus nullo aut exiguo frigore prægresso, et repentina post paroxysmum pulsus in naturalem restitutione [2]; nec non urina nihil aut parum mutata : a putridis suavitate caloris et frigoris jam exposita conditione.

§ 66.

Legitima ac *benigna* periculo vacat; in *extensa* si æstus vehemens, faciei rubor major, metus est ne in *synochum imputrem* transeat; si sudor aut mador deficiat, quod maxime in regionibus frigidis accidit (Not. 81), in *putridam* [3], et quidem *gastricam* (propter cutis et imi ventris consensum) transituram prænuntiant : quanquam, ut recte monet *Burserius* (*a*), dubitare liceat, *ephemera* ne ab initio fuerit, an ipse jam *synochus putris*.

§ 67.

Legitimam curasse quam nosse facilius est; ideoque satis erit Naturam nullo modo turbare, regimine videlicet sudoribus infenso, aut

(1) *Continens febris* (Græcis σύνεχες) uno quasi circuitu, sine intermissione remissioneve tempora sua percurrit : quæ tamen continuitas non adeo absoluta habenda, quin ullam in ea remissionem a variis causis evidentibus pendentem, tametsi non ita manifeste nec ratis temporibus contingentem, ut in remittentibus solet, admittamus.

(2) In intermittentibus enim pulsus non statim a finito paroxysmo vel paroxysmis in statum pristinum reducitur.

(3) *Inflammatoriam* puta, aut *biliosam*, aut *pituitosam* : etenim cum *ephemera* haberi possit imminens humorum alteratio, seu potius eorum ad putredinem properantium primus gressus; totidem sint *ephemeræ* oportet, quot species *putridarum febrium*, adeo ut monente *Fernelio* extet *ephemera inflammatoria*, *biliosa*, etc., pro varia febris putridæ specie, cujus it indutum naturam.

(*a*) Instit. Medic. Pract. vol. 2. § 204.

nimis calefaciente : *extensam* vero curaturus, prius consideres oportet, quomodo Natura sibi relicta soleat sanare morbum [1].

§ 68.

Indicantur ab historia morbi methodus refrigerans simul et diapnoica, ita adhibendæ ut una præ altera valeat, prout una vel altera causarum evidentium ansam morbo præbuerit : hic enim maximè valet axioma : *sublata causa tollitur effectus;* secus ac in putridis morbis, in quibus degener humor vix nisi solius ope naturæ ad bonam frugem se recipere potest. Sic a balneorum post febris remissionem usu abhorret ephemera ex animi perturbatione orta, sanatur, saltem apud assuetos balneo [2], quæ ab adstringentibus balneis accensa fuerit; ex insolatione ortæ conducunt embrocationes capitis ex oleis refrigerantibus; ut contra ex calefacientibus, si frigefactio febrim produxerit [3]; eademque cæterorum ratio est.

§ 69.

In ipso paroxysmo potus acidulus, diluens, temperans ac perspirationi favens, ex sero puta lactis, aut decoctis hordei, avenæ, etc., confert : quibus paulum nitri admiscere licet, quoties æstus præter modum intenditur.

§ 70.

Majoris autem momenti ac efficaciæ erit cibus a febris remissione captus, exque cremoribus hordei, oryzæ, pulteve panis paratus; quippe quo viribus redintegrandis nil aptius : unde patet quam perperam agerent Methodici, qui ægros inedia cruciando, *ephemeras* in *ardentes* et *hecticas* immutabant.

§ 71.

Ephemeræ in putridam properanti obviam itur iisdem fere auxiliis, quibus ipsæ putridæ, in quam jamjam convertenda est (Not. 86),

(1) Hic canon valde momentosus in praxi de omnibus fere morbis valet : There is no curing diseases (*inquit* GRANT) by art, without first knowing how they are to be cured by nature; *on the fev.* p. 1.

(2) Galenus assuetos balneo, ubi febris jam desierit, lavandos jubet. *De art. curand. ad Glauc.*

(3) Ad nostram ephemeram pertinere mihi videtur *Aphor.* 42, L. 7. HIPPOCRATIS : in quo aquam multam calidam capiti affusam solvere febrim dicit; quique tantum negotium facessivit GORTERO.

medetur : sic ubi metus *inflammatoriæ*, quam citissime sanguis mittendus; ubi *biliosæ*, pharmacis antibiliosis præ cæteris utendum, etc.

§ 72.

Quemadmodum *ephemeræ* ab aliis causis, *putridarum universalium* primi gressus habebantur (not. 86) : sic ab ingurgitatione (§ 63) et inde nata in primis viis saburra prodiens, ceu initium *gastricarum putridarum* haberi potest. Præter symptomata superius tradita (§ 64) in hac *ephemera* (quam *gastricam* appellare liceat), cibi fastidium, oris ventriculi morsus, tenebricosa vertigo, os amarescens (*a*), anima fetida, lingua alba sordidaque crusta obtecta, ructus nidorosi, nausea, vomitus, hypochondria molliter tumentia, extremorum algor, horripilationes subinde recurrentes, saburram adhuc in ventriculo hospitantem arguunt : tormina vero, genuum gravitas, lumborum dolor (*b*), ventris tumor ac borborygmi, et alvus fetida eam ulterius progressam indicant. Alvus modo liquida, modo adstricta febrim comitatur.

§ 73.

Indicatio therapeutica : 1, saburra expulsa, 2, primas vias digestionis labore fessas roborare. Naturæ, si soluta jam alvo saburram eliminare conatur, modo fluxus non sit immodicus, optime suppetias itur potu congruente abundanter hausto : necnon balneis post paroxysmum finitum, si illis æger assuetus fuerit, nec oppido debilitatus ab alvi fluxu; sin minus cibo subvenire oportet, cui aliquid adstringens admiscendum, si fluxus adhuc pergat. Ante vero quam cibus oblatus fuerit, ventriculi vires erigendæ epithematibus ac fomentis subadstringentibus et roborantibus, ad ignem prius insigniter calefactis [1] : et jacens orexis fructibus horæis subacidis saporeque jucundo præditis excitanda.

§ 74.

Quodsi alvus adstricta morbi solutioni obstet; metusque adeo sit ne *ephemera gastrica* in *gastricam putridam* transeat : tunc artis

(*a*) (Page 26), Hipp. *Aph.* 17, L. 4.

(*b*) (Page 27), Hipp. *Aph.* 20, L. 4.

(1) Hæc conditio eo majoris momenti est, quo ventriculus ab epithematibus frigidis pessumdatur. Ad interiora stomachica quod attinet, ea recte monente Sennerto haud nimis calefacientia esse oportet.

auxilio exitus saburræ parandus; et quidem diluentibus [1] potius quam emeticis, si ventriculo adhuc hæreat; suppositoriis vero ac enematibus, modo paregoricis modo carminativis, prout illam intestina jam occupantem dolores aut borborygmi significent.

SYNOCHUS IMPUTRIS.

§ 75.

Synochus imputris [2] ephemeræ gressus ultimus (Not. 86) haberi potest, quo peracto putris jam esse incipit : cum natura ab uno ad alterum corporis affectum oppositum vix transiliat, quin intermedios status peragret, interdum ita multiplices, ut medentis effugiant oculos.

§ 76.

Synochus imputris hieme ut plurimum et vere aggreditur juvenes, plethoricos, robustos, cibo succosiori, liquoribus spirituosis et ardentibus nimis indulgentes, exercitationi corporis parum studentes, desidem ac umbraticam vitam degentes, maxime si eam temperatior et curis agitata præcesserit [3]. Iisdem fere quibus ephemera (§ 63), sed validius agentibus causis evidentibus supervenit : quibus adde hæmorrhagias naturales suppressas, vel artificiales intermissas [4], ipsamque ephemeram prave medicatam (§ 66, 67).

§ 77.

Tametsi ex ipsa morbi denominatione nullam adhuc in corpore *causam* ejus *materialem*, seu *putredinem humorum* existere pateat :

(1) Aquam tepidam affatim epotam commendat Alexander Trallianus ; cui salis parum immiscendum resolvendumque jubet Celsus.

(2) *Synonyma :* Synochus vel Synocha simplex HOFFMANNI, *Riverii* et *Junkeri;* Continens non putrida *Lommii;* Continua non putrida BOERRHAVII ; Synocha STAHLII, SAUVAGESII et VALCARENGHII ; Febris acuta simplex STORCKII ; Continua simplex LIEUTAUDII ; continua depuratoria *Quesnæi;* Febris inflammatoria simplex *Sellii ;* Ephemera plurium dierum quorumdam.

(3) Proinde *Febris Monachorum et Episcoporum* a quibusdam appellatur.

(4) Quæ quidem causæ aliæ atque aliæ esse possunt pro diversa febris putridæ natura, ad quam synochus properat, cujusque primus gradus ut ephemeræ ultimus habendus est : adeo ut, non secus ac illa (Not. 86), totidem synochi extent oporteat, quot putridarum febrium species. Synochus, de quo nunc agimus, febris inflammatoria imminens est ; proinde sanguineus vocari potest.

nihilo secius tamen summam ad eamdem proclivitatem adesse, tum morbi phænomena, cumprimis detracti sanguinis indoles, tum medendi ratio arguunt.

§ 78.[1]

Iisdem quibus ephemera (§ 64), sed longe gravioribus prodit se morbus symptomatibus: calor intensior, tametsi non acer; habitus corporis rubet, vasis sanguine distensis, maxime circa faciem; oculi lacrymabundi tument, arteriæ temporum micant valide; caput gravatur, aut dolet; spiratur ægre; somnus fere nullus [1], aut per somnia tumultuosus; lingua albo sed nitido insignis colore; aliquando vomitus alvive fluxus ab irritatis potius quam temeratis primis viis, aut a materia ex sanguine in illas delata pendens [2]; urina coloratior, sed minime fetens, hypostasin copiosam et homogeneam deponit. Septimo ut plurimum die sudor, aut hæmorrhagia, interdum urinæ, raro exanthemata, et adhuc rarius alvi fluxus morbum solvunt [3].

§ 79.

Invadere solet synochus imputris tempore matutino. Typus ejus continens : quem tamen trifariam diviserunt Veteres pro diversa incedendi ratione; aut enim ab initio ad finem usque uno fere tenore, salvis tamen remissionibus, quas continentibus accidere diximus (Not. 84), pergit; aut increbrescit paulatim in dies, donec ex toto desinat; aut gradatim post primam accessionem decrescit usque ad finem. Primum *homotonum* seu *acmasticum* appellarunt; alterum *epacmasticum* seu *anabaticum*; et tertium demum *paracmasti-*

(1) Juniores contra somnolentia gravari perhibet Vogelius L. c. § 51 : sed malim Kleinio accedere, qui in junioribus facile phrenitidem, in adultioribus sopores observari asserit. *Interpr. clin.* p. 110.

(2) Zwar entsteht zuweilen ein Brechen oder ein Durchfall : das aber entweder bloss durch den ersten Reiz, oder durch die aus dem Blute abgesetzte Materie veranlasst wird. Selle, *Handb. der medicinisch. prax.* p. 16.

(3) Hæ variæ crises a varia synochi imputris conditione cum pendeant, nullum negotium lectori facessere debent. Idem dicendum de variis aliis symptomatibus apud varios Auctores obviis, quæ consulto omisimus : etenim Natura perraro morbos producit adeo simplices, quin aliquid illis ex prægressa præsentive constitutione, seu morbo stationario sit immistum; quin ætas, sexus, temperamentum, aliæque id genus conditiones aliquid illis vel addant vel detrahant. Sic hæmorrhagia magis familiaris synocho imputri sanguineo, constitutioni aeris phlogisticæ, junioribus ac plethoricis; exanthemata synochum imputrem biliosum, temperamenta et constitutiones cholericas libentius comitantur, etc., etc.

cum (*a*). Hasce distinctiones fictitias, ut nonnulli contendunt, esse, quominus credam obstat ipsa notio morbi (§ 25) : etenim *certamen Naturæ* cum sit, istius conatus nunc intendi, nunc remitti magis ac magis, nunc eundem servare gradum, pro diversa quicum colluctatur, mali indole ac conditione, verosimillimum videtur.

§ 80.

Synochum imputrem ab ephemera symptomatum intensiori gradu dignosces. Pruritum narium et lenem cutis madorem signa ejus prope infallibilia habet *Waldschmidtius* (*b*).

§ 81.

Homotonus salutaris, pessimus *anabaticus*, melior *paracmasticus* (*c*); ægrotantis ætas quo firmatior, eo omninosior, ut pote quæ crisi per hæmorrhagiam aut sudorem præ fibrarum densitate obstat (*d*); exanthemata extra dies criticos periculosa (*e*); hæmorrhagia narium critica excedens vel suppressa ansam aliis morbis præbet, febribus puta hecticis, cachexiæ, hydropi, etc. (*f*). « Cutis « densitas, frequens micturitio, vel urinæ copiosores die indice ap- « parentes, ardor vel pruritus in extremo pudendi, gravitas in hypo- « condrio futuræ crisis per urinam signa sunt (*g*). » Præcipuarum ex reliquis crisibus prognosin tradam, ubi de putridis.

§ 82.

Therapeiæ cardinem in frangendis viribus verti natura digito quasi monstrat (§ 76 ad 78) : sanguinis itaque missione opus est; ut pote quæ non modo solutionem expeditiorem reddit [1], sed etiam de-

(*a*) Galen. de Method. Med. et Libr. de febr. differ.
(*b*) Apud Klein. Interpr. clin. p. 110.
(*c*) Boerrhav. *Aph.* 732, 733.
(*d*) Nietzki, L. c. § 1393 et 1395, Conf. et *Hipp. Aph.* 34, L. 2, superius (§ 46) allatum.
(*e*) Klein, L. c. p. 111.
(*f*) *Idem, ibid.*, p. 110.
(*g*) Klein, L. c. p. 86.
(1) Sanguinis missionem, spasticam organorum contractionem relaxando, excretionibus qualibuscunque favere experientia docuit. Idem præstare hæmorrhagias naturales jamdudum observavit Hippocrates : quibus (*inquit*) per febres sanguinis copia undecunque eruperit in refectionibus, his alvi humectantur. *Aph.* 27, L. 1; unde consectarium in praxi perutile : quotiescumque nempe purgandi alterutra parte æque ac sanguinis mittendi indicatio adest, venæsectionem emeticis aut catharticis præmittendam esse.

ficientis vicem implet, et quominus Synochus imputris ad putrem seu febrim inflammatoriam transeat, impedit. Venæ sectione peracta, cibus congruenter captus, aut remedia sudorifica (§ 69-70), ita adhibita, ut efficaciora levioribus pedetentim succedant, vires ad cutem jam sanguinis missione propulsas retinere valent : neque corporis extremitates fovere spernendum est auxilium [1]. Si post iteratas sanguinis missiones neque pulsus mollior evaserit, neque diaphoresis successerit, vesicantium sacram ancoram solvere suadet *Sellius* (*a*).

§ 83.

Si saburra in primis hospitans viis febrim vel produxerit, vel foverit : post venæ sectionem quam cito (*b*) eliminanda ; et quidem emeticis si in ventriculo, aut catharticis, si in intestinis hæreat (§ 72). A purgatione, potu diluenti acido nitrosoque aliquandiu insistendum ; neque narcotica omittenda, quibus sedentur, si quæ ab emesi excitatæ fuerint turbæ.

§ 84.

Victus ratio ut in ephemera (§ 70) : cubiculum ne nimis calidum sit, oportet ; quamobrem renovandus subinde, quo perflatur, aer ; nec stragulorum copia obruendus æger.

HYPERTONICARUM SPECIES II.

Affectus Locales.

§ 85.

Febribus hypertonicis merito accensentur quotquot affectus acuti epigastrii, spastica irritatione insignes, ex vehementiori animi perturbatione (§ 63) oriuntur ; ac methodum medendi nonnisi admodum mitigatoriam ferunt ; ab incitante vero mirum in modum exasperantur. Similes affectus (tametsi lentiores, ideoque chronicis annumerandos) organorum digestioni dicatorum suspicari licet apud potatores, eosque, qui validioribus purgantibus aut opio diu abusi fuerint, vel quibus venenum fuerit propinatum, etc. Hujus quoque

(1) SELLE L. c. p. 19. ALEXANDER TRALLIANUS pedes ac manus ægre vomentium aqua calida fovendo vomitionem ad juvare solebat.

(*a*) L. et p. cit.

(*b*) Hipp. *Aph.* 10, L. 4.

speciei videtur esse *febris Ferneliana* [1] dicta, et *tertius* denique *gradus* affectus a *Kempsio* (*a*), nomine *infarctus vasorum ventriculi*, descripti. In universum, affectus locales hypertonici totidem habendi primi gressus partis ad inflammationem properantis sunt : quemadmodum ephemera primus gradus inflammationis universalis habebatur (Not. 86).

GENUS II.

De Febribus Atonicis.

§ 86.

Contraria prorsus ac in hypertonicis *facultatem tonicam* affici ratione in febribus atonicis ex superius dictis (§ 59) liquet : quo fit ut malignarum quoque nomine donentur febres atonicæ. Etenim *malignitas* in sensu pathologico nihil aliud est quam insignis facultatis tonicæ læsio, seu ejus *vis centripetæ* decrementum (§ 16) : unde virium prostratio tanta, ut morbus, cæteroqui gravis, mitis appareat ; ideo quod Natura perterrita [2] adeo incerta sui cum malo conflictantis indicia præbeat, ut pace fruentem dixeris, dum in discrimine vitæ versatur.

§ 87.

Eam fuisse de *malignitate* morborum, veterum sententiam, liquet ex definitione Galenica : *Morbus malignus* (inquit) *est qui vi quidem magnus ac sævus est, specie vero debilis* (i. e. mitis), *non habens judicationis rata tempora.* In his, etiamsi non diserte *virium prostrationem*, in definitione *Gaubii* (*b*), et graphica *malignitatis* expositione *Tissotii* (*c*) obviam, reperias : nullo tamen negotio ex ipsamet inferes si quidem morbus *magnus* ac *sævus* speciem *mitis* præ se ferre, aut *ratis judicationis temporibus* carere nequit, quin colluctantis naturæ vires fuerint prostratæ. Idcirco et *Hippocrates* febres

(1) Ab auctore FERNELIO, qui eam hepatis obstructioni lentæ tribuendam censuit. *Vid. ejus oper. de febr.* L. 4, cap. 8.

(*a*) Apud BALDINGER. Syllog opuscul. tom. III, p. 246.

(2) Apponam hic verba LIEUTAUDII rem egregie illustrantia : Les deux tiers (*inquit*) au moins de ceux que j'ai vus attaqués de la fièvre maligne, étoient dans l'adversité, ou avoient eu des chagrins et des peines d'esprit, tom. III, p. 60. Eo sc. quod mœror et animi labores præcipue nervos afficiant.

(*b*) *Instit. Pathol.* § 876.

(*c*) *Avis au peuple,* § 213.

malignas passim *laboriosas* κοπώδεας, aut, vocis etymo **congruentius,** *labefactantes* appellat.

§ 88.

Quod si et aliquas ex hypertonicis febribus sint qui (*a*) malignas appellent, eas tamen improprie sic vocari mihi quidem videtur : et satius est, ut *malignitatis* voci, ab hominibus mali moris, qui subdole aliis insidias struunt translatæ, consulamus, febres malignas proprie dictas ex atonicarum genere depromere; morbos vero, in quibus ob maximam nervorum hypertoniam maxima symptomata ex perlevi sæpe apparent causa, inter gravissimos potius quam malignos morbos referre.

§ 89.

Ex hactenus dictis (§ 86 ad pr.) patet *malignitatem* haudquaquam *peculiare* febrium *genus* efficere, sed universis propemodum febribus ceu symptoma superaddi posse; et quidem a causis adeo diversis; ut a vero aberrasse videantur qui soli contagio, aut primis viis inquinatis, aut cuilibet alii causæ illam tribuerunt[1].

§ 90.

Sed ut ad febres atonicas redeam, *Ephemera maligna,* seu *sudatoria*[2], necnon *Synochus imputris malignus* (*b*) species earum haberi possunt, saltem ob malignitatem insignem : longe autem meliori jure ad eas pertinere videtur *atrophia* seu *phthisis nervosa Mortonis* (*c*), quam *febrim hecticam Anglicanam* appellat *Grantius* (*d*), cuique præ cæteris patent infantes rachitici, juvenes præmature corporis incrementum naturale adepti, mulieres partubus continuis enervatæ, etc. Ejus therapeia ex adverso opposita therapeiæ febrium hypertonicarum (§ 85) frigidis, adstringentibus, roborantibusque remediis absolvitur: verum cum de illis sigillatim disserere nec

(*a*) Selle, Rudim. pyretol. p. 266 et 268.

(1) If it is asked (*inquit Grant*), are all malignant fevers owing to external morbid miasmata taken into the body? I answer no! for bile, milk, lochia, and every other juice may be so corrupted as to acquire a certain degree of malignity. L. c. p. 101.

(2) Selle, L. c. p. 277. Synonyma : sudor Anglicus Meadii; hydronosos Forresti; hydropyreton Sennerti; ephemera pestilens *aliorum;* la suette *Gallorum*, ab elode *Veterum* diversa.

(*b*) Burserius, L. c. § 250.

(*c*) Phthisiolog. L. I, cap. I.

(*d*) *Of the fev.* p. 16.

temporis nec instituti ratio sinat, ad febres putridas properandum est mihi.

SECTIO III.

ORDO II. *De febribus putridis.*

§ 91.

Cum *facultatis tonicæ* læsiones, de quibus superius egimus (§ 63, ad pr.), indeque manantes variæ febres sæpenumero cum *facultatis digestivæ* læsionibus ita connectantur, ut istarum nunc effectus, nunc causæ haberi possint : hinc alter prodit febrium ordo; quæ putridæ dictæ, a prioribus sunt diversæ, tum ob alterationem humoris alicujus in corpore, tum ob motus peculiares, quibus Natura degenerem humorem subigere satagit, et ex quibus crises variæ *putridis* maxime propriæ. Idcirco et earum tempora secus ac in *nervosis* dispesci solent : in tempus videlicet *cruditatis* seu *irritationis*, et in tempus *coctionis*[1]; quorum in primo Natura ad subigendum humorem incumbit, in altero jam subactum partim sanis assimilat, partim per vias ætati, sexui, et temperamento ægrotantis, nec non anni tempestatibus, proprias (§ 27 et not. 29) abigit.

§ 92.

Veruntamen quamvis ad putridas maxime crises pertineant (§ pr.), non æque tamen in singulis fiunt : sed sunt magis minusve strenuæ pro varia degeneris humoris tum indole, tum sede, et majori minorive Naturæ crisin perpetraturæ alacritate; sic observantur maxime in *inflammatoriis,* minus in *biliosis* atque *pituitosis,* præsertim *gastricis,* et omnium minime in *malignis* (§ 87.)

GENUS I. *De febribus inflammatoriis.*

SPECIES I. *Inflammatoria universalis.*

§ 93.

Ut ephemeræ prope accedebat Synochus imputris, ita huic febris

(1) Quatuor tempora veterum febribus continentibus dicata (*Not.* 47) eodem recidunt; si duo prima et aliqua pars tertii tempori *cruditatis*, reliqua vero pars status ἀκμῆς et totum *decrementum coctionis* tempori subrogentur.

inflammatoria universalis, seu synochus putris sanguineus[1]. Oritur ex iisdem quibus imputris (§ 76), sed longe validius Naturam lacessentibus causis : adeo ut ad inflammationem quæ erat illius proclivitas (§ 77) hic genuina evadat totius sanguinis inflammatio. Prava præterea synochi imputris medicatio inflammatoriæ ansam præbere potest.

§ 94.

Ingressuram febrim inflammatoriam prægrediuntur paucis horis, imo quandoque diebus, corporis gravitas, lassitudo, oppressio, dolores passim occurrentes, somnus turbulentus, aut vigiliæ, appetitus defectus aut imminutio. His prægressis in conspectum se dat febris, typo et invasionis tempore[2] iisdem atque Synochus imputris (§ 79); frigore levi brevique, cui æstus succedit acer et flagrantissimus; pulsus plenus, celer, frequens, durus et inæqualis; urina quam in sanis crassior graviusque olens, ante coctionis tempus colore florido imbuta, hypostasi carens, postea turbatur, et pulverulentum quid rubrum deponit; capitis dolor gravissimus; cibi, cum primis carnium, fastidium; lingua arida, sæpe alba, ita tamen ut albedine altius hærente papillæ minime incrustatæ promineant[3]; sitis; vigiliæ aut somnus maxime agitatus; inquietudo; anxietas circa epigastrium admodum molesta; nausea et ejus pedissequa vomitio, aut saltem vomendi conatus; sanguis ex vena missus crusta obtegitur alba aut subalbida, dum seri nihil parumve secedit; cæteraque cuncta synochi imputris (§ 78) sed longe graviora apparent symptomata. Plura aut diversa apud varios Auctores si reperias, illos confudisse inflammatoriam universalem biliosis universalibus, gastricis, petechialibus aut malignis, existimato. Solvitur morbus, septimo, decimo quarto, aut vigesimo primo die profluvio narium, menstruorum, vel hæmorrhoïdum (Not. 29), sudore, perraro diarrhœa.

(1) *Synonyma :* Synocha composita Junkeri ; Febris simplex continua Pascoli ; Febris critica simplex Quæsnæi ; Febris continua putrida Boerrhavii et Lieutadii ; Febris sanguinea *quorumdam*, etc.

(2) Hæc invasionis temporis conditio eo minus spernenda in praxi, quod ex illa sæpenumero febris indoles innotescat : sic *biliosæ* etsi matutino tempore serius tamen quam *inflammatoriæ*, et circa meridiem invadere solent ; *quotidianæ* et *quartanæ*, quæ ex *pituitosarum* familia plerumque sunt, circa vesperam, quo tempore et reversiones earum, si quas habent, observante Verlofio, accidunt.

(3) Hæc albedo saburræ in primis viis signum non est, modo papillæ emicant : quemadmodum neque peripneumonia inflammatoria laborantium lingua ex flavo russa, postea nigrescens (quippe quæ ex pulmonum affectione ita afficitur primas vias temeratas indicat. Selle, *Rudim. pyretol.* P. 96 et 123.

§ 95.

Symptomatum vehementia, sed præsertim acrimonia calóris e pulsu duro et inæquali, inflammatoriam universalem a Synocho imputri necnon ephemera febri licet internoscere.

§ 96.

Præter Synochi imputris prorrhetica (§ 81) hæc notanda in febri inflammatoria : hæmorrhagia quarti diei, tametsi non omnino critica, criticam septimo futuram prænuntiat (*a*); si die septimo, coctionis purulentæ signa accedant, morbus salutariter decimo quarto terminabitur; si tardius, ad vigesimum primum aut ultra protrahitur perfecta solutio; urina quo rubicundior et crassior inter initia, cæteris paribus, eo tutior et brevior morbus (*b*); alba vero admodum ominosa (*c*).

§ 97.

In universum omnium putridarum febrium *crisin*, si perfecta est, prægreditur horror vel rigor [1], ac omnium symptomatum exacerbatio, cumprimis nocte (*d*): quam *perturbationem criticam* appellare solent. Hæc, cum Naturæ molimina et vires auctas significet, terminus quo finitúr *cruditatis* tempus (§ 91) et incipit illud *coctionis* merito habetur.

§ 98.

Hæmorrhagiam itaque criticam præsagiunt spastica cutis contractio cum horrore potius quam rigore (*e*); acerrima sed dolore vacans tensio hypocondrii, nari respondentis, ex qua fluxurus est sanguis [2]; cervicis ac capitis dolor; temporum gravedo et pulsatio; oculorum hebetudo, invitaque lacrymatio (*f*) et rubor; narium itidem

(*a*) Nietzki, L. c. § 1392.
(*b*) Burser, L. c. p. 80.
(*c*) Hipp. *Aphor*. 72 L. 1.
(1) I do not remember (*inquit Grant*) to have seen a perfect crisis wich did not begin first by a sense of creeping coldness, then an increase of heat, and afterwards signs of coction, etc. L. c. p. 107.
(*d*) Hipp. *Aphor*. 13, L. 2.
(*e*) Klein, L. c. p. 121.
(2) Quod si præpostere fiat, i. e. si liene affecto ex nare dextra et V. V. fluat sanguis, malum secundum Hippocratem *coac. prænot. titul.* 14.
(*f*) Vid. Gorter *Medic. Hipp.* 235.

rubor ac pruritus; vasorum adjacentium tumefactio; aliquando surditas[1]: an etiam *pulsus dicrotus?*

§ 99.

Sudorem criticum imminentem portendunt eadem cutis contractio (§ pr.) cum rigore potius quam horrore (*a*); pulsus undosus ac mollis; cutis relaxatio, mollities, calor, mador et pruritus; alvus adstricta et imminuta urinæ excretio.

§ 100.

« Diarrhœam in acutis futuram significant dolores circa umbili-
« cum cum palpitatione; si venter murmure quodam fluctuat,
« rugitque et pungitur; mox gravitas et dolor intus oritur, primum
« circa lumbos, hinc ad imam ventris partem delapsus, etc., cum
« sudore deficiente, urina parca, cruda, æstu intenso sociis (*b*). »

§ 101.

Quanquam therapeïæ cardo in sanguinis missione vertatur, minime tamen sanguinis missio, quæ Synochi imputris remedium habebatur præsentaneum, eadem ratione inflammatoriæ febri conducere existimanda. Etenim in illo sanguinem motu nimio peccantem venæ sectio sedare valebat : in hac vero non modo motu, verum etiam crasi sua alteratum vitæ fontem Natura sola ad pristinam eucrasiam coctionis ope reducere valet; et ars nonnisi Naturæ nimium motum vitalem[2] coctioni, æque ac languidiorem, obstantem coërcere sanguinis missione satagit.

§ 102.

Ex modo dictis (§ pr.) componitur controversia de tempore morbi, quousque sanguinem detrahere liceat. Etenim si per sanguinis missionem, quominus Naturæ nimius impetus coctioni officiat, officere

(1) Ob copiosiorem nimirum sanguinis circa auditus organum congestionem. Vid. HIPP. *Coac. prænot. titul.* 4 et *Aphor.* 60, L. 4.

(*a*) Klein, L. et p. cit.

(*b*) Klein, L. c. p. 64.

(2) De hoc motu nimio intelligendus HIPPOCRATIS *Aph.* 22, L. 1, *cruda non movere neque in principiis nisi turgeant*, etc. : Græcorum namque *orgasmus* vi vocis impetum significat vehementiorem corporis humorum, sive in primis, sive in alteris viis illi turgeant; et falluntur qui nonnisi de primarum viarum turgescentia tantum hic agere HIPPOCRATEM contendunt.

cogitemus; impetus vero ille tamdiu extot, quamdiu cruditatis tempus durat : sequitur phlebotomiam per totum fere illud tempus, quod definiri non potest, institui posse[1]; tempore vero coctionis melius esse quiescere (*a*).

§ 103.

Res foret perardua, quantum et quoties sanguinem mittere oporteat, definire: interea tamen non abs re fore existimo regulas quasdam generaliores, circa sanguinis missionem, tum ex aliorum scriptis, tum ex prælectionibus pereruditi Professoris *D. Broussonet* decerptas, methodo exponere aphoristica.

I. Indicatio sanguinis mittendi ex solo pulsu *pleno* ac *duro* est sæpe fallax : siquidem sunt morbi a s. m. abhorrentes, invitis jam memoratis pulsus conditionibus[2]; ut contra alii, nonnisi per s. m. curandi, in quibus tamen pulsus hisce conditionibus caret[3].

II. Neque majorem mereatur fidem, quæ sumitur ex sola *crusta*, quam vocant *phlogisticam*, iterandæ s. m. indicatio : quippe quæ nec semper, nec in inflammatoriis modo, sed in aliis etiam morbis[4], quinimo in sanis[5] interdum conspicitur; et modo abesse modo adesse potest, pro vario venæ sectæ foramine, exsilientis laticis majori minorive impetu, nec non excipientis patellæ forma (*b*).

III. In universum s. m. obest degenerationibus biliosis atque pituitosis; ideo ætati, sexui, temperamento, corporis affectui[6], in regione annique tempestate, quæ illis favent aut conveniunt (§ 23) : modo non adsit diatheseos phlogisticæ complicatio.

IV. Ætas igitur puerilis pariter ac ingravescens s. m. ægre ferunt :

(1) Hipp. *Aph.* 29, L. 2, ubi principium morbi, recte monente Gortero, non invasionem modo, aut totum quoque tempus ab invasione ad statum, verum etiam ipsum morbi vigorem significat; modo coctionis signa nondum appareant. Ita sensisse Hippocratem liquet ex historia Anaxionis, cui venam secandam octavo jusserit die. Vid. Epid. L. 3, sect. 3, ægr. 8.

(*a*) Hipp. *Aph.* 20, L. 1.

(2) Exemplo continentis putridæ febris : in cujus initio pulsus duriusculus est Vid. Selle. *Rudim. Pyretol.*, p. 166.

(3) Quandoque enim e nimia sanguinis copia pulsus opprimitur et vires languent: ubi s. m. instituta pulsus excitatur, fortior atque plenior evadit, Selle, L. c. p. 96. Sic Galenus mulierem ex menstrui fluxus suppressione extenuatam et languidam per s. m. sanavit. His adde peripneumoniam inflammatoriam, in qua pulsus ut plurimum *mollis* est, secundum Selle L. c. p. 122.

(4) In febri puta nervosa, nonnunquam in podagra : Selle, L. c. p. 100.

(5) Hanc diathesin incolis Helvetiæ fere naturalem esse Sarconius affirmat apud Selle L. c. p. 100.

(*b*) Apud Selle, p. 88 sqq.

(6) Esse tamen ubi tales affectus s. m. expostulant, docent nos observationes Practicorum : sic hydrops, morbus a s. m. valde abhorrens, quandoque vere inflammatorius, proinde toto apparatu antiphlogistico debellandus est, ut monuerunt Stollius aliique.

in quibus tamen, ut recte monuit *Celsus*, non tam anni quam vires ægrotantis æstimandæ.

V. Macilenti quam obesiores sicco (a) quam humido cœlo largiorem ferunt s. m. : *An etiam feminæ quam viri*[1]*?*

VI. Parcior instituenda s. m. in hystericis, hypocondriacis, male nutritis, abstemiis; in illis, qui a cibo labori se reddere operoso et molesto solent; quibus orificium ventriculi superius affectu facile, adeo ut vomitent biliosa; vel ventriculus nondum se digestionis expediverit labore.

VII. Ubi alia copiosa evacuatio, ut puta diarrhœa[2], febri fuerit conjuncta, minori copia sanguinem mittere oportet.

VIII. Hæmorrhagiæ naturales, ut menstrua[3] puta, aut hæmorrhoïdes, in ipsa febris ἀκμῇ si successerint, s. m. moderari quidem, minime vero morari debent.

IX. Ubi s. m. copiosa opus est, præstat per iteratas V. S. quam uno tenore et ad animi deliquium usque sanguinem mittere : plurimum enim atque repente evacuare periculosum est, movente *Hippocrate*[4].

X. Exinanitis ab abusu *rerum* alicujus *non naturalium* s. m. maxime infensa est[5].

XI. Commercium libidinis paulo ante initum; labores nimii[6], animi perturbationes, et evacuationes diversæ[7] proxime prægressæ, s. m. ut differamus ad tempus, jubent.

(a) Huc pertinet Hipp. *Aph.* 47, L. 6.

(1) Affirmativam tuentur plurimi sententiam (*Quar. de febr. p.* 10); et mulieres majori copia sanguinis quam viros esse præditas, asserit Galenus (*de venæsect. ad Erasistrat.*) : sed obstat, quominus hæc arrideant omnibus, temperamentum earum phlegmaticum (*Conf.* N° III, hujus §).

(2) Unde Hippocraticum præceptum : *Si cui sanguinem detrahere confert, alvum firmam reddere oportet.* De vict. acut.

(3) Quorum longe tenuiorem esse copia quam vulgo creditur experimenta demonstrarunt *Hænii :* constitit videlicet ex his experimentis menstruale profluvium vix nisi in muliere male affecta, trium quatuorve unciarum pondus exsuperare.

(4) *Aph.* 51, L. 2 et 3, L. I. Esse tamen ubi (tametsi raro) s. m. ad deliquium usque instituere oportet, colligitur ex ipso Hippocr. *Aph.* 23, L. 1, et immerito nonnulli divum Senem sibimetipsi obloqui, aut saltem hancce partem aphorismi spuriam esse contendunt; quandoquidem ipse Hippocrates, *extremis morbis extrema remedia conducere*, alibi (*Aph.* 6, L. 1) fassus est. *Extremi* autem *morbi* sunt inflammationes aliquæ validiores, in quibus s. m. ad deliquium usque aliquando bono cum successu instituta fuit. Vid. *Quar.* Meth. med. inflam. p. 49, 50.

(5) Observavit sæpe laudatus D. Broussonet s. m. exitio fuisse juvenibus abusu veneris consumptis et variolis laborantibus.

(6) Exemplum affert Fabr. Hildanus sartoris in epilepsiam incidentis, quoties illi post labores nimios vena secaretur.

(7) Hæmorrhagia puta, sudores, alvi fluxus, etc., modo non sint symptomatici et in initio morbi.

XII. S. m. abortui ansam præbere existimat *Hippocrates* (a). Ast cum praxis hodierna per s. m. sæpenumero et matrem et fœtum a morte vindicet; patet divi Senis effatum perpetuum non esse, et soli fortasse Græcanico solo convenire.

XIII. Ubi s. m. ad avertendam alicujus partis inflammationem instituitur; illarum potissimum partium venæ secandæ, quæ longe distant ab inflammanda parte, quæque sympathice cum ipsa consentiunt : sic brachii [1] V. S. dissipat congestiones futuras in capite, hypochondriis, utero [2] atque vesica.

XIV. Matutino quam vespertino tempore V. S. potius instituenda; modo æger ex toto fuerit experrectus.

XV. Largiorem s. m. supini quam sedentes, et hi quam stantes [3] facilius ferunt.

XVI. Post s. m. quiescendum : sed minime dormiendum; nisi diuturnis doloribus et vigiliis vexatus fuerit æger.

§ 104.

Verum, ut ad therapeïam inflammatoriæ febris revertar, peracta s. m. curationis reliquum diluentibus et emollientibus tepefactis absolvitur : quæ tamen non majori quam oportet copia propinanda; ne vires Naturæ frangendo coctionem sufflaminent.

§ 105.

Purgantia ante coctionem, nonnisi ubi cacochylia sese morbo conjunxerit, et post coctionem, ubi materies cocta lente excernitur, sunt adhibenda : interea tamen, si febris admodum vehemens sit, alvum enemate subinde sollicitare, donec criseos appareant indicia, liceat. Cæterum cave ex nausea, vomitu aliisque symptomatibus (§ 72) statim inferas cacochyliam in primis viis adesse; cum ea sæpe deficiente, a solo spasmo febrili oriri possint [4]; quod animadvertisse videtur *Hippocrates*, ubi signa cacochyliæ traditurus, consulto ad

(a) *Aphor.* 31, L. 5.

(1) Et quidem dextri, si capitis latus dextrum, aut hepar; sinistri vero, si sinistrum, aut lienem inflammatum iri sit metus.

(2) Ex quo quominus et menstrua fluant impedit; ut contra V. S. pedum ea promovet : modo non adsit uteri spastica contractio una cum menstruis suppressis; tunc enim ex quacumque parte sanguis detrahatur, fluxum menstruorum ciere valet, propter momenta superius (Not. 98) allata.

(3) Est tamen ubi corporis habitus érectus in ipsa s. m. ægroto ex usu esse potest : si videlicet *hernia*, nonnisi *syncopes* ope reducenda, laboret.

(4) Imo et ab aliis causis : sic vomitant prægnantes ob copiosiorem sanguinem in ventriculo congestum; nec non quibus menstrua aut hæmorroïdes fuerint

didit *febris experti* (*a*); quasi innuens hæc symptomata, si cum febri appareant, fieri posse, ut ex ista potius quam aliunde prodeant.

§ 106.

In universum optime indicantur in hacce febri cum omnia *salia neutra,* tum maxime *Nitrum,* quocum et *absorbentia* miscere licet, modiciore tamen dosi quam ut alvum liquent. Ad acida quod attinet, præstant fossilibus quæ ex plantis oriuntur, et inter hæc acrioribus leniora[1].

§ 107.

Cibus in inflammatoria febri, non secus ac in reliquis *acutis cum materia,* alterationem humorum magis ac magis augere valet; *impura enim corpora quo plenius nutries, eo magis lædes* (*b*): verumtamen, cum et Naturæ coctionem molientis viribus sit consulendum, cibum concedere licebit, dummodo regulæ experientia et auctoritate *Hippocratis* sancitæ observentur. En præcipuas :

I. Ubi quidem peracutus morbus est, extreme tenuissimo victu utendum : ubi vero non, pleniore; sed ita ut in dies aliquid de eo detrahatur per totum tempus *incrementi* usque ad morbi *vigorem* (*c*).

II. Ad *vigorem* vero ubi perventum fuerit, iterum tenuissimo (*d*) utendum.

III. Post vigorem eo plenior adhibendus victus, quo remotior a vigore morbus[2].

suppressæ; interdum variolosi in primo morbi stadio ex miasmate variolorum ventriculum vellicante, etc., etc.

(*a*) *Aphor.* 17, L. 4, Conf. et *Aphor.* 20, ejusd. L.

(1) V. C. succi fructuum horæorum subacidorum anteponendi sunt *aceto;* quod propter duo principia ex quibus constat *acidum* sc. et *spirituosum* seu *phlogisticum*, nunc calefaciendi, nunc refrigerandi virtutem exerere potest, prout Natura ad hanc vel illam actionem percipiendam aptior est. Idem dicendum de reliquis pharmacis, quotquot ex pluribus principiis constant : sic *lac* alvum nunc solvere nunc sistere valet ob *serum* et *caseum*; *absorbentia* indicantur in morbis biliosis propter *principium terreum*, prohibentur in pituitosis propter *principium mucosum.*

(*b*) Hipp. *Aph.* 10, L. 2 et 65, L. 7

(*c*) *Aph.* 7, L. 1.

(*d*) *Aph.* 8 et 10, L. 1.

(2) *Aph.* 7, L. I. Cæterum, harumce regularum I, II, III, ratio in Aph. 30, L. 2, quærenda est : observaverat nimirum sagacissimus Observator Naturæ *circa initia et fines morborum omnia imbecilliora; quum vero consistunt, omnia fortiora esse.*

IV. In definienda cibi copia ratio simul habenda regionis[1], anni tempestatis (*a*): nec non ætatis (*b*), temperamenti (*c*), consuetudinis (*d*) ac virium ægrotantis (*e*); cujus et palato sæpe consulendum est (*f*).

V. Victus humidus febricitantibus omnibus confert (*g*); facilius enim reficiuntur potu quam cibo solidiori (*h*) : optimus vero victus, qui ad medicaminum morbo conducentium naturam prope accedit.

VI. Tempus vero capiendi cibi in morbis quidem continuis illud esto, ubi ægro meliuscule fuerit, et in quo potissimum vesci solitus erat, dum valebat : in illis vero qui per circuitus exacerbantur, in ipso paroxysmo abstinendum a cibo[2]; in remissione autem intermissioneve utendum (*i*), et eo quidem tempore quod maxime a paroxysmo sequente distat (*k*).

Regulis de cibi copia, qualitate et sumendi tempore in ipso morbi decursu, jam expositis, eas subnectere liceat, quibus ægrotans, ubi convalescit ex morbo, tenetur.

VII. Longo tempore extenuatum corpus lente reficiendum est; brevi vero, celerius (*l*).

VIII. A cibo si non corroboretur æger, bene appetens et justa quantitate cibum sumens, cibi copia minuenda : ubi vero inappetentia laborat, evacuatione opus esse significatur (*m*).

§ 108.

Hactenus de victus ratione. Ast si superius traditis signis (§ 72), ægrotantis prægressa diæta et febris typo a continentibus declinante,

(1) *Aph.* 2 et 17, L. I. Sic in regionibus calidioribus, cum carnes et plus præstent alimenti secundum experimenta SENNACH, et putrescant citius, febricitantibus nequaquam concedendæ.

(*a*) *Aph.* 15 et 18, L. 1.

(*b*) *Aph.* 13 et 14, L. 1.

(*c*) Vid. superius Not. 2.

(*d*) *Aph.* 50, L. 2.

(*e*) *Aph.* 9, L. 1.

(*f*) *Aphor.* 38, L. 2.

(*g*) *Aph.* 16, L. 1.

(*h*) *Aph.* 11, L. 2.

(2) *Aph.* 65, L. 7. Sunt tamen quibus et in ipso paroxysmo denegare cibum non licet : tales sunt secundum BALLONIUM *biliosi*, *quibus os ventriculi biliosis humoribus tentatur facile et exquisitioris sensus est, febribus syncopalibus laborantes, morbo extenuati et famelici melancholici; alioqui facile eis linqueretur animus.* PASTA, *Comment. in Aph.* 11, L. 1. Conf. et HIPP. de vict. acut. ubi picrocholos *gravius ferre insuetam abstinentiam* dicit.

(*i*) *Aph.* 11 et 19, L. 1.

(*k*) Lib. de affection. p. 530, edit. Foes.

(*l*) *Aph.* 7, L. 2.

(*m*) *Aph.* 8, L. 2.

constet cacochyliam una adesse (§ 105) : post s. m. statim medicandum[1] quo maxime Natura vergit (*a*); ratione simul habita locorum, a quibus modo catharsis, modo emesis inflammationem revellere valet[2]. Cum vero emetica damno quam maximo, quin etiam exitio possint esse, si præpropere propinentur : in numerato habeat Medicus oportet conditiones præcipuas, quæ usum eorum aut vetant, aut saltem dubium reddunt. Tales sunt : I, plethora eminentioris gradus; II, sanguinis congestiones versus viscera abdominis, pulmones et caput[3]; III, obstructiones aliarum partium ita constitutæ, ut, quovis aucto sanguinis motu, congestionibus humorum obnoxiæ sint[4]; IV, calculi in suis cavitatibus infarcti; V, obstructio alvi pertinax[5]; VI, herniæ[6]; VII, graviditas[7]; VIII, constitutio corporis ad vomitum difficilis[8]; IX, magna ejusdem debilitas (*b*); X, febris ex iracundia orta (*c*). XI, An et lienteria secundum *Hippocratem*[9]? XII, An æstate quam hieme tutius propinantur emetica secundum eundem[10]?

§ 109.

Ad peculiarem porro symptomatum quorundam febris inflammatoriæ therapeïam quod attinet; vigiliis quidem pertinacibus et

(1) *Aph.* 10, L. 4. Quodsi idem HIPPOCRATES *Aph.* 22, L. 1, purgationem in morborum principiis vetat : id profecto posita conditione, quod materia raro turgeat eo tempore, fecisse videtur; quod quidem rarius erat HIPPOCRATIS quam nostra ætate propter diversam victus rationem.

(*a*) *Aph.* 21, L. 1.

(2) HIPPOCRATES avertendæ *uteri* inflammationis causa, emeticis; *capitis* vero, *pharyngis*, et *pectoris* catharticis utebatur.

(3) Conf. Not. 5, p. 551, quibus adde metastasin materiæ podagricæ, hæmoptysin, dyspnœam, phthisesque varias ab exulceratione ortas, de quibus vid. *Aph.* 8, L. 4.

(4) Huc referri possunt icterus chronicus, cumprimis apud Potatores, de quo STOLLIUS, Rat. med. part. 3 : nec non tabes multifariæ ab obstructione natæ.

(5) Quam videlicet augere valet vomitus.

(6) Ast si aliunde indicetur emeticum, tuto propinatur ægroto, postquam fascia lata fuerit obstrictus.

(7) In primis præsertim et ultimis gestationis mensibus secundum Hippocratem *Aph.* 1, L. 4.

(8) *Aph.* 7, L. 4. Qualis est gibborum; quibus thorax angustior, scapulæque alarum modo eminent; quibus facies aut collum strumis obsidetur, faucesque nimis angustæ; cardialgia laborantibus, etc., etc.

(*b*) *Aph.* 61, L. 7. Conf. et Not. 136.

(*c*) HOFFMANN apud D. DE GRIMAUD, L. c. prælect. 24.

(9) *Aph.* 12, L. 4. Puto HIPPOCRATEM in hoc aphor. non de lienteria in genere, sed de aliqua ejus specie, cui emetica non conducunt, locutum esse.

(10) *Aph.* 4, L. 4. Quod negat GORTERUS, contra GORTERUM adstruere conatur PASTA. Quomodocunque se res habeat, æstatis utique tempore ardentissimo,

deliriis suppetias itur aëre *cubiculi* subinde renovato, pedum lavationibus tepidis, et sinapismis[1]. Horum actionem juvant adstringentia, refrigerantia et repellentia vertici capitis admota, si nondum sese patefecerit delirium[2] : quo absoluto, repellentibus præstant resolventia et antispasmodica[3] pharmaca, una cum s. m. adhibita. Erectum corporis habitum efficacissimum adversus delirium remedium habet *Grant* (*a*). Opium nonnisi in decremento delirii adhibebat *Sydenhamius*: tunc enim plus unica dosi vix opus esse ad abigendum fugam capessens delirium, affirmat [4]. Cæterum abstineat opio Medicus, cui ægrotantis idiosyncrasia perspecta non fuerit [5].

§ 110.

Alvi fluxus, si quis adest, utut symptomaticus, nequaquam sistendus (*b*): attamen si fluendi modum non faciat alvus, ne crisin interpellet [6], emetico supprimenda; quod ubi non responderit, enema adstringens, aut absorbentia nitrosis immista commode adhibentur.

§ 111.

Tussis oleo amygdalino recens expresso, et minutatim iteratisque vicibus dato profligatur, *Sydenhamio* teste; ast si oleum fastidiat æger, consuetis bechicis contentos esse oportet.

quale est *sub Cane* et *ante Canem* (*Aph.* 5, L. 4), neque emeticis neque catharticis temere utendum.

(1) Quos ipsis vesicantibus præstare docent practici : hæc enim degenerationi *pituitosæ* cum in primis conducant, in *inflammatoria* aut *biliosa* tum demum adhibenda, ubi symptomata nervosa seu maligna præsto sunt. D. DE GRIMAUD, L. c. præl. 22.

(2) Neque alienum foret, monente PRÆSIDE SAPIENTISSIMO, in ipsa delirii flentis factique intercapedine resolventibus repellentia ita commiscere ut hunc illumve effectum prodant, prout capitis affectio cominus aut eminus sese nuntiat. Acetum huic indicationi satisfacit. (*Conf.* Not. 1, p. 552.)

(*a*) L. c. p. 329, sqq.

(3) Moschus ad grana 3, 4 ve trihorio quoque cum sacchare præbitus optimum est remedium.

(4) Etenim opium ob diversa principia ex quibus constat (Conf. Not. 1, p. 552), nunc sedat nunc incitat, prout inflammatoria diathesis jacet aut viget : idcirco, observante SYDENHAMIO, magis paregoricam vim suam prodit, si cathartica præcesserint; utpote quæ capitis phlogosin infringere valent.

(5) I know (inquit GRANT) no medicine, the administration of which requires so perfect a knowledge of the constitution of the patient as opium. L. c. p. 333.

(*b*) STOLL, Rat. med. part. I, p. 14.

(6) Criseos mox adfuturæ, ne fluat alvus, adeo interest, ut vel enematibus abstinendum tunc temporis esse moneat SYDENHAMIUS.

§ 112.

Excusso tametsi morbo, aliquando non modo tussis cum sputis crassis, verum etiam debilitas maxima et totius corporis extenuatio, cumprimis apud ætate provectos, superest. Occurritur his incommodis victu, in quo multum alimenti est, vino bonæ notæ; et si res non cesserit ex sententia, cortex peruvianus, acida fossilia *edulcorata*, *elixir* cumprimis *chalcanthinum*, lac, atque corporis exercitatio, maxime quæ fit per equitationem, therapeïam absolvunt.

§ 113.

Sudor qui invita febris solutione pergit ob diapnœam non rite peractam, compescendus infuso salviæ aquoso vinosove: cui, si nimis calefaciat, decoctum ex cortice peruviano cum paullulo spiritus chalcanthi et liquoris anodyni Hoffmanniani subrogatur.

SPECIES II.

Febris inflammatoria intenta, seu cum inflammatione locali juncta.

§ 114.

Veteres, inflammationes locales ab inflammationibus humorum universalibus vix nisi gradu intentionis (Not. § 61) diversas putasse liquet ex ipso *Galeno* (*a*), qui de illis loquens: *hujus* (inquit) *caloris modus, cum simplex fuerit, earum alicui, quas diximus, febrium* (i. e. universalium) *necessario assimilatur, vel potius, si verum velimus dicere, una ex illis est.......: si igitur impermixtæ multæque flavæ bilis fuerit* (fluxus), *tunc facit erysipelata, sicuti nigræ cancros et phagedænas.......; quæcumque vero ingruente pituita in tumorem attolluntur, hæc œdemata nuncupantur.......; cum vero ipse secundum naturam se habens sanguis, impactus in loco fluxioni obnoxio putruerit, hic quidem affectus inflammatio* [1] *est, etc., etc.*: quod quidem ut crederent, adducti fuerunt ab analogia solutionis utrarumque. Et sane suppuratio humorum, quæ fit in vasis, suppurationi proprie dictæ inflammationum localium germana est; adeo ut statueret Erasistratus, testante et consentiente *Galeno* (*b*), hypostasin urinæ febricitantium eandem esse quod pus ipsum. Neque diversa fuit Medicinæ parentis sententia,

(*a*) *De Crisib.*, L. 2, cap. 12.
(1) I. e. *phlegmo* proprie dictus, ut patet ex ejusdem de Febr. L. I.
(*b*) *In Prorrh.*, HIPPOCR., comm. 3 et L. I, de Febr.

quippe qui urinas ulceribus æquiparat (*a*), et vicarias abscessuum aliquando fieri sedulo animadvertit [1]. Quod si recentiorum observationem addas, ex qua constat crustam sanguinis phlogisticam eandem esse atque humorem, denatorum inflammatas partes quaquacircum conspergentem (*b*), nulli profecto de hac re dubium erit.

§ 115.

Neoterici, paulo secus quam veteres, inflammationes locales cum febri conjunctas acuta in *phlegmonem, erysipelas* et *rheumatismum* (*c*) diviserunt : ex quo connubio omnium acutorum morborum nascitur caterva, *pleuritis* puta, *peripneumonia, gastritis, hepatitis*, etc., etc., etc.; quorum numerum non ita pridem *glossitide* ampliavit *Vogelius* (*d*). Horumce symptomata alia atque alia sunt, pro diversa morbi sede, seu causa formali (Not. § 33) necnon ejusdem cum materiali varia complicatione : solutio vero, salva solutione febris comitantis, fit per resolutionem, suppurationem, scirrhum aut gangrænam.

§ 116.

Inflammationum signa diagnostica externarum, ad internarum tum existentiam, tum sedem, tum ipsam naturam dignoscendam vix sæpe sufficere, argumento sunt, *hepatitis* sine dolore quandoque existens, ut e contrario capitis acerrimus dolor sine inflammatione [2]; cerebrum inflammatum sine ulla functionis læsione (*e*); et *pleuroperipneumoniæ* tandem, quæ, saltem pleræque, ad *erysipelatis* magis quam *phlegmonis* naturam cum accedere videantur, qua tales tamen certo definiri nequeunt (*f*).

§ 117.

Præstat itaque ex cunctorum symptomatum concursu, præsertim eorum quæ febri comitanti sunt propria, affectus locales dijudicare

(*a*) L. *de Crisib.*

(1) *Aph.* 74, L. 4. Unde et diureticorum remediorum utilitas in avertendis phlegmonum suppurationibus deduci potest.

(*b*) Selle, *Rudim. Pyretol.*, *p.* 110.

(*c*) *Idem*, *ibid.*, p. 107. sqq.

(*d*) L. c. § 180.

(*e*) Selle, *Handb. der Medicin. prax.*, p. 60.

(2) Observata fuit præterea inflammatio pulmonis sinistri in dissecto cadavere hominis, cujus latus dextrum tantum dolore fuerit vexatum : ex prælect. physiol. *D. de Grimaud.*

(*f*) Selle, *Handb. der Medicin. prax.*, p. 75 et 88.

ex perspecta namque febris natura facile indicationes deduci possunt therapeuticæ, qualiscumque cæteroquin sit affectus localis indoles. Verum et hic monitu opus est, inflammationem localem quandoque ita esse comparatam, ut obstet quominus comitantis febris indoles innotescat : sic in *peripneumonia inflammatoria* pulsus sæpe mollis et parvus, medicum in errorem induceret, nisi cætera phænomena morbi sedulo pensitet [1].

§ 118.

Prognosis eo ominosior, quo plus momenti est in parte inflammata. Reliqua qui noscere cupit, is ea ex historiis hauriat morborum febrilium : quos nobis delibare tantum propositum fuit.

§ 119.

Therapeïam eandem in universum quam febris comitantis esse ex hucusque dictis patet ; ita *pleuritidi inflammatoriæ*, i. e. a diathesi phlogistica, de qua nunc agimus, oriundæ præter curationem febris generalem vix alia opus est. Verumtamen, cum sæpissime localis affectus ita constituta sit indoles, ut peculiari solutione indigeat; aut gravioribus symptomatibus ansam præbeat : tunc therapeïæ generali ea duntaxat subnectenda, quæ illi faveant, his obviam eant. Sic in *peripneumonia* præter s. m. expectorationi quoque consulendum, in *nephritide* V. S. in pede potius instituenda [2]; *angina* gargarismatibus, et ipsa si unquam opus est *laryngotomia* curatur; *rheumatismum*, si complicatio adsit gastrica, resolventibus potius et emeticis quam catharticis, ne solutionem morbi per sudores fieri solitam interpellemus, adoriri oportet.

VARIÆ COMPLICATIONES FEBRIS INFLAMMATORIÆ.

A. *Catarrhus*.

§ 120.

Catarrhus interdum febri conjunctus inflammatoriæ, hanc vel illam corporis partem *phlegmonis* instar adoritur, variaque pro

(1) Selle, *Handb. der Med. pr.*, p. 74. In *hepatitide* quoque, quoties inflammatio partem hepatis concavam occupat, pulsum mollem esse auctor est idem. Selle, *ibid.*, p. 78.

(2) Ideo quod sæpe *nephritis* a suppresso hæmorrhoïdum aut catameniorum fluxu oriatur. Neque vesicantibus temere utendum : ast si cæteræ conditiones eorum usum expostulent, tunc camphora mitiganda, nec ipsimet affectæ parti adplicanda vesicantia : Selle, L. c., p. 86, 87.

varia quam occupat sede, producit symptomata. Causam ejus materialem, ab ipsa causa febris diversam, rheumaticæ materiæ finitimam, quin etiam eandem atque illam non sine verisimilitudine suspicatur *Sellius* (*a*). Serosa hæcce materia initio cruda, alba, liquida, ope coctionis lenis, flava et crassior facta, per os, nares, sudores aut urinas critice evacuatur.

§ 121.

Coryza omnibus nota. *Angina catarrhalis* ab illa, quam jam leviter attigimus (§ 119), non nisi minori inflammationis gradu, et eo quod longe rarius aut saltem tardius quam illa in suppurationem abeat, discernitur. *Catarrhus pulmonum* seu *peripneumonia notha* levioribus quam *vera* (§ 115) symptomatibus, febrique ut plurimum mitiori dignoscitur[1] : quamobrem et s. m. parcius utendum, quinetiam eo magis abstinendum, quo longius morbus ab indole *veræ* distat. Resolventia cum vesicantibus optime conveniunt : et si Natura coctæ jam materiæ expellendæ fuerit impar, emetico adjuvanda; ita tamen instituto ut vomitum non alvum cieat (*b*).

B. *Dysenteria*.

§ 122.

Dysenteriam a *diarrhœa* probe si dignoscere vis, eam definito cum *Sellio* : *Alvi fluxum æstivo tempore epidemice grassantem, cumque febri ita connexum, ut hæc ab illo pendeat et cum illo desinat* (*c*).

Neque refragatur definitioni quod interdum sine febri et mutatione pulsus notabili morbus occurrat : quandoquidem totus ejus decursus, maxime crisis per urinas sudoresve, indolem ipsius febrilem satis arguit (*d*); adeo ut recte *Sydenhamius* dysenteriam *febrim introversam* appellet. Causam ejus materialem catarrhi causæ (§ 20) quam valde affinem esse, verisimillimum faciunt excretio pituitæ, et quod *dysenteria* æque ac ille tantum non semper contagiosa sit[2].

(*a*) L. c., p. 125.

(1) Hujus etiam, non veræ peripneumoniæ (§ 117) pulsum mollem signum esse pathognomonicum contendit Hænius : apud Selle, *Rudim. Pyretol.*, p. 122 et 141.

(*b*) *Idem, Handb. der Med. pr.*, p. 129 sqq.

(*c*) *Id.*, *ibid.*, p. 131.

(*d*) *Id.*, *ibid.*, p. 132.

(2) De contagiosa *dysenteriæ* natura dubitat Vogelius, L. c., § 352.

§ 123.

Sanguine striata excrementa faustiora, quam quæ intimius fuerint illi permixta; eo ominosiora quo magis eorum color a naturali recedit; cadaveris fetorem si redoleant, gangrænæ metum incutiunt; dolores derepente si cessaverint, symptomatibus reliquis haud levatis, gangrænam aut paralysin intestinorum significant, etc., etc.

§ 124.

Medendi methodus antiphlogistica : de qua tamen tantum detrahere oportet, quantum mitior febris. Vesicantibus præstant emollientia et anodyna, si major ad spasmos quam ad inflammationem pronitas. Simarubæ cortex tum demum confert, ubi flexus alvi ex solo erethismo pergere videtur, aut adeo copiosus est ut in discrimen adducat ægrum. Soluto morbo, si fluxus propter imbecillitatem adhuc pergat, cascarilla nihil præstantius.

C. *Exanthemata.*

§ 125.

Non raro febrim protuberantiæ cutis et maculæ comitantur, quas Græci exanthemata vocant. Hæc non omnia Græcis Medicis ignota fuisse testantur eorum scripta; sudamina (*a*), miliaria [1], aphthæ (*b*), passim occurrunt apud *Hippocratem*; *febrim bullosam* recentiorum et *pemphigodem* veterum synonyma habent auctores nonnulli (*c*); *febrim urticatam Actuarius* descripsit (*d*), et *scarlatinam febri* prærubræ πυρετῷ ἐξερύθρῳ *Hippocratis* convenire suspicatur *Hebenstreitius* (*e*); *pestis* non semel sæviit in Græciam, in quam tamen tunc temporis *variolos* et *morbillos* nondum invasisse verisimillimum est. Aliquorum si non ita accurate historiam tradiderint, non aliud causæ est quam quod ea, symptomata potius [2] quam peculiarem febrium speciem habuissent.

(*a*) *Aph.* 21, L. 3.

(1) Epidem. L. 2, sect. 3. Ubi expresse mentionem facit exanthematum miliarium febribus æstivis conjunctorum.

(*b*) *De Natura muliebr.*

(*c*) SELLE, I. c., p. 113.

(*d*) Lib. 2, c. 23.

(*e*) *Exeges. nomin. Græc.*, p. 414.

(2) Exanthematicæ enim febres, recte monente STOLLIO, aut gastricæ, aut putridæ, aut malignæ febris varietates solum modique per accidens differentes sunt. *Rat. med.*, part. 2, p. 53.

§ 126.

Exanthematum alia sunt critica, alia symptomatica. Prima peculiari contagio tribuuntur, cujus natura etiamnum in tenebris latet; et sæpe sine febri apparent : altera a gastrica ut plurimum oriuntur cacochylia, aut pravæ curationis soboles sunt. Utraque easdem fere solutiones, quas inflammatio localis (§ 115), habent.

§ 127.

Erysipelas (§ 114-115) febribus exanthematicis a plerisque adnumeratur. Faciem plerumque, non raro pectus et nonnunquam abdomen adoritur : linguam *erysipelate* affectam semel observavit *Sellius* (*a*). Proclivius ad gangrænam aut saltem ulcerationem fœdissimam quam *phlegmo* fertur : terminatur ut plurimum resolutione, aut humoris in pustulis contenti evacuatione. Ubi febri sese conjungit in inflammatoriæ, methodo antiphlogistica debellatur.

§ 128.

Pestes mere *phlogisticas* observarunt Clinici, in quibus s. m. magnum præstitit auxilium : cum tamen pestis contagium, plane nobis ignotum, peculiari occultoque modo nervos afficiat, methodum antiphlogisticam haud puram putam adhibere oportet; ut recte monuit *Sellius* (*b*). Post s. m. alexipharmacis diapnoë prospiciendum : quæ maximum habere momentum possunt; cumprimis in eo temporis vestigio ubi contagium nondum vim suam longe lateque diffuderit.

§ 129.

Variolorum *primæ* tantum febri methodus conducit antiphlogistica : *ultimæ*, de qua inferius, alia plane est ratio. Salivatio, quæ nonnunquam apud adultos ineunte suppurationis stadio apparet, et aliquando, tametsi raro, quodam modo critica videtur, neque promovenda, neque supprimenda [1]. Laxantibus haud opus est, nisi gastrica cacochylia præsto sit, a qua sæpe et salivatio oritur. Acida fossilia, contra ac dictum fuit (§ 106), anteponenda sunt acidis

(*a*) *Rudim. Pyretol.*, p. 158.

(*b*) *Handb. der Medicin. pr.*, p. 91 sqq.

(1) Quanquam Sellius in *Rudim. Pyretol.*, p. 152, illis accedere videatur, qui promovendam jubent salivationem : in libro tamen sæpe laudato *Handb. der Med. pr.*, p. 95 et sqq., contrarium docet; salivatio enim, ut ait, in variolis gravissimum semper morbum significat.

plantarum : propter peculiarem mollitiem et flexibilitatem, quam corpori parit variolorum virus, ut observavit Cottunius. Vesicantia ante eruptionem ex usu fuisse testantur complures : de balneis vero comprimis pedum ad avertendos a facie varioles institutis, non convenit inter Practicos.

§ 130.

Prope a variolis *morbilli* absunt : a quibus *rubeolæ* nomine tantum differre videntur. Morbus fere semper cum symptomatibus incipit catarrhalibus : et facile retrogreditur, peripneumoniam, gastritidem aliosque affectus locales producturus. Solvitur per cutis desquamationem. Morbillorum virus *scrophuloso* affine esse suspicari licet ex herpetibus ac ulceribus, quæ sæpe eos excipiunt. Antiphlogisticæ methodo ea subnectenda, quæ quominus morbilli regrediantur, impedire, aut regressos ad cutem revocare valeant.

§ 131.

Febrim scarlatinam, Urticatam ac *Esseram* natura valde inter se convenire existimat *Sellius* (*a*). *Urticatæ* quam sæpissime gastrica cacochylia conjungitur; et *scarlatina* plerumque cum angina sociatur : utræque eamdem quam morbilli solutionem habent; ac vix aliam requirunt medendi rationem.

§ 132.

Exanthemata miliaria (ab aliis *purpura* vocata), tum rubra, tum alba, rarissime critica sunt : alba tamen, rubris longe pejora, febribus gaudent malignis. A gastrica sæpissime cacochylia, et a medicatione quandoque prava oriuntur : et nullum exanthema tam facile quam miliare regreditur. Methodus antiphlogistica tum demum convenit, ubi cum inflammatoria febri conjuncta, aut ex justo calidiori regimine, ægroti medendisve culpa adhibito, orta fuerint. Eruptionem, etiamsi critica fuerit, avertere satius est : semel vero factam non supprimere, quinimo regressam revocare oportet. Miliaria rubra etiam sine febre existere possunt; quæ tunc *chronica* sunt, et *scorbutica* vulgo nominantur. His aliquando febres intermittentes pertinaciores solutas observarunt Practici (*b*). *Pemphiga* seu *febrim bullosam* vix a miliaribus differre existimat *Sellius* (*c*).

(*a*) *Rudim. Pyretol.*, p. 157.
(*b*) VOGEL, L. c., § 142.
(*c*) *Handb. der Med. pr.*, p. 113.

§ 133.

Aphtharum miliaribus affinium sedes præcipua oris cavitas : eas tamen interdum ad œsophagum, ventriculum, intestina, ipsum anum usque propagatas fuisse (*a*), neque vulvæ pepercisse (*b*), testatur historia medica. S. m., si unquam febri sese conjunxerint inflammatoriæ, illis convenit : sæpius tamen, ut miliaria, gastricæ læsionis (*c*) aut degenerationis pituitosæ (*d*) soboles sunt; cujus rei argumentum, infantes, senes, loca paludosa, tempestas calida et humida quibus aphthæ gaudent.

§ 134.

Exanthematum agmen claudunt *peticulæ*, rarissime, si unquam, criticæ : gastricisque magis et quidem biliosis febribus quam cæteris familiares. S. m., si diathesis phlogistica, et purgantia, si cacochyliæ signa præsto sunt, adhibere oportet. Hactenus de febre inflammatoria et variis ejusdem complicationibus.

GENUS II. *De febribus biliosis.*
SPECIES I. *Febris biliosa gastrica*[1].

§ 135.

Humorum alternationem phlogisticam biliosa excipit in ordine tempestatum, cumque illa conjuncta aliquandiu, ineunte cumprimis æstate, procedere solet. Ab ea primas vias temerante *febrim biliosam gastricam* oriri superius diximus (§ 62). Fatendum tamen nondum satis perspectum esse, sit ne colluvies biliosa causa febris an vero potius effectus. Utrumque fieri posse, verosimile videtur; et fortasse, ut conjicit *Sellius*[2], alia subest causa, quam tamen Natura, nonnisi expulsa primo colluvie, subigere valeat. Verum, quomodocunque se habeat res, cum medendi rationem nullo modo mutet, integrum erit febris, de qua nunc agimus, materialem causam colluviem biliosam habere. Huic ansam præ cæteris præbent cœli constitutio calida et humida, temperamentum biliosum, victus

(*a*) ALLEN, *Synops. Medic.*, c. 10, art. 95.
(*b*) HIPPOCR., *de Natur. muliebr.*, p. 581, edit. Foesii.
(*c*) GRANT, L. c., p. 299, et SELLE, L. c.
(*d*) Vid. infr. de febrib. pituit.
(1) Synonyma : Febris putrida vel biliosa Tissotii : *Avis au Peuple*, § 236.
(2) *Handb. der Medic. pr.*, p. 25. Vielleicht (*inquit*) ist eine dritte Ursache vorhanden, die aber nicht anders, als wo nicht durch, doch nur nach Wegschaffung der verdorbenen Galle, von der Natur bezwungen werden kan.

calefaciens, nimius aquæ frigidæ potus, alimenta dulcia facileque fermentescentia, ab irato præsertim capta.

§ 136.

Incipit a rigore aut saltem levi horrore; initio typum intermittentem et quidem tertianum observat, tertio quartove die remittentium naturam indutura, ita tamen ut tertio quoque die, tempore matutino, tametsi seriori quam inflammatoria continens (Not. 106), sine prægresso horrore exacerbetur[1]. Ejus primam invasionem comitantur cibi fastidium, anxietas, nausea, vomitus biliosus, qui si uberior, si ab initio, ægroque robustiore, morbum quandoque e vestigio solvit[2]. Pergente vero febri, æger calore atque dolore in epigastrio, ad dorsum usque propagato, et per tactum ut plurimum adaucto, vexatur; alvus plerumque adstricta; urina parca, crassa et conturbata qualis jumentorum, sedimentum deponit ardentissimo rosæ colore insignitum; cephalalgia tam acris ut caput ægroto dissilire videatur[3]; linguæ valde siccæ pellicula flava obducitur; os amarum; anima fetens; nec dissimilis dejectionum odor; sitis vehemens, quam potu copioso adeo non restinguit æger, ut magis ac magis inde debilis evadat, animoque sæpe linquatur[4]; cutis æstu mordaci, acrisque instar veneni corrodente, tangentem manum deterret, contrahitur facile et perfrigeratur, si qua corporis pars ambienti patuerit aëri; color, quo insignitur, flavus, in oculorum albo insignior; pulsus tempore rigoris parvus, debilis, inæqualis, quandoque intermittens, nunc se incipit efferre, fit aliquando vehemens, rursus magnitudinem amissurus, ubi paroxysmus remiserit; æger mœstus, fastidiosus, intolerans, facile delirat, vigiliis et convulsionibus cruciatur, aut dormit sine levamine; somniis tumultuosis perterritus subinde expergefacitur; imo vigilans levi de quavis causa contremiscit et trepidat, quod plane symptoma *Burchardus* (a) certissimum cacochyliæ in primis viis existentis indicium esse asseverat. Morbus, ut omnes gastricæ febres (§ 92), non æque regulariter ac inflammatoria pergit;

(1) Hæ sunt veterum *tritæophyæ :* tametsi id nomen potius illis, quæ suas accessiones cum horrore repetunt, convenire existimat *Raym. Jo. Fort.* de febrib. Esse porro possunt febres biliosæ gastricæ *tertianæ intermittentes,* nec non *quotidianæ* tum *intermittentes,* tum *remittentes* seu *amphimerinæ.*

(2) Talis repentinæ solutionis exemplum affert GALENUS, *Meth. med.*, L. 10,

(3) Vidit *Pasta* cephalalgiam acerbissimam cum urinis jumentosis apud mulierem utero gerentem et febre non magna laborantem : quæ dum morbo conflictabatur, abortum passa est, et sanescens visum fere amisit. Not. ad HIPPOCR., *Aph.* 70, L. 4.

(4) Ad hunc statum pertinere mihi videntur quæ HIPPOCRATES dixit de aquæ noxis in biliosis. *De Vict. acut.*

(a) Apud *Burserium,* L. c., § 380.

neque crisin adeo luculentam habet, ut ratis temporibus observari queat : alvi fluxu bilioso recurrente per vices solvitur.

§ 137.

Siti vehementi, conditione caloris, linguæ ac cutis colore, solutionis modo, typo demum et invasionis tempore biliosa gastrica febris ab inflammatoria dignoscitur. Ad prognosin quod attinet, valebunt hic etiam quæ de urinis inflammatoriæ febris tradidimus (§ 96) : quibus adde ex Hippocrate : urinam jumentosam cephalalgiæ præsentis aut mox adfuturæ indicium esse (*a*). Æstus vehemens orisque ventriculi morsus mala (*b*); extenuatio corporis minor quam par est, morbi longitudinem, major vero ægri imbecillitatem significat (*c*) ; quibus febres longæ, his tubercula vel labores in articulis fiunt (*d*) ; reversionem febris portendunt inappetentia post febrim sanatam remanens, aut valetudo adversa, aut excreta a naturalibus multo recedentia [1], aut febris profecta sine signis solutionis, in dieve non critico [2]; tumefactionem et indurationem abdominis, maxime circa lienem apud infantes, aut crurum apud adultos autumnali febre diuturna laborantes, brevi abituræ febris signum esse sedula animadversione confirmavit *Sydenhamius* (*e*). De hac nostra tertiana continua intelligendas existimat *Burserius* [3] sequentes etiam *Hippocratis* prognoses : « Febres, quæcunque non intermit« tentes tertia die vehementiores fiunt, magis periculosæ, quocun« que autem modo [4] intermittant, quod sine periculo sint, signifi-

(*a*) *Aph.* 70, L. 4.
(*b*) *Aph.* 65, L. 4.
(*c*) *Aph.* 28, L. 2.
(*d*) *Aph.* 41, L. 4.

(1) *Aph.* 12, L. 2 et Coac. prænot., titul. 34, edit. Burnet., quod tamen non verum est in urinis intermittentium : quæ, observante VOGELIO (L. c., § 7) diebus quidem vacuis sanorum sunt similes; febre vero prorsus finita, iterum turbidæ et limosæ per aliquot dies subsequentes apparent.

(2) L. prænot. : conditio tamen *diei non critici* non tanti facienda, si adsint signa solutionis. Vid. PIQUERUM ad h. l.

(*e*) *Observ. med.*, sect. I, cap. 5.

(3) L. c., § 125. Quod si BURSERIUS, L. c., § 420 et 421, *tritæophyas* a *subintrantibus* aut *subcontinuis* eo distinguendas putet quod hæ ab *intermittentibus* nascantur, *tritæophyæ* vero tales jam ab initio, et natura sua existant : id profecto non tanti faciendum propter momenta superius tradita (§ 56). Conf. etiam § 136, cum not. 1, § 136.

(4) Hoc de plena apyrexia intelligendum esse, quantumlibet cæteroqui fuerit ejus temporis spatium, recte monet VOULLONIUS, in commentario nuperrime edito, cujus titulus : *Mémoire sur la question : Déterminer avec plus de précision le caractère des fièvres intermitt.*, etc., etc. *A Avignon*, 1786, ubi vir eruditissimus : « Toutes les observations (*inquit*) attestent qu'au moment où la « fièvre intermittente devient dangereuse, elle devient aussi ou subintrante, « ou subcontinue ou rémittente. » P. 407.

« cant (*a*); febres quæ proxime ad tertianarum naturam accedunt, « cum incontinenti jactatione, malignæ sunt (*b*) in febre biliosa, « ante septimum diem cum rigore [1] morbus regius accedens eam « solvit, sine rigore vero si fiat intempestive, perniciosus (*c*). »

§ 138.

Nunc ad therapeïam deveniamus. Solutio morbi naturalis purgantia aut emetica plus una vice repetenda suadet; et eo quidem tempore remissionis intermissionisve, quo Natura alvum ciere soluerat. Salia neutra et tamarindorum pulpamen in sero lactis, aut decoctis ex gramine cichoriove soluta optime conveniunt. Rhabarbaro, ad affectus hepatis ab atonia oriundos efficaci remedio, hic abstinendum (monente *Hollerio*), ubi nimirum affectus non atonia sed hepatis biliosa turgescentia causa est.

§ 139.

V. s. in hoc morbo, Naturæ vires coctioni studentes ad cutem revocando, et bili quasi *frenum* [2] sanguinem detrahendo, damno quam maximo ægrum afficere potest. Eadem de causa nec sudifica remedia temere adhibenda, cumprimis antequam materia morbifica arte naturave fuerit subacta: quod ubi factum est, uti licebit, ut Naturæ motus in pristinam harmoniam reducantur.

§ 140.

Verum, si morbus cum inflammatoria febri fuerit conjunctus, ut præsertim accidere solet in regione annique tempestate frigidis,

(*a*) *Aph.* 43, L. 1.

(*b*) *Coac. Prænotion.*, 33.

(1) Rigorem namque prodromum esse criticorum Naturæ motuum superius vidimus (§ 97) : cui adde signum icteri critici, a GUIDETTO traditum: urinam videlicet a naturali vix diversam, dum admodum alterata conspicitur in ictero symptomatico. Cæterum notandum HIPPOCRATEM secum minime pugnare, dum aph. 62, L. 4, icterum malum esse ante diem septimum dicit : intelligit nempe icterum sine *rigore*, i. e. sine *perturbatione critica*, ideoque symptomaticum; ut patet ex sequentibus ejusdem aph. verbis, in quibusdam exemplaribus obviis : « Nisi confluxus humorum per alvum fiat » et diversis aliis locis epidem. Icterum porro et septimo et nono et undecimo et decimo quarto die, nisi dextrum hypocondrium durum sit, criticum observavit HIPPOCRATES aph. 64, ejusd. L.

(*c*) *De Vict. acut.*

(2) Ut observarunt AVICENNA, HOLLERIUS, BIANCHIUS, et ante hos omnes magnus observator HIPPOCRATES : « EUDEMUS (*inquit*) in Larissa hæmorrhoïdas « habens fortes valde et diuturnas, cum exsanguis existeret, bilis commota « est, etc. » *Epidem.*, L. 5.

apud helluones ciborum succosiorum, vini generosi potatores, eosque qui frequentibus venæsectionibus indulgent : tunc s. m. ante omnia instituenda. Eandem indicationem præbent spasmus seu virium contractio nimia ; alvi fluxus immoderatus atque symptomaticus [1] ; et capitis tandem imminentes affectus [2].

§ 141.

Circa diætam præcepta superius tradita (§ 70 et § 107) hic quoque observanda. Fructus horæi subaciduli et pharmacum et alimentum præstant gratissimum. Peracta vero curatione, roborantibus et stomachicis remediis aliquandiu insistendum : ut primæ viæ tam morbo quam iterato catharticorum usu fessæ corroborentur ; et febri alioquin facillime revertenti occurratur. Cortex peruvianus jure cæteris roborantibus palmam præripit : modo post solutionem integram morbi [3] ; et ita, ut alvum non sistat [4], sumatur. Ast corticis vim mirum in modum exacuere valent frictiones circa epigastrium [5], balnea frigida, rusticatio, equitatio, saltatio [6], omnimoda corporis exercitatio : quæ fortasse causa est cur veteres febribus gastricis nobis longe minus corripiebantur. Vinum generosum et plenior cibus justa copia sumptus, totum viscerum tubum gradatim (Not. 29.) refocillabunt.

(1) In quo s. m. ad uncias quinque sexve ex vena salvatella dicta sufficit : ut monent Bianchius et Guidettius.

(2) Conf. § 103, XIII, quibus adde Bianchii observationem, ex qua constat V. S. pedum apud viros capitis affectionibus revellendis haud parem esse. Apud mulieres alia plane est ratio.

(3) Hoc de remittentibus tantum gastricis intelligendum : intermittentium et cumprimis perniciosarum alia est ratio.

(4) Quod ne fiat, corticem in *extracto* potius quam in *substantia* adhibere oportet : quandoquidem extractum alvum solvere valet, aut saltem solutam non sistit. Cæterum corticem biliosis febribus magis quam pituitosis ex usu esse experientia docuit.

(5) Adhibuerunt Galenus et ejus assecle corporis frictiones in ipsarum intermittentium diebus vacuis, aut ante paroxysmum, testante auctore Libri Italici, cui titulus : *Iasimecanica, o Trattato dei rimedii mecanici*, in Lodi, 1775, part. 3, sez. 2, § 204, p. 132, qui sic pergit : « Non meglio medicherannosi i feb- « bricitanti se non quando dalle fregagioni saranno i febbrifughi accompa- « gnati : nè la china da per se sola sarà bastevole nella maggior parte de' « casi a restituire in salute interamente l'infermo, se queste non verrano ad « avvalorarne le forze et le di lei specifiche proprietà. »

(6) Saltationem veteres in ipso rigore intermittentium febrientibus præscripsisse, testatur idem auctor. L. c., part. 3, sez. I, § 163, p. 226.

« cant (*a*); febres quæ proxime ad tertianarum naturam accedunt, « cum incontinenti jactatione, malignæ sunt (*b*) in febre biliosa, « ante septimum diem cum rigore [1] morbus regius accedens eam « solvit, sine rigore vero si fiat intempestive, perniciosus (*c*). »

§ 138.

Nunc ad therapeïam deveniamus. Solutio morbi naturalis purgantia aut emetica plus una vice repetenda suadet; et eo quidem tempore remissionis intermissionisve, quo Natura alvum ciere soluerat. Salia neutra et tamarindorum pulpamen in sero lactis, aut decoctis ex gramine cichoriove soluta optime conveniunt. Rhabarbaro, ad affectus hepatis ab atonia oriundos efficaci remedio, hic abstinendum (monente *Hollerio*), ubi nimirum affectus non atonia sed hepatis biliosa turgescentia causa est.

§ 139.

V. s. in hoc morbo, Naturæ vires coctioni studentes ad cutem revocando, et bili quasi *frenum* [2] sanguinem detrahendo, damno quam maximo ægrum afficere potest. Eadem de causa nec sudifica remedia temere adhibenda, cumprimis antequam materia morbifica arte naturave fuerit subacta: quod ubi factum est, uti licebit, ut Naturæ motus in pristinam harmoniam reducantur.

§ 140.

Verum, si morbus cum inflammatoria febri fuerit conjunctus, ut præsertim accidere solet in regione annique tempestate frigidis,

(*a*) *Aph.* 13, L. 4.

(*b*) *Coac. Prænotion.*, 33.

(1) Rigorem namque prodromum esse criticorum Naturæ motuum superius vidimus (§ 97) : cui addo signum icteri critici, a GUIDETTO traditum; urinam videlicet a naturali vix diversam, dum admodum alterata conspicitur in ictero symptomatico. Cæterum notandum HIPPOCRATEM secum minime pugnare, dum aph. 62, L. 4, icterum malum esse ante diem septimum dicit : intelligit nempe icterum sine *rigore*, i. e. sine *perturbatione critica*, ideoque symptomaticum; ut patet ex sequentibus ejusdem aph. verbis, in quibusdam exemplaribus obviis : « Nisi confluxus humorum per alvum fiat » et diversis aliis locis epidem. Icterum porro et septimo et nono et undecimo et decimo quarto die, nisi dextrum hypocondrium durum sit, criticum observavit HIPPOCRATES aph. 64, ejusd. L.

(*c*) *De Vict. acut.*

(2) Ut observarunt AVICENNA, HOLLERIUS, BIANCHIUS, et ante hos omnes magnus observator HIPPOCRATES : « EUDEMUS (*inquit*) in Larissa hæmorrhoïdas « habens fortes valde et diuturnas, cum exsanguis existeret, bilis commota « est, etc. » *Epidem.*, L. 5.

apud helluones ciborum succosiorum, vini generosi potatores, eosque qui frequentibus venæsectionibus indulgent : tunc s. m. ante omnia instituenda. Eandem indicationem præbent spasmus seu virium contractio nimia ; alvi fluxus immoderatus atque symptomaticus [1] ; et capitis tandem imminentes affectus [2].

§ 141.

Circa diætam præcepta superius tradita (§ 70 et § 107) hic quoque observanda. Fructus horæi subaciduli et pharmacum et alimentum præstant gratissimum. Peracta vero curatione, roborantibus et stomachicis remediis aliquandiu insistendum : ut primæ viæ tam morbo quam iterato catharticorum usu fessæ corroborentur ; et febri alioquin facillime revertenti occurratur. Cortex peruvianus jure cæteris roborantibus palmam præripit : modo post solutionem integram morbi [3] ; et ita, ut alvum non sistat [4], sumatur. Ast corticis vim mirum in modum exacuere valent frictiones circa epigastrium [5], balnea frigida, rusticatio, equitatio, saltatio [6], omnimoda corporis exercitatio : quæ fortasse causa est cur veteres febribus gastricis nobis longe minus corripiebantur. Vinum generosum et plenior cibus justa copia sumptus, totum viscerum tubum gradatim (Not. 29.) refocillabunt.

(1) In quo s. m. ad uncias quinque sexve ex vena salvatella dicta sufficit : ut monent Bianchius et Guidettius.

(2) Conf. § 103, XIII, quibus adde Bianchii observationem, ex qua constat V. S. pedum apud viros capitis affectionibus revellendis haud parem esse. Apud mulieres alia plane est ratio.

(3) Hoc de remittentibus tantum gastricis intelligendum : intermittentium et cumprimis perniciosarum alia est ratio.

(4) Quod ne fiat, corticem in *extracto* potius quam in *substantia* adhibere oportet : quandoquidem extractum alvum solvere valet, aut saltem solutam non sistit. Cæterum corticem biliosis febribus magis quam pituitosis ex usu esse experientia docuit.

(5) Adhibuerunt Galenus et ejus asseclæ corporis frictiones in ipsarum intermittentium diebus vacuis, aut ante paroxysmum, testante auctore Libri Italici, cui titulus : *Iasimeccanica, o Trattato dei rimedii mecanici*, in Lodi, 1775. part. 3, sez. 2, § 201, p. 132, qui sic pergit : « Non meglio medicherannosi i feb-« bricitanti se non quando dalle fregagioni saranno i febbrifughi accompa-« gnati : nè la china da per se sola sarà bastevole nella maggior parte de' « casi a restituire in salute interamente l'infermo, se queste non verrano ad « avvalorarne le forze et le di lei specifiche proprietà. »

(6) Saltationem veteres in ipso rigore intermittentium febrientibus præscripsisse, testatur idem auctor, L. c., part. 3, sez. 1, § 163, p. 226.

§ 142.

Attamen si invita prophylaxi febris fuerit reversa [1]; leviorem quidem (ut plerumque solet apud juniores) enematibus emollientibus, aut cartharticis, dein potione antispasmodica, cui paululum acidi chalcanthini vel liquoris anodyni Hoffmanniani fuerit immistum, iterum fugabis. Sola interdum enemata, et infusa stomachica sufficiunt; maxime si febris ab errore diætetico fuerit accersita. Pertinaciori vero (ut fit apud ætate provectos) curationis methodus, qua primo debellata fuit, de integro opponenda.

§ 143.

Inter graviora, quæ febrim comitantur, symptomata eminet *delirium,* sympathice ab affecto abdomine productum, proinde nequaquam cum phrenitide, capitis idiopathica et inflammatoria affectione confundendum. Alvi fluxus febrim soluturus, si rite fiat, delirium Naturæ prorsus committere oportet: utpote quod, exhausto fomite, necessario solvetur [2]. Sanguinis missione ad delirium inflammatorium necessaria, huic adeo non est opus, ut maxime per eam exasperetur. Neque vesicantium usus periculo vacat: nisi delirium cum spasmis fuerit conjunctum; et tunc etiam præstant illis sinapismi. Fugam jam meditante delirio, vinum canariense bis terve die ægroto propinare solebat *Sydenhamius.*

§ 144.

Grave quoque symptomata sunt aphthæ, alias ex neglecta primarum viarum purgatione, alias ex nimis calefaciente et roborante, uno verbo prava curatione oriri solitæ. Apud seniores aut admodum imbecilles, fere semper propinquæ mortis nunciæ, in junioribus et robustioribus, nec adeo ominosæ interdumque sponte evanescunt, prout corporis vires cibo et exercitatione fuerint redintegratæ. Diutius hærentes corticis ope Peruviani debellabat *Sydenhamius*: cujus virtutem in singultu etiam, febres gastricas sæpissime excipiente, expertum se fuisse asseverat.

(1) Observavit Kokker ab iisdem plerumque evacuationibus reversas febres gastricas exordiri, quibus solutæ fuerint. *D. de* Grimaud de Febr. prælect. 26.

(2) Unde simul explanatur et *Aphor.* 5, L. 7, Hippocratis : « Ab insania dysenteria..... bonum. »

§ 145.

Fugata tametsi febris biliosa gastrica quandoque vestigia sui relinquit : utputa *tumores* [1] in epigastrio, cumprimis in hepate; nec non *icterum*, modo corpus universum, modo partem ejusdem aliquam fœdantem. Ad priores, si a præmatura febris profectione [2] fuerint oborti, ipsa febri regressa vix ullum existit efficacius remedium (§ 55), si eam accersere, accersitamque in officio continere penes artem fuisset : tutius itaque erit discutientibus, purgantibus et aperientibus illos aggredi pharmacis, et quidem mitioribus; cum efficaciora spasmum adeo augere valeant, ut vix amplius superari queat morbus. Ipsis tumoribus emplastra resolventia itidem mitiora sunt applicanda. Roborantia tam intus sumpta, quam foris admota, nonnisi postquam tumor aut saltem spasmus ex toto remiserit, ex usu esse possunt. Alia plane est ratio *tumorum*, qui ab atonia, post febres sibi relictas diuque protractas, aut alvi fluxu copiosiori, sponte arteve excitato, solutas, aut in quibus æger potui æquo plus indulserit, oriuntur [3]. His nimirum therapeïa plane opposita confert : roborantia et aromatica remedia, intus sumpta et foris tumoribus admota, maxime prosunt.

§ 146.

Ictero post febris solutionem remanenti Natura sæpissime medetur : sin minus, urinam aut alvum cientibus, prout Natura huc illucve vergit, utendum. Aquas subacidas medicatas, aut serum lactis cum plantis amaris et stomachicis distillatum, interposito subinde remedio purgante, commendat *Bianchius*. Corticem præterea peruvianum ad icterum ab atonia conducere existimat sæpe laudatus *Præses*, observatione fretus *Camerarii*; qui utilitatem ejus ad icterum universe spectatum ex istius ad intermittentes tertianas analogia conjecerat. Verum corticis usum antecedant oportet remedia digestiva dicta [4], atque cathartica leviter roborantia [5].

(1) Et quidem ad scirrhosam duritiem accedentes, si febrim exceperint intermittentem; inflatos vero vento, si ab aliis febribus fuerint oborti.

(2) Maxime quæ sit ope roborantium, adstringentium et narcoticorum : quæ spasmum corporis universalem in aliquam ejus partem compellendo, *tumores* creare valent.

(3) Hi *tumores* extremitatibus inferioribus gaudent, et libentius ætate provectos adoriuntur. De his loquitur HIPPOCRATES *Aph.* 44, L. 4 : qui porro in Aphorismo sequente eos et a copiosiore cibo quandoque oriri observat.

(4) Qualia sunt : pulvis ex nitro depurato, antimonio diaphoretico et lapidibus cancrorum compositus, et id genus alia.

(5) Rhabarbarum nunc, secus ac in principio morbi (§ 139), hepati infirmato jam a morbo conducere potest. Conf. *Grant*, L. c., p. 350.

SPECIES II. *Biliosa Universalis.*

§ 147.

Quanquam sint affectus biliosi, cumprimis icterici, ab affectu jecoris *protopathico* oriundi[1] : nihilosecius tamen omnes omnino alterationes biliosas a bile hepatica, ob interclusum ei ad intestina aditum, in sanguinis amnem refluxa oriri, quominus fateamur, obstat eorundem affectuum, vel ubi bilis intestina justo plus irrigat, existentia ; necnon dicto citior[2] aliquando genesis; et icterorum tandem localium historia[3].

§ 148.

Quemadmodum febris inflammatoria universalis Synochum imputrem sanguineum excipiebat in ordine morborum febrilium : ita biliosa febris universalis[4] a Synocho imputri cholerico (Not. 86 et 94) eo tantum differt, quod alteratio biliosa humorum in illo adhuc imminens, in hac jam facta ponatur, febrisque causa materialis habeatur. Huic alterationi humorum biliosæ, apud veteres[5] quam ætate nostra frequentiori, ansam præbent anni tempestas calida et sicca, necnon iisdem qualitatibus et natura ad sentiendum expedita præditum temperamentum; ætas consistens, labore corporis ac mentis nimio fessa; cibus parcior, salitus, aromatibus conditus, dulcis, uno verbo calefaciens; liquorum spirituosorum et ardentium ingurgitatio, pervigilia, aut ira vehementior.

§ 149.

Pleruınque sine prægresso rigore æger acerrimo mordacique calore exæstuat, nunc per totum corpus accenso, nunc ad internas ejus partes adeo congesto, ut externæ frigidæ, aut saltem ita sint comparatæ, ut vel auræ perlevis afflatu inalgescant; linguæ siccæ asperæque color initio albus aut subflavus, increscente morbo ni-

(1) Exemplo *icterorum* dextræ corporis partis; quin etiam *pleuritidis biliosæ*, quam in latus dextrum sævientem observavit VERLOPIUS.

(2) Id quod efficere valet morsus animalium venatorum, cumprimis *crotali horridi* (*serpent à sonnettes*).

(3) De quibus consul. LECAT *sur la Couleur des nègres*, CAMERARIUS et MORGAGNIUS.

(4) Synonyma : causus sive ardens GALENI. Continens putrida SELLII gradu tantummodo differre videtur.

(5) Hæc est sane causa cur HIPPOCRATES febres plurimas a bile fieri dixit : libr. *de Natur. hom.*

grescit saturatiorque in dies evadit, rursus ad pristinum pari passu rediturus statum, prout morbus ad coctionem aspirat; urinæ tenuis, parcæ, flavæque enæorema ac hypostasis rubent, ad contritique lateris viciniam accedunt; alvus alias supprimitur, alias excernit biliosa, graveolentia, nullum, initio saltem, ægrotanti levamen afferentia [1]; pulsus in principio et vigore morbi celer, duriusculus, postea obscurus, inæqualis; tota cutis flavescit, cumprimis oculorum album; qui præterea cum ardore fulgent, demum sordibus obteguntur, hebescunt; mœrore ac terrore angitur æger, ideo vigilat, aut parcissimum sæpeque interruptum carpit somnum; siti vehementi vixque ferenda conflictatur; aliquando tussit, sed leniter; auribus nonnunquam capitur [2], contremiscit, delirat [3]. Morbus uno tenore ab initio ad exitum usque pergens, aut uno [4] tertiove quoque die [5] exacerbatus, solvitur tandem sudore, aliquando urina vel ictero (§ 137). Solutiones alias, utputà hæmorrhagiam narium, venarum hæmorrhoïdalium, aut partium generationi dicatarum in mulieribus, excretiones alvi pulmonumve biliosas, parotidas, bubonas, siquando habeat: tunc aut febri inflammatoriæ sit conjunctus, aut in primas vias pulmonesve [6] potissimum sæviat, aut ab alia quadam ægrotantis temporisve [7] conditione determinetur, oportet.

§ 150.

Siti vehementi et calore urente febrim biliosam universalem seu causum a reliquis internoscendum *Galenus* existimat (*a*). Ast pace *Galeni*, tussis (§ pr.) aliquando, humoris affluxu, quem elicit, œsophagum irrigando obstare potest quominus vehementer sitiat æger; quod sane non fefellit sagacissimum Naturæ scrutatorem *Hippocratem*: « Quibus (inquit) diu tusses siccæ, paulum irritantes, in

(1) Modo non adsit complicatio gastrica : tum enim alvi fluxus criticus esse potest.

(2) Surditas parotidum sæpe prodromus alvum biliosam sistit, ut vicissim ab illa solvitur. Vid. *Aphor.* 28 et 60, L. 4.

(3) Tremorem delirii prodromum esse colligitur ex HIPPOCR., *Aph.* 26, L. 6.

(4) Qui tamen *typus* nullum apud *veteres* adeptus est nomen (vid. GALEN., *de Febr.*, L. 2, c. 2), *quotidiani* nomine solis pituitosis febribus unoquoque die exacerbatis dicato.

(5) Hic *tritæophyarum typus* et præcedens (*Not. præc.*) gastricam complicationem indicare videntur.

(6) Hæc affectio pulmonum est quasi gradus proxime inferior inflammationibus localibus (de quibus infra); proinde neutiquam confundenda cum illis. Conf. § 85.

(7) Ita parotides et bubones magis ætate provectos imbecillesve et morbo diutius conflictatos vexant.

(*a*) Comment. 4, in L. *de Vict. acut.*

« febribus ardentibus, non admodum siticulosi sunt (*a*). » A delirio præterea sitim compesci, saltem falli, colligitur ex ejusdem *Hippocratis* observationibus [1].

§ 151.

Præter generalem febrium prognosin (§ 46) hæc habemus ex *Hippocrate* morbi nostri prorrhetica: in ardoribus sine pluvia, maxima ex parte sine sudore febres contingunt (*b*); quum æstas sit verisimilis, sudores in febribus multos expectare oportet (*c*); externorum algor, dum interna uruntur et sitim habent [2], aut rigor si incidat debili jam existente ægro [3], mortiferum; rigores sexti diei crisin difficilem reddunt (*d*); sudores frigidi lethales (*e*); excreationes lividæ, cruentæ, graveolentes, biliosæ, omnes malæ; eadem est ratio alvi excretionum ac urinæ (*f*), si mutentur ad mala (*g*); alvus affatim prorumpens mortis periculum affert (*h*); icterus ante septimum diem [4] malum; lacrymæ sine causa fluentes malæ [5]; hæmorrhagia narium quarto die mala [6]; deliria cum studio deliriis cum risu periculosiora [7]; actiones a consueto ordine multo recedentes malæ [8]; parotides regredientes aut non suppurantes funestæ, nisi eas fluxus alvi, urinæve crassæ, aut ptyalismus, etc., solve-

(*a*) *Aph.* 54, L. 4.

(1) *Aph.* 6, L. 2 : « Quicunque (*inquit*) aliqua corporis parte dolentes, dolo« rem fere non sentiunt, his mens ægrotat. »

(*b*) *Epidem.*, L. 2, sect. 1.

(*c*) *Aph.* 6, L. 3.

(2) *Aph.* 48, L. 4. Hæc est veterum *lipyria* : cujus causa vel in defectu virium quærenda, quo fit ut calor ad externas usque corporis partes pervenire nequeat (quamobrem et flaccidæ sudore manant); vel in earundem nimia ad interiora congestione.

(3) *Aph.* 46, L. 4. Quia tunc *rigor* ob debilitatem ægri criticus esse non potest (§ 97) : alioqui febrim ardentem solveret secundum *Aph.* 58, L. 4.

(*d*) *Aph.* 29, L. 4.

(*e*) *Aph.* 37, L. 4.

(*f*) *Aph.* 47, L. 4.

(*g*) *Aph.* 14, L. 2.

(*h*) *Coact. Prænot.*, tit. I.

(4) *Aph.* 62, L. 4. Sine *rigore* sc. ut patet ex superius traditis § 137 : unde et reliquas icteri prognoses huc transfer sis. Conf. et Not. 1, § 137.

(5) *Aph.* 52, L. 4. Imo pejores quam in inflammatoria febri : in qua hæmorrhagiæ criticæ indicium esse possunt, § 98.

(6) *Aph.* 3, L. 8. Nisi febris biliosa cum inflammatoria fuerit conjuncta. Vid. § 96.

(7) *Aph.* 53, L. 6. Quod tamen perpetuum non est : « He visto (*inquit* Piquer« rus) yo frenéticos muy risueños, que han perecido. » *Trat. de las Calent.*, cap. 6, § 4.

(8) *Coac. Prænot.*, tit. I. Ut est V. C. in homine moderato ferocitas et vice versa. Annon hoc etiam autocratiam animæ arguit?

rit[1]; labium aut supercilium, aut oculus, aut nasus, si pervertatur, si non videat, si non audiat, corpore jam debili existente, in propinquo mors est (a).

§ 152.

Arti, eam exercenti ac ægrotantibus res melius cederet, si morbos futuros avertere quam præsentes sanare fuisset illi integrius : idcirco, quæ passim occurrunt apud Medicos, observationes prophylacticas undequaque sedulo collectas memoriæ mandare, operæ pretium foret. Et sane constat ex observatione *Molitoris* (b), febris epidemice ad castra sævientis, quicunque ex militibus spiritus vini absinthio infusi poculum bis die haurirent, eorum plerosque immunes fuisse. Eadem et forte majori pollere virtute corticem Peruvianum, observatione itidem ratum esse asseverat idem *auctor* [2].

§ 153.

Verum, si invitis aut non adhibitis prophylacticis pharmacis, morbus jam appareat, artis tunc auxilium, etsi infirmum, est accersendum. S. m. propter momenta superius tradita (§ 139) sedulo vitanda: nisi complicatio phlogistica, aut spastica virium ad interiora congestio, ejus usum expostulet. Purgantia ac emetica pariter damnanda; cum quia materiam morbificam, crudam adhuc, Naturæque solius ope coquendam subigere minime valeant; tum

(1) Hipp., *Coac. Prænot.*, tit. 5 et Klein, *Interpr. Clin.*, p. 212, unde explanatur et *Aph.* 51, L. 4, sic se habens : « In febribus abscessus, qui non sol« vuntur ad primas judicationes, morbi longitudinem significant ». Ubi Gorterus : « Interpretes (*inquit*) multum laborant, num *solvunt* active, vel *solvuntur* « passive intelligi debeat, etc. » et tandem illis accedit, qui vocem Hippocraticam λυόμενα *active* intelligunt; quasi *verbum medium* fuisset, proinde utrique sensui, more *Græcorum*, accommodari potuisset. Sed pace Gorteri ac *cæterorum Interpretum*, si libere quid sentio dicere liceat, de vocis quidem significatione *passiva* dubitare idem est ac nodum in scirpo quærere : quod vero sensus hic praxi haud conveniat, ut contendit Gorterus, propterea quod « abscessus nunquam ad primas judicationes solvantur, sed sensim eva« cuato pure sanentur », hoc verum est de abscessibus criticis; symptomaticorum autem alia plane est ratio, exemplo *parotidum*, quæ regressum meditantes, aut non suppurantes, i, e. criseos munere fungi nolentes, alia crisi vicaria, alvi puta urinæve fluxu, ptyalismo, etc., quandoque a natura solvuntur. Ubi vero invitis hisce crisibus persistunt (i. e. non resolvuntur), morbi longitudinem significant; propterea quod longe majorem indicent materiæ copiam quam ut exiguo temporis tractu dissipari queat.

(a) *Aph.* 49, L. 4.

(b) Apud D. de Grimaud, *de Febr. Prælect.*, 28.

(2) Corticem adversus alias quoque febres, putridas, malignas, pestilentes, ipsam pestim, præsidio fuisse observationes testantur complures.

præcipue ob multifarias quas excitare possunt in corpore turbas. Quod si unquam propter complicationem gastricam, catharsi sit opus : emetica profecto non ante adhibenda quam tumores, si qui sint, hypocondriorum sponte arteve fuerint discussi (§ 108); ex illis vero quæ alvum cient, anteponenda sunt enemata sumptis per os, et inter ista dulcibus [1] salina et subacida pharmaca.

§ 154.

Aquam frigidam affatim epotam febris biliosæ auxilium esse neutiquam spernendum, maxime in anni tempestatibus et regionibus calidis, suadere videtur experientia Medicorum qui artem in illis exercuerint regionibus [2]; suadet etiamnum Turcarum praxis; qui febribus biliosis et pestilentibus ubi fuerint correpti, naturæ potius instinctu, quam ductu rationis, aquam congelatam devorant avide, ac æstuanti corpori sæpe cum eventu felici admovere solent [3]. Ast ad aliquem fructum ut redundet aqua frigida, cavendum jubet *Galenus* (*a*), ne ante adhibeatur, quam coctionis evidentes cernantur notæ : quod tamen non ita religiose observandum existimo, quin sit integrum medenti, sæpissime spreta coctione, frigidam ægroto propinare; ubi cumprimis nimia virium ad interiora congestio eum cruciat.

§ 155.

Ad epithemata quod attinet refrigerantia [4], ea cum universo corpori, tum præsertim spinæ dorsi, lumbis, epigastrioque sunt admovenda, propter majorem istarum partium præ cæteris sentiendi facultatem : verum, ut vires nimis congestas, rursus æqua lance per totum corpus dispertire valeant, iterum et sæpius, exigua tamen portione pedetentim aucta [5], sunt administranda.

(1) Dulcia namque, qualis est manna, morbis biliosis infensa sunt.

(2) Galenus, puta, Medici Arabes, etc. Ante quos tamen Hippocrates aquam frigidam commendavit in ardentibus, L. 3, *de Morb.*

(3) Eoque certior videtur mihi utilitas aquæ frigidæ, quod Smyrnæ pestis gassata fuerit post hominum memoriam truculentissima (ab exeunte enim Martio ad ineuntem Augustum duodequinquaginta millia civium de medio sustulit), ipsomet anno 1784, in quo maxima fuit aquæ gelidæ penuria.

(*a*) *Method. med.*, L. 9, c. 5.

(4) Commendat præcipue refrigerantium applicationem et ad ventrem et ad reliquas corporis partes (non *ad alvum et forinsecus ad corpus*, ut perperam latine reddita extant græca apud Piquerum) in lipyria Hippocrates, *Libr. de Affect.*, p. 519, edit. Foes.

(5) Id quod de omnibus propemodum remediis, si diutule sint adhibenda, observandum esse, recte monuit Lind, *Mémoire sur les fièvres*, p. 139 ex version. D. Fouquet.

§ 156.

Maximum ab acidis expectandum emolumentum in hacce febri cujus et æstum flagrantissimum compescere, et pronitatem ad summam putredinem coercere valent. Monendum tamen, acida mitiora, qualia sunt ex plantis, *biliosis* magis[1] conducere febribus: fossilia vero *putridis*[2], quæ judicio *Stollii* (*a*), *Grantii* (*b*) aliorumque egregiorum in arte virorum, vix aliæ sunt, quam ipsæ *biliosæ ad summum evectæ gradum*. Cavendum præterea ne acidorum usus justo diutius protrahatur : nam si tempore coctionis ab illis haud abstineas, evacuationum criticarum, si quæ immineant, suppressionis periculum subest.

§ 157.

Præter acida, alumen quoque, a *Meadio* prædicatum, *Huxhamius* pulveri gallarum, et paulo croci camphoræque immistum adhibuit. Præstant videlicet hæ misturæ simplicibus remediis, eo quod, interea dum putredinis progressum sufflaminant, Naturæ motus juvent ob diaphoretica, quæ continent, pharmaca. Narcoticorum facile princeps, opium febri *biliosæ eminentioris gradus* seu *putridæ* confert : maxime si cum sudificis fuerit immistum; tunc enim non modo putredini occurrit, verum etiam crisin morbi naturalem promovet[3]. Huic misturæ unica camphora subrogari potest, propter sudificam et anodynam quas simul possidet virtutes: dummodo refrigerante aliquo remedio virtutem ejus temperes calefacientem, perperam a nonnullis[4] in dubio positam.

§ 158.

Neque sudifica externa, merito internis a veteribus anteposita, contemnenda sunt. Totius corporis, cumprimis spinæ dorsi, frictiones quæ fiunt pannorum ope laneorum camphora aliisve pharmacis oleosis illitorum, valdequam prosunt. Sunt porro qui faciem

(1) Acetum biliosis conferre naturis jamdudum observavit HIPPOCRATES, *de Vict. acut.*

(2) The putrid fever (*inquit* GRANT) requires the roughest and most coagulating acids : but the bilious fever agrees best vith the saponaceous acids from the beginning to the end ; such as the juice of ripe fruct, common oxymel and the like, p. 351 et 443, L. c.

(*a*) *Rat. med.*, t. II, p. 43.

(*b*) L. c., p. 351.

(3) Sunt qui huicce misturæ acida insuper fossilia addere solent.

(4) Quorum sententiam videris refutatam a VOGELIO in *Histor. mater. med.*, art. Camphor.

ægrotantis tela pellucida (Gallis *gaze*) cooperiendam, sudoris eliciendi causa, jubent. Veruntamen sudificis ita utendum remediis, ut tempore *cruditatis* vix ulla, ineunte *coctione* pauca, dein pedetentim pro ratione signorum futuræ *criseos* adaucta, tandem plura atque validiora adhibeantur; ut Naturæ nutans vindicetur victoria. Balnea coctionis tempore vitanda; nisi spasmodica symptomata, virium nimiam contractionem indicantia, contrarium jubeant : coctione vero peracta crisin adjuvare valent.

§ 159.

Peruvianum corticem non roborante modo, sed etiam antibiliosa[1] pollere virtute observationes *clinicorum* testantur. Elucescit ejus utilitas maxime in biliosis *intermittentibus* aut *remittentibus*, quales sunt *tertianæ* vel *tritæophyæ* : cumprimis ubi in *continentem* mutatum eunt, aut non ita pridem mutatæ sunt[2]; simulque cum symptomatibus malignitatis sæviunt. In istis febribus (*perniciosis sc.*) indicatio primaria est paroxysmum sequentem omni ope ac opera avertere : quod tutissime fit uberiori corticis dosi. Febris autem intermittens in continentem mox transitura dignoscitur paroxysmis æquo longius protractis; siti, calore aliisque symptomatibus, invita apyrexia, manentibus; rigore magis magisque imminuto, donec tertio quartove paroxysmo prorsus deficiat.

§ 160.

Diæta in febre biliosa universali eadem fere quæ in gastrica[1]. Prospiciendum ut aer cubiculi sæpe ab exhalationibus noxiis purgetur. Somni capiendi modus ac tempus idem esto quod in integra valetudine : nisi aliqua morbi conditio, inflammatio puta visceris alicujus, contrarium jubeat.

§ 161.

Inter symptomata, oris siccitas ac sitis si modum exsuperent, oxymelle, aut oxycrate, aut nitro in aqua soluto, sunt levandæ : ne vires coctionem perpetraturæ pessum eant. Fluxus alvi, si a com-

(1) Antebiliosam cortici virtutem eo sensu tribuo, quod sc. proclivitatem humorum ad alterationem biliosam coerceat; unde et ejusdem virtus prophylactica. Vid. § 146 et 152.

(2) Hæc erat praxis SYDENHAMII, epist. ad Brad. : quod tamen non ita accipiendum esse, quasi corticem adhibere liceat, vel ubi nullum amplius remissionis vestigium, ex ipso SYDENHAMIO probare conatur VOULLONIUS, *Mém. sur la quest. déterm. avec plus de précis. le caract. des fièvr. interm.*, p. 161.

plicatione gastrica; si vires non debilitet; si prægressis coctionis signis fiat; si crassus et pultiformis: nequaquam sistendus. Ubi vero conditionibus hisce caret: sepositis omnibus salibus et eis quæ sitim levabant, ad corticem confugiendum, et quidem ejus *substantiam* (Not. 4, § 141). Mistura præterea ex bolo Armeniaco et gummi Arabico, trihorio quoque sumpta, radix orchitis morionis maris, infusum ex floribus sambuci siccis[1] atque papaveris commendantur: quæ cuncta si incassum fuerint adhibita, adstringentibus validioribus utendum; qualia sunt terra Japonica, cortex simarubæ, etc. Si vero ex alvo suppressa pejora nascantur symptomata, enematibus alvus iterum solvenda.

§ 162.

Quandoquidem et sputis interdum biliosa febris solvitur ex parte (§ 149): excreatio tunc adjuvanda oxymelle scillitico; et si fuerit suppressa adeo ut ægrum suffocatum iri sit metus, ad validiora confugiendum expectorantia, utputa *kermes minerale*; quod si alvum vomitumve moverit, duobus granis pillularum ex styrace, vel cynoglosso, vel quarta parte grani opii misceatur, donec suppressis symptomatibus iterum purum putum adhiberi queat.

§ 163.

De tumoribus juxta aures et in inguinibus anceps est et judicium et curatio. Tametsi negari nequeat eos aliquando criseos munere fungi, saltem morbum mitigare: fatendum tamen crisin quam maxime tædiosam esse, neque ita comparatam, quin melius sit illos avertere, si id commode fieri potest. Quum primum igitur apparent *parotides*, sedulo disquirendum, per *diadochen* ne sint, an per *epigenesin*; i. e. utrum materia morbifica a nobiliori ad ignobiliorem partem critice translata, an symptomatice propagata fuerit: id quod ex reliquorum symptomatum mitigatione aut exacerbatione dignoscitur. Si prius: emplastris gummosis puri movendo idoneis[2] parotides sunt aggrediendæ; statimque ut maturationis indicia præbuerint[3], puri scalpello exitus parandus, ne resorptum vitæ vim inferat, aut saltem febrim lentam accendat. Si vero posterius: medicamentis crisin parotidum promoventibus utendum; ita tamen ut nunc

(1) Observante enim WEDELIO, floribus sambuci recentibus alvus liquatur.

(2) Cæteris præstare credit PUJATUS emplastrum diachylon magnum.

(3) Imo crudas adhuc aperiendas suadent PRACTICI, si mole fauces coarctent, sanguinis e capite refluxui obstent, suffocationem minentur, etc. BURSER., L. c., § 307. VALLESIUS vero nulla spectata suppuratione ustione utebatur in ipso tumore; comm. in L. 5 *Epid.* HIPPOCR.

alvum leniter ducentia, nunc diuretica, nunc sialagoga, prout Natura huc illucve vergit, adhibeantur. Ipsis tumoribus emplastra resolventia adplicanda. Sanguinis missio, qua *Riverius* (a) in epidemica constitutione Monspelii anno 1623, aliique alibi adeo feliciter parotidas debellarunt, cautissime et vix, nisi in complicatione phlogistica[1], instituenda mihi videtur. Quando vero parotides subito delitescunt, in summo periculo versatur æger : nisi illico epispasticis quoad fieri potest revocentur; aut alia crisi vicaria a Natura solvantur.

§ 164.

Audiendi gravitatem ex materia morbifica ad aures delapsa oriri, argumento est ejusdem utplurimum suppar fugienti morbo sanatio[2], aut cum alvi fluxu alternatio[3]. Hoc sedulo animadvertisse videtur *Hippocrates*, dum ait: « Quibus biliosæ sunt egestiones, « surditate superveniente, cessant; et quibus surditas, biliosis su« pervenientibus, cessat (b). » Hac *Hippocratis* observatione adductus, sicut mihi videtur, *Storckius* surditatem post crisin, et properante jam ad integram valetudinem ægro, pertinacius hærentem, vesicantibus imæ cervici adplicatis, et catharticis efficacioribus, jalappa puta, scammonio, et id genus aliis, quumprimum cutem carpere vesicantia inciperent, propinatis sæpissime debellavit.

§ 165.

Febrim hecticam[4] aliquando ardenti succedere jamdudum observavit *Galenus* (c). Corporis summa macies, præsertim si bene cibatur æger (d), sputa purulenta, anhelatio vel a levissimo motu, affectus hujusce signa ubi apparuerint: æger rus evolet ex urbe; exercitationibus modicis, potissimum æquitatione utatur; lac bibat decoctaque ex cortice Peruviano, aut lichene Islandico subinde sumat. Sed si hectica febris non tam a defectu virium, quam a biliosa diathesi

(a) *Prax. Med.*, L. 17, c. 1, p. 354.

(1) Quando et hæmorrhagia narium solvuntur, observante HIPPOCRATE, *Coac. prænot.*

(2) Quod *biliosis febribus* in genere convenit.

(3) Hoc ad *biliosas gastricas* aut cum gastricis conjunctas magis pertinere mihi videtur. Quod vero *Aph.* 60, L. 4 et hæmorrhagia narium aliquando solvi surditatem dicit HIPPOCRATES : id potius biliosis cum inflammatoria complicatis convenit.

(b) *Aph.* 28, L. 4.

(4) De febribus hecticis ideo seorsum non egimus, quod eas cum CULLENIO aliisque symptomaticas habemus.

(c) *De Febr.*, L. 1.

(d) *Aph.* 31, L. 2.

chronica pulmones obsidente prodeat: tunc modo expositis præstant balnea frigida, acida fossilia mitigata, lactis serum, uno verbo omnia antibiliosa remedia.

SPECIES III. *Febris biliosa intenta, seu cum inflammatione locali juncta.*

§ 166.

Non secus ac inflammatoria (§ 114), febris biliosa sæpe cum inflammationibus localibus conjuncta prodit. Cum autem hujusce febris triplex constituebatur conditio; quatenus sc. causa materialis 1, in primis viis partibusque adjacentibus hæret (§ 135); aut 2, universum temerat fluidorum amnem (§ 147); et ita quidem aliquando ut 3, ad putredinis gradum usque evehatur (§ 156): ideo et triplici modo [1] cum affectionibus modo memoratis eam conjungi, rationi et experientiæ consentaneum est.

§ 167.

Ex proteiformi itaque isto connubio nascuntur quotquot apud Auctores, acuti et perinde multiformes occurrunt morbi: de quorum therapeïa superius traditas (§ 119) regulas, mutatis mutandis, observare oportet. Et primo quidem purgantia non adhibenda nisi affectui locali colluvies gastrica fuerit conjuncta: sic *angina* febri putridæ continenti, seu biliosæ eminentioris gradus connexa, pessum purgantibus datur; quibus optime sanatur, quotiescunque a colluvie oritur biliosa (*a*). Sanguinis vero missionem, biliosis infensam (§ 139) tum demum instituere licet, ubi phlogisticæ complicationis signa, aut virium nimia contractio (§ 140) præsto sunt. Quod si porro inflammatoria humorum diathesis et biliosa colluvies inter se committantur: tunc certe methodus antiphlogistica cum cathartica copulanda; et ita quidem ut modo ab hoc modo ab illa curationem exordiri liceat, prout colluvies inflammationem superat, vel ab ea superatur [2]. In *hepatitide*, cujus signis diagnosticis *Celsus* (*b*), prognosticis vero

(1) Quibus si addas 4, complicationem biliosæ cum inflammatoria, et 5, putridæ (seu intensioris biliosæ) cum gastrica: varias habebis morborum febrilium species: qui apud SELLIUM sub nomine *putridorum continentium* (*Rud. Pyretol.*, p. 183 ad 186) nec non gastricorum tum *bilioso-inflammatorium* (*ibid.*, p. 211 ad 220), tum *bilioso-putridorum* (*ibid.*, p. 234 ad 236), extant.

(*a*) SELLE, *Rud. Pyretol.*, p. 183, 215 et 234.

(2) SELLE, *ibid.*, p. 210. Quod minime pugnat cum regula practica superius tradita (Not. ad § 82) de præmittenda s. m.: hic enim de exsuperantia alterutrius causæ sermo est; et Medicum ei primo occurrere, quod magis urget, oportet.

(*b*) Libr. 2, c. 7.

malis *Hippocrates* (a) singultum adnumerant, cum venæsectione cautissime agendum : siquidem febris eam comitans vel inflammatoria, perraro adeo sincera existit, quin aliquid biliosæ indolis redoleat; hirudines ano adplicatæ melius succedunt (b). *Rheumatici* dolores, cum sæpe a colluvie oriantur gastrica, evacuantibus remediis, ut superius præceptum est (§ 119), adhibitis, sedantur (c).

VARIÆ COMPLICATIONES FEBRIS BILIOSÆ.

§ 168.

A. Catarrhum ex connubio colluviei biliosæ et diatheseos phlogisticæ oriri plerumque contendunt nonnulli (d). Catarrhum pulmonum seu peripneumoniam notham *Huxhamii* non eandem esse atque illam *Sydenhamii*, curationis diversa methodus ostendit (e).

§ 169.

B. Dysenteriæ febri putridæ, seu biliosæ eminentioris gradus, conjunctæ s. m. æque ac purgantia nocent : camphora, vinum[1], acida fossilia, Peruvianus cortex et aqua frigida curationis utramque paginam faciunt. Verum ubi gastrica colluvies simul adest, quod sæpius accidit, antisepticis purgantia connectenda[2]. Quod si præter colluviem nihil adsit, solis evacuantibus ac emollientibus medicamentis contentum esse oportet. Omnium autem frequentissima est complicatio diatheseos phlogisticæ cum colluvie gastrica : cui feliciter *Sydenhamius* obviam ibat, methodum antiphlogisticam cum cathartica copulando (f).

§ 170.

C. Ad exanthemata quod attinet, digna est quæ notetur variolorum *ultima febris* : quæ tametsi diversa a biliosis respectu causæ materialis, quia tamen eandem postulat curationis methodum, quam

(a) *Aph.* 17, L. 7.
(b) SELLE, *Handb. der Medicin. prax.*, p. 79.
(c) *Idem, ibid.*, p. 117 et *Rud. Pyretol.*, p. 220.
(d) *Idem, ibid.*, p. 221.
(e) *Idem, ibid.*, p. 141 et 187.
(1) Quæ et foris adplicanda jubet SELLIUS, *Handb. der Medicin. prax.*, p. 137. Hæc est febris dysenterica maligna ZIMMERMANNI.
(2) SELLE, *ibid.*, p. 137. Hæc est febris dysenterica putrida ZIMMERMANNI, et dysenteria bilioso-contagiosa DEGNERI.
(f) *Idem, Pyretol.*, p. 222.

bilioso-gastricæ eminentioris gradus (§ præc.), eis ideo jure subnectitur. Acidis seu antisepticis putredo avertitur, et lenioribus catharticis resorpto puri exitus paratur [1].

§ 171.

Pestis putridæ signum diagnosticum *anthraces* esse, ex morborum historiis colligitur (*a*). Therapeïæ cardo in antisepticis validioribus et diapnoïcis vertitur. Sæpissime vero et fortasse plerumque colluviem biliosam putredini aut inflammatoriæ diathesi conjungi, observarunt Clinici (*b*) : quam tamen non alvum ducentibus, sed emeticis oportet depellere (*c*). De complicatione inflammatoria valebunt quæ superius (§ 128) diximus.

§ 172.

De reliquis exanthematibus satis in præcedentibus egimus (§ 127 et 130 ad 134) : quæ cuncta huc etiam mutatis mutandis transferri possunt. Peticulas biliosis febribus præ cæteris gaudere quoque, ex observationibus Clinicorum (*d*) diximus (§ 134). Hactenus de variis complicationibus febris biliosæ : ex cujus porro cum pituitosa febri connubio *febris ardens spuria* dicta nascitur (*e*).

GENUS III. *De febribus pituitosis.*

§ 173.

Pituita in corpore adeo aucta, ut organorum excernentium actionem superet, omnium deterrimam humorum degenerationem pituitosam, catarrhalem aut mucosam dictam efficit. Eam scite et breviter, ut solet, sub nomine *glutinosi spontanei* descripsit *Boerhavius* (*f*) : observavit autem sagacius et exposuit fusius *Sarconius* (*g*). An ætate nostra quam prisca frequentior, ut nonnulli existimant? Id suadere videtur tum phænomenorum tum curationis analogia cum *lue venerea*, ætate nostra pariter exorsa : quæ, cum *stationarius* quasi *morbus*,

(1) SELLE, *Handb. der Med. prax.*, p. 97. Ubi mannam præ cæteris commendat : annon vero manna pituitosis variolis congruentior quam biliosis, quibus infensa sunt dulcia?

(*a*) *Idem, Rud. Pyretol.*, p. 190.

(*b*) *Id.*, *ibid.*, p. 224 et 237.

(*c*) *Id.*, *Handb. der Medicin. prax.*, p. 92.

(*d*) GRANT, *Of the fev.*, p. 330, 331 et 335. STOLL, *Rat. med.*, part, 2, p. 53.

(*e*) PIQUER, *de Febr.*, p, 54, ex vers. Gallic.

(*f*) *De Cognosc. et cur. morb.*, *Aph.* 69 ad 75.

(*g*) Apud SELLE, *Rud. Pyretol.*, p. 240.

quidem perpetuus haberi possit; mirum sane non foret, si reliquis morbis pituitosæ diatheseos notam inusserit.

§ 174.

Non secus atque biliosam, pituitosam alterationem, modo primas vias duntaxat, modo universum fluidorum amnem infestare, malim cum sæpe laudato *Præside* credere, quam illis, qui vix alias præter gastricas pituitosas agnoscunt, accedere. Eos, crebritate symptomatum nervosorum deceptos, pituitosam universalem in nervosarum febrium numero reposuisse existimo : veruntamen, cum nervosa symptomata et ipsis gastricis pituitosis, quin etiam omnibus putridis seu humoralibus febribus sæpe conjungantur; ea cur universali pituitosæ denegemus, nihil video. Interea tamen fatendum pituitosam degenerationem sæpius gastricis quam universalibus ansam præbere: quandoquidem vix universam corporis compagem inundare potest depravatus humor, quin primas vias, pituitæ præcipuam officinam, obruat. Neque negari potest, febres pituitosas crebrioribus stipari symptomatibus nervosis i. e. procliviores esse ad malignitatem (§ 86).

Species I. *Febris pituitosa gastrica* [1].

§ 175.

Materialem hujusce morbi causam tanta interdum copia primas vias inundasse, cadaverum docuerunt dissectiones, ut non modo intestinorum, ventriculi, atque adeo ipsius œsophagi superficies obtecta, verum etiam eorum textus folliculis muco repletis conspersus fuerit (*a*). Neque reliqua abdominis viscera immunia fuerunt; et, quod mirum sane videri potest, ipsi fœtus in prægnantibus, hoc morbo correptis, muco temerati conspiciebantur. Infantes, senes, mulieres, phlegmatico præditos temperamento, uno verbo imbecilles morbus corripit libentius: propagaturque facile per contagium; modo sit aptum recipiendo miasmate corpus [2]. Reliquæ causæ sunt,

(1) Synonyma : febris glutinosa gastrica sine affectione locali Sarconii.

(*a*) Vide Wagler et Rœderer : *Dissert. de morb. mucos.*, Gotting., 1762.

(2) Vidisse se narrat Wardschmidtius morbum contagiosum *Alsatiæ* epidemice grassantem exercituum hostilium adventu illico fugatum. Vidi egomet ipse, dum eram in *Patria*, pestem ab incendio, quo magna pars urbis deflagrata fuerit, adeo deterritam, ut in dies se remittens, paulo post tempore contra spem prorsus evanesceret. Horumce phænomènorum ratio ex ipsa Natura deducenda : cujus facultates ita sunt comparatæ, ut nec eodem tempore, nec eodem gradu a duobus objectis affici queat; unde manat Hippocratis obser-

tempestas anni et regio humida et frigida, loca paludosa, ingurgitatio carnium, fructuum horæorum, vini malæ notæ; alimentorum aliquando inopia, animi tristitia (Not. 101), etc.

§ 176.

Prodromos habet inquietudinem, gravativam artuum lassitudinem, somnum irrequietum, anorexiam, ructus acidos : quæ cuncta increbrescunt in dies. Lingua tum alba, glutinosa, quasi lardo incrustata conspicitur; oris sapor fatuus; fauces et dentes lentor undequaque obsidet; sitis vix ulla; cibi fastidium ingens; nausea, vomitus pituitosi, aut vomendi conatus; sanguinis crusta glutinosa, phlogistica (§ 94) tamen laxior; urina initio tenuis, limpida, nunc sanorum urinæ similis, nunc ea pallidior, decrescente morbo mucosam deponit hypostasin; calor febrilis vix naturalem exsuperat; pulsus debilis, sæpe intermittens, sanoque tardior et rarior; corporis habitus pallet, livescit, tumet, maxime juxta epigastrium; caput gravatur, quodammodo torpet, et vertigine tentatur quoties æger lecto insidet aut ex eo surgit; aures tinniunt, obsurdescunt interdum; mens perturbatur sed sine furore; vigiliæ vexant ægrum; cutis facile miliaribus exanthematibus variatur; os aphthis ac ulcusculis obsidetur; fauces angina corripiuntur alias cum tumore, alias sine tumore; totum denique corpus sæpe rheumaticis doloribus cruciatur; et sæpissime *pituitosæ verminosa* sese conjungit diathesis. Quotidiano gaudet typo morbus : cujus paroxysmi æque ac quartanarum febrium vespertino, tametsi seriori, tempore, a corporis aut saltem extremitatum inferiorum perlevi frigore exordiri solent. Crisis, ut in omnibus gastricis, legibus soluta, plerumque alvi fluxu per vices recurrente, aliquando vomitu, fit.

§ 177.

Causas et symptomata morbi qui sedulo perspexerit, mirari mittet, cur strenue colluctantis Naturæ vix ulla reperiantur in hocce morbo indicia; cur præ cæteris pronior ad malignitatem pituitosarum familia; cur raro inflammationes locales, saltem phlegmonodeas [1] producat : quæ cuncta phænomena, utpote ex adverso opposita febribus inflammatoriis, ab istis pituitosas secernunt; ut eas oris

vatio : « Duobus doloribus obortis non in eodem loco, vehementior obscura alterum. » *Aph.* 46, L. 2.

(1) Selle, *Pyretol.*, p. 243 : Unde geminus erui potest sensus Aph. 33, L. Hippocratis, aientis : « Acidum ructantes (i. e pituitosi) non admodum pleuritici fiunt. »

ac linguæ conditio, ructus acidi, invasionis tempus, etc., a biliosis satis distinguunt.

§ 178.

Prognosis eo ominosior, quo plura simul apparent symptomata nervosa; alvi fluxus, si arte casuve supprimatur, ægrotantis res in pejus ruunt (*a*); dejectiones tenues, nimis liquidæ, aquosæ aut sinceræ periculo non vacant; morbus levior plerumque paucos intra dies finitur, contra gravior nonnisi exactis sex hebdomadis, imo etiam longiore tempore (*b*); pertinaciorem[1] fore lentores dentibus circumnati significant, secundum *Hippocratem;* æstivæ quartanæ plerumque breves, autumnales longæ, et maxime quæ hiemem attingunt (*c*); an et tutæ, ut *Medicinæ parens* existimat (*d*)? Pulsus intermissio in pueris et senibus non æque pertimescenda ac in juvenibus, secundum *Fernelium*.

§ 179.

Materialis causæ sedes purgantium usum indicat. Quod si materia eliminanda adeo tenax est ut non facile divelli queat, tunc certe *Hippocratico* præcepto obtemperandum, corpus sc. resolventibus medicamentis fluens reddendo, antequam purgantibus utamur (*e*): sed plerumque non diu cunctandum est; ipsumque tempus a cibo tantum abest ut emetica vetet, ut faciliorem eorum actionem reddat, sicut ex ipso *Hippocrate* colligere licet (*f*). Ipecacuanham, cæteris præstantiorem, *Helvetius* per totum morbi decursum ad 3, 4ve grana trihorio quoque in ptisanæ cyatho ægroto propinabat, non emesios ergo, sed ad humores viscidos sensim incidendos perque alvum exturbandos. Ejusdem infusum corticis aquosum quotidie mane ad aliquot cyathos ægro jejuno præbere solebat *Gianella* (*g*): cui rhabarbarum subrogabat postquam satis expurgatæ fuissent primæ viæ. Infantibus hoc morbo laborantibus vix alium potum, præter infusum rhabarbari ex cerevisia tenui aliave potione commoda conce-

(*a*) Stahlius apud Burser, L. c., § 389.

(*b*) *Aph*. 25, L. 2.

(1) *Aphor*. 53. L. 4, commentatores hujus aphorismi vocem ἰσχυρότεροι *vehementiores* aut *fortiores* interpretati sunt : existimo tamen Hippocratem, febris durationem potius quam vehementiam respexisse; tum quia vox originis vi proprie et primario *pertinaciores* ideo *longiores* significat; tum ob ipsius materiæ morbificæ indolem, nonnisi longo temporis tractu subigendæ.

(*c*) Burser, L. c., § 388 sqq.

(*d*) *Epidem*.. L. 1, sect. 3.

(*e*) *Aph* 9, L. 2

(*f*) *Aph*. 13. L. 4.

(*g*) Apud Haller, *Thes. pract*.. tom. V, p. 91.

debat *Sydenhamius*. Mannam biliosis infensam (Not. 1, § 170), in pituitosis maxime commendat *Stahlius*. Ast quibuscunque catharticis jure palmam præripiunt variæ compositiones mercurii : quartanasque, cumprimis pertinaces ejus ope tuto debellari experientia edocti asseverant *Schulzius* (*a*) atque *Sellius* (*b*).

§ 180.

Ad adstringentia tum demum deveniendum ubi primæ viæ satis expurgatæ fuerint. Cascarillæ corticem Peruviano præstitisse in pituitosis observavit *Weitbrechtius* : qui tamen et utrosque sibi invicem immistos profuisse, maxime ubi febrilis typi anomalia componenda erat, testatur (*c*). Arnicam montanam nuperrime magnis extulerunt laudibus viri in arte egregii. Veruntamen adstringentibus opus non est, si naturæ vires cumpescendo motui febrili sint pares : et præstat tunc leve paregoricum quotidie vespere sumendum præscribere. Cibum ita comparatum esse oportet, ut non tam alimenti quam roborantis pharmaci munere fungatur : juscula carnium, quibus succus citrinus et vinum immista fuerint, commendat *Sellius* (*d*).

§ 181.

Exanthemata miliaria (§ 176), una cum morbo evanescere cum soleant, peculiari non indigent curatione; eademque est aphtharum ratio; quas a miliaribus, saltem in hoc casu vix nisi sede differre, observationes *Stollii* docent (*e*). Angina præter gargarismata solita vix aliud requirit remedium : et rheumaticis doloribus emetica magis convenire diximus (§ 119); in quibus et salutarem vesicantium opem expertus prædicat *Stollius*. Verminosa complicatio remediis cedit hydrargyricis.

SPECIES II. *Febris pituitosa universalis*[1].

§ 182.

Febri pituitosæ universali præter causas superius traditas (§ 175) commoratio in aëre inquinato, evacuationes omnis generis nimiæ,

(*a*) HALLER, *Thes. pract.*, tom. V, p. 101.
(*b*) *Handb. der Med. pr.*, p. 519.
(*c*) Apud HALLER. L. c., tom. V, p. 395.
(*d*) L. c., p. 30.
(*e*) L. c., tom. II, p. 112.
(1) Synonyma : febris lenta nervosa HUXHAMII et *Anglorum*; febris maligna lenta VOGELII; febris maligna QUARINI, et, ut vocatur *Parisiis*, typhus SAUVAGESII, a typho tamen HIPPOCRATIS diversus.

uno verbo quidquid corpus enervare valet, ipsaque febris pituitosa gastrica prave curata ansam præbere solent. Exorditur morbus ab horrore levi erranteque repentino calore, alternatim sese excipientibus; defatigatione, pruritu, præsertim in articulis; capitis gravitate plumbea, dolore; sensu frigoris in occipite, aut doloris gravantis in sincipite circa suturam coronalem[1]; vertigine; anxietate; rerum tædio quæ vel maxime delectabant; pulsu celeri, inæquali, nunc forti, pleno, nunc parvo, debili, quandoque tardiore quam solet in sanitate : quæ cuncta gravescunt vespere. Urina pallida, limpida, interdum cerevisiæ tenuis similis; lingua muco albo leviter obtecta.

§ 183.

Adaugentur in dies, etsi fallentibus incrementis, modo enarrata symptomata : gravitas et dolor capitis acerbius vexant; vertigo, tinnitus aurium, sæpe surditas præsto sunt; omnium ciborum fastidium; nausea sæpe recurrens, a vomendique conatibus vomituve pituitoso et acido excipienda; lingua, adhucdum alba, evadit rubra, exarescit, tremit, sine ulla tamen sitis molestia; vires languent ac deficiunt; æger animo linquitur; singultu perquam molesto et sternutatione tentatur; stupidus, somnolentus et tamen vigilia premitur; aut si dormit, levem, tumultuosum, neque vires reficientem somnum carpit; insanit leviter et sine furore; oculi lucem aversantur, aspiciunt triste; calor foris naturalem vix superans urit interiora; sudor parcus, frigidus, irregularis; urina modo limpida, ut antea (§ præc.), modo turbida, hypostasi caret, quandoque criticam æmulans symptomata tamen haud levat; dolores artuum rheumatici, lumbago, ischias, angina[2]; quibusdam alvi fluxus immoderatus, et vel contra efficacissima pharmaca pervicax. Hæc omina magis ac magis exasperantur, ubi æger in præcipiti est; arteriæ micant trepide; extrema frigescunt; et convulsiones tandem universales aut apoplexia vitæ finem imponunt.

§ 184.

Ast si curationem admittat morbus, solvitur gradatim urinis, sputis, ant sudoribus; quandoque sine notabili evacuatione terminatur. Exanthemata miliaria, etsi stricto sensu critica dici nequeant, levare tamen morbum visa sunt, præsertim ubi eorum eruptio se-

(1) Utrosque hos affectus posticæ et anticæ capitis partis proprios fere esse hujusce febris perhibet BURSERIUS, L. c., § 271.

(2) STOLL., L. c., tom. II, p. 24. Hic ischiadis cum angina concursus observatur maxime autumno. ut colligitur ex HIPPOCR. *Aph.* 22, L. 3.

rius fiebat, et primis viis repurgatis (*a*). Idem esto judicium de alvi fluxu, si moderatus. Rariores sunt solutiones per parotidas, icterum, aut gangrænam alicujus corporis partis, natium cumprimis et coccygis[1].

§ 185.

Diagnosis patet ex ipsa morbi historia. Prognosis fausta si leve delirium; si vires non valde fractæ; si lingua humida, si alvus leviter laxetur; aut cutis leni madore humectetur; aut alterutra auris abscessum patiatur. Sporadico epidemicus periculosior. Sudores frigidi (*b*), aut ingenti copia diuque fluentes (*c*) mali : pessimi vero, inter quos repente inhorrescit æger (*d*). Alvi fluxus immodicus ominosus; aphthæ albæ, benignæ, linguam et labia cingentes, non male ominantur : contra vero ad fauces protensæ, latæ, pingues, concreto quodam humore nigro lividove sordidæ (*e*). Surditatem alii bonis aliis malis signis annumerant (*f*) : ego vero, si tironi liceat practicorum lites componere, existimo surditatem, si alvi fluxu pergente, non solvitur, aut saltem non imminuitur, malam esse, propter superius tradita (§ 164). Ominosam pariter habet surditatem *Hippocrates* (*g*), quæ post hæmorrhagiam et nigrorum dejectionem venit. Vigilia pertinax, in aliis morbis mala (*h*), in hoc non æque pertimescenda; utpote quæ præter rationem fit (*i*). Singultus, si post diuturnum alvi fluxum, malus, maxime senioribus (*k*): si vero ante, solvitur modo sternutatione (*l*), modo ipso alvi fluxu (*m*). Dejecta omnino appetentia periculosa (*n*). Ubi somnus delirium aut cætera symptomata sedat, bonum est; ubi vero laborem facit, mortale (*o*). Morbus malignissimus, et signis horrendissimis oboriens, quarto die aut prius occidit (*p*).

(*a*) Selle, *Rud. Pyretol.*, p. 247 et 299, et Stoll., L. c., p. 26.

(6) Vid. Burser, L. c., § 276, 278 et 282. *Pappelbaum* quoque febrim malignam per gangrænam pedis dextri in regione malleoli externi critice solutam descripsit apud Haller., *Thes. pract.*, tom. V, p. 177 et sqq.

(*b*) Hipp., *Aph.* 37, L. 4.

(*c*) *Id.*, *Aph.*, 42, L. 4.

(*d*) *Id.*, *Aph.* 4, L. 7.

(*e*) Aret., *de Caus. et sign. morb.*, L. 1, c. 9.

(*f*) Burser, L. c., § 282, et Home, *Princ. Med.*, p. 83.

(*g*) *Coac. prænot.*, tit. 14.

(*h*) Hipp., *Aph.* 3, L. 2.

(*i*) *Id.*, *Aph.* 27, L. 2.

(*k*) *Id.*, *Aph.* 4, L. 5, et *Aph.* 41, L. 7.

(*l*) *Id.*, *Aph.* 13, L. 6.

(*m*) Klein, *Interpr. clin.*, p. 269.

(*n*) *Id.*. *ibid.*, p. 19.

(*o*) Hipp., *Aph.* 1 et 2, L. 2.

(*p*) *Id.*, L. prognost., N. 20.

§ 186.

Rite therapeiam instituturum ad triplicem morbi conditionem attendere oportet : quatenus sc. 1, cum pituitosa gastrica copulatur, ab eave prave medicata oritur; aut 2, sudoribus solutum it; aut 3, demum speciem malignitatis præ se fert. Primæ morbi conditioni præter remedia superius tradita (§ 179), auri fulminantis cum aliis remediis compositionem profuisse, in effuso cumprimis humore seroso, corporisque varias partes cum ægroti discrimine inundante, testatur *Haenius*[1]. Attamen catharticis, si nihil obstat, anteferenda sunt emetica, ob humorem quem linguæ pariunt (§ præc.), et quia longe minus fatigant vires, quibus consulere maximi refert. Altera morbi conditio sudificorum postulat opem : quorum actionem exacuunt etiam emetica ipsa parva dosi propinata. Ultimæ denique morbi conditioni suppetias itur roborantibus et epispasticis remediis. Eminet inter prima cortex Peruvianus confestim et confertim ægroto præbitus : cui arnicam feliciter subrogarunt nonnulli ; præsertim ubi fluxus alvi pertinacior (*a*). Epispasticis sub ipso morbi ingressu utendum : præter vesicantia cucurbitulæ, cauteria (*b*), corporis frictiones; uno verbo quidquid sopitas Naturæ vires excitare valeat, sunt adhibenda. Invita perpetua fere, qua vexatur æger, vigilia, narcotica dissuadet ipsa prostratio virium : neque alvi fluxus, quantumvis immodicus, ut eis utamur, nos adducere debet ; quippe qui modo traditis remediis sanatur, si forte sanabilis est. Si vero unquam somno sit opus, consultius agunt, qui mitioribus anodynis, utputa liquore anodyno, camphora, moscho, emulsis ex seminibus frigidis utuntur, quam qui illico ad opium confugiunt. Diætam, qualem esse oporteat, ipsa remediorum natura docet (§ 181). Vinum generosum non modo vires instaurat, sed etiam sudores nimios compescere valet (*c*). Aquæ frigidæ potus, secus ac in biliosis (§ 154), damno potest esse (*d*) : sed hic quoque « condonandum « aliquid tempori et regioni, et ætati et consuetudini » (*e*).

§ 187.

Paulo diversam postulat medelam febris pituitosa universalis cum inflammatoria aut biliosa copulata. In primo casu s. m. caute adhi-

(1) Rhabarb. drachmas 2, mercur. dulc., aur. fulmin., extr. scill. aa drachmam I, roob juniper. q. s.; fiant pilulæ, singulæ gran. 2, ut sumatur una altera quaque hora. N. B. Hoc remedio abstinendum ubi febris vehementior.

(*a*) Stoll., L. c., tom. II, p. 25.

(*b*) Selle, *Handb. der Med. pr.*, p. 35.

(*c*) Burser, L. c., § 294.

(*d*) *Idem*, L. c., § 292.

(*e*) Hipp., *Aph.* 17, L. 1.

benda : et sæpe venæsectionibus cucurbitulæ cum scarificationibus aut hirudines præstant. In altero remedia antibiliosa cum antiphlegmaticis ita sunt commiscenda, prout alterutra diathesis prævalet : sed de his qui plura cupit, *Stollium* adeat, qui sapienter, pro more suo, hybridarum harumce febrium curationem exposuit (*a*).

SPECIES III. *Febris pituitosa intenta seu cum inflammatione locali juncta.*

§ 188.

Tametsi non adeo familiares nec tam multiplices in febribus pituitosis inflammationes locales (§ 177) : non desunt tamen quæ modo gastricam modo universalem pituitosam febrim comitantur. Frequentiores præ cæteris sunt, quas jam vidimus (§ 176 et 183), *angina* et *rheumatismus* ; pulmonum, hepatis et ventriculi inflammationes pituitosas descripsit *Sarconius* (*b*) : quarum omnium therapeïa generali pituitosarum febrium therapeïæ, secundum regulas superius expositas (§ 119 et 167), m. m. subordinanda.

VARIÆ COMPLICATIONES FEBRIS PITUITOSÆ.

§ 189.

A. Catarrhus, a causa fortassis materialis pituitosarum causæ simili oriundus, cum non perpetuo febres istius generis comitetur, jure complicationibus earumdem adnumeratur (*c*. *Catarrho pulmonum*, qui sæpe pituitosæ gastricæ sese conjungit, ipecacuanha ceu remedium resolvens, et, ubi materia cocta, expelli tamen ab imbecilli Natura nequit, ceu emeticum maxime conducit (*d*). Vesicantia quoque optime indicantur (*e*).

§ 190.

B. In dysenteria pituitosa diu protracta evacuantia intestinorum irritabilitatem, diuturnitate morbi jam adauctam, exasperare cum possint : mitioribus utendum catharticis ; qualia sunt manna, cremor tartari et tamarindorum pulpamen. Quum plus una vice sine ullo purgante se sanasse asserit *Vogelius* (*f*), *nervosa* magis quam

(*a*) L. c., tom. II, p. 23 ad 31.
(*b*) Apud SELLE, *Rud. Pyrotel.*, p. 214.
(*c*) *Id.*, L. c., p. 215.
(*d*) *Id.*, *Handb. der Med. pr.*, p. 130.
(*e*) VOGEL, L. c., § 324.
(*f*) L. c., § 324.

humoralis fuisse videtur dysenteria. Reliquum curationis ut supra (§ 124).

§ 191.

C. Exanthematum omnium frequentissima in febribus pituitosis *miliaria* et *aphthæ* : quorum therapeïam superius (§ 181) traditam hic repetere nihil attinet. *Peticulas* biliosis familiariores (§ 134), cum pituitosa gastrica etiam se vidisse conjunctas perhibet *Sarconius*: de quibus tamen merito dubitat *Sellius*, fuerintne ipsius colluviei mucosæ, an potius putridæ complicationis soboles (*a*)? *Varioli crystallini* seu *lymphatici*, et *verrucosi*, communi nomine *spuriorum* insigniti, ex connubio febris pituitosæ et miasmatis variolosi nati, secus ac legitimi septimo octavove die erumpunt; et inverso quidem ordine, ab extremis exorsi postremam faciem adoriuntur. Ptyalismus in hoc specie frequentior : et tussis aliquando ægros vehemens cruciat (*b*). Therapeïa emetico, vesicantibus, alexipharmacis et vino absolvitur (*c*). Eadem fere est ratio morbillorum pituitosorum (*d*).

§ 192.

Hactenus de febribus tum *nervosis* tum *putridis*. Diathesin *verminosam pituitosæ* quominus subnecterem, et de peculiari *intermittentium* indole pauca, quasi coronidem, dissertationi imponerem, ipsa febris, qua triennium abhinc subinde laboro, obstitit. Hæc sunt, Præceptores sapientissimi ! quæ vobis de vestro penu deprompta, non pro eo ac debui, sed ut diligentissime potui, offerre sum ausus. Si quid in eis laudem meretur, id sane vobis acceptum refero : si forte omiserim quædam non omittenda, admiserim alia rejectu digna, complura non satis explanaverim, horumce culpam egomet sustineo; sed ignoscite cui vires, non animus defuerit. Pergite, quæso ! vestra erga me beneficia : mea vobis observantia nunquam deerit. Majorum et *Hippocratica* cumprimis doctrina orbatam cum deseruissem perinvitus Patriam, tanto mihi fuistis solatio, ut vobis contentus nihil amplius querar, nisi quod VITA BREVIS, ARS LONGA.

(*a*) *Rud. Pyret.*, p, 218.
(*b*) *Ibid.*, p. 298, et Vogel, L. c., § 128.
(*c*) Selle, *Handbuch der Med. pr.*, p. 100.
(*d*) *Id.*, *ibid.*, p. 108.

FINIS.

MEDICUS HIPPOCRATICUS

SIVE

DE PRÆCIPUIS OFFICIIS MEDICI

EX PRIMO HIPPOCRATIS APHORISMO

DEDUCTIS

ORATIO

AB AUCTORE **D. CORAY** SMYRNENSI, IN INCLYTA
UNIVERSITATE MONSPELIENSI, HABITA,

PRO GRADU DOCTORATUS CONSEQUENDO.

« Si enim affuerit erga homines amor, adest
« etiam amor erga artem. »
(HIPPOCR., *Præcept.* S. V.)

MONSPELII

APUD JOANNEM MARTEL, NATU MAJOREM,

REGIS, OCCITANIÆ COMITIORUM, UNIVERSITATISQUE TYPOGRAPHUM
CONSUETUM.

MDCCLXXXVII.

MEDICUS HIPPOCRATICUS

SIVE

DE PRÆCIPUIS OFFICIIS MEDICI

EX PRIMO HIPPOCRATIS APHORISMO DEDUCTIS.

Si quis doctrinam multiplicem, qua Medicum instructum esse, si officia quibus eum fungi oportet, pensitet; illi sane videbitur, summo cum jure *Hippocratem* in præclaro Aphorismorum libro, ab hisce verbis exorsum esse : *Vita brevis, ars longa* : ille non amplius mirabitur, cur Medicorum præstantissimorum, a temporibus Hippocratis ad ætatem usque nostram, numerus adeo parvus [1]. Enimvero, dum cæteræ doctrinæ a mediocribus sæpe ingeniis comparari facile possint : arte sola medendi si quis potiri velit, eum omnibus naturæ ac studii præsidiis [2] paratum esse oportet; eum non modo ingenio acri pollere, verum etiam veræ virtutis compotem esse necesse est. Immensior sane est doctrina medica, latiusque patent officia Medici, quam ut illam acquirere, hæc omnia implere intra *vitæ* spatium adeo *breve*, quisque facile queat [3]. Veri Medici effigiem delineandam suscipientibus, sit nobis pro textu ipsius Medicorum Principis Aphorismus primus : ex quo præcipua Medici officia deducere conabimur.

« Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experimentum periculosum, judicium difficile: oportet autem non solum se ipsum exhibere necessaria peragentem, sed etiam ægrotum, et præsentes, et quæ externa sunt. »

Primum itaque officium quod implere tenetur, qui longam artem intra vitæ spatium adeo breve discere et profiteri adgreditur, est

(1) » Medici fama quidem et nomine multi, re autem et opere valde pauci. » HIPPOCR. Lex, Sect. 1.

(2) *Id.*, *ibid.*, S. II.

(3) « Medicinam cito discere non est possibile. » Id. de loc. in hom. s. L. et de seipso loquens *Hippocrates* in epist. ad Democrit. « Ego enim (inquit) ad finem Medicinæ non perveni, etiamsi jam senex sim. »

omnia vitæ momenta ad Artis perfectionem sic impendere, ut *ægrotis prosit, aut,* si id nequeat, *non noceat* [1]. Parum est momenti in cæterarum doctrinarum aut Artium erroribus, in sola Medicina non erratur impune. Qui igitur ab erroribus immunis esse cupit, eum judicandi, experiundi, occasioneque utendi facultatem et aptitudinem quandam comparare sibi oportet : nam occasio sæpissime fugit occasione utendi nescium; experimentum fallit, si quis perspicacitate, quæ ad experimenta requiritur, non polleat; judicium vero, quod circa morborum tum naturam, tum curam versatur, admodum difficile.

Hactenus quidem *Hippocrates* de officiis Medici locutus est; sequentia autem Aphorismi verba ad ægrotos magis ægrotorumque curam habentes pertinere videntur : verumtamen, si quis attente consideret, et ægrotos, et eos qui ægrotis advigilant, præcipienti Medico sæpissime morem non gerere, propterea quod parum Medico confidunt; illum fassurum existimo, officium quoque Medici esse, omni ope ac opera alios in sui fiduciam impellere, non quam machinis multis et artificiis aliqui, majestati medicæ haud consentaneis extorquere satagunt, sed fiduciam quam instillat animis rerum medicarum peritia [2], quamque vix nisi qui rebus tantum medicis vacat, comparare sibi valet. Ars medica, quemadmodum hodie docetur in scholis, tot tantasque pedisequas habet doctrinas alias, ut fieri non possit, quin minimus ad singulas evadat, qui eadem assiduitate omnibus intentus est. Procul absit vituperatio doctrinarum, quibus multa Medicina accepta refert emolumenta! sed vita brevior et ars longior, quam ut artem una cum appendicibus suis pari studio parique successu excolere queamus. Sapiens Practicus ei tantum se addicat, in quo vertitur Artis cardo; reliqua nonnisi leviter attingat. Unius Medici curam facile dispendere valent tot Medicorum libri tum veterum tum recentiorum, tot diaria medica, observationum suarum meditatio, tot in arte adhuc desideratorum sedula investigatio.

Suadebat olim *Pythagoras* discipulis suis, ut quotidie quotidiana negotia ad calculos sic vocarent : *Qua re peccavi? quid egi? quid agendum omisi* [3]? monitum aureum, quod ad Medicos maxime pertinet. Practicus Artis studiosus, domum repetens, non ampullas et catillos chymicos tractabit, non botanothecas adornabit, neque aliis id genus negotiis vacabit : sed ad rationem reddendam de negotiis medicis se vacabit. *Quod hodie malum sanasti? cui morbo obstitisti? qua parte errasti? quid ex sententia fecisti?* animum suum inter-

(1) HIPPOCR. Epidem. L. I. S. II.
(2) *Id.* Prænot., S. I.
(3) Aur. Carm.

rogabit. En negotia medicæ sapientiæ consentanea! en res, quibus operam navare Medicum oportet! Si tempus adhuc vacuum supersit, conterat otium ad emendandos nosocomiorum abusus, ad admonendos Pharmacopolas de officiis suis, et ad instituendos peritos nosocomos (*garde-malades*), qui sibi artem breviorem, occasionis usum, experimentum ac judicium expeditiora reddant.

Discipulorum alicujus curæ veteres Medici ægrotos demandare solebant [1] : sed cum alia sit nunc Medicinæ faciendæ ratio, maximi saltem momenti res foret nosocomos, ad normam obstetricum, instituere. Nemo, quod sciam, recentiorum præter Cl. *Carrere* momentum Hippocratici istius moniti sedulo animadvertit. Habemus jam eximii Viri libellum anno proxime elapso Parisiis editum, cui titulus: *Manuel pour le service des malades, ou Précis des connoissances nécessaires aux personnes chargées du soin des malades* : opus dignum, quod ab omnibus bonæ notæ practicis enixe commendetur.

Ast quid erit (inquiet aliquis) incitamentum, quod nos ad rem medicam tam arduam operosamque, continenter impellere valeat? Num famæ vel *auri sacra fames* [2]? Illa nimirum vulgus tantum et ad res vulgares movere potis est: sed virum magnanimum, qui nobilissimæ [3] omnium artium Medicinæ, studet, ut tempus, otia, negotia, se totum hominum saluti devoveat, nihil efficacius adducet, quam hominum amor : *Si enim*, inquit noster Hippocrates, *affuerit erga homines amor, adest etiam amor erga artem* [4]. Hujus amoris ope, Medicus labores artis immensos et vix ferendas molestias æquo sustinebit animo; ægrotos visitabit frequenter et diligentius [5]; affabilis, patiens, ad veritatem audens ac confisus erit [6]; in rei præsentis angustia alios quoque Medicos arcessere jubebit [7] sine invidia et arrogante de seipso opinione [8].

Amore sui se exuens, animi cupiditates reprimet : non illas

(1) Ut liquet ex Hippocr. lib. de dec. orn. S. XII.

(2) Contemptum argenti ac famæ Medico commendat Hippocrates, *ibid*. S. I et V.

(3) *Id.* In Leg. S. I.

(4) Præcept. S. V.

(5) *Id.* De dec. ornat. S. X.

(6) *Id., ibid.* S. II.

(7) Consultationes medicæ, ab ipso jamdudum *Hippocrate* commendatæ (præcept. S. VII), longe utiliores forent (dicebat mihi hujus civitatis Practicus hominum amantissimus), si ad consultationem arcessiti Medici, antequam ægrotum adirent, ab arcessente Medico de natura morbi aliisque scitu necessariis, scripto fuissent commonefacti. Hæc peritissimi Practici observatio Hippocraticam redolet sapientiam : quandoquidem et ipse *Hippocrates* Medico, antequam ad ægrum ingrediatur, cognitionem ejus, quod facere oportet, commendat. De dec. orn. S. IX.

(8) Præcept. S. VII, et de dec. orn. IV

dicam illicitas ac nefandas [1], quæ aliorum felicitati vim inferunt (quis enim adeo sceleris plenus, ut pro curæ mercede, castitate filiæ, aut uxoris fide ægrotum defraudet?); sed privatarum rerum respectum nimium, cui Medicus inserviens, pauperibus ægrotis anteponit divites; morbo tantum remedium affert, indigentiæ nullum [2]; in pauperes procax, apud divites abjecte turpiterque se gerit; corporis munditiam adhibet nimis exquisitam ac odiosam [3]. O lepidum Medicum! qui compendio tantum privato servit; qui barba et coma nitidus, de capsula totus, circulos consectatur, squalorem egentium fugit; qui breve vitæ tempus artis profectui debitum inter pectinem et speculum desidiose conterit; qui sollicitior est de capitis sui decore, quam de salute ægrotorum : nihil ab illo speraveris forte, nihil solidum. En effigiem Medici philautia imbuti!

Aliam plane inibit viam Medicus philanthropiæ et sapientiæ compos : publicæ rei commoda privatis necessitatibus habebit potiora; munditiam adhibebit non curiosam, tantum quæ fugiat agrestem et inhumanam negligentiam. Numinis instar divini [4] omnibus advigilabit ex æquo; et quemadmodum *pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas Regumque turres* [5], ita mortem ab utrisque nullo discrimine abigere conabitur. A quæstu alienus [6], non plus ægrotorum, quam vires ferre queant, curæ habebit; ægro diviti pauperis ægri, si id commode fieri possit, egestatem indicabit, aut pro suis opibus levabit [7]. In artem omni cogitatione curaque incumbet : ut *occasionem præcipitem* arripere, *experimentum tutius et judicium facilius* reddere, ut officia tandem veri Medici pro dignitate Artis implere ac sustinere queat. Et hæc quidem de Medico Hippocratico.

VOS vero, PRÆSES ILLUSTRISSIME, PROFESSORESque REGII CLARISSIMI, æqui bonique consulatis, etiam atque etiam rogo, si veri Medici effigiem delineaverim. Supervacanea certe est coram VOBIS officiorum commemoratio : qui Medici officia docetis ore, docetis exemplo; quorum *judicium* nec *occasio* fugit, nec *experimentum* fallit; quorum labores eo spectant, ut *vitam longiorem, artem breviorem* reddatis; qui medicinæ ideo studetis, quod hominibus

(1) De quibus cautum est apud *Hippocr.* jusjur. S. II, de Med. S. I, et de dec. orn. S. V.

(2) Et peregrino et egeno opitulari Medicum oportere auctor est etiam *Hippocrates*, præcept. S. V.

(3) Consul. *Hippocr.* de dec. orn. S. II.

(4) *Id., ibid.*, S. V.

(5) Horat. L. I, od. IV.

(6) Conf. annot. 8.

(7) Conf. annot. 16.

medicina præsidio est. Verum usui satisfacturus Academico, hanc præ cæteris elegi orationis materiam, ut quos *Hippocratis* Aphorismus infringere poterat animos exemplo vestro incitarem. Ego autem, vestris imbutus dogmatibus [1], VOS virili pro parte imitari conabor, et

. . . . quamdiu mei
Vivam memor, pectusque sincerum geram;
VOS mente fida semper observans colam,
Vesterque dici gloriabor.

(1) Hippocr. Lex, S. II.

FINIS.

TABLE

DES

LETTRES INÉDITES ET DES OPUSCULES DIVERS

DE CORAY.

38*

1796.

1797.

1798.

1799.

LETTRES DE CORAY A FRANÇOIS THUROT.

LETTRES DE CORAY A BARBIÉ DU BOCAGE.

LETTRES DE CORAY A MM. FIRMIN ET AMBROISE DIDOT.

OPUSCULES DE CORAY.

APPENDICE.

THÈSES LATINES DE CORAY.

FIN DE LA TABLE DES LETTRES DE CORAY.





